Digitized by Google

Genedl.
5 i/24
Annuair

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNUAIRE

DE LA NOBLESSE

DE FRANCE

ET

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.

1867

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,

RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

DIARD, LIBRAIRE,
RUE DU BAC, 41.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bardonnenche.

Buffon.

Bonnault.

Coigny.

Coetmen.

Halloz.

Narcillac.

Persigny.

Roquefeuil.

Rousseau.

Seytres Caumont.

Corchefelon.

Digitized by Google

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.

1867.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,

RUE RICHER, 55.

DENTU, LIBRAIRE, | DIARD, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13. | RUE DE RAC, 31, ANCIE

G. n. 124

Digitized by Google

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.

1867.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,

RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

DIARD, LIBRAIRE,
RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.

G. m. 124

Digitized by Google

CALENDRIER.

ANNÉE 1867.

Nombre d'or	6	Indiction romaine.	10
Epacte	XXV	Lettre dominicale.	F

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 6 mars.	Pentecôte, 9 juin.
Pâques, 21 avril.	La Trinité, 16 juin.
Ascension, 30 mai.	Avent, 1er décembre.

QUATRE-TEMPS.

13, 15 et 16 mars.	18, 20 et 21 septembre.
12, 14 et 15 juin.	18, 20 et 21 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps	21 mars.	Automne . . .	23 septembre.
Été	21 juin.	Hiver.	22 décembre.

ÉCLIPSES DE 1867.

I. Le 6 mars, éclipse annulaire de soleil, visible en Europe et au nord de l'Afrique.

II. Le 20 mars, éclipse partielle de lune, visible en Australie et en Amérique.

III. Le 28 août, éclipse totale de soleil, visible au sud de l'Afrique et de l'Amérique.

IV. Le 13 septembre, éclipse partielle de lune, visible dans l'Europe et l'Afrique.

ÈRES DIVERSES.

6580 de la période julienne.	2620 de la fondation de Rome.
5870 du monde, d'après la Genèse.	1867 de la naissance de J. C.
	285 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.

MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5627 se compose de 384 jours; elle a commencé le 10 septembre 1866, et finira le 29 septembre 1867.

Thischri (5627). . .	30 jours.	Nisan.	30 jours.
Marchesvan.	30	Jiar.	29
Kisleu	29	Sivan.	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath	30	Ab	30
Adar	29	Elul.	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1283 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 16 mai 1866, et finira le 4 mai 1867.

Moharram (1283). .	30 jours.	Redjeb	30 jours.
Sefer.	29	Schaban.	29
Rabié I.	30	Ramadhan.	30
Rabié II	29	Schoual	29
Gioumada I.	30	Dzoulcada.	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29

JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

♒ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	*Circoncision.*	
2	Mer.	S. Basile, évêq.	
3	Jeu.	Ste Geneviève.	
4	Ven.	S. Rigobert.	
5	Sam.	S. Siméon Stylite	
6	Dim.	*Épiphanie.*	◉
7	Lun.	S. Théaulon.	
8	Mar.	S. Lucien.	
9	Mer.	S. Furcy.	
10	Jeu.	S. Paul, ermite.	
11	Ven.	S. Alexandre.	
12	Sam.	S. Eutrope.	
13	Dim.	S. Hilaire.	◑
14	Lun.	S. Félix.	
15	Mar.	S. Maur.	
16	Mer.	S. Guillaume.	
17	Jeu.	S. Antoine.	
18	Ven.	Ch. de S. Pierre.	
19	Sam.	S. Sulpice.	
20	Dim.	S. Sébastien.	☉
21	Lun.	Ste Agnès.	
22	Mar.	S. Vincent.	
23	Mer.	S. Ildefonse.	
24	Jeu.	S. Babylas.	
25	Ven.	C. de S. Paul.	
26	Sam.	Ste Paule.	
27	Dim.	S. Julien.	☾
28	Lun.	S. Charles.	
29	Mar.	S. Franç. de S.	
30	Mer.	Ste Bathilde.	
31	Jeu.	Ste Marcelle.	

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Ignace.	
2	Sam.	*Purification.*	
3	Dim.	S. Blaise.	
4	Lun.	Ste Jeanne.	◉
5	Mar.	Ste Agathe.	
6	Mer.	S. Vaast.	
7	Jeu.	S. Romuald.	
8	Ven.	S. Jean de M.	
9	Sam.	Ste Apolline.	
10	Dim.	Ste Scholastique.	
11	Lun.	S. Severin.	
12	Mar.	Ste Eulalie.	◑
13	Mer.	S. Lezin.	
14	Jeu.	S. Valentin.	
15	Ven.	S. Grégoire.	
16	Sam.	Ste Julienne.	
17	Dim.	S. Théod. *Sept.*	
18	Lun.	S. Siméon.	☉
19	Mar.	S. Publius.	
20	Mer.	S. Eucher.	
21	Jeu.	S. Pepin.	
22	Ven.	Ste Isabelle.	
23	Sam.	S. Lazare.	
24	Dim.	S. Matthias. *Sex.*	
25	Lun.	S. Nestor.	
26	Mar.	S. Césaire.	☾
27	Mer.	Ste Honorine.	
28	Jeu.	S. Romain.	

Digitized by Google

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 51 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Aubin.	
2	Sam.	S. Simplice.	
3	Dim.	Ste Cunég. *Quin.*	
4	Lun.	S. Casimir.	
5	Mar.	S. Adrien. *M. gr.*	
6	Mer.	Ste Colette. *Cend.*	●
7	Jeu.	Ste Félice.	
8	Ven.	Ste Rose.	
9	Sam.	Ste Françoise.	
10	Dim.	S. Blanch. *Quad.*	
11	Lun.	40 martyrs.	
12	Mar.	S. Pol, évêque.	
13	Mer.	Ste Euphr. *I V. T.*	☽
14	Jeu.	S. Lubin.	
15	Ven.	S. Zacharie.	
16	Sam.	S. Cyriaque.	
17	Dim	S. Patrice. *Rem.*	
18	Lun.	S. Alexandre.	
19	Mar.	S. Joseph.	
20	Mer.	S. Joachim.	☺
21	Jeu.	S. Benoît.	
22	Ven.	S. Émile.	
23	Sam.	S. Victor.	
24	Dim.	S. Simon. *Oculi.*	
25	Lun.	*Annonciation.*	
26	Mar.	S. Ludger.	
27	Mer.	S. Rupert.	
28	Jeu.	S. Gontran. *Mi-c.*	☾
29	Ven.	S. Eustache.	
30	Sam.	S. Rieul.	
31	Dim.	Ste Balbine. *Læt.*	

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Théodore.	
2	Mar.	S. Franç. de P.	
3	Mer.	S. Richard.	
4	Jeu.	S. Isidore.	●
5	Ven.	S. Ambroise.	
6	Sam.	S. Prudent.	
7	Dim.	*La Passion.*	
8	Lun.	S. Gautier.	
9	Mar.	S. Eugène.	
10	Mer.	S. Macaire.	
11	Jeu.	Ste Godeberte.	☽
12	Ven.	S. Jules.	
13	Sam.	S. Marcellin.	
14	Dim.	*Les Rameaux.*	
15	Lun.	S. Paterne.	
16	Mar.	S. Fructueux.	
17	Mer.	S. Anicet.	
18	Jeu.	S. Parfait.	☺
19	Ven.	S. Léon. *V. S.*	
20	Sam.	S. Théotime.	
21	Dim.	Paques.	
22	Lun.	Ste Opportune.	
23	Mar.	S. Georges.	
24	Mer.	S. Léger.	
25	Jeu.	S. Marc.	
26	Ven.	S. Clet.	
27	Sam.	S. Polycarpe.	☾
28	Dim.	S. Vital. *Quas.*	
29	Lun.	S. Robert.	
30	Mar.	S. Eutrope.	

Digitized by Google

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les jours croissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Philippe.	
2	Jeu.	S. Athanase.	
3	Ven.	Inv. Ste Croix.	
4	Sam.	Ste Monique.	●
5	Dim.	IIe. C. de S. Aug.	
6	Lun.	S. Jean P. Lat.	
7	Mar.	S. Stanislas.	
8	Mer.	S. Désiré.	
9	Jeu.	S. Nicaise.	
10	Ven.	S. Antoine.	☽
11	Sam.	S. Mamert.	
12	Dim.	IIIe. S. Épiph.	
13	Lun.	S. Servais.	
14	Mar.	S. Pacôme.	
15	Mer.	S. Isidore.	
16	Jeu.	S. Honoré.	
17	Ven.	S. Pascal.	
18	Sam.	S. Félix.	☽
19	Dim.	IVe. S. Yves.	
20	Lun.	S. Bernard.	
21	Mar.	Ste Émilie.	
22	Mer.	Ste Julie.	
23	Jeu.	S. Didier.	
24	Ven.	Ste Jeanne.	
25	Sam.	S. Urbain.	
26	Dim.	Ve. S. Eleuthère.	☾
27	Lun.	*Rogations.*	
28	Mar.	S. Germain.	
29	Mer.	S. Maximin.	
30	Jeu.	Ascension.	
31	Ven.	Ste Pétronille.	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Pamphile.	
2	Dim.	VIe. S. Marcel.	●
3	Lun.	Ste Clotilde.	
4	Mar.	S. Optat.	
5	Mer.	S. Boniface.	
6	Jeu.	S. Claude.	
7	Ven.	S. Paul.	
8	Sam.	S. Médard. *V. j.*	
9	Dim.	Pentecôte.	☽
10	Lun.	S. Landry.	
11	Mar.	S. Barnabé.	
12	Mer.	Ste Olymp. *IV T.*	
13	Jeu.	S. Antoine de P.	
14	Ven.	S. Rufin.	
15	Sam.	S. Modeste.	
16	Dim.	*La Trinité.*	
17	Lun.	S. Avit.	☽
18	Mar.	Ste Marine.	
19	Mer.	S. Gervais.	
20	Jeu.	*Fête-Dieu.*	
21	Ven.	S. Leufroy.	
22	Sam.	S. Paulin.	
23	Dim.	IIe. S. Félix.	
24	Lun.	*Nat. de S. J.-B.*	
25	Mar.	S. Prosper.	☾
26	Mer.	S. Babolein.	
27	Jeu.	S. Crescent.	
28	Ven.	S. Irénée.	
29	Sam.	*S. Pier. S. Paul.*	
30	Dim.	IIIe. C. de S. P.	

Digitized by Google

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 1 h. 0 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Martial.	●
2	Mar.	*Visit. de la V.*	
3	Mer.	S. Anatole.	
4	Jeu.	Ste Berthe.	
5	Ven.	Ste Zoé.	
6	Sam.	S. Tranquille.	
7	DIM.	IVe. S. Thomas.	
8	Lun.	Ste Élisabeth.	☽
9	Mar.	Ste Victoire.	
10	Mer.	Ste Félicité.	
11	Jeu.	S. Pie.	
12	Ven.	S. Gualbert.	
13	Sam.	S. Eugène.	
14	DIM.	Ve. S. Bonavent.	
15	Lun.	S. Henri.	
16	Mar.	S. Hilaire.	○
17	Mer.	S. Alexis.	
18	Jeu.	S. Thomas d'Aq.	
19	Ven.	S. Vincent.	
20	Sam.	Ste Marguerite.	
21	DIM.	VIe. S. Victor.	
22	Lun.	Ste Madeleine.	
23	Mar.	S. Apollin.	
24	Mer.	Ste Christine.	☾
25	Jeu.	S. Jacques le M.	
26	Ven.	S. Joachim.	
27	Sam.	S. Pantaléon.	
28	DIM.	VIIe. Ste Anne.	
29	Lun.	S. Loup.	
30	Mar.	S. Ignace, p.	
31	Mer.	S. Germ. l'Aux.	●

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 38 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Pierre ès liens	
2	Ven.	S. Étienne.	
3	Sam.	Ste Lydie.	
4	DIM.	VIIIe. S. Domin.	
5	Lun.	S. Yon.	
6	Mar.	*Tr. de N.-S.*	
7	Mer.	S. Gaétan.	☽
8	Jeu.	S. Justin.	
9	Ven.	S. Romain.	
10	Sam.	S. Laurent.	
11	DIM.	IXe. Se Susanne.	
12	Lun.	Ste Claire.	
13	Mar.	S. Hippolyte.	
14	Mer.	S. Eusèbe. *V. j.*	
15	Jeu.	ASSOMPTION.	○
16	Ven.	S. Roch.	
17	Sam.	S. Mammès.	
18	DIM.	Xe. Ste Hélène.	
19	Lun.	S. Louis.	
20	Mar.	S. Bernard.	
21	Mer.	S. Privat.	
22	Jeu.	S. Symphorien.	☾
23	Ven.	S. Timothée.	
24	Sam.	S. Barthélemy.	
25	DIM.	XIe. S. Louis, r.	
26	Lun.	S. Zéphyrin.	
27	Mar.	S. Césaire.	
28	Mer.	S. Augustin.	
29	Jeu.	S. Médéric.	●
30	Ven.	S. Fiacre.	
31	Sam.	S. Ovide.	

SEPTEMBRE.

September.

Ce mois était le septième de l'année romaine.

♎ la Balance.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Dim.	XIIe. S. Leu.	
2	Lun.	S. Lazare.	
3	Mar.	S. Grégoire.	
4	Mer.	Ste Rosalie.	
5	Jeu.	S. Bertin.	☽
6	Ven.	S. Éleuthère.	
7	Sam.	S. Cloud.	
8	Dim.	XIIIe. *N. de la V.*	
9	Lun.	S. Omer.	
10	Mar.	Ste Pulchérie.	
11	Mer.	S. Hyacinthe.	
12	Jeu.	S. Raphaël.	
13	Ven.	S. Aimé.	
14	Sam.	*Ex. de la Croix.*	☉
15	Dim.	XIVe. S. Nicom.	
16	Lun.	S. Cyprien.	
17	Mar.	S. Lambert.	
18	Mer.	S. J. Chr. *IV T.*	
19	Jeu.	S. Janvier.	
20	Ven.	S. Eustache.	
21	Sam.	S. Matthieu.	☾
22	Dim.	XVe. S. Maurice.	
23	Lun.	Ste Thècle.	
24	Mar.	S. Andoche.	
25	Mer.	S. Firmin.	
26	Jeu.	Ste Justine.	
27	Ven.	S. Côme. S. Dam.	●
28	Sam.	S. Céran.	
29	Dim.	XVIe. S. Michel.	
30	Lun.	S. Jérôme.	

OCTOBRE.

October.

Ce mois était le huitième de l'année romaine.

♏ le Scorpion.

Les jours décroissent de 1 h. 40 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Remi.	
2	Mer.	SS. Anges gard.	
3	Jeu.	S. Denys l'Aréop.	
4	Ven.	S. Franç. d'Ass.	
5	Sam.	Ste Aure.	☽
6	Dim.	XVIIe. S. Bruno.	
7	Lun.	S. Serge.	
8	Mar.	Ste Brigitte.	
9	Mer.	S. Denis.	
10	Jeu.	S. Paulin.	
11	Ven.	S. Nicaise.	
12	Sam.	S. Wilfrid.	
13	Dim.	XVIIIe. S. Géran.	☉
14	Lun.	S. Calixte.	
15	Mar.	Ste Thérèse.	
16	Mer.	S. Gallien.	
17	Jeu.	S. Cerbonet.	
18	Ven.	S. Luc.	
19	Sam.	S. Savinien.	
20	Dim.	XIXe. S. Caprais.	☾
21	Lun.	Ste Ursule.	
22	Mar.	S. Mellon.	
23	Mer.	S. Hilaire.	
24	Jeu.	S. Magloire.	
25	Ven.	S. Crépin. S. Cr.	
26	Sam.	S. Rustique.	
27	Dim.	XXe. S. Frum.	●
28	Lun.	S. Sim. S. Jude.	
29	Mar.	S. Faron, évêq.	
30	Mer.	S. Lucain.	
31	Jeu.	S. Quentin. *V. j.*	

Digitized by Google

NOVEMBRE.

November.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

↠ le Sagittaire.

Les jours décroissent de 1 h. 20 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	TOUSSAINT.	
2	Sam.	*Comm. des Morts.*	
3	DIM.	XXIe. S. Marcel.	
4	Lun.	S. Charles. Bor.	☽
5	Mar.	S. Zacharie.	
6	Mer.	S. Léonard.	
7	Jeu.	S. Florent.	
8	Ven.	S. Godefroi.	
9	Sam.	S. Mathurin.	
10	DIM.	XXIIe. S. Léon.	
11	Lun.	S. Martin.	
12	Mar.	S. René.	☉
13	Mer.	S. Brice.	
14	Jeu.	S. Maclou.	
15	Ven.	Ste EUGÉNIE.	
16	Sam.	S. Edme.	
17	DIM.	XXIIIe. S. Aign.	
18	Lun.	Ste Aude.	☾
19	Mar.	Ste Élisabeth.	
20	Mer.	S. Edmond.	
21	Jeu.	*Prés. de la Vierge*	
22	Ven.	Ste Cécile.	
23	Sam.	S. Clément.	
24	DIM.	XXIVe. S. Sever.	
25	Lun.	Ste Catherine.	
26	Mar.	Ste Gen. des A.	●
27	Mer	S. Vit.	
28	Jeu.	S. Sosthène.	
29	Ven.	S. Saturnin.	
30	Sam.	S. André.	

DÉCEMBRE.

December.

Ce mois était le dixième de l'année romaine.

♑ le Capricorne.

Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	S. Éloi, év. *Av.*	
2	Lun.	S. Franç. Xav.	
3	Mar.	S. Fulgence.	
4	Mer.	Ste Barbe.	☽
5	Jeu.	S. Sabas.	
6	Ven.	S. Nicolas.	
7	Sam.	S. Ambroise.	
8	DIM.	*Conc. de la Vierge*	
9	Lun.	IIe. Ste Léocadie.	
10	Mar.	Ste Valère.	
11	Mer.	S. Fuscien.	☉
12	Jeu.	Ste Constance.	
13	Ven.	Ste Luce.	
14	Sam.	S. Nicaise.	
15	DIM.	S. Mesmin.	
16	Lun.	IIIe. Ste Adélaïd.	
17	Mar.	S. Lazare.	
18	Mer.	S. Gatien. *IV T.*	☾
19	Jeu.	S. Timothée.	
20	Ven.	S. Zéphirin.	
21	Sam.	S. Thomas.	
22	DIM.	S. Ischyrion.	
23	Lun.	IVe. Ste Victoire.	
24	Mar.	S^e Delphine. *V. j.*	
25	Mer.	NOEL.	●
26	Jeu.	S. Étienne.	
27	Ven.	S. Jean l'Évang.	
28	Sam.	SS. Innocents.	
29	DIM.	S. Thomas de C.	
30	Lun.	Ste Colombe.	
31	Mar.	S. Sylvestre.	

Digitized by Google

Publier un *Annuaire de la noblesse* est une œuvre plus importante et une tâche plus lourde qu'on ne le pense. Combien d'amours-propres froissés, de vanités mécontentes un pareil livre soulève contre son auteur!

Les uns, amants trop épris des idées nobiliaires, émettent des prétentions exagérées, qu'il faut ou combattre ou passer sous silence. Dans le premier cas, ce sont des ennemis qu'on se suscite; mais du moins c'est une guerre ouverte et franchement déclarée. Dans le second cas, ce sont des adversaires plus tacites, mais non moins dangereux; car leurs attaques sont plus sourdes, les causes de leur ressentiment sont plus cachées, et leur impartialité semble moins suspecte.

Si l'on est témoin de quelque sortie dirigée contre l'*Annuaire*, il suffit de consulter le livre pour s'assurer que le nom du détracteur n'y figure point, ou que ses prétentions y sont contredites.

Les autres, dans leur orgueil égoïste et personnel, affectent de mépriser ou de dédaigner les souvenirs domestiques et la gloire des ancêtres, soit qu'ils n'en puissent point revendiquer, soit qu'ils craignent de voir leur propre mérite éclipsé. Ils abaissent ou renient leurs ascendants pour se grandir eux-mêmes, et de leur père, honnête marchand ou honorable fermier, ils font un savetier ou un gardeur de troupeaux. On n'a pas oublié le passage du discours d'Ajaccio (15 mai 1865), où l'orateur

disait que son oncle répondait à ceux qui lui parlaient de l'ancienneté de sa famille : *Ma noblesse date de Marengo.* Ne voulait-il pas faire entendre qu'il ne date la sienne que de Sébastopol ou du cinquième corps de l'armée d'Italie?

Une autre classe d'adversaires plus nombreuse encore et non moins passionnée, c'est celle des gens qui, ne pouvant avoir aucune espèce de prétention à la noblesse, et qui, jaloux de l'éclat de la naissance comme de tout autre genre de supériorité, affichent un amour ardent de l'égalité. Il suffit de les voir dans leurs rapports avec des inférieurs ou des adversaires pour se convaincre de la touchante sincérité de leurs sentiments démocratiques.

Voyez ce qui s'est passé en mai 1864 à l'occasion d'un procès tristement célèbre, où le directeur de l'*Annuaire de la noblesse* fut cité comme témoin.

Neuf ans auparavant, en 1855, lorsqu'il n'était encore question ni de loi sur les titres, ni de conseil du sceau, lorsque le blason n'avait pas d'existence légale, un jeune médecin appartenant à une famille honorable (*voyez* le *Bulletin des lois* du 9 août 1865 et l'*Annuaire de la noblesse*, 1866, p. 255 et 272), et se recommandant du nom de M. le duc de Tascher, son compatriote et son protecteur, se présenta au bureau de l'*Annuaire*. Il produisait les actes de l'état civil établissant sa filiation depuis trois degrés, et un cachet de famille où ses armoiries étaient timbrées d'une couronne de comte. Il désirait faire dresser la généalogie des trois générations dont il apportait les actes, et y faire mettre la description de ces armes. Il n'y avait aucun scrupule à concevoir, aucun motif à invoquer pour le refuser.

Quatre ans après, ne connaissant pas la valeur héraldique de la couronne, qui ne confère aucun droit au titre (et qui de nos jours est devenue un ornement de fantaisie, que l'on place souvent sur ses initiales ou sur sa marque de fabrique), il consulta le directeur de l'*Annuaire* pour

Digitized by Google

savoir s'il pouvait solliciter du conseil du sceau la reconnaissance, la confirmation ou la concession du titre de comte. Sa signature était précédée de ce titre. Le directeur de l'*Annuaire* lui répondit avec plus de franchise que de politesse : « Monsieur le comte, vous n'avez aucun droit à ce titre, et vous n'auriez aucune chance de l'obtenir, etc. » Là s'étaient bornées toutes les relations entre lui et le directeur de l'*Annuaire*, qui se contenta d'indiquer ainsi son mariage : « 7 août 1861. M. Désiré-Edmond Couty de la Pommerais avec Mlle Clotilde-Sophie Dubizy, à Paris. » (*Voyez* l'*Annuaire* de 1862, p. 270.)

En mai 1864, le jeune docteur, traduit devant la cour d'assises de la Seine, fut interrogé sur l'origine du titre de comte qu'il avait pris quelquefois avant 1858. L'accusé répondit que le directeur de l'*Annuaire* lui en avait reconnu le droit. Ce dernier protesta, comme c'était son devoir, contre une pareille allégation, par une lettre adressée au président des assises. Appelé à donner des explications de vive voix, il démontra facilement qu'il n'y avait aucune corrélation en France entre les titres et les couronnes, que s'il avait mis « Monsieur le comte » en tête de sa lettre, c'était par simple mesure de politesse. En effet, quel est l'homme bien élevé qui, recevant une lettre d'une personne qui signe avec un titre, le retrancherait en lui répondant, même depuis la loi du 28 mai 1858?

Malgré la lucidité des faits, plusieurs journaux démocratiques dénaturèrent les détails de cet incident, avec la mauvaise foi dont ils font si souvent preuve et dont ils viennent encore de donner des exemples récents dans leurs attaques contre l'administration des postes[1] et contre la légion franco-romaine[2]. Ils altérèrent les paroles du magis-

[1] Voyez le procès-verbal de la séance du Corps législatif du mercredi 21 juin 1865, dans le *Moniteur* du lendemain.

[2] Voyez la lettre adressée, dit-on, de Velletri, le 19 novembre 1866, et publiée par plusieurs journaux vers la fin du même mois.

trat, les dépositions du témoin, et quelques-uns poussèrent la malveillance jusqu'à donner faussement pour intitulé à la pièce produite ces mots : Diplôme de comte délivré par M. Borel d'Hauterive. Cette odieuse calomnie, dont il fut fait bonne justice à l'audience, n'en a pas moins été répétée et propagée par les haines et les jalousies. Elle a été reproduite encore l'an passé dans un journal qui ne vit que d'injures et de scandales, et qui aurait dû néanmoins, avant d'imprimer l'article, s'enquérir de l'état moral de son auteur (ancien rédacteur en chef du *Héraut d'armes*), en consultant la *Gazette des tribunaux* du 31 décembre 1845 (article : Cour d'assises).

Mais laissons là de pénibles débats au sujet de questions personnelles. La faveur toujours croissante dont l'*Annuaire de la noblesse* se voit entouré suffit pour le dédommager des attaques de ses ennemis.

Les communications officieuses adressées à son directeur sont de plus en plus nombreuses. Malheureusement quelques-unes sont toujours tardives (l'*Annuaire* devant paraître vers la fin de décembre, la rédaction ne peut utiliser que les renseignements transmis avant le mois de novembre). C'est ce qui nous a obligés cette année de mettre en vente le volume quelques semaines plus tard.

Les événements de l'Allemagne, en 1866, ayant enlevé aux princes immédiats une partie de leur indépendance, nous en avons profité pour diminuer le chapitre des maisons souveraines, dont l'état actuel se trouve déjà dans l'Almanach impérial et dans les Almanachs de Gotha et de Paris.

A. Borel d'Hauterive.

15 janvier 1867.

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.

Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804; abdique le 14 avril 1814 et le 22 juin 1815, meurt le 5 mai 1821; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — ARMES: *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III Charles-Louis, empereur des Français, né 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense; marié 29 janvier 1853 à

EUGÉNIE, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage:

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Cousin et cousine.

(Enfants de *Jérôme*-Napoléon, né 15 novembre 1784, roi de Westphalie 1807-1813, marié 22 août 1807 à Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, décédé 25 juin 1860):

I. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, général de division, marié 30 janvier 1859 à

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, fille du roi d'Italie, dont:

1° Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric, né 18 juillet 1862.

2° Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme, né 16 juillet 1864.

II. *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 à Anatole Demidoff, prince de San-Donato.

AUTRICHE.

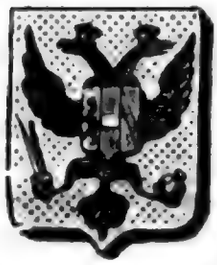

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections : duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse; père de Joseph II, 1765-1790; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848; son neveu lui succède. — Culte catholique. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : *tiercé en pal; au* 1 *d'or, au lion de gueules, couronné d'azur,* qui est d'Habsbourg; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent,* qui est d'Autriche; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent,* qui est de Lorraine.

François-Joseph Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archiduchesse *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. Archiduc Maximilien Ier, Ferdinand-Joseph, né 6 juillet 1832, élu empereur du Mexique 10 juillet 1863, marié 27 juillet 1857 à

Marie-Charlotte, née 7 juin 1840, fille du roi des Belges.

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 1° le 4 novembre 1856, veuf 15 septembre 1858 de Marguerite, fille du roi de Saxe; 2° le 21 octobre 1862 à Marie-Annunciade, princesse des Deux-Siciles, née 24 mars 1843, dont :

a. Archiduc *François*-Ferdinand-Charles, né 13 décembre 1863.

b. Archiduc *Othon*-François-Joseph-Charles-Louis-Marie, né 21 avril 1865.

III. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archiduc *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse-Caroline-Josèphe des Deux-Siciles, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tante de l'empereur.

I. Ferdinand Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archiduchesse *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne, tante de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier.)

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur.

(*L'empereur* Léopold II, *né 5 mai 1747, mort 1er mars 1792, marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, avait laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants :*)

I. Ferdinand III, *grand-duc de Toscane, mort 18 juin 1824, aïeul de Ferdinand IV.* (Voyez Toscane; *Annuaire* de 1860.)

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 septembre 1771, marié 17 septembre 1815 à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg, veuf 29 décembre 1829, décédé 30 avril 1847, dont :*

1° Archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*, sœur du roi de Bavière, veuf 2 avril 1864, dont :

a. Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845, mariée 11 janvier 1865 au duc Philippe de Wurtemberg.

b. Archiduchesse Mathilde-Marie-Aldegonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archiduc *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.

b. Archiduc *Charles*-Étienne-Eugène-Victor-Félix-Marie, né 5 septembre 1860.

c. Archiduc *Eugène*-Ferdinand-Pie-Bernard-Félix-Marie, né 21 mai 1863.

d. Archiduchesse Marie-Christine-Désirée-Henriette-Félicité-Regnière, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archiduchesse Marie-*Thérèse*-Isabelle, reine douairière des Deux-Siciles.

5° Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean*, *né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié* : 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra, *grande-duchesse de Russie*; 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*; 3° 24 *août* 1819 *à* Marie *de Wurtemberg*, *décédée* 19 *mars* 1855.

Du deuxième lit :

1° Archiduc *Étienne*-François-Victor, né 14 septembre 1817, feld-maréchal-lieutenant.

Du troisième lit :

2° Archiduc *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833, marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

3° Archiduchesse Françoise-Marie-*Élisabeth*, veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

4° Archiduchesse *Marie*; reine des Belges.

IV. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *tante du roi de Sardaigne, veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archiduc *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustorge-Gérard, né 6 juin 1823.

2° Archiduc *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° Archiduc *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

4° Archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Évangile-François-Ignace, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archiduc *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

*Pour les branches de Toscane et de Modène, voyez l'*Annuaire *de* 1860.

BADE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Élisabeth, fille du roi de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

1° *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

2° Louis-Guillaume-Charles-Frédéric-Berthold, né 11 juin 1865.

3° Sophie-*Marie*-Victoire, née 7 août 1862.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au service de Prusse, né 18 décembre 1829, marié 11 février 1863 à Marie, princesse de Leuchtenberg, dont :
   Sophie-Marie-Louise-Amélie-Joséphine, née 26 juillet 1865.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, mariée 11 septembre 1858 au prince Ernest de Linange.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel*, grand-duc de Russie.

Oncles et tante.

I. Guillaume, *margrave de Bade, né 8 avril 1792; marié 16 octobre 1830 à Élisabeth de Wurtemberg, veuve 11 octobre 1859, décédée le 5 décembre 1864, dont :*
   1° *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834, mariée 9 novembre 1858 au prince Woldemar de Lippe.
   2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.
   3° *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837, mariée 24 septembre 1862 à Hermann, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Égon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

Cousines.

(Enfants de *Stéphanie* de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, grand-duc de Bade; veuve 8 décembre 1818; décédée 29 janvier 1860, dont :)

I. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

II. *Marie*-Amélie-Élisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre, veuve en 1863.

BAVIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805. — ARMES : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

LOUIS II Othon-Frédéric-Guillaume, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 25 août 1845, succède à son père 10 mars 1864.

Frère.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Mère.

Frédérique-Françoise-Auguste-MARIE-Hedwige, née 15 octobre 1825, cousine du roi de Prusse, mariée 12 octobre 1842 au roi Maximilien II, veuve 10 mars 1864.

Oncles et tantes du roi.

I. *Othon*-Frédéric-Louis, ex-roi de Grèce, né 1er juin 1815.

II. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à Auguste, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane; veuf 26 avril 1864, dont :

1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.

2° *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846.

3° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert*-Guillaume-Georges-Louis, né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie-Philippine, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, dont :

1° *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 22 octobre 1859.

2° *Alphonse*-Marie-François-d'Assise-Clément-Maximilien-Emmanuel, né 24 janvier 1862.

3° *Marie*-Isabelle-Louise-Amélie-Elvire-Blanche-Éléonore, née 31 août 1863.

IV. *Aldegonde*, née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

V. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Aïeul du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière 13 octobre 1825, abdique 21 mars 1848; marié 12 octobre 1810 à *Thérèse* de Saxe-Altenbourg, veuf 25 octobre 1854.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine, *fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt, morte* 30 *mars* 1796 :)

I. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795, marié 11 février 1865 à la princesse Sophie, fille du roi de Saxe.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine*-Caroline *de Bade, morte* 13 *novembre* 1841 :)

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*-Auguste, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne.— Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — ARMES : *de sable, au lion couronné d'or.*

LÉOPOLD II Louis-Philippe-Marie-Victor, roi des Belges, né 9 avril 1835, successeur de Léopold Ier, le 10 décembre 1865, marié 22 août 1853 à

MARIE-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 26 août 1836, dont :

1° *Léopold*-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, duc de Brabant, né 12 juin 1859.

2° *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

3° Stéphanie-Clotilde, née 21 mai 1864.

Frère et sœur.

I. *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837.

II. Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, impératrice du Mexique. (Voyez p. 2.)

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — ARMES : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de 18 étoiles du même.*

DOM PEDRO II *de Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

THÉRÈSE-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*, née 29 juillet 1846, mariée 15 octobre 1864 au comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours.

2° Léopoldine, née 13 juillet 1847, mariée au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Sœurs de l'empereur.

I. Doña *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, prince des Deux-Siciles.

II. Doña *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez* FRANCE).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

DANEMARK.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 44, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe, l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire. Culte luthérien. — ARMES: *d'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.*

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

CHRISTIAN IX, né 8 avril 1818, roi de Danemark 16 novembre 1863 en vertu de la loi du 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-GEORGES, né 25 décembre 1845, élu roi de Grèce en mars 1863.

3° Woldemar, né 27 octobre 1858.

Digitized by Google

4° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, mariée à *Albert*-Édouard, prince de Galles.

5° *Marie*-Sophie-Dagmar, née 26 novembre 1847.

6° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

Pour les branches de la ligne ducale, voyez l'Annuaire *de* 1866.

ESPAGNE.

BOURBONS : Branche cadette.

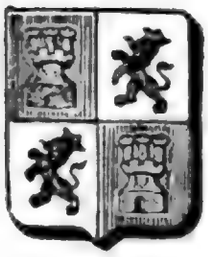

Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, au château sommé de trois tours d'or,* qui est de Castille; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, au lion couronné de gueules,* qui est de Léon; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople,* qui est de Grenade; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de France.

Isabelle II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° François-Léopold, né 25 janvier, mort 14 février 1866.

3° Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

4° Marie-Bérengère, née 4 juin 1861.

5° *Marie*-della-Paz-Juana, née 23 juin 1862.

6° Marie-Eulalie, née 12 février 1864.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* FRANCE).

Mère.

Marie-Christine, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore*, *infant d'Espagne* (*don Carlos*), *né* 29 *mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié* : 1° *le* 29 *septembre* 1816 *à Marie*-Françoise-*d'Assise*, *fille de Jean VI, roi de Portugal, morte* 4 *septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

Jean-Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

1° *Charles*-Marie, né 30 mars 1848.

2° *Alphonse*-Marie, né 12 septembre 1849.

II. François-de-Paule-*Antoine-Marie*, *infant d'Espagne*, *né* 10 *mars* 1794, *marié* 12 *juin* 1819, *veuf* 29 *janvier* 1844 *de* Louise-*Charlotte*, *fille de François Ier*, *roi des Deux-Siciles; décédé en juin* 1865, *dont* :

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, veuf 29 décembre 1863 de doña *Hélène* de Castella y Skelly Hernandez de Cordova, dont :

a. *Henri*-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. *François*-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. *Albert*-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

d. *Maria*-del-Olvido-Isabelle-Françoise, née 28 septembre 1858.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833, mariée à son oncle, l'infant don Sébastien.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII.

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857, remarié en janvier 1861 à sa nièce, Marie-Christine, dont :

1° François-Marie, infant d'Espagne, né 20 août 1861.

2° Pierre d'Alcantara, né 12 décembre 1862.

3° Louis-Jésus-Marie, né en janvier 1864.

BOURBONS : Branche aînée.

Ancienne maison royale de France.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824; Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe 1er, roi des Français, 1830 à 1848. — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits

de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*), fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand*, duc de Berri, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820, remariée à Hector, marquis Lucchesi Palli Campo-Franco, duc de la Gracia, veuve 1er avril 1864.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838, marié 30 mai 1864 à sa cousine germaine

Marie-Isabelle-Françoise d'Assise, née 21 septembre 1848, fille du duc de Montpensier, dont :

Marie-Amélie-Louise-Hélène, née 28 octobre 1865.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840, marié 11 juin 1863 à

Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, sa cousine, fille du prince de Joinville, née 14 août 1844, dont :

1° Marie-Amélie-Françoise-Hélène d'Orléans, née 13 janvier 1865.

2° N..., né en mars 1866.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, capitaine d'artillerie, né 29 avril 1842, marié 15 octobre 1864 à Isabelle, fille de l'empereur du Brésil.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, lieutenant de hussards, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie, née 16 février 1846.

4° Blanche-Marie-Amélie-Caroline-Louise-*Victoire*, née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña Françoise-*Caroline*-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° Pierre-*Philippe*-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° *Françoise*-Marie-Amélie, née 14 août 1844, mariée 11 juin 1863 à son cousin le duc de Chartres.

III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à

Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne, dont :

François-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à

Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :

1° *Ferdinand*-Marie-Henri-Charles, né 30 mai 1859.

2° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848, mariée au comte de Paris.

3° Marie-Amélie-Louise-*Henriette*, née 28 août 1851.

4° Marie-*Christine*-Antoinette, née 29 octobre 1852.

5° *Marie de las Mercedes* Isabelle-Françoise-Antoine-Louise-Fernande, née 24 juin 1860.

6° N..., née en mars 1866.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour la branche des DEUX-SICILES, *voyez* l'Annuaire de 1861, et pour celle de PARME, *voyez* l'Annuaire de 1860.

Pour les autres lignes de la race capétienne, voyez : BRÉSIL, *page* 9; PORTUGAL, *page* 26; DEUX-SICILES, Annuaire *de* 1861; PARME, Annuaire *de* 1860.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à trois léopards d'or*, qui est d'ANGLETERRE; *au* 2 *d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même*, qui est d'ÉCOSSE; *au* 3 *d'azur, à la harpe d'or*, qui est d'IRLANDE.

Alexandrine-VICTORIA Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Édouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, mariée 10 février 1840 à Albert, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, veuve 14 décembre 1861, dont :

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841, marié 10 mars 1863 à

Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844, fille du roi de Danemark, dont :

a. Albert-Victor, duc de Cornouailles, né 9 janvier 1864.

b. Georges-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.

2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York et d'Edimbourg, né 6 août 1844.

3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

4° *Léopold*-Georges-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.

5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, fils du roi de Prusse.

6° *Alice*-Mathilde-Marie, née 25 avril 1843, mariée 1er juillet 1862 à Frédéric, prince de Hesse-Darmstadt.

7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846, mariée en juillet 1866 au prince Frédéric-Christian-Charles-Auguste de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Oncle de la reine.

Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né 24 février* 1774, *marié 7 mai* 1818 *à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel; veuve 8 juillet 1850, dont :

1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.

2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.

3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833, mariée 14 juillet 1866 à Francis-Paul-Charles-Louis-Alexandre, prince de Teck.

Cousin germain.

Georges V, duc de Cumberland, né 27 mai 1819, roi de Hanovre 18 novembre 1851—26 septembre 1866, marié 18 février 1843 à

Alexandrine-Marie-Wilhelmine, princesse de Saxe-Altenbourg, née 14 avril 1818, dont :

1° Ernest, né 21 septembre 1845.

2° Frédérique, née 9 janvier 1848.

3° Marie, née 3 décembre 1849.

GRÈCE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière; appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832; dépossédée en octobre 1862. — La couronne est conférée par élection, en mars 1863, à un prince de Danemark.

Georges Ier Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe, né 25 décembre 1845, cousin du roi de Danemark.

HOLSTEIN.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49.— Culte luthérien.— Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie et d'Oldenbourg. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809, et mourut le 7 février 1837. — Armes : *de gueules, à trois œillets d'argent, mis en pairle, et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson : d'argent, coupé de gueules.*

Gustave, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à Louise-Amélie-Stéphanie de Bade, née 5 juin 1811; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, fils du roi de Saxe.

ITALIE.

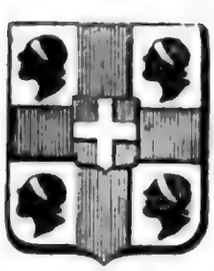

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720; d'Italie, 17 mars 1861. — Armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de Sardaigne; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de Savoie.

I. LIGNE ROYALE.

VICTOR-EMMANUEL II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849; d'Italie 17 mars 1861; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

3° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Napoléon.

4° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847, mariée 27 novembre 1862 au roi de Portugal.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né 15 novembre 1822, marié 21 avril 1850 à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° *Thomas*-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, mariée à Léopold, comte de Syracuse, frère du roi des Deux-Siciles, veuve 4 décembre 1860.

III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

MONACO.

(Ducs de Valentinois.)

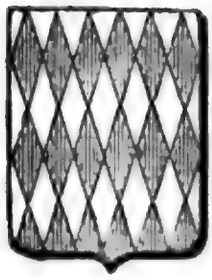

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Les deux villes de Menton et de Roquebrune ont été cédées à la France par le traité conclu le 2 février 1861 entre l'Empereur et le prince de Monaco. — Résidence : Paris et Monaco. — Armes : *fuselé d'argent et de gueules.*

Charles III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à *Antoinette*-Ghislaine de Mérode; veuf 9 février 1864, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, mariée 16 février 1863 à Guillaume, comte de Wurtemberg.

Mère.

Marie-Louise-Caroline-Gabrielle Gilbert (de Lametz), née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince Florestan.

Cousine.

Honorine-Camille-Athénaïs, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour du Pin, veuve 4 juin 1832.

PAPE ET CARDINAUX.

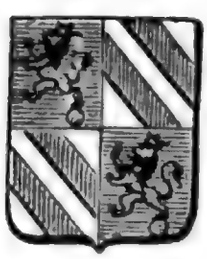

Pour le précis biographique du Souverain Pontife, *voyez* l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or,* qui est de Mastaï; *aux 2 et 3 d'argent, à deux bandes de gueules,* qui est de Ferretti.

Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, archevêque d'Imola, puis créé *in petto* cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

CARDINAUX.

Le nombre des cardinaux composant le Sacré-Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, savoir : six cardinaux évêques, cinquante cardinaux prêtres, et quatorze cardinaux diacres.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.
2. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque de Porto et de San-Rufino, grand prieur de l'ordre de Malte, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.
3. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrine, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.
4. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né 11 décembre 1797, évêque de Frascati, grand pénitencier, nommé 22 janvier 1844.
5. Louis, des princes d'*Altieri*, né à Rome 17 juillet 1805, évêque d'Albano, archichancelier de l'Université romaine, réservé *in petto* 14 décembre 1840, préconisé 21 avril 1845.
6. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1812, évêque de la Sabine, préfet de la congrégation de l'Index, créé 15 mars 1852.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Philippe *de Angelis*, archevêque de Fermo, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.
2. Engelbert *Sterk*, archevêque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, nommé 13 septembre 1838.
3. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.

Digitized by Google

4. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.

5. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.

6. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.

7. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.

8. Nicolas *Clarelli-Paracciami*, né à Rieti 12 avril 1799, évêque de Monte-Fiascone, créé 22 janvier 1844.

9. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.

10. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.

11. Gaëtan *Baluffi*, évêque d'Imola, né à Ancône 29 mars 1783, créé en 1846.

12. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.

13. Thomas *Gousset*, archevêque de Reims 13 juillet 1840, né à Montigny 1er mai 1792, créé 30 septembre 1850.

14. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.

15. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.

16. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.

17. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.

18. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.

19. Clément *Villecourt*, ancien évêque de la Rochelle, né à Lyon 9 octobre 1787, créé 17 décembre 1855.

20. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, préfet au tribunal d'appel, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.

21. Georges *Kaulik*, archevêque d'Agram, né à Turnavia (Styrie) en 1787, nommé 16 juin 1856.

22. Alexandre *Barnabo*, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.

23. Cyrille de *Alemeda y Brea*, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.

24. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.

25. Henri *Orfei*, évêque de Ravenne, né 23 octobre 1800, à Orvieto, créé 15 mars 1858.

26. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, légat de Bologne, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.

27. Pierre de *Silvestri*, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.

28. Emmanuel-Bénédic *Rodrigues*, archevêque de Lisbonne, né à Villanuova 25 décembre 1800, créé 25 juin 1858.

29. Alexis *Billiet*, archevêque de Chambéry, né aux Chapelles (Savoie) 28 février 1783, créé 27 septembre 1861.

30. Charles *Sacconi*, né à Montalto 8 mai 1808, créé 27 septembre 1861, préfet de la Propagande.

31. Michel-Garcia *Cuesta*, archevêque de Compostelle, né à Macotera (Espagne) 6 octobre 1803, créé 27 septembre 1861.

32. Ferdinand de *la Puente*, archevêque de Burgos, né à Cadix 28 août 1808, créé 27 septembre 1861.

33. Angelo *Quaglia*, né à Corneti 28 août 1802, créé 27 septembre 1861.

34. Antoine-Marie *Panebianco*, de l'ordre des Cordeliers, né à Terra-Nova (Sicile) 14 août 1808, créé 27 septembre 1861.

35. Joseph-Louis *Trevisanato*, patriarche de Venise, né en cette ville 15 février 1801, créé 16 mars 1863.

36. Antonin de *Lucca*, archevêque de Tarse, né à Bronte, diocèse de Catane, 28 octobre 1805, créé 16 mars 1863.

37. Joseph-André *Bizzari*, archevêque de Philippes, né à Paliano 11 mai 1802, créé 10 mars 1863.

38. Louis de la *Lastra y Cuesta*, archevêque de Séville, né à Cubas, diocèse de Santander, 1er décembre 1803, créé 16 mars 1863.
39. Jean-Baptiste *Pitra*, de l'ordre des Bénédictins, né à Champforgueil, diocèse d'Autun, 31 août 1812, créé 16 mars 1863.
40. Philippe-Marie *Guidi*, archevêque de Bologne, né 18 juillet 1825, créé 16 mars 1863.
41. Henri-Marie-Gaston *de Bonnechose*, né à Paris 30 mai 1800, archevêque de Rouen, créé 21 décembre 1863.
42. Paul *Cullen*, archevêque de Dublin, créé 22 juin 1866.
43. Gustave-Adolphe, des princes de *Hohenlohe*, archevêque d'Edesse, créé 22 juin 1866.
44. Louis *Bilio*, de l'ordre des Jésuites, créé 22 juin 1866.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, premier doyen, nommé 12 février 1838.
2. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1847, préconisé 11 juin 1847.
3. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.
4. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo) 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.
5. Prosper *Caterini*, préfet de la congrégation des Conciles, né à Anano 15 septembre 1795; créé 7 mars 1853.
6. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.
7. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.
8. François *Pentini*, doyen de la chambre apostolique, né à Rome 11 décembre 1797, créé 16 mars 1863.
9. Antoine *Matteucci*, vice-camerlingue de la sainte Église romaine, créé 22 juin 1866.
10. Dominique *Consolini*, vice-président du conseil d'État, créé 22 juin 1866.

PAYS-BAS.

Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — ARMES : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.*

GUILLAUME III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

SOPHIE-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, marié 21 mai 1825 à

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, née 5 août 1828, reine de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse.

Digitized by Google

PORTUGAL.

Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — ARMES : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

LOUIS Ier Philippe de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 31 octobre 1838, roi de Portugal 11 novembre 1861, marié 27 novembre 1862 à

MARIE-Pie, fille de Victor-Emmanuel, roi d'Italie, dont :

1° *Charles*-Ferdinand, duc de Bragance, né 28 septembre 1863.

2° *Alphonse*-Henri-Napoléon, né 31 juillet 1865.

Frère et sœurs du roi.

I. *Auguste*-Marie-Fernand, né 4 novembre 1847.

II. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, mariée 12 mai 1859 au prince Georges, fils du roi de Saxe.

III. *Antonia*, née 17 février 1845, mariée 12 septembre 1861 au prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, marié 9 avril 1836 à la reine Doña Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tantes.

I. *Miguel*-Marie-Évariste, né 26 octobre 1802, déclaré roi par les trois États 25 juin 1828, ayant renoncé au trône par la convention d'Évoramonte du 25 mai 1834, décédé 14 novembre 1866; marié 25 septembre 1851 à

Adélaïde-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Marie-*Joséphine*-Béatrix-Jeanne-Eulalie, née 19 mars 1857.

5° *Aldegonde*-Marie-Françoise-d'Assise, née 10 novembre 1858.

6° Marie-*Anne*, née 13 juillet 1861.

7° Marie-Antoine, née 28 novembre 1862.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* ESPAGNE).

III. Isabelle-Marie, née 4 juillet 1801, régente du Portugal du 10 mars 1826 au 26 février 1828.

PRUSSE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Evangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

GUILLAUME Ier Frédéric-Louis, roi de Prusse 2 janvier 1861, né 22 mars 1797, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-AUGUSTE-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, prince royal, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

a. Frédéric-Guillaume-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.

b. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 juillet 1862.

c. Victoria-Élisabeth-Auguste-Charlotte, née 24 juillet 1860.

d. N..., née 12 avril 1866.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée au grand-duc de Bade.

Frères et sœurs du roi.

I. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. Marie-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

b. Élisabeth-Anne, née 8 février 1857.

c. Louise-Marguerite-*Agnès*, née 25 juillet 1860.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld, divorcée le 6 mars 1861.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse-Cassel.

II. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842, mariée 10 décembre 1865 au duc de Mecklenbourg-Schwerin.

III. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

IV. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Belle-sœur du roi.

Élisabeth, reine douairière, née princesse de Bavière 13 novembre 1801, mariée 29 novembre 1823 à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, veuve 2 janvier 1861.

Cousins et cousines du roi.

(*Fils de* Louis-*Frédéric-Charles*, *né* 5 *octobre* 1773, *décédé* 29 *juin* 1841, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline*, *fille de Frédéric II*, *duc de Mecklenbourg-Strélitz* :)

Frédéric-*Guillaume-Louis*, *né* 30 *octobre* 1794, *marié* 21 *novembre* 1817 *à*

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799, veuve 23 juillet 1863, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, blessé à Sadowa et décédé en août 1866.

2° Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826, colonel des gardes du corps.

(*Enfants de Frédéric*-Guillaume-*Charles*, *né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804 *à Amélie*-Marie-Anne *de Hesse-Hombourg*, *décédé* 29 *septembre* 1851) :

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Barnim.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 à Charles, prince de Hesse.

III. *Marie*, reine douairière de Bavière.

RUSSIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

ALEXANDRE II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année

Marie, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Alexandre*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 10 mars 1845, marié 9 novembre 1866 à la princesse Dagmar, fille du roi de Danemark.

2° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

3° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.

4° *Serge*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.

5° *Paul*-Alexandrowitsch, né 3 octobre 1860.

6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à
Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.

2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.

3° *Dimitri*-Constantinowitsch, né 13 juin 1860.

4° *Wiatcheslaw* - Constantinowitsch, né 8 juillet 1862.

5° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851.

6° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à
Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

1° *Nicolas*-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.

2° *Pierre*-Nicolaewitsch, né 12 janvier 1864.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade, dont :

commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commençait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

1° *Nicolas*-Michaelowitsch, né 26 avril 1859.

2° *Michel*-Michaelowitsch, né 16 octobre 1861.

3° *Georges*-Michaelowitsch, né en 1863.

4° *Alexandre*-Michaelowitsch, né en mai 1866.

5° *Anastasie*-Michaelowna, née 28 juillet 1860.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au roi de Wurtemberg.

Tante.

Hélène-Paulowna, ci-devant *Charlotte* de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, mariée 19 février 1824 à Michel-Paulowitsch, grand-duc; veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 au duc de Mecklenbourg-Strélitz.

SAXE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — Armes : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ERNESTINE (luthérienne).

I. SAXE-WEIMAR-EISENACH.

(Grand-duc 4 avril 1815.)

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, né 24 juin 1818, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824, sœur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, dont :

1° *Charles-Auguste*, né 31 juillet 1844.

2° *Marie*-Anne-Sophie-Élisabeth, née 29 mars 1851.

3° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée, née 28 février 1854.

Sœurs.

I. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, mariée au prince Charles, frère du roi de Prusse.

II. Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, mariée au roi de Prusse.

Cousins et cousine du grand-duc.

(*Enfants de* Bernard, *duc de Saxe-Weimar, né* 30 *mai* 1792, *marié* 30 *mai* 1816, *à* Ida, *princesse de Saxe-Meiningen, veuf* 4 *avril* 1852, *décédé* 31 *juillet* 1862 :)

I. Guillaume-Auguste-*Édouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement en 1851 à

Augusta Gordon Lennox, fille du duc de Richmond.

II. *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825, colonel au service de Wurtemberg, marié 17 juin 1851 à

Augusta-Wilhelmine-Henriette, fille du roi de Wurtemberg, née 4 octobre 1826, dont :

1° *Guillaume*-Charles-Bernard, né 31 décembre 1853.

2° *Bernard*-Guillaume-Georges, né 10 octobre 1855.

3° *Alexandre*-Guillaume-Bernard, né 22 juin 1857.

4° *Ernest*-Charles-Guillaume, né 9 août 1859.

5° *Pauline*-Ida-Marie-Olga, née 25 juillet 1852.

III. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieutenant au service de l'Autriche.

IV. *Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, mariée 19 mai 1853 à *Henri*, prince des Pays-Bas.

II. SAXE-MEININGEN.

GEORGES, duc de Saxe-Meiningen par l'abdication de son père en septembre 1866, né 2 avril 1826, marié 18 mai 1850 à Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, nièce du roi de Prusse; veuf 30 mars 1855; remariée 28 octobre 1858 à

FÉODORA de Hohenlohe-Langenbourg.

Du premier lit :

1° *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-Georges, prince héritier, né 1er avril 1851.

2° *Marie*-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

Du second lit :

3° *Ernest*-Bernard-Victor-Georges, né 7 septembre 1859.

4° *Frédéric*, né 12 octobre 1862.

Sœur.

Augusta, née 6 août 1843, mariée au prince de Saxe-Altenbourg.

Père et mère.

Bernard-Éric-Freund, duc de Saxe-Meiningen, né 17 décembre 1800, marié 23 mars 1825 à

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de Guillaume II, électeur de Hesse.

III. SAXE-ALTENBOURG.

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, né 16 septembre 1826, duc 3 août 1853, marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès* d'Anhalt-Dessau, née 24 juin 1824, dont :

Marie, née 2 août 1854.

Frère.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexis-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 octobre 1829, marié 15 octobre 1862 à

Augusta, sœur du duc de Saxe-Meiningen, dont :

1° Marie-Anne, née 14 mars 1864.

2° *Élisabeth*-Auguste-Marie-Agnès, née 25 janvier 1865.

Oncles.

I. Joseph-Frédéric-Ernest-Georges-Charles, né 27 août 1779, marié 24 avril 1817 à *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis, duc de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1848, dont :

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine, née 14 avril 1818, mariée à Georges V, ex-roi de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée au grand-duc d'Oldenbourg.

4° *Alexandrine*, née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

II. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-Georges, né 4 octobre 1801.

III. Édouard-*Charles-Guillaume-Chrétien*, *né* 3 *juillet* 1804, *marié* 25 *juillet* 1835 *à* Amélie *de Hohenzollern-Sigmaringen*, *veuf* 14 *janvier* 1841, *remarié* 8 *mars* 1842 *à*

Louise-Caroline, princesse de Reuss-Greitz, née 3 décembre 1822, veuve 16 mai 1852.

Du premier lit :

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, mariée au duc de Dalécarlie (*voyez* SUÈDE).

2° *Antoinette*, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à *Frédéric*, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Du second lit :

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-Georges-Frédéric, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Élisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

IV. SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, né 21 juin 1818, duc de Saxe-Cobourg-Gotha 9 janvier 1844, marié 3 mai 1842 à

ALEXANDRINE-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille du grand-duc de Bade.

Oncles.

I. Ferdinand-*Georges-Auguste*, *né* 28 *mars* 1785, *marié* 2 *janvier* 1816 *à Marie*-Antoinette, *princesse de Kohary*, *née* 2 *juillet* 1797, *veuve* 27 *août* 1851, *dont :*

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, roi de Portugal.

2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, major général au service de Saxe, marié 20 avril 1843 à

Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 janvier 1817, fille du roi Louis-Philippe (*voyez* FRANCE), dont :

a. Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, lieutenant au 6e cuirassiers autrichien, né 28 mars 1844.

b. Louis-*Auguste*-Marie-Eudes, né 9 août 1845, marié en décembre 1864 à Léopoldine, fille de l'empereur du Brésil.

c. *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 21 février 1861.

d. Marie-Adélaïde-Amélie-*Clotilde*, née 8 juillet 1846, mariée 12 mai 1864 à l'archiduc Joseph.

e. Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, née 23 octobre 1848.

3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824, major général en retraite, marié 23 avril 1861 à Constance Geiger, née baronne de Ruttenstein.

II. *Léopold*-Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges.

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832, marié 12 mai 1859 à

Marie-Anne, infante de Portugal, née 21 juillet 1843, dont :

1° Frédéric-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né en juin 1865.

2° *Mathilde*-Marie-Auguste, née 19 mars 1863.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

4° *Sophie*, née 15 mars 1845, mariée 11 février 1865 à Charles-Théodore, duc en Bavière.

Sœur germaine du roi.

Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

SUÈDE ET NORVÉGE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Maison Bernadotte 5 février 1818. — ARMES : *parti, au* 1 *d'azur, à trois couronnes d'or*, qui est de SUÈDE ; *au* 2 *de gueules, au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même, emmanchée d'or*, qui est de NORVÉGE.

CHARLES XV Louis-Eugène, né 3 mai 1826, roi de Suède et de Norvége 8 juillet 1859, marié 19 juin 1850 à

LOUISE-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, princesse d'Orange, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

Frères et sœur du roi.

I. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau, dont :

1° Oscar-*Gustave*-Adolphe, duc de Wermeland, né 16 juin 1858.

2° Oscar-*Charles*-Auguste, duc de Gothie, né 15 novembre 1859.

3° *Oscar*-Charles-Guillaume, duc de Westrogothie, né 27 février 1861.

4° *Eugène*-Napoléon, duc de Néricie, né 1er août 1865.

II. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831, marié 14 avril 1864 à

Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836, cousine du duc de Saxe-Altenbourg.

III. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie de Beauharnais, reine douairière, fille du duc de Leuchtenberg ; née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823 à Oscar Ier, veuve 8 juillet 1859.

TURQUIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABD-UL-AZIZ-KHAN, sultan, né 9 février 1830, succède 25 juin 1861 à son frère, le sultan Abd-ul-Medjid.

Enfants.

1° Youssouf-Izzedin, effendi, né 9 octobre 1857.

2° Mahomed-Djemil-Eddin, né 20 novembre 1862.

WURTEMBERG.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — ARMES : *parti, au 1 d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2 d'or, à trois lions léopardés de sable.*

CHARLES-Frédéric-Alexandre, né 6 mars 1823, roi de Wurtemberg 25 juin 1864, marié 13 juillet 1846 à

OLGA-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, sœur d'Alexandre II, née 11 septembre 1822.

Sœurs.

(*Enfants du premier lit de Guillaume Ier et de Catherine de Russie :*)

I. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.

II. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

(*Enfants du second lit de Guillaume Ier et de Pauline de Wurtemberg :*)

III. *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

IV. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

PAULINE-Thérèse-Louise, reine douairière, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis, duc de Wurtemberg, mariée 15 avril 1820 à son cousin germain Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, veuve 25 juin 1864.

Cousins et cousine.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg* :)

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, lieutenant général au service de Wurtemberg, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Pour les branches ducale et comtale de WURTEMBERG, *voyez* l'Annuaire de 1866.

Pour les maisons de MODÈNE, PARME et TOSCANE, *voyez* l'Annuaire de 1860; pour celle des DEUX-SICILES, *voyez* l'Annuaire de 1861 ; pour celles de ANHALT, BRUNSWICK, HANOVRE, HESSE, MECKLENBOURG, NASSAU, OLDENBOURG, *voyez* l'Annuaire de 1866.

CHANGEMENTS

SURVENUS DANS LES MAISONS SOUVERAINES

PAR DÉCÈS, ETC.,

depuis l'édition de 1866.

ANHALT (*Ann.* de 1866, p. 2). — Le prince Georges, frère du duc régnant, est mort le 26 octobre 1865. Le prince Frédéric, second frère du duc, était mort le 5 décembre 1864. La princesse Bathilde, fille du prince Frédéric, a épousé, le 30 mai 1862, le prince Guillaume de Schaumbourg-Lippe. Il ne reste plus d'autres représentants mâles de la maison que le duc régnant d'Anhalt-Dessau, ses quatre fils et son plus jeune frère, marié morganatiquement.

AUTRICHE. — L'archiduchesse Élisabeth, fille de l'archiduc Joseph, née 18 mars 1865, est morte le 7 janvier 1866.

BELGIQUE. — Le roi Léopold Ier est mort le 10 décembre 1865.

BOURBONS. — La reine Marie-Amélie est décédée le 24 mars 1866. Le prince de Condé est mort le 24 mai 1866.

HANOVRE (*Ann.* de 1866, page 20). — Le Hanovre est annexé à la Prusse le 20 septembre 1866.

HESSE (*Ann.* de 1866, page 20). — Par la mort du landgrave de Hesse-Hombourg en mars 1866, il ne restait plus que deux lignes : celle de la Hesse-Électorale, dont les États ont été annexés à la Prusse en septembre 1866, et celle de la Hesse grand'ducale, résidant à Darmstadt.

ITALIE. — Othon, duc de Montferrat, troisième fils du roi, est mort le 2 janvier 1866.

NASSAU. — Le duché de Nassau est annexé à la Prusse en septembre 1866.

OLDENBOURG. — La princesse Catherine, fille du cousin germain du grand-duc, est décédée en juin 1866.

PAPE ET CARDINAUX. — Le cardinal Antoine Tosti, doyen de l'ordre des prêtres, est décédé le 20 mars 1866; les cardinaux Szcitowski et Ciacchi sont morts le 19 octobre 1866 et le 19 décembre 1865.

PRUSSE. — Le prince Sigismond, troisième fils du roi, est mort en juin 1866.

BONAPARTE.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. Des quatre frères de l'empereur Napoléon Ier, l'aîné, le roi Joseph, n'a pas laissé de fils; Lucien, prince de Canino, est l'auteur de la branche, aujourd'hui l'aînée, rapportée ci-après; Louis, roi de Hollande, est le père de l'empereur Napoléon III; Jérôme, roi de Westphalie, a laissé de son premier lit un fils qui ne fait point partie de la maison impériale, et qui figure plus loin. — ARMES anciennes : *de gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même.*

Voir, pour les membres de la famille impériale, page 1.

Les fils des frères et sœurs de l'empereur Napoléon Ier qui ne font pas partie de la famille impériale portent les titres de prince et d'altesse avec leur nom de famille. A la seconde génération, les fils aînés seuls portent les titres de prince et d'altesse; les autres n'ont que le titre de prince.

Les filles des princes parents de l'Empereur jouissent jusqu'à leur mariage du titre de princesse; mais lorsqu'elles sont mariées, elles portent le nom seul et les titres de leurs maris, à moins de décision spéciale contraire. Les princesses de la famille de l'Empereur mariées à des particuliers français ou étrangers n'ont d'autre rang à la cour que celui de leurs maris. (Voir l'Annuaire de 1856, page 368.)

BRANCHE AINÉE.

Lucien-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 novembre 1828, protonotaire apostolique, titré *altesse* comme aîné des petits-fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino (frère cadet de l'empereur Napoléon Ier).

Frère et sœurs.

I. *Napoléon*-Jacques-Grégoire-Philippe, né 5 février 1839, capitaine au service de France dans la légion étrangère, marié 26 novembre 1859 à Marie-Christine, princesse Ruspoli, née 25 juillet 1842.

II. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née 5 juin 1830, mariée 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine.

III. *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née 4 mars 1832, mariée 4 octobre 1848 au comte *Pierre* Primoli.

IV. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née 18 mars 1835, mariée 2 mars 1851 au comte *Paul* de Campello.

V. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née 9 novembre 1836, mariée 2 février 1856 au prince *Placide* Gabrielli.

Oncles et tantes.

I. Louis-*Lucien* Bonaparte, né 4 janvier 1813, sénateur 31 décembre 1852; G.C.✲, titré *altesse* comme neveu de Napoléon Ier.

II. *Pierre*-Napoléon Bonaparte, né 12 septembre 1815; titré *altesse*.

III. *Antoine* Bonaparte, titré *altesse*, né 31 octobre 1816, marié 9 juillet 1839 à Caroline Cardinali, fille d'un avocat de Lucques.

IV. *Lætitia*, née 1er décembre 1804, mariée à Thomas Wyse, ambassadeur d'Angleterre à Athènes, veuve 15 avril 1862.

V. Alexandrine-*Marie*, née 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino, veuve en 1858.

VI. *Constance* Bonaparte, née 30 janvier 1823, abbesse au Sacré-Cœur de Rome.

BRANCHE CADETTE NON PRINCIÈRE.

Jérôme Bonaparte, fils du prince *Jérôme*, né à Baltimore 6 juillet 1805, marié 9 mai 1829 à Susanne Williams, dont :

Jérôme-Napoléon, ✲, né en 1830, chef d'escadron.

Mère.

Élisabeth Patterson, née en 1780, mariée le 24 décembre 1803.

Nièce de l'empereur Napoléon Ier.

Napoléone-*Élisa* Bacciochi, née 13 juin 1806, fille de la princesse Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier, et du prince Félix Bacciochi, mariée au comte Camerata; titrée *altesse* et *princesse Bacciochi*.

MURAT.

BRANCHE PRINCIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1855. — ARMES : *coupé, au* 1 *parti d'or, au cheval cabré de sable, et d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir; au* 2 *d'or, à trois jambes, aboutées et placées en pairle de carnation;* sur le tout, *d'azur, à l'aigle d'or, couronnée et empiétant un foudre du même, et à la couronne fermée d'or, brochant sur le* 1 *et le* 2 *partis.*

Napoléon-*Lucien*-Charles Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de la princesse Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon Ier, né à Milan 16 mai 1803, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire de France à Turin, G.C. ✻, titré *altesse*, marié en 1827 à

Caroline-Georgina Fraser, née 13 avril 1810, titrée *altesse* comme nièce par son mari de Napoléon Ier, dont :

1° *Caroline*, née en 1830, mariée en juin 1850 au baron de Chassiron.

2° *Joachim*-Napoléon Murat, lieutenant-colonel des guides, O. ✻, titré *altesse*, né en 1831, marié 23 mars 1854 à

Malcy-Louise-Caroline Berthier, fille du prince de Wagram, sénateur, dont :

a. Joachim-Napoléon, né 28 février 1856.

b. Caroline-Zénaïde, née 23 janvier 1855.

c. Anne-Napoléone-Caroline, née 21 avril 1863.

3° *Achille* Murat, né 2 janvier 1847.

4° *Louis-Napoléon* Murat, né 22 décembre 1851.

5° *Anna*, née 3 janvier 1841, mariée 18 décembre 1865 à Antoine de Noailles, duc de Mouchy.

Sœur.

Louise-Julie-Caroline Murat, née 22 mars 1805, mariée 15 octobre 1825 au comte Jules Rasponi, à Ravenne.

Veuve du frère aîné.

Caroline Dudley, petite-nièce de Washington, mariée 30 juillet 1826 à Napoléon-*Achille* Murat, veuve sans enfants 15 avril 1847.

ÉTAT ACTUEL

DES

FAMILLES DUCALES OU PRINCIÈRES

DE FRANCE.

Pour le précis historique du titre ducal, *voyez* l'Annuaire de 1854, page 73, et celui de 1860, page 62.

Pour la liste générale de tous les titres de duc ayant existé depuis 1789, *voyez* l'Annuaire de 1866, page 55.

Le chapitre actuel contient toutes les maisons dont les titres de duc ou de prince sont réguliers. Si quelques-unes ne s'y trouvent point, quoiqu'elles soient connues dans le monde, ou même qu'elles soient inscrites dans les listes officielles des hauts fonctionnaires et dans l'*Almanach impérial* avec un titre ducal ou princier, c'est qu'elles n'en ont jamais été régulièrement investies par le souverain, ou qu'elles le portent en vertu d'une collation étrangère qui n'a point été confirmée en France. Ainsi le général de Saint-Simon, qui n'était encore que marquis sur les registres authentiques de la pairie le 22 février 1848, à la veille de l'abolition des titres, s'est réveillé duc on ne sait comment le 23 janvier 1852, lorsqu'il a été appelé au Sénat. Il ne pouvait invoquer qu'une parenté douteuse, ou du moins collatérale et fort éloignée, avec la branche ducale de Saint-Simon, dont l'auteur des célèbres Mémoires a été un des derniers rejetons. Ces approbations tacites, ces autorisations muettes, importantes sans doute lorsqu'elles émanent du chef de l'Etat, ne sauraient constituer une investiture régulière, et l'*Annuaire de la noblesse* ne se croit pas en droit de les considérer comme telles, surtout quand il s'agit d'un titre aussi éminent que celui de duc.

Les maisons ont été classées, autant que possible, dans l'ordre alphabétique de leur dénomination ducale, pour faciliter les recherches. Il y a cependant une remarque à faire. C'est que sous l'empire de la loi du 11 germinal an XI, un nom de famille ne peut être modifié sans l'accomplissement préalable des formalités d'une demande de concession. Ce principe inattaquable a été solennellement reconnu dans le procès relatif au titre de duc de Montmo-

rency, qui ne devra passer de mâle en mâle que par ordre de primogéniture. C'est donc à tort que dans la plupart des maisons devenues ducales depuis 1806, tous les rejetons, même les femmes, ont ajouté à leur dénomination ancienne et patronymique la désignation qui a été affectée au nouveau titre et qui aurait dû rester la propriété exclusive du chef de la famille, comme ceux d'Albuféra (Suchet), de Bassano (Maret), de Massa (Regnier), de Montebello (Lannes). La maison de Champagny, dont le chef et son fils aîné portent seuls les titres de duc et de marquis de Cadore, offre l'exemple presque unique d'une discrétion d'autant plus louable qu'elle est en contradiction avec l'usage général. Les fils puînés du duc de Cadore, ministre et sénateur du premier Empire, ne se sont jamais qualifiés que comtes de Champagny.

Quelques maisons, qui ont plusieurs titres de duc, sont restées naturellement placées à leur nom de famille, comme celle d'Albert, qui est alternativement titrée de Luynes et de Chevreuse d'une génération à l'autre, usage complétement en désaccord avec la loi du 11 germinal an XI.

ABRANTÈS (Junot).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 89. — Andoche Junot, créé duc d'Abrantès en 1808.

Marie-Louise-Léonie Lepic, duchesse d'Abrantès, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Clotilde, mariée 10 janvier 1853 à Adolphe Junot, duc d'Abrantès, veuf 6 juin 1847 de Marie-Céline-Élise Lepic, blessé mortellement à Solferino le 24 juin 1859, décédé le 19 juillet suivant.

Du premier lit :

Jeanne Junot d'Abrantès, née le 22 mai 1847.

Du second lit :

Marguerite Junot d'Abrantès, née le 25 janvier 1856.

Sœurs du dernier duc.

I. Joséphine Junot d'Abrantès, née 5 janvier 1802, mariée en novembre 1841 à James Amet.

II. Constance Junot d'Abrantès, née 12 mai 1803, mariée en 1828 à Antoine Aubert, ancien garde du corps, et connue dans le monde littéraire sous le nom de *Constance Aubert*.

ALBERT

(Ducs de Luynes et de Chevreuse).

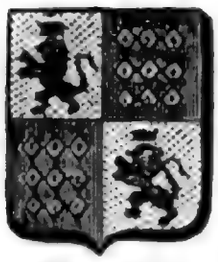

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415. — Érections : duché-pairie de Luynes, 1619; de Chaulnes, 1621; de Chevreuse, 1677; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes, 1619-1621; deux maréchaux de France, Honoré, duc de Chaulnes, 1617-1649, Louis-Auguste, duc de Chaulnes, 1741-1744; quatre lieutenants généraux; des officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, au lion couronné de gueules,* qui est d'Albert; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à neuf macles d'or,* qui est de Rohan.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chevreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 à *Adèle*-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse; décédée 26 juillet 1861.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, zouave pontifical, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

ALBUFÉRA (Suchet).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 123. — Louis-Gabriel Suchet, originaire de Lyon, maréchal de France 8 juillet 1811, duc d'Albuféra 24 janvier 1812, pair de France 4 juin 1814.

Digitized by Google

Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, ancien pair de France, membre du Corps législatif (Eure), ✻, né 23 mai 1813, marié 11 juin 1844 à *Malvina* Schickler, dont :

1° *Raoul* Suchet d'Albuféra, né 13 mai 1845.

2° *Isabelle* Suchet d'Albuféra, née en 1847.

3° *Marthe* Suchet d'Albuféra, née en février 1856.

Sœur du duc.

Louise Suchet d'Albuféra, mariée au comte Matthieu de la Redorte, ancien pair de France.

Mère.

Honorine, duchesse douairière d'Albuféra, fille d'Antoine-Ignace, baron d'Antoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, et de Rose Clary, sœur de la reine de Suède ; mariée 16 novembre 1808 à Louis-Gabriel Suchet, maréchal duc d'Albuféra ; veuve 3 janvier 1826.

ARENBERG.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre ; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576 ; ducs de l'Empire 9 juin 1644 ; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — ARMES : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

BRANCHE FRANÇAISE.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, oncle du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord ; veuf 21 septembre 1842, remarié 19 juin 1860 à

Caroline-Léopoldine-Jeanne, fille d'Aloys, prince de Kaunitz, et veuve du comte de Stahrenberg.

Du premier lit :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837, entré au service d'Autriche en avril 1859.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, née 15 novembre 1830, mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUDIFFRET-PASQUIER.

Pour la notice historique et les armes, *voir* l'Annuaire de 1864, page 57.

Duc : Edme-Armand-*Gaston* d'Audiffret, duc d'Audiffret-Pasquier, né le 20 octobre 1823, marié 5 juillet 1845 à

Marie-*Jenny* Fontenilliat, fille d'un ancien receveur général, dont :

1° Marie-*Denis*-Étienne-Hippolyte d'Audiffret-Pasquier, né 20 juillet 1856.

2° Marie-*Henriette* d'Audriffret-Pasquier, née 15 septembre 1854.

3° *Nicole*-Marie-Henriette-Camille, née 26 février 1858.

Frère.

Louis-*Henri* Prosper, comte d'Audriffret, né 1er juin 1826, capitaine adjudant-major aux guides.

Mère.

Gabrielle-*Zoé* Pasquier, fille d'Étienne-Augustin Pasquier, directeur général de l'administration des tabacs, mariée 27 décembre 1820 à *Florimond*-Louis, comte d'Audiffret, receveur général, veuve 4 décembre 1858.

Oncle.

(*Frère aîné du père.*)

Charles-Louis-*Gaston*, marquis d'Audriffret, sénateur, G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien président de la Cour des comptes et ancien pair de France, né le 10 octobre 1787, marié 14 janvier 1823 à

Marie-Pauline-*Lucile*, fille du baron Portal, pair de France, ancien ministre de la marine, dont :

1° Pierre-Marie-*Gustave*, comte d'Audiffret, né 21 mai 1827, marié 7 janvier 1856 à Isabelle Montané, fille de l'ancien député de la Gironde, dont :

1° Marie-*Gaston* d'Audiffret, né le 3 août 1858.

2° *Rose*-Marie-Micheline-Isidore, née le 29 novembre 1856.

2° *Amélie*-Marguerite d'Audiffret, mariée 27 décembre 1841 à Gustave, comte du Maisniel.

3° Pauline-*Claire* d'Audiffret, mariée 7 octobre 1851 à Hugues, comte de Coral.

AUERSTAEDT (Davout).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 94. — Berceau : Bourgogne. — Filiation authentique : Aymonin Davout, 1380. — Duc d'Auerstaedt, 2 juillet 1808, prince d'Eckmühl, 1809; pair de France, 4 mars 1819. Le titre de duc d'Auerstaedt, éteint le 13 août 1853, est rétabli par décret du 17 septembre 1864 en faveur du neveu du maréchal d'Eckmühl, qui suit :

Léopold-Claude-Étienne-Jules-Charles Davout, duc d'Auerstaedt, ✻, chef de bataillon de chasseurs à pied, né 9 août 1829.

Tante.

Louise-Aimée-Julie Leclerc, née 19 juin 1782, sœur du général en chef Leclerc, mort à Saint-Domingue en 1803; mariée 12 novembre 1801 à Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, veuve 1er juin 1823.

Cousines germaines.

I. Adèle-Napoléonie Davout, mariée 14 mars 1827 au comte Étienne de Cambacérès.

II. Louise-Adélaïde Davout, veuve 27 avril 1854 de François de Coulibœuf, comte de Blocqueville.

AUMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 92. — Berceau : Picardie. — Filiation : Jean Ier, chevalier croisé en 1248. — Titres : duc et pair d'Aumont 1665; le fils aîné, duc héréditaire de Villequier 1759; duc de Piennes à brevet. — Illustrations : un porte-oriflamme de France sous Charles VI;

deux maréchaux, Jean d'Aumont 1595, et Antoine d'Aumont 1669; six lieutenants généraux, deux maréchaux de camp; un évêque d'Avranches. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de* VILLEQUIER; *aux* 2 *et* 3 *de* MAZARIN; sur le tout : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même,* 4 *en chef et* 3 *en pointe, mal ordonnées,* qui est d'AUMONT.

Chef actuel : Louis-Marie-Joseph d'Aumont, duc d'Aumont et de Villequier, né à Paris 19 octobre 1809. (*Résidence :* le CAIRE, en Egypte).

Sœur.

Ambroisine-Mélanie-*Marie* d'Aumont, née en octobre 1810, mariée 18 novembre 1835 à Edmond-Charles-Andronic Poullain, comte de la Vincendière.

AVARAY (BÉSIADE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais vers 1650. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels; un ambassadeur; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820; un grand-croix de Saint-Louis, 1719; un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte. — Titres et dignités : pair de France 17 août 1815; duc 6 août 1817. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : VICIT ITER DURUM PIETAS.

Édouard de Bésiade, duc d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à

Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :

1° *Camille* de Bésiade, marquis d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à

Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :

a. Hubert, né 15 avril 1856; *b*. Élie, né en 1859.

2° *Antonie* de Bésiade d'Avaray, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric*, comte de Moustier.

Frère du duc.

Louis de Bésiade, comte d'Avaray, né 26 avril 1818.

BASSANO (Maret).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, G.O.✻, marié 25 octobre 1843 à

Pauline-Marie-Ghislaine Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français; dont :

1° Le marquis de Bassano, attaché à l'ambassade de France à Rome, né en 1845.

2° Marie-*Louise*-Claire-Ghislaine-Emmanuelle, mariée en juin 1864 au baron Edmond Van der Linden d'Hooghvorst, son cousin.

3° Marie de Bassano, née en 1847.

Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, marquis de Bassano, né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, mariée 23 juillet 1832 à Martin-Antoine-Louis-*Ernest* Lejeas, né 3 mars 1808.

III. Hortense-Eugénie-*Claire*, née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince du Saint-Empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière

héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — ARMES : *vairé d'or et de gueules.*

I.

Roger-Alexandre-Jean, duc de Bauffremont, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1850 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832.

Frère.

Paul-Antoine-Jean-Charles, chef d'escadron au 6e hussards, ✻, né 11 décembre 1827, marié 15 avril 1861 à

Marie-Henriette-*Valentine* Riquet de Caraman, née 15 février 1839, dont :

1° *Catherine*-Marie-Joséphine, née 8 janvier 1862.

2° N..., née en décembre 1864.

Mère.

Catherine-Isabelle, des princes Paterno-Moncada, née 2 février 1795, mariée 15 juin 1822 à Alphonse, duc de Bauffremont, veuve 10 mars 1860.

II.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, grand d'Espagne de première classe au titre de prince de Robecq, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Noémi d'Aubusson, petite-fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène* de Bauffremont-Courtenay, né 6 septembre 1843, marié 11 mars 1865 à

Marie-Christine-Osorio de Bourbon, duchesse d'Atrisio et marquise de Leganès, avec grandesse de première classe.

2° *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° *Marguerite*-Laurence-Anne-Blanche-Marie, née 3 avril 1850.

Sœur.

Élisabeth-Antoinette-Laurence-Félicité, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

BEAUHARNAIS.

(Ducs de Leuchtenberg.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 89, et celui de 1866, p. 69.

I. LEUCHTENBERG.

Nicolas-Maximilianowitsch Romanoffsky, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstaedt, né 4 août 1843, titré par ukase *altesse impériale*. (Résidence : Saint-Pétersbourg.)

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Maximilianowitsch, né 12 février 1847.

II. *Serge*-Maximilianowitsch, né 20 février 1849.

III. *Georges*-Maximilianowitsch, né 29 février 1852.

IV. Marie-Maximilianowna, née 16 octobre 1841, mariée 11 février 1863 au prince Guillaume de Bade.

V. Eugénie-Maximilianowna, née 1er avril 1845.

Mère.

Marie-Nicolaewna, fille aînée de Nicolas Ier, empereur de Russie, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

Tantes.

I. Joséphine, reine douairière de Suède.

II. Amélie, impératrice douairière du Brésil.

II. COMTES DES ROCHES-BARITAUD.

Cette branche s'est éteinte dans les mâles le 10 janvier 1819, par la mort de Claude, comte de Beauharnais, pair de France. Elle n'est plus représentée que par sa fille, qui suit.

Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée 7 novembre 1832 à Adrien-Hippolyte, marquis de Quiqueran-Beaujeu, veuve 22 août 1860.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783–1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du Saint-Empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — Armes : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Marc-René-Antoine-Victurnien, prince de Beauvau, ✻, né le 29 mars 1816, député au Corps législatif, marié en 1840 à *Marie* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, veuf 27 juillet 1862, dont :

1° *Jeanne*, née en 1848.

2° *Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852.

3° Louise, née 10 mars 1861.

Frère germain.

Étienne-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818, marié 13 août 1844 à

Berthe de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, général de division, veuve 17 décembre 1865, dont :

1° *Hélène*-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848.

2° *Blanche*-Marie de Beauvau, née 25 avril 1851.

3° *Renée* de Beauvau, née 20 avril 1855.

Sœurs consanguines.

I. Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

II. *Béatrix* de Beauvau, née en 1845, mariée 22 octobre 1864 au comte Horace de Choiseul-Praslin.

Mère.

Eugénie-Ludmille (Louise)-Alexandrine-Joséphine de Komar, mariée à Charles, prince de Beauvau, sénateur, veuve 15 mars 1864.

Oncle et tante.

I. Edmond-*Henri-Etienne-Victurnien de Beauvau-Craon*, *né* 13 *octobre* 1795, *marié* 5 *mai* 1825 *à*

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon*, veuve 21 juillet 1861, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon, née à Saint-Ouen le 19 juillet 1832.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1824 à Denys-Omer, vicomte Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNÉ (Perrin).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815–5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1826.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, né en 1827, ✲, ancien secrétaire d'ambassade, marié 4 novembre 1863 à

Marie-Louise-Jenny de Cossart d'Espiès, dont :

Marie, née 20 octobre 1864.

Frère et sœurs.

I. *Jules* Perrin, vicomte de Bellune, entré dans les ordres.

II. *Victorine*-Marie de Bellune, mariée 22 juin 1859 à René-Gédéon-César Anot de Maizière, capitaine d'état-major.

III. *Henriette*. — IV. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria da Penha de Lemos, duchesse douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur en 1852, veuve 2 décembre 1853.

BERGHES-SAINT-WINOCK.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — Armes : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.*

Eugène-Joseph, prince duc de Berghes, né 11 août 1822, fils d'Alphonse, duc de Berghes, pair de France, décédé en octobre 1864, et de Victorine, princesse de Broglie, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° *Pierre*-Eugène-Marie, né 7 juillet 1846.

2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Oncle et tante.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — Armes : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules.* Devise : Pro Deo, Pro Rege.

Bertrand-Louis-*Pierre*, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 mai 1852.

Sœurs germaines.

I. *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.

II. Marie-Auguste-*Yvonne*, née 2 janvier 1851.

Sœur consanguine.

III. N..., née en 1864.

Belle-mère et mère.

Alix-Laurence-Marie de Damas, mariée 28 juillet 1863 à Louis, duc de Blacas d'Aulps, veuf en premières noces de Marie de Pérusse, fille du duc des Cars, et décédé 10 février 1866.

Oncles du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas, né 5 novembre 1818.

III. François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, fille de feu Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

1° *Bertrand* de Blacas d'Aulps, né en 1852.

2° *Béatrix*-Henriette-Marie, née 7 juin 1850.

BROGLIE.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742; prince du Saint-Empire 28 mai 1759 (titre transmissible à tous les descendants mâles et femelles); pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1727, François-Marie 1734-1745, Victor-François 1759-1804, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du Saint-Empire, pair de France, ancien ministre, G.C. ✻, membre de l'Académie française, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-

Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et d'Anne-Louise-Germaine Necker (*madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert*, prince de Broglie, ✻, né 13 juin 1821, membre de l'Académie française, marié 19 juin 1845, veuf 28 novembre 1860 de *Pauline*-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Louis-Alphonse-*Victor*, né 30 octobre 1846.

b. Henri-*Amédée*, né 8 février 1849.

c. *François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851.

d. Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, lieutenant de vaisseau, ✻, né 18 juin 1834.

3° *Louise*, princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 au comte d'Haussonville, ancien député.

Sœur du duc.

Amélie, princesse de Broglie, veuve de Charles-Théodore, marquis de Moges.

Cousins du duc.

(*Enfants du prince Octave de Broglie, cousin germain du duc, né 11 novembre 1786, décédé 31 août 1865, et d'Armandine de Moges, décédée 7 novembre 1864* :)

I. Victor-*Auguste*, prince de Broglie, né 6 avril 1822, marié 13 mai 1851 à

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, dont :

1° *Henri*-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.

2° *Charles*-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.

3° *Georges*-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

4° Armandine-Marie-*Louise*, née 3 décembre 1864.

II. *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826; marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835, dont :

1° *Joseph*-Paul-Octave-Marie, né 11 avril 1861.

2° *Louis*-Antoine-Marie, né 17 mars 1862.

3° *Octave*-Édouard-Armand-Joseph, né 13 août 1863.

4° Augustin-Paul-Marie-Joseph, né 23 novembre 1864.

CAMBACÉRÈS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1858, p. 82. — Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, archichancelier de l'Empire en 1805; prince-duc de Parme en 1808. Étienne-Hubert, comte de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, 1802-25 octobre 1818; Marie-Jean-Pierre-Hubert, neveu des précédents, créé duc de Cambacérès 27 mai 1857. — ARMES : *d'or, au dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable et accompagné de trois losanges du même,* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

Marie-Jean-Pierre Hubert, duc de Cambacérès, né le 20 septembre 1798, pair de France 11 septembre 1835, sénateur 25 janvier 1852, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, G. O. ✲, marié 5 novembre 1818 à Louise-Anne-Alexandrine Thibon, fille d'un sous-gouverneur de la Banque.

Frère.

Étienne-Amand-Napoléon, comte de Cambacérès, né 1804; marié 14 mars 1827 à *Adèle*-Napoléonie Davout, dont :

Louis-Joseph-Napoléon de Cambacérès, né 22 août 1832, marié 14 octobre 1856 à la princesse *Bathilde* Bonaparte, née 26 novembre 1840; veuf 9 juin 1861, remarié 21 juillet 1864 à

Élise-Victorine-Marie-Anatole de Montesquiou Fezensac, fille du comte Thierry de Montesquiou Fezensac.

Du premier lit :

1° *Zénaïde,* née 4 août 1857; 2° *Léonie,* née en 1859.

CARS (PÉRUSSE DES).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse, chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — ARMES : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé.* (*Voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D.)

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, lieutenant général, G.O.✻, duc 30 mai 1825, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille du vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. *Louis* de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. *Marie*-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. *Antoinette*, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, dont :

a. *Auguste*, né 3 décembre 1848.

b. N..., né en 1862.

c. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

d. *Hélène*-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, veuve 9 septembre 1860, dont :

a. Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.

b et *c*. Deux autres enfants.

d. Jeanne, née en octobre 1860.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac-Mahon, neveu du maréchal, dont trois enfants.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

CASTRIES (LA CROIX DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Filiation : Guillaume de la Croix, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de

Castries, maréchal de France 1783-1801 ; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'azur, à la croix d'or.* — Devise : FIDÈLE A SON ROI ET A L'HONNEUR. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Charles-Auguste de la Croix, duc de Castries, né 16 avril 1838, lieutenant d'infanterie, marié 23 mai 1864, à

Iphigénie, fille du baron de Sina, dont :

N.... né en mars 1866, décédé à l'âge de quatre mois.

Sœurs du duc.

I. Élisabeth-Charlotte-Sophie, née 13 février, mariée 14 mars 1854 au duc de Magenta.

II. Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843, mariée 14 mai 1864 à Louis-Robert, comte de la Bonninière de Beaumont.

Mère.

Marie-Augusta d'Harcourt, mariée 23 avril 1833 à Armand de la Croix, comte de Castries, veuve 17 janvier 1862.

II. COMTE DE CASTRIES.

Gaspard-Marie de la Croix, comte de Castries, né en 1816, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-George, fille d'Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène-Charles-Marie, né 11 août 1841 ; 2° René, né 17 août 1842; 3° Charles, né 7 octobre 1844; 4° Jean, né 3 juillet 1847, élève de Saint-Cyr en 1866; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849; 6° Henri, né 19 décembre 1850; 7° Augustin, né 20 janvier 1852; 8° Robert, né 30 mars 1853; 9° François, né en 1859; 10° Marie-*Christine*, née 29 mars 1839, mariée 4 janvier 1862 à Alfred de Séguier; 11° Félicie, née 11 avril 1840; 12° Valentine, née 15 septembre 1848; 13° Marie, née 4 novembre 1861; 14° Geneviève, née 24 mars 1864.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, veuve de Xavier, marquis de Beaurepaire.

II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin.

Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

CAYLUS (Robert de Lignerac).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (Nompère de)

(Ducs de Cadore).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 166. — Auteur : noble Jean de Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801; ministre des relations extérieures; duc de Cadore 29 septembre 1809; sénateur en 1813; pair de France 4 juin 1814; décédé 3 juillet 1834. — Armes : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or.* (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix de Nompère de Champagny, duc de Cadore, ancien pair de France, né 12 janvier 1796, marié 18 mai 1824 à

Caroline-Élisabeth de Lagrange, fille d'un général, comte de l'Empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, ministre plénipotentiaire à Carlsruhe, ✻, né 15 septembre 1827, marié 7 mars 1854

à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie de Champagny, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François, prince Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830, mariée au baron Baude, premier secrétaire d'ambassade à Londres.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né 10 septembre 1804, marié à *Marie* Camus du Martroy, dont :

Blandine, mariée en décembre 1864 au comte Charles de la Forest Divonne.

II. *Napoléon*-Marie Nompère, comte de Champagny, député du Morbihan, marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, député des Côtes-du-Nord, chambellan honoraire de l'Empereur, ✻, né 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHATELLERAULT (Hamilton Douglas).

Malgré l'opposition formée devant le conseil d'État par le marquis d'Abercorn, vice-roi d'Irlande et chef actuel de la maison Hamilton, le titre de duc de Châtellerault a été rétabli en faveur du représentant de la maison Hamilton-Douglas, issue de la première seulement par les femmes (voyez plus loin, à la jurisprudence nobiliaire), par décret du 20 août 1864. L'*Annuaire* avait supprimé, depuis 1848, l'article des ducs de Châtellerault, parce que la possession de leur titre ne paraissait pas régulière; le décret confirmatif ci-dessus a donné raison à cette mesure.

William-*Alexander*-Louis-Stephen, marquis de Douglas et de Clydesdale, né 12 mars 1845.

Frère et sœur.

I. Charles-Georges-Archibald, né 20 mai 1847.

II. Mary-Victoria Douglas-Hamilton.

Mère.

Marie-Amélie-Élisabeth-Caroline, princesse de Bade, fille de Charles-Louis-Frédéric, prince de Bade, et de Stéphanie Beauharnais, mariée 23 février 1843 à William-Alexandre-Antony-Archibald Hamilton-Douglas, duc d'Hamilton, marquis de Douglas et de Clydesdale; veuve 15 juillet 1863.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— ARMES : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace*, comte de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, sous-lieutenant au 2e chasseurs à cheval, ✻, marié 22 octobre 1864 à

Béatrix de Beauvau, sœur consanguine du chef actuel.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée 18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pampara, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe*, née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda.

Oncle et tantes.

I. *Edgard*, comte de Choiseul-Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler; veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843, mariée en mai 1863 au vicomte de Mercy-Argenteau.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Choiseul-Praslin, mariée à *Charles*, marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Choiseul-Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né 4 août 1757, marié 2 mai 1780 à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

Albéric-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à

Marie d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né 15 mai 1779, marié : 1° à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Susanne, née en 1789, décédée 20 juin 1812; 2° à Catherine-Innocente de Rougé, née en 1782, veuve 22 mars 1846, décédée 26 avril 1847.*

Du premier lit :

1° *Ferry*-César-Corentin, vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1832 à Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie*-Louise-Antoinette de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair non enregistré 1572, enregistré 1775. — Illustrations : un maréchal 1747, un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi. — ARMES : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Gaspard-Louis-*Aimé*, duc de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa maison ; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

1° Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1843.

2° Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

Frères du duc.

I. Aimé-*Gaspard, vicomte de Clermont-Tonnerre, né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849,

remariée 11 novembre 1862 au comte de Charpin-Feugerolles.

Du premier lit :

1° *Aimé*-Georges-Henri, né 9 août 1846.

2° *Isabelle*, née en 1847.

II. *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, chef d'escadron d'état-major, O. ✻, marié 4 août 1856 à

Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

1° Charles-Henri, né 6 juin 1857.

2° Gabrielle-Louise-Eugénie, née 14 juillet 1860.

Cousins

(*oncles du duc à la mode de Bretagne*) :

I. *Gaspard*, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799, marié en 1857 à Marie Guyot, veuve en 1859; dont un fils.

(Pour les branches non ducales, *voyez* l'Annuaire de 1855, page 100.)

COIGNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 145. — Berceau : Normandie. — Filiation : depuis Thomas Guillotte, seigneur de Franquetot 1582. — Titres : comtes 1650, duc 1747, pair 1787. — Illustrations : François de Coigny, maréchal de France 1745; Henri de Coigny, lieutenant général 1780, maréchal de France 1816. — Maison éteinte dans les mâles le 2 mai 1865. — Armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.* (Voyez pl. BE.)

Henriette Dundas, duchesse de Coigny, fille unique de sir Hew-John Dalrymple-Hamilton, mariée 16 juin 1822 à Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, pair de France, général de brigade, chevalier de Saint-Louis; veuve 2 mai 1865; dont :

1° Jeanne-Henriette-*Louise* de Franquetot de Coigny, née en 1824, mariée en 1847 au vicomte John Dalrymple-Hamilton, membre de la chambre des communes.

2° *Georgina* de Franquetot de Coigny, née en 1826, mariée en 1850 à lord Newark.

CONÉGLIANO.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 138. — Famille : Jeannot de Moncey. — Titres : duc en 1809, pair 4 juin 1814. — Substitution de Duchesne de Gillevoisin à la pairie de son beau-père par lettres du 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent et tenant une épée du même.*

Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, duc de Conégliano, marié à Jeanne-Françoise-Hélène Jeannot de Moncey, fille du maréchal duc de Conégliano, née en 1790; veuf en décembre 1852, dont :

Claude-*Adrien*-Gustave Duchesne de Gillevoisin, marquis de Conégliano, député au Corps législatif, chambellan de l'Empereur, marié 9 mai 1857 à

Aimée-Félicité-Jenny Levavasseur, dont :

N..., née en 1858.

COSSÉ-BRISSAC.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — Armes : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Gabrielle-Anne-Timoléon *Roland* de Cossé, marquis de Brissac, né en 1844, marié 25 avril 1866 à Jeanne-Marie-Eugénie Say.

2° Pierre de Cossé, comte de Brissac, sous-lieutenant.

3° Artus de Cossé-Brissac.

Frère consanguin du duc.

Aimé-*Artus*-Maurice-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, chambellan de S. M. l'Impératrice, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy, marié 28 mai 1859 à

Alix-Marie de Walsh-Serrant, fille du duc de la Mothe-Houdancourt, dont :

1° Marie, née le 21 février 1860.

2° Louise-*Élisabeth*, née en juillet 1861.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle et tante du duc.

I. Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, ancien chef d'escadron, O.✻, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à *Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798; veuf 22 septembre 1860, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie de Cossé-Brissac, né en 1818, marié 25 avril 1851 à Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont :

a. *Louis*-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

b. Charles-Emmanuel-Timoléon, né en 1859.

c et *d*. Deux autres enfants, dont une fille nommée Henriette.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à Caroline-Joséphine-Marie du Boutet, dont :

a. Christian, né en 1854 ; *b*. Geneviève, née en 1855 ; *c*. Gabrielle.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° Marie-Auguste-Charlotte-*Clotilde*, veuve depuis 1845 du baron de Schilde, des Van de Werve.

5° Marie-*Berthe*, mariée 28 mai 1849 au comte Émile de Robien, veuve 19 juin 1861.

II. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née 16 avril 1796, veuve du comte de Marcieu.

Cousin du duc.

Charles-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve en 1830 du comte Frédéric de Mérode, dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron, dont :

1° Charles-Emmanuel-Timoléon, né en septembre 1859.

2° N..., né en 1862.

II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Artus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au *duc* de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers. — Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782 ; pair de France 17 août 1815 ;

duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202 ; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française ; trois lieutenants généraux. — Armes : *d'or, à cinq cotices d'azur.* — Devise : Fais ton devoir.

I.

Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, ancien pair de France, général de brigade, G.O.✻, né 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthène, marquis de Chanaleilles.

2° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à Charles, *duc* Pozzo di Borgo.

3° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

4° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, ancien pair de France, C.✻, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, veuf 2 juin 1863, dont :

1° *Léontine*, veuve de Jules, prince de Clermont-Tonnerre ; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, duchesse de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

(*Veuve de* Louis *de Crillon, dernier duc de Mahon, né en* 1801, *marié en* 1834, *décédé* 16 *septembre* 1841 :)

Joséphine Fischer, duchesse de Mahon, née en 1816, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy.

Du premier lit :

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, grande d'Espagne de première classe, née 12 avril 1838.

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

DALMATIE (Soult).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 166. — Origine : Jean-de-Dieu Soult, né en 1769, général de brigade en 1794, maréchal de France 19 mai 1804, duc de Dalmatie en 1807, créé pair 5 novembre 1827 et confirmé 13 août 1830; président du conseil des ministres 29 octobre 1840, *maréchal général* de France en septembre 1847. — Armes : *d'or, à l'écusson de gueules, chargé de trois têtes de léopard d'or,* qui est de Dalmatie; et au chef des ducs de l'Empire : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.* (Annuaire de 1847, pl. P.)

Marie-Jeanne-Louise Després, duchesse de Dalmatie, fille du général Després; mariée en 1839 à Napoléon-Hector Soult, duc de Dalmatie; veuve 31 décembre 1857, dont :

1° Brigitte-Jacqueline-Louise Soult de Dalmatie, mariée 9 juin 1863 à Athanase-Charles-François de Pechpeyrou-Comminges, vicomte de Guitaut;

2° Geneviève-Marie-Eulalie-Sophie Soult de Dalmatie.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836; majorat dissous le 16 février 1837. — Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Louis-Charles-Élie-Amanieu, duc Decazes et de Glucksberg, ancien chargé d'affaires, C. ✻, né en 1819, marié 3 août 1863 à

Séverine-Rosalie-Wilhelmine-Anne-Constance, fille du chevalier de Lowenthal, dont :

1° N..., né 30 avril 1864.

2° N..., née 11 avril 1865.

Frère et sœur.

I. *Stanislas* Decazes, né en 1823.

II. *Henriette*-Wilhelmine-Eugénie, mariée 19 avril 1845 à Léopold-Jacques-Alphonse Lefebvre (de Tournay).

Mère.

Égédie, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, pair de France, mariée 12 août 1818 à Élie, duc Decazes, G.✻, veuve 24 octobre 1860.

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras 1609; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés; ducs héréditaires de Duras 1689; pairs 1755; un chevalier de l'ordre de la Jarretière; cinq chevaliers des ordres du roi; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge : ducale 1691, éteinte en 1775; un lieutenant général; un chevalier des ordres du roi; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge, 1676-1702; Guy-Michel, comte de Lorge, 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac : ducs de Lorge en 1775; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

(*Fille d'*Amédée *de Durfort, dernier duc de Duras, décédé 3 août* 1838, *et de* Marie *de Kersaint, sa première femme*) :

Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein.

II. DUC DE LORGE.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à Adélaïde-Jeanne-*Aymardine* de Nicolaï, dont :

a. Guy, né en 1862; *b.* Olivier, né en juillet 1863; *c.* Léonie, née le 11 février 1859; *d.* Antoinette, née en septembre 1860; *e.* N..., née en août 1865.

2° Marie-Louis-*Augustin*, vicomte de Durfort-Civrac, né en 1840, marié 30 mai 1864 à

Anne-Marie-Eugénie de Montmorency-Luxembourg, dont : 1° N..., né 25 mai 1865; 2° N..., née en octobre 1866.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore*, mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, vicomte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise de Durfort-Civrac, mariée 22 janvier 1862 à *Georges*-Victor, prince de Croy.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont : 1° Émeric, né en 1842; 2° Gabrielle, née 29 février 1844; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née en 1846; 4° Louise, née en 1849.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles.

III. *Olivie*-Marie, mariée 1er juin 1825 à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Rochethulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.

V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons.

Digitized by Google

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, ancien député au Corps législatif, marié 17 mai 1853 à Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre, dont :

N..., née en 1854.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.

III. *Élisabeth* de Durfort de Civrac.

IV. *Henriette*, mariée à *Paul* Le Clerc, comte de Juigné, veuve 30 décembre 1863.

ELCHINGEN (Ney).

La Moskowa : *voyez* Elchingen (Ney).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769; général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen, chef d'escadron au 6e hussards, né à Paris en 1835, marié 9 août 1866 à Marguerite Heine, fille adoptive de Charles Heine et de Cécile Furtado.

Sœur.

Hélène-Louise Ney d'Elchingen, née à Paris en 1840, mariée en décembre 1860 à Nicolas, prince Bibesco.

Mère.

Marie-Joséphine, fille du comte Souham, née 20 décembre 1801, veuve du baron de Vatry; remariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri-*Edgar* Ney, prince de la Moskowa, général de division, sénateur, C. ✻, né 20 mars 1812, grand veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont :

Églé-*Napoléone*-Albine, mariée 27 mai 1852 au duc de Persigny, sénateur.

ESCLIGNAC (Preissac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac*, dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, O. ✻, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à

Géorgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 au marquis de Persan, dont : 1° *Boson*-Charles-Hippolyte-Timoléon Doublet de Persan, né 21 septembre 1846, volontaire au 8e hussards ; 2° *Guy*-Alexandre-Augustin-Xavier, né 30 décembre 1847 ; 3° Anne-*Henri*-Timoléon, né 10 novembre 1849.

FELTRE (Goyon).

La famille Clarke, venue d'Irlande en France avec les Stuarts, était représentée à la fin du siècle dernier par Henri Clarke, duc de Feltre, maréchal de France, né le 17 octobre 1765, ministre de la guerre de 1807 à 1814, mort le 28 octobre 1818. Ses deux fils, Edgard Clarke, duc de Feltre, pair de France, démissionnaire en 1832, mort le 29 mars 1852, et Alphonse Clarke, comte de Feltre, mort le 5 décembre 1850,

n'ont pas laissé de postérité; avec eux s'est éteinte la maison ducale de Feltre. Mais le maréchal avait eu d'un premier lit une fille, Henriette Clarke, mariée au duc de Montesquiou-Fezensac. De cette union naquirent trois enfants, dont la plus jeune épousa le général comte de Goyon et en a deux fils. C'est en faveur de l'aîné qu'a été rétabli le titre de duc de Feltre, par décret du mois de juillet 1864. — ARMES : *de gueules, à trois épées hautes et rangées d'argent, garnies d'or.*

Charles-Marie-Michel de Goyon, né 14 septembre 1844, créé duc de Feltre en juillet 1864, investi du titre à sa majorité, par lettres patentes du mois de septembre 1865.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.

2° Henri de Fitz-James, né en 1855.

3° Françoise de Fitz-James, née en 1853.

4° Marie de Fitz-James.

Frère et sœurs.

I. Gaston-Charles de Fitz-James, aspirant de marine, né 13 avril 1840.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Henri-*Charles*-François, comte de Fitz-James, né en 1801, veuf en octobre 1856 de Marie-Émilie-Charlotte-*Cécile* de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques*-Charles-Édouard, vicomte de Fitz-James, lieutenant aux guides, né en 1834, marié 26 avril 1866 à Marie-Madeleine-Adele, fille du comte Dulong de Rosnay.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né 1er février 1840, aspirant de marine.

4° Henri-*François*-Alfred, né en 1842.

GADAGNE (Galléan, duc de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1862, page 119. — Berceau : Vintimille et le Comtat-Venaissin. — Titres : marquis de Salernes par lettres patentes de Louis XIV en mars 1653; duc de Gadagne par bulle du 30 novembre 1669; confirmation du titre ducal par décret du 14 janvier 1862. — Armes : *d'argent, à la bande de sable, remplie d'or, accompagnée de deux roses de gueules.*

Louis-Charles-Henri de Galléan, duc de Gadagne, né 26 juin 1837, confirmé dans son titre ducal héréditaire le 14 janvier 1861.

Mère.

Mathilde-Augustine-Lydie Gentil de Saint-Alphonse, mariée à Auguste-Louis de Galléan, comte de Gadagne, veuve 12 août 1856.

GRAMONT

(Ducs de Gramont, de Guiche et de Lesparre).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789; alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre, et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. —

Titres : duc et pair de Gramont 1648 ; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, maréchal 1641-1678 ; Antoine, maréchal 1724-1725 ; des vice-rois, régents du royaume de Navarre ; des cardinaux ; des évêques ; des lieutenants généraux ; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France à la cour de Vienne, G.O.✻, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Léon-Philibert-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, colonel du 1er carabiniers, ✻, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845, mariée 29 mai 1866 au vicomte Frédéric de l'Aigle.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

3° Antonia-Marie-Joséphine-*Ida*, née 28 avril 1859.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, colonel au 47e de ligne, O.✻, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin, dont :

Antoine-Alfred-Armand-Xavier-Louis, né 20 avril 1861.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, née 5 octobre 1826, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, de la maison du chancelier du Prat.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud, comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, née 19 juin 1802, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France par l'hérédité 27 juillet 1825, ✻, marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Louise-Augustine-*Coralie* Durand, dont :

Antoine de Gramont-d'Aster, né 4 décembre 1846.

Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis Dadvisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

HARCOURT.

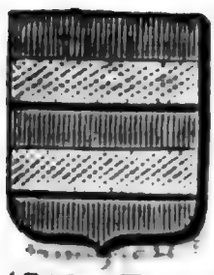

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie. — Tige : Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or*. La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or*.

I. HARCOURT-BEUVRON.

Charles-*François*-Marie, duc d'Harcourt, né en 1835, ancien officier de chasseurs à pied, marié 27 mai 1862 à

Marie-Thérèse-Caroline-Alénie de Mercy d'Argenteau, dont :

Henri d'Harcourt, né en 1864.

Frères et sœur.

I. *Louis*-Marie, marquis d'Harcourt.

II. Charles-Marie-*Pierre*, comte d'Harcourt, sous-lieutenant d'état-major, né 25 octobre 1842.

III. Ernestine-*Jeanne*-Marie d'Harcourt, mariée 15 avril 1864 à Henri de la Tour du Pin-Chambly de la Charce.

Aïeule du duc.

Aglaé Terray, née 17 avril 1788, mariée 14 avril 1804 à François-Eugène-Gabriel, duc d'Harcourt, pair de France; veuve le 2 mai 1865.

Oncles et tante.

I. Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 à

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse, dont :

Eugène d'Harcourt, né en 1858.

II. *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, O. ✻, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont :

Marie, née 31 mai 1854.

III. *Henriette*-Marie d'Harcourt, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Saint-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° Louis-*Bernard*, né en 1842, sous-lieutenant d'état-major;

2° Emmanuel d'Harcourt, né en 1844;

3° Amédée d'Harcourt, né en 1847;

4° Pauline d'Harcourt, mariée 24 octobre 1865 au vicomte Cléron d'Haussonville;

5° Marie d'Harcourt.

ISLY (Bugeaud).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 105. — Berceau : le Périgord. — Créations : maréchal de France 31 juillet 1843; duc d'Isly 16 septembre 1844.

Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, ancien lieutenant aux chasseurs à cheval de la garde, consul de France à Tiflis.

Sœurs du duc.

I. Léonie, mariée à N... Gasson, receveur général.

II. *Éléonore*, mariée 7 juillet 1846 à Henri-Louis Feray, général de division.

Duchesse douairière.

Élisabeth Jouffre-Lafaye, veuve 11 juin 1849 de Thomas-Robert Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France.

ISTRIE (Bessières).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 172.

Mathilde-Louise de Lagrange, duchesse d'Istrie, fille de feu Joseph, comte de Lagrange, lieutenant général et pair de France, mariée à Napoléon Bessières, duc d'Istrie, pair de France; veuve 21 juillet 1856.

MAGENTA (MAC-MAHON).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1857. — Famille d'origine irlandaise, établie en France au milieu du siècle dernier. — Illustrations : plusieurs officiers supérieurs, un savant distingué dans les sciences médicales. — Titres et créations : Charles-Laure de Mac-Mahon, pair de France 5 novembre 1827 ; Maurice de Mac-Mahon, sénateur 24 juin 1856 ; duc et maréchal de France 6 juin 1859. — ARMES : *d'argent, à trois lions léopardés de gueules, contournés* (alias *contre-passants*), *l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur ;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.* (Voyez pl. AY.)

Marie-Edme-Patrice-*Maurice* de Mac-Mahon, duc de Magenta, maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie, G.✻, né 13 juin 1808, marié 14 mars 1854 à

Élisabeth-Charlotte-Sophie de la Croix de Castries, née 13 février 1834, dont :

1° Patrice de Mac-Mahon, né en 1855.

2° Eugène de Mac-Mahon, né en 1857.

3° Emmanuel de Mac-Mahon, né en novembre 1859.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maillé 1096 ; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187 ; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650 ; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646 ; ducs héréditaires de Maillé 1784 ; pairs de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° Artus, né en 1856; 2° Foulques, né en 1859; 3° *Hélène*-Jeanne-Blanche, née 4 juillet 1846; 4° Louise-Marie-*Claude*, née 18 avril 1848; 5° *Renée*, née en 1851; 6° *Solange*, née en 1853; 7° N..., née en 1866.

Frère germain.

Armand-Urbain-Louis de Maillé de la Tour-Landry, comte de Maillé, né en 1816, marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° Alexandre-Armand-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né 7 janvier 1858.

2° N..., né en 1863, substitué aux titre et armes du duc de Plaisance.

3° N..., née 8 mai 1854.

(Pour la branche aînée non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 97.)

MALAKOFF (Pélissier).

Amable-Jean-Jacques Pélissier, né à Maromme le 6 novembre 1794, sortit de Saint-Cyr sous-lieutenant d'artillerie en 1815, fit la campagne de Morée en 1828, celle d'Alger, où il fut nommé chef d'escadron, en 1830, et revint à Paris au dépôt de la guerre. Envoyé de nouveau en Algérie, avec le grade de lieutenant-colonel, en 1839, maréchal de camp en 1846, général de division en 1851, commandant supérieur de l'armée de Crimée en 1855, il attaqua Malakoff le 18 juin, et emporta d'assaut la ville de Sébastopol le 8 septembre 1855. Créé maréchal de France quatre jours après, il fut envoyé en ambassade à Londres au mois d'avril 1858 et nommé grand chancelier de la Légion d'honneur. — Armes : *écartelé, au 1er d'azur, à l'épée en pal d'or; au 2e d'or, au palmier de sinople; au 3e d'or, au lion couronné de gueules; au 4e d'azur, à la croix grecque d'argent;* sur le tout : *d'argent, à la couronne murale de sable, portant sur son bandeau* Sévastopol, *et surmonté de trois pavillons anglais, français et sardes.*

Veuve du maréchal duc de Malakoff.

Marie-Isabelle-Sophie-André-Françoise de Paule-Valera-Alcala-Galiano, fille du marquis Valera y Viana de la Paniéga, mariée 12 octobre 1858 au maréchal duc de Malakoff; veuve 22 avril 1864, dont :

Louise-Eugénie Pélissier, née 5 mars 1860.

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en marquisat, sous le nom de Marmier, en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — Armes : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ✻, ancien député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858; remarié en septembre 1865 à Marguerite-Renée-Xavière de Moustier, dont :

N..., né en juillet 1866.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

MASSA (Regnier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — Armes : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-

Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tante.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, marquis de Massa, né en 1831, lieutenant aux guides.

II. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (Lannes de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — Armes : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, sénateur, ancien ambassadeur de France près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, G.✻, marié 10 juillet 1830 à Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810; veuf 14 octobre 1863, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean Lannes de Montebello, né 30 octobre 1835, lieutenant de vaisseau.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, capitaine au 3e tirailleurs algériens, marié 24 octobre 1865 à

Marie-Joséphine-Jeanne-Thérèse Otard de la Grange.

3° Jean-*Gustave*, né en 1838, secrétaire d'ambassade; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840, mariée 6 juillet 1865 à Alfred Verlé, fils du député.

Frères et sœur.

I. Alfred *Lannes, marquis de Montebello, marié* à mademoiselle Perier, veuve 20 juin 1861.

II. *Gustave*-Olivier Lannes, comte de Montebello, général de division, chambellan de l'Empereur, G.O.✻, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

Jean Lannes de Montebello, né en 1848.

III. Jules-*Ernest* Lannes, comte de Montebello, ✻, marié à une Anglaise, dont :

1° Gaston, lieutenant d'artillerie; 2° René, élève à Saint-Cyr en 1863; 3° Roger; 4° Marie; 5° Éveline; 6° madame Guillemin.

IV. La baronne de Monville.

MONTESQUIOU-FEZENSAC.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30 avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe-Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — ARMES : *parti, au 1er de gueules plein, au 2e d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite, commandeur de Saint-Louis, G.✻; duc 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette*, fille de Henri-Jacques-Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né 13 avril 1809, marié 5 janvier 1837, veuf 15 février 1846 de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen; décédé 6 avril 1864, dont :*

Philippe-André-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né 27 septembre 1843, marié 28 janvier 1865 à Susanne-Marie-Armande-Honorine Rosselin d'Ivry, dont :

N..., né 28 octobre 1865.

2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin*, comte de Goyon, sénateur et aide de camp de l'Empereur. (Le titre de duc de Feltre a été rétabli en 1864 en faveur de leur second fils.)

(Pour la branche d'Artagnan, non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 102.)

MONTMORENCY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1662; duché de Montmorency 1758; pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783; pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. —Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency en ligne masculine que les quatre branches ducales qui suivent. — Armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur.* — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent, au lion de gueules.*

I. MONTMORENCY.

(*Cousines germaines de Raoul, dernier duc de Montmorency* (*Montmorency*), *décédé le 18 août 1862; filles de Louis, prince de Montmorency et de Tancarville, et de Henriette de Bec-de-Lièvre*) :

I. Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née

17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre, veuve 20 octobre 1861.

II. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, veuve 14 juillet 1862.

II. LUXEMBOURG.

Charles-*Emmanuel-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, né* 27 *juin* 1774, *marié* 18 *novembre* 1847 *à*

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron; veuve 5 mars 1861.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Montmorency-Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Ernestine-Marie-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, mariée 21 mai 1859 à Félix, baron d'Hunolstein.

2° Anne-Marie-*Eugénie* de Montmorency, mariée 30 mai 1864 au vicomte de Durfort-Civrac.

Frère.

Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièce.

Charlotte de Montmorency, duchesse de Fernando-Luis, née en 1799, mariée en 1817 au marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

MORNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1864, p. 98. — Charles-Auguste-Louis-Joseph, né 22 octobre 1811, officier de cavalerie en 1832, député du Puy-de-Dôme en 1842, ministre de l'intérieur 2 décembre 1851-23 janvier 1852, président du Corps législatif en 1854, ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1856, créé duc de Morny 8 juillet 1862. — ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable; à la bordure componée d'or et d'azur de seize pièces; les compons d'azur chargés d'une aigle d'or de l'Empire; les compons d'or chargés d'un dauphin d'azur, crêté, barbé et oreillé de même,* qui est des Dauphins D'AUVERGNE.

Auguste-Charles-Louis-Valentin, duc de Morny, né en 1859.

Frère et sœurs.

I. Simon-André-Nicolas-Serge de Morny, né 26 novembre 1861.

II. Charlotte-Louise-Marie-Eugénie de Morny, filleule de l'Empereur et de l'Impératrice, née 19 janvier 1858.

III. Sophie-Mathilde-Adèle-Denise de Morny, née 26 mai 1863.

Mère.

Sophie, princesse Troubetzkoy, mariée 19 janvier 1857 au duc de Morny; veuve.

MORTEMART (ROCHECHOUART).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en 1256; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Mortemart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — Illustrations : deux cardinaux; sept chevaliers du Saint-Esprit; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — ARMES : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — Devise : ANTE MARE UNDÆ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, G. ✻, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié 26 mai 1810 à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Félicie-*Alix*-Victurnienne, mariée à *Edmond*, comte de Sainte-Aldegonde, veuve 23 avril 1848.

2° *Henriette*-Emma-Victurnienne, mariée 13 juillet 1835 à Alphonse, marquis d'Havrincourt, député.

3° *Cécile*, mariée en 1839 à Ernest, comte de Guébriant.

4° *Berthe*, mariée en 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alicia-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul*, duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, ✻, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde*, née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie*, née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde, petite-fille du duc de Mortemart, dont :

1° Arthur-Victurnien, né en 1856.

2° N..., né en septembre 1865.

3° N..., née en 1858.

4° N..., née en 1866.

II. Anne-Victurnien-*Louis*-Samuel de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

Anne-Victurnienne, née en 1848.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde*, mariée au duc d'Avaray.

IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence*, mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte*, comte de Pierre-de-Bernis.

LA MOSKOWA, *voyez* ELCHINGEN (NEY).

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — ARMES : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NOAILLES.

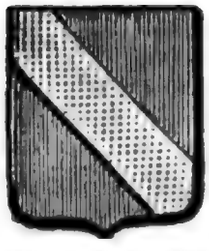

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814. — Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — ARMES : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, marié en 1823 à

Alicia-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé, dont :

a. *Paul*-Matthieu de Noailles, né 20 avril 1864.

b. Élisabeth, née en juillet 1865.

2° *Henri*-Emmanuel, marquis de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine-Juste-Léon-Marie de Noailles, duc de Mouchy, prince-duc de Poix, grand d'Espagne de première classe, né en 1841, marié 18 décembre 1865 à la princesse Anna Murat.

Tante.

Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, fils du comte Alexis et de Cécile de Boisgelin, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

1° *Alexis*, né 10 novembre 1853 ; 2° Amblard, né en 1854 ; 3° Olivier, né en 1857 ; 4° Cécile, née en 1856 ; 5° Geneviève, née en 1859.

Cousine et grand'tante.

Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis de Noailles et d'Anne-Louise de Noailles d'Ayen, née en 1790, mariée à Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, pair de France, veuve 13 août 1858.

OTRANTE.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 173. — Joseph Fouché, né près de Nantes en 1753, préfet des études chez les Oratoriens en 1789, député à la Convention en 1792, envoyé à Lyon après le siége de cette ville, ministre de la police en 1799, gouverneur d'Illyrie en 1812, ambassadeur à Dresde en 1816, mourut dans l'exil à Trieste le 26 décembre 1820, laissant trois fils.

Armand-Cyriaque-François Fouché, né 25 mars 1800, confirmé dans le titre de duc d'Otrante 30 mars 1864.

Frère et sœur.

I. Paul-Athanase Fouché, comte d'Otrante, né 25 juin 1801, chambellan et premier veneur du roi de Suède, veuf d'Adélaïde-Sophie, baronne de Stedingk, dont :

Gustave-Armand Fouché d'Otrante, né 17 juin 1840.

II. Joséphine Fouché d'Otrante, née 29 juin 1808, mariée au comte de Thermes.

Belle-sœur.

Élisabeth-Baptistine-*Fortunée* Collin de Sussy, mariée à Joseph-Étienne-Jean-Liberté Fouché, duc d'Otrante, frère aîné du chef actuel; veuve en 1863.

PADOUE (Arrighi).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808; sénateur 1852; décédé 21 mars 1853. — Armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée; aux 2e et 3e d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest-Louis-Henri-Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue, né 6 septembre 1814, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, G.C.✲, marié à

Élise-Françoise-Joséphine Honnorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

PERSIGNY (Fialin de).

Cette famille, dont le nom s'est écrit *Fralin*, *Fyalin*, Phialin et Fialin, est venue d'au delà des Alpes, au xve siècle, s'établir en Dauphiné, où elle posséda les seigneuries de Saint-Michel, Beauregard, la Roche, Saint-Martin, etc.

Au commencement du xviie siècle, une branche se fixa en Lyonnais par le mariage de noble Pierre Fialin avec Isabeau de Chiel, dame de Beaulieu et de Saint-Symphorien, héritière de sa maison, dont les armes sont : *d'or, à la bande de gueules, au lambel d'azur.*

Les descendants de ce seigneur de Beaulieu, après plusieurs générations, passèrent à dix lieues de là, en Forez, où on les voit figurer à différentes montres du ban et arrière-ban (1680-1700).

Le manoir de Persigny, dans la paroisse de Cremeaux, acquis par acte du 17 février 1749, avec les fiefs nobles des Reynauds, de Dalmès, de Severt et de Bois, par Antoine Fialin, est devenu le surnom du fils de celui-ci, qui l'a transmis à sa descendance. (*Les fiefs du Forez en* 1788, par M. d'Assier de Valenches, page 214, in-4°; Lyon, 1858.)

L'*Annuaire* de 1853 a reproduit (page 256) plusieurs extraits d'actes qui font connaître à différentes époques l'état des membres de cette famille, dont le nom, aussi intimement lié au rétablissement de l'Empire qu'à son gouvernement, a été rendu historique par son chef actuel :

Jean-Gilbert-*Victor* Fialin, duc de Persigny, élu représentant du peuple par les départements de la Loire et du Nord 1849; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Prusse 1850; ministre de l'intérieur 22 janvier 1852; sénateur 31 décembre même année; ambassadeur en Angleterre 1855; grand-croix de la Légion d'honneur 16 juin 1856; membre du conseil privé 1er février 1858; ambassadeur en Angleterre pour la seconde fois 1860; renommé ministre de l'intérieur 24 novembre 1860; créé duc héréditaire par décret du 9 septembre 1863 et lettres patentes du 7 novembre suivant; marié 27 mai 1852 à

Églé-Napoléone-Albine Ney de la Moskowa, fille de Joseph-Napoléon Ney, prince de la Moskowa, général de brigade, ancien pair de France, sénateur, et de Marie-Étienne-Albine Laffitte, dont il a :

1° *Jean*-Michel-Napoléon, né 15 mai 1855;

2° Napoléone-Albine-Églé-Marie-Madeleine-*Lyonnette*, née 13 octobre 1853;

3° *Marie*-Eugénie-Caroline-Victoria, née 15 janvier 1857;

4° *Marguerite*-Églé, née 1er janvier 1861.

ARMES : *Écartelé, aux 1er et 4e d'azur, semés d'aigles de l'Empire d'or*, qui est de concession impériale; *aux 2e et 3e d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles du champ*, qui est de FIALIN. (Voyez pl. BE.) — Supports : deux lions la tête dans un casque sommé d'une couronne ducale, et portant pour cimier un dauphin d'azur. — Devise : JE SERS.

PLAISANCE (LEBRUN).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, duc de Plaisance par succession de son oncle 21 janvier 1859; marié à

Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

Anne-Élisabeth-Jeanne, née en 1834, mariée au comte Armand de Maillé, dont le second fils est substitué au titre de duc de Plaisance.

Sœur.

Charlotte-Camille, née 11 mars 1820, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, ancien pair de France.

ARMES : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780; pair 4 juin 1814; prince du saint-empire romain 1820; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — ARMES : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.

3° *Yolande*, née en janvier 1845.

4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. Alphonse-*Armand-Charles-Georges-Marie, né 27 mars* 1826, *marié 5 juin* 1860 *à*

Jeanne-Émilie Mirès, veuve 30 juin 1863 (remariée 17 juillet 1865 à Gustave Rozan); du premier lit :

Jeanne de Polignac, née en 1861.

II. Charles-*Ludovic*-Marie, capitaine d'état-major, ✻, né 24 mars 1827.

III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, ancien général des confédérés aux États-Unis, né 6 février 1832.

IV. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Cousins et cousine.

I. Jules-*Antoine-Melchior, né 31 août* 1812, *marié 14 juin* 1847 *à* Clotilde-*Eléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre* 1856, *dont :*

1° *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.

2° *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.

II. Henri-*Marie-Armand, marquis de Polignac, marié 14 juin* 1846 *à Louise de Wolfframm, veuve 7 avril* 1865, *décédée 17 mai* 1865, *dont :*

Georges-Melchior-Louis, né en 1848.

III. *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, comte de Polignac, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine Lenormand de Morando, dont :

1° Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.

2° *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.

3° *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

IV. Gabrielle-Émilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822, mariée 16 décembre 1861 à James Farrel, écuyer.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, C. ✻, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à *Betsy* Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac, marié 29 août 1853 à Jessie*-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858; remariée en 1863.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert* Colas des Francs.

RICHELIEU.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, de la maison du Plessis en Poitou, transmissible aux hoirs mâles et femelles; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — ARMES : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-*Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié 16 juin 1845 à*

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, veuve en juillet 1862, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

RIVOLI (Masséna).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

André-Victor Masséna, prince d'Essling, né en 1832, petit-fils du maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling (décédé 4 avril 1817).

Frère et sœurs.

I. *Victor* Masséna, duc de Rivoli, député au Corps législatif, ✻, né en 1835.

II. Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, vicomte Reille, député.

III. *Marie* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée à Jules-Ernest Lescuyer d'Attainville, député du Var.

Mère.

Anne Debelle, grande maîtresse de la maison de l'Impératrice et fille d'un général de division; mariée 23 avril 1823 à François-*Victor* Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli.

LA ROCHEFOUCAULD

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758; accordé à la seconde branche en 1839; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison. — Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.* — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont :

1° *François*-Auguste-Ernest de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, O.✻, colonel du 8e cuirassiers, né 14 avril 1818, marié à

Radegonde-Euphrasie Bouvery, dont :

a. François-Alfred-Gaston, né 21 avril 1853.

b. Marie-François-Gabriel, né 27 septembre 1854.

c. Françoise-Marie-Marguerite, née 13 septembre 1857.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à *Isabelle* Nivière, dont :

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

c. Matthieu, né en 1860.

d. Antoine, né en 1863.

Frères et sœur du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à

Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :

Gui, né en janvier 1855.

II. Charles-*Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à

Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont :

Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844, mariée 16 septembre 1865 à Pietro Aldobrandini, prince de Sarsina.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre pléni-

potentiaire, C. ✻, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :

1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.

2° Aimery, né en septembre 1843.

V. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, G.O. ✻, général de division et sénateur.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à

Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :

1° Alexandre-Jules-François-Philippe, né 20 mars 1854.

2° N..., né en juin 1860.

3° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° *Jules*-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° *Jacqueline*-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

3° Solange, née en 1859.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld*, O. ✻, *né 15 mai 1801, marié en 1842 à Rosemonde de Busch; veuf en 1847, remarié en 1852 à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, attaché d'ambassade, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Augustin-Marie-Matthieu-*Stanislas* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à

Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont :

1° Sosthènes de la Rochefoucauld, né 4 août 1855.

2° Matthieu de la Rochefoucauld, né 28 janvier 1863.

Frère.

Marie-Charles-Gabriel-Sosthènes, comte de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à Yolande, sœur du duc de Polignac ; veuf 15 mars 1855 ; remarié 8 juillet 1862 à

Marie-Géorgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, princesse de Ligne, née 19 avril 1843.

Du premier lit :

1° Louis de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° Yolande de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

Du second lit :

3° Charles de la Rochefoucauld, né 7 mai 1863.

4° N..., née en septembre 1865.

Belle-mère du duc.

Henriette de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 du comte de Bourbon-Conti ; remariée 18 août 1841 à Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, veuf d'Elisabeth de Montmorency-Laval en 1834, décédé 5 octobre 1864.

(Pour les branches de Bayers et de Cousage, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 121.)

ROHAN-CHABOT.

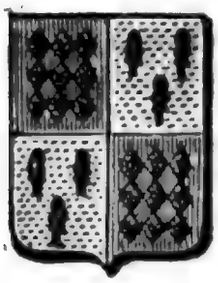

Pour la notice historique, voyez l'*Annuaire de* 1862, p. 109. — Berceau : le Poitou. — Filiation suivie : Guillaume Chabot en 1040, appelé fils de Pierre, qui lui-même était, d'après des titres de 1008, 1018, 1020 et 1030, le troisième enfant de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. — Principales charges, dignités et illustrations : Sebran Chabot, chevalier croisé en 1147; deux évêques de Limoges, Ithier Chabot en 1052, et Sebran Chabot en 1177; un grand écuyer et un grand amiral de France; un cardinal; un grand prieur de France (ordre de Saint-Jean de Jérusalem); un ambassadeur en 1532; un général en chef des armées de France; un ministre; des gouverneurs et lieutenants généraux de Bourgogne, de Normandie, d'Anjou, de Saintonge, d'Angoumois, d'Aunis, etc.; des sénéchaux héréditaires du duché de Bourgogne; des capitaines de cinquante, de soixante et de cent hommes d'armes; des chevaliers des ordres de Saint-Michel, de la Jarretière, du Saint-Esprit, etc.; des lieutenants généraux des armées du roi; des maréchaux de camp; six régiments du nom, deux de cavalerie, 1735 et 1744; deux de dragons, 1703 et 1706; deux d'infanterie, 1710 et 1738. — Titres : celui de *cousin du roi* pour tous les membres des deux sexes de la famille; duché-pairie de Rohan, renouvelé en décembre 1648, en faveur de Henri de Chabot, avec condition de prendre le nom et les armes de Rohan, conjointement avec ses propres nom et armes pour lui et ses descendants; duc de Chabot en 1775. — Armes : *écartelé, aux* 1er *et* 4e *de gueules, à neuf macles d'or,* qui est de Rohan; *aux* 2e *et* 3e *d'or, à trois chabots de gueules,* qui est de Chabot. — Devises : Concussus surgo; et : Potius mori quam foedari.

Alexandre-Louis-*Fernand* de Rohan-Chabot, né le 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830, marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à Octavie Rouillé de Boissy; veuf 25 février 1866, dont :

a. *Alain*-Charles-Louis de Rohan-Chabot, né 2 décembre 1844.

b. *Henri*-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. *Agnès*-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.

2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1828, marié 1er juin 1858 à *Augusta* Baudon de Mony, dont :

a. Auguste-Fernand, né 22 octobre 1859.

b. Pierre, né 15 août 1862.

c. Louise-Anne-Marie, née 30 décembre 1860.

d. N..., née en avril 1865.

3° Henri-Léonor, né 6 mars 1835, marié 3 juillet 1860 à Adèle-Berthe de Chabrol-Tournoelle, dont :

a. *Philippe*-Marie-Ferdinand, né 30 août 1861.

b. *Sébran*-Marie-Gaspard-Henri, né 27 février 1863.

c. N..., né en avril 1865.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° *Alexandrine*-Amélie-Marie, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839, mariée en mars 1865 à Arthur d'Anthoine, baron de Saint-Joseph.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de Rohan-Chabot, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy* de Rohan-Chabot, lieutenant au 2e spahis, né 8 juillet 1836.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, né 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie-Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833, mariée 27 décembre 1860 au comte Fernand de Villeneuve-Bargemont.

4° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

5° Anne-*Marie*-Josèphe-Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

Oncle à la mode de Bretagne du duc.

Louis-Guy.-Charles-Guillaume de Chabot, comte de Jarnac, vicomte de Chabot, maréchal de camp, né 26 octobre 1780, marié en 1809 à Isabella Fitz-Gérald, fille du duc de Leinster, dont il a :

1° Philippe-Ferdinand-Auguste de Chabot, comte de Jarnac, ancien secrétaire d'ambassade, marié 10 décembre 1844 à Géraldine-Augusta, sœur de lord Foley, nièce du duc de Leinster.

2° Olivia de Chabot, mariée au comte Jules de Lasteyrie.

ROVIGO (Savary).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né 26 novembre 1813, marié 12 août 1839 à Élisabeth Stamer, dont :

Marie de Rovigo, mariée en octobre 1866 à François-Nathaniel Burton, esquire.

Sœurs.

I. Hortense Savary de Rovigo, née 4 décembre 1802, mariée 29 janvier 1825 à Louis-*Frédéric*-Guillaume Soubeyran, né 17 décembre 1801.

II. Léontine, née 13 juillet 1804, mariée 10 septembre 1827 à Antonie Petit de l'Hérault, veuve 20 juillet 1838, remariée 24 mai 1843 à Edgard, marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure.

III. Marie-Charlotte, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde, née 12 juillet 1811, mariée 16 décembre 1833 à Casimir, baron Gosse de Serlay, né à Saint-Omer 10 juin 1783.

IV. Anne-Charlotte, née 15 août 1814, mariée 8 mars 1848 à François-Odon de Froidefond de Boulazac; décédée 18 août 1866.

SABRAN (Pontevès).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201, et celui de 1856, page 254. — Berceau : Provence. — Filiation : branche puînée de la maison d'Agoult. — Titres : comtes de Carces en mai 1551 et marquis de Buous en 1650, éteints; marquis de Pontevès-Gien en 1691; substitution 18 juillet 1828 aux titres et dignités du duc de Sabran, pair 4 juin 1814, duc 30 mai 1825. — Armes : *de gueules, au lion d'argent; parti de gueules, au pont maçonné de sable.*

Marc-Édouard de Pontevès, duc de Sabran, né 25 avril 1811, marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar*-Charles-Antoine de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839, marié 4 juin 1863 à *Marie*-Julie d'Albert de Luynes de Chevreuse, petite-fille du duc de Luynes; veuf 15 novembre 1865, dont :

Louise, née en novembre 1865.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte de Boignes.

4° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

5° *Marie*, née en 1838, mariée 25 octobre 1865 au vicomte Alfred de Geoffre de Chabrignac.

Frère.

Joseph-Léonide, comte de Sabran-Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 d'Adélaïde-*Bonne*-Gabrielle de Pons, dont :

1° *Guillaume*-Elzéar-Marie, comte de Sabran-Pontevès, marié 26 avril 1864 à

Marie-Caroline-Philomène de Panisse-Passis, dont :
N..., né 17 février 1865.

2° Foulques; 3° Emmanuel; 4° Jean; 5° Gersinde, mariée 12 juillet 1859 au vicomte de Cosnac; 6° Marguerite.

SAULX-TAVANNES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 195. — Premier auteur connu : Gui, comte de Saulx en 1086. — Titres : marquis de Tavannes, de Mirebel, de Suilly et d'Arc-sur-Thil, comte de Saulx, de Busançois, de Beaumont et de Brancion; duc héréditaire 29 mars 1786, pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : le maréchal de Tavannes (1570-1573); Jean de Saulx, pourvu d'un brevet de retenue de maréchal de France 1595, renouvelé le 4 mars 1616, avec congé d'en porter le titre, les insignes, et d'en toucher la pension; cinq lieutenants généraux, cinq chevaliers des ordres du roi; un cardinal archevêque de Rouen et grand aumônier de France 1733. — Maison éteinte dans les mâles 14 novembre 1845. — Armes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.* — Devise : Semper Leo.

Sœur du dernier duc.

Isaure de Saulx-Tavannes, veuve d'Alexandre-Paul, comte Greppi, dont :

1° Paul, comte Greppi;

2° Antonia, mariée au prince de Gonzague Vescovado, veuve en 1863;

3° Louise Greppi.

Beaux-frères du dernier duc.

I. Jean-Baptiste-Thomas-Hippolyte, marquis d'Aloigny, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, veuf sans hoirs, le 8 mars 1866, d'Emmeline de Saulx-Tavannes, sœur aînée du dernier duc.

I. Eugène Lheureux, général de brigade, veuf 17 décembre 1855 de Clémentine de Saulx-Tavannes, qui avait eu d'un premier mariage avec le lieutenant général vicomte Digeon, ministre de la guerre, pair de France, Armand, vicomte Digeon, et qui a laissé du second lit Bérengère-Charlotte Lheureux, mariée 2 mai 1854 à Édouard de Barthélemy.

TALLEYRAND

(Ducs de Talleyrand, de Périgord et de Dino).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714; prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — Armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : Re que Diou.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne, C. ✻, neveu à la mode de Bretagne du prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin; veuf 17 avril 1866, dont :

1° Élie-Louis-*Roger*, prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Cécile-Marie de Talleyrand-Périgord, née 8 janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, G. O. ✻, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à *Dorothée*, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793, veuf 29 septembre 1862, remarié en novembre 1864 à Ida-Louise Ulrich.

Du premier lit :

1° Napoléon-*Louis*, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858; remarié 4 avril 1861 à Rachel-Élisabeth-Pauline de Castellane, veuve du comte de Hatzfeldt.

Du premier lit :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, ancien lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-*Jeanne*-Marguerite, fille du baron Seillière, dont :

Marie-Pierre-Camille-Louis-*Élie*, né 25 août 1859.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert* de Talleyrand-Périgord, né 29 mars 1837, créé duc de Montmorency 14 mai 1864, marié 4 juin 1866 à

Carmen-Ida-Mélanie-Aguado, fille du marquis de Las Marismas del Guadalquivir.

c. Caroline-*Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

Du deuxième lit :

d. Marie-*Dorothée*-Louise, née 17 novembre 1862.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, ancien capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentine*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841, mariée en janvier 1860 au comte Orlowski.

d. *Élisabeth*-Alexandrine-Florence, née 4 janvier 1844, mariée en juillet 1863 au comte d'Oppersdoff.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire, née 9 juillet 1801, duchesse d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, G. O. ✻, marié 11 juin 1862 à Vera *Benardaki*, dont :

Marie-Marguerite, née 22 janvier 1863.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, chef d'escadron.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (Macdonald).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, O. ✻, né 6 août 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

TASCHER LA PAGERIE.

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 130. — Berceau : l'Orléanais. — Titres : comte pair 1814; duc de Tascher 2 mars 1859, par dévolution du duc de Dalberg. — Illustrations : Regnault et Arnault Tascher, chevaliers croisés; Marin de Tascher, tué à la bataille de Saint-Quentin; Joseph-Gaspard de Tascher la Pagerie, chevalier de Saint-Louis, père de l'Impératrice Joséphine; Louis, comte de Tascher la Pagerie, sénateur en 1852, grand maître de la maison de l'Impératrice en 1853, décédé 3 mars 1861.

Charles-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher la Pagerie, sénateur, premier chambellan de l'Impératrice, O.✻, né à Francfort 13 août 1811, filleul du prince primat de Dalberg, grand-duc de Francfort, et de l'Impératrice Joséphine, marié 27 décembre 1838 à

Caroline-Wilhelmine-Éléonore-Euphrosine, baronne Pergler de Perglas, fille du baron Charles-Auguste Pergler de Perglas, chambellan du roi de Bavière, et de Thérèse, comtesse Sandizell, dont :

1° Louis-*Robert*-Maximilien-Charles-Auguste, né 10 novembre 1840.

2° Amélie-*Eugénie*-Thérèse-Caroline de Tascher, née 23 novembre 1839, mariée 13 octobre 1860 au prince Maximilien de la Tour et Taxis.

3° *Hortense*-Stéphanie-Anna-Sophie-Frédérique, née 9 novembre 1844, mariée 4 novembre 1865 au comte de L'Espine.

Sœurs du duc.

I. Stéphanie de Tascher de la Pagerie, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière.

II. Sophie de Tascher de la Pagerie, mariée au comte de Waldner de Freundstein.

LA TOUR-D'AUVERGNE.

Pour le précis historique et les armes, *voyez* les Annuaires de 1853, page 180, de 1855, page 167, et de 1866, page 253. Du vivant du duc Nicolas-François-Julie de la Tour-d'Auvergne (aïeul du chef actuel qui suivra), le titre ducal avait aussi été conféré à son fils Godefroy-Maurice-Marie-Joseph de la Tour-d'Auvergne, et tous deux sont portés en cette qualité dans les Almanachs royaux de 1775 à 1789. Le prince de Bouillon les avait substitués comme héritiers de sa souveraineté dans un testament olographe que sanctionnèrent les états du pays le 4 mai 1791.

Maurice-César, prince de la Tour-d'Auvergne, né 7 mai 1809, marié 29 octobre 1853 à

Aurélie-Marie-Joséphine-Héloïse-Bourg, des comtes de Bossi, mère de madame la duchesse de Bauffremont (*voyez* BAUFFREMONT).

LA TRÉMOILLE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521.— Illustrations: Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — ARMES : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir: Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, la Trémoille et Rohan.

Charles-Louis, duc de la Trémoille et de Thouars [1], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille; marié 2 juillet 1862 à

Marguerite-Églé-Jeanne-Caroline, fille du comte Duchâtel, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie de la Trémoille, prince de Tarente, né 28 mars 1863.

2° Charlotte-Cécile-Églé-Valentine, princesse de la Trémoille, née 19 octobre 1864.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, fille du comte de Serrant, mariée 14 septembre 1830; veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

Sœur consanguine du duc.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas, veuve 13 novembre 1865.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet 1834 à *Louis*-Stanislas-Kostka, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, mariée 12 septembre 1865 au prince de Montléart, veuve 19 octobre 1865.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

[1] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

TRÉVISE (Mortier).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur, C.✱, marié à

Anne-Marie Leconte, dont :

1° Hippolyte-Charles-*Napoléon* Mortier, marquis de Trévise, chambellan de l'Empereur, marié 23 octobre 1860 à Marie-Adèle-Emma Lecoat de Kerveguen.

2° Jean-François-*Hippolyte* Mortier, comte de Trévise, sous-lieutenant d'état-major, marié 4 mai 1865 à Louise-Jenny-Gabrielle de Belleyme, dont : N..., née 9 février 1866.

3° *Édouard* Mortier de Trévise.

4° *Nancy* Mortier de Trévise, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° Anne-*Marie*, mariée 25 janvier 1860 à Amalric Lombard de Buffière.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives).

II. *Ève*-Stéphanie Mortier de Trévise, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

UZÈS (Crussol).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191; un grand maître de l'artillerie; des lieu-

tenants généraux, gouverneurs de provinces; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483; duc d'Uzès 1505; pair 1572-1838. — ARMES : (Annuaire de 1845, pl. D).

Armand-Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, ✻, ancien membre du Corps législatif (Gard), marié à *Françoise*-Elisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, veuf en février 1863, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, né 18 janvier 1840, lieutenant au 3e hussards.

2° *Laure*-Françoise-Victorine, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Hunolstein.

3° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843, mariée 19 janvier 1865 au vicomte Hector de Galard.

4° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

VALMY (KELLERMANN).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, O. ✻, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à

Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse de Parme; mariée 6 octobre 1859 au prince romain Caracciolo-Ginetti, duc d'Atripalda.

VICENCE (Caulaincourt).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — 1er auteur et illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202; Jean, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin en 1557; un commandeur de Saint-Louis en 1761; le général Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, ministre des affaires étrangères en 1815. — Armes : *de sable, au chef d'or.*

Armand-Alexandre-Joseph-*Adrien* de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, O. ✻, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à *Marguerite* Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, décédée 10 mai 1861, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° Jeanne-*Béatrix*-Anne, née 29 octobre 1853.

3° Marie-Emma-Eugénie, née 29 mai 1859.

Belle-sœur.

Marie Marguerite-Alexandrine de Croix, née 29 août 1832, mariée 29 mars 1853 au marquis de Caulaincourt, député; veuve 11 février 1865.

Mère.

Adrienne-Hervé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; divorcée; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

WAGRAM (Berthier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : prince de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, ✻, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine du roi de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, duc de Plaisance.

TABLETTES GÉNÉALOGIQUES

DES

MAISONS NOBLES DE FRANCE.

ALIGRE.

Encore une famille qui s'est éteinte avec son dernier rejeton, la marquise de Pomereu, née d'Aligre, décédée le 21 août 1866, année qui a vu finir aussi les maisons des barons d'Ostrel de Flers, des comtes Joly de Fleury, des marquis de Harenc de la Condamine, des comtes de Pluviers et des marquis de Boissy (Rouillé).

La maison d'Aligre est originaire de la ville de Chartres. Son nom, qui s'écrivait primitivement Haligre, avait sans doute pour racine *aliger*, ailé, car il n'a jamais été celui d'un fief ou d'une localité. Elle a donné deux chanceliers de France, des lieutenants généraux, des conseillers d'Etat, des présidents à mortier et un premier président, des chevaliers de Malte. Elle a pris ses alliances dans les familles Edeline, Lambert, Lhuillier, Machault, le Pelletier, Talon, Camus, Boivin, et a donné des femmes à celles de Lamoignon, d'Albert de Luynes, d'Estrades, de l'Aubespine, de Turgot, de Verthamon, de Pomereu.

Sa généalogie, vivement contestée, même devant les tribunaux (voyez l'*Annuaire* de 1847, page 314), a été publiée par le P. Anselme, tome VI, page 550, et par André Duchesne, *Histoire des chanceliers de France*, page 820. Le premier de ces deux auteurs commence la filiation à Etienne Haligre ou d'Haligre, premier du nom, ainsi que nous allons la donner plus loin. Suivant les traditions et divers actes des archives d'Eure-et-Loir, Etienne Ier était fils de Guillemin Haligre et de Marguerite Savard, et petit-fils de Jean Haligre, mesureur au grenier à sel de Chartres. Guillaume Haligre, frère aîné d'Etienne Ier, paraît être la tige d'une branche qui s'est éteinte en 1769 avec Michel-César, appelé marquis d'Aligre depuis sa nomination de mestre de camp de cavalerie le 2 février 1757. Il était fils d'Etienne-Armand d'Aligre, lieutenant des vaisseaux du roi, et petit-fils de Michel d'Aligre, trésorier général des menus plaisirs du roi Louis XIV, puis intendant des finances.

BRANCHE CADETTE ÉTEINTE EN 1866.

I. Etienne Haligre, premier du nom, seigneur de Chonvilliers, greffier à Chartres, vivait sous Louis XI. Il épousa Jeanne Edeline, dont il eut : 1° Raoul, qui suit; 2° Jean Haligre, chanoine de la cathédrale ; 3° Girard Haligre, receveur des domaines à Chartres; 4° Claude Haligre, valet de chambre du roi, anobli le 2 octobre 1548.

II. Raoul Haligre, seigneur de Chonvilliers, greffier à Chartres, servit au siége que cette ville soutint contre Henri IV en 1591. Ce fait, consigné dans l'*Histoire généalogique des pairs de France*, par Courcelles, tome III, nous paraît douteux, car il devait avoir alors plus de cinquante-cinq ans, et son fils aîné plus de trente. Raoul épousa Jeanne Lambert, et il eut pour enfants : 1° Etienne, qui suit; 2° Marie Haligre, femme de Louis Mineray, président à Chartres.

III. Etienne Haligre ou d'Aligre, deuxième du nom, seigneur de Chonvilliers et de la Rivière, chancelier de France, né en 1559, fut président au siége présidial de Chartres en 1587, puis conseiller au grand conseil en 1610, intendant de la maison du comte de Soissons, et tuteur honoraire de Louis de Bourbon, fils de ce prince. Louis XIII lui confia les sceaux en janvier 1624, et l'honora de la dignité de chancelier de France après la mort de Sillery. Mais au mois de juin 1626, il manqua de fermeté et tomba dans la disgrâce de Richelieu; il fut exilé dans sa terre de la Rivière, au Perche, où il mourut le 11 décembre 1635. Il avait épousé Marie Elisabeth Chappelier, fille d'un conseiller d'Etat, dont il eut entre autres enfants : 1° Etienne III, qui suit; 2° Nicolas d'Haligre ou d'Aligre, abbé de Saint-Evroult, au diocèse de Lisieux, et de Saint-Jacques de Provins, mort en Espagne en 1638; 3° Elisabeth, mariée à François de Courseulles, baron de Rouvroy.

IV. Etienne d'Aligre, IIIe du nom, seigneur de la Rivière, de Chonvilliers, etc., chancelier de France, né à Chartres le 31 juillet 1592, reçu conseiller au grand conseil en 1615, envoyé en ambassade à Venise en 1624, fut nommé conseiller d'Etat à son retour en 1635 et intendant de la généralité de Caen en 1638. Louis XIV le mit en 1666 à la tête du premier bureau du conseil général des finances, chargé de la recherche de la noblesse et du

rapport des requêtes des gentilshommes qui ne pouvaient produire des titres suffisants ou qui manquaient de quelques formalités. Etienne d'Aligre fut pourvu de l'office de garde des sceaux en avril 1672, et de la dignité de chancelier de France au mois de janvier 1674. Il mourut à Versailles le 25 octobre 1677. De l'union qu'il avait contractée le 5 février 1617 avec Jeanne l'Huillier, fille de François l'Huillier, secrétaire du conseil, et d'Anne Brachet de Portmoran, il avait eu : 1° Louis d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, qui prit en 1643 le parti des armes, devint mestre de camp de cavalerie en 1650, maréchal de camp en 1651 et prit à cette occasion le titre de marquis d'Aligre; il mourut en 1654; 2° François, abbé régulier de Saint-Jacques de Provins, sur la résignation de son frère en 1643, mort en 1712; 3° Michel qui suit; 4° Etienne, chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Turcs le 28 septembre 1644; 5° Charles, abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, conseiller d'honneur au parlement de Paris, mort en 1695; 6° Jean, commandeur de Malte en 1710; 7° Marie, née à Venise, mariée en 1654 à Michel de Verthamon, maître des requêtes, veuve en 1660, remariée en 1678 à Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France; 8° Hélène, femme de Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne; 9° Françoise, abbesse de Saint-Cyr; 10° Marguerite, qui, veuve de Charles Bonaventure, marquis de Manneville, épousa en 1785 Louis-Charles Albert, duc de Luynes.

V. Michel d'Aligre, seigneur de la Rivière, de Chonvilliers, de Villenesse et de Boislandry, etc., abbé de Saint-Jacques de Provins de 1640 à 1643, conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes en 1653, intendant de justice en la généralité de Caen, mourut avant son père en 1661. Il avait épousé : 1° en mars 1651, Catherine de Machault, qui mourut le 10 juillet suivant : 2° Marie Arragonet, fille d'Antoine Arragonet, trésorier du régiment des gardes françaises, qui mourut en 1657, n'ayant eu qu'un fils décédé en bas âge; 3° le 25 février 1659, Madeleine Blondeau, dont il laissa Etienne d'Aligre, qui suit, et Gilles (*alias* Charles) d'Aligre, seigneur de Boislandry, né le 12 février 1661, conseiller au parlement de Metz en 1685, puis au parlement de Paris, mort en 1711 sans laisser de postérité de Catherine Turgot, fille d'un maître des requêtes. On trouve cependant à Metz au siècle dernier plusieurs personnes du nom d'Aligre,

entre autres un chanoine de Saint-Sauveur, nommé Nicolas-Isaïe d'Aligre, sieur de Blanville, oncle et parrain d'Etienne Louis-Auguste d'Aligre, né le 18 avril 1785. (*Histoire du parlement de Metz*, par Michel.)

VI. Etienne d'Aligre, IVe du nom, chevalier, seigneur de la Rivière, de Vieux-Château, etc., né le 3 janvier 1660, conseiller au parlement de Paris en 1683, président à mortier en 1701, mourut à Aix-la-Chapelle le 15 juin 1725. Il s'était marié : 1° le 3 avril 1684, avec Marie-Madeleine le Pelletier, fille de Claude le Pelletier de Morfontaine, prévôt des marchands, président aux enquêtes du parlement de Paris, et de Marguerite Fleuriau d'Armenonville; 2° en 1708, avec Marie-Anne Fontaine, fille d'un secrétaire du roi, morte en couches en 1711; 3° le 17 septembre 1711, avec Madeleine Catherine-Boivin, fille de Jean-Baptiste Boivin, seigneur de Boncetot, premier président en la chambre des comptes de Normandie. Du premier lit sont issus : *a*. Etienne-Claude, qui a continué la descendance; *b*. Marie-Madeleine-Françoise, abbesse de Saint-Cyr; *c*. Madeleine-Louise, née en 1697, mariée en 1711 à Guillaume de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, de Malesherbes, etc., fils du marquis de Basville. Du troisième lit sont issus : *d*. Etienne-Jean-François-Marie d'Aligre, né le 19 janvier 1717, conseiller au parlement de Paris en 1740, intendant de la généralité d'Amiens 1751-1754, mort le 3 septembre 1787, sans laisser de postérité de son union contractée quatre mois auparavant avec Anne-Louise Masson, veuve de Thibert des Martrais; *e*. Jeanne Madeleine-Catherine, née le 18 octobre 1712, mariée le 15 juin 1736 à Henri-François de Bretagne, baron d'Avaugour; *f*. Marie-Catherine, née le 30 décembre 1713, mariée le 21 février 1735 à Anne-Louis-Michel le Pelletier de Saint-Fargeau, conseiller au parlement de Paris.

VII. Etienne-Claude d'Aligre, seigneur de la Rivière, du Farvil, de Boislandry, etc., né le 26 mars 1694, conseiller au parlement de Paris en 1716, président à mortier en 1724, mort le 8 avril 1752. Il avait épousé, le 21 février 1726, Marie-Louise-Adelaïde Durey de Vieuxcourt, fille de Jean-Baptiste, président au grand conseil, et de Louise le Gendre. Devenu veuf le 10 avril 1740, il se remaria en 1741 avec Henriette-Geneviève Parent, fille d'un conseiller au Parlement, morte sans laisser de postérité. Ses enfants du premier lit furent : 1° Etienne-François, qui suit; 2° Etienne-Jean-Baptiste d'Aligre, né en 1729,

mort en 1740; 3° Marie-Madeleine d'Aligre, née le 27 août 1731, mariée le 26 février 1748 à Charles-Jean-Baptiste des Gallois de la Tour, premier président au parlement d'Aix.

VIII. Etienne-François d'Aligre, seigneur de la Rivière, du Fanel, etc., né le 17 juillet 1727, conseiller au parlement de Paris en 1745, président à mortier en 1752, premier président en 1768, se démit de sa charge en 1788, fut un des premiers Français qui émigrèrent en 1789, se retira en Angleterre, où il avait une fortune de quatre millions et demi placée sur la banque de Londres, et il mourut à Brunswick en 1798. Le président d'Aligre étant resté veuf sans enfants, le 9 décembre 1767, de Françoise-Madeleine Talon, qu'il avait épousée le 30 janvier 1748 et qui était fille unique du président au Parlement et issue d'Omer Talon, avocat, échevin de la ville de Paris en 1595, il se remaria, le 31 janvier 1769, avec Anne-Catherine-Louise Baudry de Villenes, veuve de Louis de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bommicourt, et fille d'un grand maître des eaux et forêts. Quoiqu'il n'eût obtenu aucune érection de terre et aucune concession de titre, le premier président d'Aligre, lorsqu'il fut appelé à cette charge, prit celui de marquis, usage assez général parmi les hauts fonctionnaires de l'armée et de la magistrature. (Il est à remarquer que, pour ne pas froisser les susceptibilités, l'*Almanach royal* ne mentionnait jamais les titres même réguliers que portaient les membres de l'ordre judiciaire.) Le marquis d'Aligre laissa de sa seconde union : 1° *Etienne*-Jean-François-Charles, qui suit; 2° la marquise de Boissy (voyez plus loin, p. 131); 3° La marquise de Portes. La marquise d'Aligre avait eu de son premier mariage une fille, la comtesse de la Porte de Riantz.

IX. *Étienne*-Jean-François-Charles d'Aligre, V° du nom, né le 21 février 1770, rentra en France après la mort de son père et fut chambellan de la princesse Murat. Il fut nommé pair de France, avec titre de marquis, le 17 août 1815, officier de la Légion d'honneur en 1823; il présida longtemps le collége électoral d'Eure-et-Loir, et mourut le 11 mai 1847. Il avait épousé 1° Marie-Adélaïde-Charlotte Godefroy de Senneville; 2° Louise-Charlotte-Aglaé Camus de Pontcarré, fille de Louis Camus de Pontcarré, ancien premier président au parlement de Rouen, et de Madeleine de la Tour. Le marquis d'Aligre n'a laissé qu'une fille, qui suit, issue de son premier mariage.

X. *Étiennette*-Marie-Catherine-Charlotte d'Aligre, née en 1792, mariée à Michel-Marie de Pomereu, ancien président au parlement de Paris, fils d'Armand-Michel de Pomereu, président à mortier, et d'Anne-Marie-François le Roux d'Esneval, et issu d'Auguste-Robert de Pomereu, prévôt des marchands en 1676. Etienne-Marie-Charles de Pomereu, leur second fils, né le 13 mai 1813, a été autorisé, par ordonnance du 14 décembre 1825, à ajouter à son nom celui de son aïeul maternel. La marquise de Pomereu, née d'Aligre, est morte le 21 août 1866, et avec elle s'est éteinte la race des chanceliers d'Aligre.

ARMES : *Burelé d'or et d'azur; au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.* (Voyez pl. BF.) — Couronne de marquis.

BARDONNENCHE.

La vallée de Bardonnenche, ou Bardonesche, située en Piémont, sur les frontières de la France, appartenait au Dauphiné lorsque, en 1713, elle a été cédée au roi de Sardaigne par le traité d'Utrecht. Elle est traversée par la petite rivière de Bardonnenche, qui, après avoir arrosé le village de ce nom, va se jeter dans la Doire auprès d'Oulx. C'est le berceau d'une maison d'ancienne chevalerie déjà puissante et illustre dans le Briançonnais dès le XIIIe siècle, et connue depuis Witibald, père de Pons de Bardonnenche, qui fit des donations considérables à l'abbaye d'Oulx vers l'an 1050. Le cartulaire de cet établissement religieux, publié au siècle dernier, forme de véritables archives historiques pour cette maison.

La filiation des seigneurs de Bardonnenche donnée par Moréri, et servilement reproduite par la Chenaye-Desbois, remonte à Rodolphe de Bardonnenche, témoin avec Hugues, son fils, dans un acte de donation en faveur du monastère d'Oulx, en 1186. La souche s'est divisée en un grand nombre de branches, qui partagèrent la vallée en coseigneuries, et l'on ne comptait pas moins de trente nobles de cette race y possédant, vers 1330, fiefs et juridiction dont ils devaient l'hommage au dauphin. De ce nombre était François de Bardonnenche, qui, pour venger sa fille, séduite par le jeune dauphin Guigues VIII, souleva ses vassaux et ses amis, et livra le fort d'Exiles au duc de

Savoie. Il fit de là de terribles et fréquentes irruptions sur le territoire de son ennemi et tomba plusieurs fois entre ses mains. Mais il parvint à briser ses fers. Le dauphin Humbert II, s'étant emparé de lui en 1345, le fit mettre à la torture et condamner à mort. On l'enferma dans un sac, les pieds et les poings liés, et on le jeta dans l'Isère.

Au milieu du XVIe siècle, la maison de Bardonnenche possédait encore des terres assez considérables dans le Briançonnais. Mais elle les aliéna presque toutes vers cette époque. Marguerite de Bardonnenche et son mari le capitaine François Rous vendirent, le 30 octobre 1568, à François Ferras tout ce qu'ils avaient à Névache. Hippolyte de Bardonnenche et Gaspard, son fils, cédèrent également à noble Jean Borel, seigneur de la Cazette, gouverneur du château d'Exiles, tous leurs biens sis à Névache et à Plampinet. (Inv. de la Cour des comptes de Grenoble; reg. du Brianconnais; f° 568 et 569, Mss. de la Bibl. impériale.)

La maison de Bardonnenche s'est alliée à celles de Blosset, de Beaumont, de la Chambre, de Forbin, de Lestang de Murat, de Montchenu, de Revilliasc, Odde de Boniot, de Peccat, etc.

Guy Allard a donné la filiation des principales branches de la maison de Bardonnenche dans la généalogie qu'il en a publiée en 1680. Elles étaient toutes éteintes au milieu du siècle dernier, à l'exception des deux qui suivent.

I. Celle des *vicomtes de Trièves*, qui était alors représentée par Antoine-César de Bardonnenche, vicomte de Trièves, seigneur du Monetier, de Tourane, de Tresannes, Saint-Martin, etc. Ce gentilhomme épousa, le 25 août 1743, Marie-Madeleine de Vachon de Belmont, fille de Nicolas de Belmont et de Justine-Angélique de la Porte de Vachon de Lartaudière.

César René-Nicolas, comte de Bardonnenche, né à Varces le 8 janvier 1745, était colonel d'artillerie en 1789. Il servit pendant l'émigration dans l'armée des princes et dans celle de Condé, fut créé maréchal de camp en 1814, commandeur de Saint-Louis en 1819, et mourut le 12 mai de l'année suivante à Arras, où il commandait la succursale des Invalides. Avec lui s'éteignit cette branche, à laquelle appartenait encore Antoine-René de Bardonnenche, son oncle, né à Grenoble en 1721, chanoine de la cathédrale de cette ville, vicaire général du diocèse de Vienne, nommé en 1771 évêque de Vence, mort à Varces le 6 octobre 1783.

II. Celle des *vicomtes de Champigney*, ou *Champiney*, dont le surnom vient d'une seigneurie qu'elle possède depuis Alexandre de Bardonnenche, marié avec Lucrèce de Montchenu, et trisaïeul d'Antoine-César de Bardonnenche, vicomte de Trièves, mentionné plus haut. Elle était représentée en 1815 par Antoine-Joachim-Claude-Ferdinand de Bardonnenche, vicomte de Champiney, qui avait épousé sa cousine Antoinette-Alexandrine-Adélaïde de Bardonnenche, dont il a laissé un fils, qui suit :

André-Louis-Charles-Vitibald, comte de Bardonnenche de Champiney, employé au ministère de l'intérieur, marié : 1° le 17 septembre 1861, à Julie Cornélie Bouvier, décédée le 29 septembre 1863; 2° en mars 1866, à Cornélie-Louise Berthoud. Il a du premier lit : Marie-Ferdinand-Vitibald de Bardonnenche de Champiney, né le 20 septembre 1863.

ARMES : *d'or, au treillis de sable, cloué d'or; au chef de sable, chargé d'une aigle naissante au vol déployé d'or.* (Voyez pl. BE.) — Devise : TUTUM FORTI PRÆSIDIUM VIRTUS.

Guy Allard et, d'après lui, Moréri et La Chenaye-Desbois, blasonnent ces armes : *d'argent, au treillis de gueules, cloué d'or; au chef du même, chargé d'une aigle naissante de sable.*

BOIS-HALBRAN.

La maison du Bois-Halbran, comtes et vicomtes de Beauvais et de Beauchesne, seigneurs du Bois-Halbran de Remungol, appartient à l'ancienne chevalerie de Bretagne, L'*Annuaire* de 1863 a donné sur elle une notice détaillée, mais, au huitième degré, il s'est glissé une lacune qu'il faut combler en rétablissant ainsi la filiation. (Voyez l'*Annuaire* de 1863, page 221.)

VIII. Hervé du Bois-Halbran, chevalier, seigneur du Bois-Halbran et de Beauvais, épousa en 1670 Charlotte-Anne de Nevet, fille de Jean-Baptiste, baron de Nevet, et de Bonaventure du Liscouet. (*Ann.* de 1866, pages 197 et 198.) Il eut de cette union un fils, qui suit.

IX. Siméon-François du Bois-Halbran, chevalier, seigneur du Bois-Halbran, de la Motte, etc., épousa, en 1707, Marie Limonier du Coledo, dont il eut : 1° René-Félix du Bois-Halbran, qui continue la descendance; 2° Carl-Anne

du Bois-Halbran, chevalier, seigneur de Remungol en Plémelec, dont la fille unique, Marie-Jeanne du Bois-Halbran, épousa François le Douarain, chevalier, seigneur de Trévelec et du Val-Douarain.

X. René-Félix du Bois-Halbran, chevalier, seigneur de Beauvais, marié en 1740 avec Jeanne Berho, a laissé de cette union un fils unique, dont l'article suit. (Pour les trois dernières générations, voir l'*Annuaire* de 1863, en ajoutant une unité au chiffre romain de chacun de ces degrés.)

Le Dictionnaire espagnol des familles illustres, par Don Luis Vilar y Pascual, dit que Joseph-Anacharsis du Bois-Halbran, chef actuel du nom et des armes, né à Bordeaux le 14 octobre 1805, et son frère cadet Barthélemy-Henri, furent au nombre des premiers colons qui introduisirent la culture du coton dans l'île de Cuba. Ils établirent, dès l'an 1817, une habitation en cotons sous le nom de *la Solidad de Arroyo hondo*, dans le quartier de Sainte-Catherine de Guazo. Ils fondèrent, en 1822, une habitation cafeyère nommée *la Concordia*, située dans les montagnes de la Sierra Maestra, à douze lieues de Santiago de Cuba; et enfin, en 1838, une autre cafeyère appelée *la Romania*, dans les montagnes du Taurus, dont les terrains, qui n'avaient encore été ni exploités ni explorés, sont devenus les plus peuplés et les plus productifs de la province orientale.

Plus tard, les deux frères du Bois-Halbran se consacrèrent avec ardeur à l'exploitation de mines de cuivre, et plus particulièrement de celles qu'ils découvrirent et dénoncèrent eux-mêmes sous le nom de mines *Union* de l'amitié, situées dans la Sierra Maestra, vallée de l'Indio; mais, ayant épuisé dans ces entreprises la majeure partie de leurs ressources sans avoir pu atteindre leur but, ils furent obligés d'y renoncer et se retirèrent sur une petite propriété qu'ils possèdent à quelques lieues de Santiago de Cuba.

BOISSY (Rouillé).

La famille Rouillé de Boissy, plus connue jusqu'à nos jours sous les noms de Rouillé du Coudray et de Rouillé de Meslay, est originaire de la ville de Nantes. Elle s'est distinguée depuis deux siècles par les charges dont elle a été

revêtue et par des alliances qui l'ont apparentée aux maisons de Noailles, de Richelieu, de Montmorency-Luxembourg, de Rohan-Chabot. Elle a fourni au Luxembourg deux pairs de France, qui siégeaient simultanément en 1839, et s'est éteinte en 1866 avec le marquis de Boissy. La filiation commence à Pierre, qui suit.

I. Pierre Rouillé, Ier du nom, notable de Nantes, fit partie, en 1471, du conseil tenu pour adresser des remontrances au Pape contre Amaury d'Acigné, évêque de Nantes. Il avait épousé à Saint-Brieuc, le 17 juin 1466, Marie Bigot, fille de Geoffroi Bigot et de Jeanne Clergeault.

II. Jean Rouillé, fils des précédents, vint s'établir à Paris, où il épousa, en janvier 1505, Charlotte Leschassier, fille de Dreux-Leschassier et de Catherine le Bossu. Il en eut, entre autres enfants : 1° Jacques, dont l'article suit; 2° Jean II, qui a continué la descendance, rapportée après celle de son frère aîné; 3° Denise Rouillé, mariée en 1547 à Pierre Canaye, sieur de Paucourt; 4° Marie Rouillé, femme de Jacques Danès, écuyer, seigneur de Marly-la-Ville, secrétaire du roi, dont le fils fut prévôt des marchands de Paris en 1598; 5° Catherine Rouillé, femme de Jean Charpentier, d'où descendent les seigneurs du Mée et du Martroy.

III. Jacques Rouillé, conseiller du roi, général des monnaies en 1564, qui épousa Madeleine Letellier, fille de Robert Letellier et de Jacqueline Langlois; leur fils unique, Jean Rouillé, seigneur des Marets, maître des comptes à Paris le 27 janvier 1581, mourut le 25 mai 1606. Il avait épousé Catherine-Louise Barillon de Morangis, morte en 1630, dont il laissa : 1° Philippe Rouillé, chantre de l'Église d'Avranches; 2° Charles Rouillé, chantre de l'abbaye de Saint-Denis: 3° Louise Rouillé, mariée à Jean de Villemontée, correcteur des comptes en 1599, fils de Jean de Villemontée et de Madeleine Texier d'Hautefeuille; 4° Madeleine Rouillé, femme d'Etienne de la Bistrade, conseiller au grand conseil en 1601; 5° Marguerite Rouillé, morte le 6 mai 1652, sans enfants de Jacques le Bretz, doyen des conseillers au Châtelet; 6° Claire Rouillé, femme de Jean Tronçon du Coudray, correcteur des comptes en 1614.

III *bis*. Jean Rouillé, IIe du nom, consul en 1583, juge en la juridiction consulaire et échevin de la ville de Paris en 1597, charge qui anoblissait, s'allia avec Marguerite

Gobelin, fille de Jacques Gobelin (de la famille des célèbres manufacturiers) et de Marie le Bossu. De cette union étaient issus : 1° Jean III, qui suit; 2° Jacques, qui a formé la branche de Meslay, rapportée plus loin; 3° Philippe Rouillé, mort sans enfants d'Anne Legras (du Luart); 4° Marguerite Rouillé, dont le mari, Nicolas de Castille, était maître d'hôtel du roi; 5° Madeleine, femme de Claude du Resnel; 6° Marie Rouillé, qui épousa Gui Pasquier, seigneur de Bussy, auditeur en la chambre des comptes en 1598; 7° Anne Rouillé, veuve, le 14 juillet 1628, de Noël Regnouard, seigneur du Grand-Boinville, correcteur des comptes en 1608; elle mourut le 11 novembre 1637; 8° Susanne Rouillé, femme de François du Four, reçu secrétaire du roi en 1612.

IV. Jean III Rouillé, auditeur des comptes en 1595, maître des comptes en 1610, fut nommé conseiller d'Etat en 1621 et mourut le 28 juillet 1645. Il avait épousé, le 12 décembre 1598, Marie le Picart, veuve de Jean Magnard, seigneur du Guez, et fille de Jean le Picart, seigneur du Plessis et de Périgny, avocat général au grand conseil, et de Madeleine de Lestode de Soulers. Sa veuve mourut en 1652, laissant : 1° Jean, auditeur des comptes, mort sans alliance; 2° Jacques Rouillé, protonotaire du saint-siége, chantre de l'Église d'Avranches, mort en 1672; 3° Louis Rouillé, ecclésiastique, né en 1612, mort le 9 janvier 1696; 4° Philippe Rouillé, secrétaire du roi de 1646 à 1653, marié avec Marguerite Guesnon, dont il eut deux fils, Louis et Philippe, et deux filles, Marguerite et Anne, tous quatre morts sans alliance; 5° Anne Rouillé, femme d'Antoine Barthélemy, seigneur d'Oinville, maître des comptes le 3 octobre 1613; 6° Marguerite Rouillé, dont le mari, Jean Jaupitre, seigneur de Luciennes (ou Louveciennes), était maître d'hôtel du roi.

I. BRANCHE DES COMTES DE MESLAY.

IV. Jacques Rouillé, écuyer, seigneur de Meslay, second fils de Jean II et de Marguerite Gobelin, fut receveur général des finances en Normandie et acheta une charge de secrétaire du roi, 1611-1616. Il avait épousé, le 28 février 1609, Marguerite de Baigneaux, fille de Christophe de Baigneaux, sieur de Beaufort, et d'Antoinette Rousseau. Leurs enfants furent : 1° Jean IV, qui suit; 2° Jacques Rouillé, auditeur des comptes en 1636, correcteur en 1640, maître d'hôtel du roi et mort sans alliance

en 1653; 3° Pierre II, auteur de la branche du Coudray, rapportée plus loin; 4° Philippe Rouillé, seigneur de Membroles en Beauce, auditeur des comptes en 1641, conseiller au parlement de Rouen, mort célibataire en 1687; 5° Anne Rouillé, mariée en 1632 à Pierre Roque, seigneur de Varangeville, conseiller au parlement de Rouen, secrétaire des commandements du duc d'Orléans; 6° Marguerite Rouillé, femme de Nicolas Lavocat, maître des comptes en 1632, secrétaire du roi en 1646; 7° Marie Rouillé, qui épousa, le 10 février 1630, Henri Feydeau, seigneur de Brou, conseiller au parlement de Paris en 1622; 8° Madeleine, religieuse au Val-de-Grâce; 9° Louise, ursuline au couvent de la rue Sainte-Avoye; 10° Elisabeth Rouillé, femme de Henri Lambert, seigneur d'Herbigny, marquis de Thibouville, conseiller au parlement de Paris en 1650.

V. Jean III Rouillé, né en 1607, conseiller en la cour des aides de Paris, maître des requêtes en 1653, intendant de Provence en 1672, conseiller d'Etat en 1680, fit ériger en comté sa terre de Meslay, par lettres patentes d'octobre 1688. Il mourut le 30 janvier 1698. Il avait épousé en 1655 Marie de Comans d'Astrie, morte le 30 novembre 1717, fille de Thomas Comans, sieur d'Astrie, maître d'hôtel ordinaire du roi, et de Jeanne Forget. Leurs enfants furent: 1° Jean-Baptiste, qui continue la filiation; 2° Esprit Rouillé de Meslay, né le 3 novembre 1662, mort sans alliance en Allemagne; 3° Marie-Anne Rouillé de Meslay, née le 13 août 1659, mariée le 21 décembre 1677 avec Charles-Denis de Bullion, marquis de Gallardon, gouverneur du Maine en 1698, veuf en 1714, mort en 1721, fils d'un président au parlement de Paris; 4° Marguerite-Thérèse Rouillé de Meslay, née le 17 janvier 1661, mariée le 4 mai 1687 à Jean-Baptiste-François, marquis de Noailles, maréchal de camp, fils puîné d'Anne, duc de Noailles; veuve le 23 juin 1699, elle se remaria, le 20 mars 1702, à Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, et mourut le 27 octobre 1729, laissant sa fortune aux ducs de Richelieu, de Noailles et de Mouchy; 5° Elisabeth Rouillé de Meslay, née le 22 juin 1664, mariée en 1683 à Etienne-Jean Bouchu, marquis de Lessart, conseiller au parlement de Metz en 1679, maître des requêtes en 1685, puis intendant du Dauphiné, et enfin conseiller d'Etat en 1702, dont elle eut une fille, mariée en 1706 au fils du maréchal de Tessé; Elisabeth Rouillé se remaria, le

20 mars 1731, à Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon.

VI. Jean-Baptiste Rouillé, comte de Meslay, né le 15 avril 1656, conseiller au parlement de Paris le 28 juillet 1679, épousa, le 22 juillet 1693, Anne-Catherine de la Briffe, fille d'Armand de la Briffe, marquis de Ferrière, conseiller d'Etat, et de Marthe-Agnès Potier de Novion, sa première femme. Veuf le 19 février 1701, le comte de Meslay mourut le 13 mai 1715, laissant un fils unique.

VII. Anne-Jean Rouillé, comte de Meslay, né le 22 avril 1696, introducteur des ambassadeurs, mourut sans alliance le 10 avril 1725. C'était le dernier de sa branche.

II. BRANCHE DES MARQUIS DU COUDRAY.

V. Pierre II Rouillé, seigneur du Coudray et du Plessis, né en 1616, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, puis intendant en Poitou, en Picardie et en Artois, épousa, le 5 novembre 1646, Jeanne Marcez, fille d'Hilaire Marcez, conseiller au Châtelet, puis maître des comptes, et de Jacques Piques; veuve le 25 septembre 1678, elle mourut le 18 janvier 1679, laissant de son union : 1° Hilaire Ier, qui continue la descendance; 2° Pierre Rouillé, seigneur de Marbeuf, conseiller au Châtelet en 1680, président du grand conseil en 1690, ambassadeur en Portugal en 1697, ministre plénipotentiaire en Hollande en 1709, mort le 30 mai 1712; de son union avec Françoise Bitault, fille d'un conseiller au grand conseil, il n'eut qu'un fils, Pierre-Antoine Rouillé, né en avril 1684, conseiller au parlement de Paris en 1705, président au grand conseil en 1711, mort en juin 1733, qui épousa Anne Legoulz, fille de Benoît-Etienne Legoulz, seigneur de Saint-Seine et d'Amoy, président à mortier au parlement de Dijon, et d'Anne Berthier, et ne laissa qu'une fille, Emilie-Elisabeth Rouillé de Saint-Seine, mariée en 1738 à Charles, comte de Montesson, lieutenant général des armées du roi; 3° Marguerite Rouillé du Coudray, mariée, le 25 août 1686, avec Antoine Bitault, seigneur de Vaillé-Rochereau, frère de sa belle-sœur; 4° Marie-Françoise Rouillé du Coudray, femme de Charles Bouvard, seigneur de Fourqueux, conseiller au parlement de Paris en 1684, et décédée en 1728.

VI. Hilaire Ier Rouillé, seigneur du Coudray, de Boislouis, de Fortaiseau, etc., né le 2 novembre 1651, conseiller au grand conseil en 1674, procureur général en la chambre des comptes en 1684, directeur général des finances en 1701, conseiller d'Etat en 1703, mort le 4 septembre 1729, avait épousé, le 23 février 1675, Denise Coquille; fille de Claude Coquille, secrétaire du roi, et de Marie de Maizières. Leurs enfants furent : 1° Hilaire-Armand, qui suit; 2° Denis-Léon Rouillé du Coudray, né le 27 mars 1688, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1708, prieur commendataire de Saint-Symphorien et de Sainte-Livrade, mort le 1er juillet 1734; 3° Pierre, né en 1697, lieutenant aux gardes françaises en 1722, mort sans postérité; 4°-7° Pauline, Marie, Eugénie et Angélique Rouillé du Coudray, religieuses à la Visitation.

VII. Hilaire-Armand Rouillé, seigneur du Coudray, né en décembre 1684 conseiller au parlement en 1709, maître des requêtes en 1717, conseiller d'Etat en 1744 (*Alm. royal*), mourut en 1757. Il avait épousé, le 10 décembre 1715, Marie-Louise-Hélène le Féron, qui devint, en 1738, dame de Cuisy, d'Iverny et du Plessis-aux-Bois, près de Meaux, par la mort de son frère, Jean-Baptiste-Maximilien le Féron, maître des requêtes. Elle était fille de Jean-Baptiste le Féron, grand maître des eaux et forêts de France en Touraine et en Anjou, et de Geneviève Titon. De ce mariage le conseiller Rouillé du Coudray laissa : 1° Hilaire II, qui suit; 2° Geneviève-Louise Rouillé du Coudray, née le 28 octobre 1717, mariée, le 2 avril 1737, avec Jean-Baptiste Machault, seigneur d'Arnouville et de Gonesse, garde des sceaux de France.

VIII. Hilaire II Rouillé, seigneur du Coudray, de Cuisy, etc., né le 19 novembre 1716, fit ses premières armes au siége de Kehl en 1733 comme enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Bourgogne. Nommé capitaine en 1735, lieutenant colonel de cavalerie en 1742, il combattit à Fontenoy, fit les guerres de la succession et fut promu maréchal de camp le 20 février 1761. Il prit alors un titre, suivant l'usage presque général des officiers supérieurs, et s'appela le marquis du Coudray. Créé lieutenant général le 1er mars 1780, il conserva ses fonctions jusqu'en 1790 et mourut dans l'émigration. Veuf sans enfants, le 17 septembre 1752, de Catherine de Saint-Cristau de Montauzet, il se remaria à Pau le 2 avril 1753, avec Marie d'Abadie, fille de Bertrand d'Abadie, conseiller au

parlement de Pau; du second lit il laissa : 1° Hilaire-Jean Rouillé du Coudray, décédé le 15 janvier 1758; 2° Hilaire III, qui suit.

IX. Hilaire III Rouillé, marquis du Coudray, seigneur de Boissy, etc., officier au régiment de Languedoc dragons, chevalier de Saint-Louis, né le 23 février 1765, émigra en 1789, fut nommé pair de France le 17 août 1815, à cause de sa grande fortune et en récompense du dévouement qu'il avait montré pendant les Cent-jours, et prit alors la qualification de marquis de Boissy du Coudray. Il mourut le 28 juin 1840. Il avait épousé en Angleterre, en 1796, Marie-Etiennette d'Aligre, sœur du dernier marquis d'Aligre (voy. plus haut, page 121), dont il eut : 1° Hilaire IV, qui suit; 2° Blanche-Catherine-Honorine Rouillé de Boissy, mariée en 1823 à Pierre, comte d'Aubusson de la Feuillade; veuve le 20 décembre 1842, décédée le 30 novembre 1855; 3° la marquise de Préaulx, femme de Joseph-Marthe-René-Gilbert-Jean-Baptiste, marquis de Préaulx.

X. Hilaire-Etienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy, né le 5 mars 1798, fut nommé pair de France du vivant de son père le 7 novembre 1839. Il se fit remarquer au Luxembourg par une opposition fiévreuse, qui lui valut une invitation au banquet de la Réforme. Eloigné des assemblées politiques de 1848 à 1852, il fut appelé, le 4 mars 1853, à faire partie du Sénat, où il recommença ses luttes ardentes, qu'il continua jusqu'à sa mort. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1856. Il avait épousé : 1° en 1822, Amélie-Charlotte-Julie de Musnier de Folleville; 2° en décembre 1847, la comtesse Guiccioli, née Gaspara Gamba, aujourd'hui marquise douairière de Boissy. Il est décédé le 26 septembre 1866, n'ayant eu qu'une fille, Octavie-Etiennette-Catherine-Adèle Rouillé de Boissy, issue de son premier mariage, née le 21 mai 1824 à Florence, mariée le 27 juin 1843 à Charles-Louis Josselin de Rohan-Chabot, prince de Léon, et morte avant son père le 25 février 1866. Par ce double décès s'est éteinte complétement la famille Rouillé de Boissy, du Coudray et de Meslay.

ARMES : *de gueules, à trois gantelets sénestres d'or; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de gueules.* — Supports : Deux lions. — Devise : MODERATUR ET URGET.

BUFFON (Le Clerc).

La famille le Clerc de Buffon, à laquelle appartenait le célèbre naturaliste, était originaire de la ville de Montbard en Bourgogne, et avait emprunté le second de ses deux noms à une terre, qui possédait une halle et un moulin, mais dont les bois et les forges formaient la principale importance. Le nom de cette terre paraît s'être écrit autrefois Buffons, car on trouve dans la généalogie de la maison de Saulx-Tavannes que Marguerite de Saulx était veuve en février 1306 de Hugues de Buffons. René d'Espinay, de la maison d'Espinay Saint-Luc, portait aussi le titre de vicomte de Buffon (P. Anselme, tome VII, p. 474); mais nous ignorons où était située cette terre de Buffon. La généalogie de la famille le Clerc de Buffon remonte à Benjamin-François, qui suit.

I. Benjamin-François le Clerc, né à Montbard, le 1er mars 1683, conseiller au parlement de Bourgogne, commissaire aux requêtes du Palais, fut pourvu de cette charge par lettres du 14 juin 1720 et fut reçu le 1er juillet suivant. (*Hist. du parlement de Bourgogne*, de Paillot, continuée par Petitot, p. 227.) Il mourut le 23 avril 1775. Le conseiller le Clerc avait épousé : 1° le 9 août 1706 Anne-Christine Marlin, née à Moutier-Saint-Jean en 1685, morte à Dijon le 1er août 1731; 2° le 30 décembre 1732 Antoinette Nadault, née à Montbard le 27 mai 1709, morte à Buffon, le 4 octobre 1770.

Du premier lit étaient issus :

1° George-Louis le Clerc, comte de Buffon, qui suit;

2° Jeanne le Clerc, née le 8 janvier 1710, morte le 2 mars 1781, supérieure des Ursulines de Montbard.

Du second lit :

3° Pierre-Alexandre le Clerc, chevalier de Buffon, né le 23 juin 1734, lieutenant au régiment de Saint-Chamond, fait prisonnier à la bataille de Rosbach en 1757, major au régiment de Lorraine en 1767, lieutenant-colonel le 27 avril 1783, servit avec distinction, fit la guerre de sept ans et fut créé, d'après un de ses biographes, maréchal de camp le 20 octobre 1790. (Il ne figure pas cependant, à cette date, dans l'*Almanach royal* de 1791.) Il mourut à Montbard le 23 avril 1825;

4° Jeanne-Catherine-Antoinette le Clerc, née à Buffon le 29 mai 1746, mariée le 24 juillet 1770 à son cousin germain Benjamin-Edme Nadault, conseiller au parlement de Dijon, décédée le 18 avril 1832 à Montbard.

II. Georges-Louis le Clerc, si célèbre sous les nom et titre de comte de Buffon, né à Montbard le 7 septembre 1707, était seigneur de Montbard, marquis de Rougemont, vicomte de Quincy, seigneur de la Mairie, des Arrans, des Berges. (Voir son acte de décès et le procès-verbal de ses funérailles du 18 avril 1788.) Il se fit connaître de bonne heure par de savants mémoires, et il fut, en 1739, nommé membre de l'Académie des sciences, et intendant du jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle du roi. Dès lors, il se consacra tout entier à profiter des ressources que lui offrait cet établissement pour tracer le tableau complet de la nature. L'Académie française le reçut dans son sein en 1753, et son grand ouvrage, dont les premiers volumes parurent en 1749, l'occupèrent constamment jusqu'à sa mort, arrivée le 15 avril 1788. Il avait épousé, le 21 septembre 1752, Marie-Françoise de Saint-Belin-Malain, née le 11 juillet 1732, décédée le 9 mars 1769, fille de François-Henri de Saint-Belin-Malain, seigneur de Fontaines, et de Roze de Provenchères, dont il eut :

1° Georges-Louis-Marie, qui suit;

2° Marie-Henriette le Clerc de Buffon, née le 25 mars 1758, morte le 14 octobre 1859.

III. Georges-Louis-Marie le Clerc de Buffon, né à Montbard le 22 mai 1764, enseigne aux gardes françaises en 1782, capitaine au régiment de Chartres en 1786, major en second au régiment d'Angoumois le 4 avril 1788, lieutenant-colonel du 9e régiment de chasseurs, et enfin colonel du 58e d'infanterie en 1791, avait recueilli à la mort de son père le titre de comte que ce dernier n'avait cessé de porter depuis 1753, et que des biographes pensent lui avoir été conféré par le roi Louis XV. D'autres disent plus justement que ce n'était qu'un titre de courtoisie. Le célèbre naturaliste l'avait pris du vivant même de son père, sans aucune collation véritable suivant l'usage, général alors, de prendre des qualités en rapport avec sa fortune, ses fonctions et son rang. Georges de Buffon avait épousé le 4 janvier 1784 Marguerite-Françoise Bouvier de Cépoy, née en 1767 et décédée le 15 mai 1808, fille de

Guillaume-François de Bouvier, marquis de Cépoy, officier aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, et d'Elisabeth-Amarante Jogues de Martainville. Le marquis avait pour mère Anne de Beauharnais, femme de Guillaume de Bouvier, marquis de Cépoy. Le comte de Buffon divorça le 14 janvier 1793, et se remaria le 2 septembre suivant avec Élisabeth-Georgette (dite Betzy) Daubenton, née à Montbard le 28 mai 1775, morte le 17 mai 1852, nièce du célèbre Daubenton. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 10 juillet 1794 sans laisser de postérité, quoique des biographes lui donnent un fils nommé Victor, aide de camp du général Junot. (*Biographie des contemporains;* Paris, 1821.) De son côté, la comtesse de Buffon se remaria à Rome, en septembre 1798, avec Raphaël-*Julien* Renouard de Bussierre, attaché alors à l'armée d'Italie, et devint veuve le 15 septembre 1804. Outre un fils adoptif, mort en Espagne au service d'Angleterre, elle laissa de son second mariage le baron Jules-Edouard-Renouard de Bussierre, né le 13 juillet 1804, pair de France, ambassadeur en Saxe, puis à la Haye avant 1848.

Armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.* (Voyez pl. BE.)

CAMINADE.

Cette famille, dont les rejetons ont été seigneurs de Caminade, de Chanloup, de Castres, de Châtenet, de Bains, de Boulogne, de Briatexte, de Nieul, de Balzac, d'Assac, d'Auvillers, d'Avron et autres lieux, originaire de la ville de Toulouse, a été maintenue plusieurs fois dans sa noblesse dès les plus anciennes réformations du xve siècle et notamment le 20 septembre 1669. Un annaliste s'exprime ainsi à son sujet : « Ex illustrissima familia diadematorum pariter ejusdem curiæ præsidium de Caminade erat... Per fasces numerantur avi, semperque renata nobilitate virent; et prolem facta sequuntur continuum simili servantia lege tenorem... Tumulus autem est subtus altare sanctæ Thomæ plurimos Caminadeos conventus hujus ardentissimos conservans benefactores, quorum memoria apud nos viget. » (Extrait de l'ouvrage : *Monumenta conventus Tolosani ordinis fratrum prædicatorum*, imprimé en 1693. 1re partie, page 119, et 2e par-

tie, pages 235 et 266.) Il est encore parlé de cette famille dans l'*Armorial de France,* par d'Hozier (registres I, II et VI); le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye-Desbois (tomes I, IV, V, VI, VIII et suiv.); les *États de la Noblesse* (années 1780 et 1784); Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc;* le *P. Anselme* (tome VII, page 713), et la *Généalogie de la maison de France* (tome II, f. 1587), etc.

Noble Barthélemy Caminade, seigneur dudit lieu près Luzech, vivant en 1460, et noble Marguerite de Lavaissière de Sévérac de Laroque, ont eu, entre autres descendants, Guillaume Caminade, surnommé Donnat, chevalier, seigneur de Chanloup, né en 1489, marié le 19 mars 1521, avec Catherine de Saint-Jean d'Honoux, fille d'un président à mortier du parlement de Toulouse, et de Diane-Élisabeth de Richebourg; damoiselle Antoinette de Caminade, mariée le 8 juillet 1541, à noble Antoine le Franc de Pompignan, conseiller au présidial de Cahors; Jean Ier de Caminade, seigneur de la Calmette et de Chanloup, conseiller au parlement, qui épousa Florence de Ligny; Charles-Honoré de Caminade, capitaine d'une compagnie de 300 hommes à pied, marié à Denise de Cadrieu de Doni; Jean-Gaubert de Caminade, second président à mortier du parlement de Toulouse, qui épousa, en 1599, Marthe de Bertier de Paulo, fille d'un président à mortier, sœur d'un évêque et nièce du grand maître de Malte de Paulo; Philippe de Caminade, président à mortier au même parlement, marié, 1° à Françoise de Rozier d'Alincourt, dont Paul-Henri de Caminade, seigneur de Monfalzat; 2° à Anne d'Esplats de Normanville, fille d'un conseiller au parlement, dont il eut quatre filles : *a.* Marthe de Caminade, qui de son union avec Jean George de Garaud, baron de Mauvesin, marquis de Miremont, président à mortier, eut Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade, mariée au marquis d'Alègre, maréchal de France; *b.* Gabrielle de Caminade, femme de Pierre de Chastenet de Puységur; *c.* Marie de Caminade, femme de François d'Assezat de Toupignon, conseiller de la grand'chambre; *d.* Jeanne de Caminade, mariée à Antoine du Puis-Montbrun, avocat général au parlement de Toulouse. Il faut citer encore : Jean-Bertrand de Caminade, abbé et député du clergé aux états généraux; Jean II de Caminade, seigneur de Monfalzat, chevalier, major d'infanterie, tué à Salces, beau-frère et oncle de mesdames de Caminade, nées de Jaudreville de Fizica, et Cros de Combonègre de Nantilly (fille d'un capitaine de cavalerie); Jean III de Caminade, seigneur de Castres, de Châtenet,

d'Auvillers, d'Avron, de Balzac, de Trouvres, de Cougens, de Garat de Champmers et autres lieux, ancien officier, écuyer de la reine, né en 1711, habitant sa terre de Roquecombe près de Toulouse, qui se maria, en 1742, avec Marie-Anne de Chalopin, dame de Chevigné et de la Plesse. Il était vers cette époque le chef et unique héritier du nom et des armes de sa famille, qui s'est partagée en deux branches avec sa descendance.

I. BRANCHE AINÉE : DE CAMINADE DE CASTRES.

Claude-Olivier de Caminade de Castres, marquis de Bains, de Boulogne en Picardie, seigneur de Tartigny, du Breuil, de Kérambars, du Quesnoy et autres lieux, né le 9 février 1745, officier des ordres du roi en 1786, ancien juge auditeur général de l'infanterie et du régiment des gardes françaises, conseiller du roi en ses conseils, contrôleur général des finances du Bourbonnais, et receveur général du Dauphiné, épousa : 1° le 2 octobre 1773, Marie-Sophie Dionis du Séjour, fille d'un mousquetaire du roi et nièce d'un conseiller de la grand'chambre au parlement de Paris, délégué de la noblesse de cette ville en 1789; 2° le 26 septembre 1789, Anne-Flore-Félicité l'Amirault, dont il n'eut qu'un fils, mort avant lui en bas âge. Son frère, Marc-Alexandre Caminade de Castres, seigneur d'Assac, de Briatexte, etc., secrétaire du prince de Condé, épousa Louise-Thérèse Duputel ou Dupatel de la Croix, dont il eut : 1° Renée-Amélie-Justine de Caminade de Castres, mariée à Charles Bourcy, commandeur de la Légion d'honneur, directeur général au ministère des finances et conseiller d'État; 2° Amédée-Jacques-Marie de Caminade de Castres, né à Paris en 1785, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, général de brigade, qui a dirigé les écoles de Saint-Cyr et d'état-major, marié (sans enfants) avec Joséphine Kulmann, fille du colonel baron Kulmann; 3° Alexandre-François-Marie de Caminade de Castres, né en 1783, chevalier de la Légion d'honneur, et père de : *a*. Paul-Amédée de Caminade de Castres, chevalier de la Légion d'honneur; *b*. Auguste-Prosper de Caminade de Castres, major de zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, tué en Crimée, sans avoir contracté d'alliance. (Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*.)

II. BRANCHE CADETTE DE CAMINADE DE CHATENET.

Messire Jean-Jacques de Caminade de Chatenet, seigneur de Nieul, de Mornac et autres lieux, né en 1751, contrôleur général de la chambre du duc d'Orléans, ancien magistrat en la sénéchaussée d'Angoumois, procureur général, président de l'administration du département de la Charente, membre du conseil général, député au Corps législatif, avait pour frère Jean-François, seigneur de Beauregard et de Linars, écuyer, lieutenant des chasses du roi, décédé sans alliance. Il se maria en 1783 avec Marie-Jeanne-Adélaïde d'Achery de Guldimann, nièce du général de Chambon, dont il eut 1° Marie-Jean-Louis-Victor, mort en bas âge; 2° Marie-Olivier-Jacques-Augustin, qui a continué la descendance et dont l'article suit.

Marie-Olivier-Jacques-Augustin Caminade de Châtenet, né en 1784, chevalier de la Légion d'honneur, sous-préfet, conseiller général et membre de la Chambre des députés, épousa Julie de Laville, cousine germaine de l'amiral comte de Villeblanche et fille d'un officier de marine, dont la sœur Françoise de Laville, veuve de M. de Villeblanche, se remaria à l'amiral comte de Latouche Tréville, député de la noblesse de Paris aux états généraux en 1789. De cette union sont issus : 1° Claire-Madeleine-Adélaïde, mariée en 1844 à Charles-Etienne de Gigord, ancien sous-préfet; 2° un fils sans postérité mâle; 3° Jacques-Ernest-Jules, né le 8 octobre 1810, marié avec Marie-Pauline-Maly Forest de Lacoinche, fille de Jean-Louis Forest de Lacoinche, dont il a un fils unique qui suit.

Jacques-Louis-Ernest Caminade de Châtenet, seul arrière-petit-fils et rejeton mâle de Jean-Jacques de Caminade de Châtenet, tige de la branche cadette, est né le 26 octobre 1839. Il a été maintenu en possession de ses noms de Caminade de Châtenet, qui avaient été mal écrits dans plusieurs actes, par jugement du tribunal civil de Cognac, rendu le 7 avril 1865, et dont il n'a pas été interjeté appel.

ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à un coq d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à un levrier d'or;* sur le tout : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de quatre étoiles d'argent, posées trois en chef et une en pointe.* — Couronne de marquis. — Supports : Deux lions. — Devise : MODICA FIRMA.

CARBONNEL.

La famille Carbonnel, de Picardie, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Carbonnel, marquis de Canisy, une des plus anciennes maisons de Normandie, est originaire d'Artois, d'où elle a passé dans l'Amiénois. Louis de Carbonnel, écuyer, sieur de Baudricourt, Antoine de Carbonnel, écuyer, seigneur du Verger (*alias* de Vergey), et Charlotte-Françoise de Carbonnel du Verger, fille majeure, firent insinuer leur blason dans l'*Armorial général* de 1696, registre de la généraltié d'Amiens (voyez l'*Arm. gén.* de Borel d'Hauterive, tome II, pages 20, 22 et 94).

Henri-Louis Carbonnel, écuyer, sieur de Hierville, né le 17 avril 1639, marié le 25 mai 1688 à Marie Denis, est cité dans la maintenue du 7 septembre 1716, comme neveu ou cousin des précédents. C'est de son frère que paraît descendre régulièrement la branche de Carbonnel, dont le représentant actuel est Jean-Louis de Carbonnel de Hierville, né le 6 mars 1789, capitaine d'infanterie en retraite, marié le 16 janvier 1822 à Zoé Levesque, dont il a eu : 1° Louise-Flavie de Carbonnel, mariée en novembre 1847 à Hippolyte-Alexandre Séjourné; 2° Hugues-Marie-Oscar de Carbonnel de Hierville, né le 28 mai 1829, garde mobile en 1848, zouave pontifical en 1853, marié le 10 juillet 1854 avec mademoiselle de Saint-Cricq, dont il a eu quatre enfants : 1° Mériadec; 2° Guillaume; 3° Henri, 4° Jeanne.

Le représentant actuel a demandé au conseil du sceau des titres la reconnaissance du titre de comte, puis celle du titre de marquis, en se fondant sur ce que dans une partie de chasse le roi Louis XV aurait, dit-on, ainsi qualifié un de ses ascendants. Une requête basée sur des raisons aussi légères devait être repoussée. Un arrêt de la cour impériale d'Orléans du 1er août 1863, l'a maintenu dans la possession du surnom de Hierville; mais elle a ordonné la suppression des titres de comte, de vicomte et de chevalier attribués dans divers actes, soit à lui-même, soit à son fils.

Armes : *d'azur, au chef d'or, accompagné de trois coquilles du même.* — Supports : deux lions. — Cimier : un casque de profil, surmonté d'un lion issant.

CARRELET.

Gilbert-Alexandre, comte Carrelet, né à Saint-Pourçain le 14 septembre 1789, sortit de l'Ecole militaire de Fontainebleau en 1808, fit comme sous-lieutenant la campagne de Prusse en 1809, et celles d'Espagne 1810-1811. Blessé grièvement à Ciudad-Rodrigo, il fut obligé de prendre sa retraite en 1812. Quelques mois après, il était appelé dans les cadres de la gendarmerie, avec le grade de capitaine, qu'il avait encore en 1830. A la révolution de Juillet, il fut nommé chef d'escadron, et en 1833 on le chargea d'organiser la gendarmerie en Algérie. De retour en France, en 1835, il fut promu lieutenant colonel, et en 1839 il devint colonel de la garde municipale. Il commanda comme maréchal de camp les départements du Gard, de la Haute-Saône et du Pas-de-Calais, de 1843 à 1848. Après la révolution de février, il fut nommé général de division; il commandait à Marseille quand, à l'approche du 2 décembre 1851, il fut placé à la tête de la première division active de l'armée de Paris. Elevé à la dignité de sénateur le 2 décembre 1852, il a fait partie du comité consultatif de cavalerie jusqu'au jour où il a été placé dans le cadre de réserve des généraux de division. Il est grand-croix de la Légion d'honneur depuis le 30 décembre 1855, et il a été créé comte par décret de mars 1866, dont les lettres patentes contiennent la peinture et la description de ses armoiries.

Armes : *de gueules, à trois épées d'argent, montées d'or, une en pal et les deux autres en sautoir, croisées à la naissance de la lame et surmontées en chef d'une étoile d'or;* au franc quartier de comte sénateur : *d'azur, au miroir d'or, enlacé d'un serpent d'argent.* — Toque de velours noir, retroussée de contre-hermine, avec porte-aigrette or et argent, surmontée de cinq plumes, accompagnée de quatre lambrequins, les deux supérieurs d'or, les deux autres d'argent.

CHALUS.

Le nom de Chalus, qui vient d'être placé à la galerie des croisades de Versailles et qui s'écrivait autrefois Chaslus, est celui de plusieurs localités situées en Auver-

gne et dans le Limousin. La principale est une petite ville située à six lieues de Limoges, et défendue jadis par un château fort, sous les murs duquel Richard Cœur-de-lion fut blessé mortellement en 1199. Elle avait titre de baronnie et elle appartint successivement aux vicomtes de Limoges, à la maison d'Albret et à celle de Borgia Valentinois, d'où elle a pas-é par alliance, vers 1520, à la maison de Bourbon-Busset, dont un rejeton actuel a relevé le souvenir en prenant le titre de comte de Bourbon-Chalus.

Le nombre des familles qui ont porté le nom de Chalus, en y ajoutant pour se distinguer un surnom féodal, n'est pas moins grand que celui des localités. Les principales sont celles de Chalus de Sansat, Chalus d'Entraigues, de Puy-Saint-Galmier, de Chalus lez Bussières, de Chalus de Prondines, de Chalus-Lambron, etc.

Le nobiliaire d'Auvergne de M. Bouillet les rattache presque toutes, quoiqu'elles aient pour la plupart des armes différentes les unes des autres, à une souche commune, qui portait au XIVe siècle le surnom de Boyer ou Bouvier (t)me II, pages 85 et 91). « Les principales branches de la maison de Chalus sont éteintes, ajoute-t-il, et celle de Sansat paraît avoir fini en la personne de Françoise de Chalus, dame d'atour de Mme Adélaïde de France, tante du roi Louis XVI, mariée au duc de Narbonne-Lara, grand d'Espagne, morte en 1821.

On a donné à Raymond Chalus, chevalier croisé, les armes de la branche de Chalus de Puy-Saint-Galmier. (*Voyez* plus loin son admission à la galerie des croisades.)

ARMES : ***d'azur, au poisson d'or, mis en bande, accompagné de cinq étoiles d'or posées en orle, deux en chef et trois en pointe; à la bordure engreslée de gueules.*** (Voyez pl. BF.)

COETMEN.

La maison des sires de Coetmen, vicomtes de Tonquedec, réputée dès la fin du XVe siècle « la plus grande et pre-» mière d'ancienneté, noblesse et extraction des éveschez » de Cornouailles, Léon et Tréguier, yssue et partie de la » baronnie d'Avaulgour, » n'avait pas encore été l'objet d'une étude spéciale pour les généalogistes et les historiens bretons, lorsque M. Anatole de Barthélemy, archi-

viste paléographe et ancien secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord a publié, dans la *Revue nobiliaire*, aux mois de juillet et août 1865, un travail qui, avec la réformation de 1666, nous a fourni les principaux matériaux de la présente notice.

Coetmen et Tonquedec étaient dans l'origine deux fiefs distincts, qui eurent d'abord des seigneurs différents, mais qui échurent, l'un comme apanage, l'autre par alliance, à la maison des sires de Coetmen, dont la filiation établie lors de la réformation de 1666 commence à Geslin, qui suit :

I. Geslin était juveigneur ou fils puîné de Henri, comte de Penthièvre, auteur de la maison d'Avaugour et cadet lui-même de celle des ducs de Bretagne, et de Mathilde ou Mahaut de Vendôme. Il eut en partage la terre de Coetmen, dont il fonda le château et dont il prit le nom et les armes qu'il transmit à ses descendants. Il paraît dans les chartes de l'abbaye de Beauport comme sénéchal de Goello en 1220, et comme tuteur de Henri d'Avaugour, son neveu, fils d'Alain, comte de Penthièvre. Quoique ces faits soient bien établis et reconnus par tous les historiens, le nom de Geslin a été omis dans la généalogie que le Père Anselme a donnée des comtes de Bretagne et d'Avaugour (tome III, p. 56 et 57). Il est avéré néanmoins que la maison des sires de Coetmen, puînés de celle d'Avaugour et de Penthièvre, est comme elle un ramage des ducs de Bretagne. Il soutint vaillamment Henri d'Avaugour, son neveu, dans sa lutte contre Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, duc de Bretagne. Il avait épousé l'héritière des vicomtes de Tonquedec, dont il eut :

1° Alain de Coetmen, qui a continué la descendance;

2° Hugues, chevalier, vivant en 1233;

3° Henri, chevalier, mentionné en 1231, décédé en 1233 et enterré dans l'abbaye de Beauport.

II. Alain de Coetmen portait, dès l'an 1231 et du vivant de son père, le titre de vicomte de Tonquedec. Il souscrivit des actes de Beauport de 1232 à 1253. Il ne paraît sous le titre de vicomte de Coetmen qu'en 1256, lorsqu'il se rendit pleige du sire d'Avaugour envers l'abbaye de Beauport. Il vivait encore en 1260 comme il conste d'un acte du pape Alexandre VI (Arch. de Beauport; — anc.

évêchés de Bretagne, tome IV, p. 91, 95, 108 et 139). Il avait épousé Constance de Léon (de Vitré, fille d'André II, baron de Vitré, dit la Réformation de 1666), dont il laissa :

1° Rolland Ier, qui suivra;

2° Alain, chanoine de Beauport et recteur de Plouha en 1260 (anc. év. de Bretagne; tome IV, p. 160).

3° Jean, mort en 1307, d'après l'obituaire des Frères Prêcheurs de Guinguamp;

4° Pierre, vicomte de Tonquedec, qui mourut sans postérité avant son frère Jean.

III. Rolland Ier, vicomte de Coetmen et de Tonquedec[1], emprunta quatre cents livres au duc de Bretagne pour son voyage d'outre-mer (*pro itinere transmarino*), et, de retour de la croisade, il se libéra de cette dette en 1274 (D. Morice; pr., tome Ier, col. 1009). Il se rendit pleige du sire d'Avaugour en 1284, et il figura dix ans plus tard dans l'ost ducal, comme devant fournir cinq chevaliers. Il avait épousé Alix Péan de la Rochejagu, dame de Lannevez et de Landegonnec, qui était veuve lorsqu'elle donna à Beauport, en 1311, trois rais de froment sur ses dîmes de Lannevez, à charge de célébrer un service annuel. De cette union était issu Prégent, qui continue la filiation.

IV. Prégent, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, seigneur de Lannevez et de Landegonnec, veuf sans enfants d'Eugénie N..., se remaria le samedi avant la Saint-Barnabé, en 1298, avec Anne (fille d'Hervé, vicomte de Léon, et de Catherine de Laval, suivant la réformation de 1666), fille de Gui, comte de Laval, et de Philippe de Vitré et sœur de la femme d'Hervé, comte de Léon, suivant M. de Barthélemy. Il était en procès avec son souverain, en 1299, au sujet des droits qu'il tenait de sa femme. Il vivait encore en 1308, d'après une charte de Begar, et sa femme mourut en 1343. Ils furent enterrés en l'abbaye de Beauport, dans la chapelle *du vicomte*, où, d'après une enquête faite en 1486, on voyait la « pourtrecture du viconte de Quoitmen », avec son blason de gueules à annelets d'ar-

[1] Le travail de M. de Barthélemy fait de Rolland Ier un fils de Prégent, dont il était le père, suivant la réformation et suivant la concordance des temps. Il attribue au second le voyage d'outre-mer, qui doit être reporté au premier.

gent, et celle « d'une dame de Quoitmen, fille du comte de Laval ». Leurs enfants furent :

1° Guy ou Guyon, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, décédé sans postérité le 28 mars 1330 (obit. des Frères Prêcheurs de Guinguamp);

2° Prégent II, qui a continué la descendance.

V. Prégent II, vicomte de Coetmen[1] et de Tonquedec (après la mort de son frère aîné), commandait en 1346 un corps d'armée de Charles de Blois contre le capitaine anglais Thomas d'Aigworth. Il figure dans une monstre de Jean de Beaumanoir, en octobre 1351, et assiste aux états de Dinan, convoqués par Jeanne, duchesse de Bretagne, pour traiter de la délivrance de son mari, en novembre 1352 (D. Morice, tome Ier, col. 1472, 1486), épousa, d'après la réformation de 1666, Anne de Laval, dont il eut :

1° Olivier, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, mort sans alliance, suivant une ancienne généalogie;

2° Geoffroy de Coetmen, vicomte de Tonquedec, qui épousa Marie de Kergorlay, et mourut sans enfant en 1362. Il fut enterré avec sa femme au couvent des Cordeliers de Guinguamp;

3° Rolland II, qui continue la descendance.

VI. Rolland II, vicomte de Coetmen, suivit le parti de Charles de Blois et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray en 1364. On lui donne pour femme Jeanne, fille de Geoffroy II, comte de Quintin. Mais M. de Barthélemy pense qu'il épousa Marie de Kergorlay, que la réformation de 1666 donne pour femme à Geoffroy, son frère. Ses enfants furent :

1° Jean de Coetmen, qui continue la descendance;

2° Geoffroy de Coetmen, auteur de la branche cadette rapportée plus loin;

3° Jeanne de Coetmen, femme de Rolland, sire de Rostrenem;

4° Marie de Coetmen, femme d'Alain, sieur de Liscouet et de Kernabat.

[1] M. de Barthélemy supprime ce degré, et il fait de Prégent un frère de Rolland II. Le système filiatif de la réformation de 1666 semble mieux s'accorder avec les dates.

VII. Jean de Coetmen, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, seigneur de Feherdel et de Langarzeau, assista à la session de Guéméné Guegant, faite au duc de Bretagne, par Jeanne de Rostrenen, vicomtesse de Rohan, le 29 mai 1371 (D. Morice, tome Ier, col. 1665). Il avait épousé, en 1340, Marie de Dinan, fille de Rolland, sire de Montafilant, et de Thomasse de Châteaubriand, qui lui apporta en dot les fiefs de Runefau et de Goudelin. Il eut de cette union :

1° Rolland III, dont l'article suivra;

2° Catherine de Coetmen, dame de Plehedel et de Langarzeau, mariée à Thomas, sire de la Feuillée, vivant en 1392 et 1400.

3° Thomine de Coetmen, mentionnée dans un vieux fragment. (Réf. de 1666.)
C'est ici, sans doute, qu'il faut placer :

4° Jean de Coetmen, qui épousa Marie d'Ancenis, dont il eut Jeanne de Coetmen, femme de Jean de Châteaubriand, seigneur du Lyon-d'Angers, des Roches-Baritaud, de Chavannes, de Chalain, etc.;

5° Jeanne de Coetmen, mariée à Philippe, seigneur de Denonval, dont elle eut Julienne de Denonval, femme de Pierre du Guesclin, cousin du connétable. (P. Anselme, t. VI, p. 184.)

VIII. Rolland III, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, servait comme chevalier dans la compagnie de Pierre de Tournemine, seigneur de la Hunaudaie, au siége de Becherel, sous le connétable du Guesclin, suivant une Revue du 1er août 1371 (D. Morice, tome Ier, col. 1656). Le vicomte de Coetmen, partisan fidèle de la maison de Penthièvre, prit une part active à la lutte contre Jean de Montfort. Il assista à la ratification du traité de Guérande en 1381, fit les guerres de Flandre en 1383, et fut présent à l'hommage rendu, en 1386, par le duc de Bretagne au roi de France. S'étant rallié à la bannière du connétable Olivier de Clisson, il attaqua le capitaine de Châteaulin et se jeta dans la Roche-Derrien, où, assiégé par le duc en personne, il fut obligé de capituler. Il rejoignit Clisson à Saint-Brieuc, où ils ne tardèrent pas à être assiégés. Le vicomte de Coetmen, fait prisonnier, recouvra sa liberté sans rançon en 1395, et on lui rendit le château de Tonquedec, mais après l'avoir démantelé. Il s'attacha alors au duc de Bretagne, dont il fut le conseiller et le

chambellan. En 1402, on le retrouve au nombre des barons qui s'opposèrent avec énergie aux prétentions du duc d'Orléans, et en 1420 il prit parti contre les Penthièvre, lorsque ceux-ci eurent attiré le duc de Bretagne dans un guet-apens. Rolland III avait épousé : 1° Jeanne de Penhoet[1], fille de Guillaume de Penhoet et de Jeanne de Fronsac, qui avait eu quatre cents livres de rente en partage; 2° Jeanne Gaudin, fille du sire de Martigné-Ferchaut. Ses enfants furent :

1° Olivier[2], vicomte de Coetmen, sire de Landegonnec, qui épousa Anne de Keranrais, dame dudit lieu et de la Rigaudière, fille d'Eon, seigneur de Keranrais, avec laquelle il rendit aveu au duc de Bretagne pour sa terre de Kerezec en 1428; restée veuve sans enfant, elle se remaria à Jean de Montauban, seigneur de Romilly, maréchal de Bretagne et amiral de France, issu d'un rameau puîné des ducs de Rohan, qui l'autorisa à faire un échange le 9 janvier 1450 (P. Anselme, t. IV, p. 81);

2° Rolland IV, qui a continué la descendance;

3° Béatrix, qui épousa Guillaume de Penhoet, seigneur de Kerimel, dont elle devint veuve le 17 mars 1473, et dont elle avait eu une fille, mariée en 1479 à Gilles de Coetlogon (P. Anselme, t. VII, p. 723);

4° Marguerite de Coetmen, femme d'Olivier Thomelin, seigneur du Bois et de Branchequeue.

IX. Rolland IV, chevalier, vicomte de Coetmen, seigneur de Goudelin, conseiller du duc de Bretagne, prit part à la ratification du traité de Troyes en 1427, et au serment des nobles de Bretagne en 1437. Il succéda à son frère Olivier dans les terres de Coetmen, comme on le voit par un procès contre sa belle-sœur et son neveu Jean de Montauban en 1477 (Bl. Manteaux, 47, p. 460). Il eut de longs différends devant le parlement de Rennes avec le sire de Rostrenen, au sujet de la préséance, qui ne fut réglée que par l'érection de Coetmen en baronnie pour son fils en 1487. Il était aussi en procès avec le comman-

[1] M. de Barthélemy donne cette Jeanne pour première femme à Rolland IV; mais nous avons suivi l'opinion de la réformation de 1666.

[2] Cet Olivier, dont M. de Barthélemy fait un fils de Rolland IV, est placé ici par la réformation de 1666, ce qui concorde mieux avec les dates.

deur de la Feuillée en 1440, et avec l'abbaye de Bégar en 1445. Il fit édifier la chapelle de Tonquedec en 1447, et il était chambellan du duc de Bretagne en 1470, comme on le voit par une acquisition de pêcherie que fit alors son fils Jean. (D. Morice, tome III.) Il avait épousé Jeanne du Plessis-Auger, et ses enfants furent :

1° Olivier III, vicomte de Coetmen et de Tonquedec, qui épousa Isabeau de Kermellec, veuve de Henry du Chastel, seigneur de Mesle et de la Rochedronion, fille de Jean de Kermellec, seigneur de Chateaugal, chevalier, chambellan du duc de Bretagne, et de Catherine de Langouerez (P. Anselme, t. VIII, p. 363); il mourut sans postérité;

2° Jean, qui a continué la filiation rapportée ci-après;

3° Rolland, sire de Goudelin, qui ne vivait plus en 1492 :

4° Charles, sire de Plestin et de Lezerec;

5° Sylvestre, sieur de Lezerec, cité par du Paz (page 60), mort en 1495;

6° Ren , prévôt de la collégiale de Tonquedec;

7° Jeanne de Coetmen, mariée à Yvon de Contarel, au profit duquel Jean de Coetmen, son beau-frère, passa un contrat de féage le 14 mars 1478.

X. Jean de Coetmen, vicomte de Tonquedec, baron de Coetmen, sire de Châteauguy, servit sous les ordres du maréchal de Malestroit, fut, vers 1461, gendarme des ordonnances et commandant de quarante-neuf hommes d'armes et de deux cent soixante-dix-sept archers. Il devint chambellan du duc de Bretagne, puis son conseiller et grand-maître de son hôtel. Chargé d'inspecter les fortifications de Dol en 1472, le vicomte de Coetmen tint de nombreuses monstres de 1474 à 1483, et prit part, en 1484, à la conjuration de la noblesse bretonne contre Pierre Landais, ministre et favori du duc François II. Il n'en fut pas moins un des plus braves et dévoués gentilshommes du duc dans la guerre de 1487 et au siége de Nantes. En récompense de ses services, il obtint l'érection de la terre de Coetmen en baronnie[1] par lettres de septembre 1487,

[1] Cette érection d'une baronnie en faveur du vicomte de Coetmen et de Tonquedec, dont les ancêtres étaient depuis plus de deux siècles en possession de ce double titre, prouve que dès lors il y avait deux espèces de titres : les irréguliers, maintenus par la courtoisie; les réguliers, obtenus par lettres patentes.

et l'année suivante il fut envoyé en ambassade à la cour de France. Jean mourut en 1496, et choisit pour sa sépulture la collégiale de Tonquedec. Il avait épousé Jeanne du Pont, fille du sire de Rostrenen, dont il eut :

1° Louis, qui sera rapporté ci-après;

2° Gillette de Coetmen, qui épousa en 1495 Jean, sire d'Acigné;

3° Marguerite de Coetmen, qui se maria en 1498 avec Pierre de la Marzelière, dont elle était veuve en 1523;

4° et 5° Louise et Marie, mentionnées dans le testament de leur père;

6° Anne de Coetmen, qui fut mariée le 5 octobre 1505 à Geoffroy, seigneur de Coetlogon (P. Anselme, t. VII, p. 719).

XI. Louis de Coetmen, sire de Châteauguy, suppléait son père pour tenir les *monstres* de Tréguier en 1488, et prenait, l'année suivante, la qualité de sire de Tonquedec. Il épousa Françoise Péan de la Rochejagu, avec laquelle il accompagna son père à Londres en 1491. Jean de Coetquen, aïeul maternel de Françoise, et Marguerite de Coetquen, sa mère, prétendirent qu'elle avait été enlevée et mariée par force. Gilles de Couvran reçut du roi, en 1493, l'ordre de s'emparer de la dame de Tonquedec; mais Louis de Coetmen parvint à prouver que cette union avait été régulièrement contractée. Il défendit contre le vicomte de Rohan la place de Guingamp, dont son père avait la garde, et par une heureuse sortie, il surprit les ennemis dans l'abbaye de Bégar et fit prisonniers les principaux d'entre eux. Cet important fait d'armes lui valut les plus vives félicitations, tant du sire de la Hunaudaie que du chancelier et du grand-maître de Bretagne. Il mourut, dit-on, avant son père, en 1496, sans laisser de postérité. Sa veuve se remaria à Guillaume d'Acigné, auquel elle apporta en dot le riche héritage des Péan de la Rochejagu.

A la mort de Jean, baron de Coetmen, en 1396, ses biens furent recueillis par Gillette, l'aînée de ses filles, mariée à Jean Ier, sire d'Acigné. Leur fils, Jean II, épousa Anne de Montejean, et mourut en 1539, laissant de cette union : 1° Jean III d'Acigné, qui eut en partage la baronnie de Coetmen; 2° Claudine d'Acigné, qui fut vicomtesse de Tonquedec, fief passé plus tard par alliance à la maison de Quengo.

Judith d'Acigné, fille et héritière de Jean III et de Jeanne du Plessis, apporta en dot la baronnie de Coetmen à son mari Charles de Cossé, premier duc de Brissac. Cette terre passa ensuite par mariage aux ducs de Villeroy, de la maison de Neufville, puis par acquisition au sieur Talhouet de la Pierre, maître des requêtes, auquel elle fut rachetée en 1737 par un rejeton de la branche cadette de la maison de Coetmen, dont nous allons donner la généalogie, d'après les preuves de la réformation de 1666.

BRANCHE CADETTE.

VII. Geoffroy de Coetmen, fils puîné de Rolland II, vicomte de Coetmen, et de Jeanne de Quintin, eut la terre de Boisguezennec en partage et forma la branche cadette, qui s'est perpétuée jusqu'au milieu du siècle dernier, et dont la filiation est ainsi établie dans la maintenue de noblesse de 1669.

VIII. Bonhous de Coetmen, seigneur de Boisguezennec, porté par cette réformation comme fils de Geoffroy, qui précède, et comme père de Tristan de Coetmen, qui a continué la descendance.

IX. Tristan de Coetmen, chevalier, seigneur de Boisguezennec, figura dans les guerres de Bretagne sous les ordres d'Olivier de Clisson et du connétable du Guesclin. Il eut pour fils, d'après les preuves de maintenue, Olivier, qui suit.

X. Olivier de Coetmen, chevalier, seigneur de Boisguezennec, porté en 1498 dans le compte de l'argentier pour le béguin ou deuil du roi Charles VIII (D. Morice, tome III, page 793), était conseiller et grand maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne en 1506 (D. Morice, tome II, col. 876). Il épousa Marie Arel, fille de messire Jean Arel, sieur de Kermarquer, et outre plusieurs enfants morts en bas âge ou sans postérité, il laissa François, qui continue la descendance.

XI. François de Coetmen, seigneur de Boiguezennec, qualifié noble et puissant par les preuves de maintenue, assista au mois d'août 1532 au couronnement du Dauphin comme duc de Bretagne, à Rennes. Il avait épousé Catherine Loz de Kergoanton et laissa de cette union un fils, dont l'article suit.

XII. Louis de Coetmen, seigneur de Boisguezennec, est inscrit au rôle des gentilshommes qui furent envoyés en 1562 à la garde de la côte de Port-Blanc, pour y tenir garnison sous la charge des seigneurs de Kergomar et de Kergoanton (D. Morice, tome II, col. 1304). Il épousa Margillie de Kermellec, issue d'un rameau des Kéranraiz, dont il eut :

1° Gui de Coetmen, qui continue la lignée;

2° Marguerite de Coetmen, femme de Nicolas de Pouldourien. (*Preuves de Malte*, prieuré d'Aquitaine, t. III; Bibl. de l'Arsenal.)

XIII. Gui de Coetmen, seigneur de Boisguezennec, servit sous les sieurs de la Hunaudaie et de Montbarot, contre le duc de Mercœur, qui s'était mis en Bretagne à la tête du parti de la Ligue. Il épousa Anne du Botglazec, qui lui apporta les terres de Kerangouez et de Rosserff. De cette union sont issus :

1° Pierre de Coetmen, dont l'article est rapporté ci-après;

2° Marie de Coetmen, femme de Guillaume le Divezat, seigneur de Pratouvel.

XIV. Pierre de Coetmen, seigneur de Kerangouez, épousa en 1606 Isabelle Hemery, fille et héritière de Pierre Hemery, seigneur de Kergadiou, et de Constance de Lespervez. Ils eurent pour fils Olivier, qui continue la descendance.

XV. Olivier de Coetmen, seigneur de Kerangouez, de Rosserff et de Kergadiou, né en 1614, fut maintenu comme issu d'ancienne extraction le 10 janvier 1669. Il avait épousé en 1637 Catherine de Launoy, dame de Kervinou, fille unique et héritière de feu noble Louis-Yves de Launoy, en son vivant seigneur de Tregoezel et de Kervelar, et de Jeanne Garnier de Pencresch. De ce mariage, dont le contrat est conservé dans les archives de la maison de Rougé, au château du Tremblay, sont issus :

1° Jean-Baptiste de Coetmen, qui continue la filiation;

2° Yves de Coetmen, maintenu avec son père et son frère aîné en 1669, et rappelé dans l'acte de tutelle de ses neveux du mois de novembre 1678.

XVI. Jean-Baptiste de Coetmen, chevalier, seigneur de Kerangouez et de Kergadiou, né en 1639, mentionné dans

l'arrêt de maintenue de 1669, épousa Madeleine Chrétien de Tréveneuc, de la famille Chrétien, dont le nom et les armes sont au musée de Versailles. Il laissa de cette union quatre enfants mineurs, dont sa veuve était la tutrice, suivant acte du mois de novembre 1678 (*Arch. de la maison de Caradeuc, à Rennes*), et dont deux paraissent être morts en bas âge. Les deux autres sont :

1° Olivier-Joseph de Coetmen, chevalier, marquis de Coetmen, qui fit enregistrer son blason dans l'Armorial général de 1696. (Reg. Bretagne, tome I, p. 647.) Il fut brigadier des armées du roi, et périt à la tête du régiment de son nom à l'attaque du camp du duc de Marlborough, sous les ordres du maréchal de Villars, le 11 juillet 1711. (P. Daniel, *Histoire de la milice française*, tome II, page 509, et *Gazette de France*, année 1711, page 400.)

2° Alexis-René de Coetmen, dont l'article suit.

XVII. Alexis-René de Coetmen, chevalier, puis marquis de Coetmen, né en 1671, cornette au régiment de dragons de Bretagne en 1702, mestre de camp après la mort de son frère en 1711, brigadier des armées du roi le 20 février 1734, racheta en 1737 la baronnie de Coetmen, dont se trouvait alors possesseur le sieur de Talhouet de la Pierre, maître des requêtes, qui l'avait eue par acquisition de Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy. Le nouveau baron de Coetmen réclama son rang aux états, comme l'avaient possédé ses parents de la branche aînée. Car depuis longtemps l'éloignement des titulaires les avait empêchés de faire valoir leurs droits. La requête fut favorablement accueillie par le bureau en 1738, et reconnue juste et légalement fondée par le roi en 1739. Mais elle était encore contestée par les états en 1742 (Mss. des Blancs-Manteaux, tome 86, vol. 2; Bibliothèque Impériale.) Il mourut le 27 juillet 1751, à Brest, à l'âge de quatre-vingts ans, étant maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, commandant pour Sa Majesté dans les quatre évêchés de la basse Bretagne. Il avait épousé : 1° Madeleine de Pontual, dont il n'eut pas d'enfants; 2° Jeanne-Julie de Goyon de Vaudurant, décédée à Saint-Pierre-Montlimart le 8 avril 1761, dont il eut deux filles qui suivent.

XVIII. Marie-Claude-Jeanne-*Julie* de Coetmen, née en 1730, morte le 8 avril 1761, qui, assistée par le marquis de Matignon, par Marie-François-Auguste de Goyon, comte

de Macé, son fils, et par Jean-Louis de Goyon de Vaudurant, évêque de Saint-Pol, ses parents maternels, épousa, le 2 mai 1749, Pierre-François marquis de Rougé, baron de Coetmen du chef de sa femme, lieutenant général le 17 décembre 1759, blessé mortellement à la bataille de Filenghausen le 16 juillet 1761.

XVIII. *bis* Marie de Coetmen, née le 22 août 1734, se maria le 4 novembre 1759 à Anne-Jacques-Raoul, marquis de Caradeuc de la Chalotais, fils du célèbre la Chalotais, né à Rennes en 1733, mort à Paris sur l'échafaud révolutionnaire le 10 juillet 1794. Il n'eut de cette union qu'une fille, madame de Bonteville, mère de la comtesse des Nétumières et de madame de Kermarec. Il se remaria avec Rosalie-Céleste de Montbourcher, fille du comte de Montbourcher et de Jeanne de Saint-Gilles, et il en eut un fils, père de madame la comtesse de Falloux.

Par son mariage avec la fille aînée du dernier des Coetmen, le marquis de Rougé avait recueilli la baronnie de ce nom. Il laissa de son alliance deux fils et deux filles. L'aîné des fils, Bonabes-Jean-Catherine-Alexis, marquis de Rougé, baron de Coetmen, épousa, le 7 janvier 1777, Victurnienne-Delphine-Nathalie de Rochechouart de Mortemart, fille du duc de Mortemart; le cadet, François-Pierre-Olivier comte de Rougé, se maria en 1779 avec Marie-Josèphe-Vincent Robert de Lignerac, fille du duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe. Tous les représentants actuels de la maison de Rougé descendent des branches formées par ces deux frères.

Armes : *de gueules, à neuf* (alias *sept*) *annelets d'argent posés* 3, 3 *et* 3. (Voyez pl. BE.) — Couronne de marquis. — Devise : Item, Item. Cri de guerre : Hary Avant!

CRÉQUY.

La famille de Créquy, encore existante actuellement en Artois et à Amiens, descend de Gaspard de Créquy, fils naturel de Philippe de Créquy, surnommé le Sage, baron de Bernieulles, de Blequin et de Wicquinhem (voyez, pour la maison des sires et marquis de Créquy, l'*Annuaire* de 1856, page 192), et de Gasparde de Verchin, dame de Fosseville et de Mothe (près Fruges). Sa mère

lui donna ces deux fiefs, et dans un titre du 21 avril 1559, il est qualifié écuyer, seigneur de Fosseville et de Mothe (près Fruges). Il épousa Christine de Sains, dame de Thève (paroisse de Rimboval), et ne vivait plus en 1585.

De Gaspard de Créquy était issu, au huitième degré, Philippe-Joseph de Créquy, né le 7 avril 1769, qui fit les campagnes de l'armée du Rhin, de 1793 à 1796, celles de la grande armée, de 1806 à 1807, celles d'Espagne, d'Allemagne et de Russie, de 1808 à 1813, et fut bloqué dans Mayence en 1814. Il avait encloué trois pièces de canon au passage du Rhin, sous les ordres du général Meunier, et s'était emparé d'une pièce à l'affaire de Motacqui, sous les ordres du général Canclaux. Blessé deux fois au siége de Mayence, il reçut un coup de feu à Montégu, et une contusion à la tête, le 13 mai 1813, à la journée de Bautzen. (États de services.) Il prit sa retraite en 1825 avec le grade de chef de bataillon, et alla demeurer à Saint-Omer, où il mourut le 31 août 1852, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sans alliance, et il a été enterré à Fruges, son pays natal.

Louis-François-Joseph de Créquy, né à Lambres le 24 novembre 1805, neveu à la mode de Bretagne de Philippe-Joseph, qui précède, épousa Victorine-Josèphe de Créquy, sa cousine issue de germains, veuf le 14 juin 1866, père de 1° *Achille*-Louis-Pierre-Constantin de Créquy, né à Abbeville le 14 mars 1833; 2° *Arthur*-Edmond-Alcibiade de Créquy, né à Abbeville le 2 mai 1836. Cette branche est fixée à Amiens.

ARMES : *d'or, au créquier de gueules*, qui est des sires de CRÉQUY; *à la fasce de sable*, pour brisure.

GASTEBOIS.

Thiébaut Gastebois, homme d'armes des ordonnances du roi René, duc de Lorraine, obtint de ce prince des lettres de noblesse le 4 septembre 1479. Étienne, son fils, seigneur de Serceuil et de Sanzotte en Champagne, où il demeurait, épousa Claudine Girault du Cray. Au nombre de leurs descendants on trouve Guyotte Gastebois, dont le fils, Jean Roussat, maire de Langres, fut un des plus dévoués partisans du roi Henri IV, et reçut de ce prince plusieurs lettres flatteuses, et dont la fille, madame Gau-

cher de Sillières, maria son fils avec Marguerite de Barthélemy, issue de l'union de Pierre de Barthélemy avec Madeleine Magnien.

François de Gastebois, seigneur de Sanzotte, fut père de : 1° Jean de Gastebois, commandeur de l'ordre de Malte; 2° Anne, mariée à Pierre de Comtest, seigneur de Séraulmont, lieutenant criminel au bailliage de Langres, dont la mère était une Sancey d'Aubepierre; leurs enfants furent : *a.* Magnence de Comtest, mariée à Claude de Barthélemy, avocat du roi au bailliage de Langres en 1606; *b.* Gabriel, chapelain de Chalencey; *c.* Jean, qui s'établit en Picardie; *d.* Pierre de Comtest, seigneur de Seraulmont, qui, de son union avec Madeleine de Marcheville, eut un fils lieutenant-colonel du régiment de la Ferté; 3° Anselme de Gastebois, seigneur de Boisbetoux, mort en 1664, ne laissant qu'une fille, mariée à Pierre Berbis, seigneur de Rancy; 4° Jean de Gastebois dont la fille unique épousa M. Demange, bailli de Châteauvillain; 5° Paul de Gastebois, écuyer, conseiller correcteur en la cour des comptes de Dijon, marié avec Radegonde Demailly de Viesle; 6° Rose, mariée à M. Raillard.

La famille Gastebois se trouvait apparentée par les Gaucher de Sillières et les Roussat à la famille de Frémiot, dont était la baronne de Rabutin Chantal, aïeule de madame de Sévigné.

Armes : *gironné d'or et d'azur de huit pièces, à l'orle de huit écussons de l'un en l'autre; à l'écu de gueules sur le tout.* (Voyez pl. BF.)

GIRAULT.

Cette famille est l'une des plus anciennes de la ville de Langres, aux environs de laquelle elle posséda les seigneuries ou fiefs de Prangey, Cray, Recourt, Chalencey, Vesvres, Fresnoy, Voncourt, Semoutier, Nogent, Essey, Vitry, Fromentel, Donnemarie, Chilley, etc. Son premier auteur connu est François Girault, seigneur de Chilley, écuyer, vivant en 1416. Son arrière-petit-fils, Jean Girault, écuyer, capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1485, épousa Marie de Recourt, qui lui donna : 1° François, capitaine d'une compagnie de gens de pied, dont la descendance s'éteignit à la seconde génération en la personne d'un chanoine de Langres, mort en 1571;

2°-4° trois filles, mariées, l'une, en 1512, à Thierry de Sancey, seigneur d'Aubepierre; l'autre, à Étienne de Gastebois, et la troisième à Pierre de la Pérouse, capitaine d'une compagnie de gens de pied.

Les sœurs de Thierry de Sancey épousèrent Mongin de Barthélemy, Martin de Bar et Jean de Comtest. Leur père était Raimbaud de Sancey, seigneur d'Aubepierre, marié avec Marguerite de Rennecourt. Un petit-fils de Thierry, capitaine d'infanterie, s'établit en Lorraine, où sa noblesse fut reconnue par lettres patentes du 6 juin 1605. (Trés. des Ch., à Nancy, reg. de l'an 1605, f° 177.) Ses descendants demeurèrent dans le duché : François, son fils, fut conseiller d'État, et épousa Barbe de Vaubecourt, fille d'un lieutenant de la vénerie du duc. (Armorial de don Pelletier.) Les armes de Sancey sont : *de gueules, à trois cailloux d'argent.* — Nicolas Girault, frère cadet de Jean, forma la branche des seigneurs de Cray, laquelle s'allia aux familles Scolfer, des Barres, de Pleurs, Berbisy, Dubois de la Rochette, Montarby, le Monnoyer, Maignien, Delecey de Changey, de Rose, Noirot, de Fauge, Piétrequin, Legoux, de Villeberny, d'Orsan, de Chatenay, et produisit onze officiers, dont six furent tués sur des champs de bataille. Elle s'éteignit vers 1750, dans la personne de Claude Girault, capitaine au régiment Royal-Dauphin, frère de la comtesse de Chateney, mort sans laisser de postérité de son union avec Anne du Lyon. — La famille Maignien, originaire de Langres, a donné en 1573, à cette ville, un bailli, Jean Maignien, qui avait été homme d'armes des ordonnances, et qui fut père de Guillaume Maignien, reçu secrétaire du roi le 19 mars 1655, et d'une fille, mariée en 1590, à Pierre de Barthélemy, avocat au parlement, d'où mesdames Gaucher de Sillières, Privey et Poincarré et un fils mort au service. Les armes de Maignien sont : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un grelot, accosté de deux quintefeuilles d'or.* — Antoine Girault forma, à la fin du XVIIe siècle, la branche des seigneurs de Belfond-Voncourt-Prangey, dont plusieurs membres ont servi avant et depuis la révolution dans les mousquetaires du roi, et de laquelle descend le seul représentant actuel de cette maison, connu personnellement par d'importants travaux historiques et archéologiques.

Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois croissants rangés du même, et en pointe d'un bouc issant d'argent.* (Voyez pl. BF.)

HALLEZ.

La famille Hallez, originaire d'Alsace, s'est divisée en plusieurs branches, dont l'une compte aujourd'hui parmi ses représentants Théophile Hallez, juge au tribunal civil de Digne (Basses-Alpes), marié le 18 janvier 1860 à Marie-Blanche-*Angèle* Dejean de Caderousse de la Bâtie, de l'île de la Réunion.

Armes : *d'or, au palmier arraché de sinople; au chef d'azur, chargé d'une croix d'argent, accostée de deux étoiles du même.* (Voyez pl. BF.) — Supports : un lévrier à dextre, un lion à sénestre. — Couronne de comte.

HUNOLSTEIN.

Quoique cette maison ne soit point portée dans le *Simple crayon de la noblesse de Lorraine*, publié par Mathieu Husson l'Escossois en 1674, elle a depuis plus d'un siècle un rang distingué par ses services et ses alliances. Elle est originaire de l'électorat de Trèves, d'où elle a passé au service des ducs de Lorraine. Elle était représentée au milieu du siècle dernier par Philippe-Charles, comte de Hunolstein, baron de Fontay, seigneur de Zuch, de Châteauvouel, d'Idersdorf, de Volmerange, etc., capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Allemand, chambellan du duc Léopold, marié, le 23 juillet 1749, avec Marie-Thérèse de Gaudes, dont : 1° Philippe-Antoine, qui suit; 2° Jean-François-Léonor, baron d'Hunolstein, né le 15 mars 1751, major des dragons de Chartres en 1789, maréchal de camp en 1814, marié avec Victoire-Gabrielle Plécard de Cherisey, veuf le 6 mai 1831, décédé le 4 mars 1832.

Philippe-Antoine, comte de Hunolstein, né en mai 1750, brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, maréchal de camp le 9 mars 1788, député de la Moselle en 1815, avait épousé en 1770 mademoiselle de Puget de Barbantane, dont il eut : 1° Philippe-Charles-Félix, comte d'Hunolstein, né le 22 avril 1778, député de la Moselle en 1815, créé baron pair le 5 mars 1819, décédé le 19 octobre 1838; 2° Marie-Thérèse-Louise d'Hunolstein, née en 1790, mariée au comte de Bryas, veuve en 1828, décédée le 3 octobre 1866; 3° la marquise Edmond de Pracomtal; 4° Louis-

Marie-Paul-Vogt, comte d'Hunolstein, né en 1800, député de la Moselle en 1835, représentant à l'Assemblée législative en 1849, veuf de Anne-Aldegonde-Hélène du Bouchet de Sourches de Tourzel, remarié, le 18 avril 1844, à Claire-Marie-Chantal de Bassompierre, veuf le 22 février 1847. Du premier lit il a : 1° Joseph-Philippe-*Léopold*, vicomte d'Hunolstein, né à Paris le 22 septembre 1830, marié, le 16 mai 1857, à Laure-Françoise-Victorine de Crussol, fille du duc d'Uzès; 2° Félix-Antoine-Auguste-Jehan, baron d'Hunolstein, né à Paris le 31 janvier 1832, marié, le 21 mai 1859, à Marie de Montmorency-Luxembourg. Du second lit il a : 3° Marie d'Hunolstein, née en février 1847.

ARMES : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnée de douze billettes du même, posées* 5, 4 *et* 3. — Supports : Deux lions.

LUSSAN

(AUDIBERT ET DRUMMOND, COMTES DE LUSSAN ET COMTES DUCS DE MELFORT)

Languedoc et Écosse.

La terre de Lussan, située en Languedoc, à deux lieues de Bagnols et quatre lieues d'Uzès, avait été érigée en comté en 1645, en faveur de la maison d'Audibert, dont nous allons donner plus loin la notice. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département du Gard, dont le territoire rempli de collines est favorable à la culture de l'olivier.

La famille Audibert de Lussan possédait des seigneuries importantes aux diocèses d'Uzès et de Viviers. Elle a donné cinq chevaliers de Malte de 1582 à 1719, des gentilshommes de la chambre du roi, des officiers généraux, un chevalier des ordres du roi, un archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine. Les preuves de noblesse qu'elle a fournies lors de la recherche de 1666, établissent sa filiation depuis Jacques, dont l'article suit.

I. Jacques d'Audibert, seigneur de Lussan, fit une reconnaissance de lods le 21 mai 1477, et il fournit au roi le dénombrement de sa terre, par acte du 16 avril 1504. Il testa le 12 janvier 1514.

II. Pierre d'Audibert, seigneur de Lussan, fils de Jacques, fit, avec le consentement de son père, une donation à cause de mort le 22 août 1524. Il avait épousé Claudine de Laudun, dont il eut : 1° Joachim, légataire de son aïeul en 1514; 2° Gaspard, qui continue la descendance.

III. Gaspard d'Audibert, seigneur de Lussan, nommé capitaine d'infanterie le 31 août 1533, reçut du duc de Guise l'ordre de conduire en Italie cinq compagnies de gens de pied, le 2 avril 1546. Il fut chargé par le roi de lever deux compagnies de gens de pied, au mois d'août 1556, et fit son testament avant de monter sur les galères pour se rendre en Italie. Il avait épousé : 1° Jeanne Bourdal d'Aramon, dont il eut Gabriel d'Audibert, qui continue la descendance; 2° Gabriel de Pelegrin, dont sont issus Jean et Adam, chevaliers de Malte, et Simon d'Audibert, auteur de la seconde branche, qui se subdivisa en deux rameaux. L'aîné s'éteignit avec Jacques d'Audibert, seigneur d'Alairac, fils de Charles d'Audibert, seigneur de la Pise, mousquetaire du roi, maintenus l'un et l'autre dans leur noblesse par jugement souverain du 29 novembre 1668. Le rameau cadet fut formé par Louis d'Audibert, seigneur de Massillan, de la Roche-Chéri, maréchal de camp en 1655, capitaine châtelain de Bay au diocèse de Viviers, qui épousa, le 17 mai 1643, Madeleine du Pont, dont il eut : 1° Jacques-Alexandre, rapporté ci-après; 2° Jacques d'Audibert, maintenu avec son père et son frère par le jugement du 29 novembre 1668. Jacques-Alexandre d'Audibert, seigneur de Massillan, colonel d'infanterie, fut tué par les Camisards, dans les guerres du Vivarais, en 1709. Il avait épousé, le 29 avril 1692, Jeanne de Chieza, fille de Sébastien de Chieza, comte d'Eutrope et de Sénicenque, envoyé des états généraux près la cour d'Espagne. De ce mariage il a laissé trois fils, derniers rejetons mâles de cette branche cadette : 1° Charles-Claude-Joachim d'Audibert de Lussan, lieutenant général des armées du roi, mort le 12 avril 1761 (voyez la *Chronologie militaire* de Pinard, t. V, p. 464); 2° Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux en 1744, mort en 1769; 3° Alexandre-Louis d'Audibert de Lussan, reçu chevalier de Malte en 1719. Avec eux s'éteignit la seconde branche de la maison des comtes de Lussan, dont nous allons reprendre la branche aînée.

IV. Gabriel d'Audibert, seigneur de Lussan et de Valros, fils aîné de Gaspard d'Audibert, fut capitaine d'une compagnie de chevau-légers en 1574, et fit son testament le 11 juillet 1595. Il avait épousé, le 11 novembre 1558, Gabrielle de Budos, fille de Jean de Budos, baron de Portes, et de Louise de Porcellet-Maillane, et tante de Louise de Budos, mariée au connétable de Montmorency, qu'elle rendit père du duc de Montmorency, maréchal de France, décapité à Toulouse en 1632, et de la princesse de Condé, dont le mari appelait toujours madame de Lussan sa tante. Gabrielle d'Audibert eut de son mariage : 1° Charles, qui continue la descendance; 2° Jean d'Audibert de Lussan, chevalier de Malte en 1594; 3° Noémi d'Audibert de Lussan, femme de Jean Bérard de Montalet.

V. Charles d'Audibert, seigneur de Lussan et de Valros, fit son testament le 10 mars 1624. Il avait épousé, le 10 janvier 1588, Marguerite d'Albert, fille et héritière d'Édouard d'Albert, seigneur de Saint-André, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Aigues-Mortes, et dernier rejeton d'une branche cadette des ducs de Luynes, de Chevreuse et de Luxembourg, dont il eut : 1° Jacques, dont l'article suivra; 2° Gabrielle d'Audibert de Lussan, mariée le 1er juin 1612 à Jacques, marquis de la Fare, vicomte de Montclar, aïeul du cardinal de la Fare. (P. Anselme, t. II, p. 137); 3° Jeanne d'Audibert de Lussan, mariée le 1er juin 1623 à Antoine de Castillon, baron de Saint-Victor.

VI. Jacques d'Audibert, seigneur de Lussan, baron de Valros, leva dans la province du Languedoc, par commission du duc de Montmorency son cousin, au mois d'octobre 1627, un régiment d'infanterie de son nom, qui fut licencié après le siége de la Rochelle. Il fut nommé maréchal de camp le 4 juin 1655. C'est en sa faveur que les terres de Lussan, de Valros, de Saint-André d'Olerargues, de Saint-Martin de Careiret, furent érigées en comté par lettres patentes du roi Louis XIV, au mois d'octobre 1645. Les maréchaux de France lui envoyèrent, le 4 novembre 1664, une commission pour accommoder et terminer les différends des gentilshommes du duché d'Uzès. Le comte de Lussan fut maintenu par jugement souverain du 29 novembre 1668. Il avait épousé, le 20 juillet 1628, Jeanne de Beauvoir du Roure, dont il eut : 1° Nicolas d'Audibert de Lussan, mort sans posté-

rité; 2° Jean, qui continue la descendance; 3° François; 4° Joseph, reçu chevalier de Malte en 1666; tous quatre maintenus dans leur noblesse avec leur père.

VII. Jean d'Audibert, comte de Lussan, baron de Valros, seigneur de Saint-Marcel, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé, son cousin, fut créé chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688, et mourut au mois de février 1712. Il avait épousé en 1674 Marie-Françoise de Raymond, fille unique et héritière de Henri de Raymond, seigneur de Brignon, de Rozières et de Senillac, et de Marguerite Bruez de Sainte-Chapte. De cette union il ne laissa qu'une fille, dont l'article suit.

VIII. Marie-Gabrielle d'Audibert, comtesse de Lussan, baronne de Valros, mariée : 1° le 20 juillet 1700, avec Henri de Fitz-James, duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la Jarretière, lieutenant général des armées navales de France, mort en 1702, fils naturel du roi Jacques II et frère du maréchal duc de Berwick; elle n'eut de ce mariage qu'une fille, morte religieuse; 2° le 12 mars 1707, Jean Drummond, marquis de Forth, qui devint, à la mort de son père, en 1714, second duc de Melfort, et qui était fils de Jean Drummond, chevalier de l'ordre de la Jarretière, de Saint-André et de la Toison d'or, comte, puis premier duc de Melfort, proscrit et dépouillé de tous ses biens pour avoir suivi les Stuarts dans leur exil. (Voir, pour la notice sur la maison de Drummond, l'*Annuaire de la noblesse* de 1844, p. 146, et la *Revue historique de la noblesse*, t. II.) Le beau-père de la comtesse de Lussan, second fils de Jacques Drummond, troisième comte de Perth, se distingua comme grand maître de l'artillerie, et devint secrétaire d'État d'Écosse [1]. Il fut élevé à la pairie de ce royaume comme vicomte de Melfort, le 20 avril 1685, comme comte de Melfort, le 12 août 1686, et comme duc de Melfort, le 17 avril 1692 (titres confirmés en France par le roi Louis XIV, à la mort de Jacques II). Jean Drummond mourut à Paris en 1754, et laissa de son mariage avec la comtesse de Lussan : 1° Jacques Drummond, dont l'article suit; 2° Louis-

[1] Sir John Drummond-d'Innerpeffrey, son grand-oncle, était capitaine des gardes écossaises du roi Henri II, en 1548, et sir Malcolm Drummond, douzième thane de Lennox, fut un des chefs écossais qui firent une alliance contre les Anglais avec le roi Charles VI en 1385. (Rymer, t. VII, p. 485.)

Édouard Drummond, comte de Melfort, colonel du régiment de Royal-Écossais, lieutenant général et cordon rouge, mort gouverneur de Normandie en 1794.

IX. Jacques Drummond, troisième comte duc de Melfort, comte de Lussan et baron de Valros du chef de sa mère, né à Saint-Germain en Laye en 1708, filleul du roi Jacques II, fut capitaine au régiment de Maugiron, et chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de la succession d'Autriche; mais ayant eu les pieds gelés en Bavière, il fut obligé de quitter le service et se retira dans son comté de Lussan, en Languedoc, où il épousa, en 1755, Marie de Brenger, de laquelle il laissa à sa mort, en 1766, quatre enfants : 1° Jacques-Louis Drummond, l'aîné, quatrième comte duc de Melfort, comte de Lussan et baron de Valros, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, épousa à Paris, le 30 avril 1788, Aglaé d'Oms-Alais, fille et héritière du vicomte d'Oms-Alais, baron de Salindre, par contrat de mariage signé du roi Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette, des comtes de Provence et d'Artois (Louis XVIII et Charles X), il mourut sans postérité, en Espagne, le 9 septembre 1800; 2° Charles-Édouard Drummond, qui devint, à la mort de son frère, cinquième comte duc de Melfort, comte de Lussan, baron de Valros, et qui fut aumônier du prince Charles-Édouard Stuart, son parrain, puis prélat du saint siége et protonotaire apostolique, et mourut à Rome le 9 avril 1840; 3° Henry-Benoît Drummond de Melfort, lieutenant de vaisseau, chevalier de Malte et de Saint-Louis, tué dans un combat en 1777; 4° Maurice, dont l'article suit.

X. Maurice Drummond, comte de Melfort, né à Lussan en 1761, lieutenant-colonel au service de France, et aide de camp de Louis-Édouard son oncle, gouverneur de Normandie, donna sa démission lorsque éclata l'orage révolutionnaire. Il avait épousé, à Sotteville, près Rouen, en 1794, Luce-Elisabeth-Marie de Longuemarre, et mourut à Londres en 1826, laissant de cette union un fils qui suit.

XI. Georges Drummond, sixième comte duc de Melfort et de Perth, comte de Lussan et baron de Valros en France, réhabilité aux pairies de lord Drummond de Cargill, de comte de Perth, de comte de Melfort, et aux titres de lord Drummond de Stobhall et Montifex, vicomte de Melfort et Forth, lord Drummond de Rickertoun,

Castlemaine et Gilstoun dans la Grande-Bretagne, par acte du parlement, du 28 juin 1853. Il a épousé, le 19 mai 1831, la baronne Albertine-Charlotte de Rotberg Coligny de Rheinveiler, veuve du lieutenant général comte Rapp, pair de France, dont il a eu : 1° Jacques-Maurice Willoughby Drummond, né à Rheinveiler en 1832, mort à Carlsruhe l'année suivante; 2° Malcolm de Drummond, marquis de Forth et baron de Drummond, né à Naples en 1834, marié au mois d'octobre 1855 à Marie Capel, nièce du comte d'Essex; il mourut en 1861, laissant de son mariage un fils : Georges Essex Montifex, baron de Drummond, né à Londres le 3 septembre 1856; 3° Annabella Drummond, née en 1835, décédée en 1838. Devenu veuf le 2 juin 1842, il s'est remarié le 9 août 1847 à Susanne-Henriette, fille de Thomas Birmingham-Sewel, représentant de la pairie d'Athenry (première pairie d'Irlande), et d'honorable Henriette Beresford, fille de lord John Beresford, archevêque de Tuam, et frère cadet du marquis de Waterford. De ce mariage il a : 1° Marie-Gabrielle-Bérengère-Blanche de Drummond de Melfort de Lussan, née à Bruxelles le 15 décembre 1848, filleule du grand-duc et de la grande-duchesse de Saxe-Weimar (Marie de Russie); 2 Marie-Louise-Susanne-Édith-Grace de Drummond de Melfort de Lussan, née le 15 avril 1854, filleule de l'empereur Napoléon III et de la princesse Marie de Bade, duchesse de Châtellerault.

Les Étrennes de la noblesse en 1775, p. 154, s'exprimaient ainsi : « L'amour et la fidélité des seigneurs de » Drummond de Melfort pour la souche de leurs rois les » ont incorporés depuis près d'un siècle dans la noblesse » française. Ils y tiennent un rang distingué par leurs » services et leurs alliances. »

ARMES : *d'or, à trois fasces ondées de gueules,* pour DRUMMOND; *de gueules, à trois chevrons d'or,* pour MONTIFEX; *d'or, au lion de gueules dans un double tréchus fleuronné* (armes d'Écosse), pour MELFORT; *d'or, au lion de gueules,* pour LUSSAN. (Voyez pl. BF.) — Devise : PAR LA GRACE DE DIEU, JE SUIS CE QUE JE SUIS.

MAILLEFEU.

La famille de Maillefeu, originaire de Picardie, avait été, comme toutes les familles éteintes depuis plusieurs

siècles, généralement négligée par les généalogistes modernes. Elle méritait cependant, par ses services et ses alliances, de ne pas être laissée dans un tel oubli. Roger de Maillefeu, le plus ancien de ses rejetons dont le nom soit venu jusqu'à nous, était en 1121 chanoine de Saint-Vulfran d'Abbeville. Jean de Maillefeu fut nommé deux fois maïeur de cette ville, en 1216 et en 1221. On trouve, au siècle suivant : Jean de Maillefeu, possesseur d'un fief à Rue, en 1327; Vincent de Maillefeu et Isabelle de Maillefeu, femme de Jean d'Avesne, vivant à Rue en 1320. (*Nob. de Picardie*, de M. de Belleval; — *Notice généalogique de la famille de Maillefeu*, par le comte le Clerc de Bussy; 1866, Amiens.) La filiation commence à Jean, qui suit :

I. Jean de Maillefeu, écuyer, seigneur de Maillefeu et de Bouillancourt, vivant en 1422, épousa Marguerite le Prévost, dont il eut Pierre, qui a continué la descendance. (Mss. de d'Hozier; Bibl. imp.)

II. Pierre de Maillefeu, écuyer, demeurant au village de Bouillancourt. De son union avec Marie de .....court (le nom est illisible dans d'Hozier), il laissa : 1° Pierre, qui suivra; 2° Nicolas de Maillefeu, mort dans les guerres du Piémont.

III. Pierre de Maillefeu, écuyer, seigneur de Bouillancourt, fit hommage le 20 octobre 1519 à Nicole le Vasseur, seigneur de Sailli, pour le fief qu'il possédait à Bouillancourt. Il testa le 1er janvier 1538. Il avait épousé Marie de Morvilliers, fille de Raoul de Morvilliers, seigneur dudit lieu, bailli d'Aumale, cousine de Pierre de Morvilliers, chancelier de France. Il laissa de ce mariage : 1° Gérard, qui suit; 2° Nicolas, mort sans alliance; 3° Robert, religieux à Saint-Valery-sur-Mer.

IV. Gérard de Maillefeu, écuyer, seigneur de Bouillancourt, servait dans la compagnie de deux cents hommes d'armes commandés par le seigneur de Saint-Aubin en 1544. Il testa le 5 septembre 1569. Il avait épousé, le 10 janvier 1528, Marie de Bellengreville, fille de Jean de Bellengreville, seigneur des Alleux, et d'Isabeau de Roui, dont il eut : 1° Charles, tué à la bataille de Gravelines en 1558; 2° Pierre, qui suit; 3° Jean, religieux à Notre-Dame de Boulogne; 4° Bonne, mariée le 20 août 1559 à Paul de Buigny; 5° Jeanne, qui, veuve d'Antoine

de Grette, écuyer, sieur de Lescoté, se remaria le 12 juillet 1581 à Nicolas le Roi; 6°-8° Claude, Charlotte et Marguerite, religieuses; 9° Madeleine, morte sans alliance.

V. Pierre de Maillefeu, écuyer, seigneur de Teufles et de Bouillancourt, figure au nombre des gentilshommes qui signèrent la sainte ligue au château d'Happlincourt, le 13 février 1577. Il épousa, le 1er juillet 1565, Claire aux Cousteaux, fille de François aux Cousteaux et de Marie le Blond de l'Estoille. Ils testèrent tous deux le 9 mai 1591. De leur union sont issus : 1° Charles de Maillefeu, tué du côté des ligueurs au combat d'Arques, en 1589; 2° Nicolas, qui suit; 3° Charles, curé de Vibeuf, prieur de Saint-Martin en Normandie; 4° et 5° Charles et Pierre de Maillefeu, jumeaux, morts sans alliance; 6° Claude de Maillefeu, sieur de la Cour-au-Bois, qui épousa Madeleine de Sevin et en eut Madeleine de Maillefeu, mariée en 1644 à François de Boubers, seigneur de Vangenlieu en Soissonnais; 7° Joachim de Maillefeu, seigneur d'Allinville, du Mesnil en partie et des Alleux, marié en 1647 avec Antoinette Damiette, père de : *a*. Adrien de Maillefeu; *b*. Claire, femme d'Anne de Bommy, seigneur de Fontaine; *c*. Madeleine, mariée en 1659 à François, seigneur de Pardaillan; *d* et *e*. Hippolyte et Marie, morts sans alliance.

VI. Nicolas de Maillefeu, écuyer, seigneur de Bouillancourt, épousa Catherine le Caron, fille de Guillaume le Caron, écuyer, sieur de Fontaine, et de Jeanne Picard, sœur d'un conseiller du roi au siége présidial d'Amiens. De cette union sont issues deux filles : 1° Françoise de Maillefeu, mariée le 4 novembre 1625 à Jacques de Cacheleu, écuyer, seigneur de Loches, dont la postérité a formé plusieurs branches; 2° Madeleine de Maillefeu, qui épousa le 6 septembre 1631 Antoine le Clerc, écuyer, seigneur de Bussy, de Montenoy et d'Ysangrenier, dont la postérité s'est continuée jusqu'à nos jours.

Avec Nicolas de Maillefeu s'est éteinte cette ancienne famille, dont le nom a été relevé de nos jours par celle de Douville.

Armes : *d'argent, à cinq perroquets de sinople posés, en orle, becqués et membrés de gueules.* (Voyez pl. BF.)

MONTRICHARD.

La terre de Montrichard, en Franche-Comté, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de ce nom, chef-lieu de canton de Loir-et-Cher, est située près de l'abbaye de Migette, dans le canton d'Amancey. Elle a été le berceau d'une très-ancienne maison qui remonte à Jean de Montrichard, chevalier, vivant en 1286. Guillaume, un de ses fils, alla s'établir à Salins par suite de son mariage avec Marguerite Merceret en 1352. Quelques années auparavant, le château de Montrichard avait été vendu par un autre rejeton de la famille à Jean, bâtard de Châlon. La souche s'est divisée en dix branches, qui étaient toutes éteintes au milieu du siècle dernier, excepté une, en faveur de laquelle fut érigée en marquisat, au mois d'août 1743, la terre de Frontenay, qui lui était échue par succession féminine de la maison de Visemal.

Pierre de Montrichard, seigneur dudit lieu, de Nant, etc., fut reçu chevalier de Saint-Georges en 1504; autre Pierre en 1532; Claude en 1612; Philippe-Guillaume de Montrichard, gouverneur de Nozeroy, reçu en 1652; Nicolas-Jean-Baptiste, comte de Montrichard, grand gruyer général du comté de Bourgogne, major d'infanterie, gouverneur de Nozeroy en 1697; sept autres ont été reçus chevaliers de Saint-Georges dans des temps postérieurs.

La maison de Montrichard s'est alliée à celles d'Andelot, de Coligny, d'Esternoz, de Flamerans, de Lantenne, de Poligny, de Poutier, de Quingey, de la Rochefoucauld, de Salins, de Scey, de Tournon, de Vaudrey, de Visemal, etc. Elle a donné plusieurs chevaliers de Malte et des officiers au service de France.

Armes : *de vair, à la croix de gueules.* (Voyez pl. 5 du Nob.) — Couronne de marquis. — Cimier : Un buste de Maure. — Supports : Deux anges.

La Chenaye-Desbois et d'autres auteurs blasonnent ces armes *vairé*, ou même vairé d'argent et d'azur. L'expression vairé ne doit s'employer que quand les émaux ne sont pas d'argent et d'azur.

MOUSTIER.

Cette maison d'origine chevaleresque tire son nom du bourg de Moustier, écrit aujourd'hui Mouthier, près des

sources de la Loue. Elle a fait ses preuves de cour en 1767, et elle a été constamment reçue dans les chapitres nobles, dans l'ordre de Malte et dans celui de Saint-George, auquel elle a donné deux gouverneurs et quinze chevaliers.

Sa filiation est suivie sans interruption depuis Renaud de Moustier, qui périt sous les murs de Ptolémaïs, à la troisième croisade en 1191. Le nom de Renaud et celui de son fils Herbert figurent, avec leurs armes, à la galerie des croisades du musée de Versailles.

Sous les comtes et ducs de Bourgogne, et sous les rois d'Espagne, la maison de Moustier a fourni des capitaines de 100 hommes d'armes à cheval et des gouverneurs de place. Depuis la réunion de la Franche-Comté à la France, elle a eu un régiment de cavalerie de son nom et elle a donné trois officiers généraux et trois ambassadeurs. Les terres de Nans, Cubry, Bonale, etc., ont été érigées en marquisat sous le nom de Moustier par lettres patentes de 1741.

Ses principales alliances ont été contractées avec les maisons d'Avaray, de Balay, de Bournel-Monchy, de Champagne, de Clermont d'Amboise, de Crosey, de Gorrevod, de Grandvi'ler, du Lau-d'Alleman, de Marmier, de Mérode, de Nassau, de Precipiano, de Rozières-Sorans, de Saint-Mauris-Chatenois, du Terrail, de Willafans. (Voir, pour la filiation et pour de plus amples détails, l'*Annuaire* de 1847, p. 230.)

Elle est aujourd'hui représentée par les deux frères qui suivent :

I. Léonel, marquis de Moustier, membre du conseil général du Doubs, ancien ambassadeur, ministre des affaires étrangères, marié à Fanny de Mérode, dont il a : 1° René de Moustier, né en février 1850 ; 2° Marguerite de Moustier, mariée en septembre 1865 au marquis de Marmier ; 3° Jeanne de Moustier, née en juillet 1846 ; 4° Béatrix de Moustier, née en décembre 1847.

II. Audéric, comte de Moustier, né le 12 juin 1823, marié le 11 mai 1847, à Antonie de Bésiade d'Avaray, dont il a quatre fils.

ARMES : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois alérions d'or.* (Voyez pl. 5 du Nob.) — Devise : MOUSTIER SERA MAUGRÉ LE SARRAZIN.

NEUCHATEL.

La maison de Neuchâtel, ou Neufchâtel, une des plus puissantes du comté de Bourgogne, eut pour berceau la terre de Neuchâtel-Urcières, dans le comté de Montbéliard. Elle tirait son origine de Thibaud Ier, seigneur de Neuchâtel, qui vivait en 1165. Elle a donné un grand maître de la maison du roi dans la personne de Thibaut VIII, seigneur de Neuchâtel, mort en 1458; un archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, Charles de Neufchâtel, mort en 1509; quatre chevaliers de Saint-Georges. Sa descendance mâle s'est éteinte en 1521 par le décès de Ferdinand de Neuchâtel, seigneur de Montagu, qui ne laissa que des filles. On a quelquefois confondu des rejetons de cette famille avec ceux de la maison des comtes de Neufchâtel en Suisse, qui s'est fondue en 1504 dans la maison d'Orléans-Longueville. Ces derniers avaient pour blason : *d'or, au pal d'azur, chargé de trois chevrons d'argent*, armes que la ville et principauté de Neuchâtel a conservées jusqu'à nos jours, et que l'on retrouve gravées sur plusieurs de ses monuments.

Armes : *de gueules, à la bande d'or.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

NEVET.

Dans la notice de cette famille que donne l'*Annuaire* de 1866, il s'est glissé plusieurs fautes d'impression et une confusion. Il faut rectifier ainsi la fin du premier paragraphe de la page 199 :

Malo de Nevet du Breil de Pontbriand, marquis de Nevet, épousa la marquise de Tinteniac, née de Tréouret, des comtes de Kerstrat, et eut quatre enfants de ce mariage. Leur fils cadet, lieutenant de vaisseau de la marine royale, est décédé à bord du *Fendant;* le plus jeune, mort en 1781, était lieutenant dans la légion royale; leur fille a épousé M. Gelin de Kérulat, capitaine de vaisseau; enfin leur fils aîné n'a laissé que trois filles, dont une s'est mariée à M. Busnel de Montorcy, l'autre à M. le comte de Lustrac, et la troisième, Brigitte-Marie-Andrée de Nevet

du Breil de Pontbriand, dernière du nom, née en 1780, vient de mourir, le 11 mai 1866, au château de Bouharé, dans les environs de Rennes, auprès de sa nièce, madame le Douarain de Trévelec, née Busnel de Montorcy.

PAPILLON.

Cette famille, originaire de Châlons-sur-Marne, paraît dans les assemblées du corps de cette ville, pour la première fois, en 1495, en la personne de Claude Papillon, seigneur de Saint-Martin, qui avait été homme d'armes de la compagnie du duc de Vendôme. Il épousa Claudette Lambesson, sœur de l'abbé de Toussaint, d'une famille réhabilitée dans sa noblesse par lettres royales du 29 décembre 1496. Leur fils aîné, gendre en 1514 de Nicolas l'Hoste, seigneur de Recy, lieutenant de maréchaux de France à Châlons, eut trois fils au service; le second, mestre de camp du régiment de Vitry, fut tué dans la campagne de la Valteline. Fromentin Papillon, petit-fils du précédent, écuyer, seigneur de Couvrot, épousa : 1° en 1630, Anne Lignage; 2° Marguerite de Nouel, dont il eut, entre autres enfants, un fils, qui suit.

Antoine-Samuel Papillon, écuyer, seigneur de Couvrot, capitaine au régiment d'Épense, maintenu dans sa noblesse par sentence de l'intendant Larcher, en 1698, épousa Marguerite Fagnier de Marsenay. De ce mariage sont issus : 1° Élisabeth-Thérèse, mariée en 1675 à Pierre Deu, seigneur de Vieux-Dampierre, lieutenant général au présidial de Châlons. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, p. 176). 2° Samuel Papillon, duquel sont descendus les trois rameaux de Sannois, d'Auteroche et de la Ferté; les deux premiers avaient pour représentants, en 1785, des fermiers généraux des finances, et M. Papillon de la Ferté, chef du troisième, était alors commissaire général des menus plaisirs du roi, fonctions qui furent rétablies en faveur de son fils en 1814, sous le titre d'intendance générale de l'argenterie, des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi, et qui, modifiées en 1820, prirent alors le nom d'intendance des théâtres royaux et du matériel des fêtes et cérémonies, puis, en 1826, celui de direction ou d'intendance du mobilier de la couronne. M. Papillon porta successivement les titres de baron, puis de vicomte de la

Ferté. Sa descendance est représentée de nos jours par le vicomte Papillon de la Ferté, sous-préfet.

Armes : *de sinople, à trois papillons d'or.* (Voyez pl. BF.)

POLIGNY.

La maison de Poligny, d'ancienne noblesse de Franche-Comté, était originaire de la ville de ce nom, où elle possédait un fief considérable et une châtellenie qui lui avait été donnée en 1259. Plusieurs généalogistes ont avancé l'opinion qu'elle était issue de la maison souveraine de Bourgogne; mais cette origine est au moins fort douteuse. Dès l'an 1259, on trouve Hue de Poligny, bailli général de Franche-Comté, qui devint connétable de Bourgogne en 1265. C'est à lui que commence la filiation de cette race illustre qui a donné quatre chevaliers de Saint Georges, un gouverneur et un grand nombre d'hommes d'armes et de capitaines de marque. Odon de Poligny était bailli du comté de Bourgogne en 1274. Jean de Poligny commandait une division à la bataille de Garze, où il fut tué en 1450. Pierre de Poligny se distingua, et remporta le prix au tournoi de 1505.

La maison de Poligny a possédé les seigneuries de Coges, de Velle, de Traves, de Châtillon-Lizon, d'Évans, de Gorgier, etc. Elle s'est alliée aux maisons d'Andelot, de Baufremont, de Froissard, de Montfert, de Montrichard, etc. Elle s'est éteinte à la fin du siècle dernier dans la personne de Charles-Claude-Ferdinand de Poligny d'Évans, capitaine au régiment du roi et chevalier de Saint-George.

La famille Hugon d'Aucour ayant voulu relever de sa propre autorité le nom de Poligny, un jugement rendu sur les poursuites du procureur impérial s'y est opposé.

Armes : *de gueules, au chevron d'argent.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

RAY.

La baronnie de Ray, située auprès de celle de Trave et composée des seigneuries de Ray, de Membre, de Tencé et de Vanne, a donné son nom à une ancienne maison du comté de Bourgogne. Dès l'an 1090 l'on trouve Pons de

Ray, que l'on suppose être le père d'Othon de Ray, vivant en 1105. A cette famille appartenait, selon plusieurs généalogistes, Othon de la Roche, qui se croisa en 1202, s'empara des villes de Thèbes, d'Athènes, et prit d'assaut celle d'Argos en 1212. Il céda ses conquêtes à Guy de Ray, son neveu, duc d'Athènes, et revint en Franche-Comté, où sa postérité s'est perpétuée jusqu'au XVIIe siècle. Marie-Célestine de Ray, héritière et dernier rejeton de sa maison, fut mariée le 23 juillet 1636, à Fribourg, en Suisse, avec Albert de Mérode, marquis de Trélon, fils d'Armand-Philippe de Mérode et d'Albertine d'Arenberg.

Des diverses branches qui se sont détachées de la souche, celle des ducs d'Athènes est la plus célèbre. Elle s'éteignit à la troisième génération après s'être alliée aux Montferrat, rois de Thessalonique, aux ducs de Patras et aux comtes de Brienne, auxquels passa le duché d'Athènes par le mariage d'Isabelle de la Roche, veuve de Geoffroy, seigneur de Caritaine et de Thèbes, avec Hugues, fils de Gauthier de Brienne et de Marie de Chypre.

Une autre branche, formée par Guy de Ray, sire de la Roche, second fils d'Othon, duc d'Athènes, paraît s'être éteinte au milieu du XIVe siecle.

La branche restée en Franche-Comté s'y est distinguée par ses alliances et ses services. Elle a donné huit chevaliers de Saint-Georges, entre autres : François de Ray, seigneur de la Ferté et de Beaujeu, en 1499; Antoine, baron de Ray, chambellan du duc de Bourgogne; Claude, baron de Ray, seigneur de Vauvillers, marié avec Anne de Vaudrey.

La terre de la Roche-sur-Lougnon, apanage d'un rameau cadet, passa dans la maison de Vi le en 1377, et ensuite dans celles de Plaine, du Houtoy et de Grammont.

La maison de Ray s'est alliée à celles de Cicon, de Choiseul, de Grammont, de Marmier, de Neufchâtel, de Rougemont, de Roussillon, de Rye, de Vienne, de Viry, etc.

ARMES : *de gueules, à l'escarboucle pommeté et fleuronné de huit rais d'or.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

ROUSSEAU.

Cette famille, originaire du Poitou, dont nous avons donné la généalogie d'après un Mémoire dressé par Ché-

rin [1] (*Annuaire* de 1864, p. 155), a fourni plusieurs officiers d'infanterie et de cavalerie, et s'est alliée directement aux maisons de Sazay, de Meymy, du Bois de Foursac, du Tilloy [2], Després du Bellois, de Boubers, de Budan [3], et par les femmes, à celles de Bouteiller, de Durand de Surmont, du Bois de la Saussaye, etc. Elle était représentée, à la fin du siècle dernier, par Pierre-Quentin Rousseau, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui fit ses preuves de noblesse au cabinet des ordres du roi, devant Chérin, pour qu'elles fussent vérifiées et enregistrées au conseil supérieur de la Guadeloupe. Il avait épousé : 1° Marie-Pauline des Prés du Bellois; 2° le 24 avril 1786, Marie-Alèthe de Boubers, fille de Louis-Antoine, comte de Boubers, et de Marie-Françoise de Vipart.

Gabriel-Jean-Baptiste-Quentin Rousseau du Sauloy, issu du premier lit, fut conseiller à la cour d'appel de l'île de la Guadeloupe. Il avait épousé, dans l'émigration, Claire-Blanche-Augustine Budan, par contrat passé le 11 avril 1796 devant Damaret, notaire à Saint-Pierre de la Martinique. De ce mariage sont issus : 1° Auguste-Quentin-Hippolyte Rousseau du Sauloy, né en 1808, ancien membre du conseil colonial, maire de la commune de la Goyave, membre du conseil général de la Guadeloupe, chevalier de la Légion d'honneur, marié, par contrat passé le 10 juillet 1833 devant Leger, notaire à la Pointe-à-Pitre, avec Caroline-Louise-Marie Rousseau, sa cousine germaine, fille d'Amédée-François-Bernard Rousseau et de Marie-Félicité de Bragelongne; il est décédé à la Goyave, victime du choléra, le 22 novembre 1865, laissant de son union : *a*. François-Pierre-Adolphe Rousseau du Sauloy; *b*. Claire-Marie-Élisabeth Rousseau du Sauloy; 2° Pierre-Adolphe Rousseau du Sauloy, décédé à Paris; 3° Claire-

[1] Ce généalogiste des ordres du roi fait plusieurs fois précéder le nom de Rousseau de la particule nobiliaire.

[2] Dans l'*Annuaire* de 1864, ce nom avait été écrit *du Tillois;* nous rétablissons l'orthographe adoptée dans le travail manuscrit de Chérin.

[3] La famille Budan de Boislaurent, originaire de Bretagne, a donné un avocat général en 1756, un président de la chambre des comptes en 1789, et de nos jours, un maréchal de camp. Ses armes, enregistrées dans l'Armorial général de 1696, sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef d'une buire* (ou *cruche*) *d'or à dextre, et à sénestre d'une dent arrachée d'argent, et en pointe d'un dauphin d'or passé en pal, la queue en haut sur une mer d'argent.*

Françoise-Angélique Rousseau du Sauloy, mariée à Henry de Bouteiller (d'une famille bretonne), et décédée à Nantes le 25 octobre 1863.

Amédée-François-Bernard Rousseau (c'est à lui que s'arrête le travail de Chérin) est né le 2 décembre 1787, du second lit de Pierre-Quentin Rousseau et d'Alethe de Boubers, fut commandant des quartiers réunis de la Goyave et du Petit-Bourg, conseiller colonial, maire de la Goyave, et reçut chez lui S. A. R. le prince de Joinville, lorsqu'il visita la Guadeloupe, le 16 avril 1838. Il avait épousé, le 27 mars 1810, Marie-Félicité de Bragelongne, par contrat passé devant Me Bernard Poirié, notaire à Sainte-Rose (Guadeloupe). Il est décédé à la Goyave le 30 novembre 1839, ayant eu de son mariage, outre cinq enfants morts en bas âge : 1° Henry-François-Barthélemy Rousseau du Tilloy, qui suit; 2° Caroline-Louise-Marie, qui épousa son cousin germain Hippolyte-Quentin Rousseau du Sauloy, et mourut du choléra le 27 novembre 1865, à la Goyave, cinq jours après son mari; 3° Ernest-François-René Rousseau de Choisy, rapporté plus loin.

Henry-François-Barthélemy Rousseau du Tilloy, capitaine commandant les milices de la Goyave, a épousé Élisabeth-Charlotte Chabert de la Charrière, par contrat passé devant Me Émile Vauchelet, notaire à la Basse-Terre (Guadeloupe), le 12 novembre 1838. Il est décédé en février 1844, laissant de son union : 1° Amédée-Ferdinand-Marie-Joseph Rousseau du Tilloy, né à la Basse-Terre, entré dans les ordres sacrés, à Rome; 2° Auguste-Ferdinand Rousseau du Tilloy, né à la Basse-Terre le 23 juin 1842.

Ernest-François-René Rousseau de Choisy, né le 15 décembre 1821, ancien élève du collége de Juilly, propriétaire à la Goyave, a épousé Élisabeth-Charlotte Chabert de la Charrière [1], veuve de son frère, par contrat passé le 27 octobre 1856 devant Me Leger, notaire à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Il a de ce mariage : 1° Andrée-Marie-Josèphe-Clémence, née à la Pointe à Pitre le 20 novembre 1857, baptisée à l'église de la Goyave le 5 février 1858; 2° René-Louis-Quentin-Marie, né le 31 août 1861, au

[1] La terre de la Charrière était une seigneurie qui avait appartenu à la famille du Chilleau, et notamment à Marie-Claude, comte du Chilleau, frère de l'archevêque de Tours, Jean-Baptiste du Chilleau, pair de France sous la Restauration.

quartier du Baillif (Guadeloupe), baptisé à l'église du même lieu, le 29 juin 1862; 3° Joseph-Charles-Quentin-Marie, frère jumeau du précédent.

ARMES : *d'azur, à trois bandes d'or.* (Voyez pl. BE.)

Autres familles du nom de Rousseau.

ROUSSEAU DE CHAMOY.

Le nom de Rousseau appartient à un assez grand nombre d'autres familles, dont aucune ne se trouve dans le Dictionnaire de la Chenaye-Desbois. Nous mentionnerons d'abord celle des marquis de Chamoy, parce qu'elle a les mêmes armes et paraît avoir la même origine que la précédente.

Son berceau était au comté de Tonnerre, en Bourgogne, d'où ses diverses branches se sont répandues en Berri, en Poitou, en Picardie, dans l'Ile de France, et enfin en Champagne, par l'acquisition de la terre de Chamoy en 1681. Ses rejetons comptent des hommes d'armes, des ordonnances, des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, un gouverneur de la Désirade. Par lettres patentes du 9 mai 1811, Anne-Claude Rousseau de Chamoy, né le 8 avril 1746, ancien colonel de cavalerie, obtint la constitution d'un majorat baronnie, auquel il affecta des biens dont il ne possédait plus que l'usufruit. Par d'autres lettres du 16 juin 1818, il fit attacher à ce majorat le titre de marquis. Il avait épousé : 1° Marguerite-Rose Sauvage; 2° le 6 octobre 1785, Henriette-Charlotte-Françoise le Ferre du Quesnoy, décédée le 15 avril 1836, à l'âge de soixante-seize ans. Il mourut en 1829, laissant du premier lit, outre deux filles mortes en bas âge, Hippolyte Rousseau de Chamoy, né le 11 février 1780, qui décéda lui-même sans postérité, le 6 mars 1862. A cette dernière époque, la terre majoratisée devint l'objet d'un litige. (Voyez Sirey, 1864, p. 281.) Du second lit il laissa : 1° Charles-Ernest, comte de Chamoy, officier au 3e cuirassiers, mort dans la campagne de Russie, le 5 décembre 1812; 2° Édouard, comte de Chamoy, chef d'escadron de hussards, marié à Mathilde Sauvan d'Aramon, et héritier du titre de marquis en 1862; 3° Anne-Henriette-Louise Rousseau de Chamoy, née le 5 janvier 1787,

Digitized by Google

mariée à Antoine-Edmond, comte de Rothe, veuve en septembre 1842; 4° Anne-Louise, mariée le 25 août 1807 à Pierre-Charles Joseph, marquis de Mengin-Fondragon; 5° Clotilde, mariée le 9 janvier 1822 à Amédée-François de Sales Desponty de Sainte-Avoye, colonel de carabiniers avant 1830, dont le fils a épousé le 21 mars 1865 mademoiselle Jeanne Euzenou de Kersalaun. (*Revue historique de la noblesse*, t. IV, p. 207.)

ARMES : *d'azur, à trois bandes d'or.* (Voyez pl. BE.) — Couronne de marquis. — Supports : deux chamois.

ROUSSEAU DE RIMOGNE.

Cette famille est originaire d'Anjou, province où était située la seigneurie de Bornes, pour laquelle Guillaume Rousseau fournit aveu et dénombrement en 1466. Elle s'est transplantée dans le Blésois, puis dans les Ardennes, et a produit un grand nombre d'hommes d'armes et d'officiers distingués, et un trésorier général de la maison du roi en 1580.

ARMES : *taillé d'or et d'azur.*

ROUSSEAU DE LA BROSSE.

Une notice détaillée sur cette famille a été publiée dans l'*Annuaire de la noblesse* 1849-1850. On y voit qu'elle a donné des magistrats à la ville d'Angers et des officiers distingués à nos armées, et qu'elle a contracté d'excellentes alliances. La comtesse de Bondy, née Virginie-Joséphine Rousseau de la Brosse, est décédée le 15 mars 1861.

ROUSSEAU *ou le* ROUXEAU.

Les nobiliaires de Bretagne mentionnent dès l'an 1437 Jamet Rousseau, sieur de l'Isle Gaudin, puis, en 1464, Rohan le Rousseau ou le Rouxeau, archer de la garde de Clisson, dont la descendance forma deux branches : 1° celle des seigneurs de la Mazure; 2° celle des seigneurs de la Ramée. La souche a possédé aussi les terres et fiefs du Perron, de la Houssaye, de Livernières, de la Mesnardière, de l'Espinasserie, de Fontenelles, etc. Elle a donné un maître des comptes en 1664, et un conseiller au parlement en 1775. Ermard Rousseau, seigneur du

Digitized by Google

Perron, eut pour fils Pierre Rousseau, chevalier, seigneur de la Richodais, qui épousa Esther de Juigné de la Brossinière, et laissa de cette union Madeleine Rousseau, mariée le 19 mai 1643 à Jean le Maire, seigneur de Millières. (*Ann.*, 1854, p. 232; *Revue historique de la noblesse*, t. III, p. 97, 103 et 104.)

ARMES : *fascé d'or et de sable* (alias *de sinople*); *au lion d'azur, couronné, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout, et à la bordure de sable.*

ROUSSEAU DE SAINT-AIGNAN.

Cette famille, originaire de Bretagne, où elle possédait les seigneuries de la Houdinière et de Saint-Aignan dans l'évêché de Nantes, a quelquefois été donnée comme pouvant se rattacher à la précédente. Elle descend de René Rousseau, procureur général aux comptes, dont le fils Joseph était président aux comptes en 1679. La branche Rousseau de la Restière fut déboutée de sa noblesse lors de la réformation de 1670. (*Nobil. de Bretagne*, de M. de Courcy.) De nos jours, cette famille a donné deux pairs de France, dont l'un, Louis-Marie Rousseau, comte de Saint-Aignan, né le 10 février 1767, fut maire de Nantes, conseiller d'État, préfet, député, pair de France en 1832, et mourut le 2 avril 1837; l'autre, Nicolas-Auguste-Marie Rousseau, baron, puis comte de Saint-Aignan, né le 9 mars 1770, frère puîné du précédent, fut député, préfet et pair de France (le 11 septembre 1835), et mourut le 22 mai 1858.

ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes de lion arrachées, et en pointe de trois besants du même.*

ROUSSEAU DE FAYOLLE *et* DE MARANDA.

Cette famille noble est originaire de l'Angoumois, où existe encore la branche de Rousseau de Ferrières. Celle de Maranda, transplantée en Poitou, y a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides en 1662, du conseil d'État en 1671. Elle s'est alliée aux familles Sapinaud, Duquesne, Prévost de Touchimbert, Bonnin, Couraudin, Frottier de la Messelière, Crugy Marcillac, de Bernay, etc. De nos jours, André-Olivier du Rousseau de Fayolle, élève de la marine royale, servit au siége de

Digitized by Google

Saint-Jean d'Ulloa en 1838, et mourut en 1847. Sa sœur, Charlotte-Émilia du Rousseau de Fayolle, a épousé, le 31 décembre 1845, le baron de Falloux.

ARMES : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants du même; au chef d'argent, chargé de trois losanges de gueules.*

ROUSSEAU DE LAFARGE.

Cette famille, originaire du Périgord, se retrouve à Nontron, à Brantôme, d'où elle a passé à Rochechouart et à Rochefort. Son nom s'est écrit tantôt Rousseau de Lafarge, tantôt Rousseau Lafarge. Cette dernière orthographe a prévalu et a été consacrée par un jugement du tribunal civil de Périgueux, sur la demande de rectification en sens contraire formée par Jean-Jacques-Léopold Rousseau Lafarge, mariée à mademoiselle de Melet. (*Annuaire* de 1860, p. 239.)

On trouve encore deux autres familles du nom de Rousseau en Bretagne :

1° Celle des seigneurs du Forestic, qui a été déboutée de la réformation en 1670, et qui avait pour armes : *de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une fleur de lys de même;*

2° Celle des Rousseau ou le Rousseau, seigneurs de Diarnelez, de Rosmellec et de Keroullé, qui fut maintenue en 1669 et qui portait : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Nous pouvons citer aussi comme mentionnés dans la collection de l'*Annuaire de la noblesse* : Rousseau de Fouchier (voyez l'*Ann.*, 1858, p. 207); Rousseau (Jean et Denis), échevins de la ville de Lyon (*Ann.*, 1859, p. 411); le chevalier Jean-Joseph Rousseau, doyen des maires de Paris, anobli le 2 août 1814 (*Ann.*, 1861, p. 400), créé pair de France le 11 octobre 1832, décédé le 3 juillet 1837, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans; Rousseau de Beauplan, convoqué aux assemblées électorales de la vicomté de Paris, *extra muros*, en 1789 (*Ann.*, 1864, p. 356); Rousseau des Melotries (*Ann.*, 1866, p. 306).

L'*Armorial de Flandre* (1 vol. grand in-8°, Paris, 1856) donne l'enregistrement des armes de François Rousseau, écuyer, sieur de la Motte, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de la citadelle de Lille; de Thomas Rousseau, seigneur de Saurin; d'Anne-Antoinette Rousseau, dame de Caudry, et de Jean-François Rousseau de Pontigny,

Digitized by Google

capitaine des portes de Charleroy, qui avait les mêmes armes que les Rousseau de Rimogne.

Dans l'Ile de France, Rou-seau d'Aubreuil portait : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois tourteaux de sable;* dans l'Orléanais, Rousseau de Villerussien : *d'azur, à trois coupes d'or,* et dans la Guyane française, Rousseau de Saint-Philippe : *d'argent, au chevron de sinople, au chef d'azur, chargé de deux épées d'or, passées en sautoir et surmontées d'un soleil du même.*

Dans la généralité de Soissons, à Noyon et à Laon, on rencontre une famille Rousseau dont plusieurs rejetons ont fait, en 1697, enregistrer par d'Hozier leurs armoiries : *d'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois roues du même.* L'un d'eux était Jean-Baptiste-Cosme Rousseau, escuyer, chanoine de Notre-Dame de Laon (Arm. Mss. de la Bibliothèque impériale; ce registre est sous presse et formera le troisième volume de l'*Armorial général* publié par Borel d'Hauterive).

RUPT.

Le château de Rupt est placé non loin des rives de la Saône, sur une hauteur qui domine la presqu'île formée par la rivière avant de baigner la ville de Scey et le manoir des sires de Bauffremont. Ce fut le berceau d'une famille puissante, dont plusieurs membres se sont illustrés dans les guerres soutenues par les comtes de Bourgogne contre les empereurs d'Allemagne pour maintenir leur indépendance.

Jean, premier châtelain de Rupt mentionné par l'histoire, servait sous le comte Renaud Ier, en 1038, au siége de Montbéliard. Ghislain de Rupt, son petit-fils, accompagna Renaud II, comte de Bourgogne, à la première croisade, et il y périt à la journée d'Ascalon. Lors des guerres de la succession de l'empereur Othon II, la noblesse séquanaise se partagea en deux camps. Jean II, seigneur de Rupt, un des plus beaux cavaliers et des plus braves gentilshommes de son temps, suivit le parti d'Étienne, vicomte d'Auxonne. La réputation qu'il s'acquit par son courage, la vigueur et l'habileté qu'il déploya dans toutes ses expéditions, et la terreur de ses armes, le rendirent un de ces personnages dont l'histoire mystérieuse se transmet d'âge en âge, et fait encore après plu-

Digitized by Google

sieurs siècles l'objet des chants du ménestrel et des récits de la veillée. Les traditions qui s'y rattachent ont été recueillies dans la légende de la châtelaine de Rupt. (*Revue historique de la Noblesse,* tome Ier, page 35; *Revue pittoresque,* année 1845, page 153.)

Jean de Rupt mourut sans postérité au retour de l'expédition que la noblesse franc-comtoise entreprit en Grèce sous la conduite de Guillaume de Champlitte. Son petit-neveu, Raoul de Fédry, recueillit son héritage et le transmit à ses descendants; Jean III, seigneur de Rupt, l'un d'eux, périt en 1360, en combattant contre les routiers; Jean IV fut une des cautions d'Othon de Grandson, lors de son duel avec Girard d'Estavayé en 1398; Guillaume de Rupt, fils de Jean IV, était conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; Jean VI, seigneur de Rupt, et premier chevalier au parlement de Dôle, épou-a Béatrix de Pontallier, et c'est sans doute par suite de ce mariage que le château de Rupt passa à la maison de Clermont d'Amboise, alliée aussi à celle de Pontallier.

A la fin du siècle dernier, l'antique manoir des châtelains de Rupt se faisait encore remarquer autant par la grandeur et la beauté de son architecture féodale que par la richesse de ses souvenirs. Incendié en 1789, l'édifice fut démoli de fond en comble, à l'exception de la tour principale, qui resta debout pour rappeler l'horrible dévastation. Ces ruines, après avoir appartenu au comte d'Orsay, qui les respecta religieusement, sont devenues la propriété de M. de Buyer.

ARMES : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept croisettes d'or recroisettées et au pied fiché, posées 4 en chef et 3 en pointe.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

SEYTRES

(DUCS DE CAUMONT).

La maison de Seytres, originaire du Valentinois, s'établit à Avignon vers l'an 1440. Elle était déjà puissante et distinguée dans le Dauphiné, comme le fait remarquer Claude le Laboureur dans ses *Masures de l'île Barbe,* à l'occasion du mariage d'Isabelle de Seytres avec Humbert de Villeneuve, seigneur de Jou en Dombes, président au parlement de Bourgogne et ambassadeur de Louis XII et

Digitized by Google

de François Ier près les républiques de Venise et des cantons suisses.

Le nom de cette maison s'écrivait aussi Sestres et Sextres, en latin *Sextris*, Sextoris, Sceptris et quelquefois même Sistro. Sa filiation remonte à Guillaume de Seytres, seigneur de Puy Saint-Martin et de plusieurs fiefs au territoire de Crest, qui épousa Marie de Clavezon et fit son testament en 1230. Il fut père de Giraud de Seytres, dont l'arrière-petit-fils Etienne de Seytres, capitaine ou gouverneur de Montélimart en 1360, donna cinquante florins d'or pour la reconstruction de l'enceinte de cette ville, qui portait encore en 1789 les armes de la maison de Seytres. Etienne était l'aïeul de Jean de Seytres, seigneur de Novesan et de Châteaurathier en Dauphiné, qui se maria, le 27 novembre 1441, avec Dauphine Spifame, dame en partie de Caumont, au comtat Venaissin, et nièce de l'évêque d'Avignon, mort en 1423. De cette union était issu Olivier de Seytres, dont la descendance se divisa en trois branches.

I. Celle des *seigneurs de Caumont,* créés ducs de Caumont par le pape en 1789, et rapportés plus loin.

II. Celle des *seigneurs de Piedvert,* formée par Henri de Seytres, fils puîné de Louis de Seytres et de Marguerite de Berton de Crillon, et petit-fils d'Olivier. Elle s'éteignit à la troisième génération, et Thérèse de Seytres, son dernier rejeton, épousa Georges de Serre, seigneur viager de la baronnie d'Entraigues.

III. Celle des *seigneurs de Vaucluse,* qui possédait aussi les fiefs de Verquières et de Cornillon en Provence, et qui était représentée, il y a un siècle et demi, par Paul de Seytres, seigneur de Vaucluse, de Carri et de Châteauneuf, appelé le *marquis de Vaucluse,* marié en juillet 1717 avec Marie-Balthazare Donis, fille aînée et cohéritière de Louis, marquis de Beauchamp, et de Françoise de la Croix de Castries. Il fut élu premier consul d'Aix, procureur du pays, en 1727.

Branche ducale seule aujourd'hui existante.

La branche des seigneurs de Caumont eut pour auteur :

VIII. Gaspard de Seytres, fils aîné de Louis de Seytres et de Marguerite de Berton de Crillon. Il perdit un bras au siége de Bréoulle, le 12 novembre 1586. De son union contractée en 1592 avec Susanne d'Obrecht, il ne laissa qu'un fils, dont l'article suit.

Digitized by Google

IX. Louis II de Seytres, seigneur de Caumont et de Verquières, colonel d'infanterie du comtat Venaissin, syndic de cette province en 1640, avait épousé, le 13 juin 1622, Louise-Françoise de Grillet-Peruzzis, dont il eut : 1° Paul de Seytres, marié en 1648 à Louise de Fortia, et décédé sans postérité; 2° Charles-François de Seytres, chevalier de Malte, qui périt dans un naufrage en 1653; 3° Louis-François, qui continue la descendance; 4° Madeleine de Seytres, mariée en 1654 à Jean-Baptiste Covet, marquis de Marignane.

X. Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, épousa à Avignon, le 17 septembre 1684, Marie-Catherine de Fortia. De cette union étaient issus : 1° Joseph, qui suit; 2° Marie-Françoise-Pauline de Seytres, mariée en 1711 à Paul-Aldonce-François de Thezan-Venasque, vicomte de Nébouzan.

XI. Joseph de Seytres, marquis de Caumont, correspondant honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort en 1745, s'était marié le 9 novembre 1722 avec Elisabeth de Donis, fille et cohéritière de Louis, marquis de Beauchamp, et de Françoise de la Croix de Castries, et sœur cadette de la marquise de Vaucluse, rapportée plus haut. Leurs enfants furent : 1° Paul-Hippolyte-Emmanuel de Seytres, né en 1724, ami de Vauvenargues, officier au régiment du Roi (infanterie), tué au siége de Prague au mois d'avril 1742; 2° Joseph-François-Xavier, qui suit; 3° Louis-Augustin-Casimir de Seytres-Caumont, né en 1731, chanoine, comte de Saint-Jean de Lyon.

XII. Joseph-François-Xavier de Seytres, marquis de Caumont, né en 1726, élu de la noblesse du comtat Venaissin en 1771 et 1772, fut député au roi, en 1774, pour demander la confirmation des priviléges du pays. Il publia plusieurs mémoires d'économie politique, en 1786, à Avignon, et mourut à Avignon le 1er mars 1809. Il avait épousé, en 1752, Anne de Montboissier-Beaufort-Canillac, fille de Philippe-Claude, marquis de Canillac, et de Marie-Anne-Geneviève de Maillé de Brézé, dont il eut : 1° Philippe-Claude de Seytres-Caumont, né le 4 décembre 1753, capitaine de cavalerie, chevalier de Malte, mort à Naples en 1811, sans alliance; 2° Amable-*Victor*-Joseph-François de Seytres, né en 1764, créé duc de Caumont par bref du pape Pie VI, du 28 avril 1789, che-

Digitized by Google

valier de Malte et de Saint-Louis, marié à mademoiselle de Bruni de la Tour d'Eygues, mort sans postérité en 1841 ; 3° Charles-Joseph-*Maurice*, qui suit; 4° Marie-Alix-Aldonce-Philippine-Geneviève, mariée le 5 novembre 1774 à Alexandre-François-Xavier, comte de Tournon-Simiane, morte en 1837; 5° Élisabeth-Philippine de Seytres-Caumont, morte en 1841, mariée en 1785 à Jean-Marie-Alexandre, baron de Lavigney, chevalier de Saint-Louis

XIII. Charles-Joseph-*Maurice* de Seytres, duc de Caumont, né en 1766, officier d'infanterie, chevalier de Malte et de Saint-Louis, décédé le 24 septembre 1847, avait épousé, le 21 mai 1806, Alix de Tournon-Simiane, décédée en 1834. Leurs enfants furent : 1° Philippine de Seytres, née en 1810, décédée en 1824; 2° Marie-Aldonce-Amélie-Victorine de Seytres, qui a épousé François-Stanislas Gilbaud, dont une fille, mariée au comte de Strada (voyez l'*Ann.* de 1865, p. 268); 3° Pauline-Adèle-Camille-Geneviève de Seytres-Caumont, née en 1812, mariée en 1836 à Gustave, comte de la Borde, dont deux fils; 4° Louise-Thérèse-Camille de Seytres-Caumont, née en 1815, mariée en 1837 à Charles, comte de Raffelis Soissan, veuf le 8 décembre 1864, dont quatre fils; 5° Alix de Seytres, née en 1808, morte en 1847, religieuse sacramentine; 6° Marie-Antoinette-Caroline de Seytres-Caumont, née en 1829, mariée en 1842 à Gabriel-Jean-Saint-Clair, vicomte de la Borde, officier de marine, dont une fille.

Par acte du 3 septembre 1845, passé devant Me Bosse, notaire à Avignon, Charles-Joseph-Maurice de Seytres, duc de Caumont, dernier rejeton mâle du nom, a institué mesdames de la Borde et de Raffelis-Soissan et leurs époux seuls et uniques héritiers de tous les titres appartenant à sa famille et conférés par le bref du Saint-Père Pie VI, le 28 avril 1789.

Armes : *d'or, au lion de gueules, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'argent.* (Voyez pl. BE.)

TORCHEFELON.

Cette maison, d'ancienne chevalerie du Dauphiné, est connue depuis Olivier de Torchefelon, qui fit hommage, en 1257, à Jean, archevêque de Vienne, pour tout ce

Digitized by Google

qu'il possédait *versus Torchefelonem*. L'acte lui donne la qualité de *miles* (chevalier).

Jean et Guyot de Torchefelon, descendants d'Olivier, guerroyèrent contre Thibaud de Rougemont, archevêque de Vienne, auquel ils refusaient de rendre hommage pour le fief de Montcarra, en 1402. Le prélat les surprit dans leur château, qu'il livra aux flammes; et ils furent obligés de signer un traité par lequel ils reconnaissaient être ses vassaux. Mais l'année suivante ils reprirent les armes, et convoquèrent leurs parents et amis au château de Cessieu. On vit se ranger sous leur bannière Antoine de Bocsozel, seigneur de Maubec; Fauque de Montchenu, Humbert de Polloud, Berlion de Rivoire, seigneur de la Bâtie; Geoffroy de Virieu, Aymar de Vallins. La guerre ne finit que par la translation de Thibaud à l'archevêché de Besançon et par l'intervention du gouverneur du Dauphiné.

Jean de Torchefelon, « homme d'un mérite excellent », dit Chorier, devint maréchal du Dauphiné. Il épousa Jacquemette de Montdragon, dont il eut treize enfants. Un seul, Georges de Torchefelon, marié avec Marguerite de Paladru, laissa des fils; mais ces derniers moururent tous sans postérité.

Antoine de Torchefelon vivait avec Jeanne Alleman, sa femme, en 1521. Leurs enfants furent Bertrand et Claude, qui firent branche l'un et l'autre.

Bertrand de Torchefelon épousa Diane de Tholon. A son rameau appartenait Jean-François de Torchefelon, seigneur de Mornas, marié à Jeanne de Polloud de Saint-Agnin, et père d'Aimar de Torchefelon, seigneur de Mornas, capitaine au régiment de Picardie.

Claude de Torchefelon épousa, en 1576, Judith Borel de Ponsonnas, dont il eut, entre autres enfants, Claudine de Torchefelon, mentionnée plus loin. Au nombre de leurs descendants, on compte Annibal de Torchefelon, qui de Susanne de la Balme laissa deux fils : 1° Guillaume, qui suit; 2° François-Louis de Torchefelon.

Guillaume de Torchefelon, né le 30 avril 1611, s'occupa beaucoup de blason, et rédigea sur cette science un traité fort ancien et resté manuscrit. L'ouvrage, extrêmement précieux pour l'histoire de la province, contient plus de douze cents armoiries, dont celles de près de deux cents familles dauphinoises éteintes, qui ne sont pas mentionnées dans les Nobiliaires de Chorier et de Guy Allard. Il donne à la fin la généalogie de sa propre maison. Ce manuscrit a passé, par des alliances, dans la famille de

Digitized by Google

Chastelard, puis dans celle de Rivoire la Bâtie. Guillaume de Torchefelon épousa, le 12 février 1653, Anne Miraillon, dont il n'eut qu'une fille, Marie-Susanne. (Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 459.)

Dans le château de Domarin, appartenant à M. de Neyrieux, se trouve un tableau avec armoiries peintes à l'huile des seize quartiers de noblesse de Thomas de Neyrieux, fils de Scipion de Neyrieux et de damoiselle de Buffévent. Du côté maternel, on trouve Buffévent, la Poype, Amesin, Rigaud, Paschal, Muat et Solia de Prezan. Du côté paternel, on voit que Scipion de Neyrieux était fils de Joachim de Neyrieux et de Claudine de Torchefelon, et petit-fils de Claude de Neyrieux (dont les père et mère étaient Guichard de Neyrieux et Jeanne d'Oncieux) et de Gabrielle de Polloud, sa femme, qu'il avait épousée en 1564, et qui avait pour père et mère Claude de Polloud et Anne du Peloux.

Claudine de Torchefelon est portée sur ce tableau comme fille de Claude de Torchefelon et de Judith de Borel, et comme ayant pour aïeuls paternels Antoine de Torchefelon et Jeanne Alleman, pour aïeuls maternels Michel de Borel et Pierrette de Saint Georges. Michel était cousin de Jean Borel de Ponsonnas et grand-oncle à la mode de Bretagne d'Amieu Borel, qui acheta le 14 octobre 1596 la terre d'Hauterive. Ses armes sont figurées : *d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre rencontres de gueules*. L'écu de Pierrette de Saint-Georges est blasonné dans le tableau : *d'argent, à la croix de gueules*.

La maison paraît s'être éteinte avec Guillaume de Torchefelon, dont nous avons mentionné plus haut les travaux héraldiques, et qui ne laissa pas d'hoir mâle de son union avec Anne Miraillon.

ARMES : *de gueules, au chef bandé d'azur et d'hermine de six pièces.* (Voyez pl. BF.) — DEVISE : OPTIMA FACTA DANT ANIMUM. — La branche de Magnieu avait adopté pour brisure une bordure d'or.

WULF.

La famille de Wulf était déjà connue et distinguée (*antiqua claraque*) depuis plusieurs siècles, lorsque Sanderus, dans sa *Flandre illustrée*, s'empressa de consigner tout ce qu'il avait pu recueillir sur elle, et qu'il ne pouvait taire, dit-il, sans lui faire injure. (Tome III, pag. 293-294.)

Digitized by Google

Il cite d'abord Jean de Wulf, gouverneur des ville et châtellenie d'Ypres et de leurs dépendances, au temps de Jeanne de Constantinople, comtesse de Hainaut, et du roi Philippe-Auguste. Ayant compulsé les archives de cette cité, il y a trouvé mentionné François de Wulf, père de trois fils : 1° François de Wulf; 2° Michel de Wulf, qui suit; 3° Paul de Wulf.

Michel de Wulf eut pour enfants : 1° François de Wulf; 2° Michel de Wulf, tous deux encore mineurs en l'an 1385. Marguerite de Wulf épousa, vers 1420, noble homme Jacques de Rockeghem, et Jean de Wulf figure en 1484 dans l'*Histoire des châtelains de Lille,* par Florent Van der Haer.

Sanderus commence la filiation régulière à François de Wulf, seigneur de Renegelst, qui épousa : *a.* Christine de Brune; *b.* Alice Houdecoutre, veuve de Jacques de Dixmude. Ce fut un des nobles de la châtellenie de Bailleul qui accompagnèrent Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lorsqu'il vint en France venger la mort de Jean Sans-peur en 1419. François de Wulf laissa quatre enfants : 1° Henri, qui suit; 2° Jacques; 3° Jean, gouverneur de Tenremonde, le même sans doute que celui dont parle Van der Haer; 4° Wilhelmine de Wulf, mariée à Roland de Vicq, seigneur d'Oosthove.

Henri de Wulf épousa, en 1467, Catherine de Dixmude, enterrée avec son mari à Saint-Jacques d'Ypres, et il paraît avoir recueilli du chef de sa femme le fief de Boyken, à Steenwerke, que Nicolas de Wulf, écuyer, possédait en 1640, lorsque Sanderus écrivait son ouvrage, et qui est aujourd'hui même une des possessions de la famille encore existante, ainsi que le manoir de Nieuvenhove, sis en la paroisse de Steenwerke, quoique relevant de la juridiction de Warneton. Henri eut de son union : 1° Colard de Wulf, qui a continué la descendance; 2° Marie de Wulf, abbesse des Urbanistes d'Ypres.

Colard de Wulf, seigneur de la Planche et de Cabetserie, premier sénateur d'Ypres en 1502, administrateur de l'hospice de cette ville, épousa, en 1513, Catherine de Houplines, et ne vivait plus en 1541. Il fut enterré à Saint-Jacques d'Ypres auprès de sa femme, dont il avait eu : 1° Nicolas de Wulf, qui suit; 2° Judoque de Wulf, seigneur de Cabetserie, qui, veuf de Marguerite Lansaem, se remaria avec Marie de Hanneron.

Nicolas de Wulf, seigneur de Nieuvenhove, Boyken, etc., magistrat de la cité de Merislinde, épousa Catherine, fille

Digitized by Google

de Pierre Immeloot, seigneur de Cruystraete, et fut père de : 1° Nicolas de Wulf, dont l'article suivra ; 2° Catherine de Wulf, mariée à Jacques, seigneur de Houdeghen ; 3° Anne de Wulf, abbesse du nouveau couvent de Berghes-Saint-Winock ; 4° Marie de Wulf, femme de Jean de la Tour.

Nicolas de Wulf, seigneur de Nieuvenhove, Boyken, etc., s'allia avec chrétienne Tack, dont il eut : 1° François de Wulf, qui suit ; 2° Marie de Wulf, abbesse du nouveau couvent de Berghes-Saint-Winock.

François de Wulf, seigneur de Nieuvenhove, Boyken, etc., épousa Barbara de la Tour, dont il eut : 1° Nicolas de Wulf, homme de mérite et de vertu (*vir animi candore*, etc.), encore sans alliance en 1640 ; 2° Robert de Wulf, officier distingué de l'armée du roi d'Espagne, marié avec Isabelle-Hélène Lefrançois ; 3° Madeleine de Wulf, femme de Pierre-Philippe Lefrançois, seigneur de Wyctes, dont elle eut François-Alexandre Lefrançois, né à Steenwerke le 30 juillet 1640, filleul de Nicolas de Wulf et de dame Barbara-Victoire. L'acte de baptême de cet enfant est le plus ancien des documents que nous fournissent sur la famille de Wulf les registres de l'état civil.

Ici s'arrête le travail de Sanderus, que nous allons continuer sur les actes et documents originaux.

Nicolas ou Pierre-Nicolas de Wulf, assisté de son cousin germain François-Alexandre Lefrançois, épousa le 1er décembre 1674, à Steenwerke, Pétronille Thibaut.

Jacques de Wulf, Ier du nom, fils des précédents, né le 4 décembre 1680 à Steenwerke, filleul de Christine de Wulf, se maria le 3 novembre 1705, à Bailleul, avec Ghislaine de Roo, dont il eut, entre autres enfants, Jacques de Wulf, qui a continué la descendance.

Jacques de Wulf, IIe du nom, né le 2 avril 1708, à Bailleul, fils de Jacques Ier et de Marie-Ghislaine de Roo, filleul de Pétronille de Wulf, épousa, le 26 octobre 1733, Marie-Angélique de Cagny d'Armentières, dont il eut Pierre-Jacques, qui suit.

Pierre-Jacques de Wulf, né à Neuvéglise le 21 juin 1735, filleul de Ghislaine de Roo, son aïeule, épousa le 21 août 1769, à Neuvéglise, Dorothée-Thérèse Van Severen, et il en eut un fils, qui continue la descendance.

Charles-Louis-Joseph de Wulf, né le 22 décembre 1774, à Armentières, filleul de François-Xavier-Félix de Wulf, son cousin, se maria le 2 floréal an XIII, avec Victoire-

Digitized by Google

Constance-Reine Roelens, fille de Jacques Roelens et d'Isabelle Gryson. De ce mariage est issu Louis-Désiré-Joseph de Wulf, qui a continué la descendance.

Louis-Désiré-Joseph de Wulf, né le 6 juin 1811, chef actuel du nom et des armes, s'est marié, par acte du 11 novembre 1840, avec Octavie-Louise Lambin, fille de Charles-Louis-Joseph Lambin et de Marguerite-Octavie Cot d'Ordan. De cette union il a : 1° Louis-Marie-Victor de Wulf, né le 25 mars 1842; 2° Alfred-Marie-Octavie, né le 23 décembre 1843; 3° Octavie-Marie-Victoire, née le 22 février 1845; 4° Jules-César-Louis-Auguste, né le 27 décembre 1847; 5° Eugène-Octave-Marie-Marguerite, né le 10 juillet 1849; 6° Abel-Aristide-Achille-Marie, né le 18 septembre 1851.

Armes : *d'argent, à quatre losanges de gueules, accolés et posés en fasce.* (Voyez pl. BF.)

COLAS,

SEIGNEURS DES FRANCS, D'ANDEGLOU, DE POINVILLE,
DE BROUVILLE, DE MALMUSSE, DES ORMEAUX, DE LA NOUE, D'ANJOUAN,
DE MONDRU, DE JOUY, DE LA BORDE, DE CHAMPGRAND,
DE SENNEVILLE, DE BOISSY, DE MAROLLES,
COMTES DE ROCHEPLATTE, SEIGNEURS DE CHANTERENNE,
DE SEPUIS, DE LUMEAU, DE PORMORANT, DE ROQUEMONT,
COMTES DE LA FÈRE ET DE MARLE,
SEIGNEURS DES SABLONNIÈRES, D'ORME, DE PONTOURNOY, ETC.,

en Orléanais, en Beauce, en Picardie,
en Dauphiné, etc.

ARMES : *d'or, au chêne de sinople, au sanglier passant de sable, sur une terrasse de sinople.* (Voyez pl. BF.) — L'écu timbré d'un casque taré de front, grillé et orné de ses lambrequins, sommé d'une couronne de comte. — Supports : Deux levriers. — Cimier : Un sanglier issant de sable. — Devise : ULTERIUS ARDET.

Cette ancienne maison, originaire de Paris, dont le chef, Nicolas Colas, vivant à Orléans en 1360, était conseiller de Mgr Philippe de France, duc d'Orléans, comme l'atteste un mémoire dressé au cabinet des ordres du roi, par M. de Clerembault, généalogiste de Sa Majesté, envoyé le 3 mai 1733 à M. de Breteuil, a occupé un rang distingué dans la magistrature et dans la carrière des armes.

Elle a donné au parlement de Paris plusieurs conseillers, dont le premier, en 1436, fut un des juges-commissaires désignés pour faire, le 20 avril 1458 après Pâques, le procès du duc d'Alençon, accusé de haute trahison. Elle compte aussi parmi ses rejetons : deux conseillers du roi en ses conseils d'Etat et privé, des maîtres des requêtes, des conseillers à la cour des aides, des auditeurs à la

Digitized by Google

chambre des comptes, un gentilhomme de la chambre du roi Louis XIV, un grand nombre d'échevins d'Orléans et six maires de cette ville, dont deux reçurent de grandes marques d'estime et des lettres très-flatteuses des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, lettres consignées dans toutes les histoires de cette cité; des conseillers du roi, des receveurs des tailles, des trésoriers de France, des contrôleurs des finances, des maîtres des eaux et forêts, un prévôt des maréchaux de France dans l'Orléanais, cinq conseillers magistrats au bailliage et siége présidial d'Orléans, un sénéchal et plusieurs vice-sénéchaux et consuls de Montélimart.

Elle a fourni à l'Église un abbé commendataire de l'abbaye de la Madeleine de Pleinselve, et un grand nombre de membres du clergé, pourvus de canonicats, de doyennés, de prieurés.

Elle a donné à nos armées un lieutenant général, un lieutenant des gardes du duc de Mayenne, un brigadier des armées du roi, un capitaine lieutenant des gardes de *Monsieur,* frère du roi Louis XIV, un major des gardes de S. A. R. Monsieur, duc d'Orléans, régent de France; un intendant de Stanislas, roi de Pologne; des mestres de camp de cavalerie, des capitaines de 100 et de 200 hommes de pied sous Henri III et Henri IV, un grand prévôt de France et de l'hôtel, un gouverneur de place forte, un lieutenant gouverneur pour Sa Majesté dans la province de la Haute-Marche, un commissaire ordinaire des guerres, un colonel du régiment d'Anjou (cavalerie), un grand nombre de capitaines dans divers régiments, un maréchal des logis de la compagnie du duc de Berry, petit-fils de Louis XIV; des mousquetaires du roi, un page, des chevaliers de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

Cette maison, maintenue dans sa noblesse d'extraction lors de la recherche de 1667, a envoyé un député aux états généraux de Blois en 1588, et un autre aux états généraux de Tours en 1651. François Colas, écuyer, seigneur des Francs, appelé à comparaître, en 1583, au Châtelet d'Orléans, comme ayant haute, moyenne et basse justice dans ses terres de Poinville, Roilli et le Cense (paroisse de Combleux), se fit représenter par maître Aignan Hanet et François Bertrand, bailli et procureur desdites seigneuries. Ayant été choisi entre les nobles et élu député par le tiers état comme maire d'Orléans, il coopéra à la rédaction et à la réformation de la coutume

Digitized by Google

des duché, bailliage et prévôté de cette province, et il signa le procès verbal avec MM. de Harlay, président à mortier au parlement de Paris. Viole et Perrault, conseillers audit parlement (*Coutumes d'Orléans*, par Delalande).

La cathédrale d'Orléans, ayant été en grande partie détruite par les protestants en 1568, ce même François Colas, seigneur des Francs, offrit en 1575, à son oncle monseigneur l'évêque Mathurin de la Saussaye, de coopérer à la restauration de l'église, en rétablissant à ses frais l'arcade qui précède la porte d'entrée du seigneur évêque, et en souvenir de cet acte de générosité, les armoiries de la famille Colas ont été gravées par ordre de monseigneur de la Saussaye, à la clef de voûte d'une des basses ailes, en face de l'arcade reconstruite, où elles subsistent encore de nos jours.

Enfin cette maison a été représentée par huit de ses membres à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, en 1789, et l'un d'eux, Louis Colas de Brouville, fut désigné par l'élection pour en être le secrétaire.

Deux de ses branches ont été honorées du titre de comte, l'une par Philippe II, roi d'Espagne, le 14 juin 1594, dans la personne de Jacques Colas, comte de la Fère et de Marle, sénéchal de Montélimart, marié à Antoinette d'Angennes (de la maison d'Angennes, marquis de Rambouillet), morte dame d'honneur de la princesse Isabelle. (*Généalogie d'Angennes*, par Anselme. Tome II.) Jacques Colas accompagna d'abord Jean de Monluc dans son ambassade en Pologne. Il fut, à son retour, attaché au duc de Mayenne, qui le nomma lieutenant de ses gardes, puis officier général et gouverneur de la Fère, dont il s'était emparé. Il passa ensuite au service de Philippe II, qui lui continua le gouvernement de cette place, avec le titre de comte de la Fère et de Marle. Il soutint, en 1596, un siége de six mois contre Henri IV en personne, et il apposa sa signature au bas de la capitulation, à côté de celle du roi de France. (De Thou, *Histoire universelle*. La Haye, 1740. Tome VIII, page 769; — *Mémoires* de Sully. Tome III, livre VIII, page 2; édition de 1752.) Jacques Colas, comte de la Fère, accompagna en 1598, avec Monsieur d'Aumale, l'archiduc Albert, qui allait épouser l'infante d'Espagne Isabelle. (*Lettre CILIV* du cardinal d'Ossat, datée de Ferrare, le 31 octobre 1598, édition in-folio de 1624, page 300.) Il remplit ensuite les premières charges de l'État en Flandre, donna de grandes preuves de valeur, fut blessé à la bataille de Nieuport en 1600, et mourut à Ostende, où il

Digitized by Google

avait été transporté. (*Description de la bataille de Nieuport*, par Cayet, chronologie septenaire; — *Histoire des Pays-Bas*, par le Petit, greffier de Béthune. Tome II, livre VIII, page 683.)

L'autre branche a reçu du roi Louis XV, en juillet 1724, des lettres patentes portant érection, sous la dénomination de comté de Rocheplatte, des fiefs, terres et seigneuries d'Aulnay la Rivière, de Chilnau, des Grèves, de Villeneuve, de Farault, de Villereau, de Beauval, de la Borde, de Montmirail, de la Ronce, de Francorville, d'Oudreville, etc. Elles ont été enregistrées au parlement le 16 juillet 1725, et à la chambre des comptes, le 28 juin 1726. Elles furent données en faveur de Pierre Colas de Marolles, chevalier, seigneur de Rocheplatte, brigadier des armées du roi, lieutenant pour Sa Majesté dans la province de la Haute-Marche, chevalier de Saint-Louis et des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, mort gouverneur du Palais-Royal. Le comte de Rocheplatte avait été marié avec Françoise Goujon de Gaville, veuve de Charles le Tonnelier de Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine.

Jean Colas, écuyer, seigneur de Marolles, qui fut, comme son père, conseiller du duc d'Orléans, rendit foi et hommage à ce prince, le 25 juin 1389, pour les terres qu'il possédait, mouvantes en plein fief de la Tour et châtellenie de Janville en Beauce. Madeleine Bourgoing de Coucire, veuve de François Colas, écuyer, seigneur des Francs, fit, le 21 avril 1545, acte de foi et hommage à Charles, duc d'Orléans, pour la terre, fief et seigneurie de Poinville, au nom et comme mandataire de François, son fils, qui rendit aussi pareil acte de foi et hommage, le 14 juin 1573, à la reine mère Catherine de Médicis. (Archives de la préfecture du Loiret.)

Le fief des Francs est entré dans la famille en 1479, par le mariage de Colin Colas avec Marguerite Laurens, fille d'Hervé Laurens, seigneur des Francs, lieutenant général du gouverneur et bailli d'Orléans.

Les diverses branches qui se sont détachées de la souche ont possédé un grand nombre d'autres terres importantes. Elles ont toujours contracté leurs alliances avec les meilleures familles, entre autres avec celles de Marolles, de la Salle, Laurens, Boillève, Lhuillier, Bourgoing, de la Saussaye, Durand du Bignon, de Lamyrault, Compaing, de Morvilliers, Touchet, du Plessis-Chatillon, de Féra, de Brachet, d'Angennes-Rambouillet, Hue, de

Digitized by Google

Sorcy, Guyon, Goujon de Gaville, de Parseval, Bugy, de Beauharnais, de Sanxerre, de Brie-Serrant, de Chalost-l'Argentière, d'Urre-Brotin, de Fages, du Coing, Dijon, de l'Aubespine-Châteauneuf de Challudet, de Noguès d'Ossat, de Bongars, Ogier, le Rebours, Pochon de Beauregard, de Marescot, de Saint-Mesmin, Miron, d'Archambault, de Loynes, de Lambert, Germon des Ponceaux, Morand de Maison-Rouge, d'Orsanne, Raguenet de Saint-Albin, de Montaudoüin, de Vernety, Patas de Mesliers, Tassin, du Gaigneau, Mingre de Noras, de Chancerel d'Ardaine, de Vandebergue, etc.

Pour la filiation complète jusqu'en 1822, on peut consulter : la généalogie de la famille Colas, dressée par Legaingneulx en 1768 et conservée au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale ; — le *Nobiliaire* manuscrit d'Hubert, rédigé en 1650 et déposé à la Bibliothèque d'Orléans (huit volumes in-folio) ; — le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye-Desbois, tome XIV ; — le *Nobiliaire* de Saint-Allais, tome VII ; — l'*Histoire généalogique des pairs de France*, par le chevalier de Courcelles, tome II ; — l'*Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin*, par Pithoncurt, tomes III et IV.

La suite de la filiation depuis 1822 sera donnée dans un des prochains volumes de l'*Annuaire*. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que, depuis cette époque, la famille Colas s'est alliée à celles de Loynes d'Estrées, Robert de la Matholière, Ravot, Gasselin de Bompart, Cullon de Troisbrioux, de Polignac, Vallée, Budan de Russé, de Lockhart, Billault, Bigot de la Touanne, Patouillet de Desservillers, et qu'elle a occupé des emplois dans la magistrature, dans l'armée et au conseil d'État.

Digitized by Google

Bishop of Bristol

Bishop of Chelmsford

Bishop of Chester

Bishop of Chichester

Bishop of Coventry

Bishop of Derby

Bishop of Durham

Bishop of Ely

Bishop of Exeter

Bishop of Gloucester

Bishop of Hereford

Bishop of Lichfield

Bishop of Lincoln

Bishop of Liverpool

Bishop of London

Bishop of Manchester

Bishop of Newcastle

Bishop of Norwich

Bishop of Oxford

Bishop of Peterborough

Bishop of Ripon

Bishop of Rochester

Bishop of Salisbury

Bishop of Sheffield

Bishop of Southwark

Bishop of Southwell

Bishop of St. Albans

Bishop of St. Edmundsbury and Ipswich

Bishop of Truro

Bishop of Wakefield

Bishop of Winchester

Bishop of Worcester

Bishop of York

Digitized by Google

PANDIN.

(Originairement Pendin.)

COMTES DE NARCILLAC, BARONS DE TONNAY-BOUTONNE,
MARQUIS DE ROMMEFORT,
SEIGNEURS DE BEAUREGARD, DES PAILLANDIÈRES, DES JARRIGES,
DU TREUIL, DE BOISGRAND, DE LA PREUILLE,
DES TESSONNIÈRES, DES MARTRES, DU BREUIL-BERNAC,
DE BIARGES, DE SAINT-HYPOLITE [1], DU CHAIL,
DU PEUX, DE CHATEAUNEUF, DE LUSSAUDIÈRE, DU PARC,
DU CHESNE, DE LA POTARDIÈRE,
DES LOGES, DE LA FOREST, DE LA PRADE, DES VAUX, ETC.;
EN POITOU, SAINTONGE, ANGOUMOIS,
AU PAYS D'AUNIS ET EN LANGUEDOC.

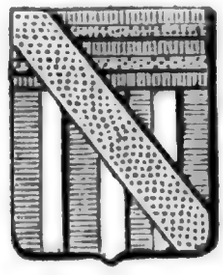

Armes : *d'azur, à trois pals d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux fasces d'or; à la bande du même brochant sur le tout.* (Voyez pl. BE.) — Couronne de marquis. — Supports : deux licornes.

Un arrêt rendu contradictoirement par la cour des aides de Paris, le 23 février 1764, en confirmation d'un autre arrêt du 13 août 1751, porte que cette ancienne famille avait alors prouvé, par titres authentiques, plus de quatre cent quatre-vingts ans de noblesse. Déjà Pascal Pandin, écuyer, seigneur des Paillandières, avait été maintenu avec son père dans sa noblesse de race, par arrêt du conseil d'État du 27 juillet 1667.

Dans un recueil de montres et revues de gens d'armes, tirées de la chambre des comptes de Paris, on trouve

[1] Ce nom, ainsi orthographié dans les anciens actes, vient de *Saint-Hippolyte de Caton*, terre féodale du Languedoc, passée de la maison de Montolieu dans celle de Pandin.

Digitized by Google

une revue de la compagnie de Jehan Lehenen, reçue à Montargis le 24 juin 1420, dans laquelle, au nombre des vingt-quatre écuyers servant sous ses ordres, figure Geffroi Pendin. (Collection manuscrite de Gaignières, vol. 787, fol. 295, Bibl. impériale.)

Gilbert Pendin est porté avec son père (non nommé) sur le rôle de l'arrière-ban de la noblesse du Poitou, convoquée par M. de Beaumont, sénéchal de la province en 1491. Ils semblent devoir être, par l'ordre des temps, le petit-fils et le fils de Geffroi, qui précède.

Jean Pandin, écuyer, est mentionné dans un acte de vente du 13 janvier 1475.

Jean Pandin, écuyer, seigneur de Beauregard, est nommé comme défunt dans un contrat de vente du 28 mars 1525. Il avait épousé Jeanne de la Lande, avec laquelle il est rappelé dans le contrat de mariage de Jean, leur fils unique, passé dans sa maison noble de Beauregard, le 4 mai 1536, avec demoiselle Marie Sapinaud. La descendance issue de cette union s'est divisée en plusieurs branches, dont la filiation a été donnée par Lainé, dans les *Archives de la noblesse*, t. VII, et par Beauchet Filleau, dans le *Dictionnaire de la noblesse du Poitou*.

La maison de Pandin compte dans ses illustrations un grand chancelier de Prusse, ministre du roi Frédéric le Grand; un contre-amiral, des chevaliers de Saint-Louis, des mousquetaires du roi et des capitaines tués sur les champs de bataille. On retrouve son nom à différentes époques, sur les rôles des bans et arrière-bans de la noblesse de Poitou, Saintonge et Angoumois. En 1674, Théodore Pandin, seigneur des Tessonnières, capitaine au régiment de la Fère, fut frappé mortellement, à la tête de sa compagnie, à la bataille de Senef.

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, cette famille, qui professait alors la religion réformée, vit ses membres dispersés et obligés de fuir devant les persécutions. Son chef, Pascal Pandin, seigneur de Beauregard, se réfugia à Londres avec ses trois fils, dont l'un, Alphée Pandin de Beauregard, resté le dernier de sa branche, mourut sans postérité et fit, en 1726, un testament qui fut enregistré à la cour ecclésiastique de Londres, et par lequel il instituait pour exécutrice de ses dernières volontés Élisabeth de Béranger de Boislain, sa cousine.

Joseph Pandin, seigneur des Jarriges, qui avait servi comme cadet sous le grand Turenne, et avait alors le

Digitized by Google

grade de capitaine, se réfugia en Prusse, y reçut un brevet de colonel de cavalerie, et mourut en 1720, après avoir épousé en premières noces Françoise Boileau de Castelnau, et en secondes noces Marie de Morel.

L'aîné de ses fils, François-Auguste Pandin des Jarriges, major du noble corps des cadets, mourut en 1756. Il avait épousé Catherine-Louise Leduchat de Dorville, sœur du ministre d'État de ce nom.

Le second fils du colonel Pandin des Jarriges est le célèbre Philippe-Joseph Pandin des Jarriges, né à Berlin en 1706, grand chancelier de Prusse, chef de justice, ministre d'État du roi Frédéric le Grand en 1755. Il eut la plus grande part à la réformation de la justice en Prusse, et il mourut en 1770. Son éloge a été prononcé le 28 janvier 1771, par Formey, à l'académie de Berlin, dont il avait été secrétaire à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait épousé Marie de Vignoles, et leur postérité est encore représentée à Berlin. (Voyez plus loin.)

Jean Pandin, seigneur de Boisgrand, du Treuil et de Rommefort, frère cadet de Pascal Pandin, resta en France et devint le chef de sa maison, par suite de l'émigration de son aîné en Angleterre et de l'extinction de sa descendance. Il continua la filiation, et fut la souche commune de la branche de Rommefort de Narcillac et de celle de Biarges de Saint-Hippolyte. Celle-ci a été illustrée par son dernier rejeton mâle, Jacques-Philippe Pandin de *Saint-Hippolyte,* contre-amiral et chevalier de Saint-Louis, décédé en 1829.

A la branche de Rommefort de Narcillac appartenait Charles Pandin, seigneur de Boisgrand, capitaine au régiment de Mailly, créé chevalier de Saint-Louis le 13 janvier 1752. Ce gentilhomme fut chargé par le roi, le 27 septembre 1754, de conférer le même ordre à son frère Pierre Gaspard Pandin, seigneur de Biarges, capitaine au régiment de Flandre. Il fut connu dès 1761 sous le nom et titre de marquis de Rommefort, et mourut à Paris le 16 juin 1783, sans laisser de postérité. Il avait institué pour légataire son neveu Louis-Pharamond, dont l'article suit.

Louis-Pharamond Pandin, chevalier, baron de Narcillac et de Tonnay-Boutonne, premier baron de Saintonge, seigneur de Beauregard, du Breuil-Bernac, des Deffends, de Mouchedune et autres lieux, né le 13 juin 1739, servit dans les mousquetaires du roi, fit les campagnes de 1761 et 1762 comme aide de camp du maré-

Digitized by Google

chal prince de Soubise. Il rendit hommage directement au roi pour sa baronnie de Tonnay-Boutonne, en 1772 et en 1787.

Charles-Pierre Pandin, son frère puîné, chevalier, seigneur de Rommefort, né en 1742, lieutenant-colonel du régiment d'Agenais en 1785, chevalier de Saint-Louis, prit sa retraite en 1788, et mourut sans postérité, le 11 novembre 1823.

Charles-Pharamond Pandin, baron de Narcillac et de Tonnay-Boutonne, fils de Louis-Pharamond, rapporté ci-dessus, et d'Adélaïde Cottin de Fontaine, né le 13 mars 1768, capitaine au régiment du roi (cavalerie), le 5 avril 1788, émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, fut nommé chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur en 1814, et colonel commandant les gardes nationales de l'arrondissement de Mantes, par brevet du 1er avril 1817. Il mourut à Pau le 22 juin 1828. De l'union contractée en 1797 avec Antoinette-Mélanie de la Briffe, fille du marquis de la Briffe, il ne laissa qu'un fils, dont l'article suit.

Louis-Pharamond-Léonce Pandin, comte de Narcillac, né le 17 février 1798, fut nommé, en 1814, l'un des douze surnuméraires privilégiés dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, puis capitaine aux hussards de la garde royale. Il reçut le titre héréditaire de comte par ordonnance du roi Charles X, le 4 avril 1830. Il est décédé le 13 février 1856. De l'union qu'il avait contractée le 4 mai 1825 avec Claudine-Renée-Christine Terray, petite-fille du vicomte de Morel Vindé, pair de France, il a laissé trois enfants, dont l'aîné est le chef actuel du nom et des armes de cette maison.

Voici l'état des diverses branches.

I. BRANCHE DE ROMMEFORT DE NARCILLAC.

Chef actuel : Claude-Joseph-*Ernest* Pandin, comte de Narcillac, auditeur au conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur, né le 23 avril 1838, marié le 10 juin 1854 à

Caroline-*Hélène* d'Espinassy de Fontanelle, fille du marquis de Fontanelle.

Frère et sœur.

I. *Charles*-Gaspard Pandin, vicomte de Narcillac, né le 17 avril 1832, capitaine commandant au 8e lanciers, marié le 16 avril 1861 à

Digitized by Google

Denise-Laure-Marie-Claudine Terray de Morel Vindé, sa cousine, dont :

1° Charles-*Léonce*-Pharamond-Pierre-Marie, né le 25 septembre 1865;

2° *Christine*-Denise-Louise-Marie, née le 12 janvier 1862;

3° Hélène-*Louisa*-Marie, née le 27 janvier 1863.

Marie-Agathe Pandin de Narcillac, mariée le 18 décembre 1848 à Camille-Pierre-Marie-Auguste-*Arnauld*, marquis de Labriffe, veuve le 24 mai 1861.

Mère.

Claudine-*Renée*-Christine Terray, comtesse douairière de Narcillac, mariée le 4 mai 1825, veuve le 13 février 1856.

II. BRANCHE DE BIARGE DE SAINT-HIPPOLYTE.

(Cette branche, éteinte dans les mâles, n'est plus représentée que par la fille et par la sœur du contre-amiral Jacques-Philippe Pandin de Saint-Hippolyte, décédé en 1829.)

Fille du contre-amiral.

Jeanne-Frédérique-Athénaïse Pandin de Saint-Hippolyte, mariée le 29 octobre 1829 à Marie-Jean-Hippolyte-Nestor de Benoist, marquis de la Prunarède. (Résidence : Montpellier).

Sœur du contre-amiral.

Alix-Marie Pandin de Saint-Hippolyte, née le 30 novembre 1773, veuve d'Étienne de Seynes. (Résidence : Avignon.)

III. BRANCHE DE LUSSAUDIÈRE.

Josué-Louis Pandin de Lussaudière, né le 17 mai 1777, marié en février 1802 à Émilie Basset; veuf en 1832, père de :

1° *Théodore*-Charles Pandin de Lussaudière, né en 1807, marié et père de trois fils et une fille;

2° Ermance Pandin de Lussaudière, mariée en octobre 1834 au chevalier de Court.

(Josué-Louis Pandin de Lussaudière, et son frère aîné, Gaspard-Jacques, avaient fait en 1788, devant Chérin fils, généalogiste des ordres du roi, les preuves de noblesse pour leur admission comme officiers au service militaire. Cette branche habite la terre de Chavroux, près Pons).

IV. BRANCHE DES JARRIGES, EN PRUSSE.

Guido Pandin des Jarriges, ancien officier de cavalerie, dernier rejeton de sa branche et sans alliance. (Résidence Berlin.)

Digitized by Google

CHANGEMENTS

ET ADDITIONS DE NOMS.

Il n'y a que deux manières légales d'obtenir un changement ou une addition de nom. La première est l'adoption qui confère à l'adopté le droit d'*ajouter* à son nom celui du père adoptif. Quelques personnes, au lieu de l'ajouter, le placent devant; cela nous semble contraire à la pensée du législateur autant qu'aux expressions dont il s'est servi. L'article 347 du code civil dit en effet textuellement : « L'adoption conférera le nom de l'adoptant à l'adopté en l'*ajoutant* au nom propre de ce dernier. » Nous ne reviendrons pas sur les formalités et sur les conditions qui sont requises pour obtenir un arrêt d'adoption et qui ont été développées en détail dans l'*Annuaire* de l'an passé.

La seconde voie par laquelle on peut obtenir légalement l'autorisation de changer ou de modifier son nom, c'est par une instance en chancellerie conformément aux prescriptions de la loi du 11 germinal an XI. Les détails des procédures à suivre en pareille matière ont été donnés dans l'*Annuaire* de 1854, p. 313, et dans celui de 1860, p. 280.

Tout autre moyen de modifier son nom est une véritable usurpation que la loi du 28 mai 1858 atteint et frappe d'une amende de cinq cents à dix mille francs. Les raisons que l'on invoque pour se justifier peuvent être plus ou moins spécieuses; mais dans aucun cas elles ne sont assez fortes pour entraîner un acquittement complet.

Les uns se fondent sur les clauses d'un testament, d'un codicille, d'un contrat de mariage, ou de quelque autre acte notarié dans lequel le testateur ou les parents maternels ont manifesté expressément leur volonté de léguer ou de transmettre leur nom. Mais ce sont tout au plus des motifs que l'on peut faire valoir à l'appui de la demande d'addition de nom, si l'on se pourvoit devant la chancellerie. Dans beaucoup de circonstances le garde des sceaux, ministre de la justice, s'est fortement élevé contre cette prétention de conférer, au mépris de la loi, un nom ou un titre de son autorité privée, par donation, testament ou contrat de mariage.

Digitized by Google

Les autres invoquent un décret ou des lettres patentes, qui, en conférant un titre à leur ascendant ou à un de leurs parents, y ont attaché une dénomination. Quoique reposant sur une base plus puissante en apparence, puisqu'elle s'appuie sur un commencement de volonté du souverain, cette prétention n'en est pas mieux fondée que celle des premiers. En effet, le chef de l'État ne saurait se mettre au-dessus des lois, et ce serait violer complétement celle du 11 germinal an XI que de concéder directement et *de plano* à quelqu'un un changement ou une addition de nom, au mépris des formalités et des prescriptions qui règlent la matière.

Les dénominations attachées à un titre ne se transmettent qu'avec lui et ne passent qu'à ceux qui le recueillent. L'article 35 de la loi du 1er mars 1808 le reconnaît formellement en ces termes :

« Art. 35. Le titre qu'il nous aura plu d'attacher à chaque majorat sera affecté exclusivement à celui en faveur duquel la création aura eu lieu et passera à sa descendance légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. »

Malgré les expressions bien claires et bien précises de ce texte, dont l'application a été reconnue de droit strict dans le procès relatif au titre de duc de Montmorency, comme il l'avait déjà été dans celui de M. Terray, vicomte de Morel-Vindé (voyez l'*Annuaire* de 1847, page 320), les ducs de l'Empire et tous ceux qui ont reçu des collations de titre depuis 1808, ont cru pouvoir faire passer le surnom qui y est attaché non-seulement sur la tête de leur fils aîné, mais aussi sur celle de leurs fils cadets et de leurs filles. Il n'y avait cependant qu'un moyen pour atteindre légalement ce but, c'était de se pourvoir en chancellerie par une demande régulière d'addition de nom, et l'on chercherait en vain un seul exemple d'une famille ducale de l'Empire qui se soit conformée à cette volonté de la loi. Tout officier de l'état civil serait donc en droit de refuser de reconnaître et d'inscrire les noms d'Albufera, Montebello, Rivoli, Trévise, etc., dans les actes qui ne concernent pas le possesseur du titre de duc ou au moins leur fils aîné et héritier présomptif. Tout procureur impérial, s'il obéissait rigoureusement au devoir de protéger la loi contre les transgressions, devrait s'opposer à ce que ces dénominations usurpées puissent continuer à se trans-

Digitized by Google

mettre et se perpétuer, et devrait même poursuivre la rectification des actes où elles ont été insérées.

Il y a, dira-t-on peut-être, une sorte de manifestation de la volonté du souverain dans ces concessions de titre avec nom; ce serait donc une formalité purement surabondante que de forcer les descendants de ceux qui les ont obtenues à se pourvoir administrativement auprès de la chancellerie conformément à la loi de l'an XI. Cette objection est plus spécieuse que bien fondée. D'abord la volonté du chef de l'État est-elle toujours bien certaine? Ne peut-il pas y avoir erreur ou surprise? Quand le titre de duc de Montmorency a été accordé à M. le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, cette volonté n'était pas si formelle, puisqu'il a suffi que les représentants actuels de la maison de Montmorency s'y fussent judiciairement opposés pour qu'une déclaration officielle reconnût que le nom attaché au titre de duc ne passerait qu'avec lui de mâle en mâle et par ordre de primogéniture.

D'ailleurs, si celui qui a malheureusement hérité d'un nom trivial ou ridicule comme ceux de *Coquin, Cochon,* etc., est contraint, pour en changer, de se soumettre aux lenteurs et aux frais d'une demande régulière, pourquoi soustrairait-on à la loi commune et à ces inconvénients les personnes qui ont obtenu une faveur, une satisfaction accordée à leur vanité.

Dans la pratique, les noms attachés aux titres passeront inévitablement à tous les descendants de ceux qui les ont obtenus, et les cadets continueront de prendre les titres immédiatement inférieurs à leurs aînés, tant que l'on ne prendra pas une mesure pour arrêter ces usurpations. L'officier de l'état civil, ne pouvant s'ériger en généalogiste ou en juge, se verra dans la nécessité d'admettre toutes les prétentions. Ainsi, malgré les prescriptions de la loi, le second fils d'un duc s'autorisant de l'usage, prendra le titre de marquis ou de comte, le troisième celui de vicomte ou de baron, en y joignant le nom qui y est affecté.

C'est pour cela que l'*Annuaire de la Noblesse* a déjà plusieurs fois cherché à faire sentir combien il serait indispensable qu'à chaque génération la transmission d'un titre fût soumise à une formalité administrative, à un contrôle de la chancellerie et à des droits de succession, aussi minimes qu'on le voudra, mais non moins justes que ceux auxquels est soumise toute autre espèce d'héritage.

Digitized by Google

DEMANDES

DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Les demandes ont été classées dans l'ordre chronologique d'après la date de l'insertion de leur annonce dans le *Moniteur universel*, date à partir de laquelle court le délai de trois mois exigé par la loi du 11 germinal an XI et par le décret du 8 janvier 1859, pour qu'il puisse être statué sur la demande. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 318.)

M. GEORGE (Léon-Henri-Charles), né à Mouzon, domicilié à Provins, se pourvoit devant S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de *Delacroix*, nom qui a appartenu à son cousin Philogène Delacroix, chef d'escadron d'état-major, qui l'a institué son légataire universel, en exprimant le désir de lui voir prendre son nom et de s'appeler à l'avenir *George Delacroix* (12 novembre).

M. GRELLET (Alphonse-Jean-Gabriel-Joseph), né à Draguignan, domicilié à la Rochelle, se pourvoit, etc., de continuer à ajouter à son nom celui de *du Peirat*, que son père et son oncle ont toujours porté, et à s'appeler à l'avenir *Grellet du Peirat* (17 novembre).

MM. LEFEBVRE (Paul-Eugène et Louis-Eugène), domiciliés à Paris, sont dans l'intention de se pourvoir, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Viefville*, nom de leur mère, sous lequel leur père a été connu (23 novembre).

Mme DUMAS (Marie-Mathilde), née et domiciliée à Libourne, autorisée par le sieur *Devalz*, son mari, et Mme Dumas (Marie-Henriette), née et domiciliée également à Libourne, autorisée par le sieur *Ollivier*, son mari, se joignent toutes deux collectivement à la demande que M. Dumas (Bertrand), leur père, a adressée (voyez l'*Annuaire* de 1866, page 263) à S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de *de Saint-Georges* (*Moniteur* du 25 novembre).

MM. OFFEL (Marie-Stéphane-Gustave), garde général des forêts à Sedan; BRESSON (Louis-Charles), inspecteur des forêts à Vic-sur-Seille; MESSEIN (Charles-Nicolas-François), banquier à Vic-sur-Seille; MESSEIN (Jean-Gus-

Digitized by Google

tave), receveur de l'enregistrement à Château-Salins, ont l'intention, etc., d'ajouter à leurs noms patronymiques celui de *de Villaucourt*, porté par leurs ancêtres (8 décembre).

M. Roy (Pierre-Auguste), député au Corps législatif, maire de Saint-Jean d'Angély, né à Asnières (Charente-Inférieure), se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Loulay*, sous lequel, ainsi que son père, il a toujours été désigné (12 décembre).

M. Tallien (Julien-Dominique-Marie-Édouard), consul général, se pourvoit, etc., d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *de Cabarrus*, et de se nommer légalement, à l'avenir, *Tallien de Cabarrus*, noms réunis sous lesquels il est généralement connu (15 décembre).

M. Unal (Jules-Louis-Henri-Charles), avocat, né à Mer, près de Blois, se pourvoit, etc., d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Capdenac*, nom porté par ses ancêtres, et de s'appeler à l'avenir *Unal de Capdenac* (15 décembre).

M. Disnematin (Charles), capitaine d'infanterie de marine, né à Paris le 10 décembre 1826, etc., d'ajouter à son nom celui de *Dorat*, sous lequel il est généralement connu, ainsi que toute sa famille (16 décembre).

M. Poulet (Charles-Joseph-Léopold), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Roche-d'Oisy*, nom de son épouse (28 décembre).

M. de Lagrené (Arthur-Théodore-Melchior), aspirant de marine, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Cornoailles de Chalancourt*, pour se conformer au testament de sa cousine, dont il est légataire universel (29 décembre).

M. Carmier (Amable-Honoré), à Paris, et ses deux fils, Amable-François-Hippolyte et Joseph-André Carmier, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Préville*, porté par leurs aïeul et bisaïeul avant 1789, et de se nommer légalement, à l'avenir, *Carmier de Préville* (30 décembre).

1866.

M. Couscher, substitut à Beaugé, est dans l'intention de se pourvoir auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *de Champfleury*, nom de son beau-père (1er janvier).

Digitized by Google

M. le baron Usquin (Philippe-François-Marie), et M. Jacques-Philippe-Henri Usquin, son fils, commandant du génie, tous deux nés et demeurant à Paris, et chevaliers de la Légion d'honneur, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Brelles*, nom de leur mère et aïeule, complétement éteint dans leur famille (13 janvier).

M. François-Victor, dit Revel, tant en son nom personnel qu'au nom de ses deux enfants mineurs, Joséphine-Olympie-Élisabeth et Adolphe-François-Virgile, tous les trois nés et domiciliés à Toulon (Var), a l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Revel* qu'il porte par le fait, et sous lequel lui et ses enfants sont généralement connus, et de s'appeler à l'avenir *Victor Revel* (16 janvier).

M. Crapez (Martial-Anatole-Aimé), maître de forges, né et domicilié à Bavay (Nord), se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *d'Hangouwart* (18 janvier).

M. Thézan[1] (Jean-Jacques-François-Henri de), né et domicilié au château de Lescout, près Jegun (Gers), etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Hautpoul*, nom de sa mère et de son aïeul le général marquis d'Hautpoul (18 janvier).

MM. Ferlet (Charles-Paul et Jules-Henri) frères, à Bar-sur-Seine (Aube), se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Bourbonne*, qui a appartenu à leurs ancêtres maternels (21 janvier).

M. Boulard (Ernest-Henri), né et domicilié à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Vaucelles*, qui depuis cent quarante ans a été porté par son bisaïeul et plusieurs autres membres de sa famille paternelle, et à s'appeler légalement *Boulard de Vaucelles* (21 janvier).

M. de Bobics (Émile-Adolphe-Auguste-Antoine) se pourvoit, etc., l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Solomé-Ramberviller*, pour se conformer aux dispositions testamentaires de ses oncles (23 janvier).

M. Hurard (Louisy-Augustin, dit), capitaine de pompiers à Saint-Pierre (Martinique), tant pour lui qu'au nom

[1] Il ne faut pas confondre cette famille de Thézan (de Biran et de Lescout), à laquelle appartenaient le député du Gers et le président du tribunal civil d'Auch, anoblis en 1817, avec l'ancienne maison de Thézan, dont il n'existe plus que la branche de Thézan Venasque.

Digitized by Google

de ses enfants majeurs et mineurs, etc., d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom de Louisy-Augustin celui de *Hérart* (31 janvier).

M. Canh (Adolphe), demeurant à Gosselies, près Charleroy (Belgique), etc., d'ajouter à son nom celui de *Vincent d'Ecquevilley*, nom de sa mère, et de se nommer à l'avenir *Canh Vincent d'Ecquevilley* (4 février).

M. Germain (Jacques Nicolas-Ernest), à Hyères (Var), tant en son nom personnel qu'en celui de ses fils mineurs Alphonse-Anatole-André-Léon et Prosper-Camille-Édouard-Albert, etc., d'ajouter à son nom l'appellation de *de Saint-Pierre*, et de continuer à s'appeler *Germain de Saint-Pierre*, nom sous lequel il est généralement connu (4 février).

M. Faure (Clément-Raymond), lieutenant au 49e de ligne, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Saint-Sernin* (7 février).

M. Moyère (Louis Henri-Eugène), ancien notaire, demeurant à Saint-Agrève (Ardèche), et Louis-Jules César Moyère, aussi ancien notaire, demeurant à Saint-Étienne (Loire), etc., d'ajouter à leur nom celui de *Monteil de Plafay*, que portaient leur mère, leur aïeul et leur bisaïeul maternels, ainsi qu'il résulte des actes de l'état civil, et à s'appeler à l'avenir *Moyère de Monteil de Plafay* (9 février).

MM. le Sueur (Jean-Baptiste-Anatole), propriétaire à Criquetot-l'Esneval; — (Édouard-Léopold), son frère, domicilié à Paris, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Gosmesnil*, porté par leurs ancêtres, de manière à pouvoir s'appeler à l'avenir *le Sueur de Gosmesnil* (13 février).

M. Debauve (Joseph-Hugues-Frédéric-Hippolyte), à Carrières-Saint-Denis (Seine-et-Oise), etc., d'ajouter à son nom celui de *Long-Duplan*, sous lequel il est généralement connu (21 février).

M. Gilles (Auguste-Constant-Hubert-Léon), à Paris, etc., afin d'être autorisé à s'appeler désormais *Saint-Gilles*, nom qui a toujours été porté par lui et sa famille (22 février).

M. Hope (Henri-Jean), demeurant à Paris, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Rapp*, qui a appartenu à son grand-père le comte Rapp, aide de camp de Napoléon Ier (4 mars).

M. Berger (Michel), né et demeurant à Bordeaux, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Hody*, nom de son aïeule (8 mars).

Digitized by Google

M. Delcussot, demeurant à Lesparre (Gironde), se pourvoit, etc., à l'effet de satisfaire aux volontés de sa famille maternelle en obtenant l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de la Fitte*, et de se nommer légalement, à l'avenir, *Delcussot de la Fitte* (12 mars).

Mme Derembure (Joséphine-Rose-Amélie), veuve *Charles*, et ses deux fils Jean-Baptiste et Pierre-Hélie *Charles*, sont dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'être autorisés à ajouter à leur nom celui de *Derembure* (14 mars).

M. Delmas de la Coste (Charles-Emmanuel), officier supérieur de cavalerie en retraite, à Versailles, tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Marie-Antoine-Henri Edgard Delmas de la Coste, se pourvoit, etc., de reprendre le nom de *de Murulhac*, qui a appartenu à ses ancêtres paternels, et de s'appeler à l'avenir *Delmas de la Coste de Murulhac* (19 mars).

M. Trécul (Georges Louis-Charles), né à Chartres, domicilié à Bourgneuf Saint-Agil (Loir-et-Cher), se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Renusson*, nom patronymique de l'un de ses auteurs, mort en 1825 (19 mars).

M. Martin (Félix-Antoine), né à Herpont, arrondissement de Sainte-Menehould (Marne), demeurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *Damourette*, nom de la famille de sa femme, et de s'appeler à l'avenir *Martin-Damourette*, nom sous lequel il est généralement connu (3 avril).

M. Mitiffiot (Léon), notaire à Lyon, est en instance auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, afin d'être autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de Belair* (4 avril).

M. de Cussand (Louis-Henri-René), se pourvoit, etc., afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Ferbeaux*, nom de famille de sa mère (8 avril).

M. Boureau-Desfrenais (Louis-Gilbert-Anatole), à Chaumont en Vexins (Oise), pour lui et ses enfants mineurs, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de supprimer le premier de leurs noms patronymiques, et de s'appeler seulement *Desfrenais* (8 avril).

M. Herson (Alexandre-Louis), docteur en droit, à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *Macarel*, nom de famille de sa femme (12 avril).

Digitized by Google

MM. Laperrine (Charles-Dominique-Henri, Amand-Dominique-Henri, et Alphonse-Dominique-Henri), à Carcassonne et à Vitry-le-François), etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *d'Hautpoul*, qui est le nom de famille de leur mère, et de porter désormais le double nom de *Laperrine d'Hautpoul*, sous lequel leur père a toujours été désigné (15 avril).

M. Beharel, sous-préfet de l'arrondissement de Trévoux, se pourvoit, conformément aux dispositions de la loi du 11 germinal an XI, afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom ceux de *d'Estienne de Chaussegros de Lioux*, noms de son beau-père, et de s'appeler légalement, à l'avenir, *Béharel d'Estienne de Chaussegros de Lioux* (15 avril).

M. Théremin (Charles-Louis), général de brigade, à Colmar, tant pour lui qu'au nom de ses trois enfants mineurs, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Hume*, qui est celui de sa mère, pour se conformer à ses dernières volontés, et de s'appeler à l'avenir *Théremin d'Hume* (15 avril).

M. Normand (Claude-Camille-Antoine), capitaine d'artillerie, ✻, né à Saint-Jean d'Angély, en garnison à Versailles, etc., à l'effet d'être autorisé à reprendre le nom de *d'Authon*, et à s'appeler à l'avenir *Normand d'Authon*, nom sous lequel son aïeul paternel a voté aux assemblées de la noblesse en 1789 (19 avril).

M. de Thomassin (Paul-Émile-Antoine), né le 14 mai 1839 à Marville, près Montmédy, domicilié à Metz, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Montbel*, que son père et ses frères ont toujours porté, et à s'appeler à l'avenir *de Thomassin de Montbel* (20 avril).

MM. Dejean (Joseph-Adolphe-Édouard) père, né à Saint-Rome de Tarn (Aveyron), contrôleur à la monnaie de Bordeaux; — (Louis-François-Edmond), né à Libourne (Gironde), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Gleyse*, nom de leur mère et grand'mère, et de s'appeler à l'avenir *Dejean de Gleyse* (20 avril). Voyez plus loin la concession analogue, page 214.

M. Gaudefroy (Charles), né à Amiens, domicilié à la Grandmaison (Aisne), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Roisel* que son aïeul portait légalement, et de s'appeler à l'avenir *Gaudefroy de Roisel*, nom sous lequel il est généralement connu (23 avril).

Digitized by Google

M. Dardare (Alexis-Henry-Jules), propriétaire à Vigneulles (Meuse), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Marche*, qui appartenait à son grand-père avant 1789 (27 avril).

MM. Regnault de Savigny (Charles, René et Henry), à Paris, à Melun et à Nevers, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Moncorps*, appartenant à leur mère, et de s'appeler à l'avenir *Regnault de Savigny de Moncorps* (27 avril).

M. Cuzieu (Gustave), à Marseille, est dans l'intention, etc., d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Lambert* (1er mai).

M. Perrin de Daron (Nicolas-Augustin-Anatole) se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Précy*, qui appartenait à son grand-oncle paternel (6 mai).

M. Pugliesi (Antoine-François), sous-préfet à Louviers, etc. d'obtenir l'autorisation, pour lui et ses enfants mineurs, d'ajouter à son nom celui de *Conti*, porté par sa mère et par sa femme, et de s'appeler à l'avenir *Pugliesi Conti* (22 mai).

M. Ducray (Félix-Antoine-Gaspard), à Mussy, près Pougues (Nièvre), etc., à l'effet d'être autorisé à faire suivre son nom de celui de *Gondier*, qui est le nom de sa mère et de son aïeul maternel (23 mai).

M. d'Alvimare (Charles), né et demeurant à Dreux, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Feuquières*, nom de sa mère et de sa tante, pour se conformer aux désirs de cette dernière, et de s'appeler légalement, à l'avenir, *d'Alvimare de Feuquières* (23 mai).

M. Morisson de la Bassetière est dans l'intention de se pourvoir auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Johanne de la Carre de Saumery* (30 mai).

M. Chaillou, propriétaire, demeurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Fougerolle*, et de se nommer légalement, à l'avenir, *Chaillou de Fougerolle*, noms réunis sous lesquels il est généralement connu (3 juin).

M. Quentin (Louis-Gustave), demeurant au Mans, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Poligney* (4 mai).

Digitized by Google

MM. Lefebvre (Henri-Jules et Jules-Louis) sont dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de *Charbonnier de Villequetout* (10 juin).

Mlles Ide (Anne-Henriette-Cécile et Anne-Amélie); — MM. Jean-Léon et Jean-Frédéric Ide, à Orthez, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Lafargue*, qui était celui de feu Jean Lafargue, leur oncle maternel et leur bienfaiteur, et de s'appeler désormais *Ide Lafargue* (12 juin).

MM. Gras (Léon-Louis; Paul-Gabriel-Jules, et Basile), à Saint-Amans de Pellegal (Tarn-et-Garonne), et à Sérignac (Lot), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Durfort-Léobard*, nom de leur aïeule maternelle (14 juin).

M. Calmels (Joseph-Alexandre), à Cahors (Lot), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Durfort-Léobard*, nom de son aïeule maternelle (15 juin).

Mlle Degland (Emma), domiciliée à Paris, est en instance, etc, afin d'être autorisée à s'appeler, à l'avenir, *Degland de Chabrier* (17 juin).

M. de Bobics (Eugène-Antoine-Marie), etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Ramberviller*, qui a appartenu à ses ancêtres maternels et de s'appeler, à l'avenir, *de Bobics de Ramberviller* (28 juin).

MM. Bezuel (Henry), sous-préfet de Melle; — (Robert), propriétaire à Paris, rue Grétry, 5; — (Raoul), propriétaire à Pavilly; — (Adrien), propriétaire à Rouen, rue du Sacre, 7, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Le Roux d'Esneval*, qui était celui de leur mère (3 juillet).

M. Gaubert (Jean-Pierre-Auguste), tant pour lui que pour Marie-Ferdinand-Edouard et Claudine-Françoise-Marie-Thérèse, ses deux enfants mineurs, à Toulouse, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Dupau*, en exécution des volontés testamentaires de feu Jean-Pierre-Joseph Dupau aîné, leur oncle et grand-oncle, et leur bienfaiteur, manifestées, par acte du 7 février 1862, au rapport de Me Lansac, notaire à Toulouse (7 juillet).

M. Gay (Pierre), et ses trois fils; 1° Pierre-Laurent-Antoine-Constant; 2° Marie-Oscar; 3° Dominique-Fernand, majeurs, tous quatre nés à Tunis (Afrique), domiciliés à Paris, etc., d'ajouter à leur nom de famille les mots *de Tunis*, et de s'appeler à l'avenir *Gay de Tunis* (10 juillet).

Digitized by Google

M. Caux (Paul-Alexandre-Joseph), docteur en droit, né à Gournay, demeurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom (la demande aurait dû dire de placer devant son nom) le mot *de*, et de s'appeler, à l'avenir, *Decaux* (15 juillet).

M. Chapitey (Ambroise) est dans l'intention de se pourvoir, etc., d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Marquet* (25 juillet).

M. Thomas (Pierre-Charles-Richard) se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Tassin de Moncourt*, nom de famille de sa mère (28 juillet).

M. Saint-Paul (François-Hubert), vice-président hononoraire au tribunal civil de Foix (Ariége), tant pour lui que pour son fils mineur Marie-Henri-Hubert, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Villa de Gariscan*, qui était celui de sa mère, et de s'appeler, à l'avenir, *Saint-Paul de Villa de Gariscan* (1er août).

M. Boulard (Charles-Hugues-Mathurin), consul de France à Messine, né à Ancenis le 29 mai 1812, tant pour lui que pour ses enfants mineurs, etc., d'ajouter à son nom celui de *Pouqueville*, et à s'appeler à l'avenir *Boulard Pouqueville* (3 août).

M. Fournès (Jean-Baptiste), rentier, à Carcassonne, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Combes*, qui était celui de son grand-oncle, pour obéir au désir exprimé par ce dernier dans son testament (3 août).

M. Langue (Charles-Victor-Alfred), est dans l'intention etc., d'ajouter à son nom celui de *Dantès*, sous lequel il est généralement connu, et qui a appartenu à sa famille (4 août).

M. Pontoi Camus de Pontcarré (Cyprien-Frédéric-Henri, comte de), au château de Villebon (Eure-et-Loire), pour son fils mineur, Louis-Cyprien-Charles de Pontoi Camus de Pontcarré, né à Coudrecieux, près Saint-Calais (Sarthe), etc., d'ajouter à ses noms celui de *de Broyes*, pour se conformer au désir de Louis Barbier, comte de Broyes, son bisaïeul (4 août).

M. d'Andigné (Marie-Alexandre, comte), agissant au nom de Marie-Fortuné-Ernest-Alexandre-Jean d'Andigné, son fils mineur, né à Paris, etc., de faire précéder son nom par celui de son aïeul le marquis de Croix, et de s'appeler à l'avenir *de Croix d'Andigné* (5 août).

Digitized by Google

MM. Fabre (Jean-Isidore); — Jean-Antonin-Isidore et François-Félix, ses enfants, nés à Florensac (Hérault), y demeurant, petit-fils et arrière-petit-fils du baron Fabre, ancien procureur général à la cour de Montpellier, etc., à joindre à leur nom celui de *de Roussac*, qui appartenait à leur mère et aïeule, et à continuer à s'appeler *Fabre de Roussac* (7 août).

M. Dubernet (Jean-Baptiste-Charles), ou *du Bernet d'Ubernet* et *de Dubernet*, comme l'indiquent de vieux titres de famille, au château de Horthon, près de Nérac (Lot-et-Garonne), pour lui et ses deux frères, Antoine-Jean-Baptiste Polydore Dubernet, capitaine au 5e cuirassiers, et Jean-Baptiste-Henri Dubernet, chef de gare à Châlons-sur-Marne, etc., à l'effet d'obtenir l'addition du nom de *Garros*, que leurs ancêtres ont porté jusqu'en 1793, et cela d'après le désir unanime de tous les membres de leur famille (14 août).

M. Médé (Léon) est dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation tant pour lui que pour ses deux enfants mineurs de s'appeler *Debucq-Médé* (25 août).

M. Fonreau (Jean-Baptiste-Marie-Alfred), né et domicilié à Nontron, etc., pour être autorisé à ajouter à son nom paternel celui de *Marcilland de Bussac*, qui est celui de sa mère (30 août).

MM. Desrousseaux (Louis-Philippe, Charles-Auguste-Adolphe, Louis-Charles et François-Louis-Henri), tant pour eux qu'au nom de leurs enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Medrano*, sous lequel ils sont connus, et qui est le nom de famille de Mme Desrousseaux, leur épouse, mère et aïeule (2 septembre).

M. Marcetteau (Hippolyte-Emmanuel-Adolphe) est en instance auprès de S. E. le garde des sceaux, etc., afin d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *de Brem*, porté par son père, et par lui depuis le commencement du siècle (2 septembre).

M. Leflon (Henri-Louis-Prosper) et Mlle Victoire-Louise Henriette Leflon, se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Créquy*, qui était celui de leur bisaïeul Antoine-Marie de Créquy, décédé en 1829, et de s'appeler à l'avenir *Leflon de Créquy* (11 septembre).

M. Lejeune (Hippolyte), né à Versailles, demeurant à Paris, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Bellecour* (16 septembre).

Digitized by Google

M. Blanpain (Auguste) se pourvoit près de S. E. le garde des sceaux, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Renusson*, en possession duquel il est depuis longtemps (20 septembre).

M. Nébuleux (Léon-Arthur), né à Paris le 20 août 1847, etc., de substituer à son nom celui de *Lefrançois-Chauvin* (26 septembre).

M. Saint-Antonin (Eugène-Bertrand), à Vic-Fézensac, etc., d'ajouter à son nom celui de *Descat*, son ancien tuteur et son bienfaiteur, et de porter désormais le nom de *Saint-Antonin-Descat* (6 octobre).

M. Coquin (Gustave-Antoine-Zéphirin), né et demeurant à Paris, etc., de changer son nom pour prendre celui de sa mère, et de porter désormais le nom de : *Delarue* (11 octobre).

M. Bouhygues (Guillaume-Charles-Maurice), tant en son nom que pour son fils mineur Joseph, et M. François-Charles Bouhygues, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Boschatel*, qui était le nom de famille de leur mère et aïeule (13 octobre).

MM. Ponchon (Antoine-Marie et Anne-Mammès) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Saint-André*, sous lequel ils ont toujours été connus (13 octobre).

M. de Vaudrimey d'Avout (Bernard-Marie) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Capellis*, son aïeul maternel (13 octobre).

M. Gaillard, receveur de l'enregistrement et des domaines à Hennebont (Morbihan), etc., de reprendre le nom de *Gaillard de la Touche*, que dans sa famille on a toujours porté, ainsi qu'il l'a établi, spécialement son grand-père (13 octobre).

M. Normand (Jean-Claude-Maurice-Marcellin), sous-inspecteur des forêts à Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres), né à Saint-Jean-d'Angély, etc., d'être autorisé à reprendre le nom de *d'Authon*, porté par ses ancêtres (14 octobre).

M. Brion (Louis-Adolphe-Paul), né et demeurant à Saint-Servan, etc., de joindre à son nom celui de *Boisgillet*, que sa famille portait dès le siècle dernier, et sous lequel son aïeul, son père et lui-même ont toujours été connus (17 octobre).

Digitized by Google

M. Rohlfs (Ernest-Henri) se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de continuer à porter le nom de *de Bouvet*, sous lequel il est connu (17 octobre).

M. Rozier (Christian), veuve Duran, et Mlle Sophie Duran, sa fille, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Lauvergnat*, qui était le nom du bisaïeul paternel de Mlle Duran, et de continuer à porter le nom de *Duran de Lauvergnat*, sous lequel elles sont connues (17 octobre).

M. Bostmembrun (Pierre-Annet-Félix), officier d'artillerie en retraite, receveur particulier des finances à Saint-Calais, né à Thiers (Puy-de-Dôme), etc., d'ajouter à son nom celui de *Boismontbrun*, et de s'appeler, à l'avenir, *Bostmembrun de Boismontbrun* (19 octobre).

M. Robert (Pacifique-Antoine-Marcellin-Gustave-Scipion), docteur en médecine, à Paris, est en instance, etc., afin d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *de Bellefoy*, qui est le nom de sa mère (19 octobre).

M. Michel (A.), demeurant à Perpignan, s'est pourvu auprès de S. E. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'être autorisé à prendre le nom de *Ducup de Saint-Paul* (26 octobre).

M. Richard (Étienne-Léon), tant pour lui-même qu'au nom de son fils mineur Lucien-Jean-Marie Richard, s'est pourvu, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Jouvance*, sous lequel ils sont généralement connus (26 octobre).

M. Lautour (Louis-Albert), substitut du procureur impérial de Bazas (Gironde), et son père, notaire honoraire, juge suppléant au tribunal civil d'Argentan, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Mezeray*, et de s'appeler à l'avenir *Lautour-Mezeray*, nom autrefois porté par plusieurs membres de leur famille (31 octobre).

CONCESSIONS

DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste qui suit, la première date est la plus importante; car c'est celle de l'insertion du décret dans le *Bulletin des lois*, à partir de laquelle court le délai d'un an pour que l'autorisation de changement ou d'addition de nom ait son plein et entier effet. C'est pour cela que nous l'avons adoptée ici pour base de l'ordre chronologique et que nous l'avons placée en tête de chaque article en mettant dans une parenthèse finale la date du décret.

Digitized by

Soit par suite de rejets, soit parce que souvent l'on ne persiste pas dans sa demande et que l'on se contente de la faire insérer dans le *Moniteur* sans se pourvoir en réalité, le nombre des concessions de noms est à peu près le tiers seulement de celui des annonces préalables faites dans les journaux. La formule adoptée pour les décrets porte généralement : « Est autorisé à ajouter à son nom *patronymique* celui de, etc. » Ce mot patronymique est un pléonasme vicieux. Les noms propres d'homme se composent de prénoms (ou noms de baptême), de noms et de surnoms; les seconds sont seuls patronymiques et le sont toujours; il est donc inutile de le dire, et quoique cette expression ne se trouve omise que bien rarement dans le texte officiel, nous l'avons toujours supprimée, sauf pour le premier des décrets impériaux qui suit, et que nous avons donné en entier avec son second paragraphe commun à toutes les concessions.

6 novembre 1865. — MM. Hardy (Jules-Marie-Alphonse-Georges), né le 10 décembre 1821 à Genouillé, arrondissement de Rochefort (Charente-Inférieure), demeurant à Souvigné, arrondissement de Niort (Deux-Sèvres); — (Ludovic-Léopold-Alphonse), né le 6 janvier 1828 à Genouillé, demeurant à Souvigné, etc., sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *Pallet de Blanzay*, et à s'appeler à l'avenir *Hardy Pallet de Blanzay*.

Les impétrants ne pourront se pourvoir devant les tribunaux pour faire opérer, sur les registres de l'état civil les changements résultant du présent décret, qu'après l'expiration du délai fixé par la loi du 11 germinal an XI, et en justifiant qu'aucune opposition n'a été formée devant le conseil d'Etat (26 août 1865).

6 novembre. — M. Rolland (Jacques-Charles-Lucien), propriétaire, né le 21 janvier 1831 à Paris, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Estape*, et à s'appeler à l'avenir *Rolland d'Estape* (26 août.)

24 novembre. — M. Dutheil (Alexis), sous-lieutenant au 14e de ligne, né le 1er avril 1835 à Moussac-sur-Vienne, arrondissement de Montmorillon (Vienne), est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Rochère*, et à s'appeler à l'avenir *Dutheil de la Rochère* (26 avril).

24 novembre. — M. Ysarn (Jean-Bernard-Ernest), né le 19 avril 1836 à la Mothe-Capdeville (Tarn et Garonne), demeurant à Montauban, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Capdeville*, et à s'appeler à l'avenir *Ysarn de Capdeville* (26 août).

Digitized by Google

24 novembre. — M. Charles, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, né le 14 mai 1817 à Dijon (Côte-d'Or), demeurant à Paris, est autorisé à porter à l'avenir le nom de *Daremberg* (11 novembre).

20 décembre. — M. Nayral (Étienne-Gabriel-Edmond), né le 10 novembre 1812 à Montpellier (Hérault), colonel du 83e de ligne, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Martin de Bourgon*, et à s'appeler à l'avenir *Nayral Martin de Bourgon* (2 décembre).

1866.

9 janvier. — M. Grandin (Mathieu-Alexandre), maire de Martot (Eure), né le 11 février 1793, à Elbeuf, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de l'Eprevier*, et à s'appeler à l'avenir *Grandin de l'Eprevier* (11 novembre 1865).

9 janvier. — Mlle Marie-Charlotte-Malvina, née le 1er novembre 1825 à Fort-de-France, demeurant à Saint-Pierre (Martinique), est autorisée à porter le nom de *Folville*, et à s'appeler à l'avenir Marie-Charlotte-Malvina *Folville* (14 décembre 1865).

9 janvier. — M. Salerne (Pierre-Léopold), étudiant en médecine, né à Mantes (Seine-et-Oise), le 6 mars 1844, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Aigremont*, et à s'appeler à l'avenir *Salerne d'Aigremont* (27 décembre).

29 janvier. — MM. Callard (Victor), propriétaire, né à Saint-Gengoux-le-Royal, le 9 décembre 1794, demeurant à Saint-Romain-sous-Gourdon (Saône-et-Loire); — Louis-Prosper), avocat, né le 23 avril 1832 à Saint-Romain-sous-Gourdon, demeurant à Beaune (Côte-d'Or), sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *d'Azu*, et à s'appeler à l'avenir *Callard d'Azu* (11 novembre 1865).

29 janvier. — M. Loyer (Alphonse-Félix), né à Paris le 30 juin 1828, capitaine au long cours, demeurant au Havre, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Barrenechea*, et à s'appeler à l'avenir *Loyer de Barrenechea* (14 décembre).

29 janvier. — M. Peudefer (François-Henry), homme de lettres, né le 27 janvier 1838 à Evreux (Eure), demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Parville*, et à s'appeler à l'avenir *Peudefer de Parville* (14 décembre).

Digitized by Google

29 janvier. — M. François (Armand), avocat, né le 5 octobre 1830 à Aumale, et demeurant à Neufchâtel (Seine-Inférieure), est autorisé à ajouter à son nom celui de *Thiebost* et à s'appeler à l'avenir *François Thiebost* (14 décembre).

1er février. — M. Pipy (Félix-Stanislas), docteur médecin, né à Rochefort le 5 octobre 1828, demeurant à Taillebourg (Charente-Inférieure), est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de *Deramé* (27 décembre).

9 février. — MM. Zylof (Louis-Floris), né le 14 décembre 1809 à Cambrai (Nord), colonel d'artillerie, inspecteur des forges; — Ernest-Marie-Floris, né le 9 août 1841 à Saint-Omer (Pas-de-Calais), sous-lieutenant au 4e régiment de hussards, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Steenbourg*, et à s'appeler à l'avenir *Zylof de Steenbourg* (14 décembre).

28 février. — M. Mottet (Victor), substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Bar-le-Duc, né le 2 juin 1835, de parents français, à Bolarum, près de Secunderabad, province de Decan (Indes orientales), est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de la Fontaine*, et à s'appeler à l'avenir *Mottet de la Fontaine* (3 janvier 1866).

28 février. — M. Baillot (Victor-Charles-Paul), sous-lieutenant, élève d'artillerie à l'école d'application de Metz, né le 30 septembre 1841, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *Ducup de Saint-Paul*, et à s'appeler à l'avenir *Baillot Ducup de Saint-Paul* (14 novembre 1865).

31 mars. — MM. de Bazelaire (Marie Gonsalve), capitaine au long cours, né le 17 juin 1836 à Armancourt (Meurthe); — (Marie-Maxence), percepteur, né le 25 janvier 1839 à Saulcy (Vosges); (Marie-Maurice), prêtre, né à Saulcy le 28 juillet 1840; — (Marie-Gabriel), marin, né à Saulcy le 29 mai 1842; — (Marie-Clotilde, Marie-Isabelle et Marie-Léonie), nées le 9 mars 1845, le 24 avril 1847 et le 19 mai 1857, sont autorisées à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Ruppierre*, et à s'appeler à l'avenir : *de Bazelaire*[1] *de Ruppierre* (3 février 1866).

[1] N'en déplaise au décret, l'on ne s'appelle pas de Bazelaire, mais Bazelaire. La particule est un petit mot qui marque la relation de celui qui précède avec celui qui suit. On ne doit donc point dire *de* Bazelaire, pas plus que *de* Montmorency, *de* Noailles, à

Digitized by Google

19 avril. — M. DE TOULGOET (Émile-Marie), propriétaire, né le 30 août 1833 à Chassy (Cher), y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *Tréanna*, et à s'appeler à l'avenir de *Toulgoet Tréanna* (17 mars).

19 avril. — M. ROY (Pierre-Auguste), député au Corps législatif, né le 26 août 1818 à Asnières, près Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Loulay*, et à s'appeler à l'avenir *Roy de Loulay* (4 avril).

19 avril. — M. DEJEAN (Alphonse-Hyacinthe-Achille), capitaine de dragons, né le 5 janvier 1818 à Saint-Rome de Tarn (Aveyron), est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de : *de Gleyse*, et à s'appeler à l'avenir *Dejean de Gleyse* (4 avril).

20 avril. — MM. DAMIEN (Lucien-Élie), né à Rouen le 19 octobre 1815; — (Georges-Jacques), né à Rouen le 25 juillet 1839, sont autorisés à faire précéder leur nom patronymique de celui de *Lelion*, et à s'appeler à l'avenir *Lelion-Damien* (6 janvier).

20 avril. — M. SAINT-LÉON (Jules), né à Toulouse le 2 mars 1811, demeurant à Bordeaux, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Boyer-Fonfrède*, et à s'appeler à l'avenir *Saint-Léon-Boyer-Fonfrède* (17 mars).

26 avril. — M. DE COTTON (Thomas-Charles-Raymond), né à Lyon le 20 décembre 1832, demeurant à Joux, près de Villefranche, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *Dupuy-Montbrun*, et à s'appeler à l'avenir *de Cotton-Dupuy-Montbrun* (7 avril).

26 avril. — M. DE ROCHER DE LABAUME (Louis-Joseph-Gabriel), né le 20 mars 1836 à la Garde-Adhémar, près Montélimar (Drôme), est autorisé à ajouter à son nom celui de *Dupuy-Montbrun*, et à s'appeler à l'avenir *de Rocher de Labaume-Dupuy-Montbrun* (7 avril).

2 mai. — M. GOUY (Camille-Albert), maire de Jarville (Meurthe), né à Nancy le 2 novembre 1836, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Bellocq-Feuquières*, et à s'appeler à l'avenir *Gouy de Bellocq-Feuquières* (4 avril).

moins qu'il n'y ait un prénom ou une qualification devant cette particule, comme Anne ou Jean de Montmorency, ou le duc de Montmorency, etc. Il ne faut jamais sacrifier la grammaire à un usage fautif.

Digitized by Google

2 mai. — M. Grandin (Gustave-Charles-Alexandre-Victor), né à Elbeuf le 8 mars 1831, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *de l'Eprevier*, et à s'appeler à l'avenir *Grandin de l'Eprevier* (4 avril).

2 mai. — MM. Couderc (Hypolithe)[1], avocat, né à Albi le 4 mars 1819, demeurant à Montauban ; — (Jean-François-Auguste), major au 57e de ligne, né le 19 janvier 1820 à Albi, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Fonlongue*, et à s'appeler à l'avenir *Couderc de Fonlongue* (4 avril).

11 juin. — M. François (Édouard-Joseph), trésorier particulier, né à Crisenon (Yonne), le 16 janvier 1827, demeurant à Saint-Paul (île de la Réunion), est autorisé à ajouter à son nom celui de *Chaslin*, et à s'appeler à l'avenir *François-Chaslin* (28 avril).

11 juin. — MM. Boiron (Charles-Louis-Jean et Louis-Eugène-Henri), clercs de notaire, nés à Paris le 18 mai 1835 et le 21 octobre 1838, y demeurant, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Ebeling*, et à s'appeler à l'avenir *Boiron-Ebeling* (23 mai).

26 juin. — M. Hoarau (Henry-Charles), maire de Rouquette, membre du conseil général de la Dordogne, né à Paris le 7 juin 1823, demeurant à Rouquette, arrondissement de Sarlat, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Source*, et à s'appeler à l'avenir *Hoarau de la Source* (26 mai).

3 juillet. — M. Aymé (Henri-François-Alfred), né le 17 juillet 1837 à Lunéville (Meurthe), secrétaire général de la préfecture de la Sarthe, demeurant au Mans, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Herlière*, et à s'appeler à l'avenir *Aymé de la Herlière* (23 mai).

3 juillet. — M. Boulard (Ernest-Henri), ingénieur des ponts et chaussées, né le 10 mai 1821 à Paris, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Vaucelles*, et à s'appeler à l'avenir *Boulard de Vaucelles* (23 mai).

6 juillet. — M. George (Léon-Henri-Charles), né le 22 septembre 1821, à Mouzon (Ardennes), inspecteur de

[1] La demande maintient cette déplorable orthographe. Hippolyte vient des deux mots grecs *ippos* (cheval) et *lutos* (délié, libre). Hypolithe viendrait de *upo* (sous) *lithos* (pierre), ce qui est loin de l'origine du nom honoré par saint Hippolyte. On l'écrit aussi quelquefois fautivement Hyppolite.

Digitized by Google

l'enregistrement à Mézières, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Delacroix*, et à s'appeler à l'avenir *George-Delacroix* (2 juin).

6 juillet. — MM. DE BADTS (Pierre-Albert-Marie et Arthur-Urbain-Marie), nés à Lille le 2 décembre 1841 et le 26 décembre 1842, demeurant au château du Lazaro, commune de Marcq en Barœul, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Cugnac*, et à s'appeler à l'avenir *de Badts de Cugnac* (16 juin).

6 juillet. — Mlles BUREL (Anna-Stéphanie), directrices des postes, née le 21 mars 1829, à Chaumont (Haute-Marne); — (Henriette-Emélie), née le 11 mars 1832 en la même ville, demeurant toutes deux à Villemomble (Seine), sont autorisées à ajouter à leur nom celui de *de Villapré*, et à s'appeler à l'avenir *Burel de Villapré* (16 juin).

6 juillet. — M. DURAND (Anatole-Benoît), avocat, né à Metz le 11 janvier 1835, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Distroff*, et à s'appeler à l'avenir *Durand de Distroff* (16 juin).

6 juillet. — MM. MALHERBE (Ferdinand-François), né à Fougères le 16 juin 1791, demeurant à Quimper; — (Achille-Charles), né à Vitré le 28 vendémiaire an IV, demeurant à Rennes; — (Hector-Ollivier), né à Vitré le 17 ventôse an VI, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de la Bouexière*, et à s'appeler à l'avenir *Malherbe de la Bouexière* (2 novembre 1865).

10 juillet. — M. MACQUART (Louis-Félix-Marie), né à Hazebrouck (Nord), le 16 mai 1815, demeurant à Blandecques (Pas-de-Calais), est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Terline*, et à s'appeler à l'avenir *Macquart de Terline* (2 novembre 1866).

10 juillet. — MM. PETIT (Alexandre-Marie), ancien maire de Paris, ✲, né à Paris le 25 janvier 1787; — (Henri), son fils, né à Paris le 5 juin 1825, demeurant tous deux à Tintury (Nièvre), sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Touteuille*, et à s'appeler à l'avenir *Petit de Touteuille* (16 juin 1866).

24 juillet. — MM. AUGIER (Alphonse-François-Marius-Henri, et François-Marius-Joseph-Lucien), commis de marine, nés l'un le 31 mai 1840, l'autre le 3 décembre 1842 à Toulon (Var), etc., à ajouter à leur nom celui de *de Maintenon*, et à s'appeler à l'avenir *Augier de Maintenon* (27 juin).

Digitized by Google

24 juillet. — Mme Matheron (Angélique-Madeleine), née à Toulon le 17 novembre 1822, veuve de Jean-Etienne-Augier, agissant tant en son nom personnel que comme mère et tutrice de ses sept enfants mineurs, etc., à ajouter à leur nom celui de *de Maintenon*, et à s'appeler à l'avenir *Augier de Maintenon* (27 juin).

24 juillet. — M. Vaillant de Meixmoron (Léon-Charles-Bénigne), fabricant d'instruments aratoires, né le 10 novembre 1839, à Roville (Meurthe), demeurant à Nancy, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Mathieu de Dombasle*, et à s'appeler à l'avenir *Vaillant de Meixmoron Mathieu de Dombasle* (23 juin).

17 août. — MM. Guérin (Félix-Adolphe), né à Paris le 23 nivôse an VII; — (Charles-Anatole), capitaine d'état-major, né à Paris le 29 août 1834, etc., à ajouter à leur nom celui de *Précourt*, et à s'appeler à l'avenir *Guérin Précourt* (23 mai).

21 août. — M. Collette (Louis-Joseph), propriétaire, né à Paris le 2 février 1815, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Baudicour*, et à s'appeler à l'avenir *Collette* de Baudicour (11 novembre 1865).

30 août. — M. Trécul (Georges-Louis-Charles), maire au Bourgneuf-Saint-Agil (Loir-et-Cher), né à Chartres le 4 février 1839, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Renusson*, et à s'appeler à l'avenir *Trécul de Renusson* (11 août 1866).

Digitized by Google

ORDRES MILITAIRES

ET

CHAPITRES NOBLES.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la Notice historique de cet ordre, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 362, et celui de 1862, page 334.

L'ordre du Saint-Esprit a perdu cette année un seul de ses membres, dom Miguel, infant de Portugal, promu en 1823. Il se trouve donc encore composé de deux chevaliers français : Mgr le duc de Nemours ayant reçu le collier des ordres du roi en 1829, et M. le duc de Mortemart en 1824. Il faut y ajouter M. le vicomte Dambray, prévôt maître des cérémonies, et en cette qualité chevalier commandeur de l'ordre.

Le nombre des princes étrangers qui sont chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit est réduit à quatre : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche ; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, promus en 1816 ; l'empereur de Russie et l'archiduc François, père de l'empereur d'Autriche, 1824.

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 369.

Commandeurs.

Le duc de *Talleyrand-Périgord*, brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars*, brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le duc de *Fézensac* (*Montesquiou*), brevet du 23 mai 1825, alors vicomte de Fézensac.

Le vicomte Tiburce *Sébastiani*, brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le vicomte de *Saint-Priest*, brevet du 30 octobre 1829.

Digitized by Google

Chevaliers.

L'ordre de Saint-Louis, qui n'a perdu cette année aucun de ses commandeurs, a vu cruellement décimer les rangs de ses chevaliers. On remarque dans cette longue liste funèbre : le duc de Castries; le prince de Faucigny-Lucinge; le marquis Cœuret de Nesle; les comtes de Bruce, Ferdinand de Dienne, Achard de Bonvouloir, de Mansigny, de Bussières (Jules-Octave de Myron), de Margeot; les barons de Bernon, d'Anthoine de Saint-Joseph, Dorlez de Piessac, Caussin de Montvoisin; le commandant Guillemot; François-Joseph du Fou de Kerdaniel; Grenier de Cauville.

Ces décès et les communications qui nous ont été adressées ont modifié notre liste des chevaliers de Saint-Louis encore existants, comme il suit ;

Aigle (Victor des *Acres*, comte de l'), ancien officier supérieur, né en 1766, brevet de 1814.

Gélibert (le baron Honoré), colonel en retraite, né le 17 mars 1770, brevet du 1er octobre 1814.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Lastic (Pierre-Annet-Joseph, comte de), né le 2 février 1772, gentilhomme d'Auvergne, brevet du 15 octobre 1814.

Rosières (François-Philippe-Gaston, comte de), né en 1774.

Aurelle (Jean-Simon-Narcisse d'), né le 30 août 1775, capitaine de cavalerie, brevet de 1825.

Monchaux (Jean-Baptiste-Casimir Bachelier de), né le 21 septembre 1775, brevet du 8 août 1825.

Montaunet (Léonard Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, ancien pair de France, né le 18 novembre 1777, brevet de 1819.

Carmejane (Augustin de), ancien capitaine commandant d'artillerie, né le 28 août 1778, brevet du 26 octobre 1825.

Sesmaisons (Claude-Gabriel-Clément-Rogatien, comte de), ancien maréchal de camp, né en 1778.

Dampierre (Jacques-Pierre-Picot, marquis de), né le 29 juin 1779, ancien pair de France, brevet du 5 novembre 1814.

Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), né le 24 février 1780, brevet du 17 juillet 1816, chef d'escadron en retraite.

Digitized by Google

Niepce (David-François-Étienne-Pierre-Laurent), né à Chalon-sur-Sâone le 12 septembre 1781, ancien colonel, brevet du 17 mars 1815.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite, né 9 avril 1782, brevet du 20 août 1820.

Crillon (le duc de), général de brigade, G.O.✻, né le 25 décembre 1782, brevet de 1825.

Dunand (Étienne), officier supérieur en retraite, O.✻, né le 5 octobre 1783, brevet du 29 octobre 1829.

Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, aujourd'hui gérant du journal *l'Union*, né le 4 décembre 1783, brevet de 1820.

La Rochejaquelein (Auguste du Verger, comte de), maréchal de camp, né le 17 avril 1784.

Crillon (Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de), général de brigade, né 30 juillet 1784.

Dupin (Pierre-Charles-François, baron), né le 6 octobre 1784, sénateur, brevet du 13 août 1823.

Caminade (Amédée-Jacques-Marie), né en 1785, général de brigade, C.✻.

Chamisso (Louis de), chef d'escadron en retraite, ancien maréchal des logis aux gardes du corps du Roi, compagnie de Gramont, né en 1784.

Lespinasse (Henri de), lieutenant-colonel de cavalerie, né à Toulouse le 4 décembre 1784, brevet du 30 mai 1825.

Boistard (Alphonse), chef d'escadron d'artillerie, né le 6 février 1786, brevet du 20 août 1814.

Lafaige de Gaillard (Pierre-Benoît), capitaine en retraite, né à Sainte-Livrade le 19 mai 1786, brevet du 20 juin 1824.

Warnet (Auguste-Joseph), né le 28 mai 1786, brevet du 22 décembre 1814.

Tiffoinet (Louis-Joseph), O.✻, né à Melle le 21 septembre 1786, brevet du 29 octobre 1826.

Naylies (Joseph-Jacques, vicomte de), né le 15 novembre 1786, ancien colonel de cavalerie, C.✻, brevet du 29 février 1816.

Latude (Louis-François de *Vissec*, marquis de), né en 1786, brevet de 1825.

Martel (Joseph-Charles de), capitaine d'infanterie, né le 14 février 1787.

Mortemart (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), G.C ✻, né le 20 mars 1787, brevet du 25 août 1814.

Montebise (Jules-Philippe Bernard de), né le 27 mai 1787, brevet du 25 avril 1821.

Digitized by Google

Montagnac (Eugène-Henri-Joseph), né en 1780, brevet du 23 mai 1825.

Hauteclocque (César - Louis - François - Joseph d'), né le 24 août 1787.

Cécille (Jean-Baptiste-Thomas-Médée), comte romain, sénateur, vice-amiral, né 16 octobre 1787, brevet de 1822.

Fouchier de Pontmoreau (Édouard-François de), né le 3 novembre 1787, ancien chef d'escadron, brevet du 14 septembre 1814.

Brémont d'Ars (Théophile-Charles, comte de), général de brigade, né le 24 novembre 1787, brevet du 24 août 1824.

Fontenilles (Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de), né en 1787.

Lachau (Adolphe-François), lieutenant-colonel en retraite, né en 1787, brevet du 23 mai 1825.

Périgord (Charles de Talleyrand, duc de), C.✻, né le 10 janvier 1788, brevet de 1814.

Lafage-Pailhès (le baron de), chef d'escadron, né le 7 mars 1788 à Toulouse, brevet du 16 mars 1824.

Dupouey (Dominique), né le 16 mai 1788, général de brigade, brevet du 1er mai 1821.

Caumels (Alexandre-Marie, marquis de), chef de bataillon en retraite, né à Toulouse le 24 septembre 1788, brevet du 25 avril 1821.

Laplace (Charles-Émile-Pierre-Joseph, marquis de), sénateur, général de division, né le 5 avril 1789, brevet de 1815.

Lahitte (Jean-Ernest Ducos, vicomte de), sénateur, général de division, né 5 septembre 1789, brevet de 1827.

Gilibert de Merlhiac (Martin - Guillaume), lieutenant de vaisseau, né à Brives le 17 septembre 1789, brevet du 30 juin 1821.

Lostanges (Charles-Louis-Arthur, comte de), né le 25 septembre 1789, ancien chef de bataillon de la garde royale.

Reviers (Arthur-François-Joseph, baron de), né le 2 octobre 1789, brevet du 1er août 1830.

Rohan-Chabot (Alexandre-Louis-Fernand, duc de), maréchal de camp, né le 14 octobre 1789, brevet de 1814.

Schramm (Jean-Paul-Adam, comte), sénateur, général de division, G.C.✻, né le 1er décembre 1789, brevet du 30 août 1814.

Agoult (Charles-Louis-Constant, comte d'), ancien colonel de cavalerie, né 13 janvier 1790.

Digitized by Google

Levasseur (Polycarpe-Anne-Nicolas), sénateur, né le 26 janvier 1790, brevet 17 août 1822.

Touchebœuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né le 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Mathieu (Louis-Aimé), né à Lyon le 1er août 1790, contre-amiral, frère de Mgr l'archevêque de Besançon, brevet de 1825.

Vaillant (Jean-Baptiste-Philibert), comte romain, maréchal de France, né le 6 septembre 1790, à Dijon, brevet de 1823.

Courtais (Amable-Gaspard-Henri, vicomte de), né le 16 octobre 1790, brevet du 16 août 1816.

Esclignac (Charles-Philippe de Preissac, duc d'), ancien pair de France, né 18 octobre 1790.

Cussy (Pierre-Auguste-Hippolyte-Charles-Frédéric-Rodolphe, vicomte de), né le 24 janvier 1793, brevet du 1er août 1830.

Bernardi (Amédée de), chef de bataillon en retraite, né en 1790, ancien député du Vaucluse.

Liautier (Louis-Augustin), ancien capitaine, né à Carpentras en 1790, brevet du 20 février 1829.

Chabannes du Verger (Eugène-Henri-François), né 18 février 1791, sous-lieutenant des gardes du corps du roi avec rang de colonel.

Sinéty (André-Louis-Woldemar-Alphée, marquis de), né le 11 juillet 1791, brevet de 1824.

Desmoutis de Boisgauthier (François-Ambroise), né en 1791, brevet du 20 novembre 1827.

Larabit (Marie-Denis), sénateur, ancien capitaine d'artillerie, né le 15 août 1792.

Bastard d'Estang (Jean-François-Auguste), né le 11 décembre 1792, brevet de septembre 1814.

Brémond (Adolphe-Joseph-Alexandre-Théodule-Maurice, marquis de), né le 3 septembre 1795, capitaine de la garde royale, brevet d'août 1830.

Baraguey-d'Hilliers (Achille, comte), maréchal de France, né le 6 septembre 1795, brevet de 1823.

Bertoult (Charles-Louis), officier au 1er régiment d'infanterie de la garde, brevet du 1er août 1830.

Regnault d'Évry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine de), 18 août 1819, lieutenant-colonel de dragons en retraite.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont du Repaire (Christophe-Louis de), 20 août 1822.

Bedler (Achille), commissaire général de la marine.

Vassan (Benjamin-Casimir-Zacharie, marquis de), chef de bataillon, brevet du 30 octobre 1827.

Courval (Léon-Jean Collas de), né à Argentan le 25 juillet 1793, colonel du génie, brevet du 30 octobre 1829.

Nous devons citer encore les sénateurs comte Waldner de Freustein et Lyautey, généraux de division; les marquis d'Aloigny; d'Andigné de la Chasse (Charles); de Belloy; de Chabannes-la-Palice; de Lévis (Léo), 1829, officier d'ordonnance du maréchal de Reggio; de Renaud d'Alein; Armand de Fayet, etc.; les comtes de Bourmont, juillet 1830; de Châteaubriand; de Ségur (Philippe), membre de l'Académie française, etc.; les vicomtes de Champagny, 1815; de la Bretonnière, etc.; les barons Gorsse, député; Larchaut de Grimonville (Félix-Victor).

Les généraux de brigade L'Heureux et Charon (François-Marie); le colonel d'artillerie Odiot; les colonels de Ferry-Fontnouvelle, maire de Simiane, et Hénoque, député; le lieutenant-colonel d'artillerie comte de Crèvecœur; les chefs d'escadron Kieffer (François-Joseph-Dominique-Matthieu), 20 août 1823, et de Chomel de Boisgérard; le capitaine de vaisseau de Cayeu, à Brest; le chef de bataillon Schasseré; les capitaines Lametz; Leguay; Antoine-Hyacinthe-Alexandre de Monchy; Louis-Isidore Duperrey, membre de l'Académie des sciences; Giraud-d'Agay, ancien officier de marine; Alphonse-Édouard d'Imbleval; Charles-Jules Agis de Saint-Denis, ancien capitaine, à Saint-Germain en Laye; le capitaine de cavalerie du Rieu de Marsaguet, 10 juin 1823, au château de Marsaguet; Auguste-Jean-Marie Pierron de Mondésir, lieutenant-colonel du génie; Pierre Chauvet, colonel d'artillerie, C.✻, à Avranches; le sous-intendant Feuillot; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire de Versailles et beau-frère du maréchal Pélissier; Jules-Frédéric de Corday.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination, et leur dernier grade militaire, et à nous fournir tous les renseignements pour compléter ou rectifier cette liste.

Digitized by Google

CHAPITRES DE SAINTE-ANNE

ET

DE THÉRÈSE DE BAVIÈRE.

Voir, pour la notice historique et la liste des chanoinesses de Sainte-Anne, l'*Annuaire* de 1857, page 255.

Depuis l'impressisn de l'*Annuaire* de 1865, le chapitre noble de Sainte-Anne de Munich a perdu plusieurs de ses dames chanoinesses, appartenant à la noblesse française.

Sainte-Phalle (Adèle-Françoise, comtesse de); reçue en 1856, décédée le 21 novembre 1864 au château d'Huez (Nièvre).

Salm-Kirbourg (Cécile-Rosalie, baronne de Bordeaux, princesse douairière de), reçue en 1827, décédée en mars 1866.

Agrain (Joséphine, marquise d'), reçue en 1823, décédée le 6 février 1866.

Du Mont-d'Hevénemont (Sophie-Albertine), reçue en 1824, décédée le 4 décembre 1865.

La Rochecourbon (Anne-Sophie-Constance-Rosalie-Pétronille de Courbon, marquise de), née en 1783, décédée le 20 novembre 1866.

Parmi les réceptions nouvelles on remarque :

Simard de Pitray (Zoé, comtesse), reçue le 9 septembre 1865.

Digitized by Google

LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX ARMÉES ET DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

en 1866.

Quelques expéditions lointaines, dans lesquelles les soldats français avaient surtout et presque exclusivement à lutter contre les intempéries du climat, contre les difficultés de pays impraticables ou inaccessibles, et contre les embûches d'un ennemi indigène, n'ont fourni à nos armées que bien peu d'occasions de faire éclater leur bravoure en 1866. La noblesse française n'est pas restée néanmoins étrangère aux mouvements guerriers qui ont remué l'Occident et qui menacent encore le repos de la chrétienté, plongée dans une cruelle anxiété par l'attente d'événements inévitables.

Les glorieux revers de Castelfidardo et d'Ancône, loin de décourager les nobles défenseurs du Souverain Pontife, leur avaient donné de nouveaux compagnons d'armes recrutés parmi les rejetons des plus grandes maisons de France. Les zouaves pontificaux ont vu accourir dans leurs rangs une foule de jeunes gentilshommes, entre autres l'héritier des ducs de Luynes et de Chevreuse, et le duc de Blacas, mort à Velletri, n'exprimant d'autre regret que de n'avoir pu verser son sang pour la sainte cause qu'il avait embrassée. Edgard de Lajenardière, Georges de Barbeyrac, Dominique de Beaurepaire, le baron de Turk de Kersbecq, à la tête de volontaires belges, sont aussi du nombre de ceux qui se rallièrent autour du Souverain Pontife.

Plus les périls qui menaçaient le Saint-Siége devenaient imminents, plus approchait le moment où le vénérable Pie IX devait voir la protection du gouvernement français se réduire à un *appui moral*, et plus redoublaient le zèle et le dévouement de la noblesse pour la cause du successeur de saint Pierre. « La veille du 15 décembre, MM. Fernand de Foresta, frère du marquis, le comte Emile d'Exéa, Henry de Lumley, de Saintenac, de Montbrun de la Valette, cousin du ministre de l'intérieur, Henri de Lopenne, O'Byrne, de la Villéon, de la Bécassière, etc., s'embar-

Digitized by Google

quaient pour rejoindre le drapeau pontifical, sous lequel ils avaient déjà servi. Leur exemple entraînait à leur suite MM. de Lastours, de Meurville, Charles de Dampierre, Adhémar de Lusignan, Humbert de la Mairie, Roger et Paul de la Vaulx, de la Ferrière, Roger de Saint-Pastour, Henry le Démeurs d'Yvory, de Bouchaud, de Brignolles, de Saint-Remy, et une soixantaine d'autres jeunes gens, heureux et fiers d'aller faire leurs premières armes et risquer leur vie pour la défense du Pape. »

A peine avait-il été question de former une légion franco-romaine pour la protection du Saint-Siége, que les officiers français appartenant aux meilleures familles s'étaient disputé l'honneur d'en faire partie. Il y eut malheureusement beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Le Moniteur de l'armée, en donnant la composition du cadre de ce corps, nous a transmis les noms qui suivent : MM. d'*Argy* (Charles-Henri-Louis), lieutenant-colonel, commandant; de *Hay-Durand* (Emmanuel-Marie-François-Eugène), chef de bataillon; *Latour d'Affaure* (Jean-Maurice-Edme), capitaine adjudant-major; de *Seré* (Émile-Louis-Auguste), médecin-major de deuxième classe; *Lavergne de Cerval*, sous-lieutenant adjoint au trésorier; les capitaines de *Mauduit* (Hippolyte-Antoine-Joseph) et *Brugerolle de Vazeille* (Charles-Maurice); les lieutenants *de Châlus* (Adhémar-Jean), de *Boissieu* (Gustave-Vital), de *Seré* (Victor-Marie-Jean), de *Vathaire* (Victor-Edmond), de *Chaussande* (Adrien-Alexandre-Antoine); les sous-lieutenants de *la Chaise*, de *Kerdrel*, *de Lavoreille* et de *Beaurepaire* (Emmanuel).

L'empressement de la jeunesse à embrasser la carrière des armes est facile à comprendre à une époque où la force militaire semble appelée de plus en plus à jouer un si grand rôle. Au milieu de cette affluence de concurrents, on trouve, dans l'énumération des nouveaux élèves de Saint-Cyr, les noms d'Abzac, d'Aux, de Berghes Saint-Winock, de Carbonnel de Canisy, de Castries, de Fontanges, de la Forest de Divonne, d'Imécourt, de Nadaillac, de Rougé, etc. Voici l'extrait de cette liste par ordre de mérite des candidats nommés élèves de l'Ecole spéciale militaire par décision ministérielle du 8 octobre 1866.

2. Maurice-Marie-Joseph de *Poulpiquet du Halgouet;* 5. Charles-Olivier-Jules *Rivaud de la Raffinière;* 6. de *Gail*, 7. Louis-Marie-Paul *Desjardins de Gérauvillier;* 8. Albert-Marie d'*Aboville;* 10. Marie-Paul de *la Selle;*

Digitized by Google

17. *Frignet des Préaux;* 20. Joseph-Bomislaw *Koszutski;* 22. Ernest-Louis-Augustin *Frohard de Lamotte;* 29. Marie-Robert de *Lupel;* 39. Anne-Louis de *la Celle;* 40. Amédée-Joseph *Lefebvre de Rumford;* 49. de *la Rue de Francy;* 51. Marie-Jules-François-Xavier *Sommervogel;* 54. François-Charles *Lancrau de Bréon;* 56. Adrien-Charles-Alfred de *Comeiras;* 57. Paul-Louis-Ferdinand de *Carbonnier-Marsac;* 58. Félix-Antoine-Lucien *Beauvarlet de Moismont;* 60. Eugène-Charles-Robert de *Rougé,* 62. Eugène *Buisson d'Armandy;* 63. Léon-François-Bertrand du *Pouget de Nadaillac;* 64. Antoine-Marie-Fernand de *Bats de Trenquelléon;* 65. Henri-Charles de *Breteuil;* 70. Jean-Louis de *Cotton;* 72. Louis-Marie-René *Camus de Martroy;* 73. François d'*Aux;* 74. Jean-Baptiste-Jocelyn de *Bouvier de Lamotte de Cépoy;* 85. Jean-Marie-Charles d'*Abzac;* 88. René-Albert de *la Tullaye de Varennes;* 89. Charles-René-Marie-Hugues de *Fontanges;* 90. Jean-Baptiste-Marie-Xavier de *la Croix de Castries;* 100. Eugène-Marie-Pierre de *Berghes de Saint-Winock;* 102. Marie-Bernard-Claude-Joseph de *Monti de Rezé;* 104. Julien-Henry de *la Chère;* 107. Pierre-Stéphane *Chiniac de la Bastide;* 117. Marie-Siffrein des *Isnards;* 118. Marie-Aristide-François *le Monnier de Sagazan;* 120. Pierre-Joseph-Henri de *Labrousse;* 121. Maximilien de *la Hamayde;* 122. Joseph-Henri du *Bois de Meyrignac;* 136. Paul-Arthur de *Nonancourt;* 141. Georges-Louis de *Nollet de Mallevoue;* 149. Louis-Alexandre de *la Geneste;* 154. Jules-Pierre *Bellet de Tavernost;* 157. Etienne-Philibert-René de *la Folly de Joux;* 158. Louis-Antoine-Séraphin de *la Baume-Pluvinel;* 161. Edouard de *Montreuil;* 165. Henri-Marie-Paul *Dutour de Salvert-Bellenave;* 166. Marie-Charles de *Langsdorff;* 167. Gaston-Dominique-Simon *Bonneau de Martray;* 171. François-Norbert de *la Chaise;* 173. Louis-Joseph *Robinet de Cléry;* 176. Marie-Charles *Lefebvre de Saint-Germain;* 177. Louis-Dolorès-Emmanuel-Alphonse *Dedons de Pierrefeu;* 179. Emmanuel-Désiré-Stanislas *Boucquel de Beauval;* 182. Xavier de *la Roche-Brochard;* 188. Fernand *O'Connor;* 191. Paul-Eutrope-Louis de *Faucher de la Ligerie;* 195. Louis-Pierre de *Farconet;* 196. Alphonse-Auguste-Marie de *la Monneraye;* 198. Antoine-Oscar *Rapine de Nozet de Sainte-Marie;* 199. Alexandre-Charles-Léon d'*Outreleau;* 200. Emmanuel de *Richard d'Aboncourt;* 206. Marie-Lodoïk de *la Forest de Divonne;* 209. Roger-Marie-Louis de *Freslon de la Frelonnière,* 215. Marie-Léon-Guillaume de

Digitized by Google

Messey; 219. Julien-Marie *le Saulnier de Saint-Jouan;* 221. Auguste-Eugène-Etienne de *Lamolère;* 224. Charles-Nicolas-Anne-Théodore des *Ligneris;* 226. Paul-Emile de *Faultrier;* 227. Charles-Maxime-Ferdinand *Vassignac d'Imécourt;* 228. Henri-Georges-Marie *Magon de la Giclais;* 229. Albert-Charles *Grivot de la Frenaye;* 230. Richard-Charles-Jean-Marie de *Carbonnel de Canisy;* 234. Albert-Hippolyte *Rivet de Chaussepierre;* 239. Charles-Auguste-Stéphen de *Laborderie;* 242. Alexis-Pierre *Bailleux de Marizy;* 245. Yves-Marie *Nouel de Kerangué;* 247. Louis-Charles-Joseph-Henri *Desmousseaux de Givré;* 258. Georges-Mathurin-Louis *le Gal de la Salle.*

Dans la liste, par ordre de mérite, des soixante-dix premiers candidats reconnus admissibles à l'Ecole navale impériale par le jury de classement, et admis à cette Ecole par décision ministérielle du 19 septembre 1866, on trouve :

5. Georges-Alexandre-Gaston de *Moy;* 8. Louis de *Marolles;* 10. Georges *Roulleaux-Dugage;* 12. Charles *Gueneau de Mussy;* 13. Gaston *Mallard de la Varende;* 21. Sosthènes *Fabre de Lamaurelle;* 36. Edmond de *Geis de Guyon de Pampelonne;* 39. Georges *Galouzeau de Villepin;* 43. Louis de *Gastebois;* 45. Gabriel *Lorenchet de Montsjamont;* 53. Raymond de *Royer de Saint-Julien;* 56. Roger de la *Roche-Saint-André;* 70. Louis de la *Forest de Divonne,* dont le nom se trouve déjà porté par un autre membre de la famille dans la liste des admissions à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Parmi les élèves de l'Ecole navale nommés aspirants de 2e classe par décision ministérielle du 20 août 1866, nous remarquons :

18. Alexandre-Henri-Lionel-Renaud *Bernard de la Fregeolière;* 24. Louis-Albert-Victor *Despréaux de Saint-Sauveur;* 27. Paul-Sosthènes *Pihan de la Forest;* 28. Pierre-Raymond *Dufayot de la Maisonneuve;* 29. Albert-Marie-Régis *Marcetteau de Brem;* 34. Louis de *Faucher de la Ligerie;* 37. René-Victor-Marie de *Mauduit du Plessix;* 40. Jules-Alexandre-Auguste de *Surgy;* 43. Henri-Joseph-Marie-Raymond de *Sinety;* 54. Auguste-Jean-René de *Poret;* 59. Olivier-Marie de *Carné;* 61. Adrien-Louis-Roger *Lucas de Lestanville;* 68. Charles-Albert *Saint-Paul de Sincay;* 71. Pierre-Paulin-Jean de *Lamballerie;* 74. Alexandre-Marie-Aimé d'*Avout;* 76. Vincent-Marie-Alphonse

Digitized by Google

Bourdonnay du Clésio; 80. Jacques-Gabriel-Henri *Brac de Bourdonnel;* 83. Jean-Jacques-Gabriel *Cabaret de Saint-Servin;* 89. Antoine-Louis-Léon de *Champfeu.*

Si nous consultons la liste des candidats reconnus admissibles à l'Ecole polytechnique par décision ministérielle du 8 octobre 1866, nous en extrayons les noms de :

34. Louis-Pierre-Etienne de *la Brosse,* 44. Gaston-Guy-Anselme *Crignon de Montigny;* 48. Gaétan-Henri-Léon *Viaris de Lesegno;* 70. François de *Lancreau de Bréon,* 72. Jean-François-Joseph-Alcide de *Barberin;* 80. René de *Delolm de Lalaubie;* 82. Alban-Paul-Judas du *Souich;* 100. Joseph-Marie-Henri de l'*Estourbeillon;* 112. André-François-Joseph *Coffinières de Nordeck;* 113. Gaston *Blanquet de Rouville;* 134. Maurice-Marie-Joseph *Poulpiquet du Halgouet,* que nous avons vu figurer le second en tête de la liste des candidats admis à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Digitized by Google

MUSÉE DE VERSAILLES.

SALLES DES CROISADES.

SEPTIÈME ARTICLE.

Depuis trois ans, aucune inscription nouvelle n'avait eu lieu dans la galerie des Croisades du musée de Versailles. Il y avait encore cependant plusieurs places vides, et les demandes d'admission de nom et d'armes ne manquaient pas. Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, trois additions ont été faites. Nous nous empressons de leur consacrer quelques lignes.

Inscriptions nouvelles.

RAYMOND DE CHALUS, 1250. — La présence de ce seigneur à la première croisade de saint Louis est constatée par une charte, datée de Saint-Jean-d'Acre et de l'an 1250, par laquelle Bertrand de Tournemire, chevalier, emprunte à un marchand de Sienne, en son nom et aux noms de Raymond de Chaaluz et d'Arnaud de Gironde, damoiseaux, une somme de 230 livres sous la garantie d'Alfonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis. Le nom et les armes de Gironde ayant été placés au musée de Versailles en vertu de ce titre, il était de toute justice d'accorder la même faveur aux noms et aux armes de Châlus. Nous avons donné plus haut, page 139, une notice sur les seigneurs de Châlus et la description des armes du chevalier Raymond. Voici la traduction de la charte de croisade, telle qu'elle a été publiée dans le texte des galeries historiques de Versailles, t. VI, 2e partie, p. 372.

Qu'il soit connu à tous que moi, Bertrand de Tournemire, chevalier, ai reçu et touché d'Angelo Squarzafico, marchand de Sienne, tant pour moi que comme mandataire de nobles hommes Raymond de Chaaluz et Arnaud de Gironde, damoiseaux, deux cent trente livres en monnaie de Paris ayant cours, que très illustre homme notre seigneur Alphonse, frère du roi de France, comte de Poitiers et de Toulouse, nous a fait tenir en prêt; et, pour la restitution de cette somme, qui doit être faite audit seigneur comte, à la Pâque prochaine, nous avons obligé tous nos biens et avons remis

Digitized by Google

entre les mains dudit comte tout notre fief. Quant auxdites deux cent trente livres délivrées à moi Bertrand par le susdit Squarzafico, tant pour moi que pour ceux qui m'ont donné procuration, je me tiens pour quitte et bien payé, renonçant en même temps au nom des nobles hommes R. et A. à toute exception de mon paiement. En foi de quoi j'ai apposé mon sceau. Fait à Acre, l'an du Seigneur mil deux cent cinquante.

(Original en parchemin scellé d'un sceau équestre. Contre-sceau : un écu chargé d'une bande. Légende : S. SECRETUM MEUM.)

BALIAN D'IBELIN, 1131-1142. — Bien qu'éteint depuis plusieurs siècles, le nom d'Ibelin a jeté un si vif éclat dans les guerres saintes, il a été porté par des personnages si puissants et si illustres, qu'il devait trouver place dans la galerie des Croisades du musée de Versailles. Le premier seigneur de ce nom fut Balian ou Bélian, qui, suivant le lignage d'outre-mer, était frère du comte ou plutôt du vicomte de Chartres. Il passa en Palestine accompagné de dix autres chevaliers, sous le règne de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem. Ce prince lui donna la forteresse d'Ibelin, qui était située auprès de Lydda ou Diospolis, et dont il prit le nom, qu'il transmit à ses descendants. Leur généalogie a été donnée dans les lignages d'outre-mer. (Tome II des *Assises de Jérusalem*, publiées par le comte Beugnot.) De Balian étaient issus les seigneurs de Rama, de Baruth, les comtes de Jaffa, d'Ascalon, et les princes de Naplouse, qui contractèrent les plus brillantes alliances. Jean d'Ibelin alla au-devant de saint Louis, lorsque ce roi débarqua en Palestine, et le reçut dans son castel de Jaffa. Joinville le représente comme un seigneur puissant, courageux et habile dans le conseil, aussi savant jurisconsulte que brave chevalier. Ce fut lui qui rédigea, vers 1260, le plus important recueil des lois et des coutumes d'outre-mer, connu sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, et son petit-neveu Jacques d'Ibelin, fils du prince de Tabarie et d'Alix de Lusignan, écrivit un traité succinct de jurisprudence féodale inséré dans le même ouvrage. « On vit, dit le comte Beugnot » dans la préface des *Assises de Jérusalem*, page XXX, » ces hommes, qui étaient la fleur et le rempart de la » chrétienté d'Orient, se livrer, comme des légistes de » profession, à l'étude et à la pratique des lois, et acquérir par leur science plus d'autorité qu'ils n'en tiraient » de leurs fiefs et de leurs dignités. » Cette passion était si forte, qu'elle ne les abandonnait pas même au milieu

Digitized by Google

des fatigues et des périls de la guerre, et Philippe de Navarre, le guerrier infatigable, l'habile politique, couvert d'honneurs et de gloire, disait dans ses vieux jours : Je suis envieilli en plaidant pour autrui. — ARMES : *d'or, à la croix pattée de gueules.*

RAYMOND DE ROQUEFEUIL, 1252. — Le nom de Roquefeuil appartient à une des maisons les plus anciennes, les plus distinguées et les mieux alliées du Languedoc et de la Haute-Guyenne. En 1129, Bernard d'Anduse, seigneur d'Alais, représentant d'une des plus illustres races du midi de la France, en épousant Adélaïde de Roquefeuil, seule héritière de la baronnie et du nom de Roquefeuil, accepta pour ses enfants de porter à perpétuité le nom et les armes de Roquefeuil, ce qui démontre suffisamment combien ce dernier nom était considérable. Le chevalier croisé Raymond de Roquefeuil appartient à cette seconde lignée d'Anduse-Roquefeuil. Il était à Jaffa au mois de décembre 1252, comme il est prouvé par l'acte d'emprunt que ce chevalier contracta envers Manuel de Becino, citoyen de Gênes, sous la garantie d'Alfonse, comte de Poitiers et de Toulouse. L'original de cette charte, provenant de la collection Courtois, est ainsi conçu :

Memoriale sit quod ego Gaspardo de Guizardo, procurator Manuelis de Becino, Januensis civis et societatis sue, ex conventione mutui prehabita cum domino Raimundo de Roccafulio, milite, nominatim designato in quibusdam litteris communis garrandie per illius dominum Alphonsum, comitem Pictavensem et Tholosanum, datis et mihi per dominum Oliverium de Terminis traditis, pagavi et complevi dicto domino Raimundo L libras turonenses, de quibus et de XX libris antea per ipsum receptis, confessus est se contentum et bene pagatum. In cujus rei testimonium signum suum apposuit †.

Actum in castris juxta Joppem, anno domini M°CC° L° II°, mense decembris; in presencia dominorum S. de Fulgr..., Peregrini de Santaralh, militum; G. de Faxia et Operini de Zoalio, testium vocatorum.

(Original en papier de coton.)

Par suite de la substitution qui avait eu lieu à une époque où les armes n'étaient pas bien fixées, par suite aussi du nombre considérable de branches que cette famille a formées, les armes de Roquefeuil ont subi diverses modifications, quoique la cordelière qui en forme la pièce essentielle s'y retrouve toujours.

Digitized by Google

Sur un sceau de Guillaume de Roquefeuil, frère de Raymond, est gravée une cordelière passée en sautoir et se terminant par deux bouts en forme de houppes. La légende porte : *S. Guillelmi de Rocofolio.*

Les écrivains héraldiques ne sont pas d'accord sur les émaux du blason des Roquefeuil. On a adopté au musée de Versailles ceux qui paraissent être les plus avérés. — ARMES : *d'azur, à la cordelière d'or.* (Voyez pl. BE.)

NOTICE

SUR QUELQUES ANCIENS TITRES,

SUIVIE

DE CONSIDÉRATIONS SUR LES SALLES DES CROISADES

AU MUSÉE DE VERSAILLES

Par le comte de Delley de Blancmesnil.

Nous croyons devoir ne pas quitter les salles des Croisades sans dire quelques mots d'un ouvrage qui vient de paraître sous la modeste désignation de : *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des Croisades au musée de Versailles,* par le comte de Delley de Blancmesnil, un vol. in-4° de 584 p. (les pages de l'avertissement comprises), avec écusson et plan des salles, chez Delaroque aîné, 21, quai Voltaire.

Ce livre, où l'auteur de l'*Annuaire de la noblesse* est cité souvent et quelquefois très au long, ne pouvait manquer d'attirer notre attention. Mais après l'avoir lu, nous devons avouer qu'il nous a intéressé à bien d'autres titres, et nous pensons qu'il intéressera également cette classe de lecteurs à laquelle nous nous adressons plus spécialement. Une première partie du livre, qui du reste est de beaucoup la plus courte, est consacrée à relever dans divers recueils de documents publiés assez récemment en Suisse, tout ce qui concerne la famille d'Asnens de Delley, et à confronter en quelque sorte plusieurs des titres que renferment ces recueils avec un titre de croisade appartenant à François d'Asnens. L'auteur est amené ainsi à ressusciter la controverse qui a eu lieu sur l'authenticité de la collection Courtois, d'où ce dernier titre est sorti. Nous avons pris une trop grande part aux débats qui ont eu lieu à ce sujet pour n'avoir pas lu avec un vif intérêt le plaidoyer, très-étendu, très-complet, et appuyé sur

Digitized by Google

plusieurs arguments tout à fait nouveaux, que M. le comte de Blancmesnil présente au public. Nous avons été heureux de voir que ses conclusions s'accordent avec l'opinion que nous avons toujours soutenue, et que partagent presque tous les savants, opinion qui affirme l'authenticité des titres de la collection Courtois. Rien de ce qui pouvait éclairer la discussion n'a été omis ni négligé. Les objections qu'a provoquées cette collection sont reproduites et présentées dans toute leur force (M. de Blancmesnil en ajoute même quelques-unes qui lui appartiennent en propre), et aucune d'elles n'est laissée sans réponse. Toutes les questions accessoires qui se rattachent à la question principale viennent à leur tour, et sont discutées avec une grande clarté et une loyauté parfaite. On voit que l'auteur cherche le vrai avant tout, et son travail se recommande par une impartialité qui ne se dément jamais. Tous les documents que cite M. de Blancmesnil, tous les renseignements qu'il donne sont puisés aux meilleures sources, et faits pour inspirer toute confiance. Cet examen d'une collection qui a fourni tant d'inscriptions de croisades conduit naturellement l'auteur à parler des salles des Croisades elles-mêmes. Il donne l'histoire de cette portion importante du musée de Versailles, ce qui lui fournit l'occasion de faire connaître bon nombre de détails curieux et intéressants. Il en fait la description la plus complète sous le rapport de l'architecture, de la décoration et des objets d'art qui s'y trouvent rassemblés. Mais ce qu'il fait surtout parfaitement connaître, c'est le *livre d'or* inscrit sur ses parois. Trois tableaux successifs donnent : 1° les inscriptions fournies par la collection Courtois; 2° les noms de ladite collection inscrits en vertu d'autres titres; 3° les noms qui figurent dans la collection, et qui étaient inscrits avant qu'elle parût. Enfin vient une liste par ordre alphabétique intitulée : *Table générale des inscriptions*. Elle est divisée en neuf colonnes, et au moyen de cette division, on y trouve réunis sur une seule ligne tous les renseignements désirables concernant chacun des croisés. Ajoutons un plan des salles des Croisades, qui, grâce à sa disposition ingénieuse, permet de trouver facilement la place qu'occupe chaque inscription. Tout ce travail a dû demander beaucoup de temps et de soins à M. de Blancmesnil; mais aussi il y a là de quoi satisfaire la curiosité la plus exigeante [1].

[1] Une liste particulière est formée de tous les noms qui ont été inscrits depuis 1844, et que nous avons donnés successivement

Digitized by Google

Nous recommandons l'ouvrage de M. de Blancmesnil aux savants comme aux hommes du monde. Ils y trouveront une foule de renseignements curieux; ils liront avec intérêt sa discussion solide et approfondie sur la collection Courtois, et reconnaîtront qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire pour arriver à la vérité sur la question de savoir si cette fameuse collection est authentique ou si elle est, soit en tout, soit en partie, l'œuvre d'un audacieux faussaire. Il traite incidemment bon nombre de points, qui, pris à part et isolés de la question principale, offrent par eux-mêmes un véritable intérêt. Il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir sous les yeux la table des matières, où le titre de beaucoup d'articles inspire tout d'abord le désir de prendre connaissance de ce qu'ils renferment. Nous n'en dirons pas plus long sur ce livre, auquel nous croyons pouvoir promettre de nombreux lecteurs dans les maisons inscrites aux salles des Croisades, dans celles qui leur tiennent par alliance, et parmi les personnes qui ont des relations plus ou moins intimes, ne fût ce que des relations de salon avec les anciennes familles. Plusieurs sans doute ne liront pas d'un bout à l'autre un travail d'aussi longue haleine, et dont quelques parties, à vrai dire, s'adressent surtout aux érudits, mais ils trouveront un peu partout des notions et des renseignements historiques et généalogiques faits pour exciter l'intérêt et tout au moins pour piquer la curiosité.

Quant à l'exécution matérielle de ce volume, dire que M. le comte de Delley de Blancmesnil s'est adressé à M. H. Plon, qui a imprimé cet ouvrage, enrichi de nombreux tableaux, avec un luxe sévère, c'est dire qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre de typographie.

Ce livre mérite donc d'être recommandé à tous égards, surtout aux personnes qui ont le goût des belles et sérieuses publications.

dans l'*Annuaire*, comme le remarque M. de Blancmesnil, mais qu'il a réunis avec des articles analogues à ceux qui existent dans l'*Armorial*, sur les noms antérieurement inscrits. Ce sont ces noms dont les écussons sont représentés sur deux planches. Ces noms n'en sont pas moins compris sur la *Table générale des Inscriptions*.

Digitized by Google

REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

En 1866, le sénat a perdu dix de ses membres, dont cinq ne portaient aucun titre nobiliaire, savoir : Mgr le cardinal Gousset; le vice-amiral le Prédour; Doret, ancien gouverneur de l'île de la Réunion; le général Herbillon, et le grand référendaire Thouvenel, ancien ambassadeur et ancien ministre plénipotentiaire. Les cinq autres étaient les marquis de Turgot et de Boissy, et les comtes de Beaumont, de Bacciochi et de Saint-Marsault; ces deux derniers siégeaient au Luxembourg depuis moins d'un an. Il faut ajouter à cette nomenclature le sénateur Stourm, décédé le 9 décembre 1865, après l'impression de l'article de l'*Annuaire* de l'an passé.

Onze nominations ont comblé les vides et ont porté le chiffre des membres du sénat à cent quarante-sept, non compris les cardinaux, les maréchaux et les amiraux. Il y a donc encore trois fauteuils vacants. Voici les créations nouvelles :

Promotion du 26 décembre 1865.

Sacy (Silvestre-Samuel-Ustazade de), né à Paris le 17 octobre 1801, administrateur de la bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie française, O. ✻.

Green de Saint-Marsault (Claude-Joseph-Brandelys, comte de), né à Uzarche le 28 juin 1807, ancien préfet, G. O. ✻, décédé le 19 avril 1866.

Gudin (Charles-Gabriel-César, comte), né à Bitsch (Moselle) le 30 avril 1798, général de division, G. O. ✻.

Promotion du 31 décembre 1865.

Vinoy (Joseph), né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoire (Isère) le 10 août 1800, général de division, G. O. ✻.

Allonville (Armand-Octave-Marie, vicomte d'), né à Hanovre le 21 janvier 1809, général de division, G. O. ✻.

Promotion du 20 février 1866.

Boittelle (Symphorien-Casimir-Joseph), né à Cambrai le 22 février 1813, ancien préfet de police, G. O. ✻.

Digitized by Google

Promotion du 5 mars 1866.

Lacaze (Joseph-Jacques-Bernard-Marguerite), né à Vic-en-Bigorre le 9 novembre 1798, ancien conseiller d'Etat, C. ✻.

Blondel (Antoine-Philippe-Léon), né à Paris le 16 novembre 1795, ancien conseiller d'Etat, C. ✻.

Mollard (Marie-Philibert), né à Albens (Savoie) le 13 mai 1801, général de division, G. O. ✻.

Bacciochi (Félix Manès, comte), né à Ajaccio le 2 mars 1803, premier chambellan de l'empereur, surintendant général des théâtres, G. O. ✻, décédé le 23 septembre 1866.

Promotion du 15 décembre 1866.

Ladmirault (Louis-René-Paul de), général de division, sous-gouverneur de l'Algérie, G.O. ✻.

Dans la liste qui précède, on voit que sur les onze nouveaux membres du sénat cinq n'ont ni titre nobiliaire ni particule. Le comte Gudin appartient à la noblesse du premier empire, et deux autres, le comte de Saint-Marsault et le vicomte d'Allonville, sont issus de familles dont nous allons donner une courte notice.

GREEN DE SAINT-MARSAULT.

On donne pour auteur à la famille Green de Saint-Marsault Bault Green, qui vint d'Angleterre sous les ordres du duc de Lancastre pendant les guerres du règne de Charles V, et qui épousa l'héritière de la terre de Saint-Marsault, en Périgord. La filiation authentique commence à Guillaume Green, écuyer, seigneur de Saint-Marsault, dont le fils aîné fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Sa descendance a formé plusieurs branches :

I. Celle des de Châtelaillon, qui se partage en deux rameaux. Mais au milieu du siècle dernier, ils se réunirent et se fondirent en un seul par le mariage que Henri-Charles-Benjamin Green de Saint-Marsault, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, chef du nom et des armes, contracta le 20 mai 1767 avec Françoise-Susanne-Geneviève, fille unique de François-Louis Green de Saint-Marsault, capitaine de cavalerie, grand sénéchal de la Rochelle et du pays d'Aunis en 1745. Cette branche s'est alliée aux

familles de Barbezières, de Barbarin, de Bejarry, de Belcier, de Compaing, de Crussol, de Chesnel, de Joubert, de Polignac, etc.

II. Celle de Parcoul, qui eut pour auteur Samson Green, dit de Saint-Marsault, seigneur de Parcoul, de Château-Roy, de la Garde, de Peudry, etc., qui, veuf de Jeanne-Susanne de Bauze, se remaria avec Françoise de Rouffignac. Elle forma deux rameaux, dont l'aîné s'éteignit en 1605, et le second en 1701.

IV. Celle de Salignac, qui se détacha de la précédente il y a deux siècles, et s'éteignit sous la Restauration dans la personne d'André-Isaac Green de Saint-Marsault, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis. Elle s'était alliée aux familles de la Coudré, de Morel, de Sarrou.

V. Celle du Verdier, qui s'est continuée jusqu'à nos jours, et qui s'est alliée aux familles de la Chassaigne, de David-Lastours, d'Hugon, de Pierre Buffière, de Royère, de Senneterre, de la Tour, d'Ussel, de Villeneau, etc.

VI. Celle de la Feulheterie, branche naturelle, formée par Jean Green, bâtard de Saint-Marsault, seigneur de la Barde, de Faucon-Vert, etc., capitaine d'infanterie, fils de Samson Green, légitimé et anobli par Henri IV au mois de janvier 1605, dont la postérité fut maintenue dans sa noblesse le 20 juin 1699, par M. Bégon, intendant de la Rochelle.

Le comte de Saint-Marsault, sénateur, élève à l'école Saint-Cyr en 1825, sous-lieutenant en 1827, entra dans l'administration, et fut successivement sous-préfet de Quimperlé, de Bar-sur-Seine, de Soissons, préfet du Gers, de la Corrèze, des Deux-Sèvres, de la Moselle et enfin de Seine-et-Oise.

Armes : *parti, au 1er de gueules, à trois demi-vols d'or; au 2e de gueules, à trois* M *couronnées d'or à l'antique.*

ALLONVILLE.

Cette famille, originaire du pays Chartrain, dont le nom s'est écrit aussi Alonville et Dalonville, est issue de Charles dit Charlot d'Allonville, conseiller et chambellan du roi Louis XI, gouverneur de Montlhéry. Elle tire son nom d'une terre qui lui servit de berceau, mais qui fut portée en dot à Gilles de Bretheau, en 1475, par Jeanne d'Al-

Digitized by Google

lonville, fille de Charlot, qui précède. Elle a produit un grand panetier de France, un grand maître des eaux et forêts, des chambellans et gentilshommes de la chambre du roi, plusieurs officiers supérieurs et chevaliers de Saint-Louis.

Quoiqu'elle ne possède plus la terre d'Allonville depuis 1475, il y a un siècle qu'elle porte le titre de comte d'Allonville. Le premier qui ait été ainsi qualifié est Armand-Jean d'Allonville, dit le Balafré, né le 13 juillet 1732, blessé de quinze coups de sabre à la bataille de Rosbach en 1757, maréchal de camp en 1781, qui fit les campagnes de l'armée de Condé 1794-1795.

La souche s'est partagée en trois branches :

I. Celle des comtes d'Allonville, représentée de nos jours par Armand-François d'Allonville, colonel, chevalier de Malte et de Saint-Louis, qui, de son union avec Catherine de Munich, a laissé un fils, Pierre, comte d'Allonville, né en mars 1821, et par ses trois frères puînés, dont l'un, Antoine-Jean-Baptiste, vicomte d'Allonville, major au service de Portugal, mort en 1811, est le père du sénateur actuel; l'autre, Alexandre-Louis, chevalier d'Allonville, mort en 1814, n'a laissé qu'un fils, né en 1808, capitaine aux chasseurs d'Afrique en 1847; le troisième, Alexandre-Louis d'Allonville, connu sous le nom de comte Louis, né en 1774, successivement préfet de la Creuse, d'Ille-et-Vilaine, de la Somme, du Puy-de-Dôme et de la Meurthe, a épousé en 1816 la fille de son frère aîné, dont il n'a eu qu'une enfant, la comtesse Frédéric Des Mazis.

Armand-Octave-Marie, vicomte d'Allonville, sénateur, né à Hanovre le 21 janvier 1809, naturalisé Français à Rennes en 1830, entra dans le régiment des spahis. Il était chef d'escadron lorsqu'en 1843 il mérita la croix d'honneur au combat de la Smalah d'Abd-el-Kader, et l'année suivante il fut mentionné pour sa brillante conduite à la bataille d'Isly. Nommé général de brigade après la révolution de février, il a été appelé au commandement de la première division de l'armée d'Orient, lors de l'expédition de Crimée, au mois de mars 1855.

ARMES : *d'argent, à deux fasces de sable.*

Digitized by Google

Créations de titre en faveur de Sénateurs.

Le titre de comte a été conféré cette année à trois membres du sénat, par décret du mois de mars 1866 : MM. Carrelet, Mimerel (de Roubaix) et Monier de la Sizeranne. Nous avons donné (plus haut, page 139) la notice historique sur le premier.

M. Pierre-Auguste-Remy Mimerel, créé comte au mois de mars 1866, est un des plus riches manufacturiers du Nord, et possède à Roubaix une importante filature de coton. Aussi est-il généralement connu aujourd'hui sous le nom de Mimerel de Roubaix. On pensait qu'il prendrait les armoiries des anciens seigneurs de cette ville, mais il a préféré des armes parlantes, et les lettres patentes de la collation de titre lui donnent pour blason : *écartelé, au 1er de gueules, à la* roue *crénelée d'argent; au 2e d'argent, au navire équipé, flottant dans une* baie *de sable; au 3e d'or, à la tour de sable; au 4e de sinople, au canal courant d'argent; au franc quartier de comte sénateur.*

MONIER DE LA SIZERANNE.

Au commencement de ce siècle s'éteignait obscurément l'une des plus honorables familles nobles du Dauphiné, celle des Chastaing, seigneurs de la Sizeranne et de la Passa. Elle avait été attirée à Romans par un maître de la monnaie du dauphin Humbert II, et, après avoir donné aux armées pendant trois cents ans une longue suite d'officiers de mérite plus braves que riches, elle était réduite en 1789 à deux filles orphelines : Jeanne et Reine de Chastaing, dont le modeste patrimoine avait été complétement dissipé par des revers de fortune. Un article publié par M. Rochas dans la *Revue nobiliaire* (juillet 1866) contient à ce sujet des détails intimes, auxquels nous renvoyons nos lecteurs [1].

Nous nous bornerons à dire que des liens de parenté et d'amitié unissaient depuis longtemps la famille Monier à celle de Chastaing. La première vint au secours des deux

[1] M. Rochas cite des lettres patentes d'anoblissement accordées au mois d'avril 1701 à Jean Monier, contrôleur général du domaine en Dauphiné, et lui donnant pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois lions de gueules; au chef d'azur, chargé de trois besants d'or;* armes presque identiques avec celles des Monier ou Moneri, maintenus par l'intendant du Gué en 1669; ce qui semble indiquer une origine commune pour les deux familles. (Voir Chorier, *Estat politique*, tome III, p. 385.)

Digitized by Google

pauvres orphelines, et leur fit une pension convenable à leur rang. Jeanne mourut la première, il y a soixante ans; Reine se retira au couvent de la *Bénisson-Dieu*. Sa piété filiale, dont la noble fierté n'avait rien d'incompatible avec l'humilité chrétienne, lui fit naître le désir de soustraire à l'oubli le nom de ses ancêtres. Elle légua, en 1825, tous ses papiers à la famille Monier, en la priant de relever autant que possible le nom de Chastaing de la Sizeranne.

Obéissant pieusement à ce vœu, les deux frères, Jean-Charles-Georges et Paul-Ange-Henri Monier, sollicitèrent et obtinrent le 31 août 1827, par ordonnance royale, l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de de la Sizeranne. Le décret impérial, qui a conféré au second le titre de comte, est venu confirmer et achever l'accomplissement de ce vœu. Car les armes concédées par les lettres patentes sont celles de la maison de Chastaing, et le titre de comte avait été porté par elle à partir de 1750.

La famille Monier de la Sizeranne forme aujourd'hui deux rameaux comme il suit :

Paul-Ange-Henri Monier, comte de la Sizeranne, sénateur, né à Tain le 31 janvier 1797, marié à

Louise-Bénigne-Alix de Cordoue, fille de Louis-André-Jean-Raphaël, marquis de Cordoue, pair de France, et de Marie-Anne-Julie-Victoire-Caroline Jacquemet de Saint-Georges, dont :

1° Louis-Fernand Monier, vicomte de la Sizeranne, né à Paris en 1835;

2° Mathilde-Marie-Georgette, née au château de Beausemblant en 1836, mariée à son cousin germain, qui suit.

Neveu du comte.

Jean-Maxime Monier de la Sizeranne, né à Tain en 1825, bien connu dans les arts, comme peintre, sous le nom de Max, abrégé de Maxime, marié en 1853 à sa cousine

Mathilde-Marie-Georgette Monier de la Sizeranne, dont il a :

1° Marie-Alix-Bénigne, née à Tain en 1855;

2° Louis-Maurice-Bénigne, né à Tain en 1857;

3° Marie-Louise-Bénigne, née à Tain en 1860;

4° Robert-Henri-Bénigne, né à Tain en 1866.

ARMES : *d'argent, au lion de gueules; à la fasce d'azur, chargée de trois croisettes d'or, brochant sur le tout;* (Voyez pl. BF.)

Digitized by Google

CORPS LÉGISLATIF.

En 1866, le Corps législatif a perdu trois de ses membres ayant un titre : le comte de Chabrillan et les barons d'Herlincourt et de Chapuys-Montlaville. Nous avons donné la notice de la maison de Moreton de Chabrillan dans l'*Annuaire* de 1843.

HERLINCOURT.

La famille Wartelle, originaire d'Arras, a été investie du titre héréditaire de baron dans la personne de Pierre-Matthias-Joseph Wartelle, et le nom d'Herlincourt a été attaché à son majorat. Il est mort le 13 avril 1856, et son fils Léon Wartelle, baron d'Herlincourt, maire d'Eterpigny, nommé député d'Arras en 1846, siégeait au Corps législatif depuis 1852, lorsqu'il mourut au mois d'octobre dernier.

CHAPUYS-MONTLAVILLE.

D'une famille originaire de Bourgogne, Gustave-Antoine de Chapuys-Montlaville, né à Lyon le 13 décembre 1824, sous-préfet de Nantua après le 2 décembre 1851, député en 1863, est le fils de Louis-Alceste, baron de Chapuys-Montlaville, actuellement sénateur. Quoique son père ne soit en possession que du titre de *baron*, le député avait pris le même titre que lui, ce qui quelquefois a occasionné une confusion de personnes.

Le baron *Mackau* a été élu député au mois de janvier, et M. *Roy* (Pierre-Auguste), qui était connu sous le nom de *Roy-Bry*, a obtenu, par décret du 4 avril 1866, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Loulay*, et de s'appeler à l'avenir Roy de Loulay.

Le comte Cœuret de Nesle et le vicomte de Grouchy ont pris le titre de marquis, l'un au décès de son père, l'autre, à celui de son cousin germain, le sénateur. M. Bucher de Chauvigné, député de Maine-et-Loire, ayant la particule nobiliaire, est mort au mois de juin 1866.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA NOBLESSE DU BRIANÇONNAIS.

Le Briançonnais, pays montueux et très-circonscrit, ne mérite pas moins, malgré son exiguité, une part importante dans l'histoire de la féodalité, par la constitution spéciale de sa noblesse et par l'indépendance de son régime municipal.

Accoutumés à une vie dure et presque sauvage, les premiers habitants des Alpes briançonnaises devaient être difficiles à dompter et façonnés de bonne heure, sinon à des idées, du moins à des habitudes d'une large liberté. Aussi quand Jules César fit la conquête des Gaules, il ne réduisit pas cette petite contrée en province romaine, avec le reste du pays des Allobroges. Il avoue dans ses Commentaires, comme le remarque Chorier (*Hist. du Dauphiné*, t. I, p. 287), qu'il se borna à s'ouvrir un passage à travers ces populations hostiles.

Le Briançonnais continua donc de former un petit État, composé de douze cités, sous l'autorité du brave roi Cottius, qui donna son nom à cette partie des montagnes, d'où on l'a étendu à toute la chaîne des Alpes dites *Cottiennes*, depuis le mont Genèvre jusqu'à la mer de Ligurie.

A la mort de ce prince, ses États furent annexés par Néron à l'empire romain, mais à titre de pays ami ou allié et non de conquête; on leur laissa les plus grandes prérogatives attachées aux municipes romains. Le peuple s'administrait lui-même par ses élus, librement et sans l'intervention de fonctionnaires étrangers. Tous les Briançonnais payant un certain cens étaient membres de la curie, où l'on procédait à l'élection des magistrats.

Lorsqu'au temps de la décadence de l'empire, sous l'influence des invasions des barbares, les institutions municipales disparurent complétement dans le nord des Gaules et subirent de grandes transformations dans le midi, l'indépendance et l'autonomie des Briançonnais ne ressentirent que de légères atteintes. Ces Alpes sont trop élevées, trop froides, trop stériles pour séduire des envahisseurs. Elles ne pouvaient être à leurs yeux ni la nouvelle patrie qu'ils

Digitized by Google

rêvaient, ni la terre promise que les chefs leur avaient fait espérer. S'ils s'y arrêtèrent, ce ne fut pour eux qu'un séjour temporaire, une sorte d'étape, d'où ils reprirent plus violemment leur course vers le beau ciel de l'Italie, après avoir levé quelques contributions, recruté quelques auxiliaires.

Trois ou quatre vaillants capitaines, venus au xe siècle pour aider à expulser les Sarrasins du Dauphiné, voulurent retenir, à titre de récompense ou de bénéfice, des portions de territoire. Ce furent les auteurs des maisons des Allemans, des Audiffret, des Lombard, etc.; un d'eux, nommé Arduin ou Ardoin, en latin *Arduinus*, originaire du Piémont ou de la Lombardie, s'empara de biens situés dans le Briançonnais. Mais le monastère d'Oulx s'opposa à cette spoliation et réduisit ses envahissements à d'étroites limites.

La maison de Bardonnèche ou Bardonnenche, dont nous avons donné plus haut la notice, page 122, et à propos de laquelle nous est venue la pensée d'écrire le présent article, est presque la seule qui paraisse avoir pu établir une juridiction féodale importante dans quelques parties du Briançonnais; mais ce fut surtout dans celles dont le versant regarde l'Italie, et qui ont été cédées au roi de Sardaigne par le traité d'Utrecht en 1713. Encore les seigneurs de Bardonnèche ne s'appelaient-ils que coseigneurs et ne tenaient-ils qu'en parerie du dauphin cette terre et les fiefs de Rochemolle et Béollard, auxquels furent ajoutés Névache en 1282 et la Bastie de Vallouise en 1284, par des actes d'inféodation du dauphin Jean.

Ainsi, tandis que la féodalité resserrait de plus en plus le reste de la France dans son vaste réseau, le Briançonnais, « ce pays, dit M. de Ladoucette, où la liberté est indigène et vivace comme les mélèzes », protégé par ses montagnes et sa pauvreté, sauva son indépendance et son existence municipale. Si, pour éviter ou terminer des dissensions intestines, ou pour se rapprocher du régime qui dominait alors dans toute l'Europe, la petite république des Alpes cottiennes se plaça, au xie siècle sous la suzeraineté des dauphins, ce fut de sa propre volonté et en sauvegardant ses franchises et ses libertés.

Lors de l'inondation de 1219, les archives de Grenoble ayant été détruites, le dauphin Guigues le Jeune voulut, pour prévenir ou terminer toutes difficultés avec ses vassaux, obtenir le renouvellement de ses titres, et faire procéder dans tous ses Etats à des reconnaissances géné-

Digitized by Google

rales par des enquesteurs, de 1260 à 1267. Il résulte des registres relatifs au Briançonnais, que le dauphin qualifié comte ou prince de ce pays avait plein domaine et seigneurie directe sur toute la contrée. A peine quelques fiefs ou alleux étaient-ils tenus en parerie par des coseigneurs ou des francs tenanciers. Tous les habitants étaient ses hommes liges au même degré, jouissant eux-mêmes des droits féodaux personnels, tels que ceux de port d'armes, de chasse, de pêche, etc.

Humbert II ayant voulu, en 1337, constater de nouveau ses droits, fit procéder au dénombrement de ses vassaux, à l'inventaire de ses propriétés et à de nouvelles reconnaissances. Cette opération s'exécuta facilement dans presque tout le Dauphiné; mais elle rencontra la plus vive résistance dans le Briançonnais, dont les habitants craignaient de voir toucher à leurs franchises ou priviléges. Les commissaires du dauphin durent se contenter d'un recensement général des vassaux et des propriétés. On retrouve l'analyse d'une partie de ce travail dans l'inventaire des archives de la chambre des comptes, dont il existe plusieurs copies manuscrites, et un assez grand nombre des originaux font partie des archives royales de Turin, par suite de la cession des vallées françaises.

Il est à remarquer que le dauphin avait acquis par rachat, en 1332, la plus grande partie de la seigneurie de Névache, et par échange, en 1333, celle de Bardonnenche. Il se trouvait donc presque seul suzerain en présence des communautés briançonnaises, avec lesquelles il fut obligé de traiter.

Une transaction solennelle intervint entre eux, le 29 mai 1343, en présence de l'évêque de Grenoble, des membres du conseil delphinal et de plusieurs autres personnages notables. Par cet acte, le dauphin reconnut ou confirma des franchises de toute espèce, qui emportèrent l'aliénation d'une partie de sa suzeraineté. On a prétendu, pour l'expliquer, que les députés du Briançonnais avaient habilement agi sur l'esprit d'Humbert II par des présents d'argent; mais les larges immunités dont avaient toujours joui le pays et l'esprit juste et même pusillanime du prince, qui méditait déjà la cession du Dauphiné à la France, durent être des motifs bien suffisants pour une semblable transaction.

Presque toute la portion féodale ou seigneuriale de l'autorité du dauphin fut anéantie, et la partie administrative ou gouvernementale qui lui resta fut exercée par les élus

Digitized by Google

du pays, conjointement avec lui. Aussi, en tête du recueil de leurs libertés, ils mirent ce titre : « Cession et transport à perpétuité aux communautés briançonnaises de tous les droits féodaux, seigneuriaux, tailles, offices politiques et autres qui appartiennent au Dauphin. » Les droits personnels eux-mêmes, tels que port d'armes, pêche, création de francs-bourgeois, possession de fiefs et arrière-fiefs, passèrent aux municipes et devinrent de véritables priviléges communaux.

Il n'y eut plus alors, au lieu de la taille, qu'un seul impôt territorial, auquel participèrent également nobles et roturiers. Si l'exemption de cette charge resta acquise à quelques terres[1], ce fut au sol lui-même et non à ses propriétaires qu'elle était attachée. La fameuse maxime, « nulle terre sans seigneur », devint une contre-vérité pour le Briançonnais.

Ainsi l'œuvre de destruction de la féodalité, qui ne commença pour la France en général que sous Louis XI, par l'union du Roi et de la bourgeoisie, qui se continua sous l'influence du protestantisme au XVIe siècle, du despotisme de Richelieu et de Mazarin au XVIIe siècle, et qui ne se termina que dans les flots de sang de la révolution de 1789, était donc, à cette dernière époque, accomplie depuis plus de quatre siècles et demi dans les vallées briançonnaises. Il ne faut donc pas s'étonner si, tandis que le reste du Dauphiné donnait le signal de la révolution aux assemblées de Romans et de Vizille, elles ne prirent part au mouvement que pour s'y opposer et pour protester d'avance contre tout ce qui pourrait être fait au préjudice de leurs intérêts et de leurs priviléges. Ce n'était point par un esprit de réaction, mais par la crainte de voir compromises les libertés dont elles jouissaient depuis tant de siècles.

Si en plusieurs circonstances la condition sociale des Briançonnais paraît avoir été assimilée à celle des autres habitants du Dauphiné, c'est qu'en prenant des mesures générales pour toute la province, on avait négligé de faire une exception pour ce petit pays, ou que, par une tendance dont nous retrouvons plusieurs fois des exemples, les Dauphins ou les rois de France cherchèrent à le ramener au sort commun. Mais chaque fois l'autorité

[1] Il n'y en avait aucune de cette catégorie dans les communautés de Briançon, de Château-Dauphin, de Névache, de la Salle, de Servières, de Puy Saint-André et de Saint-Chaffrey, au milieu du XVIIIe siècle. (Expilly, *Dictionnaire de la France*, t. Ier, p. 849.)

Digitized by Google

du souverain rencontra une résistance avec laquelle on fut obligé de composer et qui sortit toujours victorieuse de cette lutte.

Quant au service militaire, d'après les reconnaissances du XIIIe siècle, tous les nobles du Dauphiné devaient à leur seigneur suzerain des chevauchées ou *cavalcades*, *cavalcata*, ainsi nommées parce que les gentilshommes servaient à cheval, et les roturiers marchaient aussi tous en personne et à leurs frais, mais seulement dans l'intérieur du Dauphiné, sauf le cas d'une guerre delphinale.

Bien plus avantagés encore, les Briançonnais, placés sur les confins de la France et de l'Italie, au milieu de montagnes presque inaccessibles, impraticables à la cavalerie et à l'artillerie, furent chargés spécialement de la défense de leurs marches ou frontières. Si on continua de les convoquer aux chevauchées, ce fut pour les appeler à servir dans l'étendue seulement du bailliage; au dehors ils ne fournirent plus qu'un contingent de cinq cents *clients* entretenus à leurs frais. La petite armée qu'ils formaient suivait le drapeau de Briançon, *Vexillum burgi Brianconnii*, sous l'uniforme militaire municipal.

Lors de l'établissement en France d'une armée permanente, d'un service régulier, les Briançonnais furent exemptés du tirage à la milice, et les jeunes gens eux-mêmes qui avaient quitté momentanément le pays recevaient de la muncipalité de Briançon une carte d'exemption pour leur nouvelle résidence.

La noblesse et la bourgeoisie faisaient ainsi le même service militaire, et cet état de choses acheva de confondre les deux classes, entre lesquelles s'était effacée déjà toute ligne de démarcation par l'abolition du servage et de la taille, l'extension de la qualité de francs bourgeois, la soumission à l'impôt territorial. Deux opinions se sont formées à ce sujet : l'une prétend qu'il n'y eut plus de noblesse; l'autre, que tous les habitants du Briançonnais étaient nobles. Cette dernière n'est pas mieux fondée que la première, quoiqu'elle soit constatée authentiquement par une ancienne annotation placée à la fin du grand registre ou cadastre de Briançon, en ces termes : « Après que le seigneur daulphin eust affranchi et ennobli les bourgeois de Briançon. »

Les charges et les avantages féodaux ayant été abolis, la noblesse du pays ne continua pas moins de subsister; mais elle ne fut plus qu'une distinction honorifique et héréditaire, appartenant à tous les rejetons des anciennes

Digitized by Google

familles, sans aucun intérêt pour elles de former un ordre social à part.

Les maisons nobles étant ainsi privées de leurs priviléges utiles, les unes s'expatrièrent, comme les Bardonnenche, qui descendirent dans le Trièves, comme les Emé (de Marcieu), les Ambrois ou des Ambrois, les Ardouin, les Bérard, les Bermond, les Bompart, les Borel, les Chabert, les Isoard, les Monier, les Rochas (Aiglun), les Rous (de la Mazelière), les Tholozan, qui se répandirent dans l'Embrunois, le Graisivaudan, la Provence et le Lyonnais. Elles allèrent chercher un sol où les avantages féodaux existaient encore, et où l'on n'était pas en contact avec une population fière de son indépendance et se prétendant aussi noble que les gentilshommes.

Les autres restèrent dans le pays; mais elles s'y confondirent avec les bourgeois, qui jouissaient des mêmes avantages qu'eux, et dont ils ne se distinguaient plus que par les souvenirs historiques et par l'ancienneté de leur origine. Elles n'y étaient tolérées qu'à la condition d'y taire et même d'y dissimuler l'espèce de supériorité à laquelle ils auraient pu prétendre. Il faut bien le remarquer, ce ne fut pas la noblesse qui dérogea et descendit vers la bourgeoisie; ce fut celle-ci qui s'éleva jusqu'à la première et qui prétendit effacer toute distinction de classe dans le pays. L'anoblissement y était proscrit comme un attentat à la dignité et aux franchises de tous.

En 1664, quelques Français obtinrent des lettres de noblesse du roi Louis XIV, à l'occasion de son avénement. Jean Prat, bourgeois de Briançon, fut de ce nombre. Mais cet anoblissement, dont le pays n'offrait aucun précédent, souleva la réprobation générale. La communauté de Briançon se hâta de s'assembler et de formuler une protestation pour empêcher que les lettres patentes fussent entérinées. Vainement Jean Prat offrit de renoncer, par une déclaration solennelle, à tous les avantages nobiliaires dans le Briançonnais et de n'en user que hors du pays. L'irritation de ses compatriotes fut telle que la foule se porta devant sa maison pour la démolir. Il n'eut d'autre moyen d'apaiser cette émotion populaire que de se désister de ses lettres de noblesse et de les remettre aux consuls, qui le firent débouter de leur entérinement par un arrêt du parlement de Grenoble du 8 mai 1645.

La noblesse briançonnaise, décimée par les extinctions, les émigrations et les fusions, n'eut donc aucun moyen de se recruter pour remplir les vides. Le nombre de ses

Digitized by Google

membres diminua rapidement. L'*Histoire du diocèse d'Embrun*, par le curé Albert, tome Ier, page 264, et celle de monseigneur Depéry, page 530, parlant des familles nobles qui au XIIe siècle étaient habituées à la salle, disent : « On comptait en ce lieu les Bérard, les Gravier, les Jomard, les Bompard, les Ardouin, les Monier, les Borel, les Rabi et beaucoup d'autres. » Si cette petite localité possédait autant de noblesse, combien proportionnellement devait-il y en avoir dans la totalité des vallées briançonnaises! En effet, lors de la révision des feux de 1339, le nombre des nobles qui y figurèrent ne s'élève pas à moins de trois ou quatre cents. En 1519, le dénombrement des maisons nobles du Dauphiné, fait par ordre de François Ier, n'en signale plus que quinze pour le Briançonnais. Plusieurs sans doute négligèrent de faire valoir des droits qui ne leur offraient aucun avantage matériel. Mais, malgré cela, le chiffre de quinze est si petit qu'il ne permet pas de révoquer en doute que les rangs de la noblesse briançonnaise n'eussent été largement décimés. Nous regrettons de n'avoir pu retrouver l'original ou même une copie de cette liste avec les noms.

« Depuis cette époque, ajoute le curé Albert en 1783 (*Histoire du diocèse d'Embrun*), ces familles se sont éteintes insensiblement, ou elles sont allées s'établir dans d'autres pays; de sorte qu'il n'y a plus guère d'autre noblesse que celle qui consiste dans les sentiments. » C'est pour cela sans doute qu'en 1788 on n'a pas cru devoir convoquer à part le corps de la noblesse du Briançonnais pour nommer un député aux Etats de la province; mais il faut noter que ce fut M. Grand de Champrouet, l'un des principaux nobles du pays, que l'élection a choisi pour député suppléant du tiers état à l'Assemblée constituante.

Le régime municipal et les franchises et libertés consacrées par la charte de 1343, l'organisation de la milice, la répartition proportionnelle de l'impôt, mis à la charge réelle des immeubles par un cadastre rigoureux, expliquent suffisamment cette disparition presque complète de la noblesse, sans qu'il soit besoin d'en chercher ailleurs les motifs, comme l'ont fait quelques écrivains.

Le dernier relevé détaillé des nobles du Briançonnais parvenu jusqu'à nous étant celui de 1339, nous croyons devoir publier ici celle de ces listes qui existent à la Bibliothèque impériale.

La plupart des familles y étant représentées par plusieurs rejetons, nous avons mis à la suite de leurs noms,

Digitized by Google

afin d'éviter des répétitions inutiles, le nombre des membres qui y ont figuré, et comme souvent l'orthographe de ces noms s'y trouve sous des formes différentes, nous avons adopté la plus générale et la plus usuelle.

Nobles du bourg de Briançon portés dans le recensement du 28 mai 1339 (*Inventaire des archives de la chambre des comptes de Grenoble*, reg. du Briançonnais, f° 290) : Alloys 3, André, Atenolphe 3, Baile 5, Bardonnenche, Bérard 3, Béraud 2, Bermond 9, Bonnet, Chanoise, Charbonnel 6, Donné, Écrivain, Garin, Grand 2, Gravier 2, Guibert 4, Guidian, Joffrey 4, du Jour, Mouche, Nagy, Pons, Rage 4, Reymbaud 3, Reymond, Rodet 4, Rive 6, Rougier, la Sale 5, Tholozan.

Nobles de Château-Dauphin portés dans le recensement de juin 1339 (*Ibidem*, f° 402) : Aste 11, Baudouin 2, Bazon, Bérard 3, Bonnabel 4, Canal, Chaix, Chalmet 5, Fabry, Falcon 8, Fraise, Jansane, Jarsoud 4, Laurens, Leydieu 2, Morel 3, Neyvard, Préclos 4, Reynard, Rode 12, Romagne, Rouge, Rous 2, Susiane.

Nobles de Queyras portés dans le recensement du 12 juin 1339 (*Ibidem*, f° 618) : Albert 6, Armand 2, Bérard, Bertrand, Chastel, des Combes 4, Donzel, Fenoul, Lençon, Martin 3, Molins 2, Niel, Odon 4, Queyras 7, Rage 2, Rambaud, Ribaud, Rostaing 2.

Nobles de Queyrières compris dans le recensement du 28 mai 1339 (*Ibidem*, f° 674) : Bermond, Brun, Daurelle 3, Daye 3, Giraud 2, Isoard, Laval 3, la Luzerne 4, Lençon, Montorcier.

Nobles de Vallouise compris dans le recensement du 28 mai 1339 (*Ibidem*, f° 820) : Agnès ou Agnel 2, Baile 2, Bermond, Brun, Daurelle 3, Daye 3, Giraud 2, Laval 10, la Luzerne, Montorcier 3, Veneyrie 2.

A ces listes de nobles compris dans les recensements de 1339, c'est ici le lieu d'ajouter quelques nomenclatures de ceux qui ont prêté hommage au Dauphin. En juillet 1332, à Briançon (*Inventaire des archives de la chambre des comptes de Grenoble*, f° 182) : Agnel 2, Auruce, Cézanne, Daurelle, Isoard, Laval 3, Montorcier, Nenère, Rous ; en 1334, à Bardonnenche (*Ibidem*, f° 5) : des Ambrois, Bardonnenche 26, Bermond 2, Chaix, Chatelard, Eaublanche (en latin, Aquablanca) 2, Montfort, Névache, Ruffier, Vaulserre ; en juin 1334, à Vallouise (*Ibidem*, f° 741) : Aste ou Asti 4, Beroard, Beto, Bonadone, Falcon, Morel, Rous 3 ; en 1364, Jean de Aquablanca ; en 1374, Humbert de Aquablanca, son fils (f° 14, verso) ; en 1389,

Digitized by Google

Antoine Tolozan; en 1394, Antoine Guiffrey (f° 188); en 1413, Aynard et Louis de la Sale, Viet, Charbonel, Pierre Bérard et Jean Joffrey (f° 196); en 1417, Guigues Athénolphe de Prunières; en 1420, Guigues et Jean Borel (f° 261); en 1443, Michel et Antoine de Charbonnel; en 1452, Michel et Jean Rogiers; en 1478, Beneyton, Gabriel et Perceval Ambrois ou des Ambrois (f° 31); en 1481, Peyron de la Luzerne (f° 364); en 1494, Jacques de la Luzerne, fils de Peyron (f° 368); en 1530, Claudine Rochette, fille unique de George Rochette d'Exiles (f° 489); en 1534, Jean-Louis Agnan (f° 491); en 1541, Étienne et Jacques Baile (f° 370); en 1542, Aloix Ardoin; le 21 novembre 1549, Antoine Rous (Arch. du marquisat de Saluces, à Turin); le 5 juillet 1555, Jean Bermond (Inv. de la Chambre des comptes, f° 370, verso); le 7 juillet 1555, Antoine Telmont; le 5 juillet 1570, François Ferrus, maître aux comptes de Dauphiné (f° 569); en 1577, Jean Borel, sieur de la Cassette (f° 569, verso); le 14 juin 1612, Claude, Jean, Guillaume et Urbain Mergnian (f° 790); le 1er décembre 1616, Henri de Ferrus (f° 571); en 1618, Bertrand Brunicard, fils de Guillaume (f° 573); en 1645, René de Birague, prévôt d'Oulx; en 1684, Antoine et Raymond Baile, frères (f° 397).

Digitized by Google

NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE BONNAULT

EN BERRY,

VICOMTES DE VILLEMENARD

ET DE SAINT-GERMAIN DU PUY [1],

SEIGNEURS DE MÉRY, DE LA FORET, D'HOUET, DE SAULDRE,

DE LA BISSOUDRE, DE LA RATTIÈRE, DES CHAUMES

DES BROSSES, DE GRANDCHAMPS,

DE SAINT-GEORGE, DE LAUNE, DE PRUNAY,

DES VÈVES, ETC.

ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un dauphin vif, couronné du même.* (Voyez pl. BE.) — Supports : Deux lions. — Timbre : Un casque taré de face [2].

Issue de race chevaleresque, la famille de Bonnault figurait, dès le commencement du XVe siècle, à la cour des rois de France, près desquels plusieurs de ses membres ont occupé des charges d'écuyers, d'échansons et de gentilshommes servants. Établie en 1502 dans la seigneurie de Méry-sur-Cher, près Vierzon, elle l'a possédée sans interruption jusqu'à nos jours, a été maintenue dans sa noblesse d'extraction par différents arrêts, et a voté en 1789 pour l'élection des députés de la noblesse aux états généraux. Mentionnée dans une charte de Charles VI, elle possède des brevets signés par presque tous ses successeurs, et a fourni plusieurs gouverneurs de places fortes, un grand nombre d'officiers de distinction, un maire de Bourges et un député de la noblesse aux états provinciaux du Berry en 1786. La filiation établie sur titres authentiques [3] commence à Jean de Bonnault, qui suit.

[1] Vicomté de la septaine de Bourges. — La Thaumassière.

[2] Maintenue de noblesse de M. de Machault de 1668, et *Armorial général* de d'Hozier de 1696, registre du Berry.

[3] *Armorial de la noblesse de France* de d'Auriac. — Nobiliaire manuscrit de l'Orléanais, du chanoine Hubert (Biblioth. d'Orléans). — Registres de la paroisse de Méry. — Généalogie, Mss. de 1716, conservée au château de Faix. — Archives de la famille.

Digitized by Google

I. Jean de Bonnault, chevalier, rendit hommage en 1364 pour un fief mouvant du bailliage de Blois; le 10 juillet 1376, il reçut un don de cent trente écus d'or, de Jean, fils du roi de France, duc de Berry. Il eut de Mariette Grangé :

1° **Jean, qui suit;**

2° **Guillaume de Bonnault, religieux.**

II. Jean de Bonnault, IIe du nom, chevalier, écuyer-échanson du roi, donna, en mars 1424, un calice et trois écus d'or aux religieux de Saint-Germain l'Auxerrois, à la charge par eux d'une messe anniversaire pour le repos de l'âme de sa femme, Isabelle de Belligny, dont il eut Jean, qui continue la descendance.

III. Jean de Bonnault, IIIe du nom, chevalier, qualifié *capitaine* dans les comptes royaux de 1435, gouverneur du château de Vierzon, fut un des seigneurs qui restèrent attachés à la personne du roi Charles VII, et l'accompagna lorsque Jeanne d'Arc le fit sacrer à Reims. Il avait épousé, le 13 juillet 1437, Anne Carré [1], fille du seigneur d'Anjoin et de Forges. Leurs enfants furent :

1° **Guillaume, qui suit;**

2° **Marguerite, mariée à Pierre de Grigny, secrétaire au conseil du roi.**

IV. Guillaume de Bonnault, Ier du nom, chevalier, seigneur de Saint-George, écuyer du roi Louis XI, gouverneur, en 1470, du château de Vierzon, en remplacement de son père, épousa en 1467 Marianne Guillard, fille d'un conseiller du roi, et laissa de cette union :

1° **François, chevalier, qui périt pendant les guerres d'Italie;**

2° **Guillaume, qui suit.**

V. Guillaume de Bonnault, IIe du nom, écuyer, seigneur de Saint-George, laissa de son union avec Marie de Francières [2], Jean, dont l'article suit.

VI. Jean de Bonnault, IVe du nom, écuyer, seigneur de Méry et de la Bissoudre, attaché au service des rois

[1] Carré porte : *d'azur, à la porte d'or, au chef émanché du même.*

[2] Francières porte : *de sable, à une bande d'argent.*

Digitized by Google

Charles VIII, Louis XII et François Ier, obtint, le 4 novembre 1519, des lettres royales pour la confection des nouveaux terriers de Méry. Une charte de 1521, signée d'Anne de France, duchesse de Berry, lui accorde certains droits de rachapt; il est mentionné avec sa femme dans une constatation d'hommage de 1533. Il avait épousé, à Vierzon, en 1502, Catherine de Reuilly, fille de Guillaume de Reuilly, seigneur de la Mothe et de Méry, dont il eut un fils, qui suit.

VII. Guillaume de Bonnault, IVe du nom, chevalier, seigneur de Méry, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de la Châtre, gouverneur du château d'Issoudun, suivant une lettre de Henri III de 1583, gentilhomme servant de la maison du roi, signa la capitulation de Sancerre en 1578; il eut de son mariage avec Marie Brunet :

1° François, qui suit;

2° Susanne, mariée à Salomon de Loynes;

3° Blanche, mariée en 1580 à René de Rolland.

VIII. François de Bonnault, écuyer, seigneur de Méry et de la Forêt, gentilhomme ordinaire de Marie de Médicis, obtint le 3 mai 1599 une reconnaissance du droit qu'avait sa famille de nommer un sergent dans la seigneurie de Méry; il épousa en 1588 Jeanne Girard [1], fille de Jean, seigneur de Prunay. Leurs enfants furent :

1° Jean, écuyer, seigneur de Méry, gentilhomme de Monsieur, frère du roi, qui épousa Élisabeth Berthereau [2], dont il eut un fils, mort sans postérité;

2° Pierre, qui suit;

3° Guillaume, prieur de Méry;

4° Catherine, qui épousa Gabriel Lechat de Tracy, dont une fille, qui épousa Pierre d'Orléans, seigneur de Rère.

IX. Pierre de Bonnault, écuyer, seigneur de la Forêt, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de M. de Machault,

[1] Girard porte : *de gueules, à deux morailles ou colonnes tortillées, posées en chevron d'or.*

[2] Berthereau porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

Digitized by Google

le 17 juin 1668; il épousa en 1629 Jacqueline Gonault, fille de Robert, seigneur de la Mothe Pantenard, dont :

1° Henri, capitaine, blessé au siége de Courtrai, mort à Reims;

2° Jean, seigneur des Gachetières, capitaine, tué au siége de Nancy;

3° Guillaume, qui eut un fils, chanoine de la cathédrale de Bourges;

4° Charles, qui suit;

5° Claude, tué en Bavière;

6° Jeanne, mariée à René de Ponard;

7° Anne, mariée à Joachim de Durbois [1].

X. Charles de Bonnault, chevalier, seigneur de la Forêt, maintenu dans sa noblesse en 1703, obtint la reconnaissance du droit qu'avait sa famille de nommer au bénéfice de la vicairie de Sainte-Catherine; il avait épousé à Gien, le 19 février 1675, Anne Robert de Livry, dont :

1° Charles-Robert, chevalier, seigneur de la Rattière et de la Forêt, qui épousa en premières noces, à Vierzon, en 1701, Marie-Perpétue Gaucher, dont il eut : *a.* Charles, chevalier, seigneur de la Forêt, mort en 1760 au château de Faix sans laisser de postérité; *b.* Jean Gaucher, écuyer, capitaine, qui épousa Marie, fille de Joseph Guenois; *c.* Jacques-Robert, qui épousa en 1734 Marie-Anne de Villantrois, dont il eut Jean-Charles de Bonnault, marié en premières noces avec N... Gassot [2] de Deffend, et en deuxièmes noces avec N... Porta, mort sans postérité; *d.* Marie, qui a épousé le 3 septembre 1758 Nicolas-Philippe de Francières de Faix, et en a eu Rose-Aimée, qui épousa en 1810 Édouard-Alexandre Mac Nab; *e.* Clémentine, qui épousa le 14 février 1813 Charles-Noël de Bénard de Saint-Loup. Charles-Robert se remaria avec Madeleine de Saujon [3], dont il n'eut pas d'enfants.

2° Jacques-Louis, écuyer, seigneur de Laune, lieutenant au

[1] Durbois porte : *d'argent, à une branche de houx garnie de trois feuilles de sinople, posées en bande, au chef échiqueté d'argent et de gueules de deux traits.*

[2] Gassot porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent boutonnées d'or.*

[3] Saujon porte : *d'azur, à trois serpents d'argent se mordant la queue; à la bordure de gueules, chargée de six besants d'or.*

Digitized by Google

régiment de Luxembourg, épousa Anne de Bonnafou, et mourut sans postérité;

3° Antoine, qui suit.

XI. Antoine de Bonnault, chevalier, seigneur de Méry, capitaine au régiment de Luxembourg, épousa à Bourges, le 3 février 1719, Marie Guenois [1], fille de Joseph, seigneur de Prunay, vicomte de Villemenard, et en eut :

1° Charles-Antoine, qui suit;

2° Jacques-Antoine, prêtre, chanoine de Bourges;

3° François-Antoine, qui viendra plus tard.

XII. Charles-Antoine de Bonnault, seigneur de Méry et de Prunay, épousa Marie-Madeleine de Rozemont; leur fils, Charles de Bonnault de Méry, page du duc de Penthièvre, chevalier de Saint-Louis, émigra et servit dans l'armée de Condé; il se maria avec N... de Boisé, dont il n'eut qu'un enfant mort sans postérité, dernier rejeton mâle de la branche aînée de Bonnault de Méry; leur fille, Constance de Bonnault, épousa le comte de Boisé-[2] Courcenay, auquel elle apporta la terre et seigneurie de Méry, et dont elle eut deux enfants, Ernest et Stanislas de Boisé.

I. BRANCHE D'HOUET.

XII *bis*. François-Antoine de Bonnault d'Houet, chevalier, seigneur des Vèvres et d'Houet, vicomte de Villemenard et de Saint-Germain du Puy, épousa à Bourges, le 9 juin 1749, Anne-Catherine Turpin [3], fille de Charles, chevalier, seigneur de Sauldre et de Lépinière, et de Marie Gassot de Berlières. Leurs enfants furent :

1° François-Antoine, seigneur des Brosses, mort sans postérité;

2° François-Joseph, qui suit;

3° Jacques-Stanislas, seigneur de Sauldre, qui émigra, servit dans l'armée des princes, fut chevalier de Saint-Louis, et mourut en 1815 sans laisser de postérité;

4° Jean-Henri, auteur de la branche de Villemenard;

5° Anne, religieuse à la Visitation;

6° Anne-Catherine, morte sans avoir été mariée.

[1] Guenois porte : *d'azur, à une balle de marchandise d'argent en fasce, liée de sable, à trois étoiles de même en chef.*

[2] Boisé porte : *d'argent, à la fasce de sable.*

[3] Turpin porte : *losangé d'argent et de gueules.*

Digitized by

XIII. François-Joseph, vicomte de Bonnault d'Houet, chevalier, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse aux états provinciaux du Berry, en remplacement du comte de Luzignan, maire de Bourges de 1810 à 1817, créé baron de l'Empire le 7 janvier 1814, épousa à Bourges, le 25 janvier 1781, Marie-Françoise de Biet[1], fille de Clément de Biet, seigneur de Moulins, chevalier de Saint-Louis, et de Françoise Doullé, dont il eut :

1° Joseph, qui suit;

2° Maurice, auteur de la branche de Bar, qui viendra ci-après;

3° Bathilde, fondatrice de la maison des orphelines de Bourges, morte le 30 août 1834 sans avoir été mariée;

4° Adèle, née le 7 avril 1790, mariée le 18 mai 1813 à Louis-François Jouslin[2] de Noray, procureur général à Bourges, de 1826 à 1831.

XIV. Joseph, vicomte de Bonnault d'Houet, épousa le 21 août 1804 Marie-Madeleine de Bengy[3], fille de Sylvain de Bengy, chevalier de Saint-Louis, et de Marie de Cougny de Presle. Joseph de Bonnault étant mort en 1805, sa veuve se fit religieuse en 1820, et fonda la communauté des Fidèles compagnes de Jésus; elle est morte à Paris le 5 avril 1858; sa vie a été écrite par l'abbé Martin. Ils avaient eu un fils unique, qui suit.

XV. Marie-Sylvain-Antoine-Eugène, vicomte de Bonnault d'Houet, né le 23 septembre 1805, marié à Montdidier le 19 janvier 1835, à Louise Bosquillon d'Aubercourt[4], dont sont issus :

1° Léon, qui suit;

2° Joseph, né en 1837, mort à Paris en 1855;

3° Xavier, né le 24 novembre 1847.

[1] Biet porte : *de gueules, au bâton noueux d'or, posé en bande, accosté de trois rochers d'argent.*

[2] Jouslin de Noray porte : *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois trèfles du même.*

[3] Bengy porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent.*

[4] Bosquillon d'Aubercourt porte : *d'azur, à trois serpettes d'argent mouchetées d'or, posées en pal; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.*

Digitized by Google

XVI. Léon, vicomte de Bonnault d'Houet, né en 1836, marié au château de Mérélessart le 17 octobre 1865, avec Claudine Griffon d'Offoy [1], dont il a une fille, Euphémie, née le 26 août 1866.

II. BRANCHE DE BAR.

XIV. Maurice, baron de Bonnault, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans les grenadiers à cheval de la garde, mort à Bar le 7 février 1832, deuxième fils du vicomte François-Joseph et de Marie-Françoise de Biet, épousa à Saint-Amand, le 27 septembre 1818, Catherine-Luce Boityère de Saint-George [2], fille de Louis-Charles, sous-préfet de Saint-Amand, et de Françoise Magnard de Drulon, dont :

1° Louis, qui suit;

2° Gustave de Bonnault, né à Bar le 5 mars 1824, capitaine d'artillerie, marié à Douai le 11 juin 1856, avec Marie Lesergeant d'Hendecourt [3], fille de Cornil et de Constance de la Grange, dont il a : *a.* Jeanne, née à Douai le 15 septembre 1860; *b.* Paul, né à Douai le 5 février 1866;

3° Arthur de Bonnault, né à Bar le 4 février 1826, sous-inspecteur des forêts, marié à Arcomps le 15 janvier 1861, à Eugénie-Marie de Louan de Courçais [4], fille d'Henri, ancien officier de la garde royale, et de N... de Magnac;

4° Gabriel de Bonnault, né à Bar le 22 août 1829, marié à Bourges le 23 septembre 1862, avec Constance de Bonnault [5], fille de Charles et d'Antoinette de Trimond, dont il a : Henri, né à Bourges le 12 décembre 1863;

5° Delphine de Bonnault, née à Bar le 20 septembre 1831;

6° Léopold, mort au collége de Pontlevoy le 11 mai 1833;

7° Caliste, morte à Bar le 1er juin 1840.

[1] Griffon d'Offoy porte : *de gueules, au griffon ailé d'or.*

[2] Boityère de Saint-Georges porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois urnes d'argent.*

[3] Le Sergeant d'Hendecourt porte : *d'azur, à trois gerbes d'or, liées de gueules.*

[4] Louan de Courçais porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.*

[5] Bonnault porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles du même en chef, et d'un dauphin vif couronné d'or en pointe.*

Digitized by Google

XV. Louis, baron de Bonnault, né à Saint-Amand le 17 juin 1822, marié à Poitiers le 16 juin 1852, à Marie-Augusta-Nice Lefrançois des Courtis [1], fille du comte Henri et d'Augusta de Barentin de Montchal, dont : *a.* Berthe, née à Bourges le 17 mars 1855; *b.* Maurice, né à Poitiers le 27 octobre 1857; *c.* Édith, née à Bar le 25 juin 1862; *d.* Alice, née à Bar le 27 septembre 1866.

III. BRANCHE DE VILLEMENARD.

XIII. Jean-Henri de Bonnault de Villemenard, chevalier, quatrième fils de François-Antoine de Bonnault d'Houet, vicomte de Villemenard et de Saint-Germain du Puy, et d'Anne Turpin, officier de dragons, épousa à Pouilly, le 28 avril 1783, Anne-Louise-Marguerite Dodart [2], fille de Claude, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, et de Marguerite de Menou. Leurs enfants furent :

1° Antoine-Charles, qui suit;

2° Camille-Denis de Bonnault de Villemenard, né en 1786, marié en 1820 à Saint-Hilaire de Gondilly, avec Delphine Grangier [3], fille de Guillaume et de Susanne de Bagnat de Presle, dont un fils, *Antoine*, né en 1822, marié à Moulins-sur-Yèvre le 26 décembre 1852, avec Philippine de Courvol [4], fille du comte Jean de Courvol, officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, et d'Adélaïde Dupré de Saint-Maur, dont il a une fille, *Marie*, née à Bourges le 17 novembre 1853;

3° Prosper de Bonnault, né en 1794, mort en 1864, capitaine d'artillerie, sous-préfet de Gannat, receveur des finances à Charolles, qui avait épousé en 1827 Sophie de Boucher [5], fille de Michel-Louis-Désiré, page de Louis XVI, chevalier de Saint-Louis, officier supérieur de cavalerie, et de N... Vannier, dont il a eu un fils, *François* de Bonnault de Sauldre, né en 1828, marié à Rabodange en 1860, avec Marie de Buüs

[1] Le François des Courtis porte : *d'azur, à la tour d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine, accostée de deux fleurs de lys d'argent, soutenue d'une croisette de même.*

[2] Dodart porte : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre besants de même.*

[3] Grangier porte : *d'azur, à trois gerbes d'or, au chef de vair.*

[4] Courvol porte : *de gueules, à la croix ancrée d'or, accostée en chef de deux étoiles d'argent.*

[5] Boucher porte : *d'argent, à trois écrevisses de gueules.*

Digitized by Google

d'Hollebeke [1], fille de Victor-Édouard, dont : *Denise*, née en mai 1864.

XIV. Antoine-Charles de Bonnault de Villemenard, né en 1784, mort en 1848, a épousé à Bourges, en mars 1805, Anne-Pauline Leroy de Buxières [2], fille du baron Claude et de Catherine de Billy, dont :

1° Alfred de Bonnault, sous-préfet de Belac, marié à Fanny Guillaume de Bassoncourt, mort le 8 août 1843, sans postérité;

2° Charles, qui suit;

3° Catherine-Marie de Bonnault, née en 1809, mariée en 1832 à Julien-Marie le Goazre de Toulgoët [3], chevalier de la Légion d'honneur, etc., ancien gendarme de la maison du roi, officier d'état-major, dont un fils, Émile le Goazre de Toulgoët-Tréanna, né en 1833, chevalier de plusieurs ordres.

XV. Charles de Bonnault, né à Bourges en 1816, marié à Chartres le 3 février 1841, avec Antoinette de Trimond [4], fille de François de Salles-Joseph et de Louise-Constance Hunault de la Chevallerie, dont il a :

1° *Joseph*, né le 29 juin 1843;

2° *Constance*, née le 9 mars 1842, mariée le 23 septembre 1862 à Gabriel de Bonnault;

3° Marie, née le 5 mars 1845;

4° Camille, née le 9 octobre 1847.

[1] Buüs d'Hollebeke porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une billette de même, et en pointe d'un poisson nageant sur une mer d'argent, à la bordure engreslée de gueules.*

[2] Leroy de Buxières porte : *de sable, à neuf tierces feuilles d'or* 3. 3. 2. 1.

[3] Le Goazre de Toulgoet porte : *d'argent, à la croix patée de sinople, cantonnée de quatre molettes de sable*, écartelé de Tréanna, qui est : *d'argent, à une macle d'azur.*

[4] Trimond porte : *d'azur, à la cloche d'argent, surmontée d'une croix fleurdelysée d'or.*

Digitized by Google

NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA

MAISON DE LA TOUR-DU-PIN.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 295; et ceux de 1849-1850, p. 319; 1854, p. 281, et 1862, p. 320. — Origine : Géraud de la Tour-d'Auvergne, 990. — Branches principales : I. Les barons de *la Tour*, dauphins de Viennois, dont étaient Albert II, chevalier croisé en 1190, et les dauphins Humbert Ier en 1282, Jean II, Guigues VIII et Humbert II, qui légua le Dauphiné à la couronne en 1343 et 1349. — II. Les seigneurs de Vinay, éteints en 1394, après avoir donné deux chevaliers bannerets. — III. La branche de Clelles, sortie des seigneurs de Vinay par les châtelains d'Oulx, Pierre Ier, Guigonnet, son fils, et Girard Ier, son petit-fils. — IV. Les seigneurs, barons, puis marquis de la Tour-du-Pin Gouvernet, aujourd'hui les aînés, issus de la branche de Clelles par le mariage, en 1510, de Pierre II, cadet de cette branche, avec Madeleine Silve, dame de Gouvernet; cette branche de Gouvernet a produit les branches aujourd'hui existantes : 1° les seigneurs, barons, puis marquis de la Tour-du-Pin Gouvernet; 2° les marquis de la Charce; 3° les marquis de la Tour-du-Pin Montauban; 4° les comtes de la Tour-du-Pin Verclause. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, à la tour d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or, tarés de profil; aux* 2 *et* 3 *d'or, au dauphin d'azur.*

I. BRANCHE DE GOUVERNET.

Frédéric-Claude-*Aymar*, marquis de la Tour-du Pin et de Gouvernet, ancien officier des armées royales de Vendée; né en 1806, fils du marquis de la Tour-du-Pin, pair de France et ambassadeur, et d'Henriette-*Lucy* Dillon, marié en 1854 à

Caroline-Louise-*Claire* de la Bourdonnaye-Blossac, veuve du vicomte d'Honninctun, dont :

1° *Humbert*-Hadelin-Marie de la Tour-du-Pin Gouvernet, né en 1855.

2° *Aynard*-Charles-Marie de la Tour-du-Pin Gouvernet, né en 1856.

Digitized by Google

II. BRANCHE DE LA CHARCE.

1° MARQUIS DE LA CHARCE ET DE GOUVERNET.

Camille-Honorine-*Athénaïs* de Goyon-Matignon de Grimaldi, princesse de Monaco, veuve en 1832 de *René*-Louis-Victor, marquis de la Tour-du-Pin Gouvernet de la Charce, lieutenant-colonel et député. (Branche éteinte en 1855 en la personne de leur fils Louis-Gabriel-*Aynard*, marquis de la Tour-du-Pin Gouvernet de la Charce, colonel d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur, mort de ses blessures après la prise de Sébastopol.)

2° MARQUIS DE LA CHARCE.

Guy-Frédéric-Louis de la Tour-du-Pin, devenu marquis de la Charce en 1855, à l'extinction du rameau précédent, né en 1811, héritier de la pairie du marquis d'Orvilliers, son aïeul maternel, par ordonnance du roi Louis XVIII, chevalier de la Légion d'honneur.

Sœurs.

1° Jeanne-Adélaïde-*Louise* de la Tour-du-Pin la Charce, mariée à Gustave-*Edmond*-Joseph-Romuald, marquis de Turenne d'Aynac, veuf en 1862.

2° Aglaé-*Béatrix*-Adélaïde de la Tour-du-Pin la Charce, mariée en 1838 à *Sosthènes*-Camille-Marguerite de Bataille, comte de Mandelot.

3° Wilelmina-Frederica-Adélaïde, dite *Guillemette* de la Tour-du-Pin la Charce, mariée à Louis, marquis des Monstiers de Mérinville.

3° COMTES DE LA CHARCE.

Premier rameau.

COMTES DE CHAMBLY ET DE BOSMONT.

René-Henri-Gabriel-*Humbert*, comte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, né en 1801, ancien capitaine d'état-major, marié en 1833 à

Charlotte-*Alexandrine* de Maussion, dont :

1° *René*-Charles-Humbert, comte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, né en 1834, capitaine d'état-major.

Digitized by Google

2° Marie-Joseph-Jean-*Aymar,* vicomte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, né en 1838, officier aux chasseurs d'Afrique, chevalier de la Légion d'honneur.

Frère et sœurs.

I. Armand-*Fernand,* comte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, né en 1809, ancien lieutenant de frégate, marié en 1837 à *Amélie* Barre de la Prémuré, veuf sans enfant en 1838.

II. *Amélie*-Gabrielle-Louise de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, née en 1800, veuve d'Alain-Charles-François-*Ulric,* marquis de Rune.

III. *Alix*-Alexandrine-Claudine de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, née en 1805.

IV. *Augustine*-Marie-Georgette de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, née en 1812, mariée en 1832 à Etienne-Auguste-*Edouard,* vicomte de Madrid de Montaigle.

4° DE LA TOUR-DU-PIN-CHAMBLY.

Deuxième rameau.

COMTES DE LA CHARCE.

Henry-Berlion-Gabriel de la Tour-du-Pin-Chambly, comte de la Charce, né en 1834, capitaine au 56e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre du Mérite militaire du Piémont, de Notre-Dame de Guadalupe du Mexique, et de Saint-Grégoire le Grand, marié en 1864 à

Ernestine-Jeanne-Marie d'Harcourt.

Frères et sœur.

I. Auguste-*Humbert*-Louis-Berlion de la Tour-du-Pin-Chambly, vicomte de la Charce, né en 1835, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand et du Dragon de Chine en or.

II. *Scipion*-Charles-Berlion de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, né en 1841, maréchal des logis au 6e chasseurs.

III. *Victoire*-Louise-Marie-Gabrielle de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, née en 1836, mariée en 1856 à *Aynard*-Antoine-François-Aimé, comte de Clermont-Tonnerre, chef d'escadron d'état-major, officier de la Légion d'honneur, etc.

Digitized by Google

Mère.

Cécile-Charlotte-Aglaé-Gabrielle du Bosc de Radepont, veuve de Louis-*Berlion*-Joseph de la Tour-du-Pin-Chambly, comte de la Charce, ancien officier d'état-major et de cavalerie, décédé au château de Besonville le 21 mai 1866.

Oncle et tante.

I. Charles-*Gabriel*-René-Berlion, baron de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce (fils d'Alexandre-Louis-*Henry*, vicomte de la Tour-du-Pin-Chambly, comte de la Charce, mort à Paris le 2 mars 1866, et d'Elisabeth-Marie-*Modeste* de Sesmaisons), né en 1820, marié en 1846 à Henriette-Pepin de Bellisle, veuf en 1853, dont :

1° *Jacquemine*-Marie-Henriette-Gabrielle, née en 1848.

2° *Marguerite*-Juliette-Marie-Gabrielle, née en 1850.

II. *Louise*-Elisabeth-Charlotte de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, née en 1814, mariée en 1838 à Alphonse-Jean-Claude-*René*-Théodore, comte de Cornulier-Lucinière, capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, etc., etc.

III. BRANCHE DE MONTAUBAN.

René, marquis de la Tour-du-Pin Montauban et de Soyans, né en 1835 (fils de René-Guillaume-Claude-François-Jean, marquis de la Tour-du-Pin Montauban et de Soyans, pair de France, maréchal de camp, cordon rouge, etc., etc., et de Louise-Josèphe-Delphine d'Hilaire de Joryac), marié en 1859 à

Julie Millin de Grandmaison, dont :

Philis-Louise-Eugénie de la Tour-du-Pin Montauban, née en 1861.

Sœur consanguine.

Marie-Séraphine de la Tour-du-Pin Montauban, née en 1832, fille du marquis de la Tour-du-Pin Montauban, pair de France, et de Zoé-Henriette d'Héricy, mariée en 1854 au comte René de Moreton de Chabrillan.

Tante.

Marie-Louise-*Joséphine*-Henriette de la Tour-du-Pin Montauban, née en 1794 du deuxième mariage du marquis

Digitized by Google

de la Tour-du-Pin Montauban, maréchal de camp, avec Marie-Ernestine, comtesse de Mercy, mariée 1° au comte de Thievres, 2° au comte de Goinville.

IV. BRANCHE DE VERCLAUSE.

1° VERCLAUSE DES TAILLADES.

Charles-*Ludovic*, comte de la Tour-du-Pin Verclause des Taillades, né en 1805, marié en 1838 à Anne-*Joséphine* Boscary de Romaine, dont :

Girard-Louis-Marie de la Tour-du-Pin Verclause des Taillades, né en 1855.

Oncle.

Apollinaire-Louis (dit *Paul*), baron de la Tour-du-Pin Verclause des Taillades, né en 1787, ancien officier supérieur des cent-suisses, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1818 à Anne-*Laure* Rilliet, dont :

1° *Roger*-Philippe-Auguste, baron de la Tour-du-Pin Verclause des Taillades, né en 1823, secrétaire d'ambassade, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

2° *Charlotte*-Honorine de la Tour-du-Pin Verclause des Taillades, mariée en 1833 à Joseph-Guy-*Auguste* Achard, comte de Bonvouloir.

2° VERCLAUSE DE VERFEUIL.

Anne-Marie-Catherine d'Yzangremel de Hérissart, comtesse du Tillet de Villars, veuve en 1866 d'Alexandre-Emile-Alfred-Odille-Armand-*Raoul*, comte de la Tour-du-Pin Verclause, baron d'Hierle et de Verfeuil, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, etc., mort en 1866.

Cousin et cousines.

Alexandre-Nicolas-*René*, comte de la Tour-du-Pin Verclause de Verfeuil, né en 1803, ancien officier supérieur, officier de la Légion d'honneur, marié en 1843 à *Olympe* Aubriot de Rozières.

Sœurs.

I. *Gabrielle*-Félicie-Claudine-Hiéronyme, née en 1807.

II. *Adrienne*-Marie-Raymonde-Polyxène, née en 1812.

Digitized by Google

PRINCIPALES ALLIANCES
DE LA NOBLESSE
1865-1866.

Dans cette liste et dans les deux suivantes, on a conservé les dénominations et les titres que donnent les *publications de bans* et les *billets de part*, toutes les fois qu'un contrôle certain n'a pu être fait à l'aide d'actes authentiques. On n'en assume donc ici aucune responsabilité.

Cette réserve est d'autant plus indispensable que les officiers de l'état civil, se conformant en général à un usage dont la loi n'a pu triompher jusqu'ici, insèrent dans la rédaction de leurs actes les titres de courtoisie que prennent les fils puînés de ceux qui ont des titres réguliers. Ces derniers seuls étant légalement portés, devraient aussi être les seuls inscrits dans des actes aussi officiels que ceux de l'état civil.

Les articles qui renferment les noms et prénoms des parents des époux, ont été rédigés d'après les bans affichés dans les mairies, et quand il y a deux dates, ce sont celles des publications légales.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1er avril 1856. — M. Henri *Grosbois de Soulaine*, fils de Joseph Grosbois de Soulaine et d'Angeline *Taupinart de Tilière*, avec Mlle Louisa de *Bournonville*, fille d'Achille de Bournonville et d'Antoinette *Herrewin*, à Passy-Paris.

27 janvier 1857. — M. Achille de *Bournonville*, fils d'Achille de Bournonville et d'Antoinette *Herrewyn*, avec Mlle Adèle *Ledru*, fille de M. et Mme Hector Ledru, à Genève.

10 novembre 1857. — M. le baron Paul de *Romance*, fils du vicomte et de la vicomtesse de Romance, avec Mlle Marie de *Gourcy*, fille du vicomte et de la vicomtesse de Gourcy, au château de la Baisme (Loir-et-Cher).

15 février 1858. — M. Victor de *Sézille*, petit-fils de M. de Sezille de la Haye-le-Comte, avec Mlle Sarah *Lambot de Fougères*, fille du baron Lambot de Fougères et de la baronne née de *Champchevrier*, à Paris.

28 septembre 1858. — M. Édouard *Thomas des Chesnes*, capitaine d'artillerie, avec Mlle Valentine de *Launay de Cohardon*, fille d'Alexandre de Launay, baron de Cohardon, et de la baronne née Claire de *Vanssay*, au château de Boisjoly.

Digitized by Google

3 janvier 1859. — M. Charles de *la Roche-Vaunac*, au château de Vaunac (Haute-Loire), avec Mlle Marie de *Vachon*, fille de Marius de Vachon et de Marie-Antoinette-Fanny *Taupinart de Tilière*, à Blois.

16 novembre 1859. — M. Jules de *Foucault*, fils d'Eugène de Foucault et de Julie *Rohart*, avec Mlle Anna de Foucault, sa cousine germaine, fille de Jules de Foucault et de Marianne *Dubois*, sa veuve, au château de l'Hermitage, près Guines.

12 mai 1860. — M. Amédée de *Thierry*, avec Mlle Eulalie *Leroy*, à Paris.

26 juin 1860. — M. Gédéon de *Maynard*, sous-lieutenant de hussards, fils du chevalier Alphonse de Maynard et d'Armande du *Chilleau*, à Fontenay-le-Comte, avec Mlle Berthe de *Valles*, fille d'Alexandre, comte de Valles, et de la comtesse née Zénaïde de *Jouffrey*, au château de Villars (Eure-et-Loir).

19 janvier 1861. — M. le baron Hugues-Charles-Henri d'*Alès*, capitaine d'artillerie, fils du vicomte d'Alès, avec Mlle Louise *Marin de Montmarin*, fille d'Édouard Marin de Montmarin et de Marie *Gombault*, à Orléans.

3 février 1862. — M. le baron de *Souville*, au château de la Cylhière (la Vienne), avec Mlle Gabrielle de *la Roche-Vaunac*, au Puy-en-Velay.

1863.

19 janvier. — M. Gabriel *Pélissier de Féligonde*, fils de Paul Pélissier de Féligonde et de Marie de *Léotoing d'Anjony*, avec Mlle Caroline des *Aulnats*, à Clermont-Ferrant.

7 avril. — M. Charles de *Guillebon*, fils d'Ernest de Guillebon et de Virginie de *Guizelin*, avec Mlle Marie de *Gyvès*, fille d'Alfred de Gyvès et de Marie de *Laage de Meux*, dans le Loiret.

19 mai. — M. le baron de *Sommyevre*, capitaine d'infanterie, fils du marquis et de la marquise née d'*Aiguirande*, à Versailles, avec Mlle Marthe de *Toustain*, fille du comte, au château de la Folie-Joinville.

9 septembre. — M. Charles de *Langle de Cary*, fils d'un conservateur des hypothèques, à Sens, avec Mlle Berthe de *Courgy*, fille du baron, au Corvol d'Embernard (Nièvre).

26 octobre. — M. le baron Jules de *Massol*, fils du marquis de Massol et de la marquise née Marie-Louise *Piochard de la Brûlerie*, au château de Trucy (Yonne), avec Mlle Ada Bernard de *Sassenay*, fille du comte de Sassenay et de la comtesse née de *Nayelle*, à Dijon.

Digitized by Google

1864.

7 janvier. — M. le vicomte de *la Blotais*, avec Mlle de *Perrien*, fille du comte de Perrien et de la comtesse née du *Buat*, au château de la Subsardière (Mayenne).

12 janvier. — M. Gabriel *Menard de Rochecave*, avec Mlle Marie *Procope de Bassecourt*, fille d'Emmanuel Procope, marquis de Bassecourt, et de la marquise née Emma *Leclerc de Bussy*, au château du Vieil-Fort.

4 février. — M. Maurice *Fouache d'Halloy*, fils de Gédéon d'Halloy et de Julie-Adeline *le Bon*, avec Mlle Zélie-Louise-Ernestine de *Cossée de Maulde*, fille de feu le vicomte Gusman-Charles de Cossée de Maulde et d'Ernestine-Julie-Hubertine-Charlotte-Élisa de *Wolff de Clairbois*, à Tournai.

10 février. — M. Alfred, baron de *Saint-Geniès*, fils du baron et de la baronne Ernest de Saint-Geniès, avec Mlle Éveline de *Beaucorps*, fille du comte et de la comtesse Henri de Beaucorps, arrière-petite-fille de la marquise *Hurault de Saint-Denis*, au château de Saint-Denis.

23 février. — M. Raoul, baron de *Clock*, sous-inspecteur des forêts, avec Mlle Blanche de *Coulaine*, fille de M. Henri de Coulaine et de Mme née de *Salaignac*, au château de Coulaine.

Mars. — M. Henri *Bezard*, chef d'escadron, major au 17e régiment d'artillerie à cheval, avec Mlle Augustine de *Marliave*, fille de M. et de Mme Joseph de Marliave, à Villefranche (Haute-Garonne).

5 avril. — M. Henri *le Vasseur de Mazinghem*, avec Mlle Hedwige *Roussel de Préville*, à Mont-Lambert.

16 avril. — M. Alfred *Doublat*, membre du conseil général des Vosges, avec Mlle Hélène *Haudicourt de Tartigny*, au château de Tartigny.

20 avril. — M. Edmond de *Bejarry*, fils de M. de Bejarry et de Mme née de *Nossay*, avec Mlle Hélène *Cailleau*, fille de M. Cailleau et de Mme née de *Foucault*, au château de Candes.

3 mai. — M. Léon de *Beugny d'Hagerue*, fils de Léon de Beugny d'Hagerue et de Marie *Dessaux*, avec Mlle Marie *Macquart*, fille d'Hippolyte Macquart et de Valentine de *Briois*, sa veuve, au château de Sachin (Pas-de-Calais).

4 mai. — M. Louis de *Toytot de Rainans*, fils de M. et de Mme Hubert de Toytot de Rainans, avec Mlle Élianne *Castellain de Lispré*, fille d'Albéric-Louis-Joseph Castellain de Lispré et de Marie d'*Assignies*, sa veuve (remariée au baron *Picot* d'Aligny), à Montmirey-la-Ville.

Digitized by Google

15 septembre. — M. George *Fowler Hastings*, contre-amiral au service de Sa Majesté Britannique, avec Mlle Alice *Walter-Hitchcock*, à Saint-Omer.

25 octobre. — M. le vicomte Eugène de *Fontaine de Resbecq*, sous-chef au cabinet du ministre de l'instruction publique, avec Mlle Marie-Alexandrine-Valentine *Hélion du Breuil de la Guéronnière*, à Tours.

Novembre. — M. Marie-Claude-Gustave *Pelec de Saint-Maurice*, fils de Louis-Alfred Pelec de Saint-Maurice et de Marie-Charlotte-Alexandrine-Clélie de *Chambon*, avec Mlle Marie-Joséphine-Charlotte de *Ligniville*, fille du comte Mathieu-César de Ligniville et de Joséphine-Charlotte-Marie de *Miscault*, à Vainville (Meurthe).

1865.

11 janvier. — M. René-Marie-Frédéric-Albert *le Féron de Longcamps*, fils de feu François-Adrien le Féron de Longcamps, conseiller à la cour de Caen, ✻, et de feu Élise-Émilie *Hue de Prébois*, avec Mlle Louise-Pauline-Joséphine *Pineau de Viennay*, fille d'Antoine-Henri Pineau, vicomte de Viennay, membre du conseil général de l'Orne, et de Marie-Béatrix de *Bernard de Marigny*, petite-fille de Marie-Antoine Pineau, marquis de Viennay, et de Charlotte-Pauline-Désirée de *Rotalier*, au château de la Grande-Noé (Orne).

25 février. — M. Léopold de *Bodard de la Jaupière*, avec Mme du *Rousseau de Ferrière*, née de *Belot*, fille de feu Théodat de Belot, au château des Bordes.

2 mai. — M. Arthur de *Guillebon*, avec Mlle Marie de *Joybert*, fille du baron de Joybert et de la baronne née Louise de *Montangon*, au château de Belval, par Corbeny (Aisne).

30 mai. — M. Léopold-Louis-Joseph de *Mélier de Labarthe*, fils de Charles de Mélier de Labarthe, ancien garde du corps, et d'Euphrosine-Victoire-Joséphine de *Piquet de Vignolles de Juillac*, avec Mlle Apolline *du Chesne de Vauvert*, fille de Jean-Augustin du Chesne de Vauvert et de Louise-Apolline de *Brémond*, à Niort.

8 juin. — Marie-Louis-Eugène *Morgan de Maricourt*, âgé de vingt-sept ans, fils d'Eugène-Marie-Jean-Baptiste Morgan de Maricourt et de Henriette-Louise *Racine*, avec Mlle Marie-Louisa de *Gomer*, âgée de vingt-deux ans, fille du comte Charles-Joseph-Gustave de Gomer et d'Adélaïde-Marie-Josèphe de *Partz de Pressy*, sa veuve, à Amiens.

17 juin. — M. Gaston *Brandin de Saint-Laurens*, avec Mlle Constance de *Maupeou d'Ableiges*.

Digitized by Google

25 juin. — M. le vicomte de *Sereys*, fils du comte et de la comtesse née de *Montaignac*, avec Mlle Henrie de *Chaignou*, fille du vicomte de Chaignou et de la vicomtesse née de *Lavillatte*.

29 juin. — Louis-Edmond *du Gard*, âgé de trente et un ans, fils de Marie-François-Procope du Gard, receveur principal des contributions indirectes, et de Louise-Adélaïde *Petyst de Morcourt*, avec Mlle Noëmie *Judas du Souich*, âgée de vingt-deux ans, fille de Marie-Charles Judas du Souich et d'Augustine-Émilie *Caullier*, sa veuve, à Amiens.

3 juillet. — M. Ernest de *Valroger*, juge suppléant à Versailles, avec Mlle Nelly *Crespel-Tilloy*, à Lille.

3 juillet. — Julien-Alexandre-Victor *Hesse*, âgé de vingt-sept ans, avec Mlle Marie-Élise-Jeanne de *Roucy*, âgée de vingt ans, fille d'Edmond de Roucy et de Marie-Louise-Sidonie-Léontine *Renard*, sa veuve, à Amiens.

4 juillet. — M. Abel *Piquois de Montenay*, avec Mlle Marie *des Mercières*, fille d'un conservateur des forêts, et petite-fille de M. et Mme de *la Chastre*, à Moulins.

17 juillet. — Adolphe de *Brigode*, âgé de trente ans, avec mlle Amélina-Zoé *Gricourt*, âgée de vingt-quatre ans, à Hornoy (Somme).

18 juillet. — M. Édouard *Jay*, avec Mlle Suzanne de *Brugière*, fille de feu Louis de Brugière, à Sainte-Foy.

19 juillet. — M. Maurice, baron de *Franclieu*, frère du marquis de Franclieu, avec Mlle Alexine de *Moréal*, sœur et belle-sœur de M. et Mme *Raüel de Montagny*, à Blidah (Algérie).

25 juillet. — M. Charles de *la Bastide*, frère du baron Hubert de la Bastide, avec Mlle Gabrielle d'*Humières*, fille du comte d'Humières et nièce de la baronne de *Crouseilhes*, au château de la Majorie.

26 juillet. — M. le comte Alexis de *la Fléchère*, avec Mlle Marie *d'Orcières*, fille du comte Charles de *Lhuillier d'Orcières* et de la comtesse née de *Quercize*, à Autun.

9 août. — M. Arthur de *Noury*, avec Mlle Jeanne de *Laubépierre*, aux Perrières.

18 août. — M. Alphonse de *Fresnoye*, fils du baron de Fresnoye, avec Mlle Madeleine *Patras de Campaigno*, fille du comte Patras de Campaigno, membre du Corps législatif, vice-président du conseil général de la Haute-Garonne, et de la comtesse née du *Chol de Signac*, à Toulouse.

24 août. — M. Charles *Duchemin de Vaubernier*, avec Mlle Gabrielle de *Carrey de Bellemare*, au château de Saint-Paul.

Digitized by Google

24 août. — M. Charles de *Bretagne*, avec Mlle Antoinette de *Bizemont*, fille du marquis de Bizemont, à Paris.

6 septembre. — M. Charles de *Laage de Saint-Germain*, avec Mlle *Desjuzeur*, petite-fille de Michel de *Montgolfier*, à Lyon.

27 septembre. — M. Gustave *Pommeret des Varennes*, âgé de trente-trois ans, fils d'Albin Pommeret des Varennes et de Jeanne-Virginie *Picart de Gaville*, avec Mlle Xavière-Marie-Antoinette de *Morgan de Frondeville*, âgée de vingt et un ans, fille du baron Alfred-Jean-Baptiste-Joseph de Morgan de Frondeville et de Marie-Xavière-Élisabeth-Joséphine-Louise *Lambert de Frondeville*, sa veuve, à Amiens.

Septembre. — M. Guillaume de *Loriol*, fils de Charles de Loriol et de Sophie de *Portes*, sa veuve, avec Mlle Ernestine de *Muralt*, fille d'Édouard de Muralt de Chardonne et de Valentine de *Lessert*, sa veuve, à Chardonne, près Vevey (Suisse française).

4 novembre. — M. Marie-Émile-Oscar, comte de *l'Espine*, fils d'Alexandre-Émile, comte de l'Espine, et de Maria-Susanna *Wils*, avec Mlle Hortense-Stéphanie-Anne-Sophie-Frédérique de *Tascher de la Pagerie*, fille du duc de Tascher de la Pagerie et de la duchesse née baronne *Pergler de Perglas*, à Paris.

4 novembre. — M. le comte Charles-Marie-Ernest *Balbo Bertone de Sambuy*, à Turin, fils de Victor-Amédée Balbo Bertone, comte de Sambuy et de Louise, marquise *Pallavicini delle Frabose*, avec Mlle Bonne-Anne-Henriette de *Ganay*, fille de Charles-Alexandre, marquis de Ganay, et d'Élisa-Calliste de *Pourtalès-Gorgier*, à Paris.

9 novembre. — M. le comte Joseph de *Cordon*, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, avec Mlle Marie de *Maumigny*, fille du comte de Maumigny et de feu la comtesse née de *Bouillé*, à Nevers.

11 novembre. — M. Louis *Vaquette de Hennault*, capitaine au 55e de ligne (Amiens), avec Mlle Philomène *du Laurens d'Oiselay*, à Avignon.

14 novembre. — M. Henri d'*Escrienne*, fils d'Adolphe d'Escrienne, avec Mlle Marie de *Saint-Ferjeux*, fille de Théodore de Saint-Ferjeux, au château de Chatoillenot. — M. Adrien *Marais*, avec Mlle Louise de *Lépine*, au château de Villers-Canivet, près Falaise. — M. Victor *Béhaelle*, sous-préfet de Belfort, avec Mlle Marie d'*Estienne de Chaussegros du Lioux*, fille de Charles-Louis-Eugène-Édouard d'Estienne de Chaussegros, comte du Lioux, général, C. ✲, et d'Agathe *Sezille de Canongettes*, à Noyon. — M. Joseph, vicomte de *Selle*, fils du comte de Selle, avec Mlle Élise de *Robineau-Villemont*, fille de feu de Robineau-Villemont, conseiller à la cour royale d'Aix, et de N... de *Fabry-Fabrègues*, à Aix.

Digitized by Google

12-19 novembre. — M. Claude-Marie-Victor *Pougin de Maisonneuve*, fils d'Adolphe-Marie Pougin de Maisonneuve et de Laure-Edmée-Claudine *Hardoin*, avec Mlle Marie-Lucie *Couturat*, fille de Louis-Alexandre Couturat et de Catherine-Marie-Zoé *Lasneret*, sa veuve, à Paris. — M. Henri-Théodore-Victor de *Clugny de Nard*, fils de Marie-Stanislas-Henri de Clugny de Nard et de Stéphanie-Éléonore *Marin*, sa veuve, avec Mlle Maria-Susana-Christina *Simenez Espinosa y Cantero*, fille d'Alonzo-Feliz Simenez Espinosa y Cantero et de Maria-Susana de *Los Angeles Marcos*, à Londres.

22 novembre. — M. Théobald de *Laplagne*, avec Mlle Marie de *Martinel*, fille d'un membre du conseil général de la Savoie et petite-fille du comte de *Launay* et du baron de *Crousaz-Crétet*, à Cognise, près de Chambéry.

26 novembre. — M. Marie-Ferdinand-Joseph *Bellier de Villentroy*, fils de Pierre-Antoine Bellier de Villentroy, président de la cour impériale de l'Ile-Bourbon, et de Louise-Augustine-Mélanie *Villèle*, avec Mlle Marie de *Chancel*, fille d'Ausone-Augustin de Chancel, ancien officier de marine, et de Marie-Gabrielle-Antonia d'*Ayala*, à Paris.

27 novembre. — M. Édouard de *Rochette*, avec Mlle Julie de *Grenaud de la Tour*, fille du baron de Grenaud de la Tour, au château de Vallières. — M. Alexandre-Jean-Stanislas-Timoléon, comte de *Chassepot de Pissy*, âgé de vingt-cinq ans, avec Mlle Amédée-Marie-Berthe-Blanche-Alix de *Clermont-Tonnerre*, âgée de vingt-quatre ans, fille d'Amédée-Charles-Ferdinand-Théodore de Clermont-Tonnerre et de Polyxène-Marie-Joséphine-Virginie de *Wignacourt*, au château de Bertangles.

28 novembre. — M. Edmond de *Brunville*, avec Mlle Louise *Pollet*, à Mayenne.

29 novembre. — M. le baron Jules *Finot*, fils d'Antoine-Bernard, baron Finot, et de Claire *Garaud*, sa veuve, avec Mlle Hélène-Marie-Wilhelmine-Charlotte de *Goulhot de Saint-Germain-le-Vicomte*, fille d'Achille-Félicité de Goulhot de Saint-Germain-le-Vicomte, sénateur, et d'Anne-Marie-Rosine *Bronner*, à Paris.

30 novembre. — M. Anatole *Nivière*, avec Mlle Lucy *Marcotte de Quivières*, à Paris. — M. Charles-Edmond *Villetard de Prunières*, littérateur, fils d'Alexandre-Edmé Villetard de Prunières et de Julienne-Marguerite *Madinier*, avec Mlle Aline-Lucie *Charpentier*, fille de Henri-Ange Charpentier et d'Anne-Lucie *Fontaine*, à Paris.

3 décembre. — M. Amédée *van de Kerchove*, avec Mlle Hyacinthe *Cossée de Maulde*, à Tournai.

7 décembre. — M. Agoard de *Neubourg*, avec Mme la mar-

Digitized by Google

quise de *Marzac*, née Mathilde de *Pons-Renepont*, fille du marquis de Pons-Renepont, à Paris.

14 décembre. — M. Henri-Joseph-René, comte *Aymar de la Chevalerie*, fils de Henri-Édouard, marquis Aymar de la Chevalerie, et de Marie-Radegonde-Anastasie-Caroline de *Moussy-la-Contour*, avec Mlle Marie-Augustine de *Beaumont d'Autichamp*, fille de Marie-Gabriel-Joseph-Amblard de Beaumont, comte d'Autichamp, et de Marie-Antoinette-Adeline-Agard de *Maupas*, à Paris.

18 décembre. — M. Anne-Marie-André-Henri *Picot*, comte de *Dampierre*, fils de Charles-Jacques-Pierre Picot, marquis de Dampierre, ancien pair de France, et de feu Françoise-Alix de *Sainte-Maure*, avec Mlle Valentine-Louise-Marie de *Rougé*, fille de Félix-Palamède-Bonade-Victurnien, comte de Rougé, et de feu Lucie-Marie-Léonide de *Tramecourt*, à Paris.

19 décembre. — M. le vicomte Héric de *Labarthe*, officier au 10e cuirassier, avec Mlle Amélie *Pigault de Beaupré*, au château de la Beauvais (Ille-et-Vilaine). — M. Casimir, comte de *Blégier de Pierregrosse*, avec Mlle Félicie *Boissière de Bertrandy*, à Tarascon (Bouches-du-Rhône).

27 décembre. — M. Joseph-Hippolyte *Lesens de Lyon*, marquis de *Folleville*, fils d'Hippolyte Lesens de Lyon, marquis de Folleville, et de Marie-Anne-Désirée *Cerisier*, sa veuve, avec Mlle Maria de la Conception-Vicenta Josefa-Maria-Juana-Pilar-Cayetana-Andrea-Avelino-Juana-Nepomuceno-Francisca de Paula *Mesia y Pando* de *Tamamès*, fille de José Mesia y Pando, duc de Tancamès, sénateur espagnol, et de Maria de la Paz *Queralt y Bucarelli*, sa femme, à Madrid.

30 décembre. — M. Louis de *Gouvenain*, conservateur des archives de la ville de Dijon, avec Mlle Blanche *Savarin de Marestan*, au château de Poncin (Ain).

1866.

6 janvier. — M. Philibert-Marie-Édouard-Simon, vicomte *Lombard de Buffières de Rambuteau*, fils de Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, et d'Amable-Françoise *Barthelot de Rambuteau*, avec Mlle Mathilde *Gautier*, fille de Jean-Charles-Alban Gautier et de Marie-Philiberte *Vespre*, à Lyon.

7 janvier. — M. Arthur-Jules-Robert de *Montagu*, fils de Charles-Antoine-Noël-Alexandre de Montagu, officier supérieur en retraite, et de Marie-Honorine-Josèphe de *Wery*, à Versailles, avec Mlle Marguerite-Apolline-Claire *Varéliaud*, fille d'Alexandre-Augustin Varéliaud, chevalier héréditaire (voyez l'*Annuaire* de 1864, p. 348), vice-président au tribunal de

Digitized by Google

Chartres, et de feu Pauline-Louise-Marie *Greiller*, sa femme, à Paris.

9 janvier. — M. Edmond-Alphonse-Léon *Michon du Marais*, sous-préfet de l'arrondissement de Trévoux, fils d'Alphonse-Jules-François Michon du Marais, ancien député, et d'Hélène-Christophe *Circaud de Chaumont*, avec Mlle Marie-Anne *Férouillat*, fille de Matthieu-Émilien Férouillat, et de feu Cécile *Marcelin-Malgontier*, à Lyon.

10 janvier. — M. le comte Albéric du *Temple de Rougemont*, fils de François-Adolphe, comte du Temple de Rougemont, et de la comtesse, née Marie-Louise-Cécilia *Arlault d'Affonville*, sa veuve, avec Mlle Alicie-Marie de *Laroque-Latour*, fille de Charles-Cosme-Marie, comte de Laroque-Latour, colonel du 6e cuirassiers, et de la comtesse, née Marie-Augustine-Alix de *Trimond*, à Cambrai.

11 janvier. — M. Marie-Casimir-Edmond *Vissecq-la-Prade*, ancien officier de cavalerie, receveur particulier des finances, fils de Jean-Antoine-Jules Vissecq-la-Prade et d'Eugénie-Gabrielle de *Barbeyrac Saint-Maurice*, sa veuve, avec Mlle Marie-Louise de *Montbrun*, fille de Louis-Anatole-Napoléon, comte de Montbrun, et d'Adélaïde-Joséphine *Briansiaux*, à Paris. — M. Marie-Charles-Aimery, comte de *Narbonne-Lara*, fils du comte de Narbonne-Lara et de Marie-Élisabeth-Valérie de *Vincens de Causans*, sa veuve, avec Mlle Catherine Goodrich *Phalen*, fille de James Phalen et de Catherine-Smith *Goodrich*, sa femme, à Paris. — M. le vicomte Henri de *Saint-Exupery*, avec Mlle Berthe d'*Esparbès de Lussan*, fille de Félix, vicomte d'Esparbès de Lussan, inspecteur général des télégraphes, et de Rose de *Marcilly*, au château de Lamothe.

16 janvier. — M. le vicomte Didier de *Gassart*, fils du comte de Gassart et de la comtesse, née de *Grimoult*, avec Mlle Marguerite de *Puységur*, fille du vicomte Théophile de Puységur, à Paris.

17 janvier. — M. Charles *Merveilleux du Vignaux*, avocat général à la cour d'Angers, avec Mlle Marie de *Foucault*, fille du comte Léopold de Foucault et de la comtesse, sa veuve, et petite-fille du marquis de Foucault, au château de Lorgerie (Mayenne).

18 janvier. — M. Louis-Pierre-Henri *Perrin*, baron de *Saint-Aubin*, fils de feu Louis-Pierre Perrin, baron de Saint-Aubin, et de Marie-Anne de *Lafontaine*, avec Mlle Marie-Joséphine-Claire *Fleury*, fille de Sébastien Fleury, ancien greffier du tribunal civil de Dôle, et de Jeanne-Françoise-Mathilde *Arbel*, à Paris.

21 janvier. — Octave-Jules *Joly de Bammeville*, fils d'Al-

Digitized by Google

phonse-Éric Joly de Bammeville et de Claire-Marthe Joly de Bammeville, avec Mlle Adèle-Juliette *Nélaton*, fille d'Auguste Nélaton, professeur à la Faculté de médecine, et de Maria-Pauline *Héluis*, à Paris. — M. Henri-Alexandre de *Lossy*, fils d'Édouard-Joseph de Lossy et de Frances-Charlotte-Élisabeth *Oakes*, avec Mlle Fulgence-Émilie-Alix de *Laincel*, fille d'Elzéar-Louis de Laincel et de Marie-Constance-Louise *Le Blanc de Castillon*, à Paris.

23 janvier. — M. Jérôme *Bignon*, avec Mlle Jeanne de *Villers la Faye*, au château de Vellerot.

24 janvier. — M. Jean de *Montmort*, notaire à Angoulême, fils de Jean de Montmort et d'Anne *Pallas*, sa veuve, avec Mlle Marie-Adeline-Augustine *Delamare*, fille de Jean-Pierre Delamare et de Sophie-Adèle *Cheronet*, sa veuve, à Paris.

25 janvier. — M. Marie-François de Paul-Eugène *du Liége*, substitut à Châteauroux, fils de Frédéric-Adolphe du Liége, conseiller à la cour de Bourges, ✻, et de Jeanne-Alexandra *Bezard*, avec Mlle Berthe-Alice *Reboulh de Veyrac*, fille de Victor Reboulh de Veyrac, juge au tribunal de la Seine, et de Louise-Françoise *Vallet de Lubriat*, à Paris.

27 janvier. — M. Charles-Henri de *Schreiber*, lieutenant d'infanterie, fils de Gustave-Ludwig de Schreiber et d'Angélique-Céleste *Desvaux de Saint-Maurice*, sa veuve, avec Mlle Henriette-Jeanne *Bollinger*, fille de Joseph-Jacob-Placide Bollinger et de Louise-Charlotte *Hennequin de Villermont*, à Ay (Marne). — M. le comte Gaston *Odoard du Hazé*, avec Mlle Marie *Grandin de l'Éprevier*, à Caudebec.

29 janvier. — M. Max de *Lavernette Saint-Maurice*, avec Mlle Mennecy de *Contenson*, à Besançon.

30 janvier. — M. Édouard de *Cazenove de Pradines*, avec Mlle Marie de *Bouillé*, fille du comte Fernand de Bouillé et de la comtesse née *Urvoy de Saint-Bédan*, et petite-fille du comte Arthur de Bouillé et de la comtesse née de *Bonchamps*, à Nantes. — M. le prince Wilhelm de *Hanau*, fils de l'électeur de *Hesse*, avec la princesse de *Schaumbourg-Lippe*.

21-28 janvier. — M. Léon-Édouard *Amelot*, vicomte de *Chaillou*, secrétaire d'ambassade, fils de Léon-Victor Amelot, comte de Chaillou, et d'Agathe-Virginie *Trouillet de la Chaux*, avec Mlle Marie-Rosalie-Alphonsine-Emmanuelle du *Hallay-Coetquen*, fille de Jean-Georges-Charles-Frédéric-Emmanuel, marquis du Hallay-Coetquen, et de Marie-Louise-Auguste-Valentine-Théresia de *Riquet de Caraman*, princesse de *Chimay*, à Paris.

Janvier. — M. Hippolyte-Paul-Jean, vicomte *Dulong de Rosnay*, officier d'infanterie, fils de M. Scipion-Charles-François, comte Dulong de Rosnay, et de Mme Françoise-Anne-

Digitized by Google

Marie-Clotilde de *Kermoysan*, avec Mlle Alexandrine-Louise-Bénédicte *Camyer*, fille de Mathieu-Étienne Camyer, ancien magistrat, décédé, et de Mme Louise-Alexandrine de *Bernard de Causière*, sa veuve, à Lyon.

1er février. — M. le vicomte de *Sommyèvre*, fils du marquis de Sommyèvre, avec Mlle Christine *Fitz-Gerald*, à Versailles. — M. Severino-Maximo-Evaristo de *la Barrera*, consul d'Espagne à Nice, fils de don Ignacio de la Barrera, capitaine du port de Saint-Sébastien, et de doña Dolores *Blanco*, avec Mlle Enriqueta-Salvadora-Rafaela-Augustina-Maria de Jesus de la Santa-Trinitad *Gallol*, fille de don Bernardo Gallol et de doña Dionisia *Millet*, à Paris.

3 février. — M. le comte Henri de *Vauréal*, neveu du marquis de *Bonneval*, et du comte Lionel de Bonneval, avec Mlle Angèle *Collas*, fille de M. et Mme Camille Collas, à Paris.

4 février. — M. François-Marie-Olivier *Galbaud du Fort*, fils de feu François-Marie-Amazan Galbaud du Fort, capitaine au 4e régiment de la garde royale, ✻, et de Françoise-Eugénie-Perrin de *Bois-la-Ville*, avec Mlle Angèle-Marie-Victoire de *la Barre de Nanteuil*, fille du vicomte Pierre-Antoine-Auguste de la Barre de Nauteuil, ancien officier de cavalerie au service d'Espagne, chevalier de l'ordre de Pie IX, et de la vicomtesse, née Angèle-Adélaïde-Victoire *Binsse de Saint-Victor*, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

6 février. — M. Henri d'*Espiard*, fils d'Édouard, baron d'Espiard, ancien officier de cavalerie, avec Mlle Blanche de *Caze de Fresquière*, au château de Mazy, par Moulins-Engilbert (Nièvre). — M. le vicomte Édouard de *Lastic*, officier au 3e chasseurs d'Afrique, avec Mlle Marguerite *Wlgrin de Taillefer*, fille du marquis Wlgrin de Taillefer, au château de Laborie-Lestrade. — M. Adrien de *Courval*, avec Mlle Luce *Piron*, à Paris.

7 février. — M. Auguste-Urse-Charles de *Taisne*, fils de Charles-Lambert-Urse de *Taisne* et d'Anna *Levasseur de Biare*, avec Mlle Amicie-Élisabeth-Louise-Marie *Russel de Bedford*, fille de Stanislas-Jules-Marie, comte Russel de Bedford, et de Charlotte-Marie-Louise *Roux de Laborie*, sa veuve, à Paris. — M. Gabriel de *Finance de Clairbois*, avec Mlle Marie de *Trochereau*, à Moulins (Allier).

8 février. — M. Amédée-Henri, comte *Rolland du Roscoat*, consul de France, fils d'Amédée-Joseph-Alexandre, comte Rolland de Roscoat, et d'Élisabeth-Philippine *Colas des Francs*, avec Mlle Berthe-Clémentine-Marie-Ghislaine *Descantons de Montblanc*, fille de Charles-Albéric-Clément, comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, et de Virginie-Louise de *Rocques*, marquise de *Montgaillard*, sa veuve, à

Digitized by Google

Paris. — M. Élie-Jean de *Vassoigne*, général de brigade, C. ✻, veuf de Louise-Félicité *Vernias*, fils de feu Élie de Vassoigne et de Marie-Anne-Joséphine *Aubert de Labeaume*, avec Mlle Anaïs-Stéphanie-Augustine *Anicet-Bourgeois*, fille d'Auguste Anicet-Bourgeois, homme de lettres, et d'Anaïs-Clémentine-Antonine-Mélanie *Gatte*, à Paris.

10 février. — M. Frédéric-Charles-Robert, baron d'*Hautpoul*, fils d'Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul, et de Caroline-Joséphine *Berthier*, princesse de *Wagram*, avec Mlle Catherine-Marie *Chatelus*, fille de Benoît-Charles-Antoine Chatelus, ingénieur en chef des mines, O. ✻, et de feu Marguerite-Jeanne-Lydie *Christophle*, à Paris.

11 février. — M. Clément-Benjamin *Savin de Larclause*, capitaine d'infanterie de marine, avec Mlle *Domergue*, à Saïgon.

12 février. — M. Maurice *Badereau de Saint-Martin*, avec Mlle Laure *Mourain de Sourdeval*, à Bellevue-Saint-Gervais (Vendée).

13 février. — M. George-Marie-Godefroy de *Ferron*, fils d'Ange-Jean-Baptiste, comte de Ferron, et de Marie-Anne-Charlotte de *Keroignant*, avec Mlle Berthe *Veron*, fille d'Adolphe Veron, ✻, et de Julie *Labbé*, à Paris.

14 février. — M. Georges *Gardye de la Chapelle*, fils de Luc-François Gardye de la Chapelle, ancien officier de marine, et de Marie-Aurore *Bellier*, avec Mlle Jeanne-Alexandrine-Henriette *Thérouanne*, fille d'Adolphe-Adrien-Joseph Thérouanne et d'Amélie *Quenoble*, à Paris.

15 février. — M. Paul *Oberkampf*, avec Mlle Emma *Clossmann*, à Bordeaux.

16 février. — M. Edmond *Desmarets de Villeneuve*, avec Mlle *Charpentier*, fille de M. et de Mme Paul Charpentier, à Bordeaux.

24 février. — M. Louis-Alphonse-Dominique de *Ricaudy*, enseigne de vaisseau, fils du contre-amiral comte de Ricaudy, et de la comtesse, née *Meslin*, avec Mlle Marie de *Montluc*, fille de Pierre-Armand ✻ de Montluc, ancien consul général du Mexique, et de Constance-Félicité *Méaulle*, à Paris.

27 février. — M. Paul-Marie-Michel-Meiffren *Laugier de Chartrouse*, fils d'Étienne-Henri-Jules-Meiffren Laugier de Chartrouse, député, et de Marie-Jeanne *Fossard*, avec Mlle Hélène-Antoinette-Clémentine *Waddington*, fille de Frédéric Waddington, ✻, et de Marie-Clémentine *Froment*, à Paris.

28 février. — M. Jules-Adolphe-Joseph *Gaultier de la Hulinière*, fils de Charles-François Gaultier de la Hulinière et de Clothilde de *Calonne Beaufaict*, avec Mlle Anne-Sophie

Digitized by Google

Ahier, fille de Charles-François Ahier et d'Anne *Voskins*, à Jersey.

1er mars. — M. Robert-Guiscard *Tancrède de Hauteville*, gérant du journal *l'Union*, fils de Raoul-Félix Tancrède de Hauteville, juge au tribunal civil de Mortain, et d'Olympe-Emma de *Picquot*, avec Mlle Emma de *Gombault de Razac*, fille de Joseph-Jacques-Hippolyte de Gombault de Razac et d'Anne-Georgina-Sarah *Lesueur de Colleville*, sa veuve, et petite-fille du baron de Razac, sous-gouverneur des pages avant 1830, à Paris.

3 mars. — M. le vicomte Louis-Antoine de *Simard de Pitray*, capitaine aux carabiniers de la garde, fils de Louis-Antoine-Pierre-Nicolas, vicomte de Simard de Pitray, et de feu Hélène-Victorine *Bellumeau de la Vincendière*, avec Mlle Marie-Élisabeth-Marguerite de *Flavigny*, fille de Maurice-Adolphe-Charles, comte de Flavigny, ancien pair de France, et de Louise-Mathilde de *Montesquiou-Fézensac*, à Paris.

5 mars. — M. Auguste-Émile de *Reume*, fils d'Auguste-Joseph de Reume et de Cécile-Ghislaine de *Glimes*, avec Mlle Marie-Mathilde *Fontaine*, fille d'Angélique-Hortense Fontaine, veuve de Jean *Dupin*, à Paris.

6 mars. — M. Louis-Philippe-Charles-Antoine, comte Louis de *Ségur*, fils de Paul-Charles-Louis-Philippe, comte de Ségur, et d'Amélie-Jeanne-Joséphine *Greffulhe*, et petit-fils du général comte Philippe de Ségur, avec Mlle Henriette-Jeanne-Marie-Thérèse *Périer*, fille d'Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer, et de Camille *Fontenilliat*, à Paris.

10 mars. — M. Félix-Mathurin *Bigot de Préameneu*, veuf de Noémi-Zéphyrine de *Perroy*, et fils d'Yver-Hervé Bigot de Préameneu et de Louise *Guibert*, avec Mlle Alice *Bouriat*, fille d'Édouard-Félix-Napoléon Bouriat et de Claire-Caroline *Palais*, à Paris.

12 mars. — M. Armand-François-Calixte, comte de *Pina*, capitaine commandant au régiment des guides, ✻, fils de feu Jean-François-Calixte de Pina, marquis de *Saint-Didier*, ancien maire et ancien député de Grenoble, et de feu Marie-Françoise-Olympe *du Vivier*, avec Mme Emma-Antoinette *Mestrallet*, veuve d'Auguste de *Ponthus*, et fille de François-Joseph Mestrallet et d'Anne-Thomasse *Tissot*, son épouse, à Lyon. — M. Henry de *Rostang*, avec Mlle Élise de *Vichel*, à Pernes (Vaucluse).

14 mars. — M. André-Louis-Charles-Vitibald, comte de *Bardonnenche de Champiney*, employé aux archives du ministère de l'intérieur, veuf 29 septembre 1863, de Julie-Cornélie *Bouvier*, fils d'Antoine-Joachim-Claude-Ferdinand de Bardonnenche, vicomte de Champiney, et d'Antoinette-Alexan-

Digitized by Google

drine-Adélaïde de Bardonnenche, sa veuve, avec Mlle Cornélie-Louise *Berthoud*, fille de Charles-Auguste Berthoud et de Pauline-Henriette *Joly*, veuve de Jean-Baptiste-Édouard *Petit*, à Paris.

15 mars. — M. François-Jacques-Léo, comte de *Molen de Saint-Poncy*, maire de Blesle, ✻, membre du conseil général de la Haute-Loire, fils de Thomas-Joseph, comte de Molen de Saint-Poncy, et de Lucie *Peuvergne*, sa veuve, avec Mlle Mathilde-Marie *Rostang*, fille d'Albert-Bruno-Marie Rostang, banquier, et d'Élisabeth-Lazarine-Antoinette *Chancel*, à Paris.

17 mars. — M. Amédée-Paul-Antonin *Brillet*, baron de *Candé*, fils de Clovis-Antonin Brillet, baron de Candé, et de Claudine-Edme-Camille de *Fraguier*, sa veuve, avec Mlle Marie-Claire de *Mieulle*, fille d'Auguste-Romain de Mieulle, maire de Juigné, et de Gabrielle-Claire *Hochet*, au château de la Thibaudière (Maine-et-Loire).

18 mars. — M. Jean-Marie-Régis-Gustave *Chaunac de la Selve*, fils d'Auguste Chaunac de la Selve et de Françoise-Émilie *Cade*, au château de la Selve (Ardèche), avec Mlle Emma-Émilie-Marie-Louise de *Retz de Serviès*, fille de Marie-Charles-Émile, comte de Retz de Serviès, inspecteur général du crédit foncier de France, et de feu Élisabeth-Césarine-Alix *Reynaud de Labarèse*, à Paris.

19 mars. — M. Armand-Ludovic de *Thubert*, fils de Jean-Louis de Thubert et de Françoise-Sophie-Henriette-Constance-Aménaïde *Duffand*, avec Mlle Adrienne-*Manessier*, fille de Jean-Baptiste-Pierre-Alphonse Manessier et de Clarice *Mouchet*, à Domvast (Somme). — M. Marc *Vuillermet*, capitaine de gendarmerie, avec Mlle Thérèse de *Charrier de Moissard*, à Châteauneuf de Gadagne (Vaucluse).

21 mars. — M. Pierre-Paul *Lenicolais des Bridelières*, fils de Théophile-Pierre Lenicolais des Bridelières et d'Eugénie *Pradeau*, dit *Mazeau*, veuve en secondes noces du comte d'*Astorg*, avec Mlle Jeanne-Butter-Henriette de *Boisthierry*, fille de Charles-Alfred, marquis de Boisthierry, et de Butter-Marie *Fellowes*, sa femme, à Paris.

25 mars. — M. Alphonse-Charles-Marie-Joseph *Fouache d'Halloy*, fils d'Aristide d'Halloy (*sic*), conseiller honoraire à la cour d'Amiens, ✻, et de Marie-Charlotte-*Acloque d'Hocquincourt*, avec Mlle Marie-Louise-Albertine de *Lencquesaing*, fils (*sic*) majeur de Louis-Dominique-Arthur de Lencquesaing, écuyer, maire de Quiestède, et de Mélanie-Josèphe-Marie *Vandercruisse de Waziers*, à Lille.

31 mars. — M. Charles *Fessart*, fils de Charles-Hilaire Fessart et de Cornélie-Éléonore *Boullanger*, avec Mlle Marie-

Digitized by Google

Thérèse-Jeanne de *Mas-Latrie*, fille de Jacques-Marie-Joseph de Mas-Latrie, professeur adjoint à l'école des chartes, et de Pauline-Victoire *Rendu*, à Paris.

2 avril. — M. Henri-Joseph-Louis-Paul *Girot*, baron de *Langlade*, fils de Henri-Joseph Girot, baron de Langlade, ancien député et pair de France, et d'Adélaïde-Agathe-Pauline *Tezenas du Montcel*, sa veuve, avec Mlle Françoise-Catherine-Mathilde-Valentine *le Lasseur*, fille de Charles-Guillaume le Lasseur et de Marie-Pauline-Octavie *Périer*, à Paris. — M. Victor *Duverne*, fils de Charles Duverne et de Marie *Andras de Marcy*, sa femme, avec Mlle de *Lenfernat*, à Varennes, près Nevers.

3 avril. — M. Léonce-Auguste-Émile-Sophie *Roumain de la Ballais*, fils de Jean-Marie-Joseph Roumain de la Ballais, ancien magistrat, et d'Émilie-Louise-Sophie *Juston*, avec Mlle Françoise-Marie *Garnier du Plessix*, fille de Louis-Julien-Marie Garnier du Plessix et d'Émilie-Marie-Caroline-Angélique *Hervé de la Prevostaye*, à Rennes.

4 avril. — M. Marie-Eugène-Philippe-Antoine-Boniface, marquis de *Castellane*, fils de Henry-Charles-Louis-Boniface, marquis de Castellane, et de Pauline-Joséphine de *Talleyrand-Périgord*, sa veuve, avec Mlle Madeleine-Anne-Marie *le Clerc de Juigné*, fille de Charles-Louis-Ernest le Clerc, marquis de Juigné, et de Charlotte-Bernardine-Auguste de *Percin de Montgaillard de la Valette*, à Paris. — M. Robert-Julien-Richard *Billiard de Veaux*, capitaine de pompiers, ✻, fils de Robert Julien Billiard de Veaux et de Marie-Françoise-Marguerite *Billaudaud*, avec Mlle Sophie-Françoise-Rosalie *Boyan*, fille d'Étienne Boyan et de Rosalie-Anne *Labessière*, à Paris.

5 avril. — M. Julien-Marie-Gaston *du Vergier*, comte de *la Rochejaquelein*, au château de Clisson, fils de Henri-Auguste-Georges, marquis de la Rochejaquelein, sénateur, et de Marie-Thérèse-Joséphine-Adélaïde *Chartier de Coussay*, avec Mlle Aglaé-Désirée *Du Boys*, fille de feu Sylvain Du Boys et d'Anaïs *Gallardin*, à Paris. — M. Armand-Abel-Antoine-Marie de *Jullien de Villeneuve*, fils de Nicolas-François-Eugène de Jullien de Villeneuve, ancien officier de la garde impériale, et de Marie-Lazarine-Polyxène *Puy du Roseil*, avec Mlle Louise-Aimée-Léonie de *Cotton*, fille de Jean-Marie-Eusèbe de Cotton, et d'Anne-Claudine *Bottu de Limas*, à Lyon.

7 avril. — M. Remond-Jacques-Marie *Pantin de la Guère*, fils de Bernardin-Jean Pantin, comte de la Guère, et d'Armande-Marie de *Bengy de Puyvallée*, à Bourges, avec Mlle Marie-Antoinette-Charlotte-Louise de *l'Escalopier*, fille du vicomte Félix de l'Escalopier, conseiller référendaire à la cour des comptes, et de la vicomtesse, née Marie-Françoise-

Digitized by Google

Louise-Alicia *Cauchy*, à Paris. — M. Amédée de *la Barge de Certeau*, marquis d'*Ozenay*, fils du comte de la Barge de Certeau et de la comtesse née d'*Ozenay*, et petit-fils de la marquise douairière d'Ozenay, avec Mlle Fenella de *Saint-Innocent*, fille du marquis et de la marquise de Saint-Innocent, à Autun. — M. Louis-Henry *Rouher*, maître des requêtes, chef du cabinet du ministre d'État, fils de Louis Rouher, avocat, et de Jeanne-Françoise *Deval*, sa veuve, à Riom, avec Mlle Marie-Anne *Delaplace*, fille d'Antoine-Eugène Delaplace, ancien notaire, et de Marie-Jeanne *Delaporte*, à Creil. — M. Raoul-Marie-Emmanuel de *Martel*, fils de Louis-Joseph-Emmanuel, vicomte de Martel, et de Jeanne-Claude-Marie-Anne *Guyot*, sa veuve, à Quitteur (Haute-Saône), avec Mlle Anne de *Pierre de Villefrey*, fille de Pierre-Alexis-Charles-Philippe de Pierre de Villefrey et de Marie-Stéphanie-Bonaventure *Brusset*, à Dijon.

9 avril. — M. Marie-François-Joseph de *Miribel*, capitaine d'artillerie, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, fils d'Étienne-César-Loup-Arthus de Miribel et de Marie-Thérèse-Joséphine-Adrienne-Alexandrine de *Valori*, sa veuve, à Villard-Bonnot (Isère), avec Mlle Henriette-Louise de *Grouchy*, fille d'Ernest-Henri, vicomte de Grouchy, ancien préfet, député au corps législatif, et de feu Caroline de *Haber*, à Paris.

10 avril. — M. Philippe-Henri, vicomte *Redon de Beaupréau*, fils de Henri-Jean-Louis, vicomte Redon de Beaupréau, et de Françoise *Barbe*, sa veuve, avec Mlle Évélina-Marie-Ernestine *Bordier*, fille de Guillaume-Alfred Bordier et de Jeanne-Germaine *Pitois*, sa veuve, à Paris. — M. Camille *du Bourg*, d'une famille du Maine, avec Mlle Marie de *la Marque*, à Poitiers.

12 avril. — M. Jules de *Brignac*, avec Mlle Marguerite de *Calvière*, fille du baron de Calvière, à Montpellier. — M. Claude-Joseph-Marie de *Lantivy*, baron de *Trédion*, fils d'Augustin-Charles-Henri de Lantivy, vicomte de Trédion, et de Joséphine-Louise-Sophie de *Lestourbeillon*, à Vannes, avec Mlle Alain-Isabelle-Guillemette *Héron de Villefosse*, fille de Pierre-Marie-René Héron de Villefosse, et de Marie-Mathilde de *l'Espine*, à Paris.

14 avril. — M. Marie-Albert de *Suin*, ancien lieutenant de vaisseau, fils de Marie-Alfred de Suin, vice-amiral, et de Marie-Pauline-Zoé *Fouquier*, décédés, avec Mlle Hortense-Eugénie *Grandmange*, fille d'Eugène Grandmange, ancien officier, ✻, et d'Hortense *Thirion*, à Paris. — M. Louis-Georges de *Brunier*, capitaine au 5e régiment de chasseurs, ✻, veuf de Mlle de *Maizières*, avec Mlle Thècle de *Ligniville*, fille du comte Alexandre de Ligniville et de la

Digitized by Google

comtesse, née *Ferrand* (veuve du vicomte *Goujon de Thuisy*), à Versailles.

8-15 avril. — M. Octave de *Béhague*, fils d'Amédée de Béhague, O. ✻, et de Victoire-Félicie *Bailliot*, avec Mlle Laure-Fanny-Sophie de *Haber*, fille de Samuel Haber et de Julie-Angélique *Beer*, à Paris.

17 avril. — M. Marie-Barthélemy-Daniel, comte de *Gouy d'Arsy*, fils de Marie-Amable-Alfred, comte Alfred de Gouy d'Arsy, ancien député, et de Françoise-Pauline *Lecouteulx de Canteleux*, sa veuve, remariée à Michel-Archange-Robert *Duval*, vicomte *du Manoir*, chambellan de l'Empereur, avec Mlle Stéphanie-Marie *Abeille*, fille d'Honoré-Jean-Adolphe Abeille et de Faustine-Stéphanie-*Jérôme*, à Paris. — M. Raoul de *Tesson*, fils de Louis de Tesson et de Marie de *Cussy*, sa femme, avec Mlle Berthe *Guilloteau de Raveton*, à Saint-Lô.

18 avril. — M. le vicomte de *Foucaud*, fils du comte de Foucaud, avec Mlle Jacqueline de *Secondat-Montesquieu*, fille de Charles-Louis-Prosper de Secondat, baron de Montesquieu, et de la baronne, née Marie-Madeleine de *Piis*, au château de la Brède (Gironde). — M. Victor, comte *Gerbaix de Sonnaz*, avec Mlle Rose *Gromo de Ternengo*, à Chambéry.

19 avril. — M. Alexandre-Marie *Genet de Châtenay*, fils de Jean-Baptiste-Joseph-Alexandre Genet de Châtenay et de Léonie-Ursule de *Wavrechin*, à Roost-Warendin (Nord), avec Mlle Louise-Caroline-Marie-Ghislaine *Descantons de Montblanc*, fille de Charles-Albéric-Clément, comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, et de Virginie-Louise *Roques de Montgaillard*, sa veuve, à Paris. — M. Louis-Paul-Émile *Varcollier*, sous-préfet de Bellac, fils de Michel-Augustin Varcollier, conseiller honoraire de la préfecture de la Seine, O. ✻, et de Marie-Françoise-Pauline-Atala *Stamaty*, avec Mlle Louise-Germaine-Anne-Marie *Boby de la Chapelle*, fille d'Alphonse-Charles Boby de la Chapelle, O. ✻, préfet de la Haute-Vienne, et de Louise-Joséphine-Marie *Boullé*, à Limoges.

20 avril. — M. Paul-Marie-François de Paule, prince de *Santangelo Marulli d'Assoli*, fils de Trajan Marulli d'Assoli, prince de Santangelo, et de Marie-Antonie de *Sangrofondi*, princesse de Santangelo, avec Mlle Charlotte-Léopoldine *Ruffo Santantimo*, fille de Vincent Ruffo, prince de Santantimo, et de Marie-Laure, princesse de Santantimo, à Paris. — M. Albert-Marie-Pierre *Megret de Devise*, sous-lieutenant aux dragons de l'Impératrice, fils de Marie-Charles-Amédée Megret de Devise et d'Anaïs-Angélique-Louise *Larminat*, avec Mlle Marie-Marguerite *Maigre*, fille de Louis-Marie Maigre et d'Annette-Lucile *Charmois*, à Paris.

21 avril. — M. Paul-Antoine de *Rivérieulx de Varax*, fils

Digitized by Google

de Benoît-Gabriel-Hélène de Rivérieulx de Varax et d'Élisabeth-Félicie de *Lacroix-Laval*, avec Mlle Jeanne-Adèle de *Pomey*, fille d'Hippolyte-François-Antoine de Pomey et d'Anne-Pauline-Adèle *Ravel de Malval*, à Lyon. — M. Alain-Paul-Raoul *le Chartier de Sedouy*, fils d'Alain-François-Raoul le Chartier de Sedouy et d'Ernestine *Gauthier de Savignac*, à Domjean (Manche), avec Mlle Jeanne-Marie-Virginie de *Nugent*, fille de Nicolas-Charles, comte de Nugent, et d'Aglaé-Ernestine-Henriette de *Malart*, au château de Langolière.

15-22 avril. — M. Alexandre-Léon *Rolland d'Estappe*, fils de Michel Rolland d'Estappe et de Cécile-Pauline, sa veuve, avec Mlle Marie-Eugénie-Ernestine *Maritz*, fille de Jean-Jacques Maritz et de Joséphine-Caroline *Herzog*, à Paris. — M. Oscar *Pellis*, fils de Louis-Rodolphe Pellis et de Jeanne-Sylvie *Berenger*, avec Mlle Jeanne-Gabrielle-Henriette *Pelletier de Chambure*, fille d'Alfred-Auguste Pelletier de Chambure et de Marie-Henriette-Françoise Pelletier de Chambure, sa cousine, à Paris.

23 avril. — M. Jacques-Hippolyte-Victor *Amelot*, comte de *Chaillou*, fils d'Antoine-Victor Amelot, marquis de Chaillou, et de Marie-Louise-Mathilde-Amé de *Saint-Didier*, à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), avec Mlle Marie-Marguerite-Léonie *Larderet*, fille de Jean-Pierre Larderet et d'Agarithe de *Fontanès*, sa veuve, au château de Chatel, près Feurs (Loire).

24 avril. — M. Boleslas *Nakwaski de Nakwasine*, fils de M. Nakwaski et de Mme Nakwaska, née comtesse *Potocka*, avec Mlle Hedwige *Szymanowska*, fille d'un conseiller d'État, directeur de la banque de Pologne, et de Mme Szymanowska, née comtesse *Lubienska*, à Varsovie. — M. Édouard *Deminuid*, lieutenant au 17e régiment d'artillerie, fils de Mme veuve Deminuid, née *de Lamolère*, avec Mlle Louise *Treüille de Beaulieu*, fille du baron Treüille de Beaulieu, colonel d'artillerie, à Paris. — M. Alfred-Louis *Lebeuf de Montgermont*, attaché au département des affaires étrangères, fils de Louis-Martin Lebeuf et d'Athénaïs-Marie-Claudine *Polissard* sa veuve, avec Mlle Jeanne-Madeleine *Schnetz*, fille de Philippe-Antoine Schnetz, membre du conseil général de l'Orne, et de Madeleine Eugénie *Dieusy*, à Paris. — M. Simon de *Saint-Bon*, capitaine de frégate dans la marine italienne, avec Mlle Philippine de *Savardin*, à Chambéry.

25 avril. — M. Jacques-Maxime-Gaspard *Chastenet*, comte de *Puységur*, lieutenant de vaisseau, ✻, fils de feu Jacques-Paul-Alexandre de Chastenet, marquis de Puységur, lieutenant-colonel de cavalerie, O. ✻, et de feu Gasparine-Antoinette d'*Hennezel*, avec Mlle Antoinette-Marie-Henriette de *Beauffort*, fille d'Alphonse-Charles-Marie, baron de Beauffort, et de Marie-Charlotte-Aimée-Sidonie de *Rochedragon*, à

Digitized by Google

Paris. — M. Félix *Haranguier de Quincerot*, aide commissaire de la marine impériale, fils d'Hippolyte Haranguier de Quincerot, ancien ingénieur en chef, et de Marie-Jeanne-Henriette *Triboudet de Marcy*, avec Mlle Marie-Félicie-Anne *Rozée d'Infreville*, fille de Louis-Augustin Rozée d'Infreville, membre du conseil général du Calvados, et de Marie-Victoire *Ruinart de Brimont*, à Paris. — M. Gabriel-Anne-Timoléon-Roland de *Cossé*, marquis de *Brissac*, fils de Marie-Artus-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, et d'Angélique-Gabrielle-Marguerite *le Lièvre de la Grange*, avec Mlle Jeanne-Marie-Eugénie *Say*, fille de Constant-André Say et de Jeanne-Marie-Émilie *Wey*, à Paris.

26 avril. — M. Jacques-Honoré-Joseph *Thibault de la Carte*, comte de la Ferté-Senectère, fils d'Augustin-Marie-Faustin Thibault de la Carte, marquis de la Ferté-Senectère, et d'Antoinette-Charlotte-Apollonie *Chastenet* de Puységur, avec Mlle Jenny-Marie-Charlotte *Bastier de Bez*, fille de Charles-Eugène Bastier de Bez et de Marie-Élisabeth *Marchant*, à Paris. — M. Jacques-Charles-Édouard, vicomte de *Fitz-James*, lieutenant aux guides de la garde impériale, fils de Charles-Henri, comte de Fitz-James, et de feu Cécile Émilie-Charlotte de *Poilly*, avec Mlle Marie-Madeleine-Adèle *Dulong de Rosnay*, fille de Gabriel-Étienne-Hermand, comte Dulong de Rosnay, et de Marie *Deville*, à Paris.

22-29 avril. — M. Charles-Louis, baron de *Ravinel*, inspecteur des finances, fils de Louis-Félix-Dieudonné, baron de Ravinel, député au corps législatif, et de feue Marie-Charlotte *Foblant*, avec Mlle Marie-Anne-Charlotte-Émilie *Guérin*, fille de Charles-Sébastien Guérin et de Catherine-Barbe-Émilie *Keller*, sa veuve, à Lunéville. — M. Charles de *Tanquerel des Planches*, avec Mlle Pauline *du Feu*, à Fougères.

1er mai. — M. le comte Camille de *Lichtervelde*, à Gand, avec Mlle la baronne Pauline de *Fourneaux de Cruquenbourg*, à Bruxelles. — M. Émile *Caquet d'Avaize*, avec Mlle Stéphanie *Praire de Nezieux*, fille de M. Praire de Nezieux et de Mme, née *Payret-Larderet*, à Lyon.

2 mai. — M. Édouard-Ghislain-Gillion de *Trazegnies d'Ittre*, fils puîné de Charles-Constant-Gillion-Joseph, marquis de Trazegnies d'Ittre, et de Raphaelle-Charlotte-Emmanuelle-Louise-Antoinette-Barbe-Thomase, comtesse de *Romrée*, sa veuve, avec Mlle Marie de *Villegas de Saint-Pierre*, à Bruxelles.

3 mai. — M. Élie-Adrien *Feydit*, lieutenant de vaisseau, fils de Bertrand Feydit et de Sidonie *Rivoulle*, sa veuve, remariée à Louis-Berthélemy *Gautrele*, avec Mlle Marie-

Digitized by Google

Catherine d'*Ennery de la Chesnaye*, fille de Prosper-Jules d'Ennery de la Chesnaye et de Marie-Octavie *Masson d'Autume*, à Bourras-la-Grange (Nièvre).

7 mai. — M. Léopold-Charles-Edmond, comte de *Bresson*, conseiller référendaire, fils de Paul, comte de Bresson, et de Jeanne-Thérèse-Clémentine *Henry*, sa veuve, avec Mlle Marie-Charlotte-Juliette *Rodier*, fille de Marie-Jean-Alexandre Rodier, docteur en médecine, et de feu Marie-Charlotte-Léonie *Mouliade*, à Paris.

8 mai. — M. Paul-Émile-Juvénal de *la Garde*, fils de Jean-Baptiste-Félix-Victor de la Garde et de Denise-Victoire-Léontine *Devin de Graville*, au château d'Annel (Oise), avec Mlle Hélène-Jeanne-Antoinette de *l'Isle de Falcon de Saint-Geniès*, fille d'Adolphe-Émile de l'Isle de Falcon de Saint-Geniès et d'Élisabeth-Selena *Robinson*, à Paris. — M. Jean-François-Auguste *Allard*, sous-lieutenant des lanciers de la garde, fils du général Jean-François Allard et de Marie *Bannou-Pan-Dei*, princesse de *Lahore*, sa veuve, avec Mlle Marie-Mathilde de *Tournemine*, fille de Henri-Jean-François de Tournemine, chef de bataillon en retraite, et de Joséphine-Bruno *Delvalle*, à Paris. — M. Ambroise-Louis-Henri, comte de *la Forest d'Armaillé*, fils d'Etienne-Ambroise, comte de la Forest d'Armaillé, et de Pauline-Mélanie, comtesse *Mabille de la Paumelière*, sa veuve, au bourg d'Iré (Maine-et-Loire), avec Mme la marquise de *Chasseloup-Laubat*, née Gabrielle-Marie-Ferdinande-Marceline de *Buisseret*, fille de Jean-Albert-Louis-Jules, comte de Buisseret-Steenbecque, et d'Eugénie-Marie-Josèphe, comtesse de *Hobruge*, à Bruxelles, ou à Nice, Mme de Buisseret, veuve du marquis de Chasseloup-Laubat.

9 mai. — M. François-Joseph-Victor-Ithier d'*Avout*, fils d'Antoine-François-Léon d'Avout et de Thaïs-Charlotte de *Jarsaillon*, sa veuve, à Chalmoux (Saône-et-Loire), avec Mlle Julie-Victoire-Jeanne de *Perrey*, fille de Léon-Gabriel de Perrey et de Clotilde-Armandine-Zéphirine *Davy de Balloy*, au château de la Chapelle (Jura). — M. Louis-Georges de *Vathaire*, capitaine-commandant au 2e spahis, fils d'Auguste-Victor-Octave de Vathaire et de Zoé *Adam*, avec Mlle Mathilde-Camille, fille d'Adolphe-Marie-Louis-Charles-Valentin, baron de *la Fontaine Solare*, et d'Alexandrine-Charlotte-Camille-Scolastique *Lecler*, sa veuve, à Paris.

12 mai. — M. Auguste-Georges *Saint-Bris*, fils d'André-Théodore Saint-Bris et d'Augustine-Claire *Corbie*, avec Mlle Marie-Marthe de *Maupas*, fille de Charles-Eugène de Maupas et de Marie-Rose-Élisabeth-Berthilde *Lafont*, sa veuve, à Paris.

14 mai. — M. Louis-Paulin *Passy*, archiviste paléographe,

Digitized by Google

ancien élève de l'École des chartes, fils d'Antoine-François Passy, membre de l'Institut, C. ✻, et d'Anne-Henriette *Péan de Saint-Gilles*, avec Mlle Françoise-Marie-Catherine *Wolowska*, fille de Louis-Raymond-François-Michel Wolowski, membre de l'Institut, O. ✻, et de Laure-Marie-Clara *Guérin*, à Paris.

15 mai. — M. Marie-François-Régis-Théodoric-Antoine, comte de *Gouy d'Arsy*, fils d'Athanase-Camille-Emmanuel-Théodoric, marquis de Gouy d'Arsy, et de Charlotte-Ambroisine-Eugénie *Hébert de Beauvoir*, avec Mlle Wilhelmine-Stéphanie-Marie-Rosalie-Jeanne-Jacobine-Minna de *Lowenthal*, fille de Jean-Baptiste, baron de Lowenthal, général au service d'Autriche, et d'Octavie, comtesse de *Wylezynska*, à Paris.

16 mai. — M. Ambroise *Rigault de Beauvais*, avec Mlle Charlotte *Trebous*, à Angers.

17 mai. — M. Lionel-Richard-Lowell, comte *Guidobono-Visconti*, lieutenant de vaisseau, ✻, fils d'Émile, comte Guidobono-Visconti, et de Françoise-Sarah *Lowell*, sa veuve, avec Mlle Sophie *Davydoff*, fille du général Denis-Wasiliewistch Davydoff et de Sophie-Nicolaewna *Tchinkoff*, sa veuve, à Paris.

19 mai. — M. Robert-Charles-Guillaume-Gratien *le Breton des Chapelles*, fils de Xavier-Stanislas le Breton des Chapelles et de Marie-Thérèse-Gertrude *Court*, avec Mme Marie-Eugénie *Gaiffe*, veuve d'Edmond *Maters*, fille de Jean-Nicolas Gaiffe et de Judith-Louise *Schreiber*, sa veuve, à Paris.

22 mai. — M. le comte Henri de *Navailles-Labatut*, lieutenant au 3e hussards, avec Mlle Valentine de *Navailles*, fille du comte et de la comtesse de Navailles, au château de Saint-Jean.

20-27 mai. — M. le baron René-Charles-Marie *Chaubry*, fils du baron Joseph-Frédéric Chaubry, ancien conseiller à la cour impériale de Paris, et de Marie-Françoise-Robertine-Maximilienne *Séguier de Saint-Brisson*, avec Mlle Marie-Jeanne-Marguerite-Marie *Eschasseriaux*, fille de René-François-Eugène Eschasseriaux, membre du corps législatif, et de Géraldine-Jeanne-Joséphine-Agathe-Lydia *Barsalou*, à Paris. — M. Antoine-Émile *Petiot*, fils de Joseph-Abel Petiot et de Marceline-Lazarette-Adèle *Choppin d'Arnouville*, avec Mlle Jeanne-Marie-Mathilde *Mercier du Paty*, fille de Jacques-Auguste Mercier du Paty et d'Eugénie-Charlotte-Victoire *Sénéchal*, à Paris.

29 mai. — M. Albert-Frédéric-Emmanuel *des Acres*, vicomte de *l'Aigle*, auditeur de première classe, fils de Jules-Louis des Acres, vicomte de l'Aigle, et de Camille-Marthe-Marie *Germain de Montforton*, petit-fils de Louis-Augustin

Digitized by Google

des Acres, comte de l'Aigle, et de Constance-Sophie de *Broglie*, et du côté maternel, d'Auguste-Jean Germain de Montforton, pair de France, et de Constance-Jeanne d'*Houdetot*, sa veuve, avec Mlle Antonine-Joséphine-Marie de *Gramont de Lesparre*, fille d'Auguste, comte de Gramont, duc de Lesparre, colonel des carabiniers de la garde, O. ✻, et de Marie-Sophie de *Ségur*, à Paris. — M. Louis-Alexandre-Espérance *Lécuyer de la Papotière*, fils de Léon-Denis Lécuyer de la Papotière et de Louise-Albertine *des Acres de l'Aigle*, avec Mlle Louise-Octavie-Marie *Dufos de Méry*, fille de Frédéric-Victor Dufos de Méry et de Marie-Léontine de *Marbais de Norrent*, sa veuve, à Paris.

30 mai. — M. Édouard-Prosper-Emmanuel *Duvergier de Hauranne*, fils de Prosper-Léon Duvergier de Hauranne, ancien député, et de Camille-Cécile *Micoud*, avec Mlle Sophie-Léonie *Delebecque*, fille de Jules-Théodore Delebecque et de Sophie-Adélaïde-Émilie-Henriette Delebecque, au château de la Chise, près Pietrebais (Belgique). — M. Albert de *Rigny*, receveur particulier des finances, avec Mlle Louise *Dalloz*, fille de feu Armand Dalloz, à Paris.

31 mai. — M. Joseph-Marie-Léon, comte de *Bouthillier-Chavigny*, fils de Charles-Léon-Gabriel, marquis de Bouthillier-Chavigny, et de Valérie-Joséphine-Marie *Joigny de Pamèle*, à Moutmort, avec Mlle Marie-Julia de *Villiers de la Noue*, fille de Prudent-Jules, vicomte de Villiers de la Noue, et de Louise-Antoinette-Rosalie-Camille de *la Baume*, à Paris. — M. Georges-Marie-Robert *Leziart du Dezerseul*, capitaine de lanciers, fils de Georges-Louis Leziart, comte du Dezerseul, et de Julie-Augustine *le Saige de la Villebrune*, à Saint-Didier (Ille-et-Vilaine), avec Mlle Marie-Caroline *Gilbert de Solérac*, fille de Claude-Edmond Gilbert de Solérac, ancien officier de cavalerie, et de Marie-Célestine de *la Haye d'Ommoy*, à Paris. — M. Édouard-Gabriel-Jean-Paul *Bechet*, fils de Paul-Charles-Étienne-Stanislas-Édouard Bechet et de Marie-Clémence-Ursule de *Richoufftz*, sa veuve, avec Mlle Louise-Eugénie-Henriette *Bechet de Balan*, fille d'Étienne-Henri-Louis Bechet de Balan, et d'Eugénie-Joséphine *Bonnet-Dorion*, sa veuve, à Sedan. — M. Albert de *Vignamont*, à Pézenas, avec Mlle Eugénie de *Bosc*, à Montpellier. — M. Charles-Louis de *Rivérieulx de Chambost*, fils de M. Claude-François-Hippolyte de Rivérieulx, comte de Chambost, et de Mme Philiberte-Betty de *Cluses*, avec Mlle Marie-Alexandrine-Claudine *Penet de Monterno*, fille de Barthélemy-Gabriel Penet, comte de Monterno, et de Jeanne-Caroline de Rivérieulx de Chambost, à Bourg-Argental.

2 juin. — M. Henry-Marie-Jacques-Hyacinthe, baron *van de Werve de Schilde*, fils de Jacob-Joseph-Marie-François de

Digitized by Google

Paul, baron van de Werve de Schilde, et de Charlotte-Augustine-Marie-Clothilde de *Cossé-Brissac*, sa veuve, avec Mlle Jeanne de *Béthisy*, fille d'Alfred-Charles-Gaston, marquis de Béthisy, et de la marquise, née de *Lespine*, à Paris. — M. Amédée-Charles *Boniface-Méda*, capitaine au 89e de ligne, avec Mlle Berthe de *Sourdeval*, fille d'un membre du conseil général de la Vendée, à Tours. — M. Auguste de *Gasquet*, fils de Charles de Gasquet, directeur de la ferme école du Var, avec Mlle Ernestine de *Brassier de Jocas*, fille de feu Théophile de Brassier, marquis de Jocas, ✻, maire de Carpentras, conseiller général, et de la marquise, née de *Jacops d'Aigremont*, à Carpentras.

4 juin. — M. Nicolas-Raoul-Adalbert, comte de *Talleyrand-Périgord*, duc de Montmorency, fils de Napoléon-Louis de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, prince de Sagan, et de feu Anne-Louise-Charlotte-Alix de *Montmorency*, avec Mlle Carmen-Ida-Mélanie *Aguado*, fille d'Alexandre-Jean-Marie Aguado, marquis de *las Marismas del Guadalquivir*, et d'Émilie-Claire *Mac-Donell*, sa veuve, remariée à Onésime-Gonzalve-Jean-Alexandre-Olympe, vicomte Aguado, chambellan de l'Empereur, aux Tuileries. — M. Henri-Alphonse *Dumont de la Rochelle*, fils d'Achille-Philippe et de Nicole-Alphonsine de *Laroque-Cahan*, sa veuve, et neveu de la marquise de *Roncherolles*, à Bernières (Calvados), avec Mlle Sébastienne-Françoise-Jeanne-Valentine *Delpech de Saint-Guilhem*, fille de Hugues-François-Emmanuel et de Gilberte-Thérèse-Jeanne *Berge*, à Paris.

5 juin. — M. Alexis-Jacques, comte de *Barbançois*, fils de Léon-Formose, marquis de Barbançois, sénateur, et de Marie-Geneviève-Gizeline de *Serre de Saint-Roman*, sa veuve, avec Mlle Marie-Renée *Robert de Saint-Vincent*, fille de Louis-Antoine Robert, vicomte de Saint-Vincent, et d'Anne-Émilie *Choppin d'Arnouville*, décédés, et petite-fille de René-Paul Choppin, baron d'Arnouville, au château d'Arnouville. — M. Henri de *Malortie*, fils de Charles de Malortie, avec Mlle Flamine de *Cloys*, fille du baron de Cloys et arrière-petite-fille de la comtesse de *Montbel*, au château de Bigards, près Bernay. — M. Louis-Albert *Levesque de Champeaux*, vicomte de *Verneuil*, fils d'Antoine-Nicolas-Hippolyte Levesque de Champeaux et de Marie-Félicité *Puyhabilier de Leyrac*, sa veuve, avec Mlle Clémentine-Marie-Louise-Sophie *Hasslauer*, fille de Marie-Louis-Amable-Minervin Hasselauer et de Julie *Leroy*, sa veuve, à Paris.

6 juin. — M. Gaston-Guillier de *Chalvron*, fils de Pierre-Guillier de Chalvron et de Louise de *Laferté-Meun*, avec Mlle Marie *Blandin-Vallière*, fille d'Alphonse-Hyacinthe Blandin-Vallière et d'Adélaïde *Gombaud de Séréville*, à Nevers

Digitized by Google

— M. Désiré *Richou*, banquier à Angers, avec Mlle Marguerite *Segris*, fille du député au corps législatif.

7 juin. — M. Étienne-Albert *Amaudric du Chaffaut*, chef d'escadron d'artillerie, O. ✻, fils de Jean-Paul-Jules-Félicité Amaudric, comte du Chaffaut, et de feu Marie-Julie-Thérèse-Olympe de *Perrin de Jonquière*, à Digne, avec Mlle Marie-Henriette-Élisabeth d'*Hilaire de Toulon de Sainte-Jalles de Jovyac*, fille d'Alfred-Marie-Thérèse-Charles-Joseph d'Hilaire de Toulon de Sainte-Jalles, marquis de Jovyac, et de Laure-Bastide-Gabrielle-Joséphine de *Verdonnet*, à Paris.

9 juin. — M. Auguste-Amédée-Bienvenu de *Valmalète*, fils de Jacques-Victor-Polynice de Valmalète et de Renée *Joussot*, sa veuve, avec Mlle Héloïse-Anaïs-Marie-Émilie *Riquier de Larivière*, fille de Jean-Louis-Alfred Riquier de Larivière et d'Anaïs-Alphonsine *Raimbaut*, sa veuve, à Paris.

11 juin. — M. le comte Georges de *Vanssay*, avec Mlle Henriette de *Fontette*, fille du marquis de Fontette, à Versailles. — M. Joseph de *Belot*, fils de M. et de Mme Ludovic de Belot, avec Mlle Marie de *Feugré*, au château de Leychoisier.

12 juin. — M. Albert-Adolphe *Piœrron de Mondésir*, fils d'Auguste-Jean-Marie Piœrron de Mondésir, lieutenant-colonel du génie, en retraite, chevalier de Saint-Louis, et d'Antoinette-Léontine *Sivard de Beaulieu*, avec Mlle Sarah-Caroline *Bothling*, fille de William-Henri Bothling et de Louise-Anne-Claire *Debonnefoy de Montbazin*, sa veuve, à Paris.

13 juin. — M. Napoléon de *Bosson*, fils de Brutus de Bosson et de Marie-*Aly*, avec Mlle Joséphine-Fortune-Estelle de *Forestier*, fille d'Olivier-Alcide de Forestier et de Louise-Françoise-Joséphine *Schwing*, à Paris.

14 juin. — M. Jacques-Casimir-Jean *Lahougue*, ingénieur des ponts et chaussées, à Laval, fils de Jean-Jacques Lahougue et de Louise-Victorine-Stéphanie *Rihouet*, sa veuve, avec Mlle Pauline-Octavie-Marie-Marguerite-Chancenie *Desmousseaux de Givré*, fille de Napoléon-Jean-Émilien, ancien préfet, O. ✻, et de Nathalie-Catherine-Chancenie *Daru*, sœur du comte Daru, à Paris.

16 juin. — M. Louis d'*Eichthal*, fils d'Adolphe d'Eichthal et de Louise-Élisabeth de *la Rue*, avec Mlle Marie-Amy *Freeman*, fille de John Freeman, et de Frédérique-Sophie-Juliette de *Blonay*, à Nice.

19 juin. — M. Pierre-Albert de *Badts de Cugnac*, fils d'Albert de Badts et de Clémence de Cugnac, sa veuve, avec Mlle Mathilde-Alexandrine de *Calonne*, fille du vicomte de Calonne, au château du Lazaro, près Marc-en-Barœul (Nord).

20 juin. — M. Aymar-Charles *Morice de la Rue*, avec

Digitized by Google

Mlle Marie-Berthe-Albertine de *Mons d'Hédicourt*, à Amiens. — M. Albert de *Domec de Morlanne*, avec Mlle Clémence *Cavalliery de Caborojo*, fille de don Pedro Cavalliery de Caborojo, à Pau.

21 juin. — M. Etienne *Orsini*, capitaine d'infanterie, ✻, fils d'Ange Orsini et de Jeanne-Marie *Polidori*, avec Mlle Louise-Anne *Valleton de Boissière*, fille de feu William-Henri Valleton de Boissière et de feu Louise-Emilie *Roget de Boissière*, à Paris. — M. Édouard *Zentz*, avec Mlle Noémi *Aubourg de Boury*, à Beauvais.

26 juin. — M. Octave *Payan d'Augery*, fils d'un conseiller de préfecture, et de Marie *Sauvaire*, sa veuve, sœur du marquis de *Barthélemy*, avec Mlle Denise *Richard*, à Marseille. — M. Henri de *Sauzet*, avec Mlle Victoire de *Galard-Terraube*, fille du marquis et de la marquise, née de *Calonne*, au château de Terraube.

27 juin. — M. Alexandre-Ernest-Armand *du Mesnil*, chef de division au ministère de l'instruction publique, fils de Jean-Alexandre du Mesnil, et de feu Angélique-Thérèse de *Demaine*, avec Mlle Marie-Louise-Hélène *Ruchet*, fille de David-François Ruchet et d'Isaline-Augustine-Louise de *Loès*, à Paris. — M. Pierre-Alexandre-Fabien *Sestier*, à Lyon, fils de Jean-Antoine Sestier et de Marguerite-Monique Sestier, sa veuve, avec Mlle Marie-Eugénie *Cochet de la Motte*, fille de Hugues-Hélène Cochet de la Motte, chef de division au ministère des cultes, et de Félicie-Louise-Victorine *Chrestien de Poly*, à Paris.

28 juin. — M. Roger-Pierre-Hector *Leviconte*, marquis de *Blangy*, fils de Maximilien-Pierre-Bon Leviconte, marquis de Blangy, et de Charlotte-Renée *Martin de Vaucresson*, sa veuve, avec Mlle Louise-Maria-Blanche-Denise de *Bérulle*, fille de Joachim-Marcellus, marquis de Bérulle, et d'Adélaïde-Louise-Joséphine de *Robert du Châtelet*, à Paris. — M. René-Marie-François-Maurice *Lambot de Fougères*, fils de René-Gustave-François Lambot, baron de Fougères, conseiller référendaire à la cour des comptes, et de Claudine-Émilie *Saulsoy de Laboulaye*, avec Mlle Marie-Berthe *Gros de Besplas*, fille de Jules Gros, marquis de Besplas, et d'Alexandrine-Élisa-Aimée *Randon d'Hannencourt*, au château de la Garenne-Randon, à Aubergenville (Seine-et-Oise).

30 juin. — M. Ellis *O'Gorman*, lieutenant-colonel au service d'Autriche, chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem, avec Mlle Léonie de *Lambertye*, fille du comte et de la comtesse de Lambertye, sa veuve, à Metz. — M. Émile *Delalun*, capitaine de vaisseau, O. ✻, membre du conseil général du Finistère et maire de Recouvrance, avec Mlle Thérèse-Marie

Digitized by Google

Deschamps du Manoir, à Granville. — M. Charles-Joseph-Paul de *Scitivaux de Greische*, au château de Remicourt, près Villers-lez-Nancy (Meurthe), fils d'Anne-Louis de Scitivaux de Greische et de Marie-Charlotte-Adélaïde *Français de Vannoz*, avec Mlle Louise-Antoinette *Duhesme*, fille de Xavier-Hippolyte-Léon, vicomte Duhesme, général de division, C. ✻, et de Louise-Philippine *Aubernon*, à Paris.

3 juillet. — M. Henri-Fernand, marquis de *Prunelé*, fils d'Ernest-Henri, marquis de Prunelé, et d'Athénaïs-Louise-Gabrielle de *Clermont-Mont-Saint-Jean*, à Moléans, près Châteaudun, avec Mlle Félicie-Louise-Marie *Costa de Beauregard*, fille de Louis-Marie-Pantaléon, marquis Costa de Beauregard, et de Marthe-Augustine-Antoinette-Adrienne de *Saint-George de Vérac*, sa veuve, à Paris. — Marc-Maximilien-Paul de *Lancry*, marquis de *Pronleroy*, fils de feu Maximilien de Lancry, marquis de Pronleroy, et de la marquise, née Angèle de *Sainte-Croix*, et arrière-petit-fils par sa mère du général marquis de *Rochemore*, avec Mlle Thérèse de *Lignerolle*, à Orbec.

4 juillet. — M. le comte Frank *Russel-Killough*, capitaine au service du saint-siége, fils de Thomas-John, comte Russel-Killough, et de la comtesse, née de *Grossolles-Flamarens*, avec Mlle Marie-Thérèse de *Lamote-Baracé*, fille d'Alexandre-Auguste, vicomte de Lamote-Baracé, et de la vicomtesse, née Marie-Louise de *Sarcus*, à Paris, ou au château du Coudray-Montpensier. — M. Jules de *Guillebon*, fils d'Ernest de Guillebon et de Virginie de *Guizelin*, sa femme, au château d'Esserteaux (Somme), avec Mlle Lucie *Copineau*, à Amiens.

5 juillet. — M. Édouard-Philippe-Louis-Léopold, comte de *Liedekerke*, fils de Jacques-Bernard, comte de Liedekerke, et de Charlotte-Françoise-Théodore de *Godin*, sa veuve, à Bruxelles, avec Mlle Jeanne-Blanche-Hélène *Ferrière le Vayer*, fille de Jean-Théophile-Anne Ferrière, marquis le Vayer, ancien ambassadeur, et d'Ève-Régine-Claudine-Louise de *Rœderer*, sa veuve, à Paris.

7 juillet. — M. René de *la Fayolle de Mars*, juge suppléant près le tribunal civil de Lyon, avec Mlle Hélène *Vachon de Lestra*, petite-fille de Mme *Chèze*, née de *Brezy*, à Lyon.

16 juillet. — M. Laurent *Laporte*, avocat, avec Mlle Marie *Ozanam*, fille de M. Ozanam et de Mlle *Soulacroix*.

17 juillet. — M. Bertrand-Marie-Benoît-Ghislain-Raoul, comte de *Candolle*, fils de Jean-Baptiste, marquis de Candolle, et de Mathilde-Marie-Louise-Ghislaine *Bacoune de Draeck*, avec Mlle Adélaïde-Louise *le Peletier d'Aunay*, fille d'Honoré-Joseph-Octave le Peletier d'Aunay, O. ✻, député au corps législatif, et de Renée-Adélaïde *Gaullier de la*

Digitized by Google

Ferrière, à Paris. — M. le baron de *Cools*, chef d'escadron au 1er régiment de dragons, ✻, avec Mlle Marguerite de *Lafaulotte*, au château de Lanoue.

18 juillet. — M. Richard-Martial-Auguste *du Hamel de Canchy*, fils d'Auguste-Antoine-François du Hamel de Canchy, et de feu Caroline-Louise-Marie-Pauline *Poterin de la Morinière*, et petit-fils d'Hippolyte-Robert-Salomon Poterin de la Morinière et de Louise-Justine *Vergnère*, sa veuve, remariée à Martial *Lelièvre*, avec Mlle Thérèse-Camille de *Bousquet*, fille de Charles-Laurent de Bousquet et de Louise-Marie-Thérèse-Julie *Rozet*, et petite-fille de Mme Rozet, née de *Jussieu*, à Paris. — M. Edgard-Louis-Alexandre *Pericaud de Gravillon*, capitaine d'état-major, fils d'Hector-Joseph-Susanne Pericaud de Gravillon et d'Alexandrine-Adélaïde *Bergon*, avec Mlle Hippolyte-Marie-Marguerite *Nouail de la Villegille*, fille de Pierre-Arthur Nouail de la Villegille et de Marie-Laure *Girard de Villesaison*, à Paris.

19 juillet. — M. Marie-Maurice, comte de *Lancry de Pronleroy*, fils de feu Maximilien de Lancry, marquis de Pronleroy, et de la marquise, née Angèle de *Sainte-Croix*, et arrière-petit-fils par sa mère du général marquis de *Rochemore*, avec Mlle Thérèse *Grados*, au château de la Planche-au-Chef. — M. Charles-Marie-Paulin de *Saqui-Sannes*, sous-préfet à Clamecy, fils d'Émilien-Charles-Hippolyte de Saqui-Sannes, maire de Sannes (Vaucluse), et d'Elzéarine-Eudoxie-Constance de *Villeneuve d'Ansouis*, avec Mlle Marie-Henriette-Louise *Brion*, fille de Louis-Benoît de Brion et de Françoise-Marie-Louise *Lamorlette*, à Paris.

21 juillet. — M. Marie-Louis-Auguste-Joseph, comte d'*Arces*, fils de Louis, marquis d'Arces, et de Christine de *Revol*, à Moirans, avec Mlle Marie-Joséphine de *Monteynard*, fille d'Amédée-Athénulfe, vicomte de Monteynard, et de Marie-Julie-Florimonde-Amicie de *Chaponay-Desimieux*, à Paris. — M. Basile de *Janovski*, colonel russe, fils de Jean de Janovski, et de Franciska de *Bernodski*, avec Mlle Marie-Louise-Hélène *Fantin la Tour*, fille de Jean-Théodore Fantin la Tour et d'Hélène de *Naidenoff*, à Paris.

23 juillet. — M. Camille-Joseph-Alphonse-Charles *Féry d'Esclans*, auditeur à la cour des comptes, fils de Charles-Louis Féry d'Esclans, ancien membre du conseil général de l'île de la Réunion, et de Caroline *Hémart*, avec Mlle Marianne-Jélormine-Eugénie de *Casabianca*, fille de François-Xavier, comte de Casabianca, sénateur, ancien ministre d'État, procureur général à la cour des comptes, et de Marie-Anne-Laure de Casabianca, à Paris.

24 juillet. — M. le vicomte Charles *Dejean*, lieutenant au

Digitized by Google

5e hussards, officier d'ordonnance du général de Cissey, fils du général Pierre-Charles, vicomte Dejean, avec Mlle Jeanne *Gouhier de Petiteville*, fille du vicomte Gouhier de Petiteville, à Paris.

25 juillet. — M. Alfred-Paul-Germain, comte de *Villoutreys*, au château de Brignac (Maine-et-Loire), fils de Paul-René-Germain, vicomte de Villoutreys, et de Stéphanie-Louise-Aimée *Pasqueray de Rouzay*, avec Mlle Marie-Aurélie-Charlotte *Aubourg de Boury*, fille de Marie-François-Émilien Aubourg, comte de Boury, et de feu Charlotte-Euphémie de *Mengin de Fondragon*. — M. Armand-Marie-Gaston, baron de *Frédy*, fils d'Ernest-Henri-Sébastien, comte de Frédy, et de Marie-Souveraine-Delphine de *Perry de Saint-Auvant*, avec Mlle Henriette-Charlotte *Vosgien*, fille de Charles Vosgien et de Marie *Charlet*, à Paris.

26 juillet. — M. Paul *Bonnet*, substitut à Fontainebleau, avec Mlle Berthe *Dubarle*, fille d'Eugène Dubarle, conseiller à la cour impériale de Paris.

28 juillet. — M. Louis-Charles-Jean de *Bonnechose*, conseiller référendaire à la cour des comptes, fils de François-Paul-Émile de Bonnechose et de Charlotte *Gourly*, avec Mlle Caroline-Marie *Scheidecker*, fille de Georges Scheidecker et de Caroline *Léopold*, sa veuve, à Paris.

31 juillet. — M. Martial-Marie-Gabriel-Déodat, vicomte de *Verthamon*, fils du marquis de Verthamon et de la marquise, née Amélie de *Piis*, avec Mlle Marie de *Chanceaulme de Clarens*, au château de Clarens (Gers). — M. le prince Marcel *Czatoryski*, fils du prince Alexandre, avec Mlle Marie-Anne-Susanne de *Riquet de Caraman*, fille d'Alphonse de Riquet, comte de Caraman, prince de Chimay, et de Rosalie de Caraman, sa femme, à Paris. — M. le comte Arthur de *Saint-Cyran*, avec Mlle Léonie *Séguy*, à Paris. — M. Jacques-Arthur Fisson *Jaubert d'Aubry de Puymorin*, ingénieur, fils de feu Charles-Louis Fisson de Puymorin et de Jeanne-Lovely *Beaulieu*, avec Mlle Françoise-Marie-Thérèse d'*Espaignol*, fille de Louis-Auguste-Thérèse d'Espaignol et de Dorothée-Louise *Plasse*, à Gaillac (Tarn).

1er août. — M. Marie-Frédéric-Edmond-Philippe, vicomte d'*Adhémar*, ancien officier, fils de Louis-Pierre-Alexis, comte d'Adhémar, baron de l'Empire, O. ✻, et de Jeanne-Pierrette-Honorine *Martin de Choisy*, décédés, veuf de Mathilde *Sarrus*, avec Mlle Charlotte-Isabelle d'Adhémar, fille d'Antoine-Gabriel-Henri d'Adhémar et de Charlotte-Étiennette-Amélie *Véret*, à Paris.

2 août. — M. Pierre-Paul *Posuel*, baron de *Verneaux*, fils de Pierre-Amédée Posuel, vicomte de Verneaux, et de feu

Digitized by Google

Claudine-Mélanie *Bignon*, avec Mme Marie-Amélie-Louise *Gaultier de Rigny*, veuve de Charles-Léon-Léonard-Henri de *Galard de Brassac*, comte de *Béarn*, fille posthume de Henri-Marie-Daniel Gaultier de Rigny, vice-amiral, et d'Adèle-Narcisse de *Fontaines*, sa veuve, à Paris.

6 août. — M. le comte Henri *Claret de Fleurieu*, avec Mlle Marguerite de *Marzac*, à Paris. — M. Léonce *Dubosc de Pesquidoux*, avec Mlle Olga de *la Loyère*, fille du comte de la Loyère, et de la comtesse, née *Cattu*, au château de Savigny. — M. Ludovic de *Mannoury de Croisilles*, avec Mlle Marie *du Cauzé de Nazelle*, fille du marquis du Cauzé de Nazelle, à Guignicourt, près Reims. — M. le comte Alfred de *Balathier-Conygham*, avec Mlle Louise *du Cauzé de Nazelle*, fille du marquis, à Guignicourt.

8 août. — M. le vicomte Charles-Gabriel-Ludovic de *Truchis*, fils du vicomte Charles-François-Henri de Truchis et de Louise-Ghislaine-Lucie de *Trecesson*, sa veuve, au château d'Ordon, près Saint-Loup, avec Mlle Marie-Annette de *Castillon de Saint-Victor*, fille de Pierre-Guillaume-Félix, marquis de Castillon de Saint-Victor, et de Marie-Anastasie *Texier de Montainville*, au château de la Grève, près Saint-Bonnet (Eure-et-Loire).

9 août. — M. Victor *Dubois*, baron de *Courval*, attaché d'ambassade, fils d'Ernest-Alexis, vicomte de Courval, et d'Eugénie-Victoire-Françoise-Solona-Xaviera-Isabelle *Moreau*, avec S. Altesse la princesse Hélène *Bibesco*, fille de S. A. le prince Georges-Dimitri Bibesco, ex-prince régnant de Valachie, et de la princesse Marie *Vacaresco*, à Paris. (Le mariage du baron de Courval annoncé dans l'*Annuaire* de 1866, à la date du 13 mai, avec Mlle de Bethisy, ne s'était pas réalisé.) — M. Michel *Ney*, duc d'*Elchingen*, chef d'escadron au 6e hussards, fils de Michel-Louis-Félix Ney, duc d'Elchingen, et de Marie-Joséphine *Souham*, sa veuve, au Mans, avec Mlle Marguerite-Laure-Juliette-Adélaïde Paul *Heine*, fille adoptive de Charles Heine, banquier à Hambourg, et de Cécile *Furtado*, sa veuve, au château de Rocquencourt.

11 août. — M. le baron de *Malus*, général de brigade, C. ✻, fils de François-Louis, baron de Malus, et de Thérèse *Castellinard*, avec Mme Nathalie *Heurard de Fontgalland d'Armieux*, veuve de Henri *Guesviller* et fille de Pierre-Hippolyte-César Heurard de Fontgalland d'Armieux et de Claire-Marie-Charlotte *Dubus d'Agville*, à Saint-Gervais (Isère).

15 août. — M. Édouard-Théodore de *Molènes*, au ministère de l'intérieur, fils de feu Théodore de Molènes et de Marie-Anne *Jourdre*, avec Mlle Clotilde-Aline-Olivia *Poutier*, fille de Joseph Poutier et d'Émilie-Catherine *Blard*, à Paris.

Digitized by Google

16 août. — M. Georges *Moisson*, petit-fils de M. de *Montéclain*, à Vendôme, avec Mlle Berthe d'*Artois de Bournonville*, fille d'Achille d'Artois de Bournonville, à Versailles. — M. Henri-Albert de *Pietro*, homme de lettres, fils de Joseph-Martial-Dominique de Pietro et d'Adélaïde *Évrard*, avec Mlle Élisabeth *Pépin*, fille d'Eugène Pépin et de Marie *Delagrange*, à Paris.

18 août. — M. Charles-Émile *Camoin de Vence*, avocat général à la cour de Poitiers, fils d'Étienne-Émile Camoin de Vence et d'Adélaïde *Vannucci*, avec Mlle Marie-Élisabeth *Odent*, fille de Pierre Odent, préfet de la Moselle, et d'Élisabeth-Catherine-Marie *Robilliard*, à Paris.

12-19 août. — M. Bonaventure-Manuel *Marco del Pont*, vice-consul du Pérou, fils de Manuel Marco del Pont et de Petronila *Roiz de la Barrio*, avec Mlle Guana-Augusta *Quiros*, fille de Francisco Quiros et de Rafaela *Correa*, à Paris.

20 août. — M. le baron Fernand de *Nervo*, sous-préfet, fils du baron de Nervo, receveur général des finances, et de la baronne, née *Brugière de Barante*, avec Mlle Emma *Patoux*, à Aniche.

21 août. — M. Édouard-Anne *Fongea*, employé à la Banque, fils de Victor-Marie Fongea et d'Eugénie *Créteville-Loiselet*, sa veuve, avec Mlle Marie-Louise Hilaire *le Carpentier de Sainte-Opportune*, fille d'Edmond-Marie Hilaire le Carpentier de Sainte-Opportune et de feu Victoire-Louise-Léonie de *Gressot*, à Paris.

22 août. — M. le comte de *Pellan*, avec Mlle Valérie *Daminet*, nièce du baron Daminet, au château de Seneffe.

23 août. — M. Pierre-Marcelle, baron *Locré*, secrétaire de section au conseil d'État, veuf de Marie-Henriette-Augustine *Raynal*, fils de Jean-Guillaume, baron Locré, et de Christine-Élisabeth *Villain*, avec Mlle Joséphine-Eugénie *Collin*, fille de Louis-Victor Collin et de feu Virginie *Pichot*, à Compiègne.

25 août. — M. le baron Gérard de *Secondat-Montesquieu*, fils de Charles-Louis-Prosper, baron de Secondat-Montesquieu, et de Marie-Louise de *Piis*, avec Mlle Élisabeth de *Sainte-Aulaire*, fille du comte de Sainte-Aulaire et de la comtesse, née *du Roure*, et petite-fille du marquis et de la marquise de Sainte-Aulaire, au château de Siorac.

Août. — M. Jean-Baptiste *Ancel d'Arbigny*, fils de Nicolas Ancel d'Arbigny et de Marie-Jeanne *Demangeat*, avec Mlle Joséphia *Terrier d'Arbigny*, fille de Joseph Terrier d'Arbigny et de Françoise *Bozon*, à Paris.

1er septembre. — M. Paul-Maurice-Bernard de *l'Estoile*, sous-lieutenant aux voltigeurs de la garde, fils de Louis-Jules

Digitized by Google

de l'Estoile, ancien capitaine du génie, et de feu Marie-Auguste-Constance de *Bernard de la Carbonnière*, avec Mlle Marie-Françoise-Élisabeth de *Gastebois*, fille de Henri-Charles de Gastebois et de Cécile de *Séguin*, à Choisy, près Villeneuve-sur-Lot.

3 septembre. — M. Frédéric-Albert *Bourée*, secrétaire d'ambassade, fils de Nicolas-Prosper Bourée, ministre plénipotentiaire à Lisbonne, G. O. ✲, et de Sarah-Marguerite *Godeau d'Ablon*, avec Mlle Sophie-Anna-Henriette *Epstein*, fille de Jean Epstein, banquier à Varsovie, et d'Élisa *Kléber*, à Paris.

4 septembre. — M. Jules-Alexis, baron des *Michels*, secrétaire d'ambassade, ✲, fils d'Ovide-Chrysanthe, baron des Michels, et de Joséphine-Anne-Marie *Fagnan*, sa veuve, avec Mlle Isaure-Emma-Offrésie de *las Cases*, fille de Charles-Joseph-Auguste-Pons-Barthélemy, comte de las Cases, député, et de Rosalie-Alexandrine *Bigot*, à Châlonnes-sur-Loire.

4 septembre. — M. le comte de *Moucheron*, avec Mlle Charlotte des *Courtils de Merlemont*, fille du comte et de la comtesse, au château de Merlemont. — M. Louis *le Pan de Ligny*, avec Mlle Amélie *Hulot de Collart*, nièce de la baronne douairière *Hulot*, à Charleville.

5 septembre. — M. Charles-François-Fernand *Bartholony*, fils de Jean-François Bartholony et de Désirée-Palmyre *Tattet*, avec Mlle Françoise-Pauline-Eugénie de *Croismare*, fille d'Eugène, comte de Croismare, et de Françoise-Charlotte-Victorine *Patouillet de Desvillers*, à Paris.

6 septembre. — M. Marie-Solange-Guillaume-Norbert de *Benoît*, substitut du procureur impérial de Prades, fils de feu Guillaume-Antoine de Benoît et de feu Marie-Nathalie *Couderc de Saint-Chamont*, avec Mlle Victoire-Henriette-Léonie *du Parcq*, fille de Jean-Papoul-Léon du Parcq et de Sophie *Newnham*, sa veuve, à Paris.

8 septembre. — M. Isidore-Émile de *Germain*, veuf de Jeanne-Catherine-Albine de *Monglas*, fils de Marie-Jean-Baptiste-François-Matthieu de Germain et d'Adélaïde-Marie-Thérèse-Sophie *Desmazis*, avec Mlle Amélie-Antoinette *Marteau*, fille de feu Jacques Marteau et d'Eugénie *Morice*, à Paris.

10 septembre. — M. Léon *Cornut de Lafontaine de Coincy*, fils de François-Paulin Cornut de Lafontaine de Coincy et de Justine-Henriette *Bouhebent*, avec Mlle Marie-Marguerite-Ernestine *Chouri*, fille de Jean-Marcelin Chouri, directeur des contributions directes, O. ✲, et de Marguerite-Céline *Andraud*, à Paris.

11 septembre. — M. Félix-Constant de *la Fontaine*, baron de *Fontenay*, ancien officier de cavalerie, fils de Louis de la

Digitized by Google

Fontaine, baron de Fontenay, maire de Gennes (Maine-et-Loire), et d'Adélaïde-Françoise d'*Andigné*, avec Mlle Jeanne-Marie-Isabelle *Nacquart*, fille de Raymond-Louis Nacquart, conseiller à la cour impériale, ✻, et de Marie *Chicot*, à Paris. — M. Anatole, vicomte de *Montangon*, sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique, fils du comte de Montangon, avec Mlle Célinie de *Gévaudan*, fille du comte de Gévaudan et de la comtesse, née de *Sancy*, au château de Lavault.

11 septembre. — M. Édouard-Henri-Lamoral, prince de *Ligne*, fils d'Eugène, prince de Ligne, président du sénat de Belgique, et de la princesse Hedwige *Lubomirska*, avec Mlle Augusta *Cuninghame*, à Cosham.

12 septembre. — M. Charles-Amédée de *Raity de Villeneuve*, marquis de *Vitré*, officier de cavalerie, avec Mlle Hélène *Braccini*, au château du Plessis, près Lorient.

15 septembre. — M. Eugène-François-Joseph-Ferdinand, comte de *Meeus*, à Ohain (Belgique), fils de Ferdinand-Philippe, comte de Meeus, et d'Anne de Meeus, sa veuve, avec Mlle Marie-Charlotte-Célestine *du Couédic de Kergoaler*, fille de Louis-Marie-Corentin, comte du Couédic de Kergolaer, député au corps législatif, O. ✻, et de Cécile-Isaure-Marie de *Sayve*, au château de Clabeck (Belgique).

19 septembre. — M. le comte Maurice-Gabriel-Timoléon *du Parc*, fils du comte Amatun-Louis-Maurice du Parc et d'Antoinette-Honorée-Mélanie de *Champagne*, sa veuve, avec Mlle Justine-Marie *du Colombier*, fille de Pierre-Gabriel-Henri du Colombier et de Jeanne-Mathilde-Adrienne de *Charrin*, au château du Pin (Isère).

22 septembre. — M. Louis-Frédéric *Leblanc de Prébois*, veuf d'Élisabeth *Law*, fils de Louis-Charles Leblanc de Prébois et de Marie-Anne *Deriaz*, décédés, avec Mlle Émilie-Élisabeth *Bechtold*, fille de Pierre Bechtold et de Françoise *Werner*, à Rotenbourg (Hesse électorale).

24 septembre. — M. le prince Aloys de *Wendisch-Grætz* avec Mlle Marie *Taglioni*, fille du maître de ballets du roi de Prusse, à Berlin.

26 septembre. — M. Robert-René *le Barrois d'Orgeval*, fils de Robert-Adolphe, baron le Barrois d'Orgeval, et de Joséphine-Clémence *Gouze*, sa veuve, avec Mlle Marie-Berthe de *Ferré de Ferris*, fille d'Alphonse-Guillaume-Ambroise de Ferré de Ferris, maire de Teilleul, et de Julie-Aglaé *Lelubois de Marsilly*, à Teilleul. — M. Gaston *Lambert de Beaulieu*, avec Mlle Berthe *Auzanet*, à Rouen. — M. Joseph-Octave *Chicoyneau de Lavalette*, capitaine d'artillerie, ✻, avec Mlle Thérèse du *Coetlosquet*, fille du comte et de la comtesse, à Metz.

Digitized by Google

27 septembre. — M. le vicomte Edmond de *la Mure*, secrétaire général des Hautes-Alpes, avec Mlle Adine *Abeille du Rivoire*, fille du comte Abeille du Rivoire, au château du Rouet, près de Marseille. — M. Édouard *Reinaud de Fonvert*, O. ✻, lieutenant-colonel du 49e, veuf de Marie *Dumontheil*, fils de feu Reinaud de Fonvert, et de feu N... de *Cymon de Beauval*, avec Mlle Athénie *Martin de Boudard*, à Villars, près d'Apt.

1er octobre. — M. *Saint-Olon Filhon*, ✻, ancien sous-préfet, fils de N... Filhon et de Marie *Aubernon*, sa veuve, avec Mlle Agathe de *Berlier-Tourtour*, fille de Berlier-Tourtour, ancien magistrat, et de Marie de *Châteaudouble*, sa veuve.

2 octobre. — M. Amédée du *Gaigneau de Champvallins*, fils de Louis-Alexandre du Gaigneau de Champvallins et de Marie-Émilie-Albéric *Tassin de Beaumont*, avec Mlle Marguerite de *Roux de Puivert*.

10 octobre. — M. Guy-Horace-Charles, marquis de *Lasteyrie du Saillant*, fils du marquis Fortuné et d'Anne de *Lestrade*, sa veuve, avec Mlle Sophie-Caroline-Clémence *du Pré*, à Paris.

11 octobre. — M. le comte Gaston-Josias *de Brémond-d'Ars*, capitaine adjudant-major au 5e lanciers, fils du général Théophile-Charles, comte de Brémond-d'Ars, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, et de la comtesse, née Marie-Anne-Claire de *Guitard de la Borie de Rioux*, avec Mlle Alexandrine de *Lur-Saluces*, fille du comte Thomas-Joseph-Henri de Lur-Saluces et de la comtesse, née Léontine-Gabrielle de Lur-Saluces, à Bordeaux.

13 octobre. — M. Joachim-Joseph-André, comte *Murat*, député au corps législatif, veuf de Blanche-Alice *Marion*, fils de Pierre-Gaetan Murat et de Marie-Pauline de *Meneval*, sa veuve, avec Mlle Marguerite *Barrot*, fille d'Adolphe Barrot, sénateur.

15 octobre. — M. Xiste *Allaire de Lepinay*, avec Mlle Maria de *Mondion*, fille du comte et de la comtesse de Mondion, au château d'Artigny.

17 octobre. — M. Alain de *Charette*, lieutenant aux zouaves pontificaux, fils du baron Athanase Charette de la Coutrie, avec Mlle Madeleine-Françoise-Alexandrine-Marie de *Bourbon-Busset*, fille de Charles-Ferdinand, comte de Bourbon-Busset, et de Marie-Louise-Alexandrine-Eulalie de *l'Espine*, à Paris.

18 octobre. — M. Paul-Henri *Chouly*, comte de *Permangle*, conseiller de préfecture à Mont-de-Marsan, fils de Lucien-Louis Chouly, marquis de Permangle, et de feu Françoise-Made-

Digitized by Google

leine-Claire *Segaux*, avec Mlle Anaïs *Gautier*, fille de Louis-Aristide Gautier et de Geneviève-Anaïs *Ferière*, sa veuve, à Paris.

20 octobre. — M. Charles *Taupinart*, comte de *Tilière*, fils aîné de Charles-Elzéar, comte de Tilière, et de Mme la comtesse, née Marie-Joséphine *Viloteau*, sa veuve, à Honfleur, avec Mlle Sophie-Marie-Thérèse *Hermanoska*, fille de *M. Hermanoski*, d'origine polonaise, et de Mme *Hermanoska*, à Honfleur.

22 octobre. — M. le vicomte Georges de *Bouville*, fils du préfet de la Gironde, avec Mlle Laure d'*Abbadie*, à Bordeaux.

23 octobre. — M. Gustave *Cureyras*, percepteur à Clamecy, avec Mlle Adeline *Sanial du Fay*, fille de M. et de Mme Clovis Sanial du Fay, à Paris.

24 octobre. — M. Adrien-Louis-Thomas *Davy de Virville*, capitaine de dragons, ✲, fils de Pierre-Louis-Amédée Davy de Virville, à Caen, et d'Adélaïde-Zoé *Corbel*, avec Mlle Marie-Blanche *Desazars*, fille de Guillaume-Jean-Prosper, baron Desazars, et d'Aimée-Adélaïde-Louise *Dupressoir*, à Paris.

25 octobre. — M. Joseph-Eugène de *Poucques d'Herbinghem*, contre-amiral, G. O. ✲, fils de Jean-Baptiste-Omer-Claude de Poucques d'Herbinghem et de Marie-Thérèse-Herminie *Routtier*, avec Mme Hortense-Annette *Delavau*, veuve de Jean *Rousseau*, fille de Nicolas-Charles Delavau et de Pierrette-Alexandrine *Delhorme*, à Paris.

27 octobre. — M. Charles-Frédéric-Henri *Levita*, avocat, au conseil de l'ambassade d'Autriche, fils de feu Jean-Henri Levita, conseiller à la cour de Hesse, et de feu Élisabeth *Jacquer*, avec Mlle Marie-Caroline-Louise-Léopoldine Aloysia de *Weiler*, fille de feu Georges, baron de Weiler, conseiller à la cour grand-ducale de Bade, et de feu Augusta de *Schmalz*, à Paris.

30 octobre. — M. Louis-Marie-Joseph-Clément *Siciliano*, comte de *Rende*, fils de Giovanni Siciliano, marquis de Rende, à Naples, et d'Angela *Caracciolo*, avec Mlle Marie-Angélique-Félicité-Denise de *la Croix*, fille de Pierre-Henri de la Croix et de Marie-Caroline *Sapey*, au château de Formenthel, près de la Trinité (Orne).

31 octobre. — M. le baron de *Barral*, fils du sénateur actuel, sous-préfet de Soissons, avec Mlle Louise *Rigaux*, fille d'un notaire, à Soissons. — M. Paul-Louis-François *le Clerc de Juigné de Lassigny*, fils de Louis-Anatole le Clerc, comte de Juigné de Lassigny, à Beaune, et de Henriette-Anne-Marie-Caroline *Blancheton de Meursant de la Rochepot*, avec Mlle Jeanne-Marie-Madeleine *Curé de la Chaumelle*, fille de Charles-Paul Curé de la Chaumelle et de feu Marie-Thérèse-Sidonie *Guignon*, à Paris.

Digitized by Google

NAISSANCES.

28 août 1857. — Adolphe-Augustin-Louis-Marie, fils aîné d'Isidore, comte *d'Athénosy*, et de Clémentine *du Laurens d'Oiselay*, sa femme, à Avignon. (Mariage du 3 septembre 1856.)

25 décembre 1860. — Hélène, fille d'Achille de *Bournonville* et d'Adèle *Ledru*, à Genève.

23 janvier 1862. — Jean-Frédéric-Saint-Prix de la Valette-Chabriol, fils du comte de *la Valette-Chabriol*, et petit-fils du marquis et de la marquise, née de *Meyssonnier de Châteauvieux*, à Annonay.

27 août 1863. — Léonide de *Guizelin*, fille de Gustave de Guizelin et de Maria de Guizelin, à Guines (Pas-de-Calais).

26 octobre 1863. — N..., fils du vicomte de *Sesmaisons* et de la vicomtesse, née *Taupinart de Tilière*, à Versailles.

1864.

7 janvier. — Isabelle de *le Gorgue de Rosny*, fille de Maurice et de Claire de le Gorgue de Rosny, sa femme, à Boulogne-sur-Mer.

10 janvier. — Félicie-Caroline-Augustine de la Valette-Chabriol, fille du comte de *la Valette-Chabriol*, et petite-fille du marquis et de la marquise, née de *Meyssonnier de Châteauvieux*, à Annonay.

29 janvier. — N..., fils du comte Gustave *de Hauteclocque* et de la comtesse, née Marie *de Morgan-Fondreville*, à Amiens. (Mariage du 4 mai 1859.)

16 février. — N..., fils de Charles *Gaillard*, baron de *Blairville*, et de Clémence-Eugénie *Polteau de la Chaussée*, à Lille.

18 avril. — Amédée, fils de Victor, baron *de Failly*, et d'Élisabeth, comtesse *de Goltstein Breil*, à Bruxelles.

23 avril. — Albert, fils d'Arthur *de Gillès* et de Marie *le Bègue de Germiny*, à Amiens.

25 avril. — N..., fils de M. Fortuné-Georges-Ernest-Auguste *Piscatory*, baron *de Vaufreland*, et de Marie-Amélie-Maria *Taigny*, à Paris.

4 septembre. — N..., fils du vicomte *d'Estienne d'Orves* et de Emma *de Beaumont d'Autichamp*, à Orléans.

12 septembre. — Jean *de Salve*, fils du vicomte Sébastien de Salve-Vachères et de la vicomtesse, née *de Gombert*; au château de Sainte-Euphémie (Basses-Alpes).

Digitized by Google

6 octobre. — N..., fils de René, comte de *Gondrecourt*, et de la comtesse, née Noémi d'*Ollone*, à Amiens.

10 octobre. — N..., fille de Maurice *Fouache d'Halloy* et de Zélie-Louise-Ernestine *Cossée de Maulde*, à Feuquières (Somme).

25 décembre. — Juliette, fille de Joseph-Émile *Bertaut* et de Laure *de Lavaysse*. (Mariage du 19 mars 1864.)

1865.

22 janvier. — Joséphine-Jeanne-Charlotte *le Clerc de Bussy de Vauchelles*, fille du comte Charles-Joseph-Eugène le Clerc de Bussy de Vauchelles, officier d'infanterie, démissionnaire, et de Caroline-Marie-Célestine de *Loos*, à Paris. (Mariage du 2 février 1864.)

12 février. — Alexandrine-Marie, fille de Edmond-Charles-Eugène *Domet de Vorges*, secrétaire de la légation de France à Copenhague, et de Marie-Adèle *de Francqueville*, à Amiens.

9 mars. — Jeanne, fille de Philippe-François *Chartier de la Touche*, directeur des postes de la Somme, et de Marie *Jacquemin*, à Amiens.

17 mars. — Jean-Marie-Ferdinand, fils de Jean-Édouard *Poitevin de la Motte*, inspecteur des haras impériaux, ✻, et de Victorine *Menessier*, à Amiens.

4 mai. — Marguerite-Marie-Armandine, fille de Adolphe *de Francqueville* et de Marie *de Gorguette d'Argœuves*, à Amiens.

26 mai. — Victor-Auguste, fils de Juste-Louis-Victor *de Sambœuf* et de Célina-Adolphine *Bétignies*, à Amiens.

28 juin. — Scholastique-Valérie-Marie *d'Athénosy*, fille du comte d'Athénosy et de la comtesse, née Clémentine *du Laurens d'Oiselay*, et petite-fille du duc de *Crillon-Mahon*. (Mariage du 3 septembre 1856.)

1er juillet. — N..., fils du comte de *Bardon de Segonzac* et de la comtesse, née des *Réaulx*, au château des Essarts. (Mariage du 16 juillet 1864.)

27 août. — Xavier-Marie-Hippolyte de *Roquefeuil*, fils d'Edmond, vicomte de Roquefeuil, et d'Anne-Amicie Levesque de *la Ferrière*, à Paris. (Mariage du 21 septembre 1858.)

21 septembre. — Georges-Marie, fils de Joseph-Louis-René *de Guillebon* et de Clotilde-Louise-Marie *Borel de Brétizel*, à Amiens.

5 octobre. — N..., fils de M. Anatole *de Colombet* et de Mme, née *Perrin de Daron*, au château de la Végerie.

Digitized by Google

28 octobre. — N..., fille de Philippe de *Montesquiou*, comte de *Fezensac*, et de la comtesse, née *Rosslin* d'Ivry, au château d'Hénonville. (Mariage du 28 janvier 1865.)

2 novembre. — N..., fils de Charles *Lachèze*, sous-préfet, et de Marie *Provost*, à Vouziers (Ardennes).

12 novembre. — Isabelle-Lucie-Jeanne-Joséphine-Théodora *Taillepied de Bondy*, fille du comte Émile de Bondy, ministre plénipotentiaire, et de la comtesse, née *Riario Sforza*, au château de Chassay.

18 novembre. — Anne-Marie de *Kerouartz*, fille du comte et de la comtesse de Kerouartz.

25 novembre. — N..., fils du baron Pierre de *Waru* et de la baronne, née de *Sade*, au château de Vaux. (Mariage du 6 septembre 1864.)

Novembre. Louise de *Sabran-Pontevès*, fille du marquis et de la marquise, née d'*Albert de Luynes*, au château du Lac.

8 décembre. — N..., fils du marquis Hervé de *Carbonnel de Canisy* et de la marquise, née *Scheppers*. (Mariage du 31 janvier 1865.)

10 décembre. — N..., fils de Joseph-Louis-Marie *de Brassier*, marquis de *Jocas*, et de la marquise, née Marie-Henriette-Anne de *Lestanière-Miravail*, à Carpentras.

11 décembre. — Marie-Joseph-Adrien-Henry *le Féron de Longcamps*, fils de René-Marie-Frédéric-Albert le Féron de Longcamps et de Louise-Pauline-Joséphine *Pineau de Viennay*, à Caen.

14 décembre. — Anatole, fils de Henry *Gosselin de Bénicourt*, propriétaire, et de Henriette-Eliza *Bouthors*, à Amiens.

21 décembre. — Marie-Henriette-Béatrice-Louise-Adrienne de *Beaumont*, filleule de Mgr le comte et de Mme la comtesse de Chambord, et fille du comte Stanislas de Beaumont et de la comtesse, née Marie-Henriette de *Récourt*, au château de la Fauconnerie, près Maule.

23 décembre. — Albert et Marie-Clémentine, enfants jumeaux du prince Philippe de *Wurtemberg* et de la princesse, née Marie-Thérèse-Anne, archiduchesse *d'Autriche*, à Vienne.

24 décembre. — Amélie-Marie, fille de Charles-Théodore, duc en Bavière, et de la duchesse, née princesse Sophie de Saxe, et petite-fille du roi de Saxe, à Munich.

25 décembre. — Marthe *de la Goy*, fils d'Edmond, marquis de la Goy, et de la marquise, née Siffrénie *des Isnards*, à Aix (Bouches-du-Rhône).

30 décembre. — N..., fille du vicomte Hector de *Galard* et de la vicomtesse, née de *Crussol d'Uzès*, à Paris.

Digitized by Google

1866.

1er janvier. — André d'*Albon*, fils d'Abel-Christophe Raoul, vicomte d'Albon, et de la vicomtesse, née d'Albon, à Paris.

11 janvier. — Albert-Elzéar-Jean-Baptiste-Henri-Marie-Pierre, fils du comte Rupert de *Bermond de Vachères* et de la comtesse, née de *la Barthe*, à Montpellier.

13 janvier. — Marie-Jeanne-Clotilde-Onésime de *Roquefeuil*, fille du comte Marie-Auguste et de la comtesse, née Marie-Louise-Gabrielle de *Méric de Vivens*, à Rodez.

21 janvier. — Eugénie-Angélique, fille d'Alfred *Vacher de Montguyon*, docteur en droit, et d'Alphonsine *Frérot*, à Aix. (Mariage du 3 mai 1865.)

24 janvier. — Don Francisco-Léopoldo, infant d'*Espagne*, fils de la reine, à Madrid.

25 janvier. — Marie-Marguerite-Ursule-Alice, fille de Frédéric-Théodore *Chevalier d'Almont*, maire d'Ennordres, et de Marie Françoise-Amélie-Élisa *Pénigauld-Bonneau*, à Issoudun.

29 janvier. — N..., fils du comte de *Fleurieu* et de la comtesse, née de *Pons de Rennepont*, à Paris.

8 février. — Marie-Pauline-Henriette d'*Yzarn de Freyssinet de Valady*, fille du vicomte Marie-Charles-Ildefonse et de la vicomtesse, née Marie-Alexandrine-Jeanne de *Bony*, à Rodez. (Mariage du 6 mai 1863.)

9 février. — N..., fille du comte Hippolyte *Mortier de Trévise* et de la comtesse, née *Debelleyme*, à Paris.

11 février. — N..., fille du baron Amédée *Drouilhet de Sigalas* et de la baronne, née de *Lur-Saluces*, à Bordeaux.

14 février. — Eugène-Elzéar-Albert, fils de M. Just *Dubessey de Contenson* et de Mme Alise-Théodorine *Ducret de Lange*, à Lyon.

5 février. — Paul de *Bonnault*, fils de Gustave de Bonnault et de Constance de *la Grange*, à Douai.

16 février. — Blanche-Marie *Gaultier de Laguionie*, fille d'Alfred Gaultier de Laguionie et de Blanche de *Boisdhiver*, à Avranches.

12 mars. — N..., fils du baron de *Cholet* et de la baronne, née de *Mieulles*, à Paris.

21 mars. — Marie-Madeleine-Joséphine de *Mélier de Labarthe*, fille de Léopold-Louis-Joseph de Mélier de Labarthe, capitaine au 8e régiment de lanciers, et d'Apolline *du Chesne de Vauvert*, à Niort. (Mariage du 30 mai 1865.)

Digitized by Google

23 mars. — Gabrielle-Eugénie-Marie-Henriette-Louise *Danet des Longrais*, fille de François-René-Guillaume Danet des Longrais et de Marie-Hélène *Goffin*, à Verviers (Belgique.)

25 mars. — Agathe-Marie-Anne-Joséphine de *Beaurepaire*, fille du vicomte de Beaurepaire Louvagny et de la vicomtesse, née *d'Ecquevilly*.

26 mars. — N..., fils d'Edmond, comte de *Castries*, et de la comtesse, née Iphigénie de *Sina*, à Vienne. (Mariage du 23 mai 1864.)

26 mars. — François-Charles-Alfred-Olivier de *Ravinel*, fils du baron Octave de Ravinel et de la baronne, née de *Carnazet*. (Mariage du 3 septembre 1864.)

10 avril. — Henriette-Aimée-Marie, fille du comte René *de Seguins-Pazzis d'Aubignan*, ancien officier de hussards, et de la comtesse, née *Labbe de Champgrand*, au château de la Guérinière (Loir-et-Cher). (Mariage du 26 avril 1865.)

18 avril. — Amélie-Anne-Marie-Marguerite, fille du baron de *Layre*, à Paris.

21 avril. — Marie-Jeanne et Anne-Honorine, filles jumelles du baron d'*Anthoine de Saint-Joseph* et de la baronne, née *Rohan-Chabot*, à Paris.

30 avril. — Marie-Jeanne-Marthe, fille de M. Jean-Claude-Anatole, vicomte de *Rivérieulx de Chambost*, et de Mme la vicomtesse, née Marie-Françoise-Hedwige de *Ranvier de Bellegarde*, à Lyon.

11 mai. — Léon-Gustave-Joseph, fils d'Albert *Tripier de Laubrière* et de Louise *Guesdon*, à Mayenne.

14 mai. — N..., fils de M. de *Marbais* et de Mme, née *Aubourg de Boury*, à Paris.

15 mai. — Marie-Joseph-Jean, fils de M. Joseph-Ernest *Passerat de la Chapelle* et de Mme Marie-Antoinette de *Boissieu*, à Lyon.

23 mai. — Marie-Philomène *Guillard*, fille d'Edmond-Félix Guillard, lieutenant au 71e de ligne, et de Gustavie-Apolline *Alviset de Maisières*, à Nevers.

2 juin. — Marie-Marguerite, fille de Louis-Joseph de *Sigaud de Bresc*, maire de Moissac (Var), et de Joséphine-Hélène de *Berluc-Perussis*, à Aix. (Mariage du 15 octobre 1861.)

3 juin. — Charles-Maximilien *Bazaine*, fils du maréchal Bazaine et de Maria-Josefa de la *Peña*, à Mexico. (Mariage du 21 juin 1865.)

13 juin. — Alphonsine-Marie-Solange, fille de M. Alexis de *Varenard de Billy* et de Mme Adèle *Dervieu de Goiffieu*, au château du Basty (Rhône).

Digitized by Google

16 juin. — N..., fils du vicomte et de la vicomtesse de *Belloy*.

17 juin. — N..., fils de M. Ernest d'*Aumale* et de Mme, née *Morillot*, à Abbeville.

9 juillet. — Marie-Charlotte-Stéphanie-Jeanne-Alix-Flavie, fille du comte Pierre *de Gautier de Saint-Paulet* et de la comtesse, née Gabrielle *de Seguins de Vassieux*, à Aumale (Algérie). (Mariage du 12 octobre 1865.)

12 juillet. — Adolphe-Clément-Marie-Guillaume, fils de Louis-Albert, comte de *Monteynard*, et de la comtesse, née Jeanne-Marguerite-Blanche-Bertille *de Murard*, à Lyon.

17 juillet. — N..., fils du marquis de *Marmier* et de la marquise, née de *Moustier*, à Paris. (Mar. du 31 août 1865.)

20 juillet. — Charles-Émile-Raymond *Bonvallet*, fils d'Adrien-Joseph Bonvallet et de Delphine-Eugénie *Alviset de Maisières*, à Nevers.

22 juillet. — Adolphe-Marie-Alban et Joseph-Marie-Max de *Lavernette Saint-Maurice*, fils jumeaux de M. de Lavernette Saint-Maurice et d'Émélie de *Jerphanion*, sa femme, au château de Lafay (Rhône).

23 juillet. — Cécile-Marie-Augustine, fille du marquis d'*Isoard* et de la marquise, née de *Rougé*, au château du Tremblay, près Montfort-l'Amaury.

28 juillet. — N..., fille de Roger *Sauvage de Brantes* et de Mme, née *Lacuée de Cessac*, à Paris.

3 août. — Adèle-Julie-Scholastique, fille de Louis *Vaquette de Hennault*, capitaine au 55e de ligne, et de Philomène *de Laurens d'Oiselay*, sa femme. (Mariage du 11 novembre 1865.)

5 août. — Clément-Jean-Louis *Martin de Boudard*, fils d'Auguste-Marie-Félicien Martin de Boudard, et d'Antoinette-Marie-Thérèse de *Carmejane Pierredon*, sa femme, à Avignon.

15 août. — N..., fils de Félix de *Crousnillon*, maire de Cavaillon, et de madame, née de *Guilhermier*.

16 août. — Marie, Élisabeth et Émilie, nées jumelles, filles d'Albert-Charles d'*Arnoux* et d'Albertine-Émilie de *Pellapra*, à Paris.

25 août. — N..., fille du comte Arthur de *Maleyssie* et de la comtesse, née Constance de *la Fresnaye*, à Falaise.

26 août. — Euphémie de *Bonnault d'Houet*, fille de Léon, vicomte de Bonnault et de la vicomtesse, née *Griffon d'Offoy*.

1er septembre. — Aymon de *Loriol*, fils de Guillaume de Loriol et d'Ernestine de *Muralt*, à Avenex (Suisse française).

Digitized by Google

5 septembre. — Louis-Marie-Gabriel-Stanislas, fils de Fernand *Lefebvre*, baron de *Plinval*, et de la baronne, née de *Brancion*, à Paris.

8 septembre. — Jean-Charles-Marie *Guillart de Fresnay*, fils de Charles Guillart de Fresnay et de Mathilde *Harscouet de Saint-Georges*, à Montcorbeau.

16 septembre. — N..., fils de Jules, baron de *Gombert*, et de la baronne, née de *Samatan*, au château de Gombert.

23 septembre. — Marie-Françoise de *Varax*, fille du comte Emmanuel de Varax et de la comtesse, née Ludovie de *Jerphanion*, au château de Lafay (Rhône).

24 septembre. — Simon d'*Anthenaise*, fils du vicomte et de la vicomtesse d'Anthenaise, née de *Rochetaillée*, au château de Nandas.

26 septembre. — Gaston-Théodore de *Nicolay*, fils du comte Charles de Nicolay et de la comtesse, née de *Beauffort*, à Dieppe.

27 septembre. — N... de *Mieullet de Ricaumont*, fils d'Auguste de Mieullet de Ricaumont, chef d'escadron de hussards, à Angers.

Septembre. — André de *Rostolan*, fils du comte de Rostolan et de la comtesse, née de *Torcy*, au château de Buisson-Garambourg (Eure). — N..., fille du baron et de la baronne de *Samatan*, à Marseille. — N..., fille de Maurice *de Trouillaud de Lanversin*, juge de paix aux Vans (Ardèche), et de Bathilde-Laurence *de Gombert*, au château de Sainte-Euphémie, près Sisteron.

4 octobre. — N..., fille de Charles *Lacheze*, sous-préfet à Vouziers (Ardennes), et de Marie *Prevost*, à Vouziers.

9 octobre. — Marie-Thérèse-Émilie d'*Antoine de Taillas*, fille d'Alexandre d'Antoine de Taillas et de N... de *Bimard*, sa femme, à Gap.

12 octobre. — Parisot-Émile de *la Valette-Chabriol*, fils de François-Henri-Bernardin, comte de la Valette-Chabriol, et petit-fils du marquis de la Valette et de la marquise, née de *Meyssonnier de Châteauvieux*. (Voyez l'*Ann.* de 1862, p. 227.)

Octobre. — N..., fille d'Augustin, vicomte de *Durfort-Civrac*, et de la vicomtesse, née *Montmorency-Luxembourg*, à Paris.

Digitized by Google

NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

11 juillet 1863. — François-Adrien *le Féron de Longcamps*, conseiller à la cour de Caen, ✻, fils de Louis-François-Auguste le Féron de Longcamps et de Renée-Perrine *Lentaigne de Logivière*, à Normanville, près Caen.

Septembre 1863. — Le baron *Von der Decken*, massacré avec les siens sur les côtes orientales d'Afrique.

11 octobre 1863. — Jean-Baptiste-Jules-Hippolyte d'*Auvergne*, sous-inspecteur des forêts, âgé de 47 ans, à Blois.

1864.

7 janvier. — Anne-Henriette-André *du Homme*, née de *Malartic de Fondat*, âgée de 33 ans, à Cannes.

7 mars. — Louis-Ange, vicomte de *Flavigny*, ancien capitaine de cuirassiers, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, âgé de 82 ans, à Mareuil-le-Port.

11 mars. — Gabrielle-Marie-Françoise-Antoinette *Van Eersel*, femme de Louis de la *Chavardière de la Grandville*, chef de bataillon, âgée de 25 ans, à Ucle (Belgique).

17 mars. — Marie-Thérèse de *Butron*, femme de Charles *Baillieu d'Avrincourt*, âgée de 20 ans, à Lille.

25 mars. — Auguste-Marie-Stanislas d'*Aumale*, âgé de 62 ans, au château de Bellaing.

3 avril. — Anatalie-Antoinette-Louise de *Bréda*, comtesse *Chaillon de Jonville*, âgée de 48 ans, à Paris.

3 mai. — La baronne de *Gérente*, née Marie-Thérèse *Bargmann*, mère de la comtesse de *Léautaud*, âgée de 87 ans, à Paris.

10 mai. — Louise-Marie-Caroline *du Blaisel*, âgée de 83 ans, à Montreuil-sur-Mer.

3 juin. — Marie-Louise-Gabrielle de *Puylaroque*, veuve d'*Aubuisson de Voisins*, âgée de 73 ans, à Toulouse.

13 juin. — Joseph-Alexandre de *Rocquigny*, âgé de 51 ans, à Marconne. — Louis-Théodore-Alexandre-Hippolyte *Deslyons de Noircarmes*, âgée de 75 ans, à Saint-Omer.

Digitized by Google

28 juin. — Le baron Jules de *Massol de Rebety*, ancien zouave pontifical, à Turin.

14 juillet. — La comtesse Edmond de *Gommegnies*, née Claire-Stéphanie-Marguerite de *Lacotte*, âgée de 34 ans, à Blois.

27 juillet. — Marie-Joseph-César de *Bernard*, comte de *Calonne Ricouart*, âgé de 84 ans, au château de Divion, près de Houdain.

4 août. — Rose-Alexandrine-Philippine-Hélène d'*Hérisson*, née de *Tournon-Simiane*, âgée de 78 ans, à Annonay.

31 août. — Catherine-Estelle *Gentil de la Breuille*, née de *la Celle*, âgée de 50 ans, à Lain (Yonne).

8 septembre. — Marie-Louise-Joséphine de *Ricaudy*, née *Chambon*, âgée de 26 ans, à Saint-Félix (Pyrénées-Orientales).

23 septembre. — Henriette-Judith de *Harchies*, veuve d'Alfred-Marie-Charles *Leroy*, comte de *Valanglart*, âgée de 68 ans, au château de la Neuville (Somme).

12 octobre. — Marie-Rosalie-Eugénie de *Taisnes de Raimonval*, née *Scorion*, à Bruxelles.

17 octobre. — Euphrosine-Gabrielle de *Longlay*, veuve de Pierre-Alexandre de *Beauvais de Saint-Paul*, âgée de 75 ans, au château de Saint-Paul.

26 octobre. — Louis-Albert de *Rocquigny*, âgé de 21 ans, à Hesdin (Pas-de-Calais).

11 novembre. — Joseph-Marie-Alfred de *Bouffier*, âgé de 55 ans, à Lyon.

25 novembre. — Pierre-Paul, baron *Boyer*, général de division, G.O.✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 77 ans, à Dourdan.

1er décembre. — La comtesse Victoire de *Seyssel*, âgée de 83 ans, à Nice.

7 décembre. — Auguste-Jean-Bernard-Thomas *Dubarry* de *Lezqueron*, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Cornebarrieu.

8 décembre. — Louise-Thérèse-Camille de *Seytres-Caumont*, veuve du comte de *Raffélis Soissan*, âgée de 48 ans, à Avignon.

21 décembre. — Henriette-Louise-Bonne de *Thieffres de Layens*, âgée de 51 ans, à Cambrai.

23 décembre. — La vicomtesse *Raguet de Brancion*, née Marie-Anne de *Roquette Buisson*, âgée de 27 ans, à Toulouse.

24 décembre. — Jean-Baptiste-Joseph *Jacquier de Noyelle*, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 89 ans, à Montains, près Loches.

Digitized by Google

1865.

1er février. — Marie-Henriette *de Boubers*, veuve de Jean *de Cantarel*, âgée de 89 ans, à Amiens.

16 février. — Pierre-Hippolyte de *Longueil*, âgé de 75 ans, à Paris.

4 mars. — Irier-Alexandre-Gustave *Puel de Peyrelade*, âgé de 42 ans, au château de Vignals.

14 mars. — Gabriel-François-Béranger, comte de *Nattes*, âgé de 68 ans, au château de Monthazon.

20 mars. — Louis-François-Jules *Mauquest de la Motte*, conservateur des hypothèques, âgé de 65 ans, à Amiens.

22 mars. — La comtesse de *Martel*, née de *Kercabus*, âgée de 85 ans, à Nantes.

27 mars. — Le chevalier Frédéric *d'Alexandry d'Orengiani*, ancien intendant de la province de Maurienne, âgé de 77 ans, à Villardhéry. — La comtesse de *la Fléchère de Veyrier*, née Eugénie *de Baudry*, à Plainpalais, canton de Genève.

1er avril. — Anne-Donatienne-Marie de *Sesmaisons*, âgée de 26 ans, au château de la Desnerie.

9 avril. — Élisabeth-Victoire *Égret*, née *Lemaitre de Launay*, âgée de 73 ans, à Blois.

15 avril. — L'abbé Octave-Charles-François *Asselin de Villequier*, âgé de 37 ans, à Paris.

18 avril. — Gilbert *Treghot de Polignac*, âgé de 49 ans, à Saint-Louis (Sénégal).

20 avril. — Louis-Alexandre-Rosalie *Silvestre de Ferron*, âgé de 81 ans, au château de Ferron.

27 avril. — Marie-Marguerite *le Varlet*, veuve 1° de Marie-Louis-Albert *de Petit de Fresnes*, comte de *Chevreuil*, chevalier de Saint-Louis, et 2° de Jean-Baptiste *de Sellier*, âgée de 82 ans, à Hodencq, près Blangy (Seine-Inférieure).

29 avril. — Charlotte-Alexandrine-Joséphine *de Saint-Aubin*, veuve *Dignet*, âgée de 74 ans, à Amiens.

2 mai. — La comtesse douairière *Malet de Coupigny d'Hénu*, née Anne-Marie-Henriette *de Saint-Martin*, âgée de 94 ans, à Amiens.

6 mai. — La comtesse d'*Hoffelize*, née Jeanne-Barbe-Aglaé *le Duchat de Rurange*, veuve du pair de France, âgée de 87 ans.

8 mai. — Catherine-Charlotte-Caroline de *Calvimont*, veuve de Jean-Marie *Tremizot*, âgée de 76 ans, au château de Saint-Antoine, près de Brives.

Digitized by Google

11 mai. — Brigitte-Marie-Andrée *de Nevet du Breil de Pontbriant*, la dernière du nom, âgée de 86 ans, au château de Bouchari (Ille-et-Vilaine).

17 mai. — Louise-Marie-Anne, marquise de *Polignac*, née baronne de *Wolframm*, veuve 7 avril précédent, âgée de 42 ans, à Terrescheny en Bukhovine (Autriche).

26 mai. — Le comte *Viallet de Montbel*, ancien président de la cour d'appel de Chambéry, âgé de 73 ans, au château de Combefort (Savoie).

31 mai. — Édouard *Titaire de Glatigny*, âgé de 64 ans, au château du Breuil (Eure). — Marguerite-Constance de *Paty*, née de *Brivazac*, âgée de 46 ans, à Pau.

3 juin. — Marie-Marthe-Thérèse-Octavie de *Béchade*, née de *Chasteigner*, âgée de 40 ans, à Bordeaux.

11 juin. — Ernest *Fouache d'Halloy*, ✻, âgé de 70 ans, à Amiens.

12 juin. — Jeanne-Eulalie *Galbaut du Fort*, née *du Jat des Allimes*, âgée de 48 ans, à Nantes.

17 juin. — La comtesse douairière *de Belloy-Dromenil*, née Agathe-Françoise *de Berri d'Esserteaux*, âgée de 80 ans, à Amiens.

23 juin. — Auguste-Désiré-Jean-Baptiste-Michel, baron *du Bouchet*, intendant militaire du cadre de réserve, C.✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Clermont-Ferrand.

26 juin. — Marie *Ruffi de Pontevès*, née *Dethez*, âgée de 57 ans, à Aix.

29 juin. — Jeanne-Baptiste-Françoise-Joséphine *de Monthouz*, âgée de 89 ans, au château du Barioz, près d'Annecy.

30 juin. — Eusèbe-Léon de *Malartic*, âgé de 67 ans, à Paris.

14 juillet. — Ulric *Bernard*, chef de bataillon de la garde nationale, d'une famille noble, âgé de 46 ans, à Paris.

5 août. — La baronne d'*Estrées*, née Julie-Anne-Élisabeth *de Longlay*, âgée de 83 ans, en son château du Tronquoy.

19 juillet. — Charlotte-Louise *Petit de Leudeville*, née *Avesgo de Montchevrel*, âgée de 74 ans, au château de Leudeville.

1er août. — Le baron Auguste de *Guizelin*, ancien officier de cavalerie, âgé de 71 ans, à Lille.

2 août. — Rose-Marie-Eugénie *Eyssautier*, veuve de Jacques-Louis-Joseph *Sion de Villars de Bosse*, âgée de 75 ans.

3 août. — Victor-Auguste de *Sambœuf*, âgé de 11 ans, à Amiens.

Digitized by Google

11 août. — Louis-Raymond *du Fresne de Beaumez*, âgé de 20 ans, au château de Resnes (Doubs).

14 août. — La comtesse douairière *de la Fontaine Solare*, née Antoinette-Thérèse *de Picquet*, âgée de 86 ans, à Amiens.

19 août. — Armand-Victor d'*Estriché de Baracé*, beau-père du comte de *Caix de Saint-Amour*, âgé de 71 ans, au château de Baracé.

22 août. — Louise-Nicole *de Hédouville*, âgée de 85 ans, à Amiens.

24 août. — Jeanne-Louise de *Grandchamp*, née *Constant*, à Mézières.

3 septembre. — Henriette-Eugénie-Adèle *du Bois de Montulée*, née de *Courcival*, âgée de 62 ans, au château de la Rocherre.

6 septembre. — Marie *Migneron*, veuve en 1res noces de Pierre de *Domecq*, gentilhomme de la chambre de S. M. Catholique, âgée de 74 ans, au château de Villetertre.

8 septembre. — Amélie-Henriette de *Fayel*, née *Boscregnoult*, âgée de 71 ans, au château de Lenteuil (Eure).

14 septembre. — Marie-Catherine *Levert de Treux*, née *Porion de Thièvres*, âgée de 83 ans.

16 septembre. — Henriette-Thérèse-Gabrielle *Quecq de Sevelingue*, veuve de Hubert-Marie *Scherer de Scherbourg de Vendeville*, ancien officier supérieur aux gardes wallonnes, âgée de 77 ans, à Lille.

17 septembre. — Louise *de Maubon*, née *Pochon*, âgée de 45 ans, en son château d'Escolle.

1er octobre. — Euphrosine-Jean-Baptiste *de Lamolère*, née *Legrand de Mellerey*, âgée de 80 ans, en sa propriété des Clos de Bel-Ébat.

4 octobre. — Marie-Victoire-Élisa de *Franqueville*, née de *Moyenneville*, âgée de 77 ans, à Amiens.

8 octobre. — François-Félix de *Dartein*, ancien sous-préfet de Sarrebourg, âgé de 70 ans, à Creuznach (Prusse rhénane).

10 octobre. — Jules-Joseph-Richard de *Vathaire*, capitaine au 28e de ligne, âgé de 37 ans, à Toulon.

13 octobre. — Le baron de *Chevigné*, âgé de 60 ans, à Montreuil-Bellay.

14 octobre. — Édouard de *la Selle*, secrétaire de la légation de France à Santa-Fé de Bogota, âgé de 25 ans, à Honda (Nouvelle-Grenade).

Digitized by Google

15 octobre. — Joséphine-Louise *Roux de Gandil*, âgée de 82 ans, à Amiens.

18 octobre. — Émilien-Gilbert-Philibert *Bruys des Gardes*, conseiller honoraire à la cour impériale de Dijon, âgé de 72 ans, au château de Charly.

19 octobre. — Marie-Augustin *Poujol d'Acqueville*, ancien adjoint d'Amiens, âgé de 86 ans.

22 octobre. — Élie-Louis-François, marquis *Dugon*, âgé de 78 ans, à Autun.

24 octobre. — Stéphanie-Siry-Hélène-Marie-Louise *da Porto*, comtesse de *Gauville*, âgée de 28 ans, à Paris.

25 octobre. — Christophe-Alexis-Adrien *de Jussieu*, ancien préfet, O.✻, âgé de 63 ans, au château de Beauvernay.

31 octobre. — Louis-Valère-Roger *Hullin de Boischevalier*, âgé de 20 ans, à Louveciennes.

Novembre 1865.

1er. — La comtesse François *Van der Straten Ponthoz*, née Lucie-Caroline-Marie de *Cherisey*, âgée de 43 ans, à Bruxelles. — Alexandre-Charles *Trudon des Ormes*, âgé de 33 ans, à Saint-Domingue.

2. — Louise-Christine-Virginie *Parchappe*, née *Poli*, âgée de 68 ans, à Champrosay.

3. — Rose *Tassin de Villiers*, veuve de Charles-François *Tassin de Moncourt*, âgée de 70 ans, à Orléans.

4. — Charles de *la Croix*, président de la société de Saint-Vincent de Paul, âgé de 56 ans, à Angoulême.

5. — Antoine-Philippe *Guesviller*, sénateur, général de division, G.C.✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Paris.

6. — Félicité *Mourgniac de Sens*, veuve de Pierre *Maigne*, âgée de 81 ans, au Puy-ol-Faure, commune de Cubjac.

6. — Gabrielle-Victoire-Louise *de Sainte-Marie*, veuve de *Proal de Zanobis*, âgée de 73 ans, à Pernes (Vaucluse).

7. — Le baron *Duveyrier*, auteur dramatique sous le nom de *Mélesville*, à Marly-le-Roi.

8. — Jean-Hippolyte de *Gombert*, président du chambre à la cour des comptes, C.✻, âgé de 68 ans, à Paris. — Henriette-Élisabeth *de Varenard de Billy*, née *Maublanc de Chiseuil*, âgée de 36 ans, à Paray-le-Manisl.

9. — Le prince Witold *Czartorisky*, âgé de 45 ans, à Alger.

Digitized by Google

10. — André-Marie-Jean-Jacques *Dupin*, sénateur, procureur général près la cour de cassation, membre de l'Académie française, G.C. ✲, âgé de 82 ans, à Paris.

11. — Sébastien-Marie-Jules-Henri, vicomte de *Cugnac*, âgé de 79 ans, à la Madeleine, près Lille. — La comtesse Catherine-Charlotte-Léontine de *Coeffier*, à Moulins.

12. — Paul *Ruffo*, prince de *Castelcicala*, duc de Calvello, ancien ambassadeur du roi de Naples, ancien vice-roi de Sicile, à Paris. — Aubin-Hector *Boistel d'Welles*, rentier, âgé de 81 ans, à Contre (Somme).

13. — Auguste-Ernest-Sarrasin de *Maraise*, âgé de 64 ans, à Saint-Malo.

14. — Henri-Louis, marquis de *Saint-Chamans*, gendre du vicomte Emmanuel de *Rougé*, âgé de 34 ans, au château de Bouchy. — La comtesse de *Coetlogon*, née Octavie *Lanche*, âgée de 49 ans, à Paris.

15. — La marquise de *Sabran-Pontevès*, née Marie-Julie d'*Albert de Luynes de Chevreuse*, âgée de 21 ans, au château du Lac.

16. — Charles-Antoine-Jacques, baron *Desvaux de Saint-Maurice*, chef d'escadron en retraite, ✲, âgé de 53 ans, à Paris. — Marie-Félicité-Laurence *du Pré de Saint-Maur*, née *Patras d'Illiers*, âgée de 48 ans, au château de Bonhotel.

17. — Adolphe *le Nepveu de Carfort*, rédacteur de l'*Époque*, âgé de 23 ans, à Paris.

18. — Charles *Somano*, lieutenant-colonel en retraite, âgé de 74 ans, à Chambéry.

20. — Jean-Julien-Eugène, comte de *Guilhermier*, âgé de 82 ans, à Bollène (Vaucluse).

21. — Constant de *Mauduit*, comte de *Semerville*, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, âgé de 91 ans, au château de Miserey.

22. — Auguste-Hippolyte-Quentin *Rousseau du Sauloy*, écuyer, maire de la Goyave, membre du conseil général de la Guadeloupe, ✲, âgé de 57 ans, victime du choléra, à la Basse-Terre. — Louis-Maurice de *Margeot*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Saint-Germain-la-Campagne — La comtesse de *Montravel*, née Marie-Antoinette-Christophe de *Larochette*, âgée de 67 ans, au château de Lamure.

24. — François-Maurice, marquis de *Lonlay*, âgé de 90 ans, à Argentan. — Marie-Élisabeth-Marthe-Aurélie-Louise *Etcheverry*, fille du député au Corps législatif, âgée de 17 ans, au château de Salha (Basses-Pyrénées).

Digitized by Google

25. — La comtesse de *Grollier*, née Bonne-Désirée de *Choiseul-Praslin*, âgée de 90 ans, au château de Montgoger (Indre-et-Loire).

26. — Charles-Hyacinthe-Victor de *Bonnaire de Gif*, ancien officier supérieur de cavalerie, O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans, à Metz. — Jeanne-Hermine-Marie *du Cos de la Hitte*, fille du comte de la Hitte, sénateur, âgée de 35 ans, à Paris.

27. — Caroline *Rousseau*, veuve depuis le 22 novembre d'Auguste-Hippolyte-Quentin *Rousseau du Sauloy*, victime du choléra, à la Guadeloupe.

28. — Henri-Jean, vicomte *Redon de Beaupréau*, maître des requêtes de 1re classe, ✻, âgé de 57 ans, à Paris.

29. — Jean-Baptiste *Lucas de Saint-Aubin*, ancien officier de marine, âgé de 83 ans, à Avranches.

30. — Nicolas-Louis, baron de *Javelines*, âgé de 78 ans, à Bordeaux.

Étienne-Pierre-Jacques *le Gris*, beau-père de Joseph d'*Andigné*, et cousin du général comte *Schramm*, âgé de 87 ans, à Angers. — Guigue de *Maisod*, ancien officier de l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, âgé de 92 ans, à Mâcon.

Décembre.

1er. — Louis-Antoine-Benjamin, baron de *Boubers Vanghenlieu*, âgé de 79 ans, victime du choléra, à la Guadeloupe. — Amaury-Marie de *Fouché*, comte *de Quehillac*, âgé de 85 ans, au château de Quehillac, près de Nantes.

2. — Louis-Marie-Stanislas *Deville de Perrière*, commis du commissariat de la marine, âgé de 27 ans, victime du choléra, à la Basse-Terre (Guadeloupe). — Le vicomte Gilbert de *Milhau*, sous-chef au mouvement des fonds.

3. — Don José-Manuel *Pareja*, lieutenant général de la marine espagnole, ancien ministre de la marine, âgé de 53 ans, à Valparaiso. — Caroline-Catherine-Angélique de *Monlezin*, née *Durand*, âgée de 68 ans, à Seyssins.

4. — Marie-Thérèse-Jeanne, comtesse du *Mont d'Hévénement*, chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Munich, âgée de 78 ans, à Paris.

6. — Hector-Eustache de *Coularé de la Fontaine*, docteur en médecine, âgé de 57 ans, à Neubourg (Eure).

7. — La comtesse douairière d'*Héliand*, née de *Baglion*, âgée de 82 ans, au château de Martigné (Mayenne). — Félicité-Angélique-Jeanne-Augustine *Richer de Forges*, âgée de 82 ans, à Avranches.

Digitized by Google

8. — La baronne de *Saint-Aubin*, née Marie-Anne de *Lafontaine*, âgée de 76 ans, à Paris. — Louis-Marie *Cornette de Saint-Cyr*, lieutenant d'infanterie de marine, âgé de 31 ans, à la Basse-Terre (Guadeloupe).

9. — Auguste-Africain *Stourm*, sénateur, ancien député, ancien directeur général des postes, G.O. ✲, âgé de 68 ans, à Paris.

10. — Jules-René de *Raity de Villeneuve*, marquis de *Vittré*, âgé de 70 ans, à Saint-Jean-d'Angély. — Marie-Louise-Guillelmine de *Lisa*, née de *la Roque*, âgée de 83 ans, à Paris. — Edgard, comte *de Raffélis-Soissan*, ex-zouave pontifical, âgé de 23 ans, à Avignon.

11. Antoinette-Louise-Jeanne de *Mévolhon*, veuve du baron de *Beauverger*, ancien préfet de l'Empire, à la Marsaudière (Seine-et-Marne). — Blanche de *Beauregard*, âgée de 30 ans, aux Carmélites de Paris. — Jean-Charles-Jérôme-Albert, comte de *Lastic de Saint-Jal*, âgé de 47 ans, à Pomponne, près de Montauban. — Marie-François-Adelphe de *Taxis*, général de brigade, C. ✲, âgé de 57 ans, à Lyon.

12. — Jean-Olivier *Chellet de Kerdréan*, conseiller honoraire à la cour de Rennes, ✲, âgé de 76 ans, au château de la Pihourdière. — Adèle *Urvoy de Closmadeuc*, comtesse de *Bahunot du Liscoet*, âgée de 75 ans, à Paris.

13. — Jules-Octave *Luce de Trémont*, âgé de 39 ans, au château de Saint-Senoch.

14. — Le comte Paul de *Bresson*, conseiller à la cour de cassation, membre du conseil du sceau des titres, O. ✲, âgé de 63 ans, à Paris. — Alexander *Baring Bingham*, officier de cavalerie au service de S. M. Britannique, frère des comtesses de *Boisguilbert de Romananges* et d'*Éprémesnil*, âgé de 28 ans, à Brighton. — Éloi *Cantillon de Lacouture*, ancien directeur des contributions directes, âgé de 91 ans, à Avignon.

15. — La baronne douairière *Fréteau de Pény*, née Thérèse-Philippine *Dassy*, veuve du pair de France, âgée de 73 ans, au château de Vaux-le-Pény, près Melun. — La duchesse douairière de *Dalberg*, née de *Brignole-Sale*, âgée de 78 ans. — Laure-Herminie *Berry*, née *Méroux de Valois*, âgée de 32 ans, à Paris.

16. — Louise-Rose-Mathilde de *Clérissy de Roumoules*, née de *Beaussier*, âgée de 74 ans, au château de la Garde, près Toulon. — Alexis-Jean-François de *Barrau de Muratel*, âgé de 75 ans, à Castres. — Étienne-Guy-Charles-Victurnien, prince de *Beauvau*, membre du conseil général de la Côte-d'Or, âgé de 47 ans, au château de Thoisy. — Pierre-Octave, baron de *Lordeck*, âgé de 79 ans, à Marseille.

Digitized by Google

18. — Le baron Maurice *Bonafos de Belinay*, âgé de 79 ans, à Paris. — Mgr le cardinal *Ciacchi*, âgé de 83 ans, à Rome.

19. — Marie *Ferrière*, veuve Étienne de *la Bruyère*, âgée de 90 ans, à Tonneins.

20. — Emma *Dilleret*, née *Dejean*, fille du comte Dejean, ancien ministre de la guerre, âgée de 57 ans, à Paris. — Anne-Louise-Eugénie *Mochon de la Rogeardière*, née de *la Broise*, âgée de 81 ans, au château du Boulevert, près Avranches.

22. — Le comte Louis-Édouard *Dunod de Charnage*, âgé de 49 ans, à Paris.

24 — Rosalie-Gabrielle de *Beugny d'Hagerue*, douairière d'*Hauteclocque*, âgée de 75 ans, au château de Royon. — Élisabeth-Maria d'*Abbadie*, âgée de 85 ans, à Paris.

25. — La vicomtesse douairière de *Biolley*, née *Simonis*, âgée de 66 ans, à Verviers. — Alphonse *Bonnaud d'Archimbaud*, âgé de 54 ans, à Avignon.

26. — Le comte *Cousin de la Tourfondue*, ancien officier de cavalerie, garde du corps du roi Louis XVIII, petit-neveu par sa mère de l'amiral d'*Estaing*, au château de Murols, près Saint-Amand-Tallende.

27. — Charlotte-Louise-Josèphe *Hubert de Mons en Barœul d'Humières*, âgée de 92 ans, à Arras.

28. — La princesse douairière Cunégonde de *Kozielzk-Oginska*, née comtesse de *Broel Plater*, âgé de 82 ans, à Wilna.

29. — François-Joseph *du Fou de Kerdaniel*, chevalier de Saint-Louis, chef de bataillon de la garde, démissionnaire en 1830, âgée de 88 ans, à Saint-Brieuc.

30. — Auguste-Antoine-François *du Hamel de Canchy*, âgé de 60 ans, à Paris.

31. — Flore-Jeanne *Dumay*, veuve de *Bayard de la Vingtrie*, ancien officier d'artillerie au régiment d'Auxonne, âgée de 94 ans, à Paris. — Jeanne-Adélaïde *Titon*, veuve du docteur *Récamier* et mère de la comtesse de *Villers*, âgée de 72 ans, à Paris

La marquise douairière de *Lonlay*, née Anne-Justine-Philippine de *Cordoue*, âgée de 75 ans, à Argentan. — Octave-Luce de *Trémont*, âgé de 38 ans, au château de Saint-Senoch (Loire-Inférieure). — La comtesse douairière de *Liniers*, née de *Saint-Janvier*, âgé de 79 ans, à Orléans.

Digitized by Google

Janvier 1866.

1er. — La baronne de Jankovitz *de Jeszenicze*, née Marie-Lucie *Falconet*, veuve de l'ancien préfet et député de la Meurthe (d'origine hongroise), âgée de 87 ans, à Versailles. — Louise de *Mauret*, fille de Ferdinand de Mauret et de Sophie de *Boubers Vanghenlieu*, âgée de 15 ans, victime du choléra, à la Guadeloupe. — Catherine-Amélie *Lambert de Beaulieu*, âgée de 88 ans, à Cambrai.

2. — Édouard-Raymond-Marie, marquis de *Boisgelin*, ancien pair de France, âgé de 64 ans, au château de Saint-Fargeau (Yonne). — La baronne de *Bruno*, née de *Folard*, mère du général baron de Bruno, âgée de 90 ans, à Paris. — André *Montmasson*, colonel du génie en retraite, chevalier de Saint-Louis, O. ✻, âgé de 77 ans, à Évian-les-Bains.

3. — Eugène-Gaston, chevalier *du Chesne*, capitaine instructeur au 6e dragons, âgé de 51 ans, à Nantes. — Léon *Pacotte de Fontanès*, chef d'escadron d'état-major en retraite, O. ✻, âgé de 69 ans, à Caen.

4. — La marquise douairière de la *Roche-Aymon*, née Louise-Augustine-Emma *Vallet de Villeneuve*, âgée de 73 ans, à Paris. — Madeleine-Josèphe de *Pourtalès*, née *Guibert*, âgée de 92 ans, à Berne. — Louise-Françoise-Estelle *Brachi*, née d'*Artois* de *Bournonville*, âgée de 63 ans, à Versailles.

5. — Louis-Alphonse, baron de *Salignac-Fénelon*, chef d'escadron au 2e lanciers, ✻, âgé de 42 ans, à Paris. — Mgr de *Kunstz*, archevêque de Kolocza, âgé de 76 ans, à Pesth.

6. — La vicomtesse Jules *des Acres de l'Aigle*, née Camille-Marthe-Marie *Germain de Montforton*, âgée de 51 ans, au château des Avennes, près de Compiègne.

7. — L'archiduchesse Élisabeth d'*Autriche*, fille de l'archiduc Joseph, âgée de 9 mois, à Linz. — *Le Roy de Chavigny*, ancien préfet, âgé de 83 ans, à Riom. — La comtesse de *Masin*, née Fortunée-Louise-Innocente-Malvina-Guigues de *Moreton de Chabrillan*, âgée de 64 ans, à Paris. — Ferdinand de *Lesseps*, âgé de 3 ans, à Ismaïlia (Égypte).

8. — Charles-Elzéar *Taupinart*, comte de *Tilière*, chef de gare au chemin de fer de l'Ouest, âgé de 55 ans, à Trouville. — Marie-Antoine-François-Joseph, baron de *Fisson du Montet*, âgé de 80 ans, à Nancy.

9. — Pierre-Auguste-Nicolas *Belliard de Vaubicourt*, ancien consul, ✻, âgé de 64 ans, à Paris-Passy. — Albert *le Vaillant de Bovent*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, âgé de 90 ans, à Tours.

Digitized by Google

10. — Vital-Marie-Gabriel *Ramey de Sugny*, ancien officier d'artillerie, ancien maître des requêtes au conseil d'État, âgé de 81 ans, au château de Genetines.

11. — Anne-Marie de *Kirwan*, âgée de 75 ans, au couvent des Dames de la Sainte-Croix. — Le comte *O'Sullivan*, ministre de Belgique près la cour d'Autriche, à Vienne. — Alphonse *Périer*, ancien député de l'Isère, âgé de 83 ans, à Grenoble.

12. — Auguste-François-Toussaint de *Courson*, âgé de 51 ans, à Saint-Brieuc. — La vicomtesse de *Malézieu*, née Philippine-Victoire-Pauline *Mérigot de Sainte-Fère*, fille du marquis de Sainte-Fère et de la marquise, née de *Scépeaulx*, âgée de 64 ans, à Auteuil.

13. — Guigues-Louis-Alexandre-François-Léon, comte d'*Albon*, âgé de 59 ans, à Lyon. — Caroline *de Chizée*, née de *Cournand*, âgée de 77 ans, à Rouen.

14. — Louise-Marie de *Longevialle*, née de *la Boutresse*, âgée de 23 ans, à Langeac (Haute-Loire). — Lucie-Rosalie-Ursule *Macoul de Sus Saint-Léger*, comtesse Eugène de *Gomer*, âgée de 52 ans, à Versailles.

15. — Hélène de *Quélen*, grande pensionnaire au couvent des Carmélites, âgée de 85 ans, à Morlaix. — Le chevalier Massimo d'*Azeglio*, âgé de 67 ans, à Turin. — Marie de la *Gournerie*, née de *Talhouet*, âgée de 89 ans, à Nantes. — Félicité-Augustine *Cornouaille de Chalencourt*, âgée de 80 ans, à Paris.

16. — Fortuné-Henri-Charles, baron de *Bernon*, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, au château de la Guillemandière. — André *Viennot de Vaublanc*, âgé de 89 ans, à Montargis.

17. — Clémence-Tharcile de *Brossard*, née d'*Anvin de Hardenthun*, âgée de 65 ans, à Versailles. — La vicomtesse douairière de *Vougy*, née de *Montrichard*, âgée de 81 ans, à Saint-Jean d'Angély. — La veuve *Marcotte de Forceville*, âgée de 74 ans, à Paris.

18. — Marie-Caroline-Alice *Goupy*, née *Baroche*, fille du garde des sceaux, âgée de 21 ans, à Paris. — Emmanuel *Grenier de Cauville*, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 77 ans, au château des Barreaux, près de Marquise (Pas-de-Calais). — Marie-Eugénie *de Barville*, veuve de Marie-André *Gougeon de Cerisay*, âgée de 75 ans, au couvent de la Miséricorde, à Alençon.

19. — La baronne de *Saint-Hilaire*, née Edme-Victoire-Marie-Marguerite *Poissallolle de Nanteuil*, âgée de 87 ans, à

Digitized by Google

Paris. — Waast-François-Marie *Lesergeant d'Hendecourt*, âgé de 83 ans, à Arras.

20. — Alexandre-Émile-Alfred-Armand-Odille-Raoul, comte de *la Tour du Pin-Verclause*, général de brigade, C. ✻, âgé de 81 ans, à Versailles.

21. — Le comte Louis-Achille de *Meffray*, marquis *de Césarges*, âgé de 84 ans, au château de Vourey. — La vicomtesse Henri de *Saintenac*, née de *Pérignon*, fille de l'ancien pair de France, âgée de 26 ans, à Rome. — La comtesse douairière de *Brassier de Jocas*, née de *Carnaret*, âgée de 83 ans, à Pernes (Vaucluse).

22. — La comtesse douairière *Bouchelet de Vendegies*, née Scholastique-Josèphe *Wespin*, âgée de 84 ans, à Cambrai. — Élie-Joseph-Melchior, comte de *Lostange-Parade*, âgé de 49 ans, à Aix. — La comtesse de *Montmarie*, née Louise-Victoire *Bouchage*, veuve d'un colonel d'infanterie, âgée de 37 ans, à Neufbrisach. — Le marquis Jean *Filiasi*, gentilhomme napolitain, âgé de 26 ans, à Paris.

23. — Le comte Charles Scipion de *Vallier*, âgé de 85 ans, au château de Bouvesse. — Jean *Storms Beerenbrock*, âgé de 73 ans, au château de Vennenborg, près de Deurne (Belgique).

26. — Pierre-Antoine-Marie-Charles *du Breuil-Hélion*, baron de *la Guéronnière*, préfet de la Haute-Garonne, C. ✻, âgé de 38 ans, à Toulouse.

27. — Étienne-Claude-Marie-Alfred, baron *Renouard de Bussière*, ancien officier de cavalerie de la garde royale, âgé de 67 ans, au château de Rozet, près Besançon.

29. — Marie-Françoise *Bigot d'Esteville*, âgée de 95 ans, à Rouen.

30. — Hercule-César-Alfred, vicomte *de Salve-Vachères*, membre du conseil général des Basses-Alpes, âgé de 55 ans, au château de Pinet, près Reillane.

31. — Charles *Leclerc de la Verpillière*, âgé de 66 ans, à Lagnieu (Ain).

Le baron *de Caussin de Mauvoisin*, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans. — Pierre *Fournié de la Martinie*, capitaine en retraite, ✻, âgé de 80 ans, à Agen. — Nicolas-Louis-Charles, comte *Dugon de Grosbois*, capitaine de dragons, démissionnaire en 1830, âgé de 68 ans.

Février.

1er. — Louis-Isaac-Pierre-Hilaire *Doret*, sénateur, C. ✻, capitaine de vaisseau en retraite, ancien gouverneur de l'île de la Réunion, âgé de 77 ans, à Paris. — Marie-Joséphine-

Digitized by Google

Alix *d'Espagnet*, née *de Paréry-Thorame*, âgée de 77 ans, à Aix.

2. — Marie-Henriette-Eugénie de *Talhouet-Grationnaye*, âgée de 81 ans, à la Carterie, près de Nantes.

3. — Louis-Joseph, comte de *Querhoent*, ancien représentant à l'Assemblée législative, âgé de 81 ans, au château de Beauchêne, près de Langrolay (Ille-et-Vilaine).

4. — La comtesse Jean-Pierre de *Pluviers*, veuve du dernier rejeton de ce nom, née Sophie-Abigaïl *Culter*, âgée de 62 ans, victime du choléra, à la Basse-Terre (Guadeloupe). — Jules de *Francheville*, âgé de 51 ans, à Vannes.

5. — Anne-André-Rodolphe, comte de *Maistre*, lieutenant général en retraite, ancien gouverneur de Nice, chevalier de Saint-Louis, âgé de 75 ans, au château de Borgo, près de Turin. — François-Prosper-Athanase *de Barjac*, âgé de 30 ans, à Cornas.

6. — Catherine-Henri-Louis-Frédéric de *Roux de Chevrier*, marquis de *Varennes*, comte de *Bueil*, âgé de 78 ans, au château de Varennes. — Marie-Jeanne-Joséphine, comtesse *d'Agrain*, chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière, âgée de 91 ans, à Dijon.

7. — Le comte Charles-Hector de *Bruce*, ancien colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 93 ans, au château d'Harzillemont (Ardennes). — Frédérique-Henriette de *Boyve*, née du *Commun de Bosset*, âgée de 80 ans, à Paris.

8. — Palamède de *la Roche Nully*, âgé de 59 ans, à Paris.

9. — Xavier d'*Authier de Sisgau*, ancien capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, à Cassis (Var).

10. — Louis-Charles-Pierre-Casimir *de Blacas d'Aulps*, duc de Blacas, âgé de 50 ans, à Venise. — Marie-Élisabeth-Françoise-Eugénie, marquise *du Puy*, née de *Wissel*, âgée de 89 ans, au château de la Roche-Ploquiu (Indre-et-Loire). — Louis-Adolphe-Anatole de *Grosourdy de Saint-Pierre*, âgé de 42 ans, au château de Trovern (Morbihan). — Augustin-Chevalier de *Morant*, ancien officier supérieur et ancien commandant du château de Saumur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans.

11. — La marquise de *Lubersac*, née Césarine-Claire-Marie de *Chastellux*, âgée de 46 ans, à Paris.

12. — Louis-Madeleine-Casimir *du Pin Saint-André*, C. ✻, colonel du 1er voltigeurs de la garde, âgé de 51 ans, à Aix. — Alphonsine-Amélie *Scellier*, née de *Gisors*, fille du membre de l'Institut, âgée de 43 ans, à Paris. — Pierre-Amédée *Roux de la Plagne*, âgé de 62 ans, au château des

Digitized by Google

Peynots (Loire). — Antoine-François *Ruinart*, baron de *Brimont*, âgé de 76 ans, à Paris.

13. — La marquise de *Forbin des Issards*, née Marie-Gabrielle-Adélaïde de *Fogasse de Labâtie*, veuve du pair de France, âgée de 82 ans, à Avignon. — Nicolas *Aristarchi Bey*, fonctionnaire de l'empire ottoman, âgé de 65 ans, au Caire.

14. — Don Francisco-Léopoldo, infant d'*Espagne*, âgé de trois semaines, à Madrid. — Charles-François-Eugène *Achard*, comte de *Bonvouloir*, âgé de 61 ans, à Magny.

15. — Charles-Louis *Terray*, vicomte de *Morel-Vindé*, conseiller honoraire à la cour impériale de Paris, âgé de 63 ans, à Paris. — Marie *Lecordier*, née de *Banville*, âgée de 82 ans, à Vire.

16. — Victorine *Sarazin de Montferrier*, née *Gudin*, âgée de 72 ans, à Paris. — Charles *Fraissex de Veyvielle*, âgé de 77 ans, à Saint-Léonard (Haute-Vienne).

18. — Gaston-Louis, comte de *Saint-Phalle*, capitaine de frégate, commandant le *Talisman*, O. ✻, âgé de 39 ans, mort à la mer. — Mgr Charles *Belgrado*, patriarche d'Antioche, âgé de 56 ans, à Rome.

20. — Fortuné-Joseph-Hyacinthe *le Prédour*, vice-amiral, sénateur, G. O. ✻, membre du conseil de l'ordre, âgé de 73 ans, à Paris. — Albertine de *Jullienne*, née *Gauthier d'Arc* (reconnue par lettres patentes de Charles X, en 1827, pour être de la famille de Jeanne d'Arc), à Aix.

21. — Marie-Louise-Françoise-Scholastique *Balbe Berton de Crillon Mahon*, veuve du baron Achille du *Laurens d'Oiselay*, âgée de 63 ans, à Avignon. — Madeleine de *Chicourt*, âgée de 76 ans, à la Basse-Terre (Guadeloupe). — Marie-Philomène-François-Anselme-Louis, vicomte *O'Mahony*, âgé de 31 ans, à Hong-kong.

22. — Félix-Bellator, dit le comte de *Beaumont* (de la Somme), sénateur, ancien député, C. ✻, âgé de 73 ans, à Paris. — Le chevalier Philippe *Massani*, directeur du mont-de-piété, à Rome.

23. — Pierre-Laurent de *Jussieu*, ancien député et ancien secrétaire général du département de la Seine, âgé de 74 ans, à Passy. — La baronne de *Grouard*, née *Lambert de Beaulieu*, âgée de 92 ans, à Douai.

24. — David *Schickler*, aïeul de la duchesse d'*Albuféra*, âgé de 88 ans, à Berlin. — Julien-Adolphe de *Villeneuve*, capitaine de frégate en retraite, ✻, âgé de 54 ans.

25. — Octavie-Étiennette-Adèle-Catherine de *Rohan-Chabot*, princesse de Léon, née *Rouillé de Boissy*, et fille du

Digitized by Google

sénateur, âgée de 41 ans, à Rome. — François-Pierre-Frédéric *de la Mure*, âgé de 85 ans, à Montélimar. — Louis-Gabriel-Alfred *Bruneau*, marquis *de Vitry*, âgé de 55 ans, à Paris.

26. — Julien-Adolphe, vicomte de *Villeneuve-Flayosc*, capitaine de frégate en retraite, ✻, âgé de 54 ans, à Toulon. — Le comte Henri *Rzewuski*, âgé de 63 ans, au gouvernement de Zylomir (Pologne). — Charles de *la Haye*, âgé de 81 ans, à Paris.

27. — Roch *Paris de Bollardière*, intendant général, président du comité d'administration de la guerre, à Paris.

28. — Marie-Louis-Olivier-Théodose, comte de *Moreton Chabrillan*, ancien député, âgé de 54 ans, à Paris.

La comtesse douairière de *Preissac*, née de *Franquefort*, veuve du pair de France. — La baronne de *Brezets*, veuve d'un ancien conseiller à la cour de Bordeaux. — Augustin de *Cagarriga*, capitaine aux gardes wallonnes, chevalier de Saint-Louis, âgé de 91 ans, à Millas.

Mars.

1er. — Albert de *Bournonville*, âgé de 30 ans, à Batignolles-Paris. — Jean-Henri, baron *Hottinguer*, ancien régent de la Banque de France, âgé de 63 ans, à Paris. — Charles-Pierre *le François*, marquis des *Courtis de la Groye*, âgé de 80 ans, à Poitiers.

2. — Alexandre-Louis-Henri, vicomte de la *Tour du Pin-Chambly de la Charce*, âgé de 82 ans, à Paris. — Benoît-Charles-Antoine *Châtelus*, ingénieur en chef des mines, O. ✻, père de la baronne Ferdinand d'*Hautpoul*, âgé de 52 ans, à Paris.

3. — Le baron Henri-Arthur de *Steinkeller*, beau-fils du général comte *Roguet*, âgé de 19 ans, à Menton. — Alphonse-Charles-Henri-François *Bertrand*, chef d'escadron de cavalerie, ✻, fils puîné du maréchal comte Bertrand, âgé de 42 ans, à Paris.

4. — Adélaïde-Marie-Laurence de *Régniel*, née de *Baroncelli-Javon*, âgée de 81 ans, à Paris. — Jean-Baptiste de *Campou*, à Marseille. — Victoire-Arsène *Viennet*, née *Duval*, femme de l'ancien pair de France, âgée de 84 ans, à Paris.

5. — Victor-Frédéric, baron d'*Huart*, lieutenant d'artillerie, officier d'ordonnance du comte de Flandre, attaché à la mission belge du Mexique, âgé de 31 ans. — Mgr Pierre-Louis *Parisis*, évêque d'Arras, O. ✻, âgé de 70 ans, à Arras. — Charlotte-Delphine *le Pellerin de Gauville*, née *d'Angély*, âgée de 62 ans, au Mans.

Digitized by Google

6. — Simon-Marie-Antoine-Just *Ranfer de Bretenières*, martyr en Corée, âgé de 28 ans.

7. — Le comte Henri-Antoine de *Lostanges de Sainte-Alvère*, général de brigade, C. ✻, âgé de 64 ans, à Paris.

8. — La marquise d'*Aloigny*, née Emmeline-Louise de *Saulx-Tavannes*, âgée de 72 ans, à Fontainebleau. — Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas *Bérenger* (de la Drôme), ancien pair de France, président honoraire à la cour de cassation, G.O. ✻, âgé de 80 ans, à Paris. — Charles-Alphonse, comte de *Chazelles*, ancien délégué de la Guadeloupe, à la Basse-Terre.

9. — Le baron Marc-Horace *Demarçay*, ancien membre de l'Assemblée constituante, âgé de 52 ans, au château de la Roche, près Poitiers. — Alexandrine-Baptistine-Claire de *Castellane*, veuve de Roger de *Meyran*, marquis *de Lagoy*, membre de l'Institut, âgée de 75 ans, à Aix.

10. — Ferdinand-Victor-Amédée de *Fauciyny*, prince de *Lucinge*, ancien officier supérieur et aide de camp de Mgr le duc de Bordeaux, chevalier de Saint-Louis, âgé de 78 ans, à Paris. — Caroline-Marie-Léonide, baronne de *Livois*, née de *Léotaud Donine*, âgée de 56 ans, à Paris.

11. — La marquise douairière *Feydeau de Brou*, née Marie-Eugénie *Poullain de Maisonville*, âgée de 82 ans, à Nantes. — Marie-Agathe *le Comte-du-Colombier*, née *Payen*, âgée de 69 ans, à Orléans. — Thècle-Victoire *Jovin des Hayes*, née *Jourjon*, âgée de 87 ans, au château de Sury-le-Comtal.

12. — Le baron François d'*Anthoine de Saint-Joseph*, général de division, G.O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 78 ans, à Paris.

13 — Bernard-Marie-Elisabeth *Faubournet de Montferrant*, veuve de Théodore-Pierre de *Meyrignac*, à Bergerac. — Louis-Victor, vicomte de *Gironde*, âgé de 76 ans, à Montauban.

14. — Marie *Godart de Belbeuf*, sœur du sénateur, âgée de 80 ans, à Rouen. — Gustave *Bougerard de Grandmaison*, oncle du député Charles *Thoinnet de la Turmelière*, âgé de 69 ans, à Ancenis.

15. — Le comte Dominique de *Grimaudet de Rochebouet*, veuf d'Eulalie-Lucie de *Maulne*, âgé de 86 ans, au château de Vallière (Maine-et-Loire).

16. — Rosalie-Louise-Susanne de *Camprond de Six*, veuve de Félix *Tancrède de Hauteville*, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, âgée de 81 ans, à Avranches.

Digitized by Google

17. — Claudine *Pougeois*, veuve d'Alphonse *Letellier*, et belle-mère de M. Baroche, garde des sceaux, âgée de 83 ans, à Paris. — Rosalie-Françoise-Caliste de *Fleischmann*, née *Miot*, âgée de 74 ans, à Stuttgard. — Anne-Jeanne-Marie *de Roqueplane de Montbrun*, née *de Bigny*, âgée de 93 ans, à Lyon.

18. — La comtesse Albert de *Lestrade*, née Marie-Alexandrine-Rosalie *Lefèvre de Valimesnil*, âgée de 36 ans, à Pau. — Barthélemy-Auguste *Saint-Martin de la Caze*, âgé de 89 ans, à Paris. — Louis-Jules *Mallet*, père du baron, âgé de 76 ans, à Paris.

19. — Séverin-Marie *Lottin de la Péchardière*, âgé de 5 ans, à Grenoble. — Alexandrine-Jeanne *Lavialle de Lameillère*, âgée de 3 mois, à Paris.

20. — Mgr Antoine *Tosti*, doyen des cardinaux de l'ordre des prêtres, bibliothécaire de l'Église romaine, âgé de 90 ans, à Rome. — Charles-Victor-René *de Witasse*, juge au tribunal civil de Beauvais, âgé de 43 ans, à Beauvais.

21. — Caroline, comtesse de *Chazelles*, née *Yvers de Villiers*, à Sainte-Anne (Guadeloupe). — Pauline de *Risnich*, née comtesse *Rzewuska*, dans ses terres du gouvernement de Kiew.

23. — Claude-François-René-Amour-Albert, vicomte de *Bouillé*, ancien maire de Nevers, ✻, âgé de 78 ans, à Nevers. — Marguerite-Élisabeth de *Guilhermy*, née *Braccini*, âgée de 24 ans, à Paris.

24. — La reine Marie-Amélie *d'Orléans*, comtesse de Neuilly, âgée de 83 ans, à Claremont. — Jean-Ambroise-François, baron *d'Achery*, ancien capitaine de cavalerie, dernier rejeton de son nom, et veuf de Susanne-Marie-Maximilienne *de Recourt*, âgé de 97 ans.

25. — Louis-Elzéar de *Pontevès d'Amirat*, âgé de 18 ans, victime du choléra, au quartier du Petit-Bourg (Guadeloupe). — Armand-Louis de *Tesson de la Mancellière*, maire, au château de la Mancellière, âgé de 51 ans. — Édouard-Bruno-Ghislain *Van-den-Hecke*, protonotaire apostolique, vicaire général honoraire des diocèses de Gand et de Versailles, âgé de 73 ans, à Gand.

27. — Marie-Ange-Florimonde-Jeanne-Baptiste, comtesse d'*Argenteau-d'Ochain*, ancienne chanoinesse de Mons, âgée de 84 ans, à Liége.

28. — Eugène-Charles-Marie, comte de *Meynard*, âgé de 62 ans, au château de la Garde-aux-Valets. — Gédéon-Florentin de *Marcombe*, ancien député, âgé de 70 ans, à Angers. — Félicité-Geneviève *Clément de Verneuil*, née de *la Porte*, âgée de 82 ans, à Paris.

Digitized by Google

29. — La baronne Alphonse de *Cassin*, née Louise-Stéphanie *Fournier de Boisairault d'Oyron*, âgée de 57 ans, à Tours.

30. — Joseph-Nicolas-Henry *Martha-Becker*, vicomte de *Mons*, attaché d'ambassade, âgé de 26 ans, à Paris. — Gustave-Auguste de *la Bonninière*, comte de *Beaumont*, ancien magistrat, ancien député et ministre plénipotentiaire, membre de l'Institut, âgé de 64 ans, à Tours.

31. — Joseph-Gabriel-Paulin, comte de *Cambis d'Alais*, âgé de 87 ans, au château de Salindres, près Alais. — Irma *Freudou de la Quintinie*, née de *Bragelongne*, âgée de 43 ans, au quartier de la Baie Mahault (Guadeloupe).

La princesse douairière de *Salm-Kyrbourg*, née Cécile-Rosalie *Prevost de Bordeaux*, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, à Renneberg. — Victor, vicomte *de Chastenet de Puységur*, ancien représentant du peuple, au château de Pescadoure, près de Toulouse.

Avril.

1er. — La marquise douairière du *Quesnoy*, née Florentine de *Ruan*, âgée de 76 ans, au château de la Pigacière, près Avranches. — Eulalie *le Gris de la Chaise*, veuve *Chenier*, âgée de 80 ans, à Auzouville-Lesneval.

2. — Robert-Charles-François-Louis-Prosper-Marie, comte *Van der Straten Ponthoz*, âgé de 23 ans, à Pau. — Aglaé de *Corday*, née de *Postel*, parente de Charlotte de Corday, âgée de 71 ans, au château du Baudry, près Verneuil.

4. — Hélie-Gombaud d'*Asnières*, comte de *la Châteigneraye*, âgé de 31 ans, à Paris.

5. — La vicomtesse du *Sablon*, née Marie-Ferdinande-Léontine *Destut d'Assay*, âgée de 30 ans, au château d'Arcy (Yonne).

6. — Olympe de *Bouffier*, veuve du comte Jean-Jacques de *Chevallier de Sinard*, âgée de 55 ans, à Lyon. — Octavie-Marie-Louise *de Lingua de Saint-Blanquat*, née *de Sinéty*, âgée de 39 ans, au château de Saint-Blanquat.

7. — La marquise Alexis de *Rougé*, née Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle Thimarette de *Crussol d'Uzès*, âgée de 81 ans, à Paris.

8. — Henri-Aimé *Brandin de Saint-Laurens*, âgé de 35 ans, à Rouen.

9. — Le comte Henri de *Mansigny*, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de marine, âgé de 78 ans, en sa terre du Plessis, près Avranches.

Digitized by Google

10. — Arsène-Marie-Servan *Potier de la Houssaye*, capitaine de corvette en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans, à Brest.

11. — Marie-Jeanne-Clara de *Puniet de Parry*, âgée de 15 ans. — Agnes *Shakspeare de Gassonska*, descendante du célèbre poëte, à Nice.

12. — Félicité *Marey*, née de *Champeaux de la Boulaye*, âgée de 72 ans, à Nuits (Côte-d'Or).

13. — Eulalie-Jeanne-Marie-Félicité *Nougarède*, baronne de *Fayet*, née *Bigot de Préameneu*, âgée de 84 ans, à Paris.

14. — Le baron Gabriel de *Nogaret*, neveu par alliance de Mgr Affre, archevêque de Paris, au château de Saint-Laurent, près Rhodez.

15. — Paul *Budan de Boislaurent*, ancien officier de marine, démissionnaire en 1830, âgé de 62 ans, à la Baie Mahault (Guadeloupe). — Emmanuel-Constant-Prismes-Ghislain, baron *Van der Linden d'Hooghvorst*, comte de Hombeeck, général au service de Belgique, père de la duchesse de Bassano, âgé de 84 ans, à Bruxelles.

16. — Charles-Marie *le Saige*, comte *de la Villebrune*, âgé de 63 ans, au château de Villouet, près Dol. — Jacques-Raoul *Brunet de Presle*, âgé de 19 ans, à Paris.

17. — Marie-Nicolette de *Talleyrand*, duchesse de *Périgord*, née Apolline-Marie-Nicolette de *Choiseul-Praslin*, âgée de 77 ans, à Paris. — La comtesse douairière de *Lezay-Marnezia*, âgée de 77 ans, à Blois.

18. — Gilles-Paul de *Maupeou-d'Ableiges*, âgé de 29 ans, à Amélie-les-Bains. — Jean-Baptiste-Louis-Gustave *Pitault de la Rifaudière*, âgé de 58 ans, au château des Vives-Eaux.

19. — Claude-Joseph-Brandelys *Green*, comte de *Saint-Marsault*, sénateur, ancien préfet, G.O. ✻, âgé de 56 ans, à Paris. — Cécile-Marie-Françoise *Carré de Lusançay*, née *Bedeau de Lecochère*, âgée de 41 ans, au château des Godefrères. — Charles-André-Honoré de *Cacqueray de Lorme*, ancien officier, à la Mésangère-sur-Eure.

20. — Charles-Pierre, baron *Doyen*, sous-gouverneur de la banque de France, âgé de 68 ans, à Paris. — Marie-Eugénie de *Tournion*, belle-mère de M. Ancel, député, âgée de 76 ans, au Havre. — Isabelle-Virginie *Gitton du Plessis*, née *Moreau de la Jonchère*, âgée de 65 ans, à Blois.

21. — Fortuné *le Rièque de Rocourt*, ancien chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, au château de Sailly-la-Bourse (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

22. — Le baron *Dorlez de Piessac*, ancien capitaine-commandant aux lanciers de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Orléans.

23. — La comtesse Henri *Tascher de la Pagerie*, née Marie-Marcelle-Adèle *Clary*, âgée de 74 ans, au château de la Tuilerie, près Dammartin (Seine-et-Marne).

24. — Émile *Herbillon*, sénateur, général de division, G.C. ✻, âgé de 72 ans, à Paris. — Anne-Marie de *Thézan*, née *Clavel de Nérac*, âgée de 62 ans, à sa terre de Gaussan en Armagnac.

25. — Ferdinand-Frédéric-Henri de *Mylius*, général de brigade, C. ✻, à Paris. — Aline-Aglaé d'*Avenel*, née *du Hétray*, âgée de 55 ans, à Avranches. — Mme veuve *Ignard*, née de *Saint-Ouen d'Ernemont*, âgée de 95 ans, à Paris.

26. — Louise-Marie de *Gouvetz de Gouverville*, veuve de Jean-Baptiste *Ferrey de Montilier*, âgée de 93 ans, à Avranches.

27. — Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte *Guernon de Ranville*, ancien ministre de l'instruction publique, ✻, âgé de 80 ans, au château de Ranville (Calvados).

28. — Le baron Paul de *Nicolay*, ancien ministre plénipotentiaire, conseiller privé de l'empereur de Russie, âgé de 88 ans, au château de Monrepos (Finlande).

29. — Le marquis de *Briges*, âgé de 48 ans, à Paris. — Le baron Victor *Chollet du Bourget*, ✻, âgé de 86 ans, à Chambéry.

30. — Antoinette-Louise-Aglaé *le Coroller de la Vieuville*, née *Trédern de Lezerec*, âgée de 82 ans, à Quimper. — Le baron François-Noël *Paulin*, ancien secrétaire de la banque de France, O. ✻, âgé de 72 ans.

Paul-Amable de *Brian de Foussières-Fontaneuille*, capitaine-commandant au régiment étranger, au Mexique.

Mai.

1er. — Louise-Colette-Susanne du *Maisniel*, fille du comte du Maisniel et de la comtesse, née d'*Audiffret*, âgée de 19 ans, à Rome.

2. — Eugène-François-Charles *Achard*, comte de *Bonvouloir*, ancien capitaine de frégate, ancien député, chevalier de Saint-Louis, âgé de 89 ans, au château de Vaulaville (Calvados). — Louis-Ferdinand *Dupleix de Mézy*, ancien maître des requêtes, âgé de 49 ans, à Paris.

Digitized by Google

3. — André *Bégouen de Meaux*, ancien maire du Havre, fils d'un conseiller d'État du premier empire, âgé de 88 ans, au Havre. — Aimée *du Roselle*, née *Colonna*, à Paris.

4. — Camille-Zoé *Seillière*, baronne François-Florentin-Achille Seillière, mère de la princesse de Sagan (*Talleyrand*), âgée de 45 ans, à Paris.

5. — Léon-Victor-Raoul *le Clerc*, baron de *Juigné*, ancien capitaine d'état-major, âgé de 70 ans, à Dijon. — Étienne-François de *Martenne, de Charency*, âgé de 78 ans, à Autun. — Adrien-Gustave de *Mesniladelée*, âgé de 70 ans, en sa terre de Breville, près Granville.

6. — Albert-Charles de *Burlet*, âgé de 67 ans, à Marseille, inhumé à Boejoelalie, près de Solo (île de Java).

7. Charles-François-Amé *du Fresne de Beaumetz*, ancien officier de la garde royale, âgé de 69 ans, à Paris. — Caroline, baronne d'*Oberlin*, fille du vicomte Arsène de *Pinon*, âgée de 35 ans, à Orléans.

8. — La baronne de *Morell*, née Augustine-Gabrielle-Zélie de *Mornay*, âgée de 73 ans, à Paris. — Louise *Vandal*, mère du directeur général des postes, âgée de 77 ans, à Raismes (Nord).

9. Marie-Madeleine-Charlotte, vicomtesse de *Ruolz*, née de *Macheco*, âgée de 54 ans, au château de Talancé (Rhône). — Anne-Caroline de *la Mothe de Dieuzy*, veuve de *Martenne*, âgée de 73 ans. (Voyez 5 mai.)

10. — La comtesse le *Borgne de Boigne*, née Adèle d'*Osmond*, âgée de 86 ans, à Paris.

11. — Lady *Mac-Mahon*, âgée de 78 ans, à Londres. — Nathalie *Guiard*, veuve du baron *Baillod*, général de division, C. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgée de 73 ans, à Paris.

13. Jean-Poncourt *du Bois de la Saussay*, dernier rejeton de son nom, à la Pointe-à-Pitre. — Louis-Édouard *Renaudeau d'Arc*, collatéral de Jeanne d'Arc, juge suppléant au tribunal civil de Rouen, âgé de 42 ans.

14. — Antoine-Alexandre, marquis *du Gast de Bois Saint-Just*, âgé de 93 ans, à Lyon.

15. — Hugues-Antoine des *Rotours*, baron de *Chaulieu*, ancien inspecteur des finances, âgé de 62 ans, à Falaise.

16. — L'abbé Charles-Vincent de *Mennessier*, à Metz.

17. — Auguste-Casimir-Marie, comte de *Gourcuffe*, gendre de l'amiral comte de *Kersaint*, et directeur de la Compagnie d'assurances générales, âgé de 85 ans, à Paris. — Bénigne-Étienne-Joseph-Jean-Philippe *Legouz*, marquis de *Saint-Seine*, âgé de 61 ans, à Dijon.

Digitized by Google

18. — Cécile-Alexandrine-Françoise *Durand de Beauregard*, mère de la comtesse Théodose d'*Estampes*, à Paris. — Louis-Marie-Luc *Tresvaux*, comte de *Berteux*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 75 ans, à Chantilly.

19. — Joseph, vicomte *de la Panouse*, chef de bataillon, commandant le dépôt de recrutement de la Seine-Inférieure, O. ✻, âgé de 56 ans, à Blois.

20. — Antoine *Galibert*, beau-père de M. François de la Roque et aïeul de Louis de la Roque, âgé de 80 ans, à Montpellier. — Pierre-Henri-Alphonse de la *Brousse de Veyrazet*, âgé de 50 ans, à Paris.

21. — Louis-Berlion-Joseph, vicomte de la *Tour-du-Pin-Chambly de la Charce*, ancien officier d'état-major, âgé de 62 ans, au château de Bezonville (Loiret). — Le prince Paul *Estherazy de Galantha*, âgé de 80 ans, à Ratisbonne.

22. — La baronne de *Pausades de Bachen*, née *Peich Gondrin*, âgée de 105 ans, à Aire. — Jean-Joseph-François-Régis de *Meaux*, âgé de 84 ans, au château de Merlieu (Loire).

24. — Louis-Philippe-Marie-Léopold d'*Orléans*, prince de *Condé*, âgé de 21 ans, à Sydney (Australie). — Jean *Lugeol*, vice-amiral, âgé de 67 ans, à Montpellier.

25. — Théophile-François *Brongniart*, escuyer, aïeul de la vicomtesse de *Fontaine*, âgé de 85 ans, à Arras. — Armand-Henri d'*Allonville*, âgé de 94 ans, au château de la Hauteville.

26. — Bon-Gabriel-Jean-Guillaume, comte *Joly de Fleury*, dernier rejeton de son nom, âgé de 76 ans, à Paris. — Louis-Étienne *Baudouin de Joigny*, âgé de 79 ans, au château de Launay, près Duclair. — Charles-Auguste de *Caussin*, baron de *Mauvoisin*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, à Toulouse.

27. — Marie-Angéline *Loubens de Verdalle*, religieuse du Saint-Enfant-Jésus, fille du marquis de Verdalle, âgée de 35 ans, à Béziers. — Le comte de *Lantivy de Kerveno*, ancien préfet à Hohwald (Bas-Rhin).

28. — La comtesse Timothée de *Cumont*, née Caroline de *Maillé de la Tour-Landry*, âgée de 75 ans, au château de l'Épinay (Maine-et-Loire).

29. — Le général comte *Nostiz*, ancien adjudant du général Blücher, âgé de 90 ans, à Berlin. — Marie-Agathe-Caroline de *Longevialle*, née de *Saint-Germain*, âgée de 35 ans, au château de Vaurenard-Gleizé (Rhône).

30. — Hugues-Antoine *des Rotours*, baron de *Chaulieu*, âgé de 61 ans, à Falaise.

Marie *Fraichinet*, née de *Montalembert*, à Agen. — Ernestine de *Caix de Saint-Amour*, née d'*Estriché de Baracé*, au château de Montsabert.

Digitized by Google

Juin.

1er. — Aurore-Louise-Monique *des Salles*, veuve de François-Louis-Hyacinthe, comte de *Ludres*, maréchal de camp, âgée de 86 ans, à Nancy. — Julien *Guillemot*, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 79 ans, à Vannes.

2. — Marie-Louise-Antoinette *Arrighi de Casanova*, veuve du sénateur Édouard *Thayer*, âgée de 53 ans, au château de Fontenay-lez-Brûs. — Bazile-Joseph *Parent*, beau-père de M. *Lebeuf de Montgermont*, âgé de 57 ans, à Paris. — Louise-Céline *Chertemps de Senil*, chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Munich, à Semur (Sarthe). — Alfred d'*Alton*, général de brigade, âgé de 69 ans.

3. — Jean-Léon-Joseph *Gros*, comte de *Besplas*, âgé de 36 ans, au château d'Aubergenville, par Meulan. — André *Plichta*, ancien conseiller d'État du royaume de Pologne, secrétaire du gouvernement de 1831, âgé de 70 ans, à Versailles.

4. — Marie-Charles-Xavier, comte *de Froissard de Broissia*, âgé de 43 ans, à Lyon.

6. — La marquise de *Biencourt*, née Élisabeth-Marie de *Fitz-James*, âgée de 32 ans, à Paris.

7. — Gustave *de Bosse de Bonrecueil* (frère de celui qui périt au château de la Pénissière), âgé de 52 ans, à Aix.

8. — Catherine-Antoinette-Valérie de *Vincens*, comtesse Armand de *Causans*, née de *Laval*, âgée de 44 ans, au château de Causans. — Charles-Martial *Daru*, fils du comte de l'Empire et chambellan honoraire de l'Empereur, à Paris. — Marie-Céline de *Pillon de Saint-Philbert*, née *Méry*, âgée de 57 ans, au château du Blanc-Buisson (Eure).

9. — La comtesse de *Courten*, née de *Chaignon*, âgée de 70 ans, à Saint-Amour.

11. — Marie-Victoire *Mahé de la Bourdonnaye*, veuve du lieutenant général comte de *Grimoard*, précepteur militaire des ducs d'Angoulême et de Berry, ambassadeur à Berlin, âgé de 89 ans, au château de Bagatelle.

12. — La comtesse de *Valmalette de Morsan*, née de *Porson*, âgée de 84 ans. — Augustine de *Pagany*, veuve *Robert*, âgée de 88 ans, à Nevers.

13. — René-Léon *Borel de Bretizel*, général de brigade en disponibilité, C. ✻, âgé de 64 ans, à Aumale.

14. — Victorine-Josèphe de *Créquy*, née de Créquy, mère d'Arthur de *Créquy* et dernière de sa branche, âgée de 56 ans, à Amiens.

Digitized by Google

15. — Mgr Charles-Nicolas-Pierre *Didiot*, évêque de Bayeux, âgé de 69 ans.

16. — Oscar *Grant de Luxolière de Bellussière*, âgé de 80 ans, en Périgord. — Pierre-Jean-Baptiste *Lestorey de Boulongne*, âgé de 78 ans.

17. — Léonce-Henri *Vallet*, baron de *Villeneuve*, C. ✲, ancien préfet, âgé de 65 ans, au château des Roches. — Céline-Eugénie-Joseph *Doresmieulx de Foucquières*, née *Enlart de Guémy*, âgée de 45 ans, à Foucquières.

20. — Le prince Louis-Adolphe-Frédéric de *Sayn Wittgenstein*, âgé de 67 ans, à Cannes.

21. — Sylvie-Augustine-Claire, comtesse de *Lestrade*, née de *Larode*, âgée de 64 ans, à Paris.

22. — Gustave *Bucher de Chauvigné*, député au Corps législatif, ✲, veuf d'Auguste-Mélanie-Gabrielle de *Lamote-Baracé de Senonnes*, âgé de 64 ans, à Angers. — Coralie-Marie-Anne-Gabrielle *d'Amoreux*, veuve d'Adrien *Maiffredi de Robernier*, chevalier de Saint-Louis, officier de la garde royale, âgée de 66 ans, à Uzès. — Marie-Caroline d'*Albert d'Olivier de Pezet*, née *Garnier des Garets d'Ars*, âgée de 31 ans, à Avignon.

23. — Victor de *Locmaria*, chef de bataillon au 62e de ligne, âgé de 44 ans, à Mazatlan (Mexique).

24. — Le baron de *Caussin de Mauvoisin*, ancien officier supérieur aux chevau-légers, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, à Toulouse.

25. — Louis-Antoine-Pierre-Nicolas de *Simard*, vicomte de *Pitray*, âgé de 82 ans, à Paris. — Nicolas-Pierre-Charles de *Gibert*, âgé de 17 ans, à Boisguillaume (Seine-Inférieure).

26. — Le prince Emmanuel de *Salm-Salm*, lieutenant de chasseurs, blessé à Custozza, le 24 juin, âgé de 18 ans, à Vérone.

27. — La baronne douairière *Dupuytren*, née Geneviève-Eugénie de *Saint-Olive*, âgée de 72 ans, à Paris.

28. — Marie-Agathe-Caroline de *Longevialle*, née de *Saint-Germain*, âgée de 27 ans, au château de Vaurenard (Rhône). — Constance-Alexandrine-Noémi de *Gères*, maîtresse du pensionnat du Sacré-Cœur, à Bordeaux, âgée de 54 ans.

29. — Claude-Marie-Madeleine-Scolastique, marquis de *Harenc de la Condamine*, chevalier de Malte, dernier rejeton mâle de sa maison, âgé de 65 ans, à Paris.

Clément-Benjamin *Savin de Larclause*, capitaine d'infanterie de marine, âgé de 31 ans, tué en Cochinchine. — François-Léon d'*Escatha de la Bizonne*, âgé de 80 ans, à Saint-

Digitized by Google

Aquilain. — Marie-Claude-Victoire d'*Escatha de la Rizonne*, veuve du précédent, âgée de 67 ans, à Saint-Aquilain. — Augustin-Frédéric *Lemaire de Mirville*, adjudant-major de gendarmerie des chasses, démissionnaire en 1830, chevalier de Saint-Louis, âgé de 88 ans.

Juillet.

2. — Le baron *Dupré*, âgé de 95 ans, à Paris.

3. — Marie-Aglaé-Juliette *Villaret de Joyeuse*, née d'*Eschallard*, à Versailles. — Elzéar *de Rey*, prêtre de la compagnie de Jésus, âgé de 38 ans, à Paris.

4. — La marquise de *Landreville*, née Valentine-Aurélie-Adéline *Pingré de Guignemicourt*, âgée de 43 ans, à Amiens. — Marie *Pruvost de Saulty*, née *Thérouanne*, âgée de 64 ans, à Versailles.

5. — Abel-Ferdinand de *Bullet*, percepteur en retraite, ✻, âgé de 74 ans, à Amiens. — Le marquis de *Lansdowne*, pair d'Angleterre, âgé de 54 ans, à Londres. — Élisa-Adélaïde *Duruy*, née de *Graffenried*, femme du ministre de l'instruction publique, âgé de 50 ans, à Paris. — Le conseiller *Dutrône*, ancien magistrat de la cour impériale d'Amiens, âgé de 70 ans, à Neuilly (Seine).

6. — Caroline-Jeanne *Ferrey de Montilier*, veuve *Lottin de Champcervon*, remariée à M. *Gaudin de Saint-Brice*, ancien préfet, âgée de 73 ans, à Avranches. (Voir au 26 avril le décès de sa mère.)

7. — Louis-Ernest-Gustave, comte de *Sparre*, ancien officier de cavalerie, ✻, âgé de 63 ans, à Paris. — Le docteur de la *Bigne-Villeneuve*, à Rennes.

8. — Charles-Pierre-Marie, comte de *Cambis d'Alais*, intendant militaire, membre du conseil général du Gard, C. ✻, âgé de 65 ans, à Avignon.

10. — Anne-Aspasie, comtesse de *Valon*, née de *Gaudechart*, âgée de 79 ans, à Argueil (Seine-Inférieure).

11. — Pierre *Baudesson de Richebourg*, ancien commissaire de la bourse de Paris, âgé de 84 ans, à Neuilly (Seine). — Caroline *de Cacqueray de Lorme*, née de *Rubelles*, âgée de 23 ans, à Boismorin (Aisne). — La vicomtesse *de la Panouse*, née Marie-Alexandrine-Élisa *d'Auvergne*, âgée de 53 ans, au château de Meusnes.

13. — La comtesse Gabriel de *la Myre*, née Antoinette-Cécile-Stéphanie *Rouillé de Fontaine*, veuve du dernier représentant d'une ancienne famille noble, au château de

Digitized by Google

Davenescourt (Somme). — Cyr-Jacques de *la Chastre*, ancien sous-préfet, ✻, âgé de 80 ans, à Château-Gaillard.

14. — Vivant-Jean, baron *Brunet-Denon*, général de brigade, ancien député, âgé de 88 ans, à Paris.

16. — Alfred *Desmies d'Archiac de Saint-Simon*, d'une famille noble de l'Angoumois, âgé de 79 ans, à Dijon.

17. — Ernest-Alexandre-Marie *le Filleul*, comte de *la Chapelle*, âgé de 69 ans, à Versailles.

18. — Henri-Marie-Geoffroy *de Beaucorps de la Bastière*, âgé de 30 ans, au château de la Chesnaie.

19. — La vicomtesse de *la Haye*, née Léontine-Adélaïde-Amélie d'*Abbadie*, âgée de 55 ans, au château du Pin.

23. — Cyr-Guy-Jérôme *Billard de Lorière*, ancien capitaine de la garde royale, âgé de 74 ans, au château de Glaignes (Oise).

24. — Mgr Pietro *Raffaelli*, évêque de Roggio, en Émilie, âgé de 74 ans.

25. — La comtesse *Gudin*, née de *Creutzer*, veuve du général de division, tué en Russie, âgée de 88 ans, au château de Rentilly (Seine-et-Marne). — Henri-Victor de *Francqueville*, veuf *Lequien de Moyenneville*, âgé de 84 ans, à Amiens. — Pierre-Bernard *Dumeige*, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, âgé de 79 ans, à Amiens.

26. — Pierre-Marie-François-Casimir, duc de *Blacas*, zouave pontifical, âgé de 19 ans, à Velletri.

27. — Joachim *Coubert-d'Etruchat*, ancien président du tribunal civil de Privas, âgé de 89 ans, à Privas.

28. — Gabrielle *Aymer de la Chevallerie*, supérieure générale de la congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus, à Paris. — Anne-Émilie-Louise *Costa de Bastelica*, née *Bouchié*, âgée de 36 ans, au château de Baratier (Hautes-Alpes).

30. — Jean-Baptiste-Alexis-Catherine-Ferdinand-Stanislas-Théodore *Cornot*, baron *de Cussy*, ancien consul général, ancien sous-directeur au département des affaires étrangères, O. ✻, âgé de 71 ans, à Paris-Passy. — Antoinette-Marie-Albérique de *Bretagne*, née de *Bizemont*, âgée de 23 ans, au château d'Huisseau.

31. — Charlotte-Florence, duchesse douairière de *Northumberland*, née de *Powis*, âgée de 79 ans, à Twickenham. — Charles-Joseph, baron du *Roy de Bruignac*, âgé de 71 ans, à Versailles.

Marie-Thérèse-Alexandrine d'*Antoine de Taillas*, âgée de 63 ans, au château de Taillas (Basses-Alpes).

Digitized by Google

Août.

1er. — Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de *la Croix*, duc de *Castries*, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, âgé de 78 ans.

2. — Anatole d'*Apchier le Maugin*, attaché à la préfecture de la Seine, âgé de 30 ans, à Paris.

3. — Françoise-Marie *Thouvenel*, née *Saget*, femme du grand référendaire du sénat, âgée de 38 ans, à Paris. — Le comte *Chrestien de Tréveneuc*, au château de Pommerin, près Étables (Côtes-du-Nord).

4. — Catherine-Éléonore-Anna de *Singly*, née de *Bletterie*, âgée de 53 ans, à Paris.

5. — Jean-Daniel-Bernard-Jacques de *Mila de Cabarien*, âgé de 84 ans, au château de Cabarien.

6. — Jean-Nicolas, marquis *Cœuret de Nesle*, ancien lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, à Bourges.

7. — Le comte de *Munch Billinghausen*, ancien président de la diète aulique, âgé de 80 ans, à Francfort.

8. — Fanny-Madeleine-Amicie *Domet-de-Vorges*, née de *Boislecomte*, âgée de 68 ans, à Paris.

10. — Le marquis de *Saint-Félix de Mauremont*, ancien préfet, mainteneur des Jeux Floraux, ✻, à Toulouse. — Marthe de *Rivérieulx de Varax*, née *Bouchet*, âgée de 28 ans, à Lyon.

12. — Le baron Louis de *Jouffroy*, lieutenant général d'état major en retraite, âgé de 69 ans, à Paris.

13. — Jacques-Alexandre de *Montgolfier*, âgé de 63 ans, à Napoléonville (Morbihan).

14. — Henri-Bruno-Théodore de *Perrin de Jonquières*, âgé de 54 ans, à Arles (Bouches-du-Rhône).

16. — Henry-Alphonse de *Gisors*, architecte du sénat et membre de l'Institut, O. ✻, âgé de 69 ans, à Paris.

17. — Marguerite-Thérèse-Emma *Duval*, marquise d'*Albon*, âgée de 55 ans, au château d'O.

18. — Antoine-Gabriel-Marie-Alfred *Marguier d'Eaubonne*, ancien membre du conseil général du Doubs, âgé de 62 ans, à Besançon.

18. — Anne-Charlotte de *Froidefond*, née *Savary de Rovigo*, âgée de 52 ans, à Périgueux.

20. — Sidonie-Louise *Harmand d'Abancourt*, veuve Émile *Boucher*, à Paris.

Digitized by Google

21. — La marquise de *Pomereu*, née Étiennette-Marie-Catherine-Charlotte *d'Aligre*, âgée de 74 ans, à Paris.

23. — Marie-Thérèse-Georgette *Dupin*, femme du colonel Armero de *Ruiz*, consul du Mexique à Marseille, âgé de 50 ans.

24. — Odon-Charles-Joseph, marquis de *Chaumont-Quitry*, ancien député de la Sarthe, chambellan de l'Empereur, ✻, âgé de 38 ans, au château de Landin.

25. — Auguste, comte de *Poret*, père du comte Emmanuel, âgé de 76 ans, au château de Vaugien. — Le prince Antoine de *Hohenzollern Sigmaringen*, blessé à Kœnisgrætz, âgé de 25 ans, à Berlin.

26. — Le baron Louis-René de *Falloux*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Châteaufort, près Langeais. — Artémise *Robin*, née *Leroy de Livet*, veuve en premières noces de Stanislas *de Grosourdy de Saint-Pierre*, âgée de 72 ans; à Saint-Paul-sur-Risle (Eure).

27. — La comtesse de *Meulan*, née Nicole-Éléonore *Montanier de Belmont*, âgée de 65 ans, à Beauvais. — Françoise *Darboy*, née *Cauley*, mère de Mgr l'archevêque de Paris, âgée de 78 ans, à Fayl-Billot.

28. — Le comte Antoine de *Molin*, d'origine vénitienne, O. ✻, âgé de 71 ans, à Paris.

29. — Auguste-Édouard-Raymond *Petit de Beauverger*, fils du député, âgé de 5 ans, à Buc, près Versailles.

31. — Le colonel autrichien comte Alphonse de *Wimpffen*, blessé au combat de Nachod.

Septembre.

1er. — Marie-Madeleine-Josèphe de *Svistounoff*, née princesse *de Rjewsky*, âgée de 88 ans, au couvent du Saint-Cœur de Marie, à Paris.

2. — Zéphirin *Picot*, baron *de Lapeyrouse*, ancien membre du conseil municipal de Toulouse.

3. — Louis-Hubert-Augustin-Charles-Mathieu *de Carnaret*, âgé de 85 ans, à Pernes (Vaucluse). — Fernand *Boissard de Boisdenier*, âgé de 53 ans, à Paris.

4. — Madeleine-Antoinette du *Bosc de Vitermont*, veuve *Postel d'Orveaux*, âgée de 80 ans, à Évreux.

5. — François-Ferdinand *le Roy*, ancien préfet, O. ✻, âgé de 58 ans, à Paris. — Mathilde de *Locmaria*, en religion sœur Albertine de Chantal, supérieure du couvent de la Visitation.

Digitized by Google

6. — Marie *Capelle*, née *Rogniat*, sœur du vicomte Rogniat, pair de France, et belle-sœur du baron Capelle, ministre sous Charles X, âgée de 93 ans, au château de Chamagnieu (Isère).

7. — Le baron de *Beaufond*, ancien officier, âgé de 46 ans, à Kerscamp (Morbihan).

8. — Françoise-Constance *Arnaud*, née *Marchand*, mère de la comtesse Anatole de *Brémond d'Ars*, âgée de 60 ans, à Nantes. — Le comte de *Cessiat*, fils du comte de Cessiat et de la comtesse née *Prat de Lamartine*, âgé de 41 ans, à Mâcon.

9. — Pauline-Marie *Guérin d'Agon*, née de *Morel*, âgée de 71 ans, à Coutances.

11. — Alexandre-Jacques *Lemoce de Vaudouard*, âgé de 73 ans, au château de Fargot, près Montoire.

12. — Samuel-Aimé-Marie, vicomte de *Noé*, lieutenant de vaisseau, fils du marquis, âgé de 28 ans, à bord de la frégate *la Zénobie*.

13. — Louis-Hippolyte-René-Guigues de *Moreton*, comte de *Chabrillan*, âgé de 41 ans, à Reuville (Seine-Inférieure).

17. — Le baron Hubert *Rohault de Fleury*, général de division, ancien pair de France, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, au château de Fargot. — Stanislas *Meissonnier de Valcroissant*, âgé de 76 ans, à Hyères.

18. — Louise-Armande-Adélaïde de *la Flèche*, veuve de Désiré-François *le Filleul des Guerrots*, âgé de 87 ans, à Rouen. — Marie-Pauline-Gilberte de *Montlaur*, fille du marquis, âgé de 19 ans, au château de Pondres (Gard).

19. — Octave *Joly de Bammeville*, âgé de 31 ans, au château de Bellejames.

20. — Théodore, comte de *Croismare*, ✲, âgé de 83 ans, au château du Bec.

21. — La baronne *de Lonjon*, née Françoise-Clémentine de *Secondat Roquefort*, mère adoptive du baron Gaston de *Secondat de Montesquieu*, âgée de 82 ans, au château de Saint-Marcel. — Charles-Honoré-Lucien, comte *d'Aboval de Saint-Romain*, ancien capitaine de cavalerie, veuf de Marie-Jacqueline *de Biaches*, âgé de 80 ans, à Boulogne-sur-Mer.

23. — Félix-Marius, comte *Baciocchi*, premier chambellan de l'Empereur, sénateur, surintendant général des théâtres, G.O. ✲, âgé de 63 ans, à Paris. — Albert-Marie-Christian, comte *da Porto*, âgé de 38 ans, au château de Vaux.

26. — Hilaire-Étienne-Octave *Rouillé*, marquis de *Boissy*, sénateur, O. ✲, ancien pair de France, âgé de 68 ans, à Louveciennes.

Digitized by Google

27. — Martel-Henri-Vincent, vicomte *Obert de Quévy*, âgé de 82 ans, au château de Wambrechies. — Georges-Williams *Featherstouhaugh*, consul d'Angleterre, âgé de 86 ans, au Havre.

28. — Louise-Constance, comtesse *de l'Aigle*, née princesse de *Broglie*, âgée de 84 ans, au château de Tracy.

30. — Marguerite-Justine *Dechaux*, veuve du général de *Belle* et mère de la princesse d'*Essling*, âgée de 90 ans, au château de Montdoucet (Eure-et-Loir). — Frédéric-Philibert de *Borne de Grandpré*, âgé de 88 ans, au château de Lorme (Nièvre).

Le chevalier José *Marquez Lisboa*, ministre plénipotentiaire du Brésil en France depuis 1851, âgé de 62 ans, à Villers-sur-Marne. — Le baron d'*Hélie*, âgé de 70 ans, à Toulouse. — Antoine-Charles-François *du Mont*, baron de *Moyencourt*, âgé de 43 ans, tué dans l'insurrection de Palerme (Italie).

Octobre.

1er. — Louis-Félix-Étienne, marquis *Turgot*, sénateur, ambassadeur en Suisse, G.C. ✻, âgé de 70 ans, à Versailles. — Marie-Adolphe-Hippolyte, comte *de Castillon-Saint-Victor*, âgé de 36 ans, à Paris.

2. — La marquise douairière *Lefèvre d'Ormesson*, née Henriette-Ernestine de *Grouchy*, âgée de 78 ans, à Paris. — Edmée-Élisabeth *Guy Coquille*, née de *Cotignon*, âgée de 75 ans, à Saint-Saulge (Nièvre).

3. — La comtesse de *Bryas*, née Marie-Thérèse-Louise d'*Hunolstein*, âgée de 75 ans, au château de Bryas. — La princesse Élisabeth *Ypsilanti*, âgée de 98 ans, à Odessa.

4. — Louis-Paul du *Temple de Chevrigny*, âgé de 32 ans, au château de Javeroy. — Georges *Gaulthier de Coutance*, âgé de 68 ans, à Lyon.

5. — François-Marie-Joseph-Étienne de *Guaita*, âgé de 76 ans, à Boulogne-sur-Seine, — Charles-François-Maximilien, comte de *Robecq*, ancien officier, âgé de 97 ans.

6. — Antoine-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Jules, marquis de *Gaillard de Lonjumeau*, ancien sous-préfet, âgé de 78 ans, à Marseille. — Charles-Ile-de-France, comte *d'Houdetot*, général de division, G.O. ✻, ancien aide de camp de Louis-Philippe, âgé de 80 ans, à Paris.

8. — François-Félix de *Dartein*, ancien sous-préfet, vice-président de la société des sciences du Bas-Rhin, âgé de 70 ans, à Creuznach (Prusse rhénane).

Digitized by Google

11. — La baronne de *Roth de Poujelock*, née de *la Pommeraye*, cousine germaine de Mgr le cardinal [1] archevêque de Bourges, âgée de 63 ans, au Jard.

12. — Marie-Étienne-Victor de *Cayx de Saint-Aymour*, ancien officier, ancien conseiller de préfecture, âgé de 95 ans, à Amiens.

13. — La vicomtesse de *Traversay* (Prevost), née Clothilde-Catherine-Modeste *Coulard de Puyrenard*, âgée de 52 ans, au château de Vairé (Deux-Sèvres). — La baronne *Ducasse*, veuve du général, à Dissay-sous-Courcillon (Sarthe).

14. — Alphonse de *Lorgeril*, ancien adjoint au maire de Rennes, au château du Chalonge, près Trebedan (Côtes-du-Nord). — Le comte Adolphe de *la Noue*, ancien collaborateur de la *Foi bretonne*, à Saint-Brieuc. — Armand de la *Roche du Rouzet*, ancien page de Louis XVI, âgé de 99 ans. — Joseph-Denis-Benjamin d'*Esmenard*, veuf de Louise-Philiberte de *Niel*, âgé de 88 ans, dernier frère du membre de l'Académie française, à Montois-la-Montagne (Moselle).

15. — Antoine-Gustave de *Chapuys-Montlaville*, député de Saône-et-Loire, ✻, fils du sénateur, âgé de 40 ans, au château de Chardonnay. — Marie de *Farcy*, née *Boguais de la Boessière*, âgé de 19 ans, au château de la Plesse, près Angers.

18. — Antoine-Édouard *Thouvenel*, grand référendaire du sénat, ancien ministre, G.C. ✻, âgé de 46 ans, à Paris. — Le baron *Meyronnet de Saint-Marc*, conseiller honoraire à la cour de cassation, âgé de 86 ans, au château de Saint-Marc, près Aix (Bouches-du-Rhône).

19. — Marie-Agnès-Pauline de *Bar*, née de *Peyrac de Jugeals de Veillan*, âgée de 85 ans, au château d'Argentat. — Sophie-Joseph *le Chevalier de Préville*, née *Grimonprez*, âgée de 75 ans, à Roubaix.

20. — Louis-Joseph d'*Ostrel*, baron de Flers, dernier rejeton de la maison d'Ostrel, âgé de 87 ans, au château d'Urvillers (Aisne).

21. — Marie-Eymard de *Palaminy*, vicomtesse de *Lestrange*, âgée de 28 ans. — Fernand-Frédéric-Maximilien, vicomte *Foy*, âgé de 26 ans, à Paris.

22. — La vicomtesse de *Nettancourt-Vaubecourt*, née d'*Oryot d'Aspremont*, âgée de 70 ans, au château de Thillembois (Meuse).

23. — Mélanie de *Walsh-Serrant*, en religion sœur Thérèse-Marie, âgée de 39 ans, à Annecy.

[1] Le billet de part s'est trompé en lui donnant ce titre.

Digitized by Google

24. — Arthur, marquis de *Lalande*, ancien officier au service de don Carlos, âgé de 61 ans, à Tarnos (Landes). — Anaïs de *Beauregard*, née de *Fraigneau*, femme du président du tribunal civil de Bergerac, âgée de 40 ans.

25. — Charles-Ariste, comte de *Saint-Gilles*, âgé de 64 ans, à Fougères. — Jules-Aimable de *Franqueville*, maire de Boves, âgé de 69 ans, au château de Fortmanoir.

26. — Madeleine de *Sennevié*, fille du consul de France et nièce d'Alphonse de *Lamartine*, âgée de 15 ans.

27. — Le vicomte Robert de *Lezardière*, ancien député, ancien officier vendéen, âgé de 89 ans, au château de Proutière.

28. — Le comte de *Lignières*, ancien capitaine de la vieille garde, âgé de 79 ans, au château de Vieiville.

29. — La vicomtesse Léon de *Montesquiou-Fezensac*, née Anne-Élisabeth *Cuillier-Perron*, âgée de 50 ans, à Cannes.

30. — Antoine-Victoire-Alphonse, vicomte de *Quélen*, colonel de cavalerie, démissionnaire en 1830, âgé de 80 ans, au château de Cesny-aux-Vignes (Calvados). — François-Victor-Amédée, *baron de Fresnoye*, âgé de 71 ans, en son château de Fresnoye.

31. — Le comte Gaspard de *Faucigny-Lucinge*, ancien officier supérieur des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Ambilly (Haute-Savoie). — Le comte *Sérurier*, ancien ministre plénipotentiaire de France, à Cassel, envoyé extraordinaire pour la délimitation des Pyrénées, à Bayonne. — Le comte Ferdinand de *Dienne*, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, à Saint-Félicien (Ardèche).

Digitized by Google

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

M. le comte de Bresson, conseiller à la cour de cassation, étant décédé, M. Chaudru de Raynal a été appelé à le remplacer comme membre du conseil du sceau des titres, dont le personnel se trouve aujourd'hui ainsi composé :

Membres du conseil, Messieurs,

S. Exc. le garde des sceaux, président.
Le marquis DE LA GRANGE, sénateur, chargé de présider en l'absence du ministre.
Le comte BOULAY DE LA MEURTHE, sénateur.
Le comte DE GROSSOLLES DE FLAMARENS, sénateur.
DUVERGIER, conseiller d'Etat.
JAHAN, conseiller d'Etat.
CHAUDRU DE RAYNAL, premier avocat général à la cour de cassation.
VAÏSSE, président à la cour de cassation.
DU BERTHIER, maître des requêtes de première classe.
Baron CARDON DE SANDRANS, maître des requêtes de deuxième classe.
BAYARD, maître des requêtes de deuxième classe.
LENORMANT, secrétaire général du ministère de la justice, commissaire impérial près le conseil du sceau des titres.
DE BARTHÉLEMY (Edouard), auditeur au conseil d'Etat, secrétaire.

Nous avons donné l'an passé d'amples détails sur la compétence du conseil du sceau en matière de titres, de particule nobiliaire et d'armoiries. Ces questions n'ont point fait le moindre pas depuis cet article. Il nous reste aujourd'hui à traiter ce qui concerne les titres d'origine étrangère, que l'on peut ranger en deux classes : 1° ceux qui ont été accordés à des Français par des souverains étrangers, et que l'on ne peut porter sans en avoir obtenu l'autorisation, en vertu de la loi du 5 mars 1859; 2° ceux qui ont été conférés à des étrangers devenus depuis Français par l'annexion ou la naturalisation, et que l'on ne peut continuer de prendre sans en avoir demandé la confirmation à la chancellerie.

Digitized by Google

TITRES ÉTRANGERS.

Les concessions de titres dans les divers Etats de l'Europe peuvent se ramener à quatre espèces différentes, qui sont toutes les quatre officiellement en pratique aujourd'hui dans la Belgique. Ce sont :

1° Les titres qui sont déclarés transmissibles à toute la descendance, sans distinction de sexe ni de primogéniture; 2° ceux qui sont transmissibles à tous les descendants mâles, à l'exclusion des femmes; 3° ceux qui ne sont transmissibles de mâle en mâle que par ordre de primogéniture, et n'appartiennent par conséquent qu'au chef de la famille; 4° les titres qui sont purement personnels et s'éteignent à la mort de ceux qui les ont obtenus.

§ 1.

TITRES TRANSMISSIBLES A TOUS LES DESCENDANTS.

La première classe de titres est en pleine vigueur en Allemagne et dans les Etats romains, où généralement tous les rejetons d'une maison sont appelés à porter la qualification (de prince ou de comte) accordée à leur auteur commun. Les femmes elles-mêmes jouissent de cette faveur tant qu'elles ne sont pas sorties par mariage de leur famille paternelle pour entrer dans celle de leur époux. Quoique l'extension de pareilles concessions à toute la descendance soit la plus grande rationnellement possible, elle n'a pas suffi à satisfaire toutes les vanités. On lui a donné deux interprétations, qui, quoique dénuées de fondement, n'en ont pas moins trouvé d'assez nombreux partisans.

L'une est de prétendre que par ces mots « transmissible à tous les rejetons ou les hoirs tant mâles que femelles », on doit entendre non-seulement la ligne masculine et les filles encore sans alliance, mais aussi toute la descendance de l'institué, même issue par les femmes. C'est ce principe qu'on a voulu appliquer notamment aux titres de comte d'Hust et du Saint-Empire, concédés en 1605 par lettres patentes de l'empereur Rodolphe II à Georges de Basta et à sa postérité. (Voyez l'*Annuaire* de 1854, p. 201.) Cette opinion s'est tellement répandue et enracinée dans quelques provinces de Belgique et du nord de la France, que plusieurs personnes se sont adressées au ministre de la justice pour obtenir la reconnaissance ou

Digitized by Google

la confirmation du titre de comte d'Hust. Le conseil du sceau, saisi de la question et appelé à émettre son avis, a consulté les chancelleries étrangères. Elles ont unanimement répondu qu'une pareille extension donnée au sens des lettres patentes de concession de titres n'avait jamais été admise, et se trouvait contraire à tous les principes et à toutes les traditions de leur pays en pareille matière. On a aussi prétendu étendre certaines lettres d'anoblissement à tous les rejetons, même en ligne féminine, et dans la Champagne, on en a fait la base d'une noblesse utérine. Mais un pareil système ne peut soutenir une discussion sérieuse, et son application aurait pour effet, par une loi analogue à celle de la martingale, de généraliser rapidement la concession de noblesse ou de titre, et de l'étendre, au bout d'un certain nombre de générations, à toute la race humaine. Aussi, toutes les fois que des clauses obscures ont donné lieu à de semblables interprétations, nos rois ont été obligés de donner ultérieurement des lettres explicatives ou restrictives, qu'on a souvent appelées des révocations.

L'autre système, moins irrationnel, est de prétendre qu'en cas d'extinction de la descendance mâle, le titre doit passer au plus proche héritier par les femmes. C'est la loi qui régissait autrefois quelques duchés-pairies femelles en France. Mais, pour mettre fin à un ordre de succession contraire aux principes de la loi salique et de notre système féodal, l'édit de Louis XIV du mois de mai 1711 a déclaré qu'à l'avenir la transmission des duchés-pairies femelles ne pourrait avoir lieu qu'une seule fois en ligne féminine, et à la condition que l'héritière ne contracterait de mariage qu'avec l'agrément formel du roi. L'article 4 était ainsi conçu :

« Art. 4. Par les termes d'*hoirs et successeurs*, et par » les termes d'*ayant cause*, tant insérés dans les lettres » d'érection ci-devant accordées qu'à insérer dans celles » qui pourraient être accordées à l'avenir, ne seront et ne » pourront être entendus que les *enfants mâles* descendus » de celui en faveur de qui l'érection aura été faite et que » les mâles qui en seront descendus de mâles, en quelque » ligne et degré que ce soit. »

Les grandesses d'Espagne, qui étaient régies en France par la même loi que les duchés-pairies femelles, continuèrent à y être soumises jusqu'à ce que, soixante ans plus tard, l'édit du 21 août 1774 n'admît à l'avenir leur transmission qu'en ligne directe de l'institué, et une fois

Digitized by Google

seulement au profit d'une des filles, la succession d'une grandesse autorisée en Espagne à l'infini, *in infinitum*, pour les héritiers et, à défaut de mâles, pour les héritières par ordre de primogéniture. Ainsi les règles de transmissibilité pour les grandesses devinrent alors les mêmes que celles des duchés-pairies femelles, et sauf ces deux exceptions, qui ne pouvaient plus se représenter qu'une seule fois pour la dévolution en ligne féminine, tous les titres français se trouvèrent soumis aux principes de la loi salique avant 1789.

La législation impériale, qui rétablit les qualifications nobiliaires en 1808, loin de déroger à l'ancien système, ne reconnut d'autres titres transmissibles que ceux qui étaient affectés et inhérents à un majorat ou à une dotation. Toute autre distinction honorifique était purement personnelle.

La Charte de 1814, par ces mots reproduits dans celle de 1830 : « L'ancienne noblesse reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens », ne modifia ni l'une ni l'autre des deux législations antérieures. Il ne pouvait donc plus se présenter que quelques cas fort rares de transmission féminine pour d'anciennes pairies femelles ou pour des grandesses d'Espagne.

En résumé, il n'y a jamais eu en France de titres transmissibles à toutes les filles d'un institué ou des descendants d'un institué, et si la transmission par les femmes avait lieu dans certains cas, ce n'était qu'à défaut de mâles, et à la condition de reprendre dans la nouvelle famille l'ordre de succession de mâle en mâle et d'aîné en aîné seulement.

§ II.

TITRES TRANSMISSIBLES A TOUS LES REJETONS MALES.

Cette classe de titres particulière à la Belgique est dérivée de la précédente, dont elle ne diffère que parce qu'elle exclut les filles, même non mariées, du droit de porter la qualification accordée à leur auteur. Le principe qui la régit est essentiellement contraire à ceux qui ont toujours été appliqués en France à la matière.

En effet, sauf les *titres de courtoisie* (manière polie de dénommer les usurpations), il n'y avait en France, avant 1789, d'autres titres réguliers et légaux que ceux conférés par lettres patentes, au moyen d'une érection de terres, en faveur de son propriétaire et de sa descendance mâle

Digitized by Google

par ordre de primogéniture. Si en Artois et en Flandre, depuis leur réunion à la couronne de France, il y a eu quelques concessions de titres faites par nos rois sans érection de fief, à l'imitation des règles espagnoles, elles l'ont toujours été avec la condition formelle de ne passer qu'aux aînés, de mâle en mâle, et non à tous les descendants en ligne masculine.

Dans plusieurs circonstances, des demandes ont été formées en chancellerie pour obtenir la reconnaissance et la confirmation de titres étrangers par des rejetons de familles originaires de Lorraine, d'Allemagne ou des Pays-Bas, dont toute la postérité masculine avait été appelée primitivement par les lettres d'institution à porter la même qualification nobiliaire.

Il y avait là une double question à traiter, une double législation à concilier. Evidemment, celui qui présentait la requête était dûment investi par les lois étrangères du titre dont il demandait la reconnaissance; mais en lui adjugeant ses conclusions, on ne pouvait violer les lois françaises, qui ne reconnaissent de transmission de titres que par ordre de primogéniture.

La chancellerie, sur l'avis du conseil du sceau, a décidé, toutes les fois qu'elle a cru devoir accueillir favorablement de pareilles demandes, que désormais le titre ne passerait plus que de mâle en mâle et d'aîné en aîné, à l'exclusion des cadets, quoiqu'ils fussent tous appelés à le recueillir par les lois étrangères et par les lettres de création ou d'investiture de titres. Ainsi, tout en reconnaissant le droit incontestable du requérant, chaque fois que la chancellerie a accepté pour le passé le fait accompli, et qu'elle a consenti à accorder comme une faveur cette confirmation, elle y a toujours mis cette restriction, qu'à l'avenir le port du titre serait soumis aux lois françaises de la matière, et l'on a inséré dans la formule des lettres patentes ces mots : « Transmissible par ordre de primogéniture. » Les cadets, quoique régulièrement en possession à l'étranger de la même qualification que leurs aînés, se trouvent donc n'avoir point le droit de le porter en France. A plus forte raison, lorsqu'il s'agit de titres que les Français ont reçus de souverains étrangers, et qu'ils ne peuvent porter sans l'autorisation exigée par le décret du 5 mars 1859, la chancellerie, ne l'accordant que comme une faveur exceptionnelle, y a toujours attaché la clause restrictive de la transmission par ordre de primogéniture seulement. Il peut se présenter ici une circon-

Digitized by Google

stance particulière. Le titre de comte romain par exemple est concédé à un Français; il meurt sans avoir demandé l'autorisation de le porter. D'après la loi étrangère, tous ses fils sont saisis du titre. Un des cadets s'adresse au garde des sceaux, pour se conformer à la loi du 5 mars 1859. Dans ce cas, qui ne s'est pas encore offert, l'autorisation sollicitée étant une pure faveur, la chancellerie aurait toute latitude pour décider s'il y a lieu de la concéder ou de la refuser, et pour se conformer au vœu du décret, qui dit expressément qu'elle ne doit être accordée *que pour des causes graves et exceptionnelles*. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, p. 231.)

Toutes les distinctions que nous venons de tracer sont trop subtiles et généralement trop peu connues pour que les officiers de l'état civil puissent savoir dans de tels cas s'ils doivent accorder ou refuser les titres que prennent les parties; et le plus sage, ce serait de n'admettre que ceux qui ont été l'objet d'une investiture personnelle.

§ III.

TITRES TRANSMISSIBLES DE MALE EN MALE PAR ORDRE DE PRIMOGÉNITURE.

Cette classe est celle de tous les titres français héréditaires : les chefs des familles sont seuls en droit de les porter, et si les fils aînés ou même les cadets semblent autorisés par l'usage et par analogie avec l'ordonnance royale du 25 août 1817, qui s'appliquait exclusivement à la pairie, à prendre les titres inférieurs à celui de leurs pères, ce sont des distinctions purement personnelles, tolérées par la bienveillance et la courtoisie, sans transmission ultérieure.

Les titres étrangers dont on demande la confirmation, soit qu'ils appartiennent à cette catégorie ou à l'une des deux précédentes, sont donc tous également ramenés, comme nous l'avons vu plus haut, au principe restrictif de transmission de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

§ IV.

TITRES PERSONNELS.

La confirmation, en France, des titres étrangers appartenant à cette classe ne présente aucune difficulté dans

Digitized by Google

ses conséquences. Il est évident qu'elle ne change point la nature primitive de la concession, et qu'elle ne saurait les rendre héréditaires qu'au moyen d'une création nouvelle, et en les soumettant comme toujours à la loi générale de la succession par ordre de primogéniture.

Il en est de même des titres qui ont été pris sous le premier empire, en vertu d'un article du statut organique du 1er mars 1808 ainsi conçu :

Art. 4. Nos ministres, les sénateurs, nos conseillers d'Etat à vie, les présidents du Corps législatif, les archevêques, porteront pendant leur vie le titre de comte.

Art. 8. Les présidents de nos colléges électoraux de départements, le premier président et le procureur général de notre cour de cassation, le premier président et le procureur général de notre cour des comptes, les premiers présidents et les procureurs généraux de nos cours d'appel, les évêques, les maires des trente-sept bonnes villes qui ont droit d'assister à notre couronnement porteront *pendant leur vie le titre de baron;* savoir : les présidents des colléges électoraux, lorsqu'ils auront présidé le collége pendant trois sessions; les premiers présidents, procureurs généraux et maires, lorsqu'ils auront dix ans d'exercice et que les uns et les autres auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction.

(Dans ces derniers cas, l'investiture n'avait donc pas lieu de plein droit; mais nous ne connaissions aucun exemple des formalités qu'il y aurait eu à remplir pour l'obtenir, et des lettres patentes qui auraient dû être délivrées.)

Art. 11. Les membres de la Légion d'honneur et ceux qui, à l'avenir, obtiendront cette distinction, *porteront le titre de chevalier.*

Quoique ces titres fussent purement personnels, beaucoup ont continué à être portés par les institués et par leurs descendants sans avoir été, comme un certain nombre, rendus héréditaires par des lettres patentes de confirmation.

GRANDESSE D'ESPAGNE.

Les principes qui régissent en Espagne l'hérédité de la couronne et des majorats s'appliquent aussi à la grandesse, dont l'*Annuaire* de 1850 a donné l'historique, page 101. (Voyez aussi l'*Annuaire* de 1859, p. 135.) Ils ont été revus et modifiés par la loi du 23 mai 1845 et par

Digitized by Google

le décret de la reine du 26 décembre 1846. Tout y est réglé et coordonné avec clarté.

En France, la question de transmissibilité des grandesses a toujours été confuse, obscure, et elle l'est encore d'autant plus que le conseil du sceau et la chancellerie française n'ont pas encore été appelés à donner l'un son avis, l'autre sa décision. Provisoirement, à partir de 1858, l'*Almanach impérial* a supprimé la liste des grandesses qui figurait dans les almanachs royaux depuis 1744.

C'est donc dans l'étude historique du passé qu'il faut chercher les motifs sur lesquels on peut baser une opinion et un système. Les avantages attachés à la grandesse d'Espagne ne consistaient en France que dans quelques honneurs et priviléges de cour. Aussi non-seulement un gentilhomme français ne pouvait pas accepter cette dignité étrangère sans la permission expresse du roi, mais lorsqu'il en avait été revêtu à Madrid, il fallait encore qu'il obtînt à la cour de Versailles une seconde investiture pour être mis en possession du rang et des prérogatives qui y étaient attachés.

Le premier institué se trouvait donc soumis en France à une double sanction royale. Quant à la transmission de la grandesse, elle ne pouvait s'effectuer sans l'intervention de Sa Majesté, puisqu'il fallait pour le nouveau titulaire solliciter sa présentation et son admission aux honneurs de la cour.

Jusqu'à l'édit du 21 août 1774 la transmissibilité de la grandesse suivait en France les mêmes règles qu'en Espagne, et, à défaut de fils, les filles étaient appelées à recueillir cette dignité en excluant les agnats plus éloignés. Louis XVI, à son avénement au trône, voulut ramener cet ordre de succession aux principes de la loi salique, qui régissait toutes les autres questions féodales ou nobiliaires. Il rendit le 24 août 1774 un édit ainsi conçu :

De par le roi : Sa Majesté voulant prévenir les différentes questions qui s'élèvent sur la succession aux grandesses concédées à ses sujets par le roi d'Espagne, et qui doivent être assises sur des terres situées en France, voulant d'ailleurs traiter favorablement ceux que Sa Majesté Catholique a honorés de sa bienveillance, a ordonné et ordonne ce qui suit :

Art 1er. Ceux des sujets du roi à qui le roi d'Espagne a conféré ou conférera la grandesse, et qui l'auront acceptée ou recueillie avec la permission de Sa Majesté, jouiront à la cour des mêmes honneurs et prérogatives

Digitized by Google

dont jouissent les ducs avec lesquels ils rouleront sans distinction ni préférence, suivant leur rang d'ancienneté, dans les cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit.

Art. 2. La grandesse demeurera fixée et restreinte à la seule ligne directe de l'institué, conformément aux dispositions de l'édit du mois de mars 1711, portant règlement pour les duchés-pairies, et se perpétuera de mâle en mâle. Entend néanmoins Sa Majesté qu'à défaut de mâles dans la ligne directe, la grandesse puisse être recueillie une fois seulement par une des filles de la même ligne, en supposant toutefois que le diplôme du roi d'Espagne les y appelle.

Art. 3. Dans le cas où la grandesse, conformément à l'article ci-dessus, deviendrait femelle, elle sera recueillie de droit par l'aînée des filles, à moins que l'institué ou ses successeurs n'aient fait des dispositions contraires en faveur d'une des filles cadettes, en vertu du pouvoir qui lui en aurait été donné par les diplômes du roi d'Espagne, bien entendu que dans tous les cas les filles auxquelles il écherra des grandesses ne pourront les porter à leurs maris qu'autant qu'elles épouseraient des personnes agréables au roi.

Fait à Compiègne, le 21 août 1774.

Signé : Louis.

Et plus bas :

Phélipeaux.

Ainsi la transmissibilité des grandesses d'Espagne se trouva soumise en France aux mêmes règles que celle des pairies femelles, sauf en certains cas la faculté accordée par le diplôme de création au dernier rejeton mâle d'instituer héritière une fille cadette au lieu de l'aînée. Il semble en outre résulter des considérants qui précèdent l'édit que désormais les grandesses devaient être assises sur des terres situées en France. Mais en pratique on ne trouve aucune érection ou création de majorat de ce genre. Tout étant ainsi prévu et bien réglé, et cette dignité espagnole étant devenue française, ceux qui la recueillirent par héritage négligèrent ou se crurent dispensés d'aller demander à Madrid une investiture qui ne pouvait leur servir qu'au delà des Pyrénées.

Lorsque la Révolution renversa toute notre ancienne législation nobiliaire, les grandes familles en possession de grandesses se hâtèrent de se replacer sous le régime

Digitized by Google

espagnol de transmissibilité, qui leur offrait plus de latitude et plus de facilités. D'ailleurs l'Empire lui-même, en rétablissant les titres nobiliaires, ne reconnut que ceux qui étaient émanés de lui. En 1814 les grands d'Espagne reprirent rang dans les distinctions nobiliaires reconnues en France, et leur liste fut rétablie dans l'*Almanach royal*. Louis XVIII appela même à la pairie tous ceux qui se trouvaient alors en possession non douteuse d'une grandesse, excepté toutefois le prince de Beauvau, que des motifs politiques tinrent à l'écart.

Dans la pensée du roi, cet appel des grands d'Espagne français à la pairie, qu'il rendit héréditaire seulement de mâle en mâle, avait dû sans doute transformer le caractère de la transmissibilité de leur grandesse, et l'assimiler à celui de leur nouvelle dignité avec laquelle l'ancienne se trouva confondue. Il n'y eut donc plus en France d'investiture spéciale pour la grandesse, et l'usage de se passer pour sa transmission de tout concours et contrôle de l'autorité espagnole acheva de s'enraciner. Les grandes familles disposèrent à leur gré de la grandesse qu'elles possédaient. Les aînés l'abandonnèrent ou la léguèrent à leurs cadets; la succession en ligne féminine abolie par l'édit de 1774 fut remise en vigueur, et de 1815 à 1858 la liste des grands d'Espagne portée dans l'*Almanach royal* ou *impérial* subit de perpétuels et d'étranges changements, dont il ne fallait chercher l'explication qne dans la fantaisie et le gré des familles.

Cependant une loi du 23 mai 1845 et un décret de la reine d'Espagne du 26 décembre 1846 soumirent les grandesses à un nouveau régime, et ordonnèrent que tout héritier de cette dignité serait obligé d'obtenir dans les six mois des lettres de confirmation, appelées *Carta real de succession*. La répugnance des grands d'Espagne français à se conformer aux prescriptions nouvelles était si grande qu'en 1858 une seule grandesse était portée dans la *Guia de Forasteros* : c'était celle du comte Bresson, de création postérieure au décret de 1846. (Elle a été déclarée éteinte cette année.) Un procès célèbre au sujet des nom et titre de *duc de Brancas*, la suppression de la liste quasi officielle des grands d'Espagne dans l'*Almanach impérial*, le décret du 5 mars 1859 sur le port des distinctions héréditaires d'origine étrangère, ont appelé depuis quelques années l'attention sur les grandesses appartenant à des maisons françaises. M. le comte de Montesquiou-Fezensac fit régulariser la sienne à Madrid;

Digitized by Google

M. le prince de Bauffremont obtint la transmission, en ligne collatérale et féminine, de celle de prince de Robecque ; le fils aîné de M. Hibon de Frohen s'est fait reconnaître judiciairement et devant la cour d'Espagne comme héritier de la grandesse du duc de Brancas, son aïeul ; M. le marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Louis, et M. le duc de Mouchy se sont aussi pourvus en confirmation de leur grandesse, de laquelle dépend leur titre ducal. Mais jusqu'ici pas un d'eux ne s'est adressé à la chancellerie française pour obtenir l'autorisation imposée par la loi. Il serait intéressant qu'une procédure de ce genre fût entamée et que le conseil du sceau eût occasion de donner son avis sur les questions qui s'y rattachent.

Dans l'état actuel, personne n'est donc en droit de s'intituler en France *grand d'Espagne* sans contrevenir au décret du 5 mars 1859.

NATURALISATIONS.

Les étrangers, possesseurs de titres honorifiques, qui deviennent Français par l'annexion ou la naturalisation, ne sont pas de plein droit autorisés à les conserver. Ils doivent se pourvoir en chancellerie pour obtenir la permission de les porter dans leur nouvelle patrie.

Les événements politiques de l'Allemagne et de l'Italie, qui ont profondément modifié l'état de l'Occident, ont rendu plus nécessaire, pour les étrangers établis et résidant en France, la régularisation de leur position. En effet, tant qu'ils ne sont pas admis à domicile et qu'ils ne jouissent pas des droits civils conformément à la loi du 3 décembre 1849 et de l'article 13 du Code Napoléon, ils ne peuvent se prévaloir d'aucun avantage, quelle que soit l'ancienneté de leur résidence.

Ils restent soumis aux mêmes mesures et aux mêmes entraves que les étrangers nouvellement venus. Ils ne peuvent faire partie d'un conseil de famille, être tuteurs ou curateurs, exercer comme créancier la contrainte par corps contre un Français, ester en justice sans fournir la caution *judicatum solvi*. Enfin, ils peuvent, par simple mesure d'ordre et de sûreté, être expulsés du territoire.

Ils doivent, pour sortir de cette position désavantageuse, commencer par obtenir un décret d'admission à domicile en France avec jouissance des droits civils ; puis, dix ans après cette première obtention dans les cas ordinaires, et au bout d'une année seulement dans les cas

Digitized by Google

de services exceptionnels, ils peuvent solliciter des lettres de naturalisation.

Ces demandes sont formées et suivies par le ministère des référendaires au sceau, chargés d'opérer le versement des droits de chancellerie et d'enregistrement affectés à ces concessions.

On élabore en ce moment, au conseil d'État, un projet de loi qui tendrait à réduire à cinq ans les délais imposés par la loi du 3 décembre 1849 pour obtenir des lettres de naturalisation. L'effet de cette mesure serait de rendre plus rare l'application trop multipliée des cas de services exceptionnels.

TITRES

CRÉÉS OU CONFIRMÉS EN 1866.

MONIER DE LA SIZERANNE; sénateur, comte le 21 mars 1866.

CARRELET, sénateur; comte, en mars 1866.

CHASSELOUP-LAUBAT; marquis, en 1866.

MIMEREL (de Roubaix); sénateur, comte, en mars 1866.

LADOUCETTE, sénateur; baron, son père avait porté ce titre.

MALLET (Jacques), sénateur; comte, le 2 juin 1866.

BRINCARD, auditeur au conseil d'État; baron, en juin 1866.

DURRETON, général, baron; confirmé le 21 février 1866.

VERNOU-BONNEUIL, marquis; confirmé le 11 juillet 1866.

DESMICHELS (Ovide-Chrysanthe); baron, en juillet 1866.

PICHON, ancien ambassadeur de France; baron, 21 juillet 1866.

COINTET; baron, le 21 juillet 1866.

CHODRON DE COURCEL; baron, en octobre 1866.

ADELSWARD, baron suédois; autorisé en France le 11 juillet 1866.

Les armes portées dans les lettres patentes de la collation du titre du comte Mallet sont ainsi décrites : *de gueules, à la pyramide d'argent, maçonnée de sable; au chef d'or, chargé de trois maillets de sable; au franc-quartier des comtes sortis du sénat; d'azur, au miroir d'or, enlacé d'un serpent d'argent.*

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES TITRES CONFIRMÉS OU CONCÉDÉS;

1856-1865.

§ Ier.

TITRES CONFIRMÉS DE 1856 A 1865.

ARCANGUES D'IRANDA; marquis, créé par le roi d'Espagne et déjà reconnu par le roi Louis XVI; confirmé en 1863.

AUDIFFRET-PASQUIER; duc par la réversibilité du titre de son grand oncle et père adoptif, en vertu de l'ordonnance royale du 16 décembre 1844; confirmé le 2 janvier 1863.

AYMARD (Édouard-Alphonse-Antoine), colonel, aujourd'hui général de brigade au Mexique; fils du baron de l'Empire, confirmé en 1863.

BARBANTANE (Robin de); marquis, titre porté avant 1789; confirmé, en janvier 1862.

BARBANTANE (Puget de); marquis, titre porté avant 1789; janvier 1862.

BARRAL; marquis, en 1860.

BASTARD D'ESTANG; baron, en 1860.

BÉOST; baron, le 16 août 1860.

BOULAY DE LA MEURTHE, fils du comte, de l'Empire; comte, en 1859.

BOUTECHOUX DE CHAVANNES, comte; titre antérieur à 1789; confirmé, en 1860.

BOUZET (Joseph-Fidèle-Eugène du), contre-amiral; marquis, en 1863.

BOYER DE FONSCOLOMBE (François-Emmanuel); baron de la Molle, le 1er août 1864.

BRETONNIÈRE (de la Couldre de la); comte, en 1861.

CAMPREDON (Albert de); baron, le 21 juillet 1860.

CASABIANCA (François-Xavier), sénateur; comte, en 1859.

CHAMBGE DE LIESSART (Albéric du); chevalier, le 25 juin 1860.

CHAMBON, marquis; titre antérieur à 1789, confirmé, en 1860.

Digitized by Google

Changy (Carpentier de); comte, en 1860.

Chatellerault (Hamilton); duc, le 20 avril 1864.

Cugnac (Jules de); marquis, en janvier 1861.

Didelot; baron de l'Empire, en 1862.

Dupré; chevalier de l'Empire, en avril 1864.

Fauconnet, chef d'escadron de gendarmerie; baron, en 1861.

Flers (Lamotte Ango de); marquis, en 1862.

Gadagne (Galléan de); duc, titre du comtat venaissin, le 14 janvier 1862.

Geslin; comte, en 1865.

Gruyer, receveur général, à Montauban; baron, en 1863.

Harenc de la Condamine; marquis, en juin 1860, éteint en 1866.

Isnard; baron, titre porté par son aïeul, le conventionnel, en décembre 1864.

Kératry; comte, en décembre 1861.

Kergaradec (Lejumeau de); comte, le 22 mai 1865.

Lanefranque, imprimeur, à Bordeaux; chevalier de l'Empire, en 1863.

Lapparent (Cochon de); comte, en 1862.

Lepic (Charles), préfet; baron, en 1863.

Lioux (Charles-Estienne de Chaussegros de); marquis, en 1860.

Longueville (Raoul de Clock de), sous-inspecteur des forêts; baron, le 1er juillet 1865.

Lyonne (Charles-Albert Gigault de Crisenoy), titre par adoption; comte, en 1862.

Marquessac (Joseph-Urbain de); comte, en 1863.

Menue (Perret de la Menue), architecte; chevalier de l'Empire, en juin 1862.

Montfort; vicomte, en 1860.

Morand de Callac; comte, en 1861.

Mourre, conseiller à la cour de Paris; baron, en juin 1862.

Moy de Son (de); comte, en 1862.

Nadaillac (du Pouget de); marquis, en 1860.

Narbonne-Lara; comte, en 1863.

Nau de Champlouis; baron de l'Empire, en décembre 1861.

Nettancourt; baron de Vaubecourt, en 1862.

Digitized by Google

Ornant (Marie-Édouard d'), chef d'escadron d'état-major; baron, en 1863.

Otrante (Fouché); duc, 30 mars 1864.

Pinoteau (Armand), ancien sous-préfet; baron, le 24 mai 1862.

Piston, fils du général; baron de l'Empire, en 1862.

Polhes (Bonnet de Maureillian de); baron, en février 1862.

Provost; baron, en 1860.

Raymond (Florimond de); comte, en 1863.

Retz Serviès (Marie-Charles-Émile de), inspecteur général du crédit foncier de France; comte, en 1863.

Richerand (Wladimir); baron, le 25 mars 1864.

Riencourt, père de l'ancien député; marquis, en juillet 1860.

Rouault (de); comte, en décembre 1864.

Senegas (Durand de); marquis, en 1863.

Sers (Armand de); marquis, en 1863.

Souancé (Guillier de), titre du comte Mortier, son beau-père, en 1863.

Tascher de la Pagerie, sénateur; duc, le 2 mars 1859.

Taylor (Isidore-Séverin-Justin); baron, en février 1864.

Thieullen, fils du sénateur; baron, en 1862.

Tournelle (Le Roy de la); titre de baron de Rohault de Fleury, son aïeul, le 6 juillet 1863.

Valette des Hermeaux; baron, en 1864.

Varéliaud (Alexandre-Augustin), vice-président du tribunal de Chartres; chevalier de l'Empire, en 1863.

Varin; chevalier de l'Empire, en 1862.

Venevelles (d'Espaigne de); marquis, en juillet 1864.

§ II.

TITRES CRÉÉS DE 1856 A 1865.

Absolut de la Gastine (Charles-Alphonse-Edmond); baron, en 1865.

Alton (Alfred d'), général de brigade; comte, en 1860.

Auerstaedt (Léopold d'Avout); duc, le 17 septembre 1864.

Bechevet (Martin-Constantin Haryet de), naturalisé, d'origine anglaise; comte, en 1864.

Berthier (Édouard-Napoléon-Charles); comte, en 1865,

Digitized by Google

Bourqueney (François-Adolphe de), sénateur; comte, en 1865.

Bourqueney (Félix de); baron, en 1859.

Bresson (Charles-Joseph de), conseiller à la cour de cassation; comte, le 24 juin 1865.

Bussierre (Alfred-Renouard de), député du Bas-Rhin; baron, en 1861.

Bussierre (Théodore-Renouard de); vicomte, en 1861.

Cambacérès, sénateur; duc, 27 mai 1857.

Castelvecchio (François-Louis de); comte, en 1860.

Charon (Viala), sénateur; baron, en 1864.

Drouot (François), par transmission du titre de son frère; comte, en 1864.

Dubourdieu; baron, en 1864.

Dubourg de Varaigne; baron, en 1860.

Duchaussoy (Armand-Guillaume); baron, en 1864.

Durrieu (Antoine); baron, en 1862.

Feltre (Charles-Marie-Michel de Goyon); duc, en juillet 1864.

Fourment (Auguste-Antoine de), fils du feu sénateur; baron, en 1865.

Gombault-Darnaud (Paul); baron, en 1864.

Goursaud (Guillaume de Chamborant de Périssat, par adoption et par addition de nom); baron, en 1865.

Goyon (Emmery-Marie-Médéric de), expectative du titre de comte, quoique fils cadet; en septembre 1865.

Graffenried de Villars (Denis-Bernard-Frédéric de), allié de M. le ministre Duruy; baron, en 1865.

Hamelin (Emmanuel-Jean-Baptiste), fils de l'amiral; baron, en 1864.

Hugon (Désiré le Tourneur); baron, en 1864.

Lafon de Laduye (Jean-Alfred); baron, en 1864.

Lecourbe (Charles-Séraphin); comte, le 24 mai 1864.

Lombard de Buffières (Claude-Marie-Amalric), titre du comte de Rambuteau, son aïeul; le 18 novembre 1863.

Madre (Adolphe-Hyacinthe-Joseph de); comte, le 29 mai 1861.

Magenta (Maurice de Mac-Mahon), maréchal de France; duc.

* Malakoff (Amable-Jean-Jacques Pélissier), maréchal de France; duc, en 1856; éteint le 22 avril 1864.

Digitized by Google

Michel (Raymond-Laurent-Victor); baron, en 1865.

Montmorency (Adalbert de Talleyrand); duc, 14 mai 1864.

Montmorot (Jean-Marie de Munoz del Recuerdo), naturalisé, d'origine espagnole; duc, 12 mars 1862; éteint le 2 avril 1863.

Morny (Louis de); duc, 8 juillet 1862.

Moskowa (Edgard Ney); prince, en 1857.

Palikao (Charles-Antoine, Cousin de Montauban); comte, en 1862.

* Péluse (Guillaume Marey-Monge); comte, en 1859; éteint.

Pernety (Maurice-Joseph), gendre du baron Haussmann; vicomte, en 1865.

Quiqueran Beaujeu (Léon Dupuy de Pomay); comte, puis marquis, en 1860.

Regnaud de Saint-Jean d'Angely (Edmond Davillier); expectative du titre de comte du maréchal de France, mari de sa belle-mère; en 1864.

Romeuf (Barthélemy de); baron, en 1865.

Russel de Bedford (Olivier-Marie); comte, en 1863.

Sieyès (Paul-Adolphe), petit-neveu de Sieyès (créé comte, en mai 1808); le 9 mai 1860.

Simard de Pitray (Louis-Antoine-Pierre de); vicomte, en 1860.

Tresvaux de Berteux (Louis-Marie-Luc); comte, en 1861.

Valette (Samuel Welles de la), fils adoptif du ministre de l'intérieur; comte, en 1863.

Vivier-Deslandes (Auguste-Émile); baron, en 1862.

Nous ferons remarquer que dans cette dernière liste beaucoup de titres ont été recréés ou rétablis en faveur de descendants en ligne maternelle ou collatérale.

§ III.

TITRES ÉTRANGERS CONFIRMÉS; 1859-1866.

Casy, vice-amiral, sénateur; comte romain, 1859.

Cécille, vice-amiral, sénateur; comte romain, 1859.

Clot Bey; comte romain, 1860.

Colet (Mgr Charles-Théodore), évêque de Luçon; comte romain, 1864.

Digitized by Google

Corcelles (François Tircuy de); comte romain, 1859.
Janvier de la Motte, député; comte romain, 1859.
Rostolan, sénateur; comte romain, 1859.
Sagan (Talleyrand-Périgord), prince en Prusse; le 3 mai 1859.
Vaillant, maréchal de France; comte romain, 1859.

Une partie des renseignements contenus dans les listes ci-dessus ont été puisés dans le *Catalogue des gentilshommes*, publié par MM. Louis de la Roque et Édouard de Barthélemy. Cet ouvrage, composé de documents officiels, est aujourd'hui complétement terminé et forme deux volumes in-8°. Son importance et son utilité sont telles, qu'il compte au nombre de ses souscripteurs le ministère de la justice et toutes les cours impériales.

Digitized by Google

NOBILIAIRE
DE FRANCHE-COMTÉ [1].

TROISIÈME ARTICLE.

Dans la première partie de ce nobiliaire (*Ann.* de 1865, p. 402), il avait été dit que la maison de Chamblay, originaire de la seigneurie de ce nom, située près de Villers-Farlay, en Franche-Comté, s'était ensuite établie en Lorraine. Mais il existe dans cette dernière province, à quelques lieues de Metz, une autre terre de Chambley dont le nom ne diffère de celui de la précédente que par une légère variante d'orthographe. Elle a été elle-même le berceau d'une famille lorraine qu'il ne faut pas confondre avec celle de Franche-Comté, et qui avait pour blason les armes que l'article de l'*Annuaire* attribuait à la seconde. M. Gaston de Faultrier a publié dans les Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle, en 1866, un savant article où il trace l'histoire de la terre de Chambley en Lorraine et celle de ses seigneurs.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une réclamation au sujet du nom de *Falletans*, qui s'est écrit aussi *Faletans* et *Phaletans*. Nous avons suivi l'orthographe officielle adoptée par l'administration des Postes.

MACON. — Jean de Macon, prévôt de Faucogney, fut anobli en 1474, au camp de Kreutzen, par le duc Charles de Bourgogne, et l'empereur Charles-Quint confirma en 1546 cet anoblissement, dont les lettres n'avaient pas été enregistrées. La descendance de Jean de Macon suivit la carrière des armes et s'est éteinte de nos jours. Elle avait possédé les fiefs d'Esboz, de Molans, de la Rochette, etc. Alliances : Montureux, Grammont, Droz, Caresmentrant, etc. ARMES : *parti d'or et d'argent, au sautoir engreslé de gueules.*

MAGDELAINE. — Famille convoquée en 1789 aux états nobles du bailliage de Dôle; il ne faut pas la confond[illegible] celle de la Magdelaine originaire du duché de Bour[illegible]gne, dont était Jean de la Magdelaine, grand prieur de Cluny, mort à Dôle conseiller au parlement en 1500.

[1] Ce travail est dû en grande partie à la collab[illegible]ration de M. Adrien Bonvallet, qui a fait de savantes études sur le comté de Bourgogne, et qui a déjà publié un armorial de cette province.

Digitized by Google

Digitized by Google

. Marmier

. Marnay

. Montbéliard

. Moustier

. Moyria.

. Neufchâtel.

Pinard.

Perrenot de Granvelle

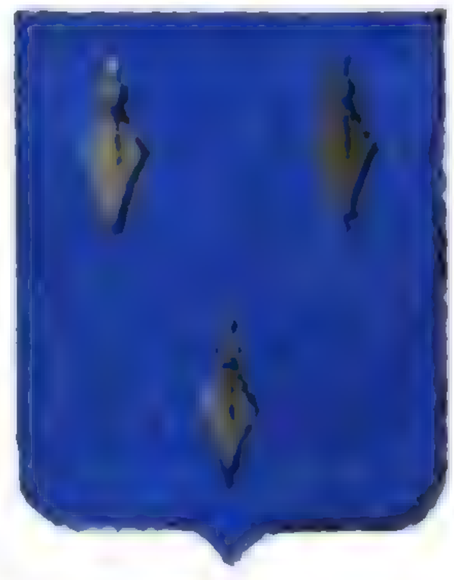

Pillot.

Polygny

Poutier.

Saungey.

Lith. Grandjean, r. du Jardinet, 12, Paris.

MAGINET. — ARMES : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix pattées d'argent et en pointe d'une rose du même.*

MAGNANET. — ARMES : *d'or, à trois lionceaux de sinople, à la bordure engreslée de gueules.*

MAGNIEN ou MAGNIN. — Famille de Lons-le-Saulnier, anoblie le 16 février 1601 par l'archiduc Albert. Alliances : Labbey, de Chaillot, etc. ARMES : *d'argent, à la bande de gueules, chargée d'un lion d'argent et accompagnée de deux flammes de gueules.*

MAHUET. — Originaire de Gray. ARMES : *d'or, à trois cœurs de gueules.*

MAIGRET. — Famille qui possédait en 1614 les fiefs de Chevance, de la Pinodière et d'Esnans, au ressort de Montmorot.

MAIGROT. — Suivant l'*Annuaire du Jura* de l'année 1862, cette famille aurait été anoblie par Charles-Quint, et de Besançon elle se serait fixée à Dôle. ARMES : *émanché d'azur et d'argent, à trois sautoirs de l'un en l'autre.*

MAILLARDET. — Cette famille, de Poligny, a possédé la seigneurie de la Muire et s'est alliée à celles de Jouffroy-Gonssans, Poupet, Courlet. ARMES : *d'or, à trois têtes de chien d'azur, accolées d'or.*

MAILLERONCOURT. — La seigneurie de ce nom en Franche-Comté, avant d'être érigée en marquisat pour le conseiller Terrier, de Besançon, en 1740, avait été le berceau d'une ancienne maison alliée à celles de Falletans, de Grammont, d'Angoulevent, de Bauffremont, de Drée, de Cléron, de Vy, etc. Guillaume de Mailleroncourt avait été reçu à Saint-George en 1446. ARMES : *d'argent, à la bande de gueules, côtoyée de deux bâtons de même.*

MAILLEY ou MAILLET. — Les seigneurs de Maillet, originaires du village de ce nom dans l'ancien ressort de Vesoul, sont connus dès l'année 1235. Guillaume de Maillet, seigneur de Maizières, ambassadeur et chambellan du duc de Bourgogne, vivait en 1412. ARMES : *de gueules, à trois fasces ondées d'or.*

MAILLOT. — François Maillot, de Vuillafans, fut anobli par Charles-Quint; son fils était recteur de l'université du comté en 1513; leur postérité a donné des lieutenants généraux du bailliage de Pontarlier. Alliances : Meunier, Pussard, Franchet, Cécile, Cuynet, d'Orival, etc. ARMES : *d'or, à trois cotices d'azur.* On trouve aussi un autre Maillot anobli en 1611. ARMES : *d'azur, à deux barbeaux adossés et couronnés d'or.*

Digitized by Google

Maire. — Famille de nos jours éteinte, dont était Jean-Baptiste-François Maire de Bouligney, seigneur de Montdoré, Hurecourt, conseiller au parlement en 1789. Un de ses fils, président à la cour royale de Besançon en 1820, n'a laissé que des filles. Alliances : Alviset, Bourgon, Bouvot, Bommarchant d'Ivrey, etc. Armes : *d'or, au pélican de sable avec sa pitié ensanglantée de gueules.*

Le Maire ou Lemaire, de Poligny. — Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

Mairet. — Famille de Besançon, anoblie par l'archiduc Léopold, avec limitation, le 18 septembre 1668. Armes : *d'azur, au lion d'or, tenant de ses pattes de devant une pertuisane du même.*

Mairey. — On trouve un bailli général d'Aval, du nom de Mairey, qui, suivant les Mémoires rectifiés de Gollut, vivait en 1372.

Maisières ou Maizières. — Maison d'ancienne noblesse des environs de Vesoul, admise à Saint-George en 1581 et en 1627. Jean de Maizières, mestre de camp, était gouverneur de Bréda. Sa postérité s'est éteinte et le fief de Maizières passa aux familles de Raincourt, Bouverot et enfin à celle d'Alviset, qui le possède encore. Alliances : Cambaron, Vy, Villeneuve, Longevelle, Poutier, etc. Armes : *d'argent, à trois quintefeuilles percées de sable.*

On trouve un abbé de Rosières du nom de Maizières, qui avait pour armes : *de gueules, à un pont d'argent, maçonné de sable, et une rose de même en pointe.*

Maisonvaux. — Armes : *de gueules, à deux lions passant d'or, couronnés du même.*

Maître ou Maistre. — Louis Maistre, seigneur d'Aresches, Bay, colonel, reçut des lettres de chevalerie en 1626. Son fils, créé marquis de Bay en 1704, fut lieutenant général des armées du roi d'Espagne. Armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'azur, à une colombe essorant d'argent, becquée et membrée de gueules; aux 2e et 3e de gueules, à un griffon d'or, contourné, armé et lampassé de sable.*

Malain. — Jean de Malain, vivant en 1663, descendait de Henri de Malain, baron de Lux, chevalier de Saint-George en 1470. — Armes : *parti, au 1er d'azur, à un sauvage de carnation, bâtonné d'or; au 2e d'argent, au lion de gueules.*

Malarmey. — Cette famille, originaire de Vercel, remonte à Samson et Jean Malarmey, nobles en 1600. Leurs descendants ont été qualifiés comtes de Roussillon et barons d'Estrabonnes. Alliances : Berin, Hugon, Enskerque, Grospain. Armes : *de gueules, à l'escarboucle pommetée d'argent.*

Digitized by Google

Malcressant. — Famille éteinte de Besançon, connue dès l'an 1339. Armes : *d'argent, à trois coquilles de sable, oreillées et cannelées d'or.*

Malesue, de Pontarlier. — Armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croisettes de gueules, accompagnée en chef et en pointe d'une étoile d'or.*

Mallery. — Son représentant au siècle dernier était Gilbert de Mallery, seigneur de la Grange de Perrey, capitaine d'infanterie.

Malmissert. — Famille éteinte, qui a donné des cogouverneurs de Besançon en 1412 et 1425. Armes : *d'azur, à une serre d'aigle d'or, mise en bande.*

Mancenet. — Famille originaire de Vesoul. Armes : *de gueules, à trois sonnettes d'or.*

Mandre. — Ancienne maison de Franche-Comté, reçue dix fois à Saint-George. Guillaume de Mandre était abbé de Theuley en 1577. Alliances : Bauffremont, Montureux-Ferrette, Arguel, Citey, Arlay, Orsans, Cléron, Cicon, Salins, Precipiano, Rye, etc. Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, quatre en chef et trois en pointe.*

Mandrillon. — Jacques Mandrillon, seigneur de Vaivre au bailliage d'Aval, fut convoqué au ban de 1614.

Mandruces. — Les barons de Mandruces, comtes d'Ave, ont eu des établissements en Franche-Comté et en Lorraine. Alliances : Livron, Bauffremont, Rye, Chalant, Bassompierre, etc. Armes : *écartelé, aux 1er et 4e bandés d'azur et d'argent de six pièces; aux 2e et 3e d'or, à une aigle de sable.*

Mangeroz ou Mangerost. — Cette famille, connue depuis Philibert de Mangeroz, chevalier de Saint-George en 1473, a donné quatre autres membres de cet ordre. Alliances : la Tour-Saint-Quentin, Mouchet, etc. Armes : *d'or, fretté de sable; au chef d'azur.*

Mantoche. — Cette famille, originaire de Salins, donna plusieurs cogouverneurs à la cité de Besançon. Bien que d'une ancienne noblesse, elle eut recours, en 1609, à des lettres de réhabilitation. Jean de Mantoche ou Montoiche était secrétaire de Maximilien d'Autriche. Alliances : Vornes, Voiturier, Rigaud, Jacques, etc. Armes : *de gueules, à trois bandes engreslées d'argent.*

Mar. — Guillaume de Mar fut enterré dans l'abbaye de Rosières au XIIIe siècle. Sa lignée est éteinte depuis longtemps. Armes : *de ... à trois coquilles de ... posées en chef.*

Digitized by Google

MARCHANT. — Philippe Marchant de la Chatelaine était gentilhomme de l'archiduc d'Autriche en 1592. Antoine-Joseph Marchant devint chevalier d'honneur en la cour des comptes de Dôle en 1731. Un de leurs ancêtres, originaire de Salins, avait été anobli en 1530. Alliances : du Saix, Gagnefin, Mouchet, Bancenel, Amandre. ARMES : *d'or, à trois têtes de paon d'azur.*

MARCHE. — La terre de la Marche, près d'Auxonne, a donné son nom à une maison fixée en Franche-Comté, où elle s'est éteinte. Antoine de la Marche était chambellan du duc de Bourgogne. Olivier de la Marche, chevalier, maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche en 1477, a laissé d'importants écrits sur l'histoire de la province. Il n'eut pas d'enfants d'Isabeau Machefoin. ARMES : *de sable, bandé d'or de trois pièces.* — Devise : TANT A SOUFFERT LA MARCHE.

MARENCHES. — Anselme de Marenchi, bailli d'Ivrée, vivant au XVe siècle, vint du Piémont à la suite du duc de Bourgogne et se fixa en Franche-Comté, où il devint maître des requêtes. Son fils, qui lui succéda, était en 1517 conseiller d'État; Constance de Marenches, trésorier général de la province, obtint du roi d'Espagne le rétablissement de la chambre des comptes de Dôle en 1562. Claude-Laurent de Marenches devint vice-président du parlement vers 1653. Une branche fixée à Besançon s'éteignit à la seconde génération. Antoine de Marenches était chevalier de Saint-George en 1657. Alliances : Chassey, Chavirey, Colard, Froissard, Alepy, Malarmey, etc. ARMES : *d'azur, au lion d'or, et à trois bâtons de sable posés en bande, brochant sur le tout.*

MARESCHAL. — Cette famille, de Vuillafans, s'établit à Besançon, où elle a formé plusieurs branches, dont deux, ayant dérogé, ont obtenu des lettres de réhabilitation en 1620, 1642 et 1661. La branche aînée de Sauvagney a donné un chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Dôle, et un conseiller au parlement de Besançon. La branche de Vezet, qui réalisa une grande fortune dans le commerce, a donné un cogouverneur de Besançon. Charles-Luc-Claude-Joseph Mareschal, conseiller au parlement, obtint le titre de comte de Mareschal en 1749, et son fils devint président au parlement. La branche de Charentenay a donné un conseiller et plusieurs officiers. Alliances : Franchet, Boutechoux, d'Orival, Matherot, Lenoncourt, Boudret, Germigney, Marquis, etc. ARMES : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de deux raisins de pourpre, tigés et feuillés de sinople.*

MARESCHAL. — Catherin Mareschal, de Lons-le-Saulnier, fut anobli par Charles-Quint en 1525. Ses descendants, seigneurs de Longeville ou Longevelle, ont siégé en 1691, 1702, 1753,

Digitized by Google

au banc des conseillers du parlement. Alliances : David, Courlet, Richard, Joly, de Chaillot, Desbiez, de Mesmay, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles du même, et en pointe d'un croissant montant d'argent.*

Marguier. — La noblesse de cette famille ne remonte qu'à Jean-Baptiste Marguier, seigneur d'Aubonne, maître des comptes à Besançon, anobli en 1601. Sa postérité subsiste encore.

Marigna. — Famille éteinte. Armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux coquilles d'argent.*

Marion. — Famille de Dôle, anoblie en 1591. On trouve un prieur des Jacobins de Poligny, du nom de Marion.

Marmier. — Suivant Lachenaie des Bois, il existait en Franche-Comté une famille de ce nom, différente de celle des ducs. Elle était originaire de Marnay. Par acte de 1605, Adrien Marmier, écuyer, déclara qu'il reconnaissait ne pas être de la même souche que les barons de Longwy, seigneurs de Gastey. (Pour la maison ducale, voyez p. 84.)

Marnay. — Famille éteinte après s'être alliée aux Deschamps, Morambert, Broquard, de Cult. Armes : *de sable, au soleil d'or.* — La baronnie de Marnay passa à la maison de Gorrevod, pour qui elle fut érigée en marquisat en 1602.

Marnix. — Famille des Pays-Bas, dont une branche s'établit en Franche-Comté, où elle s'éteignit après avoir donné quatre chevaliers de Saint-George. De cette maison était le fougueux Philippe de Marnix, baron de Sainte-Aldegonde, dont la fille épousa Barneveld, pensionnaire de Hollande, décapité en 1619. Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles du même.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

Marquis. — Pierre Marquis, cogouverneur de Besançon en 1550, est la tige de cette famille, qui a possédé les fiefs de Talenay, de Peintre, qui a été anoblie en 1589, et qui a donné, sous les noms de Marquis de Talenay, deux conseillers au parlement, et un ministre plénipotentiaire en Allemagne, où il vient de mourir. Une branche des Marquis releva le nom et les armes de la famille Salivet de Fouchecourt, de Vesoul, au XVIe siècle. Alliances : Laviron, Sonnet, Chapuis, Rosières, Quegain, etc. Armes : *d'azur, à une motte chargée de sept épis de blé d'or.*

Marrelier. — Famille qui possédait la seigneurie de Verchamp et qui était représentée à la chambre de la noblesse, en 1789, par un conseiller au parlement de Besançon.

Mars (des). — Famille éteinte, de Poligny. Armes : *pallé d'or et de gueules de six pièces, à un point d'échiquier d'azur au canton dextre.*

Digitized by Google

Martel. — Antoine Martel, originaire de Vesoul, reçut des lettres de noblesse en 1532. Armes : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois molettes de gueules, et à six billettes d'or, couchées en fasce et mises en orle.*

Martin. — Claude Martin, lieutenant du bailliage d'Ornans, fut anobli en 1658. Jean Martin, de Vesoul, est qualifié de docteur ès droits. Alliances : Daniel, Jacquinot, de Mandre. Armes : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles percées du même.*

Martinet. — Cette famille est originaire de Saint-Julien, et ses titres ont été vérifiés par d'Hozier. Armes : *d'argent, à trois martinets de sable.*

Massin. — Jean-Baptiste Massin, seigneur d'Ouge, vivant en 1734, fut père de François Massin, seigneur de Betoncourt et d'Inteville, ainsi qu'on le voit aux actes importants du parlement de Besançon, année 1760. Ses descendants résident encore à Betoncourt-sur-Amance. Une branche cadette est représentée par un procureur général à la cour impériale de Riom. — Alliances : Benoist-de-Voisey, Bellot, Renard, Bonvallet, Josse, Dauberive, Coillot, Javillard, etc. Armes : *de sinople, à une reine de carnation, vêtue, couronnée et sceptrée d'or.*

Masson. — Claude Masson, originaire de Poligny, fut écuyer de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Son fils aîné forma la branche des seigneurs d'Autume et d'Éclans, qui a donné un lieutenant général du bailliage de Poligny, et plusieurs conseillers au parlement de la province. Jean-Léger, marquis de Masson d'Autume, par lettres de 1750, était chevalier d'honneur à la chambre des comptes. Le second fils de Claude Masson s'établit à Salins, où sa lignée s'éteignit bientôt. Une autre branche, anoblie en 1619, s'est fixée à Dôle, a produit des conseillers maîtres à la cour des comptes de Dôle, et au commencement de notre siècle, un chambellan du roi de Prusse. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands du même.*

Masson. — Nicolas Masson, avocat fiscal au ressort de Salins, acheta vers 1670 la seigneurie d'Ivrey. D'Hozier lui donne pour armes : *de gueules, à trois maillets d'or.*

Matal ou Matat. — Charles-Quint anoblit Jean Matal, de Poligny, qui de Catherine de la Vaissière eut un fils, jurisconsulte distingué à Cologne. Armes : *d'azur, à l'éléphant passant d'or*; et avant son anoblissement : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois clochettes d'argent.*

Mathay. — Maison ancienne, qui a possédé les seigneuries de Jasney, Gesincourt, Bouhans, et qui a été admise trois fois à Saint-George. Elle s'est alliée aux Falletans, Saint-Mauris en Montagne, Champagne, Crosey, Vaudrey, Gram-

Digitized by Google

mont et Charmoille, en qui elle s'est éteinte. ARMES : *d'azur, à une reine ou Mélusine de carnation couronnée d'or, issante d'une cuve du même.*

MATHENAY. — Famille issue d'un fils naturel de Mahé de Vaudrey et de Bellotte Baudran, au XIVe siècle. ARMES : *de sable, au chef émanché de trois pièces d'argent.*

MATHEROT. — Humbert Matherot et son fils Jean Matherot, seigneurs de Menoté, de Desne, étaient conseillers au parlement de Dôle en 1606 et en 1664. Jean Matherot était vicomte mayeur de Dôle en 1627 et 1643. Une branche acquit le fief de Moissey en 1760, et s'éteignit dans Charles Matherot de Moissey, garde du corps sous la Restauration. Alliances : Folin, Mareschal de Longeville, Gay, Jacotin, etc. ARMES : *de gueules, au coq d'or ayant la patte droite en l'air et la gauche posée sur une boule aussi d'or.*

MATHIEU. — On trouve deux familles de ce nom, dont l'une, originaire de Salins, se fixa en Provence; l'autre, sortie de Poligny, aurait reçu des lettres de noblesse du roi Henri IV. Mathieu, vicomte mayeur de Poligny, était lieutenant général d'Aval, président d'Orange. Son fils, Gilbert Mathieu, devint conseiller au parlement de Dôle. ARMES : *de gueules, à trois colombes d'argent;* alias : *d'argent, à un trèfle en abîme, accompagné de deux étoiles en chef et d'une croisette en pointe, le tout d'azur.*

MATHON. — Désiré Mathon ou Matton, de Poligny, médecin à Salins, fut anobli par finances en 1614. Son fils, Henri Mathon, devint conseiller au parlement de Dôle. ARMES : *d'argent, à un palmier de sinople, les branches passées en sautoir.*

MAUBOUHAN. — Famille noble du bailliage d'Amont, où elle s'est alliée aux Salivet, Marquis, Hugon, etc. ARMES : *d'argent, à trois fasces de sable; au chef du même, chargé de trois croix pattées d'argent.*

MAUCLERC. — François-Joseph, comte de Mauclerc, et Nicolas-François-Louis, comte de Mauclerc, issus d'une ancienne maison de Lorraine, étaient chevaliers de Saint-George en 1778 et 1816. Alliances : d'Ambly, Franchet, Pons, Rennepont, etc. ARMES : *d'azur, à la fasce percée d'or, d'où pend une sonnette du même; accompagnée de trois trèfles du même.*

MAULINS OU MAULAIN. — Famille éteinte dont était Antoine de Maulain, chevalier de Malte en 1582. ARMES : *de gueules, à la croix ancrée et anillée d'argent.*

MAY (LE). — ARMES : *d'azur, à la fasce ébranchée d'or, accompagnée de trois sautoirs alésés d'or en chef, et d'une hure de sanglier d'or, armée de gueules, en pointe.*

Digitized by Google

Mayer ou Maire. — Ancienne famille éteinte de Besançon, dont était Perrin Maire ou Mayer, cogouverneur de la cité en 1308. Armes : *de... à une fasce de... chargée de trois roses ou quintefeuilles.* Devise : Patience me fait espérer.

Mayrot ou Mairot. — Catherin Mayrot, de Pesmes, reçut des lettres de noblesse en 1544. C'est de lui que descendaient les branches de Pesmes, de Leugney, de Vallay, de Mutigney, de Dôle, etc., qui ont donné des conseillers au parlement, un maréchal des camps et armées du roi, Claude-Charles de Mayrot-Leucourt, en 1789, et un lieutenant-colonel. Alliances : Veron de Farincourt, Grignet, de Landriano, Receveur, Froissard, de Villeneuve, etc. Armes : *de gueules, à la fasce ondée d'argent.* Devise : Quebrar antesque deplegar.

Meix (le). — La famille du Meix est ancienne. Armes : *de gueules, au chef d'or, chargé de deux molettes de sable.* On trouvait aussi une famille le Meix d'Aubigny, qui portait : *d'or, à une corne de gueules mise en barre, au chef du même.*

Melcot. — Famille qui possédait des droits seigneuriaux à Fédry, et qui est citée comme noble par Labbey de Billy. Henri Melcot de Fedry était capitaine de cavalerie en 1740. Alliances : Paulteret, Drouaillet, Vuilleret de Brottes, etc.

Meligny (de). — A cette souche appartiennent quatre chevaliers de Saint-George. Elle a possédé la baronnie de Dampierre et la seigneurie de Frasnois en 1571. Alliances : Mathay, Montureux, Quingey, Lallemant, Saint-Mauris, Grammont, Vaudrey, Orsans, etc. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de deux bandes potencées d'or et contre-potencées de sable.*

Menou. — Jean de Menou était conseiller au parlement de Dôle en 1590. Son fils, Jean-Simon de Menou, devint lieutenant général du bailliage d'Amont. Alliances : Patornay, Jacquinot de Goux, Franchet, etc. Armes : *d'azur, à deux sceptres d'argent mis en pal.*

Merceret. — Il a existé deux familles de ce nom; l'une d'une ancienne noblesse de Salins et alliée aux Rosay, Binans, Despotots, Estavayer, Moncourt, la Tour-Saint-Quentin, Andelot, Montrichard. Armes : *d'or, à deux perroquets de sinople, adossés, becqués, membrés et colletés de gueules.* L'autre, anoblie dans la personne de Philippe Merceret, conseiller au parlement de Dôle en 1585, portait : *d'azur, à une fleur de lis d'or en chef et à une faucille du même en pointe, couchée en fasce, le fer en haut.*

Mercier. — Antoine Mercier, de Vesoul, fut anobli en 1608. Alliances : Baulard, Bressand, Domet, Melcot de Fedry, Logre de Francour, etc. Armes : *d'azur, à trois roses*

Digitized by Google

d'or, surmontées en chef d'un soleil du même. Jean Mercier, de Lons-le-Saulnier, avait été anobli en 1497. ARMES : *de gueules, à trois croissants d'argent.*

MERLET. — Ancienne noblesse éteinte. Alliance de Montrichard. ARMES : *échiqueté d'or et de gueules.*

MÉRODE. — (Voir l'*Annuaire* de 1846, page 216.)

MESMAY ou DEMESMAY. — Des lettres de noblesse furent accordées par Charles-Quint à Renobert de Mesmay et à ses frères. Président des notables et gouverneur de Besançon, Renobert devint président du parlement d'Orange, puis de la cour des comptes de Dôle en 1565. Ses descendants ont fourni plusieurs conseillers au parlement de Franche-Comté. Alliances : Buzon, Verchamps, Musy, Brunecoff, Reynauldot, Mayrot, Garnier, Clermont-Mont-Saint-Jean. ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, chargée en cœur d'une losange de gueules.*

MESNIER ou MEYSNIER. — Charles-Quint anoblit, en 1522, Jean, Claude et Pierre Mesnier. Il y avait, au siècle dernier, un colonel de dragons de leur nom. Alliances : Lezay-Marnezia, Froissard, Manse, Laurencin, etc. ARMES : *d'azur, à un griffon d'or.*

MEUNIER. — Claude-Marie Meunier, né à Saint-Amour, mort baron de l'Empire, général de division, portait : *écartelé, au 1er d'azur à la levrette d'argent, contenant un N d'or; au 2e* de baron militaire; *au 3e de gueules au lion d'or; au 4e d'azur à la pyramide d'argent, maçonnée de sable et terrassée de sinople.*

MEYRÉ ou MEREY. — Famille de Fraisans, issue de Jean Meyré, anobli en 1526, après la bataille de Pavie, et éteinte en dérogeance. ARMES : *d'azur, à une bande ondée d'argent et d'un serpent au naturel étendu en bande la tête en haut.*

MEYRIA. — *Écartelé, aux 1er et 4e de gueules, au chef d'argent; aux 2e et 3e de gueules, à deux fasces d'argent; au chef pallé d'argent et de gueules de six pièces.*

MICHAUD. — Laurent Michaud, de Montfleur, anobli en 1650, acquit le fief du château de la Tour-Morel, de la famille Morel, dont il porta les armes : *de sable, à trois losanges d'argent accolées en fasce.* — Une autre famille Michaud, originaire de Saint-Claude, portait pour armes : *d'or, à trois feuilles de laurier de sinople.*

MICHEL. — Baron de l'Empire, mort à Waterloo, auteur, dit-on, des belles paroles attribuées à Cambronne, était natif de Peintre. ARMES : *d'azur, à deux mains appaumées posées en fasce, la dextre d'or, la sénestre de pourpre;* quartier de baron tiré de l'armée.

Digitized by Google

Michel ou Michiel, en latin, Michælis. — Nom d'une ancienne famille patricienne de Besançon, éteinte, dont était Jean Michel, cogouverneur de la cité dès 1291. Armes : *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent; à la bordure de gueules.*

Michelot. — Antoine Michelot, notaire, qui se prétendait de la maison d'Arguel, obtint de nouvelles lettres de noblesse de l'archiduc d'Autriche en 1619, avec autorisation de porter les armoiries d'Arguel.

Michotey. — Famille éteinte, de Dôle, dont était Antoine Michotey, premier président au parlement de Dôle en 1664. Alliances : Mareschal, Vuillin. Armes : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

Mignot. — Le nom de cette famille figure au ban de 1629 pour la seigneurie de la Balme. Sa noblesse a été jurée à Malte par François-Félix Masson d'Éclans.

Millet. — Jean Millet de Fondrement a été anobli en 1614. Ses descendants ont possédé la terre de Gennes. Armes : *pallé d'or et de gueules de huit pièces, à trois losanges, parties de l'un en l'autre.*

Millot. — Jean-Baptiste Millot, anobli en 1662 par le roi d'Espagne, acheta le fief de Montjustin, dont son fils Nicolas Millot obtint, en 1719, l'autorisation de substituer le nom au sien. Alliances : Laurencin, Vaulchier, Michotey, etc. Armes : *de gueules, à la bande d'or accostée de deux cotices du même,* qui est de Montjustin ancien.

Moffans ou Maufans. — D'une ancienne noblesse reçue à Saint-George en 1519, 1536 et 1572, cette famille fut obligée de recourir à des lettres de réhabilitation en 1580. Alliances : Grammont, Lambrey, Arbonnay, Orsans, Rosières, etc. — Armes : *d'argent, à la croix de sable, au pied alaisé et aux bras échancrés.*

Moine (le). — Jean le Moine était conseiller au parlement de Dôle en 1500; son fils devint avocat général. Armes : *d'azur, à un croissant d'or en pointe, soutenant d'un côté une palme, de l'autre une tige de lis.*

Molans. — Noblesse éteinte, qui tirait son nom d'un village du ressort de Vesoul. Philibert de Molans était écuyer du duc de Bourgogne, maître visiteur de l'artillerie et chevalier de Saint-George en 1414. Armes : *d'or, à trois molettes de gueules.*

Molay. — La seigneurie de ce nom paraît avoir appartenu à la maison de Longwy, et avoir donné son nom à Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple.

Digitized by Google

Molprey. — Cette famille s'est éteinte au XVe siècle, avec Anne de Molprey, mariée à Pierre Aleman, de Colliége. Leur fils releva le nom et les armes maternels, et sa postérité s'éteignit elle-même au XVIIe siècle. Armes : *d'or, à trois bandes de gueules.*

Mongeot de Boisset. — Voir l'*Annuaire* de 1865, à l'article Boisset.

Monneret. — Claude Monneret, médecin à Besançon, anobli par Charles-Quint, n'eut pas de postérité. Armes : *coupé, au 1er d'or, à deux têtes d'aigle arrachées et contournées de gueules; au 2e de sable, à une montagne de trois coupeaux d'or.*

Monnier. — Il existait deux familles de ce nom en Franche-Comté; l'une, qui possédait le fief de Savignat, a donné des magistrats à la cour des comptes, et des officiers distingués. Armes : *d'azur, à la bande d'or accompagnée de deux tourteaux du même.* L'autre portait : *d'azur, à deux brochets d'or adossés et mis en pal.*

Monniet. — Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles du même en chef et d'une rose tigée et feuillée d'argent en pointe.*

Mont. — Nom d'une branche de la maison de Vaudrey, dont était Pierre de Vaudrey, dit de Mont, chambellan du duc de Bourgogne en 1437, dont le fils, Philippe, devint maître de l'artillerie et gruyer du comté; un de ses descendants, pannetier de Charles-Quint, mourut sans postérité. Une autre famille de Mont portait : *de gueules, à la bande d'or et à deux fasces d'azur.*

Mont ou Dumont. — Claude Dumont, originaire de Pontarlier, obtint, en 1652, des lettres de chevalerie sans preuves de noblesse. Armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'azur, au sautoir d'or accompagné de trois molettes du même, une en chef et une à chaque flanc; aux 2e et 3e d'argent, à un lion de sable armé, couronné et lampassé d'or, chargé de deux jumelles de gueules en cotice et brochant sur le tout.*

Montagu. — Maison ancienne, originaire des environs de Lons-le-Saulnier, pour laquelle la terre de Boutavent fut érigée en marquisat en 1679. Ses rejetons ont été reçus à Malte et trois fois à Saint-George. Armes : *de gueules, au croissant montant d'argent.*

Montaigu. — On a souvent prétendu que cette maison, issue d'un cadet de Bourgogne, et éteinte dans la maison de Neufchâtel, tirait son nom de Montagu, près de Lons-le-Saulnier; mais il paraît certain qu'elle le tirait du château de Montaigu, au ressort de Vesoul, où elle possédait d'autres terres. Jean de Bourgogne-Montaigu était bailli de Bourgogne, chancelier

Digitized by Google

de France, chevalier de la Toison d'or; Jean de Montaigu, grand maître de France; autre Jean de Montaigu, seigneur d'Amange, était bailli d'Amont en 1343. ARMES : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

MONTAIGU. — L'hôpital de Salins avait été fondé par une maison du nom de Montaigu qui portait : *de gueules, à trois trèfles d'argent.* — Une autre famille de ce nom, connue dès le XVe siècle à Poligny, portait : *d'azur, au lion d'argent.*

MONTARLOT.—Noblesse éteinte, alliée aux Remilly, Cruseilles, Maizières, Voisey, Raincour, etc... ARMES : *de sable, à trois fasces d'argent.*

MONTBARREY. — Voir l'art. SAINT-MAURIS.

MONTBÉLIARD. — Ancienne baronnie dont les seigneurs prirent le titre de comte dès que les fiefs devinrent héréditaires. Louis, comte de Montbéliard, vivait en 920. Sa descendance s'allia aux maisons de Lorraine et des comtes de Bourgogne, et s'éteignit vers 1180. Agnès de Montbéliard porta ce comté dans la maison de Montfaucon, qui en prit le nom. ARMES : *de gueules, à deux bars adossés d'or.*

MONTBOZON. — Les seigneurs de Montbozon, au bailliage d'Amont, éteints depuis longtemps, étaient connus dès le XIIe siècle. Alix de Montbozon était abbesse de Baume en 1355; elle portait : *de ..., à une aigle de ...*; mais sur un sceau des seigneurs de ce nom, les armes sont : *de sable, à cinq bandes d'argent, pleines et ondées alternativement.*

MONTBY. — Cette baronnie, de l'ancien ressort de Baume, appartenait, en 1532, à Jean, bâtard de Montmartin, qui avait fait entourer François Ier à la bataille de Pavie, lorsque ce prince refusait de se rendre. Sa postérité est éteinte. ARMES : *burelé d'or et d'azur de cinq pièces, à trois croisettes d'or en chef.*

MONTCLEY. — La seigneurie de Montcley, au bailliage de Besançon, fut érigée en baronnie au XVIIe siècle. Gérard de Montcley était bailli de Bourgogne en l'an 1304. ARMES : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois têtes couronnées d'or.*

MONTCONNY. — Maison éteinte. ARMES : *de gueules, à deux fasces ondées, l'une d'or et l'autre d'argent.*

MONTDORÉ. — C'est un fief du comté de Bourgogne pour lequel un des anciens seigneurs, Huguenin de Montdoré, rendit hommage en 1406. La terre de Montdoré passa à la famille Maire de Bouligney. ARMES : *d'azur, à une montagne d'or.*

MONTESSUS. — Voir BERNARD DE MONTESSUS.

MONTET DE LA TERRADE. — Originaire du duché de Bourgogne et établie à Besançon, cette famille a donné deux gen-

Digitized by Google

tilshommes de la maison du roi, François-Simon-Augustin du Montet de la Terrade, premier président à la cour impériale de Besançon, reçut le titre de baron en 1818. Alliances : Luquet de Grangebeuve, Mayrot, Selve, etc. Armes : *d'argent, au chef d'azur, chargé de trois fermaux d'or.*

Montfaucon. — Cette illustre race, éteinte en 1396, a donné trois archevêques de Besançon, un régent du royaume de Chypre, deux connétables du royaume de Jérusalem. Elle hérita du comté de Montbéliard, dont elle joignit le nom au sien. La branche aînée s'éteignit dans Henri de Montfaucon-Montbéliard, tué à la bataille de Nicopolis. Alliances : Brienne, Grange, Lorraine, Courtenay, Savoie, Montbéliard, Châlon, Châtillon, etc. Armes : *de gueules, à deux bars adossés d'or, au double trescheur aussi d'or.*

Montferrand. — La baronnie de Montferrand, près de Besançon, donna son nom à une maison éteinte dont était Jean de Montferrand, fondateur de l'hôpital du Saint-Esprit à Besançon, où il mourut en 1207. Jean de Montferrand était chambellan du duc de Bourgogne à la fin du XIVe siècle. Les barons de Thoraise remontaient, suivant Dunod, à Hugues de Montferrand, sire de Thoraise. Armes : *de sable, au lion d'or.*

Montfort. — Dès l'an 1267, on trouve le nom des anciens barons de Montfort, au ressort de Quingey. Après avoir passé aux maisons de Montfaucon et de Vienne, la terre passa, au XVe siècle, à celle de Taillant, qui en prit le nom. Claude de Montfort-Taillant était chevalier d'honneur au parlement de Dôle, et chevalier de Saint-George en 1547. Armes de Montfort-Taillant : *d'argent, à trois losanges d'or, bordées de sable.*

Montgesoie. — Pierre, sire de Montgesoie, au ressort d'Ornans, et son frère Hugues vivaient en 1235 et 1238. Amé de Montgesoie passe pour être l'auteur du roman *le Pas de la Mort ou le Chevalier libéré.* Armes : *de gueules, au chef d'or émanché de quatre pièces, chargées chacune d'une croisette recroisettée de gueules.*

Montjay. — Noblesse éteinte. Armes : *de gueules, à une clef d'argent mise en pal.*

Montjeu. — Alliances : Poligny, Roussillon. Armes : *d'azur, au sautoir d'or.*

Montjeutin ou Montjustin. — Il a existé deux familles de ce nom. De l'une était issu Érard de Montjeutin, cogouverneur de Besançon en 1408; elle s'est éteinte avec Étiennette, mariée à Jean d'Aigremont, vivant en 1402. Elle portait : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois quintefeuilles de...*
L'autre, originaire du bailliage d'Amont, est citée en 1189

Digitized by Google

dans le cartulaire de Bitaine, et en 1221 dans l'official de Langres. Mathé et Guillaume de Montjeutin furent reçus à Saint-George en 1475 et 1515. La seigneurie de Montjeutin passa plus tard à Jean-Baptiste Millot, qui en prit le nom et les armes. ARMES : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux cotices du même.*

MONTMARTIN. — Jean de Montmartin était bailli du bailliage d'Aval en 1358, et autre Jean, du bailliage d'Amont en 1364. Philibert, baron de Montmartin, fut gentilhomme du roi d'Espagne Philippe II, et gruyer du comté de Bourgogne. Sa fille unique épousa Antoine de la Baume-Montrevel. Cette famille fut reçue dix fois à Saint-George. Alliances : Vergy, Rougemont, Dampierre, Chauvirey, etc. ARMES : *burelé d'argent et de sable.*

MONTMIREY ou MONTMIRAIL. — Le château de cette ancienne seigneurie du bailliage de Dôle servait souvent de résidence aux comtes de Bourgogne. Un fief qui en dépendait fut possédé par une famille qui en prit le nom et qui avait pour armes : *tranché, émanché d'argent et de gueules.* Une autre famille du nom de Montmirey a donné, au XVIe siècle, un conseiller au parlement de Paris. ARMES : *burelé d'argent et de sable, au lion brochant de gueules.*

MONTMORET. — Thibert de Montmoret est cité comme fondateur de l'abbaye de Bonlieu. Richard de Montmoret était bailli de Dijon vers 1295. Alliances : Beaujeu, Grammont, Reculot.

MONTOCHE, *alias :* Mantoche. — Famille originaire de Salins, et fixée autrefois à Besançon, à qui elle a donné plusieurs cogouverneurs. Ayant dérogé, elle obtint de nouvelles lettres de noblesse en 1609. Jean de Montoche était secrétaire de Maximilien d'Autriche, et son fils procureur général au parlement. ARMES : *de gueules, à trois bandes engreslées d'argent.*

MONTOT. — Ancienne maison, dont celle de Beaujeu releva le nom et les armes : *de sable, à la bande d'or, accompagnée de huit billettes du même, mise en orle.*

MONTRICHARD. — (Voyez plus haut, page 164.)

MONTRICHIER. — Henri de Montrichier, chevalier de Saint-George en 1463, appartenait à une maison alliée aux Clermont-Tallard, Falletans, Munans, Beauvau, Grammont, Tranchant. ARMES : *losangé d'or et de gueules.*

MONTRIVEL. — De cette ancienne famille éteinte, de Besançon, connue dès l'année 1252, était Guillaume Montrivel cogouverneur de la cité en 1494. ARMES : *d'azur, à une montagne de cinq coupeaux d'or en pointe et à trois quintefeuilles d'or en chef.*

Digitized by Google

MONTROND. — Ancienne noblesse, dont était Antoine de Montrond, seigneur de Mont-sous-Vaudrey, chevalier de Saint-George en 1574 ARMES : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.*

MONTROST. — Philibert de Montrost, seigneur de Valeroy, était gentilhomme du roi de France Charles VIII. Sa famille a donné trois chevaliers de Saint-George 1440 à 1516. ARMES : *d'or, au chevron de sable.*

MONT-SAINT-LIGIER. — Maison éteinte, originaire du bailliage de Gray, connue dès l'an 1230. Guillaume de Mont-Saint-Ligier, bailli d'Amont en 1369, devint bailli général. Ses descendants sont entrés quatre fois à Saint-George de 1440 à 1563. ARMES : *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

MONTSAUGEON. — Monnet de Montsaugeon était vicomte de Salins en 1358. Ses descendants avaient leur sépulture dans l'abbaye de Balerne. ARMES : *de gueules, à neuf besants d'or, posés* 3, 3 *et* 3.

MONTUREUX-EN-FERRETTE. — Cette ancienne noblesse, dont était Jean de Montureux, conseiller du duc de Bourgogne au XVe siècle, a été reçue sept fois à Saint-George. Elle s'est éteinte dans Catherine de Montureux, mariée en 1551 à Étienne de Grammont. ARMES : *d'or, au lion de sable et à la bordure engreslée d'azur.*

MONTUREUX-GENEVREY. — Pierre Genevrey, de Besançon, dit de Montureux, reçut des lettres de noblesse en 1531. Sa fille épousa, en 1555, le comte Chifflet, conseiller au parlement de Dôle. ARMES : *écartelé, aux* 1er *et* 4e de Montureux-en-Ferrette; *aux* 2e *et* 3e *d'or, au genièvre arraché de sinople, fruité d'argent.*

MONTUREUX-SUR-SAÔNE. — Maison distincte de la précédente. Jean de Montureux-sur-Saône était chevalier de Malte en 1519. La maison de Mandres hérita de ses biens. ARMES : *d'or, à la bande d'azur.*

MORAND. — Originaire de Château-Châlon, Guillaume Morand était professeur à l'université de la province au XVe siècle. ARMES : *d'azur, au fer* ou *trident d'argent.*

MORÉAL. — Cette famille, anoblie en 1644, a possédé la baronnie de Commenaille, les seigneuries de Moissey, Sorans, Brevans, et a été reçue à Malte en 1707. Claude-François Moréal de Moissey était conseiller au parlement de Dôle en 1661. La branche aînée et celle des Moréal de Brevans subsistent encore. Alliances : Briot de Lisle, de Reculot, Perrenet, de Sarret, Alviset de Maizières, Palierne de Chassenay, etc. ARMES : *d'azur, à quatre aiglettes d'argent becquées de sable.*

MOREAU. — Le nom de cette famille figure au ban de 1614. Charles Moreau de Chalain et Charles-Louis, comte Moreau

Digitized by Google

de Faverney, capitaine au régiment royal étranger, assistèrent aux états de la noblesse en 1789. Armes : *d'or, à trois têtes de Maure de sable, au tortil componné d'argent et de gueules.*

Morel. — Luc Morel, cogouverneur de Besançon, reçut des lettres de noblesse en 1656. Armes : *coupé, au 1er de sable, à trois fusées d'argent mises en pal; au 2e d'argent, à un mûrier de sinople.*

Morel d'Escrilles. — Cette famille peut avoir une origine commune avec la précédente, qui s'en prétendait issue. Elle a donné deux abbés de Saint-Claude, et un conseiller au parlement. Armes : *d'azur, à trois fers de pique d'or.*

Morelly. — Originaire des États de Gênes et établie à Salins au XVIe siècle. Armes : *de gueules, à deux pattes de lion passées en sautoir et sommées en chef d'une fleur de lis d'argent.*

Morelot ou Mourelot. — Famille noble originaire de Lorraine, qui possédait la seigneurie de Fontenay. Armes : *d'or, à trois lionceaux de sable; au chef d'azur chargé de trois roses d'or.*

Moroges. — Charlot de Moroges servait en 1453 dans l'armée du duc de Bourgogne. Armes : *d'or, à trois bandes d'azur et à la bordure de gueules.*

Morron. — *D'argent, au cerf naissant de sable derrière un bois feuillé de sinople et placé à sénestre.*

Mouchet. — Famille de Besançon, connue depuis 1295 dans des cogouverneurs de la cité, dont la filiation authentique remonte à Estevenon Mouchet, damoiseau, qui vivait au XIVe siècle. Sa postérité s'est éteinte dans Antoine Mouchet, seigneur de Châteaurouillaud, chevalier d'honneur au parlement de Dôle en 1590. Armes : *de gueules, à trois émouchets d'argent.*

Mouchet ou Mochet. — Originaire de Poligny, cette famille remonte à Humbert Mouchet, seigneur de Beauregard, vivant au XVe siècle. Son petit-fils, Jean Mouchet, épousa Louise de Battefort, baronne de Tramelay, dont le fils, Léonel Mouchet, releva le nom et les armes. Claude-Gabriel Mouchet de Battefort prit le nom de sa mère, Barbe de Laubespin, et son fils, Charles-Achille de Mouchet de Battefort de Laubespin, obtint l'érection en marquisat de la terre de Laubespin. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois émouchets* ou *pique-mouchets d'or.*

Moulin. — Famille de Pontarlier, éteinte dans Guillaume du Moulin, conseiller au parlement de Dôle en 1591. Sa fille unique épousa Simon Froissard de Broissia. Armes : *d'azur, à trois roues de moulin d'or.*

Mouret. — Famille de Salins, anoblie le 20 juillet 1672. Joseph Mouret de Châtillon était président à mortier au parlement de Besançon. Armes : *d'or, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse du même, accompagné à sénestre d'un lévrier attaché par une corde de sable.*

Moussardet, de Quingey. — Armes : *d'or, à trois chapeaux de sable mal ordonnés.*

Moustier. — (Voyez plus haut, page 164.)

Moyria. — A cette maison, reçue quatre fois à Saint-George, de 1773 à 1786, appartenait Jean-Joseph, comte de Moyria-Maillac, lieutenant-colonel. — Armes : *d'or, à la bande d'azur, accompagnée de cinq billettes du même.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

Mugnans. — Cette ancienne maison, éteinte, a été admise quatre fois à Saint-George de 1506 à 1590. Armes : *d'or, à trois bandes de gueules.*

Munier. — Famille d'Orgelet, anoblie par l'empereur Charles-Quint. Armes : *d'azur, à quatre ailes de moulin d'or, posées en sautoir.*

Muyard. — Guillaume-Joseph Muyard, conseiller maître à la chambre des comptes de Dôle, acquit en 1710 le fief de Martigna, et Nicolas Muyard, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage d'Orgelet, acheta en 1716 la seigneurie de Vouglans. Pierre-François Muyard de Vouglans, mort avant 1791, avait été conseiller au grand conseil. Armes : *d'or, à la hure de sanglier de sable, accompagnée de trois flammes de gueules.*

Naizey. — Pierre Naizey était cogouverneur de Besançon en 1537. Alliances : Poupet, de Sagey. Armes : *d'azur, à trois têtes d'âne d'argent.*

Nance. — Jean de Nance, chevalier de Saint-George en 1549, appartenait à une ancienne maison aujourd'hui éteinte. Alliances : Cléron, Sivriat, Chastenoy, Scey, Visemal, Poligny, Jouffroy. Armes : *d'argent, au chef de gueules, à une bande d'azur brochant sur le tout.*

Nant. — Ancienne noblesse éteinte qui remontait à Jean de Nant, chevalier, enterré à Bellevaux en 1340. Jean de Nant, un de ses descendants, devint archevêque de Vienne, puis de Paris. Il mourut en 1427. Jean et Antoine de Nant étaient abbés de Bellevaux en 1349 et 1429. Alliances : Beaumont, Salins, Joux, Leclerc. Armes : *de gueules, à la bande d'or accompagnée de deux cotices d'or.*

Nantuard. — Jean de Nantuard vivait au comté de Bourgogne en 1443. Ses descendants ont donné des lieutenants généraux au bailliage de Poligny.

Digitized by Google

Nardin. — Originaire de Hollande, cette famille fut anoblie au mois d'avril 1526, et vint se fixer à Fraisans, d'où elle passa ensuite à Besançon. Alliances : Mareschal, Sarragoz, Amandre, Scey. Armes : *d'or, à un croissant d'azur, au chef du même, chargé de trois étoiles d'or.*

Nartel. — Famille établie à Dôle et anoblie en la personne d'Antoine Nartel de Vesoul, le 12 novembre 1532, par Charles-Quint. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois molettes de gueules et accompagnée de six billettes d'or, couchées et mises en orle.*

Navaret. — Dès 1276 on voit cette famille figurer parmi les cogouverneurs de Besançon. Elle passait pour être issue de la maison de Ruffey. Armes : *un écu semé d'étoiles de..., et à la bande chargée de quatre quintefeuilles brochant sur le tout.*

Nélaton. — Cette famille était représentée à la fin du siècle dernier par un vicomte mayeur de Dôle, par un conseiller maître à la chambre des comptes, et par un garde du corps. Le célèbre docteur Nélaton paraît être de cette famille.

Neublanc. — Le village de ce nom, du bailliage de Dôle, avait ses seigneurs, connus dès 1080, dans Gauthier de Neublanc ou Neublans. La maison de Rye passe pour en être issue. Elle recueillit leurs biens en 1265. Armes : *de sable, à la croix ancrée d'argent.*

Neufchatel. — (Voyez plus haut, page 166.)

Nicod. — Charles-Quint anoblit en 1534 Claude Nicod, cogouverneur de Besançon, maître des requêtes de l'empereur. Il n'eut qu'une fille de Guillemette Perrenot, parente du chancelier de Granvelle. Armes : *d'azur, à trois besants d'or, au chef du royaume des Romains.*

Nicolas. — Augustin Nicolas, de Besançon, poëte et maître des requêtes à Dôle, mourut sans postérité. Armes : *d'azur, à une flamme d'or, accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant d'or.*

Noidans. — Ancienne noblesse éteinte dont étaient Renaud, sire de Noidans et de Mailly, et Pierre de Noidans, chevaliers de Saint-George en 1440 et en 1513. Alliances : Saint-Mauris en Montagne, Vesoul, Vellefaux. Armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

Noirot. — Famille dont était noble Odot Noirot, receveur général au comté au XVIe siècle. Alliances : Poyer, Hugon.

Nomartin. — Armes : *d'or, à quatre bandes de gueules.*

Normand. — La noblesse de cette famille est incertaine. Elle s'est néanmoins bien alliée et vivait noblement. Alliances : Baulart de Rigny, Fyard de Gevigney, Logre de Fran-

cour, Melcot de Fédry, Prevost, Bressand, le Clerc d'Aroz, etc. Philippe Normand, auditeur en la chambre des comptes, originaire de Poligny, vivait au XVe siècle.

Noseroy. — C'est un fief du ressort de Salins, d'où une famille connue dans Jean de Noseroy, chevalier, vivant en 1370, et Lambelin de Noseroy, cogouverneur de Besançon en 1300. Alliances : de Marenches, de Vers, de Chauvirey, de Noyers. Armes : *de gueules, à trois pigeons d'argent.*

Nosoy. — Famille éteinte, qui avait pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'or.*

Noveau ou Nouveaux. — Charles-Quint confirma, le 10 octobre 1549, la noblesse de cette famille, originaire de Montcalier, près Turin, et fixée en Franche-Comté. Armes : *coupé d'argent et de sable, à un lion de l'un en l'autre, armé et lampassé de gueules.*

Noyers. — Miles de Noyers était en 1309 gardien du comté de Bourgogne. Sa famille est éteinte. Alliances : Noseroy, Seroz, Vigoureux, Chauvirey, Villersexel. Armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or.*

Noz ou Nox. — Famille éteinte, connue à Besançon dès 1259. Évrard de Noz était cogouverneur en 1315, et Vuillemin de Noz, en 1314. Armes : *un sautoir de... chargé de cinq quintefeuilles de...*

Nully. — Armes : *d'or, au porc-épic de sable, ayant sur le dos une croix fichée de gueules.*

Occors. — Les seigneurs d'Occors, connus dès 1321, se sont éteints au XVIIe siècle, dans la maison de Saulx-Tavannes, après avoir produit des conseillers, un abbé des Trois-Rois et deux chevaliers de Saint-George, 1474 et 1544. Alliances : Mouchet, Vy, la Baume-Montrevel, etc. Armes : *de gueules, au chef d'or danché de trois pièces.*

Odot. — Famille de Gray, dont était Odot Pierre, conseiller au parlement de Dôle vers 1589. Armes : *d'azur, à trois croissants versés d'or.*

Ogliani. — Famille qui possédait au comté de Bourgogne des terres nobles, et le fief de Bouclans au XVIIe siècle.

Oiselet. — Famille qui existe encore en Franche-Comté, et qui est connue sous le nom d'Oiselet de Chevroz.

Orain. — Armes : *de gueules, à une bande d'or, accompagnée de trois sautoirs du même.*

Orbe. — Noblesse éteinte, originaire du pays de Vaud, et alliée aux Montfaucon. Armes : *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.*

Orchamps. — Il y a deux localités et deux familles de ce nom. L'une a produit Pierre d'Orchamps, bailli du comté de Bourgogne en 1325, et Jean d'Orchamps, chevalier de Saint-George en 1500. Armes : *de gueules, à un chevron, accompagné de trois étoiles d'or.* De l'autre famille, établie à Besançon, étaient Estienne d'Orchamps, cogouverneur en 1423, et Antoine d'Orchamps, en 1520; Claude et Léonard furent anoblis, ou plutôt confirmés dans leur noblesse en 1543. Armes : *de gueules, à une bande engreslée d'or.* La seigneurie d'Orchamps passa aux Chifflet. On trouve encore les armes d'une maison d'Orchamp ou Orchamps, qui sont : *de sable, à une croix endentée d'argent.*

Orgelet. — Armes parlantes : *d'azur, à trois épis d'or.*

Orillard. — Famille originaire de Gray, et anoblie le 24 mars 1600 par l'archiduc Albert. Elle possédait les fiefs d'Aboncourt, de Vadans, de Gesier et de Gésincourt. Armes : *d'argent, à une aigle de sable, essorante d'un massacre de cerf du même.*

Orival. — Cette famille a donné plusieurs conseillers aux parlements de Dôle et de Besançon, des officiers distingués et des ecclésiastiques de mérite. Son représentant actuel est conseiller à la cour impériale de Besançon. Alliances : Valimbert, Choz, Labbey, Renard, Receveur, Boudret, Baulart de Rigny, Favière, Oyselet de Chevroz, Jaquot d'Andelarre, Berbis, etc. Armes : *de gueules, à trois fasces d'or.*

Ornans. — Originaire de la localité de ce nom, où elle possédait un fief, la maison d'Ornans, éteinte, remontait à Lancelot d'Ornans, vivant en 1351, père d'Hugues d'Ornans. Alliances : Orsans, Longevelle, Champagne, Noseroy. Armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or.* (Voyez pl. 5.)

Orsans. — Lambert d'Orsans, chevalier, vivait en l'an 1088. Renaud était maréchal de l'archevêché de Besançon, ainsi que son fils, en 1435 et 1440. Jacques d'Orsans fut chambellan et maître de l'artillerie des deux Bourgognes. Sa postérité s'éteignit au XVIe siècle, après avoir été reçue quinze fois à Saint-George. Armes : *d'argent, au sautoir de gueules.*

Ottenin. — Gillet Ottenin, écuyer, était en 1393 châtelain de Lons-le-Saulnier. Jacques Ottenin épousa Béatrix Damedor. Armes : *de gueules, à la croix d'argent, couronnée de deux croissants et de deux étoiles d'or.*

Oudeau. — Emmanuel Oudeau, écuyer, chevalier de Saint-Louis, fut convoqué au banc de la noblesse en 1789.

Oyselet ou Oiselay. — Estienne, fils légitime d'Estienne de Bourgogne, comte d'Auxonne, et de Blandine de Cicon, vivant au XIIIe siècle, est la tige de cette maison, qui s'étei-

Digitized by Google

gnit au siècle dernier, après avoir formé plusieurs branches. A celle de la Villeneuve appartenait Thomas-François d'Oyselet, baron de la Villeneuve, comte et prince de Cantecroix, qui releva le nom et les armes des Perrenot de Granvelle, et qui eut de Caroline d'Autriche, fille légitimée de l'empereur Rodolphe, un fils dont les biens passèrent, par succession, aux la Baume Saint-Amour. ARMES : *de gueules, à la bande vivrée d'or.*

OZANNE ou OSANNE. — Jean Ozanne, de Dôle, reçut des archiducs Albert et Isabelle des lettres de noblesse le 18 juillet 1606. ARMES : *d'azur, à trois colonnes d'argent.*

PAGE. — Pierre Page, originaire de Chauvirey, fut anobli en 1615 par l'archiduc Albert. Sa famille était représentée en 1789 par un conseiller au parlement. ARMES : *d'azur, à trois œillets d'or.*

PAGUELLE. — François Paguelle, recteur de l'université du comté en 1603, était originaire de Gray. Ses descendants, seigneurs de Larret, ont relevé le nom et les armes de Dujard, et servi dans l'armée des princes pendant l'émigration. Alliances : Régis, Maudinet, de Bouttechoux, Balahu, de Montarlot, de Follenay, etc.

PALUD (LA). — Ancienne noblesse de Bresse, qui a eu des alliances et des biens considérables en Comté, et a donné cinq chevaliers de Saint-George. Philibert-Philippe de la Palud, comte de la Roche, était conseiller et chambellan du duc de Bourgogne en 1470. Jean de la Palud, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, lieutenant général en Bresse, laissa tous ses biens à son cousin Jean de la Palud de la Roche, qui n'eut que des filles mortes sans enfants, et dont la veuve, Claudine de Rye, porta dans sa famille l'héritage des maisons de la Roche et de la Palud. — La branche des comtes de Bouligneux subsistait encore au siècle dernier dans Louis de la Palud, comte de Bouligneux, lieutenant général, tué en 1704. ARMES : *de gueules, à la croix d'hermine.*

PANIER. — Nithier Panier, bourgeois de Salins, fut anobli par Philippe II le 16 septembre 1598. Il était receveur des confiscations. ARMES : *d'hermine, au lion de sable.*

PAPONET. — Les seigneurs de Prepavin, dont était Milon Paponet, capitaine au service de l'Espagne, anobli en 1662, avaient pour armes : *d'or, au sautoir de gueules et à l'épée d'argent en pal, brochant sur le tout.*

PAQUET. — Cette famille a été convoquée en 1789 aux états de la noblesse de la province.

PARAFAN ou PARAFAY. — Famille originaire d'Espagne et fixée dans la Comté, où elle possédait la seigneurie de Chene-

Digitized by Google

cey. Armes : *de gueules, à la colonne soutenant une boule d'or et au lévrier rampant d'argent, accolé de gueules.*

Pardessus. — Cette ancienne noblesse éteinte, connue depuis l'an 1308, s'était alliée aux Balay, Beaujeu, etc. Armes : *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois coquilles de gueules.*

Paris. — Famille convoquée en la chambre de la noblesse de Dôle en 1789.

Pasquier. — La seigneurie de ce nom, située entre Balerne et Salins, fut le berceau d'une famille éteinte, connue dès 1290. Les seigneurs du Pasquier la Villette, reçus cinq fois à Saint-George, sont peut-être une branche de la maison précédente, dont ils portent les armes, sauf que les croisettes sont au nombre de trois et ont le pied fiché. Antoine du Pasquier la Villette était grand prieur du chapitre de Baume en 1747. Armes : *d'azur, à la bande engreslée d'or, et à l'orle de croisettes recroisettées du même.*

Patornay. — Nithier Patornay, originaire de Salins, conseiller du duc de Bourgogne, devint maître des requêtes de l'hôtel de Louis XI en 1482. Philippe Patornay était évêque d'Andreville en 1625, et Bernard-François Patornay, seigneur de Find, figura parmi les conseillers du parlement en 1650. Armes : *d'azur, à une quintefeuille d'or, accompagnée de trois croissants d'argent.*

Paulteret. — Famille de Gray dont la noblesse est douteuse. Jean Paulteret était conseiller en la chambre des comptes de Dôle en 1604. Alliances : Gauthiot, Melcot de Fedry. Armes : *d'azur, à trois étoiles d'or.*

Pavans de Ceccaty. — Le roi d'Espagne anoblit en 1673 cette famille, qui a donné un recteur de l'Académie de Besançon, un brigadier des armées du roi, des officiers supérieurs. Son représentant actuel est président du tribunal de Saint-Claude. — Armes : *d'azur, à un mont de trois coupeaux, surmonté d'une aigle éployée, couronnée d'or, et flanquée de deux lions affrontés du même.*

Pecaud ou Pecault. — Philippe Pecault, capitaine de cavalerie, fut anobli le 28 mars 1659. Guillaume Pecault était gouverneur d'Arbois en 1700. Armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, accompagnée de deux croissants du même.*

Pelissonnier. — Charles-Quint anoblit en 1528 Huguenin Pelissonnier, originaire d'Arlay. Charles Pelissonnier fut obligé de recourir en 1667 à des lettres de réhabilitation. Alliances : Bulle, Javel, de Truchis, Domet. Armes : *d'azur, à deux rolants de moulin d'argent, mis en sautoir.*

Peloux. — François de Peloux, qui se fixa en Franche-Comté, avait suivi dans sa trahison le connétable de Bourbon.

Digitized by Google

Humbert de Peloux, seigneur de Vercel, était chevalier de Saint-George en 1553. Alliances : d'Achey, de Leugney. Armes : *d'argent, au sautoir engreslé d'azur.*

Penaut. — Famille du bailliage d'Arbois, qui possédait à la fin du siècle dernier les seigneuries de Changian et d'Andelarrat.

Perdrizet. — Guillaume Perdrizet, écuyer, de Luxeuil, était recteur de l'université du comté. Nous croyons sa famille éteinte.

Pernel ou Perrenelle. — Famille de Vesoul, anoblie en 1658 dans Renobert Perrenelle, greffier en la chambre des comptes de Dôle. Armes : *de gueules, à une larme d'argent, accompagnée de trois sautoirs noueux, alésés d'argent.*

Pernet ou Perrenet. — Gervais Pernet, seigneur de Brévans, était vicomte mayeur de Dôle en 1702. La seigneurie de Brévans passa à Antoine Moréal par alliance.

Pernot. — Nicolas Pernot de Verceil, conseiller au parlement en 1607, auteur d'ouvrages de droit, mourut sans postérité. Armes : *de gueules, à trois cœurs d'or appointés en triangle; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

Perréal. — Antoine Perréal était cogouverneur de Besançon en 1499. Alliances : Chifflet, etc. Armes : *d'argent, au lion de gueules, la queue fourchée.* Devise : Bonne fin.

Perrecey. — Maison éteinte du bailliage de Dôle. Elle était connue depuis 1296, et avait donné des officiers et un trésorier général aux ducs et comtes de Bourgogne. Armes : *coupé, au 1er d'or, à la tour de gueules maçonnée de sable; au 2e d'azur.*

Perreney de Grosbois. — Famille originaire du duché de Bourgogne, dont était Jean-Claude-Nicolas Perreney de Grosbois, premier président du parlement de Besançon. Son fils, Claude-Irénée, était aussi premier président au même parlement en 1789.

Perrenot de Granvelle. — Cette maison doit son illustration et sa splendeur à Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, maréchal impérial de Besançon, qui devint chancelier de l'Empire, et fut admis à la haute faveur de Charles-Quint. Il fit bâtir le fameux palais de Granvelle, qui existe encore à Besançon. (Nous avons donné la notice de cette famille dans l'*Annuaire* de 1858, p. 430.) Armes : *d'argent, à trois bandes de sable; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée et naissante de sable.* Devise : sic visum superis. (Voyez pl. 5.)

Perret ou Perrey. — Claude-François Perrey, écuyer, et Pierre-François son fils, qui obtint en 1720 des lettres de chevalerie, étaient l'un et l'autre lieutenants généraux du bail-

liage de Salins. Armes : *d'azur, au pal échiqueté d'argent et de gueules.*

Perrin. — Louis Perrin, conseiller au parlement de Dôle en 1633, avait peut-être la même origine que les Perrin, seigneurs de Saux, convoqués en 1789 aux états de la noblesse. Alliances : Espiard, Mareschal. Armes : *d'or, au sautoir crénelé de gueules et au chef crénelé du même.*

Perrinot. — Famille du bailliage de Besançon, où elle possédait le fief d'Audeux. Elle a été convoquée en 1788 dans la chambre de la noblesse.

Perrot. — Charles-Quint anoblit cette famille, qu'on voit alliée aux de Chaillot, de Marenches, de Boitouzet. Armes : *d'azur, à une fasce soutenue d'un chevron, accompagné en chef de deux croissants versés et en pointe d'une étoile, le tout d'argent.*

Pesmes. — Guy et Aymon de Pesmes, barons dudit lieu, issus d'une branche de la maison de Vienne, firent partie de la croisade de Constantinople en 1201. Guillaume de Pesmes, vivant au XIVe siècle, n'eut qu'une fille, mariée à Ottenin de Granson. Armes : *d'azur, à la bande accompagnée de six croisettes d'or.*

Peting. — Claude-François Peting, écuyer, seigneur de Paynoz, était président en la chambre des comptes de Dôle en 1789.

Petitbenoit. — Un conseiller au parlement de Besançon, seigneur de Chaffoy, et un chanoine prébendier de la cathédrale étaient, en 1789, les représentants de cette famille.

Petit de Marivats. — De cette famille, établie en Franche-Comté, en Bourgogne et à Paris, était Nicolas Petit, seigneur de la Galanderie, et en 1670 grand référendaire en la chancellerie. Armes : *d'azur, au chevron d'or, vivré et accompagné de trois étoiles d'or couronnées.*

Petitepierre. — Ancienne noblesse éteinte dont était Jacques de Petitepierre, mort en 1455, à Besançon. Son épitaphe le qualifiait comte de Petitepierre. Pancras et Pierre de Petitepierre furent admis à Saint-George en 1489 et 1528. Armes : *de gueules, au chevron d'argent, soutenu d'une fasce du même.*

Petitjean de Rotalier. — Cette famille, originaire du Jura, et dont la noblesse a été reconnue par d'Hozier en 1700, possédait les terres de Rotalier et de Montmirey. Pierre-Alexis Petitjean de Rotalier reçut du roi Louis XVIII le titre de comte pour sa conduite à Quiberon. Charles-Félix, comte de Rotalier, mort en 1854, avait été maréchal de camp et inspecteur général d'infanterie. Armes : *d'argent, à trois bourdons d'azur mis en pal.*

Digitized by Google

PETREMAND. — Jean Petremand, cogouverneur de Besançon, fut anobli en 1531. Sa famille était ancienne et avait produit un abbé commendataire de Fouchécourt. Une branche établie à Dôle reçut des lettres de noblesse en 1631. Elle a donné deux conseillers au parlement en 1611, 1623, et un chevalier de Malte en 1713. Alliances : de Poutier, Bereur, Tinseau, Moréal, Varin, Mareschal Vezet, etc. ARMES : *d'azur, à trois pommes de pin d'or renversées.*

PETREY. — Cette famille éteinte obtint des lettres de noblesse en 1601, de chevalerie en 1651, et de baronnie en 1697. Louis Petrey, originaire de Vesoul, était conseiller au parlement de Dôle en 1618. Jean-Baptiste Petrey, baron de Longvy, devint président au parlement. ARMES : *d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or, feuillée et soutenue de sinople.*

PEULDEY. — Guillaume Peuldey fut anobli en 1644. Il prit le nom de Palante, et devint cogouverneur de Besançon. Le roi d'armes Colbrant refusa d'enregistrer son blason parce qu'il voulait porter pour armes : *coupé, du royaume des Romains en chef, et du royaume de Léon en pointe.*

PHILIPPE. — Claude-Antoine Philippe et Ambroise Philippe étaient cogouverneurs de Besançon en 1614 et 1647. Ambroise fut anobli le 25 avril 1646. Claude-Ambroise Philippe, mort en 1697, avait été président à mortier au parlement. ARMES : *écartelé, aux 1er et 4e de gueules, à une bande d'argent, chargée de trois têtes de cheval de sable; aux 2e et 3e d'azur, à un cygne d'argent.*

PICART. — Famille de Besançon, anoblie en 1548, sans que ses armoiries aient été mises dans les lettres patentes.

PICOT DE MORAS. — Christophe Picot, chevalier de Moras, vint se fixer à Gray, où il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la chambre des comptes de Dôle en 1750. Sa famille avait donné un gouverneur de Nimes au XVIe siècle, des présidents au parlement, un conseiller au parlement de Paris, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis.

PIERRARD. — De cette famille de Passavant, anoblie par l'empereur Ferdinand, était Pierre Pierrard, seigneur de Venans, marié à Catherine de Laferté. ARMES : *écartelé, aux 1er et 4e de gueules, à la bande d'argent; au 2e d'azur, à trois pointes d'or mouvantes du chef; au 3e d'azur, à un trèfle soutenu de deux feuilles aussi d'or.*

PIERRE. — Philibert Pierre de Gray fut anobli par Charles-Quint en 1556. Odo Pierre était conseiller au parlement de Dôle. ARMES : *d'azur, à trois croissants versés d'or et à quatre étoiles du même, trois sous les croissants et une en pointe de l'écu.*

Il y avait aussi une autre famille de Pierre, originaire de

Digitized by Google

Gy, et anoblie à cause de la conduite d'un de ses rejetons à la défense de cette ville.

Pierrefontaine. — Il a existé deux anciennes maisons de ce nom. L'une, surnommée de Voilant, admise huit fois à Saint-George de 1486 à 1648, avait reçu des lettres de chevalerie en 1608, et s'était alliée aux Mauflans, Orsans, Chaussin, Rougemont, Vaudrey, Bauffremont, etc. Elle portait : *de gueules, à un croissant d'argent, contourné de quatre étoiles d'or.* L'autre, surnommée de Verchamps, comptait dans ses alliances les Vercel, Ornans, Pontailler et Beaumotte. Armes : *de sable, à la bande engreslée d'argent; à la bordure de gueules, chargée de neuf besants d'or..*

Pillot. — De Chantrans et de Coligny. (Voyez l'*Annuaire* de 1859, p. 251.)

Pin. — La famille du Pin compte parmi ses rejetons trois chevaliers de Saint-George au xviie siècle. Claude-Marie du Pin, baron de Jousseau, l'un d'eux, servait dans les armées d'Espagne en 1667. Alliances : Clerval, la Palud, Montarlot, Chauvirey, Montrichard, etc. On trouve aussi Pierre du Pin, écuyer, qui vivait à Lons-le-Saulnier en 1392. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'un lion naissant d'or.*

Pitoye. — Claude Pitoye, seigneur de Saint-Bonnet, connu sous le nom de Saint-Hélène, vivait au temps du duc Philippe le Bon. Armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

Plaine. — Perrenin Plaine, de Poligny, était membre du grand conseil de Bourgogne en 1394. Gérard Plaine devint président du parlement des deux Bourgognes et chef du conseil. Jean, son frère, seigneur de Mantry, fut général des monnaies. Jean de Plaine, son petit-fils, était chevalier d'honneur au parlement de Dôle en l'an 1500. Thomas de Plaine, chancelier de l'archiduc Philippe d'Autriche, fit branche en Flandres. La branche de la Roche donna trois chevaliers de Saint-George et s'éteignit dans la maison du Hautoi, au xviie siècle. Alliances : Bourbon-Carency, Lannoy, Clermont, Saulx, Raulin, Vury, Boufflers. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois grelots du même.*

Plaisant. — Maison éteinte, qui avait contracté des alliances avec celles de Blye, de Noisay, d'Aigremont, de Cléron, etc. Armes : *échiqueté d'or et de sinople.*

Platière. — Humbert de la Platière, d'Arbois, conseiller de Marguerite de France et du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, vivait en 1396. Ses armes, données par Dunod, font supposer qu'il était de la maison de la Platière en Nivernais, qui produisit sous Charles IX, Imbert de la Platière-Bourdillon, maréchal de France. Armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois anilles de sable.*

Poinçot ou Poinssot. — Philippe de Bourgogne anoblit Jean Poinçot et son fils, procureur général d'Amont en 1457. Alliances : de Germiny, Droz, etc.

Pointes. — Ancienne noblesse qui a relevé au XIVe siècle le nom et les armes de la maison de Gevigney; elle possédait au XIVe siècle les seigneuries du Fayl, d'Anrosey et autres. Alliances : Gevigney, Baujeu, Vaux, Montarby, Montot, Prevost, Champagne, Thomassin, Buson, etc. Armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'or, à trois lionceaux naissants de sable, aux 2e et 3e de Gevigney.*

Poipon. — Famille de Dôle qualifiée noble et alliée aux Moréal au XVIIe siècle.

Poitiers. — Une branche de cette maison, surnommée de Nadans et de Saint-Valier, habita la Franche-Comté, et un de ses rejetons, Ferdinaud-Éléonor de Poitiers-Nadans, chevalier de Saint-George en 1652, avait été substitué aux noms et armes du seigneur de Rye, comte de Saint-Valier, marquis de Varembon.

(Voyez pour la maison de Poitiers-Saint-Valier l'*Annuaire* de 1862, p. 206.)

Pol. — Alexandre de Pol, armurier du duc Charles, originaire de Milan, s'établit à Dôle, où sa famille s'allia aux du Chastel, de Chissey. Armes : *vairé d'argent et de gueules, au lion de sable couronné d'or, armé et lampassé du même, brochant sur le tout.*

Poligny. — (Voyez plus haut, p. 168.)

Pollenot. — Charles-Quint anoblit en 1525 Jacques Pollenot, attaché au service de Laurent de Gorrevod, son maître d'hôtel. Armes : *d'or, à un chevron d'azur accompagné de trois aiglettes de sable, becquées de gueules.*

Poly. — Jacques Poly de Ménetru, du bailliage de Poligny, était conseiller au parlement au XVIe siècle. Autre Jacques Poly, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dôle, mourut en 1731. Son fils Gaspard, qualifié comte de Poly, chevalier d'honneur aux comptes, colonel d'infanterie, n'eut qu'une fille. Alliances : le Goux de la Berchère, des Pasquier, Maillot, Chaffoy, Durfort. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose du même.*

Poncelin. — Charles-Ferdinand Poncelin, originaire d'Espagne, s'établit en 1615 à Gray, où il était trésorier général. — Jean-Baptiste Poncelin, seigneur de Raucourt, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1784, Jeanne Tugnot de Lannoye, fille d'un maréchal de camp. — La branche des Poncelin d'Eschevannes a donné au XVIIe siècle un mayeur de Gray. Alliances : d'Épenoy, Rouhier, Logeros,

Digitized by Google

Pointes, Faivre, Ganisot, Vuilleret de Brottes, Tricornot, Renaudin, etc.

Pontailler. — Cette maison d'ancienne noblesse est connue par titres de l'an 1172, et a formé plusieurs branches. L'aînée, qui s'est fondue dans les maisons de Marmier et de Clermont, a donné un maréchal de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, marié à Claudie de Bourbon. La branche cadette des barons de Vaugrenans, commencée au XVe siècle, passa ses biens aux seigneurs de Villiers-Lafaie. Claude de Pontailler, auteur du rameau des seigneurs du Flagey, était chambellan de Philippe le Beau en 1505; ses deux fils n'eurent pas d'enfants mâles. Alliances : Montfaucon, Oiselet, Vergy, Ray, Luxembourg, Poitiers, Bauffremont, Cléron, etc. Armes : *de gueules, au lion d'or couronné du même, armé et lampassé d'azur.*

Porcelet. — Il ne faut pas confondre avec les Porcelet de Provence la famille Porcelet de Franche-Comté éteinte depuis longtemps, Hugues et Guillaume Porcelet, chevaliers cogouverneurs de Besançon en 1296 et 1398. Elle avait un sautoir engreslé et quatre porcs dans ses armoiries.

Port. — Originaire de Savoie, et fixée en Provence et en Comté, où Jean de Port ou des Port était reçu chevalier de Saint-George en 1440, cette famille a fourni le vice-amiral de France du Port de Loriol, en 1773. Armes : *coupé de gueules et d'argent, à deux portes ouvertes de l'un en l'autre.*

Portier. — Hugues Portier, issu de la maison de Frolois, chevalier, se fixa à Lons-le-Saulnier en 1350. Sa postérité, éteinte depuis longtemps, avait formé deux branches. Armes : *d'or, à six cotices d'azur et à la bordure engreslée de gueules.*

Poupet. — Cette maison, qui tirait son nom de la Grange-Poupet, près de Salins, devait son élévation à Jean Fruin, de Poligny, ambassadeur du duc de Bourgogne au concile de Bâle, dont la sœur, Gérarde Fruin, avait épousé au XVe siècle Jean Poupet. Un de leurs enfants devint évêque de Châlon-sur-Saône en 1460. Guillaume Poupet, l'aîné, receveur général du duc de Bourgogne, fut père de Charles de Poupet, chambellan de Charles-Quint, dont il devint l'ambassadeur à Rome; Jean de Poupet, son fils, chevalier d'Alcantara, n'eut qu'une fille, mariée à Jean de Bauffremont. Armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois perroquets de sinople, becqués, bouclés et membrés de gueules.*

Pourcheresse. — Claude-François Pourcheresse, écuyer, seigneur de Fraisans, était au siècle dernier lieutenant général au bailliage de Salins.

Pourlans. — Famille éteinte, qui avait pour armes : *de gueules, à la bande engreslée d'argent.*

Digitized by Google

Pourrey de saint-bresson. — Famille du bailliage de Dôle, convoquée en la chambre de la noblesse en 1789.

Pourtier. — Louis Pourtier, avocat fiscal à Salins, fut anobli le 20 décembre 1656. Sa descendance est représentée à Besançon par M. Pourtier de Chaucenne, conseiller à la cour impériale. Armes : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois fusils d'or et accompagnée de deux clefs de sable.*

Poutier. — Ancienne famille de Besançon, fixée de nos jours à Langres et dans le Poitou. Denis de Poutier, seigneur de Sônes, cogouverneur de Besançon en 1621, obtint des lettres de chevalerie de Philippe IV, roi d'Espagne. Jean Poutier, son père, conseiller au parlement de Dôle en 1593, avait reçu des lettres de noblesse de l'empereur Rodolphe. Leur descendance a formé deux branches. La cadette s'est éteinte en 1825 dans Antoine de Poutier de Gouheland, chevalier de Saint-George et maréchal de camp. De la branche aînée, qui subsiste encore, était Nicolas-Gabriel de Poutier, comte de Sônes, seigneur de la Neuville, chevalier de Saint-George en 1750, qui servit avec son fils dans l'armée de Condé. Alliances : Franchet, Guyot de Maiche, de Maizières, de Bressey, de Han, de Montrichard, de Pra-Peseux, de Rose, Alviset-de-Maizières, de la Tour, de Pradel, Planta de Wildemberg. Armes : *de sable, à la croix engreslée d'argent.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

Pra. — Guillaume, seigneur de Pra, près de Saint-Claude, chevalier, vivait en 1207. Ses descendants ont été reçus quatre fois à Saint-George, et ont donné, au milieu du siècle dernier, un gouverneur de Langres, Antide de Pra, comte de Peseux. Son frère, Claude de Pra-Peseux, devint lieutenant général. Armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse du même.*

Précipiano. — Charles-Quint envoya pour diriger les fortifications de Dôle François de Précipiano, originaire de Gênes et neveu d'André Doria. Ambroise de Précipiano, baron de Soye, reçut des lettres de chevalerie en 1598. Un de ses descendants, Prosper-Ambroise de Précipiano, chevalier de Saint-George, gouverneur militaire de Besançon, lieutenant général, fut créé comte de Soye par le roi d'Espagne en 1696. Il n'eut pas de postérité. Son frère, Humbert-Guillaume, mourut archevêque de Malines en 1711. La branche cadette des seigneurs de Cuse, commencée en 1620, s'éteignit en 1743. Armes : *de gueules, à l'épée d'argent posée en fasce, à la poignée d'or.* — Devise : Dieu et mon épée.

Présentevillers. — Cette ancienne maison éteinte a été admise quatre fois à Saint-George au XVIe siècle; elle s'est alliée avec les maisons de Montarby, Coublanc, Saint-Maures, Vy, Vaudrey. Armes : *chevronné d'or et de gueules de six pièces.*

Digitized by Google

Prevost. — Robert Prevost, seigneur de Rentechaux et de Pelou ey, conseiller du duc de Bourgogne, était cogouverneur de Besançon en 1449. Jean Prevost était conseiller au parlement de Dôle en 1500. Sa postérité s'est éteinte. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent, chargé de cinq étoiles du champ.* — Devise : Grace a Dieu.

Prevostet. — Famille noble de Salins, éteinte. Alliances : Valle, Patornay. Armes : *d'azur, à trois pains d'argent.*

Priozet. — Cette famille d'origine bourgeoise était représentée au siècle dernier par Pierre Priozet, coseigneur de Richecourt. Alliances : de Bourbevelle, Bourgoin, Thévenot, de Bonille, Bonvallet, etc.

Privey. — Laurent Privey, originaire de Langres, mourut à Dôle en 1550. Un de ses descendants, Daniel Privey, auditeur en la chambre des comptes, fut anobli par le roi d'Espagne en 1658. Ses enfants n'eurent pas de postérité. Armes : *d'or, à la bande de sable, accompagnée de deux losanges du même.*

Puissant. — Les Puissant du Lédo, convoqués en la chambre de la noblesse de Dôle en 1789, se sont alliés de nos jours à la maison de Dion.

Pusel. — Par arrêt de 1699 rendu à Dôle, Jean-Georges Pusel, seigneur d'Ainvelle et de Betoncourt-sur-Amance, fut maintenu dans sa noblesse. Ses ancêtres étaient originaires de Luxeuil. Charles-Louis Pusel de Boursières fut conseiller auditeur à la cour royale de Besançon en 1815. Armes : *d'azur, à trois fasces ondées d'or.*

Quanteal. — Philippe le Bon, duc de Bourgogne, anoblit, en 1499, Humbert Quanteal, de Salins, son médecin. Ses descendants dérogèrent, car Claude Quanteal, chanoine, et Gaspard Quanteal, médecin à Salins, obtinrent des lettres de réhabilitation en 1592. Armes : *de gueules, à la croix d'or, chargée en cœur d'un écu d'argent, à trois barres d'azur.*

Quégain. — Cette famille, qui possédait les seigneuries de Voray et de Falletans, a été admise aux assemblées de la noblesse en 1789.

Queuve. — Guillaume et Jean de Queuve, chevaliers, reçus à Saint-George en 1502 et 1548, appartenaient à une maison éteinte. Armes : *d'azur, à une cuve d'or, d'où sort une femme de carnation aux cheveux épars.*

Quingey. — Eudes de Quingey était, en 1368, bailli général de Franche-Comté; ses descendants, admis à Saint-George dès la création de cette confrérie, lui ont donné trois chevaliers. Simon et Jean de Quingey, son fils, étaient chevaliers d'honneur au parlement des deux Bourgognes sous le duc Philippe le Hardi. Alliances : de Montrichard, d'Auxelles, Mer-

Digitized by Google

ceret, etc., éteinte. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois grelots d'or.* (Voyez pl. 5 du Nob.)

Racle. — Nicolas Racle, originaire d'Autriche, fut père de Jean Racle, capitaine gouverneur de Luxeuil, qui eut de Jeanne Brocard Jean Racle, baron de la Roche, dont la petite-fille épousa, en 1653, François Pusel de Baudoncourt.

Raclet. — Cette famille éteinte a donné un conseiller au parlement de Dôle en 1609, et possédé le fief de Chassey. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée en cœur d'un oiseau de sable, et accompagnée en chef de deux roues, et en pointe d'une molette d'or.*

Rahon. — Maison d'ancienne chevalerie des environs de Dôle, éteinte depuis très-longtemps. Mathey de Rahon vivait au XIIIe siècle. Sa fille épousa Jean de Longvy. Armes : *d'azur, à deux clefs d'or, posées en sautoir.*

Raillard. — Jean-François Raillard, seigneur de Granvelle, était conseiller en la chambre des comptes en 1749. Benoît Raillard de Granvelle était conseiller d'État honoraire en 1813. Alliances : de Valicourt, Fyard, Besancenot.

Raincourt. — Très-ancienne noblesse qui tirait son nom d'un village près de Jussey. Elle a eu ses entrées dans tous les chapitres nobles de la province, a été admise quatorze fois à Saint-George, et a obtenu l'érection en marquisat de Raincourt de diverses terres en 1719. Alliances : Montarlot, Maizières, Poan, Franquemont, Lambrey, etc. Armes : *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, et quatre à chaque canton de la pointe.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

Ramasson. — François Ramasson, de Baume, était conseiller au parlement de Dôle en 1596. Alliances : Robardey, Pusel, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ancolies d'or.*

Ramel. — Cette famille de Besançon, anoblie en 1661, a possédé la seigneurie de Bussière, et s'est alliée aux Brocard de Lavernay. Armes : *de gueules, à un lévrier rampant d'argent, accolé du champ et bouclé d'or.*

Rance de Guiseul. — Famille convoquée en 1789 aux états de la noblesse. Un de ses représentants était alors officier au bureau des finances.

Rans. — Les anciens seigneurs de Rans étaient sénéchaux héréditaires des comtes de Bourgogne jusqu'en 1285, époque à laquelle Jean de Rans, connétable de Bourgogne, vendit la sénéchaussée à Foulques de Rigney. La maison de Rans s'éteignit au XIVe siècle. Alliances : Chauvirey, Cromars, Salins, etc.

Digitized by Google

Raquet de Montjay (du). — La noblesse de cette famille, établie en Bretagne et en Comté, avait été maintenue par arrêt de la cour des comptes de Dôle en 1698. Elle était originaire d'Italie. Armes : *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois serres d'aigle du même.*

Rate. — Jacques de Rate, chevalier, avait été inhumé dans les caveaux de l'abbaye du Miroir au XVe siècle. Les armes de cette maison avaient un *lion en chef.*

Raulin. Cette famille, originaire de Poligny, a été illustrée par Nicolas Raulin, chancelier de Bourgogne, mort en 1461. Jean, son fils, devint évêque-cardinal d'Autun en 1448; et autre Jean, son petit-fils, fut aussi évêque d'Autun en 1501. La branche aînée s'éteignit dans Georges Raulin, seigneur d'Aimière, dont la fille unique, Anne, se maria avec Robert de Melun, prince d'Épinois. D'autres branches s'établirent en Flandre. Alliances: Salins, Oyselet, Rochefort, du Hamel. Armes : *de gueules, à trois clefs d'or mises en pal.*

Ray. (Voyez plus haut, page 168.)

Raymond. — Cette famille, établie en Franche-Comté au siècle dernier, était alors représentée par Jean-François de Raymond, conseiller au parlement.

Rebilly. — Famille de Champlitte, alliée au XVIe siècle à celle d'Arvisenet. Il n'est pas bien certain qu'elle fût noble.

Receveur. — Richard Receveur était recteur de l'université du comté en 1540. Ses descendants avaient un fief à Vuillafans. Alliances : Drouaillet, Bonnot, Broch d'Hotelans.

Reculot. — Cette ancienne famille était représentée en 1789 par le comte de Reculot, seigneur de Rochefort et de Parthey. Alliances : Vertamboz, Sobiez, Montmoret, Marenches, Battefort, Grospain, Saint-Mauris, le Goux, Moustier, Grammont. Armes : *de gueules, au chevron d'argent, adextré d'un croissant du même.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

Récy. — Jean Récy, d'Orgelet, se fixa à Besançon; l'un de ses fils, Jacques Récy, fut cogouverneur en 1557. Cette famille était encore représentée au commencement de ce siècle par le chevalier de Récy. Alliances : Mareschal, Chassignet, Biétrix, Marquis. Armes : *d'or, à la feuille de persil de sinople, accompagnée de deux étoiles de gueules en chef, et d'un croissant du même en pointe.*

Reffect. — De cette famille de Saint-Claude était Jean Reffect, huissier de la chambre de Charles-Quint. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux roses du même.*

Régent. — Salomon Régent et Philippe Régent son fils étaient, au milieu du siècle dernier, seigneurs hauts justiciers de Chauvirey.

Digitized by Google

Regis ou Roy. — Odot Regis ou Roy, de Noseroy, secrétaire de Marguerite d'Autriche, fut anobli en 1516 moyennant finances. Armes : *de gueules, à trois couronnes d'or; au chef d'argent.*

Regnaudin. — Ponce Regnaudin, procureur général du bailliage d'Amont en 1465, se fixa à Vesoul. Un de ses descendants, Claude Regnaudin, seigneur de Gratry, capitaine de cavalerie, avait pour petits-fils deux officiers morts à l'armée de Condé.

Regnauldot. — Cette famille, de Poligny, fut anoblie le 19 mai 1643, dans Philibert Regnauldot, avocat fiscal. Alliances : de Mesmay, Masson-d'Autume. Armes : *de gueules, au lion d'or.*

Regnault d'Épercy. — Cette famille d'Arbois, représentée au siècle dernier par un subdélégué de l'intendance de la province, a figuré au parlement.

Regnouard. — Les seigneuries de Fertans, Amancey, Malans, Desservillers et Amondans, furent érigées en comté sous le nom de Villager, en faveur de François de Regnouard de Fleury, grand maître des eaux et forêts du royaume, et originaire de Bretagne. Armes : *d'argent, à une quintefeuille de gueules.* Devise : SPECTAT AD ASTRA.

Remilly. — Guillaume de Remilly était chevalier de Saint-George en 1521. Alliances : Germigney, Moncley, Sacquenay, Saint-Aubin, Villeneuve, Aubigny, Boncompain. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, à trois pointes du même en chef et à une rose d'argent en pointe.*

Renard. — Simon Renard, de Vesoul, seigneur de Bermont, fut anobli en 1548. Il devint conseiller d'État, puis ambassadeur d'Espagne en France et en Angleterre. Il mourut en disgrâce à Bruxelles, et laissa sa famille dans l'état le plus précaire. Un de ses descendants obtint des lettres de chevalerie en 1624. Alliances : Lullier, Chauvirey, Mugnans, Huot, Maubouhans. Armes : *d'azur, à l'ancre accostée de deux dauphins d'argent renversés, mordant les branches de l'ancre et passés en sautoir; au chef enté d'or, à l'aigle impériale d'azur.*

Renard. — Simon Renard, originaire de Dôle, anobli par finances le 31 octobre 1583, fut général des monnaies de Bourgogne, et secrétaire du cardinal de Granvelle. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules; à la bordure engreslée de sable.*

Renouard de Bussière. — Cette famille, d'Alsace, possédait au siècle dernier les terres d'Arc-Senans et de Roche en Franche-Comté, où elle est encore représentée par un conseiller à la cour impériale de Besançon. — Deux autres rejetons

Digitized by Google

actuels ont obtenu, l'un le titre de vicomte, l'autre (Alfred de Bussière, député du Bas-Rhin) celui de baron, en 1861, quand les lettres patentes de création de titres ne mentionnaient pas encore d'armoiries.

Reud. — Claude-Antoine Reud, cogouverneur de Besançon vers 1637, était originaire de Suisse. Claude Reud fut nommé procureur général au parlement de Dôle en 1668. Alliances : Mareschal, de Salivet. Armes : *d'azur, à trois trèfles d'or, à la montagne de trois coupeaux d'or en pointe.*

Ribaupierre. — Cette race noble éteinte s'était alliée aux Vergy, aux Blamont. Armes : *d'argent, à trois écussons de gueules.*

Richard. — On connaît deux familles de ce nom. De l'une était Antoine Richard, seigneur de Prantigny et de Boursières, né en 1633, cogouverneur de Besançon, dont le fils reçut des lettres de noblesse pour toute sa famille en 1659. Une branche cadette de Prantigny a donné un conseiller au parlement, qui n'a laissé qu'une fille. Alliances : Fan de Raze, Henry, Libri, Calf, de Sagey, de Jouffroy, de Chaffoy, etc. Armes : *d'azur, au lion d'or, tenant un sautoir du même.*

L'autre famille remontait à Julien Richard, né à Jonvelle, conseiller du roi, et greffier en chef du parlement de Dôle, mort en 1654. Alliances : Richardot, Mareschal de Longeville, de Chaillot, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or.*

Richardot. — François Richardot, évêque d'Arras en 1574, originaire de Morey, n'avait qu'une sœur, Marguerite Richardot, mariée à Jacques Grusset, de Champlitte, dont la postérité releva le nom de Richardot, et ne fut plus connue depuis que sous le nom de Richardot-Grusset. (Voir à l'article Grusset.)

Rigney. — Un village des environs de Gray a donné ce nom à des seigneurs connus depuis l'an 1148. Foulques de Rigney acquit, en 1284, l'office de sénéchal du comté de Bourgogne, que Jeanne de Rigney, héritière de sa maison, porta, en 1388, à son mari, Antoine de Vergy, maréchal de France. Armes : *d'azur, au lion couronné d'or.*

Il a existé une autre famille de ce nom, également éteinte. Elle possédait la terre de Rigney-sur-Lougnon. Armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

Rigollier. — Famille de Dôle, qui possédait la terre de Parcey, et qui a donné deux maires à la ville de Dôle, en 1810 et en 1837. (Voyez l'*Annuaire* de 1848, p. 398.)

Robardey. — François Robardey, recteur de l'université du comté et bailli de Fougerolles en 1528, est la tige de cette famille, maintenue au siècle dernier, qui a possédé les sei-

Digitized by Google

gneuries de Feules et de Sauvigney, et qui était fixée, au commencement de ce siècle, aux environs de Baume. Alliances : Labbey, Foillenot.

Robat. — Maison fixée autrefois en Comté, et alliée à celle de Carondelet.

Robert. — Jean Robert était cogouverneur de Besançon en 1417. Henri Robert reçut des lettres de noblesse de Louis XI en 1480. Armes : *de gueules, à trois besants d'or.*

Une autre famille du même nom, établie à Gray, portait : *de sinople, à un lion d'argent, la queue passée en sautoir.*

Rocca. — Originaire du Piémont et établie à Gray en 1626, cette famille fit reconnaître sa noblesse par arrêt du conseil privé. Armes : *de gueules, à deux rocs d'échiquier d'or en chef, à la tête d'ours d'argent, muselée de sable en pointe.*

Roche (la). — Les comtes de la Roche en Montagne, éteints depuis longtemps, n'avaient pas, suivant Dunod de Charnage, une origine commune avec les seigneurs de la Roche-sur-Lougnon, branche cadette de la maison de Ray, malgré la similitude de leurs blasons. Armes : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.*

Rochefort. — Cette maison éteinte, originaire du comté de Bourgogne et fixée au duché de Bourgogne, a donné Guillaume de Rochefort, chancelier de France en 1483, et Guy de Rochefort en 1497. Alliances : Cléron, Maillot, Vautravers, Livron, Pontailler et Lantenne. Armes : *coupé, au 1er d'argent, au lion passant de gueules; au 2e d'azur, à neuf billettes d'or.*

Rochelle (la). — La famille de ce nom possédait les fiefs de Cuse et de Gondenans; elle a été reçue à Saint-George en 1764 et en 1789. Alliances : Précipiano, Sonnet, Falletans, etc. Armes : *losangé d'argent et de gueules.*

Rochette (la). — Claude de Rochette ou de la Rochette, natif de Franche-Comté, vivant en 1437, devint conseiller du duc de Bourgogne, puis gouverneur de la chancellerie.

Roche-Villersexel (la). — La postérité d'Aimé, sire de Villersexel, mort en 1360, et de Jeanne, comtesse de la Roche, releva le nom et les armes de la Roche, et s'éteignit à la mort de leur arrière-petit-fils Humbert, comte de la Roche-Villersexel, qui légua ses biens à sa nièce, Marguerite de Petitepierre. Elle portait écartelé de Faucogney, dont elle était branche cadette, et de la Roche-sur-Lougnon.

Roiches. — L'empereur Frédéric IV confirma ou renouvela la noblesse de cette famille, éteinte depuis longtemps et issue d'Estienne de Roiches, marchand à Besançon au XIVe siècle. Alliances : de la Ferté, de Clairevaux. Armes : *de gueules, à trois pattes d'ours d'argent mises en orle.*

Digitized by Google

ROMAIN. — Jean de Romain, chevalier de Saint-George en 1473, mourut en 1488. ARMES : *d'or, à la croix de sinople, chargée de cinq coquilles d'or.*

ROMANET. — Cette famille, originaire du duché de Bourgogne, possédait depuis deux siècles la seigneurie de Rosay en Franche-Comté, lorsque François-Dominique de Romanet, chevalier de Saint-Louis, fut convoqué aux assemblées de la noblesse en 1789, sous le titre de baron de Rosay. ARMES : *d'azur, à une tête de lévrier d'argent, accolée et bouclée d'or.*

RONCHAMPS. — D'une ancienne noblesse, les seigneurs de Ronchamps, éteints, avaient leur sépulture dans l'abbaye de Bellevaux, où les armes étaient : *trois oiseaux mis l'un sur l'autre.*

RONCHAUX. — Le sire de Ronchaux, chevalier de Saint-George en 1440, était d'une famille alliée aux Lantenne, Chissey, Lepin, Vaux, Chassagne. ARMES : *d'azur, à deux croissants d'argent, opposés et mis en abîme, accompagnés de quatre besants d'or posés en croix.*

ROPPE. — Jean de Roppe était chevalier de Saint-George en 1534. ARMES : *d'azur, à trois bandes losangées d'or et de gueules.*

ROSEY. — Dès 1281, on trouve le nom de Guillaume de Rosey, cogouverneur de Besançon. ARMES : *d'argent, au chevron d'or, accompagné de trois boutons de roses de gueules.* — On trouve encore les armes d'une autre famille du même nom : *de gueules, à une étoile à sept rais d'or.*

ROSIÈRES. — Cette ancienne maison, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Rosières de Lorraine, a produit Jean de Rosières, grand maître de l'artillerie de Bourgogne en 1466; Jean-Simon de Rosières, titré marquis de Sorans en 1686; Henri-François, son petit-fils, maréchal des camps et armées du roi au siècle dernier. Elle a donné, depuis deux siècles, dix chevaliers de Saint-George, et elle avait ses entrées dans tous les chapitres nobles de la province. ARMES : *de sable, à trois éperons d'argent, les molettes en bas.* Devise : QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE.

ROTALIER. — Voir PETITJEAN DE ROTALIER.

ROUGEMONT. — Thiebaud de Rougemont et Humbert son fils étaient qualifiés de vicomtes de Besançon au XIe siècle. Leur descendance donna trois archevêques de Besançon, et s'éteignit en 1429. La terre de Rougemont, voisine de Baume-les-Dames, passa aux maisons de Châlon, de Nassau, de Poitiers, de Grammont, de Rye, etc. (En 1716, Claude-François Rougemont, avocat du roi au présidial de Besançon, fut autorisé par la chambre des comptes à prendre la qualité de noble.) Alliances : Traves, Choiseul, Montferrant, Oyselet, Estra-

Digitized by Google

bonne, Saulx, Châlon, Neufchâtel, Ray. — Armes : *d'or, à l'aigle de gueules, becquée, membrée et couronnée d'azur.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

Rouhier. — Les seigneurs de Charentenay et de Levrecey, du nom de Rouhier, avaient pour armes : *d'azur, à trois roues de moulin d'or.*

Roulans. — Theduin et Beroald passent pour avoir été seigneurs de Roulans au xe siècle. La maison de Roulans, connue par titres de 1126 et de 1257, s'éteignit vers 1430 dans la maison de Vienne. Armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

Roussel de Calmoutier. — Un rejeton de cette famille siégeait au siècle dernier en la chambre de la noblesse du bailliage de Besançon, et Guillaume-Louis Roussel de Morteau était conseiller aux comptes à Dôle.

Roux. — Claude-Joseph Roux du Rognon, originaire du Piémont, fut confirmé dans sa noblesse par arrêt de la chambre des comptes de Dôle en 1699. Claude-Gaspard Roux du Rognon de Rochelle et son frère, de Lons-le-Saulnier, furent reçus en 1781 à l'école militaire. Armes : *d'azur, à l'ours passant d'or, surmonté de deux étoiles du même.*

Royer. — Cette famille possédait, au siècle dernier, un fief à Moissey, et elle a figuré aux assemblées de la noblesse en 1789.

Ruffey-sur-Lougnon. — On connaît par titre, dès 1123, cette maison éteinte dans celle de Rougemont. On ne sait si Guillaume de Ruffey, cogouverneur de Besançon en 1260, Guillaume, abbé de Saint-Vincent, et Guyette, abbesse de Battant en 1304, étaient de la même maison. On trouve encore des seigneurs de Ruffey qui tiraient leur nom du village de ce nom au ressort de Lons-le-Saulnier. Ils se sont éteints dans la maison de Vienne. Armes : *vairé d'argent et d'azur; au chef de gueules.*

Ruffier. — Originaire de Vesoul, cette famille a été autorisée à joindre à son nom celui de *d'Épernoux*, par jugement de 1861. Son nom ne figure pas dans le Catalogue des gentilshommes de la province en 1789.

Rupt. — (Voyez plus haut, page 176.)

Rye. — Cette race ancienne de nom et d'armes, dont les biens passèrent à la maison de Poitiers, est connue depuis Guillaume de Rye en 1265. Simon de Rye, chevalier d'honneur au parlement, eut douze enfants, parmi lesquels on remarque deux évêques de Genève. Ferdinand de Rye, général d'artillerie aux Pays-Bas, fut père d'autre Ferdinand, archevêque de Besançon en 1636. Christophe, comte de Rye, marquis de Varembon, comte de Varax, de la Roche, chevalier de la Toison d'or, eut un de ses fils, François de Rye, archevêque de

Digitized by Google

Besançon, mort en 1637. Cette maison s'est éteinte par la mort de Ferdinand-Just de Rye, comte de Varembon, chevalier de Saint-George, mort en 1657, sans postérité de Henriette de Cusance. Alliances : Neublanc, Neufchâtel, Ruffey, Coligny, Bourbonne, la Baume-Montrevel, Lorraine, Andelot, Bauffremont, la Baume-Saint-Amour, Richardot, etc. Armes : *d'azur, à l'aigle d'or.*

Sachaud. — A cette famille de Dôle appartenait un conseiller au parlement, mort vice-président en 1630. Armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de cinq roses de gueules, deux en chef et trois en pointe.*

Sachet. — Jean Sachet, chapelain de Charles-Quint, Robert-Pierre et Louis Sachet, originaires de Salins, furent anoblis en 1536. Pierre Sachet, conseiller au parlement, devint maître des requêtes d'Éléonore, sœur de Charles-Quint, en 1556. Son arrière-petite-fille porta les biens de sa maison à Claude-Antoine Boquet de Courbouzon en 1668. Alliances : Vers, Froissard, Maizières, Mâcon, Crécy, Poligny, etc. Armes : *coupé émanché, au 1er d'or, à l'aigle éployée de sable; au 2e d'argent, à trois pals de sable.*

Sacquenay. — De 1539 à 1592, cette ancienne noblesse, originaire de Champagne, dont une branche s'établit en Franche-Comté, a fourni cinq chevaliers de Saint-George. Alliances : Saint-Andosse, Baujeu, Charmes, Remilly, Chassagne, Falletans, Vesoul, Mailly. Armes : *de gueules, au lion d'argent.*

Saget ou Sagey. — François-Judith, comte de Sagey, évêque de Saint-Claude, puis de Tulle, était d'une maison reçue six fois à Saint-George. Alliances : Romain, Maizières, Arros, Chaffoy, Cécile, Villers, etc. Armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

Saint-Amour. — Guillaume de Saint-Amour, au ressort d'Orgelet, vivait en 1247. Humbert et Pierre de Saint-Amour étaient chambellans de Bourgogne en 1429 et 1433. Suivant Dunod, la terre de Saint-Amour passa par alliance de la maison de Damas à celle de la Baume-sur-Cerdon, et fut érigée en sa faveur en comté. Alliances : la Baume-Montrevel, Toulongeon, Damas, etc. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or.* (Voir la Baume-Saint-Amour.)

Saint-Aubin. — Henri de Saint-Aubin, seigneur de Conflandez, était chevalier de Saint-George en 1440. Alliances : Joux, Vienne, Rougemont, Vy, Azuel, Ray, Neufchâtel, Grammont, etc. Armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de cinq besants d'or.*

Saint-Cric. — Noblesse éteinte. Alliances : de Raincourt, Droz, etc. Armes : *de gueules, à un lion d'argent, à quatre croissants du même, trois en chef et un en pointe.*

Digitized by Google

Sainte-Croix. — La famille de Sainte-Croix, convoquée en 1789 à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Dôle, possédait la coseigneurie d'Amancey et celle de Desservillers.

Saint-Germain. — Louis, baron de Saint-Germain, seigneur de Courlans, Culay, Vertamboz, en 1659, fut général de bataille. Un de ses descendants, lieutenant général, devint ministre de la guerre en 1778. Armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent.*

Saint-Julien. — Village de l'ancien ressort d'Orgelet qui a donné son nom à une ancienne maison dont un des membres, Pierre de Saint-Julien, doyen de Chalon, a donné la généalogie. Armes : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

Saint-Loup. — Il y a eu deux maisons de ce nom. L'une, qu'on supposait issue des seigneurs de Fouvent, portait un *écu chargé en chef de trois ardillons ronds.* L'autre était une branche des sires de Faucogney, formée par Geoffroy de Faucogney, seigneur de Saint-Loup. (Voyez l'*Annuaire* de 1866, page 168.)

Saint-Martin. — Estienne, Guillaume et Jean de Saint-Martin figurèrent à Saint-George en 1400, 1486 et 1530. Alliances : Ligny, Saint-Mauris en Montagne, Montureux, etc. Armes : *d'argent, à trois hures de sable, armées, arrachées et allumées de gueules.*

Saint-Mauris en Montagne. — La notice de cette maison, appelée à la pairie en 1827, et dont le représentant actuel est beau-frère du marquis de Moustier, a été donnée dans l'*Annuaire* de 1843, page 318.

Saint-Mauris le Muid. — Perrin de Saint-Mauris, seigneur de le Muid, eut deux enfants qui ont fait branches : 1° Celle de *Montbarrey,* la plus illustre, a eu pour auteur Jean de Saint-Mauris le Muid, conseiller au parlement, puis ambassadeur d'Espagne en France en 1545, et enfin président du conseil d'État. Il était beau-frère du chancelier de Granvelle. Éléonor de Saint-Mauris, seigneur de Montbarrey, le Muid, fut titré comte de Bosjan en 1634. Trois de ses descendants furent lieutenants généraux, et l'un d'eux, Marie-Alexandre-Éléonor, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne en 1780, ministre de la guerre, n'eut qu'un fils, Stanislas, prince de Saint-Mauris-Montbarrey, mort sans postérité, et une fille, mariée au prince de Nassau. 2° La branche d'*Augerans,* reçue à Saint-George en 1682 et en 1715, était représentée en 1815 par Alexis-Claude-Yoland, comte de Saint-Mauris d'Augerans. Alliances : Froissard de Broissia, de Saint-Martin, Germigney, etc. Armes : *d'azur, à la croix fleuronnée d'argent.* — La branche de Montbarrey y ajoutait : *coupé de gueules, à l'aigle éployée d'or.*

Digitized by Google

Une famille connue sous le nom de Saint-Maurice-Falletans, et rattachée aux branches précédentes par quelques généalogistes, était issue du président de Saint-Maurice, anobli le 1er mai 1585. Elle s'est éteinte avec Rodrigue de Saint-Maurice-Falletans, chevalier d'honneur aux comptes. Alliances : Benoît, Grivel, Jobelot, Alpy. Elle avait ajouté aux armes des Saint-Mauris qui précèdent un *chef d'azur chargé de trois cœurs d'or.*

Saint-Mauris d'Orgelet. — Étienne de Saint-Mauris, écuyer du duc de Bourgogne, capitaine-châtelain de Pontarlier en 1473, tirait son nom d'un fief sis près d'Orgelet. Deux de ses descendants furent reçus à Saint-George. Mathieu-Ferdinand de Saint-Mauris, baron de Choye, qui défendit Besançon en 1674, ne laissa que des filles. Alliances : Saulx, Usier, Vertamboz, Chissey, Thuillier, Franchet, Raucourt, Choye, Mouchet, Saint-Mauris-Montbarrey, etc. Armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose du même.*

Saint-Pierre. — Il paraîtrait que le nom patronymique de cette famille de Besançon, éteinte au XIIIe siècle, aurait été Besançon. Ascelin de Besançon, surnommé de Saint-Pierre, vivait en 1090; Hugues et Gérard de Besançon étaient à la croisade en 1220. Renaud de Besançon, dit de Saint-Pierre, est cité dans un titre de 1238.

Saint-Quentin. — Suivant Dunod, cette famille portait aussi le nom de Besançon, et elle prit celui de Saint-Quentin d'une église qu'elle avait fait bâtir. Ébrard de Saint-Quentin, archevêque de Besançon en 1161, appartenait à cette souche, qui posséda la charge d'échanson de l'archevêché, et qui s'éteignit au XIVe siècle dans Isabelle de Saint-Quentin, mariée à Jean de Savigny. Leur postérité se fondit dans la famille Bourgeois, connue depuis sous le nom de Bourgeois la Tour Saint-Quentin. Armes : *d'or, à la bande de gueules; au franc canton d'azur.*

Saint-Remy. — Un village de ce nom, aux environs de Vesoul, donna son nom à une race de seigneurs alliée aux Arguel, Grenans, Saulx, etc., et depuis longtemps éteinte.

Saint-Seigne. — Originaire du duché de Bourgogne et fixée au Comté aux XVe et XVIe siècles, cette maison fut reçue quatre fois à Saint-George depuis Guillaume de Saint-Seigne, maître d'hôtel du duc de Bourgogne en 1473. Alliances : Cusance, Clermont, Rossillon, Ligny, Montmartin, Bauffremont. Armes : *de gueules; à trois jumelles d'or.*

Saix (du). — Quoique originaire de Bresse, la maison de ce nom appartient depuis plusieurs siècles à la Franche-Comté. Elle a été admise trois fois à Saint-George, et a donné un

Digitized by Google

lieutenant général, Dominique du Saix, baron d'Arnans, au XVIIe siècle. Pierre-Marie, comte du Saix, était capitaine de marine en 1752. Alliances : Morel, de l'Espinette, de Moréal, Meysnier. Armes : *écartelé d'or et de gueules.*

Sale ou Saule. — Étienne Sale de Poligny fut anobli en 1548 par Charles-Quint, dont il était premier médecin; mais sa descendance dérogea. — Armes : *de sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses du même; au chef du royaume des Romains.*

Salins. — Les puissants seigneurs connus sous le nom de sires de Salins descendaient d'Albéric de Narbonne, comte de Bourgogne et de Mâcon, qui avait reçu en fief la ville de Salins. Maurette de Salins, fille unique de Gaucher III, sire de Salins, porta la seigneurie à son mari, Gérard, comte de Bourgogne. Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Gaucher III, sire de Salins, cité plus haut, eut un fils naturel, Gérard de Salins, dont un descendant, Jean de Salins-la-Bande, épousa à Besançon, en 1440, Jeanne, fille naturelle du duc de Bavière. Cette branche illégitime avait interverti les émaux comme brisure.

Salins la Tour. — Henri de Salins la Tour, chambellan du duc Philippe le Hardi, vivait encore en 1396. Sa fille unique épousa Matthieu de Rye. Un rameau collatéral s'éteignit vers la même époque dans la maison de Vergy. Alliances : Andelot, Flacey, Rye, Clermont, Bouton, Nans, Joux, Montferrant, Vergy. Armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable.*

Salives. — Jean de Salives, de Vesoul, était vers 1420 lieutenant général du bailliage d'Amont. Sa descendance, admise six fois à Saint-George, de 1629 à 1770, a formé les branches de Valleroy et de Betoncourt, éteintes l'une et l'autre. La terre de Valleroy fut érigée en comté de Salives en 1747, en faveur de Claude-François de Salives, chevalier de Malte. Alliances : Coligny, Seroz, Mandres, Sonnet, Lapalud, Oyselet, Grammont, Vaudrey. Armes : *pallé d'argent et de gueules de six pièces; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.*

Salivet. — Issu d'une famille de Vesoul anoblie en 1531, Luc Salivet, seigneur de Fouchécourt, n'eut qu'une fille, Louise Salivet, mariée à Pierre Marquis, cogouverneur de Besançon en 1572. Luc Marquis, leur fils cadet, releva le nom et les armes de Salivet et s'établit à Vesoul, dont il fut maire en 1651. Sa postérité existait encore en 1815. Alliances : Maubouhans, Sonnet, Terrier, Mayrot, Chapuis, Damey, etc. Armes : *d'azur, à trois besants d'argent, surmontés d'un lambel à trois pendants de gueules.*

Sallière de Champolle. — Famille convoquée aux assemblées de la noblesse de Besançon en 1789.

Digitized by Google

Sancey. — Un village de l'ancien ressort de Baume a donné ce nom à des seigneurs connus par titres de 1327 et 1411. Leur race est éteinte.

Sanderet de Vallone. — Cette famille possédait au siècle dernier un fief à Ornans, et elle a figuré aux assemblées de la noblesse du bailliage de Dôle en 1789.

Santans. — Antoine de Santans était, au XVIIe siècle, lieutenant général du bailliage d'Amont. Alexandre-Ignace de Santans n'eut qu'une fille, mariée au président Espiart de Saux, dont la fille porta les biens à la famille Terrier, qui releva le nom et les armes des Santans. Des lettres de noblesse furent accordées en 1570 par le roi d'Espagne à la famille de Santans. Ce n'était peut-être qu'une confirmation de noblesse. Alliances : Mercier, Verney, Jacquinot, Duban, Privé, etc. Armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

Saporta. — Famille originaire de Provence, dont une branche, établie en Franche-Comté, était représentée au siècle dernier par Philippe de Saporta, seigneur de Belmont, capitaine de cavalerie.

Sardon. — Jean Sardon, du bailliage d'Amont, fut anobli en 1413 par le duc Jean Sans-peur. Armes : *d'argent, à trois coquilles de gueules mises en pal.*

Sarragoz. — L'empereur Rodolphe anoblit en 1603 les fils de Claude Sarragoz, cogouverneur de Besançon. Pierre Sarragoz fut avocat général au parlement. Alliances : de Villers, Boutechoux, Nardin, Gillebert, Boisot, Varin, Richier, Billerez, du Breuil. Armes : *pallé d'or et de gueules de dix pièces, au chef danché d'argent, chargé d'un phénix de sinople sur son bûcher de gueules.*

Sarrazin. — Maison noble de Poligny, qui a possédé la seigneurie de Saint-Martin, et dont le premier auteur connu était noble Nicolas Sarrazin, envoyé en mission en Flandre par le duc de Bourgogne en 1414. Son fils fut recteur de l'Université en 1443, et protonotaire apostolique. Armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles du même.*

Sarron ou Savron. — Louis Sarron, originaire de Baume, fut anobli en 1555 par Charles-Quint. Armes : *d'azur, au sautoir dentelé d'or, surmonté de trois palmes d'or.*

Sauget. — Éteinte depuis longtemps, cette famille, de Besançon, a fourni quatre cogouverneurs de cette ville, et possédé la seigneurie de Gennes. Son nom est aussi écrit Saget. Armes : *parti, au 1er de sable, au lion d'or; au 2e d'or, au rameau de sauge de sinople.*

Digitized by Google

Il existait à Pontarlier une famille Sauget, anoblie en 1583 dans Humbert Sauget, recteur de l'Université du comté. Alliances : Hugen, Faletans. Armes : *d'or, au chevron d'azur.*

Saulx-Tavannes. — (Voyez plus haut, page 106.)

Sauvagney. — Les seigneurs de Sauvagney, autrefois Savigny-sur-Lougnon, sont connus dès l'an 1321. Ferry de Sauvagney, qui testa en 1403, fut leur dernier rejeton. Alliances : Auricour, Saint-Quentin, Bourgeois, Prevost, Armenie, Montagnet, etc. Armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de deux cotices d'or.*

Sauvigney. — Un village aux environs de Pesmes a donné son nom à d'anciens seigneurs qui portaient : *de gueules, à trois lions d'or.*

Savigny. — Jean, seigneur de Savigny en Reversmont, était doyen de Dijon en 1167. Jean de Savigny, Guillaume et Jeanne, ses enfants, vivaient en 1394. Cette maison s'est éteinte, et la terre de Savigny a été possédée par les Saint-Mauris-Montbarrey.

Savoyeux. — La famille de Savoyeux, qui possédait au XVIIe siècle les seigneuries de l'Estoile, Domblans et Charrin, figurait dès 1561 aux états nobles de la province.

Say. — Étienne de Say, seigneur de la Tour de Say et de Lisle, mort en 1458, était chevalier de Saint-George. Alliances : Molans, Dampierre, Savigny, etc. Armes : *pallé d'argent et de sable de six pièces.*

Scey. — On fait remonter l'illustre souche qui a tiré ce nom de Scey en Varais jusqu'à Hugues de Scey, vivant au onzième siècle. On trouve le nom des sires de Scey parmi ceux des gardiens du comté de Bourgogne. Cette maison perdit de sa splendeur sous Thiébaud de Scey, qui se ruina à guerroyer avec ses voisins, au milieu du XIVe siècle. Il portait pour armes : *de vair plein.* Mais ses descendants changèrent leur blason. Un d'eux, Étienne, comte de Scey, était maréchal de camp et grand bailli de Dôle au milieu du siècle dernier. Jean de Scey, titré marquis de Manglane en 1647, n'eut pas de postérité. Alliances : Salins, Traves, Lorraine, Montbéliard, Arguel, Fertans, Grozon, Champagne, Quingey, Chauvirey, Andelot, Poligny, Pillot, Thomassin, Blisterwick, Bouzies, Montbarrey, Montrichard, Grammont, etc. Armes : *de sable, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules, l'écu chargé de neuf croisettes recroisettées, au pied fiché aussi d'or.* (Voyez pl. 6 du Nob.)

Seguin. — Cette famille, du bailliage de Dôle, est établie de nos jours à Besançon, où elle est représentée dans M. Seguin de Jallerange. Jean Seguin était conseiller au parlement

Digitized by Google

de Dôle au XVIe siècle. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles, et en pointe d'un cygne essorant, le tout d'argent.*

SEMOUSTIER. — Jean de Semoustier était chevalier de Saint-George au XVe siècle. Alliances : Vesoul, Amange, Lambrey, Nant. ARMES : *burelé d'argent et de gueules.*

SEROZ. — Jean de Seroz, baron de Choye, vivant en 1590, appartenait à une maison admise quatre fois à Saint-Georges. Alliances : Lurieux, Andelot, Citey, Grammont, Montcley, Choye, Arbon, Thomassin, Saint-Mauris-Salins, Scey. ARMES : *de gueules, à une croix ancrée d'argent.*

SERVEL. — Jean Servel, écuyer, vivant à Poligny, épousa Danielle de Battefort, au XVIIe siècle.

SEVEUX. — Une terre du bailliage de Vesoul, possédée depuis longtemps par la maison de Marmier, avait eu autrefois ses seigneurs particuliers, connus dès 1263 dans Eudes de Seveux, chevalier. Ils avaient pour armes *une bande avec deux cotices.*

SEYTURIER. — Alliances : Meyria, la Baume, Achey, Clermont, Beaufort, Salins. ARMES : *d'azur, à deux faulx d'or en sautoir.*

SIFFREDY. — Une branche de cette maison, originaire de Naples, s'est établie en Franche-Comté sous le règne de Louis XIV. Elle y subsiste encore. ARMES : *d'azur, à trois annelets d'or, surmontés d'une étoile d'or en chef.*

SIGONEY. — On trouve de ce nom un contrôleur au service de l'Espagne au XVIe siècle. ARMES : *d'azur, au sautoir d'hermine, cantonné de quatre étoiles d'or, au chef de l'Empire d'Autriche.*

SIROLE. — ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de béliers affrontées.*

SIX-SOLS. — Richard Six-Sols était cogouverneur de Besançon en 1467 ; Jean Six-Sols, son fils, fut lieutenant du bailliage d'Amont en 1487. Catherine Six-Sols, la dernière de sa famille, épousa Estienne Bercin. ARMES : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté en chef d'une coquille et de deux étoiles aussi d'argent.*

SONNET. — Marguerite d'Autriche anoblit en 1512 Antoine Sonnet, sieur de Gesincourt, Auxon et Calmoutier. Claude Sonnet, lieutenant général du bailliage d'Amont, devint conseiller au parlement en 1535. Érard-Joachim-Irénée de Sonnet, seigneur d'Auxon, fut admis à Saint-George en 1753. Alliances : Mésandans, Moustier, Terrier, Marquis, Parisey, Lullier de Chauvirey, Millet, etc. ARMES : *d'azur, à sept sonnettes d'or posées* 2, 1, 2, 1 et 1.

Digitized by Google

Sordet. — D'une famille originaire de Noseroy, et fixée à Dôle, Pierre Sordet, échevin, et Guillaume Sordet, capitaine, obtinrent séparément des lettres de noblesse en 1611. Armes : *de gueules, à trois têtes de lévriers d'argent, accolées et couronnées d'or.*

Sugny. — Cette noblesse, éteinte, tirait son nom du village de Sugny, près de Montmorot. Vaucher de Sugny vivait en 1344. Catherine et Marguerite de Sugny furent abbesses de Château-Châlon en 1480 et 1500. Jean et Marc de Sugny figurèrent au tournoi de Noseroy en 1519. Adrien de Sugny céda ses biens à Antoine de Reculot, son neveu, par testament de 1576.

Syvria ou Civria. — Jean de Syvria, d'une famille originaire des frontières de la Bresse, a été admis à Saint-George en 1550. Alliances : de Lezai, de Beaupont, etc. Armes : *de gueules, à la fleur de lis d'or.*

Tabourot ou Tabouret. — Armes : *de sable, à un chevron d'argent, accompagné de trois tambours couchés du même.*

Talbert. — Les seigneurs de Nancray, du nom de Talbert, ont donné un archidiacre de Luxeuil, seigneur de Serre en 1752, et un conseiller au parlement de Besançon en 1789.

Tanchard. — La noblesse a été conférée à la famille Tanchard, des environs de Montbéliard, par le duc de Wurtemberg. Armes : *de sable, à la levrette d'or, accolée de sable.*

Tarrevelot. — Jean Tarrevelot était conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon. On trouve un autre Jean Tarrevelot, curé de Saint-Pierre de Besançon, pendu, puis décapité en 1450, pour avoir dirigé une insurrection à Besançon. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une croix ancrée de sable entre deux étoiles de gueules.*

Tartarin. — Denis Tartarin, de Besançon, avait été secrétaire des ordonnances du roi de France Charles V. Denis Tartarin et Marie d'Hoc, sa femme, furent enterrés en 1418 à Besançon. Armes : *d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ.*

Tartre (du). — Cette maison, autrefois établie à Poligny, tirait son nom de la terre du Tartre, près d'Auxonne. On compte parmi ses rejetons un évêque de Nicopolis, suffragant de l'archevêché de Besançon, et huit chevaliers de Saint-George. Guillaume du Tartre, page de Philippe II, reçut de ce roi des lettres de chevalerie en 1636. Claude-Antoine du Tartre, chevalier de Saint-George, en 1652, fils de Jean-Charles du Tartre de Chilly, baron de Vincelles, et d'Antoinette de Laubespin, releva le nom de sa mère. Armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adossés, accompagnés de quatre croix du même, posées* 1, 2 et 1.

Digitized by Google

Tavanne. — Jean de Tavanne était chevalier de Saint-George en 1522. Alliances : Dompré, Neufchâtel. Armes : *d'azur, au coq d'or crêté de gueules.*

Tenarre de Montmain. — Henri-François de Tenarre, marquis de Montmain, baron de Mélisey, était lieutenant général en 1718. Sa fille unique épousa le prince de Bauffremont. Simon son frère, maréchal de camp, mourut en 1725 sans postérité. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'or ; à la bordure de gueules.*

Terrier. — Marie-Jules Terrier, président au parlement de Besançon, dont plusieurs ancêtres avaient été maires de Vesoul, obtint l'érection d'un marquisat en 1740. A une branche collatérale appartenaient Claude-François Terrier, créé marquis de Montciel en 1740, chevalier d'honneur au parlement, et Antoine-René de Terrier-Montciel, son fils, maréchal de camp, ministre d'État sous Louis XVI. Alliances : Salivet, Rousselet, Moréal, Cléron, Charmes, Vaulchier, Montessus, Damedor, Villefrancon, etc. Armes : *de gueules, à trois gerbes de blé d'or, liées d'argent.*

Thariez. — Famille qui possédait au siècle dernier les fiefs de Clairon et de Vercel. Elle a été admise aux assemblées de la noblesse en 1789.

Thiadot. — Cette famille était originaire de Luxeuil et alliée à celles de Merceret, Bonvalot, etc. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de sable, au croissant d'argent ; aux 2 et 3 d'argent.*

Thiébaud. — Issu d'une famille de Dôle qui possédait un fief à Parcey, Claude Thiébaud était recteur de l'Université du comté en 1476. Son frère, Michel Thiébaud, fut procureur général du parlement de Dôle en 1500. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un croissant de gueules et accompagnée de deux étoiles d'argent.*

Thierry. — Cette famille, originaire des Vosges, a donné un poëte au temps du roi Henri III. Elle possédait la seigneurie de Magnoncourt. Alliances : Morelot, Hugon, etc. Armes : *d'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois glands d'or la queue en bas.*

Thon. — Jean-Baptiste de Thon, seigneur de Rantechaux, était chevalier de Saint-George en 1632. Sa famille est éteinte. Alliances : Choiseul, Vuillafans, Vautravers, Prevost, Champagne, Cusance, Amandre, Froissard. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, et accompagnée en pointe d'un lévrier du même.*

Thomassin. — Jean Thomassin, de Besançon, était conseiller de Philippe de Bourgogne en 1403. Jean-Adrien Thomassin,

Digitized by Google

seigneur de Mercey, premier président au parlement de Dôle en 1605, devint ambassadeur en Suisse. Son fils, créé baron de Montboillon en 1608, était grand gruyer de Lorraine. Sa fille unique épousa Charles du Châtelet. Alliances : Vaux, Chauvirey, Pierrefontaine, Dubiez, Scey, Coublanc, Vigoureux, Faletans, etc. Armes : *d'azur, à une croix noueuse et branchetée d'or.*

Thoraise. — Hugues, sire de Thoraise, fils cadet d'Eudes de Montferrant, et Hugues de Thoraise, son fils, vivant en 1306, forment les deux premiers degrés de cette maison, éteinte dans celle d'Achey. Jean de Thoraise fut chevalier de Saint-George en 1462. Alliances : Lod, Scey, Oiselet, Gouhenans, Salins, Savigny, Arbonnay, etc. Armes : *de sable, au lion d'or, armé de gueules, surmonté d'un lambel à trois pendants d'or.*

Thoulier ou Touillier. — Suivant l'*Annuaire du Jura* (année 1862), l'abbé d'Olivet, conseiller d'honneur en la chambre des comptes de la Franche-Comté, membre de l'Académie française, mort en 1768, était un rejeton de cette famille. Anatole-Françoise Thoulier, religieuse à Poligny, morte en 1672, est honorée comme *bienheureuse.*

Thuillière. — Nicolas de Thuillière, baron de Montjoie, et deux autres membres de sa maison ont été reçus à Saint-George de 1504 à 1741. Alliances : Chauvirey, Haraucourt, Oyselet, Senailly, Choiseul, Saint-Mauris. Armes : *de gueules, à deux clefs d'or, accompagnées de neuf billettes du même.*

Tinseau. — Anoblie en 1568 et confirmée dans sa noblesse en 1670, cette famille de Besançon remonte à Étienne Tinseau, gouverneur du château de Montaichère, où il fut tué pendant un siége. Son fils, Antoine Tinseau, marié à Philippine Alviset, mourut en 1601. Leurs armes se voyaient sur leur tombeau aux Jacobins de Besançon. C'est d'eux que descendait Jean-Antoine Tinseau, cogouverneur de Besançon en 1670, père d'Alexandre-Antoine Tinseau, conseiller au parlement, dont un des enfants, Jean-Antoine, devint évêque de Nevers, comte de Prémery. La branche cadette des seigneurs de Gennes a donné deux conseillers au parlement et des officiers. Alliances : Alviset, de Villers, Bouvot, Riboux, Domet, Duban, d'Olivet, de Murat, etc. Armes : *de gueules, à un bras vêtu d'or, mouvant de sénestre et tenant un rameau d'hysope à trois branches d'or.* (Voyez pl. 6.)

Tisserand ou Tixerand. En 1679, Pierre Tixerand était professeur en l'Université de Dôle. Sa famille, anoblie en 1705, possédait les seigneuries de Servance et de Seroz. Armes : *de gueules, à la levrette d'argent, accolée de gueules et bouclée d'or.*

Digitized by Google

Tissot. — Originaire de Pontarlier, cette famille obtint en 1532 la permission de posséder fief, et a donné en 1571 un procureur général de l'Université de Dôle. Armes : *d'azur, au sautoir engreslé d'or, chargé en cœur d'une rose d'azur.*

Toquet. — Famille noble convoquée au ban de 1614 pour ses fiefs de Montgesson et de Montfleur. Elle possédait encore ces terres au siècle dernier, ainsi que celles de Meximieux et de Mouchefort. Elle a figuré aux assemblées de 1789.

Tornand ou Tournand. — Renaud Tornand était cogouverneur de Besançon en 1556, et Claude conseiller au parlement en 1642. Armes : *d'azur, au lion d'or.*

Toulongeon ou Toulonjon. — Cette maison, dont l'*Annuaire* de 1854 a donné la notice, est aujourd'hui représentée par le général marquis de Toulongeon, général de brigade, aide de camp de l'Empereur, et par son frère, député du Jura. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois jumelles d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à trois fasces ondées d'or.*

Tournon ou Tornond. — Famille de Noseroy, anoblie en 1536 par Charles-Quint. Armes : *de gueules, à trois tours d'argent, ajourées et ouvertes de gueules.*

Tour (la). — La famille Bourgeois releva le nom de la Tour d'une ancienne maison de Besançon et celui de Saint-Quentin. (Voir à l'article Bourgeois.) Odon de la Tour, d'une autre maison (de Dôle), conseiller au parlement, mort en 1540, portait : *d'azur, à une tour d'or surmontée de trois étoiles d'or mises en fasce.* On trouve encore une famille de la Tour-Jousseau alliée aux Montconny, Occors, Vy, Chaumont, Poligny. Armes : *de sable, à trois chevrons de gueules bordés d'argent.*

Touvière (la). — Jean de la Touvière, seigneur de Savigna, fut admis à Saint-George en 1527. Louis de la Touvière, baron de Savigna, vivait en 1540. Jean-Philibert et Antoine-Balthazard, sont cités dans des titres de 1610. Armes : *d'argent, au griffon coupé d'or et de sable, armé et lampassé de gueules.*

Toytot. — Nicolas Toytot, commis-greffier au parlement de Dôle et secrétaire des souverains en 1580, eut entre autres enfants : 1° Claude Toytot, conseiller au parlement de Dôle, cité avec éloge parmi les défenseurs de Dôle en 1636 par le président Boyvin, auteur d'une relation sur le siége de cette ville; 2° François Toytot, intendant et avocat du prince d'Orange en 1624, dont le petit-fils, Nicolas Toytot, était mayeur de Dôle en 1698; sa descendance, dont la noblesse a été reconnue par arrêt du parlement de 1769, a donné des officiers, et s'est divisée en deux branches; l'une fixée à Rainans, et l'autre à Nevers, où son représentant, Armand-Ga-

Digitized by Google

briel, est président du tribunal civil et a postérité. Alliances : Bereur, Racle, Raab, Bietrix, Hugon, Siffredy, Pinet, Vignet. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants du même.* (Voyez pl. 6.) On trouve aussi le chevron accompagné en pointe d'une rose d'or au lieu de croissants.

Tramelay.—Bernard de Tramelay, fils d'Humbert, était grand maître de l'ordre du Temple en 1153. Hugues était connétable du comté de Bourgogne en 1173, et Amédée de Tramelay, archevêque de Besançon en 1194. Cette maison s'éteignit au XVe siècle. La baronnie de ce nom passa aux Toulongeon, aux du Saix et aux Battefort. Alliances : Coligny, Vadans, etc. Armes : *d'or, au chef de gueules.*

Tranchant. — Sa noblesse a été confirmée en 1710. Antoine-Alexis Tranchant, titré comte de Borrey en 1712, n'eut qu'un fils mort sans postérité. La branche cadette des seigneurs de la Verne existe encore. Alliances : Durand, Garnier, Jacquinot, Martin, Camus, Mayrot, la Verne, Rossignol, Robat, Viney, Bontemps, Chaillot, etc. Armes : *d'azur, au dauphin couronné d'argent ; au chef de gueules.*

Traves. — Les seigneurs de cette ancienne baronnie du ressort de Vesoul, sont connus depuis Hugues de Traves, vivant en 1072. Renaud de Traves était connétable de Bourgogne en l'an 1134, et Simon de Traves commandeur de l'ordre du Temple au XIIIe siècle. Pierre, sire de Traves, n'eut qu'une fille, qui, suivant un titre de 1256, porta ses biens à Jean de Choiseul, dont la postérité prit le surnom de Traves.

Trembloy. — Après avoir fourni plusieurs chambellans aux ducs et comtes de Bourgogne, cette famille s'éteignit. La seigneurie du Trembloy, près de Gray, passa aux maisons de Crecy et Tricornot. Armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes d'or posées en orle.* — On trouve aussi le nom d'une autre maison du Trembloy qui portait : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

Trestondans. — Philippe de Trestondans, seigneur de Genevrières, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de sa maison, vivait en Champagne en 1554. Les terres de Suaucourt et de Pisseloup furent érigées en marquisat en 1714 en faveur de Ferdinand de Trestondans, lieutenant-colonel. Cette maison a été reçue à Saint-George en 1654 et en 1701. Alliances : Desloges, de Mandres, de Poutier, Benoît de la Charme, Damedor, etc. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, couchés en bande, entre deux cotices du même.*

Trevillers. — Alliances de cette famille éteinte : Montby, Vy, Rosières, Dammartin, Leugney, Grammont. Armes : *d'azur, à deux bars adossés d'argent et une croix du même en chef.*

Digitized by Google

Tricalet. — Famille qui possédait la seigneurie de Taxenne, qui a été appelée en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Tricornot. — Jean Tricornot, de Gray, était conseiller au parlement de Dôle en 1583. Charles-Antoine Tricornot, seigneur du Trembloy et de Chevigney, son neveu, fut anobli le 12 octobre 1630. Il était l'aïeul de Charles-François, qui fut lieutenant général au bailliage de Grey, ainsi que Claude-Alexandre Tricornot du Trembloy, son fils, suivant brevet de 1737. Le baron de Tricornot émigra et servit dans l'armée des princes en 1794. Ses descendants sont fixés dans les départements de la Haute-Marne et de la Moselle. Alliances : Lepois, Grivel, Gérard de Queutrey, Maudinet, de Crecy, Berthot, de Schoudy, Dufournel, de Bucy, etc. Armes : *d'azur, à trois cors de chasse virolés d'or*. (Voyez pl. 6 du Nob.)

Troillière (la). — Originaire du Bourbonnais, Jacques de la Troillière fut échanson, et Jean, son frère, fut capitaine d'archers de Charles-Quint. Armes : *écartelé, aux* 1-4 *d'azur, à trois têtes d'âne d'argent brodées de gueules; aux* 2-3 *d'argent à trois aiglettes de sable.*

Truchis. — D'une maison noble connue au marquisat de Saluces dès l'an 1422, Samuel de Truchis se fixa en Bresse et épousa, en 1607, Madeleine Pelissonnier. Sa descendance se perpétua en Bourgogne, en Bresse et en Franche-Comté, où elle réside encore. Charles-Benoît de Truchis, capitaine de dragons, est qualifié en 1740 de comte de Laage. Alliances : Ferrette, Bourrée, Cointot, Domet de Mont, la Perrière, etc. Armes : *d'azur, à un pin d'or, soutenu de deux lions du même.*

Tugnot. — Famille illustrée par Cyprien Tugnot de Lanoye, maréchal des camps et armées du roi au siècle dernier, et qui est encore représentée aujourd'hui par un général d'artillerie et un colonel d'état-major en retraite.

Udressier. — La branche aînée de cette famille de Salins s'est éteinte au XVIIe siècle. La branche cadette, encore existante, a donné au parlement de Besançon un chevalier d'honneur, Charles-Philippe, fils de Claude-François d'Udressier, qui avait obtenu des lettres de comte en 1712. Alliances : Oyselet, Andlaw, Girod. Armes : *d'argent, à deux rameaux entrelacés de sinople, fruités de pourpre.*

Ugny. — Aux environs d'Arinthoz était le fief de ce nom, dont les anciens seigneurs, éteints depuis longtemps, se sont alliés aux maisons de Vienne, Bauffremont, Vichy, Vaudrey, Laubespin, Trousset, Thurey.

Usie. — Le val d'Usie, au bailliage de Pontarlier, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie. Elle a produit un bailli d'Aval en 1470 dans Hugues d'Usie. Antoine d'Usie

mourut sans postérité de Jeanne du Vernois à la fin du XVe siècle. ARMES : *fascé d'or et d'azur de six pièces, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

VADANS. — Il y avait deux terres de ce nom en Franche-Comté : l'une près de Gray et l'autre près d'Arbois. Cette dernière a donné son nom à une famille éteinte depuis trois siècles. ARMES : *d'argent, au château de gueules, surmonté de deux tours pointues, celle de sénestre plus bas; à l'ours de sable, issant de la porte.*

VAIRE. — Gauthier de Vaire était à la première croisade. Jean de Vaire fut connétable du comté de Bourgogne en 1284; un autre Jean vivait en 1363. Leur famille est depuis longtemps éteinte. Alliances : Myon, Grammont, Thoraise. La terre de Vaire, près de Besançon, appartenait au XVIe siècle à la famille de Poutier. ARMES : *de vair.*

VAIVRE. La souche a formé plusieurs branches et a produit Jean de Vaivre, cogouverneur de Besançon en 1553, et Anatole de Vaivre, chevalier de Saint-George en 1499. ARMES : *d'azur, au sautoir d'or, chargé de cinq losanges de gueules.*

VAL (DU). — Cette maison est originaire du duché de Bourgogne. La branche de Franche-Comté remonte à Richard du Val, seigneur de Vivey et d'Essertenne, capitaine de cavalerie en 1618. Elle existait encore en 1830. Alliances : Remond, Hennezel, Laborey, Esternoz, Brice, Barthélemy, etc. ARMES: *d'azur, à la bande d'argent.*

VALIMBERT. — Frédéric de Valimbert, médecin et cogouverneur de Besançon en 1640, fut père d'un conseiller au parlement dont la postérité s'est éteinte. ARMES : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.*

VALLE. — Claude Valle, de Besançon, fut anobli en 1632. Son fils était cogouverneur en 1631. Alliances : Buson, Poutier, Mareschal. ARMES : *écartelé de gueules et d'argent, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

VANDELIN D'AUGERANS. — Famille anoblie le 20 juillet 1816 par Louis XVIII. ARMES : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même.*

VANNOZ. — Pierre-Philippe-Xavier Vannoz, écuyer, seigneur de Montperreu, Saint-Folin, Septfontaines, représentait cette famille au siècle dernier. Il a existé des seigneurs de Vannoz qu'on voit figurer sur les listes de la noblesse de la province en 1562, 1606 et 1633.

VARIN. — Annet Varin était cogouverneur de Besançon. Plusieurs de ses descendants occupèrent la même charge; de 1730 à 1790, cette famille a donné trois conseillers au parlement. — La branche cadette des Varin d'Audeux eut recours

Digitized by Google

à des lettres de noblesse en 1611. La branche des Varin de Noidans se fit anoblir en 1634. Jean-Baptiste Varin de Noidans, capitaine de cavalerie, reçut des lettres de chevalerie en 1661. Son fils fut major de la citadelle de Besançon en 1715. Ces deux dernières branches sont éteintes. Alliances : Fleury, Grospain, Brenot, Pillot, Morel, Vuillin, Vacelet, Dufresne, Bocquet, Sarragoz, Clerc, Orchamps, Lavier, etc. Armes : *d'azur, à une croix ancrée d'or, chargée d'une coquille de gueules*, et depuis 1611 chargée d'un écu : *d'argent, à un rameau de laurier de cinq branches de sinople, mis en bande, surmonté au 1er canton d'une étoile d'azur.*

Varoz. — Jean Varoz dit Gaucher, colonel au service de l'Espagne, se retira à Besançon et acquit la terre de Rolans. Son père avait été anobli en 1626 pour services militaires, et obtenu la même année des lettres de chevalerie. La postérité de Jean Varoz se fixa aux Pays-Bas. Armes : *d'or, à quatre serpents de sable en pal; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Vaucaire. — Richard de Vaucaire, d'une famille originaire d'Italie, était seigneur de Frasne et connétable du comté de Bourgogne au XIIe siècle. Sa fille unique épousa Hugues de Granges. Armes : *de vair, à une fasce d'or.*

Vauchard. — Guillaume Vauchard vivait en 1380; un autre Guillaume habitait Gray en 1430. Son fils Guillaume était vicomte mayeur de Dôle en 1503; et son petit-fils, Pierre Vauchard, devint conseiller au parlement. Nicolas Vauchard, président des monnaies en 1650, fut un de ses derniers rejetons. Alliances : Boutechoux, Montrichard, Marenches, Saint-Mauris, Hugon. Armes : *d'or, à trois rocs de gueules.*

Vaucherot. — Les alliances de cette famille, aujourd'hui éteinte, avaient été contractées avec celles de Pardessus, Bonvalot, Saint-Mauris. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une croisette pattée d'azur, et accompagnée de trois têtes de bœuf, accornées d'or.*

Vaudrey. — Originaire des environs d'Arbois, cette maison éteinte a donné dix-sept chevaliers de Saint-George. Elle a formé un grand nombre de branches : 1° celle de Vaudrey-Courlaou, issue de Jean, chambellan du duc Jean Sans-peur, et mis à mort après l'assassinat de ce prince. Lancelot de Vaudrey, son fils, devint chancelier de Bourgogne, et son petit-fils, chevalier d'honneur au parlement, n'eut qu'une fille mariée à Claude de Ray; — 2° celle de Vaudrey de l'Aigle, formée par Antoine de Vaudrey, chambellan de Bourgogne, marié à une fille naturelle du duc Philippe le Bon; — 3° celle de Vaudrey-Mutigné, qui a formé quatre degrés; — 4° celle de Saint-Phal, qui eut pour auteur Philibert de Vaudrey, maître

Digitized by Google

de l'artillerie de Bourgogne, chambellan et gouverneur du Tonnerrois. Elle s'éteignit à la septième génération avec Georges de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, après avoir formé le rameau de Valeroy-Saint-Remy, fini dans la maison de Salives ; — 5° celle de Montjay, la plus ancienne, a donné un chambellan du duc de Bourgogne en 1437, un gruyer de Franche-Comté, maître de l'artillerie de Bourgogne, et un panetier de Charles-Quint; — 6° la branche de Beveuge, commencée au XVIe siècle, qui a donné un lieutenant général, Claude-Antoine-Eugène, comte de Vaudrey, seigneur de Beveuge. Alliances : Scey, Montbéliard, Choiseul, Villersexel, Montmorency, Vy, Montrichard, Ray, Roussillon, Bourgogne, Neufchâtel, etc. ARMES : *de gueules, à une émanche d'argent de deux pièces*. Devise : J'AI VALU, VAUX, ET VAUDREY! Allusion à trois terres de ce nom.

VAUGRENANS. — Richard, sire et baron de Vaugrenans, vivait en 1230. Jean de Vaugrenans, vivant en 1329, n'eut qu'une fille, qui porta ses biens dans la maison de Montferrant. Alliances : Seveux, Saint-Quentin, Molpré, etc. La terre de Vaugrenans, au ressort de Salins, passa des Montferrand aux Vergy, aux Pontailler, aux Villers-la-Faye, etc. ARMES : *de sable, au lion d'argent, armé et couronné d'or*.

VAULCHIER. — Cette famille, dont la filiation remonte à 1430, aurait été anoblie en 1516. François-Marie-César, créé marquis de Vaulchier en février 1755, était brigadier des armées du roi; son fils devint commandeur de Malte. Louis-René-Simon, marquis de Vaulchier du Deschaux, était préfet de la Corrèze en 1815, puis directeur des postes de 1827 à 1830. Alliances : Bracon, Chissey, Legoux de la Berchère, Bougne, Amandre, Saix, Poligny, Terrier, etc. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même*.

VAUTRAVERS. — Philibert de Vautravers, seigneur de Domblans et Charrin, gentilhomme de la chambre de Charles-Quint, acheta la terre de Verges en 1558 et y fit bâtir un beau château. François de Vautravers, seigneur d'Éclans, fut reçu à Saint-George en 1573. ARMES : *d'azur, à trois pals d'or*.

VAUX. — Cette famille, de Salins, est éteinte dans celle d'Alepy en 1574. Jean de Vaux était conseiller aux comptes de Bourgogne en 1476. Alliances : Gilley, Merceret, Plaine, Pontailler, Faletans, Thomassin. ARMES : *d'azur, à trois chapeaux d'Albanais d'or*..

VEAU (LE). — Quentin le Veau, seigneur de Landon, conseiller au parlement de Dôle au XVIe siècle, était d'une famille aujourd'hui éteinte. ARMES: *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois coquilles de gueules*.

VELLEPAUX. — La terre de ce nom, du ressort de Vesoul, a été le berceau d'une famille noble qui subsistait encore en

Digitized by Google

1484. — Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, frettée d'azur, accompagnée en chef de trois têtes de léopard du même.*

Velleguindry. — Pierre de Velleguindry fut reçu chevalier de Saint-George en 1485. Armes : *d'or, à la bande de gueules, frettée d'or, côtoyée de deux bâtons de gueules.*

Vennes. — Jacques, sire de Vennes, admis à Saint-George en 1440, était d'une famille éteinte alliée à celles de Saint-Mauris en Montagne, Présentevillers. Armes : *de gueules, à la fasce d'or.*

Vercé ou Vercey. — On présume que cette famille de bourgeois de Salins avait été anoblie; car Pierre et Huguenin de Vercey sont qualifiés nobles en 1463. Armes : *de sable, à un oranger d'or, arraché et renversé.*

Vercel. — Cette souche noble s'est éteinte après avoir donné en 1349 un bailli d'Amont, et quatre chevaliers de Saint-George de 1440 à 1512. Alliances : Leugney, Roulans, Merlet, Orsans. Armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

Verchamps. — Huguenin de Verchamps dit Bagnolet, était chevalier de Saint-George en 1455. Sa race paraît s'être éteinte au XVIe siècle avec Thiébaud de Verchamps, quatrième chevalier de Saint-George de ce nom. Armes : *de sable, à trois fasces d'or.*

Verges. — Le village de Verges a été le berceau d'une famille dont était Richard de Verges, qui combattit sous le baron d'Arlay contre Eudes IV, duc de Bourgogne, en 1326. Jean de Verges vendit en 1556 sa terre patrimoniale, qui passa aux Vautravers, aux Montrichard, aux Saint-Mauris, et qui appartient aujourd'hui à la famille Choillet. Armes : *de sable, à trois étoiles d'argent.*

Vergy. — Quoique cette race puissante et illustre appartienne à la Bourgogne, elle se rattache par plusieurs de ses branches et par ses grandes possessions à la Franche-Comté. Elle a produit deux archevêques de Besançon, morts en 1404 et en 1541, et des gouverneurs des duché et comté de Bourgogne. La branche de Champvans a donné un maréchal de Bourgogne et des chevaliers de la Toison d'or. Celle des seigneurs de Mirebeau-Bourbonne se fondit dans la maison de Bauffremont. Alliances : ducs de Bourgogne, comtes de Vienne, ducs de Lorraine, Mont-Saint-Jean, Châlon, Châtillon, Vaudemont, Oyselet, Neufchâtel, la Trémoille, Ray, Choiseul, Bauffremont, etc. Armes : *de gueules, à trois quintefeuilles d'or.* Devise : Sans varier Vergy.

Vernerey ou Verneret. Il a existé deux familles de ce nom : l'une, qui possédait les seigneuries d'Inteville et de Beaucharmoy, subsiste encore. Elle a été anoblie par lettres patentes de

Digitized by Google

1650 dans Jean Vernerey de Passaufontaine. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent et à un croissant du même en pointe;* l'autre a été anoblie en 1623 dans Guillaume Vernerey, capitaine au service d'Espagne, originaire de Passavant. Elle porte dans ses armes *une branche de verne.*

Vernier. — Il y a deux familles de ce nom : l'une est originaire de Salins et connue depuis Estienne Vernier, en 1520. Un de ses descendants, Simon Vernier, était lieutenant des maréchaux de France en 1731. Un autre Vernier de Bians fut reçu à l'école militaire en 1787, sur preuves de noblesse. Alliances : Dufour, Lenoble, Montelin, Camus, Gérard, de la Garde. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes d'aigle arrachées de sable; aux 2 et 3 de Noseroy.* L'autre est celle de Vernier de Motte, qui se fit réhabiliter, en 1655, par le duc de Lorraine.

Vernois (le). — Les anciens seigneurs de la terre de ce nom, près d'Arbois, connus depuis Hubert du Vernois, vivant en 1274, en étaient les prévôts héréditaires. Simon du Vernois, gentilhomme de Charles-Quint, n'eut pas de postérité. Une branche cadette s'éteignit à la même époque. Alliances : Aigremont, Chambornay, Beaufort, Dortans, Épenois, Usie, Fouchier, Amandres, etc. Armes : *de gueules, à deux émanches d'or.*

Vers. — La maison de Vers, de Salins, a été reçue cinq fois à Saint-George de 1655 à 1770. François de Vers releva le nom et les armes de Merceret au XVIe siècle. Hugues Devers, de Salins, qui reçut des lettres de noblesse en 1503, pourrait avoir été de la même souche. Alliances : Noseroy, Merceret, Reculot, Bancenel, du Saix, Balay, Marchant, Huot. Armes : *d'or, au sautoir d'azur, chargé d'une coquille d'or.*

Vert (le). Un rejeton de cette famille fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de la province.

Vertamboz. — Les armes de cette maison étaient : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six billettes du même.*

Vesoul. — Un fief situé dans la ville de Vesoul a donné son nom à une vieille race dont étaient sept chevaliers de Saint-George, entre autres Henri de Vesoul, seigneur de Frotey, homme d'armes en 1414; Claude de Vesoul, seigneur et baron de Raincourt, Pierrefontaine en 1679, qui servait comme colonel dans les armées d'Espagne. Alliances : Arpenans, Semoustier, Salins, Meligny, Saint-Mauris-Crilla, Raincourt, etc. Armes : *de sable, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un lévrier d'argent accolé d'or, et en pointe de trois quintefeuilles d'or.*

Vibert. — Charles-Quint anoblit en 1555 François Vibert, natif de Saint-Oyan de Joux. Armes : *d'or, à un daim rampant au naturel.*

Vichart. — *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux anneaux, et en pointe d'une étoile d'argent.*

Vickerel ou Vickert. — Famille anoblie en Franche-Comté par lettres du roi d'Espagne datées de Madrid en 1645.

Vienne. — La généalogie de cette maison se trouve dans le P. Anselme, qui la croit issue des comtes de Mâcon. Son nom et ses armes ont été relevés par les seigneurs d'Antigny, dont nous avons déjà parlé dans l'*Annuaire* de 1865, p. 377.

Vienot. — La famille Vienot, originaire de Villette, près de Dôle, fut anoblie en 1624 sous le nom de Benoz par suite de la prononciation espagnole. Elle s'est fondue dans celle de Blaise Loyala, secrétaire du roi Philippe IV. (Voyez l'article Benoz, *Annuaire* de 1865.)

Vieux. — Désiré Vieux, natif de Saint-Amour, devint conseiller au parlement en 1500. Sa postérité est éteinte. Armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix du même.*

Vigoureux. — Thiébaut Vigoureux fut anobli en 1563. Quentin Vigoureux, seigneur de They, était cogouverneur de Besançon en 1579. Sa postérité s'est éteinte dans celle des Pécault. Armes : *d'azur, à un croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or.* Une autre famille Vigoureux, originaire de Salins, fut anoblie par l'archiduc d'Autriche en 1503. Armes : *d'azur, à trois poires feuillées d'or, les queues en haut.*

Villars ou Villers. — De 1440 à 1621, cette maison a été reçue sept fois à Saint-George. Nicolas de Villers, seigneur de Mailley et de Citey, était gouverneur de l'ordre en 1597. Alliances : Vuillafans, Montaigu, Angoulvent, Ronchaux, Saint-Mauris-Crilla, Faulquier, Rosières, Prevost, Damas, etc. Armes : *de gueules, à trois étoiles rangées entre deux bâtons d'or.*

Ville. — Hardouin de Ville vivait en 1333, et Henri en 1396. Jean de Ville, seigneur de la Roche-sur-Lougnon, eut plusieurs enfants. Armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois roses d'or et accompagnée de six étoiles de gueules.*

Villefrancon. — Guy, sire de Villefrancon, au ressort de Gray, était bailli général du comté en 1331. Eudes de Villefrancon vivait en 1363. La seigneurie de Villefrancon était possédée au siècle dernier par la famille Frère.

Villelume. — Un rejeton de cette maison d'Auvergne, attaché au service du connétable de Bourbon, fut marié par Charles-Quint à l'héritière de Montsaugeon. Chrétien de Villelume, vicomte de Marigna, n'eut qu'une fille, mariée à Guillaume de Bauffremont. Alliances : Neufchâtel, Montsaugeon,

Digitized by Google

la Chambre, Pontailler, etc. Armes : *d'azur, à dix besants d'argent.*

Villemaux de Bougelier. — Convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Dôle.

Villeneuve. — Dix localités du Jura sont ainsi appelées. Jean de Villeneuve en 1544, Jacques en 1586, Jean en 1628, étaient chevaliers de Saint-George. Alliances : Vaugrenans, Maizières, Citey, Champagne, le Sorbier, Pardessus, Esternoz, Pillot, Dombasle. Armes : *de sable, à cinq besants d'argent en sautoir.*

Villers-Farlai. — C'est une seigneurie qui fut érigée en baronnie en 1746, en faveur de Charles-Gabriel de Glanne. Son fils Gaspard-Marie, baron de Glanne, n'eut pas de postérité de noble Thérèse Alviset, son épouse. (Voir à l'article Glanne.)

Villers la Faye. — D'une maison originaire du duché de Bourgogne, et qui a donné trois chevaliers de Saint-George, François, baron de Villers et de la Faye, épousa, en 1601, l'héritière de la maison de Pontailler, qui laissa la terre de ce nom et la baronnie de Vaugrenans à Michel de Villers la Faye, son fils cadet, marié à Dorothée de Poitiers. Un de ses fils, François-Marie, baron de Vaugrenans, chevalier des ordres du roi, était depuis 1731 ambassadeur aux cours de Sardaigne, d'Espagne et de Russie. Alliances : Brancion, Pontailler, Rousset, Bourbon-Busset, Poitiers, Rye, Montrichard, Achey, etc. Armes : *d'or, à la fasce de gueules.*

Villersexel. — La première maison de ce nom s'éteignit dans Humbert de Villersexel, dont la fille ou la sœur porta les biens à Aimon de Faucogney. Leur fils cadet releva le nom et les armes de Villersexel (XIIIe siècle). Aimé de Faucogney, sire de Villersexel, mort en 1360, avait épousé Jeanne, comtesse de la Roche. Leur fils releva le nom de la Roche, et fut père d'Humbert, comte de la Roche et sire de Villersexel, qui n'eut pas d'enfants de Marguerite de Charny. Il légua ses biens à Marguerite de Petitepierre, sa nièce.

Villette. — Perrin de Villette était cogouverneur de Besançon en 1313. Alliances : Mouchet, Despotots, Barel, Pillot, Chassagne, Clairvaux, Moustier. Armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois roses d'argent, accompagnée de sept croisettes fleuronnées de gueules, au pied fiché, quatre en chef et trois en pointe.*

Villey ou Villé. — Les seigneurs de Villey, reçus six fois à Saint-George de 1485 à 1545, ont possédé la seigneurie de Fontaine. Armes : *coupé d'argent et de gueules, l'argent chargé de trois pals de gueules.*

Digitized by Google

VINCENT. — Le duc de Bourgogne anoblit Henri Vincent, de Poligny, en 1446. Il est à croire que Claude Vincent, de Lons-le-Saulnier, recteur de l'Université du comté en 1525, et Jean Vincent son grand-oncle, chanoine de Besançon, mis sur les rangs pour être élu archevêque de Besançon à la mort de Quentin Menart, en 1463, étaient de la même maison, car on voit que ce dernier était recommandé par Orgelet et Poligny.

VINEY. — Cette famille fut convoquée au siècle dernier aux assemblées de la noblesse de Besançon. Pierre-François Viney, écuyer, maître particulier des eaux et forêts à Vesoul, avait épousé Simonne Tranchant de la Verne. Jean-Baptiste Viney périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1793.

VINITO. — Maximilien de Vinito, d'origine italienne, était seigneur de Domblans en 1614.

VIOLET. — Le représentant de cette maison a été autorisé à joindre à son nom celui d'Épagny, par jugement de 1860.

VIRON. — Guillaume, Odet et Nicolas Viron, natifs de Salins, furent anoblis en 1541. Leur postérité se fixa en France et en Brabant. ARMES : *d'azur, à un palmier arraché d'or; au chef de l'empire romain.*

VIROT. — Famille de Montbéliard, connue depuis le XVe siècle. Ses membres possédaient la charge héréditaire de banneliers de la ville. Alliances : Thierry, Gouyet, Deschamps, Banelier, Stier, Morlot, Montigny. ARMES : *d'argent, à une rose de gueules, tigée de sinople, et entourée de sept tourteaux de gueules, posés* 3, 2, 2.

VIRY. — Une branche de cette souche savoisienne se fixa en Comté. François de Viry était prieur de Morteau et chevalier de Saint-George en 1546. Alliances : Groux, Vertamboz, Vergy, Ray, Thomassin, Rossillon. ARMES : *pallé d'argent et d'azur de six pièces.*

VISEMAL. — Les alliances de cette ancienne noblesse sont : Fallerans, Grammont, Andelot, Villers, Vesoul, Reculot, Merlet, Pillot, Cointet, Vy. Laurent-Emmanuel de Visemal, comte de Frontenay, colonel de dragons, était chevalier de Saint-George en 1715. ARMES : *de gueules, au chevron d'argent, adextré en chef d'un croissant du même.*

VITREY. — Une seigneurie de ce nom, dans la Haute-Saône, appartenait anciennement à la maison de Chauvirey, et fut érigée en baronnie en 1740, avec réunion des terres de Chauvirey, Ouge et la Quarte, pour Salomon Bernard de Montessus. (Voyez CHAUVIREY et BERNARD.)

VOISEY. — Cette ancienne noblesse, éteinte, avait été reçue six fois à Saint-George, de 1487 à 1556. Alliances : Athose, Velle, Seroz, la Baume-Mont-Saint-Ligier, Autoison, Flam-

Digitized by Google

merans, Plaisant. ARMES : *de sable, à trois cygnes d'argent, becqués de gueules.* La seigneurie de Voisey appartenait au siècle dernier à la famille Benoît de Voisey et d'Anrosey.

VOITURIER. — Philippe Voiturier, d'Arbois, était recteur de l'Université du comté en 1567. ARMES : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles du même.*

VORNE. — Cette ancienne famille, des environs de Salins, est éteinte. ARMES : *d'azur, à cinq besants d'argent mis en sautoir.*

VUILLAFANS. — Les seigneurs de ce nom sont connus depuis Milon de Vuillafans ou Villafans, vivant en 1317. Sa postérité, qui a été reçue quatre fois à Saint-George, paraît s'être éteinte au XVIe siècle. Étienne de Vuillafans, seigneur de Battenant, Say, Guiseul, chevalier de Saint-George en 1470, était bailli de Neufchâtel. Alliances : Rougemont, Clermont, Clairon, Aigremont, Scey, Passavant, Lambrey, Faletans, Saint-Mauris. ARMES : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or, et accompagnée de deux cotices de sable.*

VUILLEMENOT. — Gaspard Vuillemenot, seigneur de Nanc, Curny, était conseiller aux comptes de Dôle. Son fils, Frédéric Vuillemenot de Nanc, né en 1758, fut convoqué aux assemblées de la noblesse en 1789. Alliances : Jeantet, Larderel, Caron, Petit. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent.*

VUILLERET. — Roland Vuilleret, capitaine de cavalerie, vivait en 1643. Georges Vuilleret était conseiller au bailliage de Vesoul en 1705. Nicolas-Gabriel Vuilleret, seigneur de Brottes et de Villers, et Georges Vuilleret de Brottes, son fils, étaient conseillers au parlement de Besançon. Victor Vuilleret de Brottes était garde du corps sous la Restauration. Cette famille subsiste encore à Besançon.

VUILLIN. — Jean Vuillin, seigneur d'Autoison, était châtelain de Belvoir en 1557. Simon Vuillin était recteur de l'Université du comté en 1611, et Balthazar-Marie-Victor Vuillin, seigneur de Thurey, lieutenant-colonel en 1767. Alliances : Michotey, Jacquemart, Dolet, Gillebert de Thurey, Picot de Moras, Varin, Ramasson, Bontemps.

VUILLOT. — A cette ancienne noblesse de Poligny appartenait Jean Vuillot, écuyer, qui se trouvait en 1359 au siége de Brion. Sa descendance subsiste encore, dit-on, à Poligny.

VURRY. — C'est une famille de Dôle qui a donné deux vicomtes, mayeurs de Dôle en 1494 et en 1577. Alliances : Gollut, Dutet. ARMES : *d'azur, à trois roues d'or.*

Digitized by Google

Vy. — Les anciens seigneurs de Vy-lez-Lure, qui passaient pour cadets de la maison de Ferrette, remontaient à Guy de Vy, chevalier, vivant en 1327. Autre Guy de Vy était bailli général du comté de Bourgogne en 1336. Thomas de Vy, qui était, en 1665, le vingt-quatrième chevalier de Saint-George de sa famille, mourut sans postérité d'Adrienne de Baujeu. Alliances : Raze, Bourguignon, Grammont, Chassey, Beaujeu. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et couronné d'or.*

Watteville. — Issu d'une famille suisse fixée en Comté pendant les troubles de religion, Jean de Watteville, abbé de Beaume en 1665, était frère de Charles de Watteville, ambassadeur en Angleterre. Jean-Chrétien de Watteville, marquis de Conflans, chevalier de Saint-Louis et de Saint-George, était lieutenant général des armées en 1708. Alliances : Chauvirey, Joux, Leugney, Grammont, Choiseul, Brebia, Nassau, Bauffremont, Saint-Mauris. Armes : *de gueules, à trois demi-vols d'argent.*

Willot de Beauchemin. — Cette famille, de Poligny, a donné en 1459 un inquisiteur général de Franche-Comté, dans Philibert Willot, évêque de Salone. Renaud et Estienne Willot vivaient à Poligny en 1423 et 1460. Jean Willot de Beauchemin, gouverneur de Montereau, devint gentilhomme de Catherine de Médicis. Armes : *d'azur, à trois têtes de lions d'or, lampassées de gueules.*

Wiltz. — Originaire du Luxembourg, Claude-Ferdinand de Wiltz était chevalier de Saint-George en 1674. Alliances : Rye, Andelot, Haraucourt. Armes : *d'or, au chef de gueules.*

Fig. 1 — Écu d'azur à la bande d'or chargée de trois merlettes de sable, accompagnée de deux cotices d'argent.

Fig. 2 — Écu de gueules au lion rampant d'or, armé et lampassé de sable, tenant une épée d'argent garnie d'or.

Fig. 3 — Écu parti : au premier, d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au second, de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable.

Fig. 4 — Écu d'argent à la croix ancrée de sable, cantonnée de quatre coquilles de gueules.

Fig. 5 — Écu de sinople à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même.

Fig. 6 — Écu coupé : au premier, d'or à trois pals de gueules ; au second, d'azur à la croix pattée d'argent.

Fig. 7 — Écu d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

Fig. 8 — Écu de sable à la bande componée d'argent et de gueules de huit pièces, accostée de deux lions affrontés d'or.

JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

L'absence de règles de droit bien précises et bien connues, la variété et les variations des usages et des lois, leur inexécution et leur abolition par la désuétude, fut toujours ce qui caractérisa l'ancienne France principalement en matière de noblesse. Lorsque tout ressortit du chaos révolutionnaire, les décrets impériaux sur les titres, le texte aussi vague qu'élastique de l'art. 71 de la Charte, les ménagements à garder pour ne pas blesser une foule de vanités et de susceptibilités respectables, jetèrent plus d'obscurité que jamais sur la jurisprudence nobiliaire, tandis que les Codes ramenaient au contraire à la clarté et à l'unité tous les autres points de notre législation. Il ne faut donc pas s'étonner si, par suite des lenteurs, des incertitudes et même des erreurs dans lesquelles la justice peut être entraînée, plusieurs procès entamés les années précédentes ont continué en 1866 sans même aboutir à une solution définitive. Trois surtout méritent de fixer notre attention par leur nature et leurs conséquences. C'est par eux que nous allons commencer cette revue judiciaire.

TITRE DE DUC DE MONTMORENCY.

USURPATION DU NOM.

Recours des représentants de la maison de Montmorency devant le conseil d'État

CONTRE

M. le comte ADALBERT DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

Nous avons vu l'an passé que la Cour impériale de Paris, par son arrêt du 8 août 1865, avait reconnu, comme le tribunal civil de première instance, son incompétence sur la question du titre de *duc de Montmorency* conféré le 14 mai 1864 à M. Adalbert de Talleyrand-Périgord. Mais elle avait déclaré que ce tribunal aurait dû se prononcer sur la question des armoiries, et pour ce chef elle avait renvoyé devant lui les parties.

L'instance sur ce point n'a pas été reprise, et il paraît que l'incident héraldique se trouve tranché par la renon-

Digitized by Google

ciation de M. de Talleyrand-Périgord au blason des Montmorency, qu'il avait adopté pour écu *sur le tout*.

Quant à la question du titre et à celle du nom, MM. de Montmorency-Luxembourg, etc., ont été forcés, par la double déclaration d'incompétence du tribunal et de la Cour, à se pourvoir devant le conseil d'État. Ils invoquaient à l'appui de leur requête la violation de la loi du 11 germinal an XI, qui soumet les changements et les additions de nom à des formalités essentielles, dont aucune n'avait été remplie en cette circonstance.

Toute la question était de savoir s'il fallait considérer le décret du 14 mai 1864 comme une simple collation de titre ou comme contenant une addition de nom. Les conséquences qui devaient résulter de sa solution lui donnaient une assez grande importance; car ce qui serait décidé pour le titre de duc *de Montmorency* deviendrait la règle commune applicable à toutes les *titulatures* (que l'on nous passe ce néologisme qui n'a pas d'équivalent en français et qui manque à notre langue) ou créations de titres, avec dénominations y attachées, faites par l'Empire, la Restauration ou le gouvernement de Juillet. On était donc dans l'alternative suivante :

Ces concessions sont-elles de simples qualifications nobiliaires ou *titulatures?* Alors elles ne profitent qu'à celui qui les a obtenues et à sa descendance mâle par ordre de primogéniture. Dès ce moment les ducs d'Albuféra, de Bassano, d'Otrante, d'Isly, de Malakoff, de Montebello, de Magenta, etc., ne possèdent ces dénominations que comme formant un tout indivisible qui n'appartient qu'à eux personnellement et à ceux qui leur succéderont en qualité de chef de nom et d'armes. Les cadets n'y auront aucun droit. Le fils aîné, du vivant de son père, pourra seul et par courtoisie prendre provisoirement le titre de marquis ou de comte, etc. Tous les autres rejetons de la famille seront réduits à leur nom patronymique de Suchet, Maret, Fouché, Bugeaud, Pélissier, Lannes, Mac-Mahon.

Au contraire, les collations de titres avec des dénominations particulières étaient-elles faites pour profiter à tous les descendants du concessionnaire? Alors il fallait les subordonner à l'exécution des formalités de la loi du 11 germinal an XI; et jusqu'à leur accomplissement aucun membre de la famille, même le nouveau titulaire, n'avait droit de le prendre. De toutes les maisons ducales de l'Empire, il n'y en aurait pas une qui eût droit au nom qu'elle porte aujourd'hui; car pas une n'a pris soin de le faire régulariser.

Le conseil d'État, saisi de la requête de MM. de Montmorency-Luxembourg, ne pouvait résoudre la question dans ce dernier sens, sans reconnaître par là que le décret de collation était illégal, inconstitutionnel et subordonné à la procédure d'une demande en addition de nom, dont le résultat pourrait être en contradiction avec l'acte émané du souverain.

Comme il était facile de le prévoir, la décision du conseil d'État, jugeant en quelque sorte sa propre cause, a considéré la concession du titre de duc de Montmorency comme celle d'une distinction héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, exclusivement réservé au nouveau titulaire et à l'aîné de ses descendants à chaque génération.

Voici les termes du décret par lequel, le conseil d'État statuant au contentieux, le pourvoi de MM. de Montmorency-Luxembourg, etc., a été rejeté, et la collation de titre du 14 mai 1864 a été confirmée :

« Napoléon, etc., à tous présents et à venir, salut;

» Sur le rapport de la section du contentieux,

» Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présenté pour :

» 1° Le prince de Montmorency-Luxembourg et le comte de Montmorency-Luxembourg;

» 2° La comtesse de la Châtre et la marquise de Biencourt, filles de Anne-Louis-Christian de Montmorency, prince de Robecq; la duchesse de Fernando-Luis (Levis de Mirepoix), fille du dernier duc de Montmorency-Laval;

» 3° La marquise de Gontaut-Saint-Blancard; le comte de Brissac, le comte Fernand de Brissac, mademoiselle de Brissac, la comtesse de Robieu;

» Le duc de Rohan, le comte de Chabot, la comtesse de Gontaut-Biron;

» Le duc de Luynes, le marquis et le comte de Mortemart, la duchesse d'Avaray et la comtesse de Bernis;

» Le comte de Béthune-Sully, le comte Charles de Béthune-Sully, le vicomte de la Rochefoucauld, Sosthène de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia; la marquise de Pimodan;

» Dont les mères, aujourd'hui défuntes, sont nées de Montmorency;

» Ladite requête et ledit mémoire tendant à ce qu'il nous plaise : rapporter pour cause d'excès de pouvoir, avec toutes les conséquences de droit, notre décret du 14 mai 1864, qui a conféré au comte Adalbert de Talleyrand-Périgord le titre de duc de Montmorency, par le motif que ce décret tendrait à attribuer, en dehors des formes établies par la loi du 11 germi-

Digitized by Google

nal an XI, le nom patronymique de Montmorency au comte de Talleyrand-Périgord; surseoir, d'ailleurs, à statuer sur le présent recours jusqu'à ce que la question de propriété du nom et des armes de Montmorency ait été jugée par les tribunaux civils, qui en sont actuellement saisis;

» Vu le décret attaqué;

» Vu les observations de notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, en réponse à la communication qui lui a été donnée des requête et mémoire ci-dessus visés;

» Vu le mémoire en défense présenté pour le comte Nicolas-Raoul-Adalbert de Talleyrand-Périgord, duc de Montmorency, tendant à ce qu'il nous plaise : attendu que notre décret du 14 mai 1864 a eu uniquement pour objet de relever au profit du défendeur le titre héréditaire et transmissible de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de duc de Montmorency, qui s'était éteint en la personne de son oncle maternel, et qui, par suite, avait fait retour à notre couronne; qu'un tel acte ne peut être attaqué par la voie contentieuse; rejeter le pourvoi avec dépens;

» Vu le mémoire en réplique produit pour le prince de Montmorency-Luxembourg et consorts, qui déclarent persister dans leurs précédentes conclusions;

» Vu l'arrêt rendu par notre Cour de Paris le 8 août 1865, entre le prince de Montmorency-Luxembourg et consorts, d'une part, et, d'autre part, le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, duc de Montmorency; ledit arrêt portant confirmation d'un jugement du tribunal civil de première instance de la Seine, du 23 février de la même année, en ce que le tribunal s'était déclaré incompétent pour connaître de la demande du prince de Montmorency-Luxembourg et consorts, tendant à ce qu'il fût fait défense au comte Adalbert de Talleyrand-Périgord de s'appeler duc de Montmorency;

» Vu les lettres patentes de juillet 1551, portant érection du duché-pairie de Montmorency en faveur du connétable Anne de Montmorency, et celles du 9 mars 1633, portant érection du duché-pairie de Montmorency en faveur du prince de Condé;

» Vu les lettres patentes de 1688, portant érection du duché de Beaufort, en faveur de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, et celles de 1689, portant changement du nom du duché de Beaufort en celui de Montmorency;

» Vu l'édit de mai 1711, portant règlement pour les duchés et pairies de France;

» Vu les lettres patentes de décembre 1767, portant confirmation du duché de Montmorency, en la personne de Anne-Léon de Montmorency, marquis de Fosseux;

» Vu la loi du 11 germinal an XI;

Digitized by Google

» Vu le décret du 1er mars 1808;

» Vu notre décret du 8 janvier 1859, portant rétablissement du Conseil du sceau des titres;

» Ouï M. Pascalis, conseiller d'État, en son rapport;

» Ouï Me Gigot, avocat du prince de Montmorency-Luxembourg et autres, et Me Larnac, avocat du comte de Talleyrand-Périgord, en leurs observations;

» Ouï M. l'Hôpital, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

» Considérant que, par notre décret du 14 mai 1864, relevant le titre de duc de Montmorency, créé par Henri II, successivement relevé par les rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, et récemment éteint dans la personne de Anne-Louis-Raoul-Victor de Montmorency, nous avons conféré ce titre au comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, petit-fils et neveu, par sa mère, des derniers ducs de Montmorency, pour en jouir lui et sa descendance directe légitime, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture;

» Considérant que notredit décret n'a eu ni pour but ni pour effet d'autoriser la substitution ou l'addition du nom de Montmorency au nom patronymique de Talleyrand-Périgord;

» Que dès lors les requérants ne sont pas fondés à nous en demander le retrait par le motif qu'il aurait été rendu en dehors des formes prescrites pour les changements de noms, par la loi du 11 germinal an XI;

» Considérant que les collations de titres sont des actes de prérogative impériale et d'autorité souveraine, et qu'aucune loi ne permet de déférer, en notre conseil d'État, les actes de cette nature par la voie contentieuse;

» Notre conseil d'État au contentieux entendu;

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. — La requête du prince de Montmorency-Luxembourg et consorts est rejetée;

» Art. 2. — Le prince de Montmorency-Luxembourg et consorts sont condamnés aux dépens.

» Art. 3. — Notre garde des sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret. »

Des termes de ce décret et des considérants qui le précèdent, il résulte que les concessions de titres accompagnés d'un nom sont de simples collations de titulatures. Elles ne doivent profiter qu'à celui qui les obtient, et à sa descendance mâle par ordre de primogéniture. Ainsi se trouvent rayés d'un trait de plume les noms d'Albuféra, de Bassano, de Montebello, d'Isly, portés par tout autre que par le chef de la famille ou par son fils aîné.

Reste en outre la question de convenance. On avait

Digitized by Google

déjà, il est vrai, donné le titre de duc d'Abrantès à un général français, tandis qu'il existait encore en Portugal une grande famille portant le même nom. Mais il s'agissait dans ce cas d'un intérêt étranger; et n'y avait-il pas des bienséances plus grandes à garder, des souvenirs plus pieux à respecter, des traditions plus populaires à ménager, lorsqu'il s'est agi de toucher au nom d'une famille qui compte encore des représentants, et qui depuis huit siècles a toujours été un des soutiens et une des gloires de la France?

TITRE DE DUC DE CHATELLERAULT.

CONSEIL D'ÉTAT JUGEANT AU CONTENTIEUX.

Séance du 3 août 1866.

Le titre de duc de Châtellerault, avec terre de 12,000 liv. de rente, avait été concédé, le 5 février 1548, par le roi Henri II à James Hamilton, comte d'Arran, régent d'Écosse, pour le récompenser d'avoir préparé la conclusion du mariage entre Marie Stuart et le Dauphin de France. Les lettres patentes portaient pour en jouir par lui, *ses hoirs, successeurs et ayant cause* perpétuellement et à toujours.

Onze ans après, le fils de James Hamilton ayant fait de Châtellerault un centre du parti huguenot où s'ourdissaient toutes les menées contre la cour, fut obligé de fuir hors du royaume à la suite de la conjuration d'Amboise, et il alla en Écosse rejoindre son père, qu'il entraîna dans le parti hostile à la France. Le duché fut alors confisqué, et James Hamilton mourut en 1575. Ce ne fut qu'en 1616, sur les vives réclamations de Jacques Hamilton, son petit-fils, et sur les vives instances du roi d'Angleterre, que Louis XIII consentit à accorder comme indemnité au comte d'Arran une pension de 12,000 livres, qui fut continuée et confirmée à l'aîné de ses fils par lettres du 4 octobre 1625, puis au cadet, Guillaume d'Hamilton, en 1649. Ce dernier mourut deux ans après sans postérité mâle, et sa nièce, Anne d'Hamilton, porta ses biens et sa pairie anglaise par mariage dans la maison de Douglas, qui s'est appelée depuis Douglas-Hamilton.

Cependant la descendance mâle du duc de Châtellerault n'était pas éteinte. Il restait la branche des marquis d'Abercorn, qui était issue du plus jeune de ses fils, et qui

n'avait pas été appelée à recueillir la pairie et l'héritage de ses aînés, parce que la loi anglaise institue la succession en ligne féminine au préjudice des cadets plus éloignés. Mais devait-il en être de même pour le duché de Châtellerault, si, malgré la confiscation, il faut le considérer comme ayant continué de subsister jusqu'en 1789? N'est-ce pas seulement à l'extinction complète de la ligne masculine que la duchesse Anne Hamilton aurait dû le recueillir d'après les lois françaises, et notamment d'après l'édit de mai 1711, interprétatif des mots hoirs et successeurs? Malgré cela, Alexandre, marquis.de Douglas, duc d'Hamilton, se crut autorisé par l'article 71 de la Charte (l'ancienne noblesse reprend ses titres), à revendiquer la qualification de duc de Châtellerault. Il paraît même qu'il se fit présenter à la cour de Charles X sous cette dénomination, et l'*Annuaire de la noblesse* avait cru, en 1844, pouvoir ranger parmi les maisons ducales de France celle de Douglas-Hamilton. De justes observations la firent retrancher quelques années après.

Un décret du 20 août 1864 a maintenu et confirmé le titre héréditaire de duc de Châtellerault en faveur du chef actuel de la maison de Douglas-Hamilton. Si cet acte, émané du souverain, avait été une création nouvelle, il était évident que nulle loi, nulle autorité ne pouvaient s'y opposer. Il ne restait, comme pour le titre de duc de Montmorency, que la question des bienséances, qui n'est pas du domaine de ce chapitre.

Mais, pour ce cas, il aurait fallu que le titre eût été notoirement et infailliblement éteint. Or, si le duché de Châtellerault avait été confisqué en 1559, il n'en était pas de même du titre, qui avait continué d'être porté par la branche aînée jusqu'à son extinction par la mort de Guillaume d'Hamilton, le 12 septembre 1651. Ultérieurement, la duchesse Anne Hamilton, nièce de Guillaume, née vers 1636, mariée à William Douglas, obtint du roi Louis XIV, par lettres patentes de janvier 1657, le rétablissement en sa faveur de la pension de 12,000 livres que touchait son oncle comme indemnité du duché de Châtellerault. Elle ne mourut qu'en 1716; mais dès les premières négociations du traité d'Utrecht, son fils Guillaume, duc d'Hamilton, nommé plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, avait réclamé l'exécution des lettres de 1657 et le service de la rente qui ne lui avait jamais été payée. Une transaction intervint en 1714, et plusieurs sommes furent versées en qualité d'indemnité ou de rachat de la pension.

Le titre de duc de Châtellerault, du jour où furent réglés et éteints les intérêts matériels qui y étaient attachés, perdit la plus grande partie de son importance. Il n'en fut plus question que de loin en loin, et on le voit attribué tantôt à la descendance de la duchesse d'Hamilton et du marquis de Douglas, tantôt au chef de la branche des marquis d'Abercorn.

De deux choses l'une : ou bien le titre de duc de Châtellerault était éteint (ce que nous venons de réfuter), et alors il fallait de nouvelles lettres de création; ou bien, s'il suffisait d'une confirmation, parce que le titre existait encore, il appartenait, d'après les principes du droit féodal et l'édit de mai 1711, à la postérité masculine représentée par le marquis d'Abercorn.

Sans tenir compte de ce dilemme d'une logique irrécusable, le décret du 20 août 1864 s'est contenté purement et simplement de maintenir et confirmer le titre de duc de Châtellerault en faveur de la maison de Douglas, qui ne descend que par les femmes de celle d'Hamilton, dont elle a pris le nom suivant les usages anglais.

Il était du devoir du marquis d'Abercorn de protester contre cet acte comme étant le plus proche descendant mâle du premier titulaire, Jacques Hamilton, comte d'Arran.

Le décret contenait deux dispositions bien distinctes. Par l'une, le titre héréditaire de duc de Châtellerault était maintenu; par l'autre, cette confirmation était faite au profit du chef de la maison de Douglas-Hamilton. Si la première est inattaquable comme étant l'exercice d'une prérogative souveraine, que l'article 6 du décret du 8 janvier 1859 (Voyez l'*Annuaire* de 1860, p. 266) a consacré en investissant le chef de l'État du droit de statuer sur les demandes en collation, confirmation et reconnaissance de titre; la seconde, au contraire, tranche un litige existant depuis plusieurs siècles entre deux branches d'une famille. Elle prononce donc implicitement un arrêt et porte atteinte aux droits d'un tiers. Le marquis d'Abercorn aurait pu recourir à la voie des tribunaux civils, mais il était à craindre que la question d'incompétence ne lui fût opposée comme elle l'a été pour le titre de duc de Montmorency. Il saisit donc directement le conseil d'Etat de son recours.

On lui objecta qu'une renonciation tacite avait eu lieu lors du traité d'Utrecht, puisque ses ascendants n'avaient figuré ni dans les réclamations de 1657 et de 1685, ni dans la transaction de 1714; mais les comtes d'Abercorn avaient

embrassé le parti catholique et royaliste; ils étaient sous le coup de l'exil et de la proscription en 1651, époque où Cromwell était au pouvoir; ils combattaient en 1685 sous la bannière de Jacques Stuart, et en 1711 ils n'étaient pas encore sortis de l'état de prostration où les guerres civiles les avaient jetés, tandis que les Douglas-Hamilton, professant le culte des vainqueurs, étaient l'objet de toutes les faveurs de la cour d'Angleterre.

Malgré cela, ils n'avaient rien négligé de ce qui était en leur pouvoir pour la conservation de leurs droits. Le comte d'Abercorn, chef de la ligne masculine, avait fait une protestation solennelle par un acte sous seing privé du 14 juillet 1652, contre les prétentions de la duchesse Anne. James, comte d'Abercorn, petit-neveu du précédent, l'avait renouvelée le 9 septembre 1712 par une déclaration publique. Peut-on encore dire qu'ils n'ont jamais réclamé et qu'ils ont implicitement renoncé à leur droit?

Le conseil d'État, jugeant au contentieux, s'est prononcé, dans sa séance du 3 août 1866, sur le recours dont il était saisi, et le 11 août 1866 a été rendu le décret dont voici les considérants et le dispositif :

« Napoléon, par la grâce de Dieu, etc.,

» Sur le rapport de la section du contentieux;

» Vu les requêtes, etc., mémoires, etc., conclusions, etc.;

» Vu l'édit du mois de mai 1711;

» *Vu l'article* 71 *de la Charte de* 1814;

» Vu la loi du 28 mai 1858, etc.;

» Ouï M. du Martroy, conseiller d'État, en son rapport;

» Ouï Me Nourrit, avocat du sieur Hamilton, marquis d'Abercorn, et Me Bridoire, avocat du duc d'Hamilton, comte d'Arran, en leurs observations;

» Ouï M. Aucoc, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions;

» Considérant que par le décret attaqué, rendu après avis du conseil du sceau des titres, et conformément à l'article 6 du décret du 8 janvier 1859, nous avons maintenu et confirmé, en faveur du duc d'Hamilton, le titre héréditaire de duc de Châtellerault, créé par le roi Henri II en faveur de Jacques Hamilton, comte d'Arran;

» Considérant qu'aucune disposition de la loi n'ouvre un recours devant nous, en notre conseil d'État, par la voie contentieuse, contre les décrets rendus en pareille matière;

» Notre conseil d'État au contentieux entendu,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Digitized by Google

» Art. 1er. — La requête du marquis d'Abercorn est rejetée ;
» Art. 2. — Le marquis d'Abercorn est condamné aux dépens.
» Séance du 3 août 1866.

» Approuvé le 11 août 1866.

» *Signé :* NAPOLÉON. »

Cette solution entraîne plusieurs conséquences remarquables. Non-seulement le souverain peut, comme prérogative de son autorité suprême, disposer à son gré d'un titre qui n'appartient à personne ; mais, lorsqu'un titre héréditaire qui constitue (suivant les expressions de M. le ministre Delangle) une *propriété*, un *patrimoine moral*, est l'objet d'un litige, il peut l'adjuger directement à l'une des parties, sans que l'autre ait le droit de former un recours devant le conseil d'État, et sans qu'elle puisse attaquer le décret devant les tribunaux, qui se retrancheraient derrière leur incompétence. C'est donner un bien vaste champ à la faveur.

En outre, un avis de M. le garde des sceaux, joint aux autres pièces de la procédure, dit que *la seule autorité compétente est l'Empereur statuant en son conseil du sceau.* Il est impossible d'admettre cette doctrine ; le conseil du sceau des titres n'est point un tribunal. Il délibère, donne son avis et prépare des actes de juridiction gracieuse ; mais il est radicalement incompétent pour statuer sur une réclamation juridique. C'est dans son conseil d'État et non dans son conseil du sceau que le chef du gouvernement peut juger au contentieux une question de titre qui forme un litige entre deux parties.

Enfin, nous voyons l'article 71 de la Charte de 1814 invoqué comme une loi encore en vigueur. Il nous semblait que ce contrat politique, octroyé par la royauté en 1814, accepté par elle en 1830, était un pacte qui avait été déchiré et anéanti à la révolution de Février 1848. La Charte, nous dit le Dictionnaire de l'Académie, est la loi fondamentale qui établit en France le régime constitutionnel. Elle a dû disparaître avec un ordre de choses qui n'existe plus. Si elle contenait des dispositions utiles, nécessaires à conserver, il fallait les reproduire. La Constitution du 14 janvier 1852 ne commence-t-elle pas en ces termes :

« Art. 1er. La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes de 1789, et qui sont la base du droit public des Français. »

Digitized by Google

Alors pourquoi ne pas faire la même déclaration en faveur des principes contenus dans la Charte de 1814, et notamment dans l'article 71, devenu l'article 62 de celle de 1830?

« Art. 71. La noblesse ancienne reprend ses titres. La » nouvelle conserve les siens. Le roi *fait des nobles à* » *volonté;* mais il ne leur accorde que des rangs et des » honneurs, sans aucune exemption des charges et des » devoirs de la société. »

Ce qui vient à l'appui de notre opinion, c'est le soin avec lequel on s'est abstenu, dans la loi du 28 mai 1858 et dans tous les décrets relatifs aux titres et au conseil du sceau, de prononcer le mot de noblesse, dont on aurait ainsi reconnu implicitement l'existence légale en contradiction avec les grands principes de 1789 et avec les ostentations démocratiques à l'ordre du jour.

TRIPPIER DE LAGRANGE.

La famille Trippier de Lagrange avait obtenu, le 10 avril 1862, un jugement du tribunal civil de Mayenne, qui ordonnait la rectification de tous les actes de l'état civil dans lesquels la particule avait été omise entre ses deux noms. Sur l'appel du ministère public, la cour d'Angers rendit, le 23 juillet 1862, un arrêt qui infirmait la décision des premiers juges. (Voyez l'*Ann.* de 1863, p. 360.) Elle déclarait que le nom originaire des demandeurs étant Trippier, celui de Lagrange n'y avait été ajouté depuis deux siècles que comme surnom de terre et sans y avoir apporté de modification légale. Elle ajoutait dans ses considérants que l'usage adopté par les familles du Maine et de l'Anjou était de réserver le nom patronymique, sans aucune addition, à l'aîné des enfants mâles, tandis que les puînés y ajoutaient des désignations empruntées aux immeubles qu'ils possédaient. Elle s'élevait contre les réclamations des familles qui, d'un usage vulgaire, prétendent induire des distinctions honorifiques ou *nobiliaires,* et que la justice ne saurait accueillir *sans compromettre de graves intérêts* d'ordre public.

La famille Trippier de Lagrange ne se laissa pas décourager par cet échec, et se pourvut en cassation contre l'arrêt de la cour d'Angers. Elle invoquait la prescription centenaire et la faculté reconnue dans l'ancien droit d'ajouter à son nom celui d'une des terres dont on était possesseur. Il y avait même un argument puissant à op-

Digitized by Google

poser à l'assertion de la cour au sujet des puînés mâles, c'est que les aînés avaient constamment porté les noms de Trippier de Lagrange ou de Trippier sieur de Lagrange. Le pourvoi fut admis, et, au bout de quatre ans d'instance, un arrêt du mois de novembre 1866 a cassé celui de la cour d'Angers. On y voit entre autres considérants :

Que, d'après les anciens usages, le possesseur d'un fief ou terre noble pouvait, sans autorisation royale, ajouter à son nom celui de sa terre, et que, par suite d'une longue possession, ce surnom s'y incorporait pour constituer le nom patronymique;

Que de même les familles roturières prirent l'habitude de distinguer entre elles les différentes branches qui les composaient par l'addition du nom d'une des terres possédées par chacune de ces branches;

Que le nom, ainsi constitué, devenait le patrimoine de la famille, sans qu'il fût nécessaire que l'autorité royale intervînt pour les consacrer;

Qu'en conséquence, l'arrêt attaqué ayant déclaré, tout en reconnaissant la possession du nom et du surnom, que la famille Trippier de Lagrange n'a pas le droit de les porter, parce que nulle ordonnance royale n'a consacré cette possession, s'est mis en opposition avec les anciens usages consacrés par la législation nouvelle.

Par ces motifs, casse, etc.

Ainsi la jurisprudence de la cour de cassation reconnaît en principe le droit que les possesseurs de terres avaient, avant 1789, de prendre le nom de l'une d'elles pour se distinguer de leurs parents ou homonymes, sans recourir à l'intervention royale. Elle déclare en outre que ce droit était acquis aussi bien aux familles roturières qu'aux familles nobles, et elle repousse la distinction que la cour d'Angers avait voulu établir entre les unes et les autres; si la possession du surnom précédé de la particule est établie d'une manière suffisante pour qu'il y ait prescription et propriété, le juge n'a point à se préoccuper des questions de noblesse ou de roture.

TITRE DE DUC DE BRANCAS,

GRANDESSE D'ESPAGNE DE PREMIÈRE CLASSE.

Il s'était élevé en France un procès relatif au titre de duc de Brancas et de grand d'Espagne, dans lequel l'*Annuaire de la noblesse* s'était trouvé impliqué pour avoir

Digitized by

publié une chose vraie et facile à constater, c'est que le dernier duc de Brancas, pair de France, avait substitué son gendre à ses nom et titres, par le contrat de mariage de sa fille et par son propre testament. Le directeur de l'*Annuaire* aurait dû rester en dehors des débats, puisqu'il n'avait fait qu'énoncer un fait, sans même en tirer de conséquence et sans se préoccuper si cette substitution était nulle ou valable. Mais, même pour être mis hors de cause, il faut commencer par plaider, et il s'est vu dans la nécessité de passer par toutes les juridictions, de subir toutes les injures, toutes les malveillances, aussi grossières que vénales, des avocats des parties adverses. (*Voyez* l'*Annuaire* de 1860, p. 327.)

Le nom de Brancas ne pouvait être l'objet d'un legs sans que le gendre du dernier duc fût obligé de se soumettre aux formalités de la loi du 11 germinal an XI, et de solliciter en chancellerie l'autorisation de le recueillir. Sa requête fut rejetée par suite de l'opposition de la duchesse douairière de Céreste (Brancas), née Monestay Chazeron.

Il restait le titre de grand d'Espagne et celui de duc de Brancas, qui y était attaché comme qualification, et non comme dénomination patronymique. C'était en 1857; la loi du 28 mai 1858 et le conseil du sceau n'existaient pas. Nulle autorité n'était compétente pour confirmer une transmission ou pour poursuivre une usurpation de titres. Seulement les tribunaux civils pouvaient être saisis de questions de ce genre, quand deux familles se disputaient la propriété d'un nom, d'une titulature, ou d'un écu héraldique. La succession des grandesses des maisons françaises avait toujours été réglée en famille depuis 1789, sans l'intervention de l'autorité royale de Paris ou de Madrid.

On alla chercher un rejeton de la maison de Brancas, issu d'une branche italienne à un degré trop éloigné pour être constaté, et on lui fit revendiquer la grandesse et le titre.

Il fut débouté de sa demande en première instance; mais appel ayant été interjeté, la situation des parties se trouva changée par la nouvelle législation nobiliaire établie en 1858 et 1859. Aussi, lorsque la cause fut jugée par la première chambre de la cour impériale de Paris, au mois de juin 1859, un arrêt déclara que le gendre du dernier duc de Brancas n'avait aucun droit aux nom et titre de son beau-père, puisqu'il ne s'était fait régulariser ni en Espagne, conformément au décret du 26 décembre 1846,

Digitized by Google

ni en France, d'après les nouvelles formalités des lois du 8 janvier et du 5 mars 1859, relatives à la création du conseil du sceau et à la confirmation des titres étrangers.

Le gendre du dernier duc de Brancas dut s'adresser alors aux autorités espagnoles pour faire reconnaître son droit. Il a obtenu gain de cause complet devant tous les degrés de juridiction, et un arrêt de la suprême cour de Madrid a déclaré, le 15 janvier 1866, que la grandesse fondée le 5 mars 1730 et que le titre de duc de Brancas qui y avait été attaché par décrets royaux des 7 janvier et 10 mars 1787, constituaient un majorat régulier, transmissible aux filles à défaut de fils, conformément aux lois du pays. Le texte de cet arrêt, publié dans la *Gazette officielle de Madrid*, contient, entre autres considérants :

« Attendu que, lorsque le roi Charles III consentit à la cession que fit le duc de Céreste-Brancas, possesseur de cette grandesse, en 1787, à ceux que ledit titulaire désigna, et avec les appellations proposées par lui, le roi leur posa comme condition de cette possession qu'ils seront tenus de prendre le titre de duc ou de marquis de Brancas;

» Attendu que dans les dignités de cette classe les femmes succèdent, en Espagne, lorsqu'elles n'ont pas été exclues expressément par les décrets royaux qui ont fondé la grandesse;

» Attendu que par cette même raison la ligne du duc de Brancas ne s'est pas éteinte, *puisqu'elle est vivante dans la personne* de M. Henri Hibon de Frohen, qui est le fils de madame Yolande de Brancas et le petit-fils du même duc de Brancas;

» Attendu que le prince de Ruffano, M. Gérard Brancaccio, ne se trouve pas placé parmi les appelés pour succéder à cette grandesse d'Espagne *aussi longtemps qu'existera la ligne du duc de Brancas, aujourd'hui représentée légitimement* et sans empêchement quelconque par M. Henri Hibon de Frohen, à qui appartient ladite grandesse de première classe, avec le titre de duc de Brancas qui y est uni;

» Après avoir statué sur ces divers points, irrévocablement jugés, la suprême Cour a ordonné que le présent arrêt sera placé parmi les actes législatifs de la monarchie espagnole. »

(Extrait de la *Gazette officielle* de Madrid du 19 janvier 1866.)

TITRE DE COMTE DE POLIGNY.

APPEL DE M. HUGON D'AUGICOUR

DEVANT LA COUR IMPÉRIALE DE BESANÇON.

En 1846, la *Revue historique de la noblesse*, dont le directeur de l'*Annuaire* avait été pendant trois ans (1840-1843) le rédacteur en chef, publia une notice sur la famille Hugon d'Augicour, qui a été anoblie en 1530 par Charles-Quint. (*Voyez* l'*Annuaire* de 1866, p. 404). L'article disait en finissant que ses deux seuls représentants actuels, Marie-Joseph et Antoine-Henri-François Hugon d'Augicour, relevaient, du chef de leur mère, le nom et les armes de Poligny. (*Voyez* plus haut, p. 162.)

Depuis cette époque, M. Hugon d'Augicour, né le 6 thermidor an II, avait fait un pas de plus et pris le titre de comte. Le 10 janvier 1865, un jugement du tribunal de Besançon, rendu sur les poursuites du ministère public, interdit à l'avenir cette usurpation, que frappait la loi du 28 mai 1858. Appel fut interjeté, et M. Berryer, dans sa plaidoirie, énuméra devant la cour les nombreux magistrats que la famille Hugon avait fournis aux parlements de Dijon, de Dôle et de Besançon. Il dit qu'il ne comprenait rien à un procès intenté si légèrement, comme si le respect et l'exécution de la loi étaient choses légères. Il soutint que l'action du ministère public n'est pas recevable en matière de rectification des actes de l'état civil, question qui a déjà été résolue dans le sens contraire par plusieurs arrêts de la cour de cassation, le 22 janvier 1862, affaires Artaud et Terrier de la Chaise; le 24 novembre 1862, affaire de Lostau (*Voyez* les *Annuaires* de 1863, p. 350, et de 1864, p. 247.) Il attaquait ce pouvoir des poursuites d'office exercées par le ministère public, pouvoir qui, s'il n'est limité, peut glisser, disait-il, sur une pente fatale et porter le trouble dans l'intérieur des familles.

Enfin il soutenait que son client avait droit aux nom et titre de Poligny du chef de sa mère, en vertu du testament solennel de Jean-Claude de Poligny de 1636, qui avait statué qu'en cas d'extinction de sa postérité mâle, le petit-fils aîné en ligne féminine du dernier rejeton relèverait le nom et les armes de Poligny.

Malgré l'habileté de la défense, la cour a reconnu le droit d'action du ministère public en matière de rectifica-

Digitized by Google

tion des actes de l'état civil. Elle a repoussé les prétentions de ceux qui veulent mettre le vœu d'un testateur au-dessus des lois, et reconnaître à un simple particulier le droit de conférer par legs un titre ou une addition de nom sans le concours de l'autorité compétente et sans l'accomplissement des formalités qu'imposent les lois relatives à cette matière, et notamment celle du 11 germinal an XI.

Elle a néanmoins, dans sa bienveillance, accordé à M. Hugon d'Augicour un délai de deux mois pour former sa demande devant le conseil du sceau, en reconnaissance, vérification ou confirmation du titre de comte de Poligny qu'il revendique.

TITRES NOBILIAIRES.

Rectifications d'actes de l'état civil.

Arrêts de la cour de cassation du 1er juin 1863 et de la cour impériale de Paris du 15 avril 1864.

A propos de la demande formée par le fils aîné de M. le marquis de Belbeuf, en rectification d'actes de l'état civil, où le titre de comte avait été omis pour lui-même, nous avions attribué à la cour impériale de Paris, comme décision, une opinion personnelle du rapporteur que nous partageons nous-même. (*Voyez* l'*Annuaire* de 1865, p. 349, et celui de 1866, p. 294.)

L'arrêt de la cour, en date du 15 avril 1864, s'est bien gardé de se prononcer et de s'expliquer sur la question délicate de savoir si le fils aîné d'un marquis peut prendre le titre de comte du vivant de son père.

Nous avions aussi indirectement attribué à l'arrêt de la cour de cassation du 1er juin 1863 d'avoir décidé qu'il faut que le demandeur produise des lettres d'institution personnellement obtenues pour faire rétablir dans un acte de l'état civil le titre qui y a été omis.

Nous n'avions relaté que par extrait (*Annuaire* de 1864, p. 246) cet arrêt célèbre et très-sagement motivé, devant lequel les cours impériales doivent s'incliner. Nous nous empressons d'en rétablir ici le texte complet :

« La Cour,

» Ouï le rapport de M. le conseiller Lamy, les observations de M. de Raynal, avocat général, et les observations de Me de Saint-Malo, avocat du défendeur, après en avoir délibéré;

» Sur les deux moyens;

» Vu les articles 57 et 99 du Code Napoléon et le décret impérial du 8 janvier 1859, rendu pour l'exécution du statut du 1er mars 1808, et pour l'application du principe de droit public qui attribue à l'Empereur seul le droit de conférer, de reconnaître ou de confirmer les titres de noblesse;

» Attendu que l'article 57 du Code Napoléon, énumératif des énonciations substantielles que doivent contenir les actes de l'état civil, n'est point par ses termes exclusif d'autres mentions complémentaires, qui peuvent concourir à mieux constater l'identité des personnes dénommées dans ces actes, lorsqu'elles sont justifiées par une notoriété incontestable;

» Attendu que cette règle est également applicable aux demandes en rectification d'actes de l'état civil formées à l'effet d'y faire introduire des mentions de cette nature qui y auraient été omises ou que l'officier de l'état civil aurait refusé d'y consigner;

» *Attendu, toutefois, que, lorsqu'il s'agit d'un titre nobiliaire, la propriété doit en être établie par un acte régulier,* et que s'il manque de cette condition, les demandes en rectification des actes de l'état civil qui ne le relatent pas n'ayant en réalité pour objet que la reconnaissance ou la confirmation de ce titre par justice, les tribunaux de droit commun doivent s'abstenir d'en connaître tant qu'il n'a pas été statué sur cette reconnaissance ou cette confirmation, conformément au décret du 8 janvier 1859;

» Attendu que, dans l'espèce du pourvoi, il résulte du point de fait et des motifs de l'arrêt attaqué que N... ne produisait à l'appui de sa demande en rectification de son acte de naissance, afin d'y faire insérer le titre de marquis entre les prénoms et le nom patronymique de son père, aucun acte de collation ni de confirmation de ce titre en faveur *de son père, de son aïeul ou de son bisaïeul,* mais *uniquement des papiers de famille, et une articulation de faits de possession plus ou moins discutables;* que cependant l'arrêt attaqué, au lieu de déclarer cette demande non recevable en l'état, y a fait droit en se fondant *sur l'appréciation de ces pièces et de ces faits;*

» Attendu que, vainement, la cour de Metz a prétendu distinguer entre le fait et le droit, réservant au conseil du sceau des titres de faire l'application des principes du droit aux circonstances de fait qu'elle aurait constatées; que cette distinction n'empêche pas qu'elle n'ait en réalité reconnu et confirmé dans la personne du père du défendeur le titre de marquis, *dont la propriété n'était pas prouvée d'une manière légale,* et qu'il n'avait pas pris non-seulement dans

Digitized by Google

l'acte de naissance du demandeur, mais encore dans d'autres actes relatifs à l'état civil de la famille;

» Attendu que la cour de Metz a ainsi tout à la fois faussement appliqué les articles 57 et 99 du Code Napoléon et violé le décret du 8 janvier 1859;

» Casse. »

NOM DE GARDANE OU GARDANNE.

Tribunal civil de Versailles.

Jugement du 13 juin 1866.

Le nom de Gardane ou Gardanne est honorablement porté par une famille anoblie, originaire de Provence. Les deux orthographes que nous venons de citer furent toujours indistinctement employées, et il semble même que les auteurs les plus spéciaux aient préféré la seconde avec deux *n*. (*Voyez* le *Nobiliaire* des Bouches-du-Rhône de M. Gourdon de Genouillac, l'*Hist. de la noblesse de Provence*, par Artefeuil; l'*Annuaire* de 1864, p. 389; le *Dictionnaire d'histoire* de Bouillet, 9e éd., 1851, p. 682.)

Un procès cependant s'est élevé à ce sujet. Charles-Léon Gardanne de Vaulgrenaud, chef d'escadron d'état-major, étant décédé à Cannes le 8 septembre 1863, son fils Camille-Louis-Alphonse Gardanne de Vaulgrenaud, sous-lieutenant au régiment des guides, se fit appeler le comte de Gardane. Le ministère public avait seul qualité, ce nous semble, pour s'enquérir du droit de ce jeune officier au titre de comte, au déplacement de la particule et à la suppression d'un des deux *n* de son nom; seul il pouvait juger s'il était opportun de s'y opposer et de poursuivre; car, suivant l'expression d'un président de chambre du tribunal civil, un simple particulier ne peut s'ériger en douanier de la noblesse.

Il fut cité pour ce fait devant le juge de paix de Saint-Germain en Laye par le fils aîné du général de Gardane, mort en 1818. Un procès allait s'engager, et le demandeur avait constitué avoué. Le défendeur pouvait opposer la question de défaut de qualité. Son adversaire pouvait-il prouver lui-même son droit au titre de comte et à l'orthographe du nom de Gardane par un *n*? En supposant qu'il l'eût établi, avait-il action pour contester à un autre le titre, la particule, et même l'orthographe de son nom? Néanmoins une transaction intervint, et, suivant procès-

Digitized by Google

verbal de conciliation, dressé le 23 mars 1866, le défendeur reconnut que c'était par erreur qu'il avait pris le titre de comte et adopté l'orthographe de son nom par un seul *n*. C'est ce que nous apprend le *Moniteur* du 19 avril 1866, dans la première colonne de ses annonces.

Le lendemain, 20 avril, on lisait dans ce même journal que le vicomte de Gardanne (avec deux *n*), maire de Lincel, avait été élu membre du conseil général des Basses-Alpes. C'était le frère cadet du défendeur, et comme puîné, il avait pris le titre de vicomte, qualification toute de courtoisie. M. Gardanne de Vaulgrenaud aurait eu beau jeu ce jour-là de retourner contre son adversaire ses deux arguments.

Il y avait une troisième personne impliquée dans cette contestation judiciaire : c'était Mme Mathilde de Béthancourt, veuve de Charles-Léon Gardanne, avec laquelle l'instance se poursuivit jusque devant le tribunal civil de Versailles, qui rendit, le 13 juin 1866, un jugement dont le *Moniteur* du 22 juillet 1866 a donné l'extrait qui suit :

« Attendu que le demandeur (Alexis-Alfred-Louis), comme fils aîné du général Claude-Mathieu de Gardanne, ancien aide de camp de l'empereur Napoléon Ier, a *seul* droit de porter le titre de comte de Gardanne;

» Que, dès lors, c'est sans droit que la dame veuve Gardanne porte le titre de comtesse de Gardanne et se fait appeler ainsi;

» Fait défense à ladite dame de prendre le titre de comtesse de Gardanne; autorise le demandeur à faire insérer le jugement, aux frais de ladite dame, dans trois journaux, à Paris. »

Comme on le voit, devant le tribunal de Versailles, il n'est plus question ni de la particule, ni des deux *n*, mais seulement du titre de comte. Il y a lieu de s'étonner que la poursuite du demandeur n'ait pas été repoussée par une exception tirée du défaut de qualité pour attaquer la prise de possession (légale ou non) du titre de comte, qui est une qualification générique, dont le ministère public seul a le droit de poursuivre l'usurpation. Le tribunal lui-même n'aurait-il pas dû se déclarer incompétent et renvoyer les parties devant le conseil du sceau pour y faire reconnaître ou confirmer leur titre, comme on l'a fait pour celui de marquis de Barbantane et comme la cour de Besançon l'a décidé dans l'affaire d'Hugon d'Augicour? (*Voyez* plus haut, p. 433.) Toujours est-il que nous avons vainement cherché un majorat ou des lettres patentes de créa-

Digitized by Google

tion qui assurassent le titre héréditaire de comte de Gardane ou Gardanne à l'une des deux parties, seul cas où les juges sont compétents pour se prononcer d'après l'arrêt de la cour de cassation du 1er juin 1863. (*Voyez* plus haut, p. 434, et l'*Annuaire* de 1866, p. 294.)

PARTICULE NOBILIAIRE.

Nous avons exprimé déjà plusieurs fois notre opinion sur la préposition *de*. En dépit d'un préjugé général et invétéré, ce n'est et ne sera jamais un véritable signe de noblesse. Dans la langue flamande, *de* signifie *le* et se trouve en Belgique placé le plus souvent devant un nom plébéien. Autrefois la particule *de* n'indiquait souvent en français que le lieu de la naissance ou de la résidence d'une personne, comme encore aujourd'hui Martin de Strasbourg, Martin du Nord, Dupont de l'Eure ou de Nemours, Fabre de l'Aude. Lorsqu'elle désignait une possession de terre, peu importait que ce fût un fief noble ou une terre en roture, que son propriétaire fût gentilhomme ou vilain. Le manant prenait aussi bien que le seigneur le nom de sa localité.

Néanmoins l'opiniâtreté du public l'emporte. Le conseil du sceau lui-même semble accorder à cette particule les honneurs de l'anoblissement, et comme il n'y a plus légalement de distinction de castes, la chancellerie repousse toutes les demandes qui lui sont adressées pour obtenir isolément, devant son nom, cette particule si enviée. On a beau dire et prouver qu'on a été anobli sous la Restauration, ou que ses ascendants portaient avant 1789 un surnom de terre précédé du *de;* voici la réponse à peu près uniforme que l'on reçoit de S. Exc. le garde des sceaux, par l'intermédiaire du procureur général :

Monsieur,

En vous restituant les pièces ci-jointes, par vous transmises à S. Exc. M. le garde des sceaux, à l'appui de votre demande pour obtenir l'autorisation de faire précéder votre nom patronymique de la particule *de,* je vous informe que si votre demande repose sur les actes de l'état civil de vos auteurs, vous devez vous pourvoir devant les tribunaux civils, seuls compétents pour ordonner, s'il y a lieu, la rectification de votre acte de naissance; mais que si elle a pour objet l'obtention de la particule *de,* M. le garde des sceaux ne peut y donner suite. La loi du 11 germinal an XI, en effet, autorise bien le

gouvernement à accorder des changements ou additions de noms, mais elle ne lui reconnaît pas le droit de *modifier* un nom existant, soit par l'adjonction de la particule, soit de toute autre manière.

La dernière phrase de cette circulaire nous semble peu claire. Peut-être, par un sens obscur, espérait-on cacher des conclusions mal déduites. La loi de germinal, en permettant les changements de nom, autorise leur modification; c'est ce que l'on a toujours reconnu dans la pratique ordinaire. M. Merida n'a-t-il pas obtenu de s'appeler ainsi en intercalant un *i* dans son nom? M. Poublanc n'a-t-il pas été autorisé à prendre le nom de Paublanc? Pourquoi, suivant une plaisanterie royale, le souverain aurait-il dit à MM. Calmer et Quatremer, qui demandaient cette particule : « Placez-la devant ou après votre nom, peu m'importe, » s'il n'avait eu le droit de l'accorder?

D'ailleurs dans quel cas un changement de nom cesserait-il de l'être pour devenir une simple modification? M. Mérida, par l'addition d'une seule lettre, n'a-t-il pas complétement dénaturé son nom? M. Cus-co, en intervertissant l'ordre des syllabes du sien, n'a-t-il pas atteint un semblable résultat? Enfin, n'en est-il pas de même pour MM. Sina et Suna, en supposant que leur nom soit le produit d'une anagramme? Convenez-en, l'explication de votre circulaire n'est qu'une subtilité.

La chancellerie devrait plutôt déclarer nettement que la particule est une distinction honorifique, dont le chef de l'État se réserve la collation, comme il l'a fait dans quelques cas exceptionnels, pour MM. de Royer, de Maupas, de Chollet, de Barthélemy-Sauvaire, etc. Oui, mais alors, dirons-nous, pourquoi accordez-vous, par addition, cette particule conjointement avec un second nom, si vous la refusez quand on vous la demande isolément?

Digitized by Google

REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1866.

L'ancienne maison de France a perdu cette année deux de ses membres : la reine Marie-Amélie (24 mars), veuve de Louis-Philippe, et le prince de Condé, fils du duc d'Aumale (24 mai). On compte ensuite deux princes de Prusse : François-Frédéric-Sigismond, âgé de vingt et un mois (18 juin), et Alexandre, blessé à la bataille de Sadowa. L'infant Léopold, fils de la reine d'Espagne, à l'âge de trois semaines (14 février); don Miguel, ex-roi de Portugal; le landgrave Ferdinand de Hesse-Hombourg (24 mars); l'archiduchesse Élisabeth, âgée d'un an (7 janvier); le prince Othon, fils du roi d'Italie (22 janvier); la princesse Catherine d'Oldenbourg (23 juin), et le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen, blessé à la bataille de Kœnisgratz et décédé le 25 août, complètent cette liste funèbre, qui ne se compose que de onze noms, chiffre inférieur, quoique l'on y trouve deux victimes de la guerre, à celui de la plupart des années précédentes.

Outre Mgr Gousset, archevêque de Reims, le sacré collége a perdu, en 1866, quatre autres princes de l'Église : le cardinal Tosti, doyen de l'ordre des prêtres; les cardinaux Baluffi et Szcitowski du même ordre, et le cardinal-diacre Matteucci, créé seulement depuis quelques jours (9 juillet). Il faut encore ajouter à ces pertes celle du cardinal Ciacchi, mort le 18 décembre 1865, après l'impression du volume de l'an passé.

L'ancienne pairie héréditaire n'a eu à regretter que deux de ses représentants : le marquis de Boisgelin, dont le père avait été appelé au Luxembourg le 17 août 1815, et le baron de Barante, dont la promotion remontait au 5 mars 1819. Les marquis Turgot (11 octobre 1832) et de Boissy (7 novembre 1839), le baron Rohault de Fleury (7 novembre 1837), Bérenger de la Drôme (7 novembre 1839) et le banquier Lafond (4 juillet 1846) siégeaient au Luxembourg avant la révolution de Février; les marquis Turgot et de Boissy étaient revenus y prendre place

Digitized by Google

depuis l'établissement du second empire. Le nombre des anciens pairs de France décédés en 1866 s'élève donc à sept, tandis que l'an passé il était de douze.

Le sénat français a perdu dix de ses membres : Mgr le cardinal Gousset; les marquis Turgot et de Boissy; les comtes Bacciochi, de Beaumont et de Saint-Marsault; le vice-amiral le Prédour; le général Herbillon; le grand référendaire Thouvenel, ancien ministre, et l'ancien capitaine de vaisseau Doret. Le sénateur Stourm, décédé le 18 décembre 1865, n'avait pas été porté dans la revue nécrologique de l'an dernier.

Les maisons de Blacas et de Castries ont vu le titre ducal de leur chef de nom et d'armes passer sur la tête d'un autre de leurs rejetons. Celles de Harenc de la Condamine, d'Ostrel de Flers, de Joly de Fleury et de Rouillé de Boissy se sont éteintes par le décès de leur dernier descendant mâle. La marquise de Pomereu, l'unique héritière du nom d'Aligre, l'a légué à son petit-fils, et la comtesse de Pluviers, morte à la Guadeloupe, était veuve du dernier représentant de cette ancienne famille.

C'est encore ici le lieu de mentionner, parmi les personnages décédés en 1866, le prince de Faucigny-Lucinge, les marquis de Chaumont-Quitry, de Saint-Seine, de Meffray; les comtes de Bruce, d'Albon, de Maistre, d'Houdetot, de Gourcuff, de Querhoent, de Saint-Phalle, de Cambis-d'Alais, de Moreton de Chabrillan; les vicomtes de Bouillé, de Morel-Vindé, Henri de la Tour du Pin-Chambly; les barons de Bernon, d'Anthoine de Saint-Joseph, d'Huart, de la Guéronnière, de Salignac-Fénelon.

Parmi les dames dont la noblesse a eu à regretter la perte en 1866, on doit honorer d'une citation spéciale : la duchesse de Talleyrand-Périgord, née de Choiseul-Praslin; la princesse de Léon (Rohan-Chabot), née de Boissy; les marquises d'Albon, d'Aloigny (née Saulx-Tavannes), de Biencourt (née Fitz-James), de Lubersac (née Chastellux), de la Roche-Aymon, de Forbin des Yssarts; les comtesses de Bryas (née Hunolstein), de l'Aigle (née de Broglie), de Masin (née Moreton de Chabrillan); la baronne du Laurens d'Oiselay (née Crillon-Mahon).

LES DUCS DE BLACAS.

Louis-Charles-Pierre-Casimir, duc de Blacas d'Aulps, né le 15 avril 1815, avait reçu en héritage les traditions domestiques de fidélité pour son roi et les nobles goûts de son père pour les sciences et les arts. Il se tint constamment à l'écart des affaires politiques sous les divers gouvernements qui se sont succédé depuis 1830, et vécut dans la retraite auprès du petit-fils exilé de saint Louis et de Louis XIV. Il employait ses pieux loisirs à l'étude de l'archéologie et de la numismatique, et faisait un généreux usage de sa fortune comme son père, qui avait formé une des plus riches collections d'antiquités et s'était fait ouvrir ainsi les portes de l'Institut. Après avoir écrit plusieurs brochures importantes, entre autres un Mémoire sur une découverte de vases funéraires près d'Albano, qui fut inséré dans le recueil de la Société des antiquaires de France dont il faisait partie; il venait de publier un ouvrage de numismatique, qui l'aurait fait appeler à siéger à l'Institut, où son père avait laissé de si honorables souvenirs. La mort est venue le frapper subitement à Venise, au palais Cavalli, le 10 février 1866. L'aîné de ses fils, qui servait comme zouave dans l'armée potificale, est décédé lui-même à Velletri, le 26 août 1866, et le titre ducal qu'il avait recueilli a passé à son frère cadet.

LE DUC DE CASTRIES.

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix, duc de Castries, né en 1788, était le petit-fils du maréchal de France, marquis de Castries, et le fils du lieutenant général, qui fut appelé à la pairie en 1814, et qui, connu sous le titre de *comte de Charlus* jusqu'en 1784, avait été créé duc à brevet, au retour de la guerre de l'indépendance des États-Unis, où il s'était distingué. Entré sous-lieutenant dans les gendarmes de la garde impériale, il fut fait prisonnier par les Russes en 1813. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis, puis, le 21 octobre 1815, colonel du 4e régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fit la campagne d'Espagne en 1823. A son retour en France, il fut promu au grade de maréchal de camp. L'abolition de l'hérédité de la pairie, en 1830, l'empêcha de recueillir celle de son père, qui siégea au Luxembourg

Digitized by Google

jusqu'à sa mort, le 19 janvier 1842. Il est décédé lui-même sans laisser de postérité de son union avec mademoiselle Henriette de Maillé, dont il était veuf depuis le 6 juillet 1861. Son titre ducal a passé à son neveu.

LA BARONNE DU LAURENS D'OISELAY, NÉE CRILLON.

Avignon a perdu, le 23 février 1866, une dame qui, à l'éclat de la plus haute naissance, joignait celui des plus éminentes vertus. Scholastique de Balbe-Berton de Crillon-Mahon était la veuve de ce littérateur distingué, de ce gentilhomme d'autrefois, de ce chrétien des premiers âges, le baron Achille du Laurens d'Oiselay, dont ses concitoyens révèrent la mémoire. Arrière-petite-nièce de Crillon, le *brave des braves,* le compagnon d'armes et l'ami de Henri IV, elle était petite-fille du conquérant de Mahon, qui, aux jours de nos discordes civiles, pacificateur de sa ville natale (Avignon), féconda son territoire en creusant le canal auquel on a donné son nom. Née en 1803 à Salamanque, où commandait son père, le duc de Mahon, grand d'Espagne de première classe, lieutenant général et chevalier des ordres de Saint-Louis et de Calatrava, elle vint dès son enfance à Avignon, où toute son existence a été marquée par des bonnes œuvres qui rappelaient la charité séculaire de ses aïeux, et qui avaient d'autant plus de prix que sa main se cachait pour les faire. (*Revue des Bibliothèques paroissiales,* 28 février 1866.) Elle est décédée entourée des siens (mesdames la baronne Alfred du Laurens d'Oiselay, la comtesse d'Athénosy, Vaquette de Hennault et Domergue, et M. Duranti de la Calade, veuf de Valentine du Laurens). Les nobles et pieuses traditions qu'elle avait mises en pratique forment la plus belle partie de l'héritage qu'elle leur a laissé et dont ils continuent à faire un si noble usage.

LE BARON DE BARANTE.

La famille Brugière, illustrée sous le nom de Barante, était originaire de Thiers en Auvergne. Elle avait figuré dans le barreau et la magistrature avant 1789. Claude-Ignace Brugière de Barante, son chef à cette dernière époque, fut préfet du Léman sous l'Empire. Son frère, Roland Brugière de la Verchère, sous-préfet de Thiers,

puis membre du Corps législatif en 1808, fut anobli le 20 septembre 1814. Amable-Guillaume-Prosper Brugière, baron de Barante, né à Riom en 1782, auditeur au conseil d'État en 1806, préfet de la Vendée en 1809, directeur général des contributions indirectes en 1815, pair de France avec titre de baron en 1819, ambassadeur à Turin puis à Saint-Pétersbourg, où il ne résida jamais, s'acquit plus de gloire comme écrivain que comme homme politique. Son *Histoire des ducs de Bourgogne* lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il fut admis en 1828. Il était encore représentant de la France à la cour de Russie, en résidence à Paris, lorsque la révolution de Février le fit rentrer dans la vie privée, où il vécut dans une profonde retraite jusqu'à sa mort, en novembre 1866.

LA MARQUISE DE ROUGÉ.

Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-*Thimarette* de Crussol d'Uzès, fille du duc d'Uzès et d'Amable-Émilie de Châtillon, dernier rejeton de la maison de ce nom, était née à Paris, le 6 janvier 1785, et avait épousé, le 17 avril 1804, le marquis de Rougé, créé pair de France le 17 août 1815. Elle tenait, par ses parents et par son mari, à trois de nos plus grandes races d'ancienne chevalerie. Fidèle aux principes de fidélité qu'elle avait puisés dans les traditions domestiques, elle ne s'en départit jamais un seul instant. Nommée en 1814 dame de Madame la Dauphine (alors duchesse d'Angoulême), elle ne l'abandonna pas dans l'exil, et depuis 1830 jusqu'à la mort de cette auguste princesse, le 19 octobre 1851, elle ne manqua pas une seule année d'aller en Allemagne reprendre auprès d'elle son service par quartier, comme aux Tuileries. Depuis quinze ans elle vivait dans une retraite profonde, aimée et vénérée de tous ceux qui avaient pu la connaître et l'apprécier.

LE MARQUIS TURGOT.

Arrière-petit-fils de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands de Paris en 1729, et petit-neveu du célèbre contrôleur général Turgot, qui protégea le parti philosophique et qui fut poussé par lui au ministère lors de l'avénement de Louis XVI, Louis-Félix-Etienne, marquis Turgot, né le 26 septembre 1796, était capitaine aux cuirassiers de la garde en juillet 1830. Il se rallia à la nouvelle dy-

nastie, et fut nommé pair de France en 1832, par l'influence de son beau-père le maréchal Lobau. Il fit une vive opposition au ministère du 29 octobre, et lui refusa le vote des fonds secrets. En 1849, il était lieutenant-colonel de la 1re légion de la garde nationale, et en 1851 il reçut le portefeuille des affaires étrangères. L'Empereur l'éleva à la dignité de sénateur le 29 juillet 1852, et il le nomma ambassadeur de France en Espagne, puis en Suisse, fonctions que le marquis remplissait encore lorsqu'il mourut à Versailles, le 1er octobre dernier.

LE COMTE DE BRUCE.

Charles-Hector, comte de Bruce, né le 1er août 1772, était issu de l'illustre maison de ce nom, qui a donné des rois à l'Écosse, et de qui descendait, par Marguerite Bruce, toute la race des Stuarts. Il fut reçu chevalier de Malte de minorité en 1775, et entra plus tard comme page au service du comte de Provence (le roi Louis XVIII). Officier supérieur de cavalerie, il reçut le brevet de chevalier de Saint-Louis en 1814. Par suite de son mariage, en 1820, avec la fille de François Larcher de Chamont, officier supérieur du génie, il quitta le service et se fixa dans sa terre d'Harzillemont, où il mourut le 7 février 1866.

ADDITIONS ET CORRECTIONS
DE L'ANNUAIRE DE 1866.

Page 74, art. Elchingen, *supprimez* la ligne douze.

— 172, ligne 4, en remontant, *supprimez* la parenthèse.

— 240, — 8, *au lieu de* Bragelongue, *lisez* Bragelongne.

— 309, — 25, *au lieu de* Antoine, *lisez* Anthoine.

— 420, — 2, *au lieu de* d'Anurat, *lisez* d'Amirat.

— 420, — 3, *au lieu de* Marniel, Mouchy, Viport, *lisez* Marmiel, Monchy (Delmance de), Vipart.

— 423, — 2, *au lieu de* Saindous, *lisez* Saintours.

— 424. Toutes les branches des *Coudroy* portent le surnom de *Lauréal*.

Signes pour la décoration de la Légion d'honneur.

Grand'croix..... G. ✻.

Grand officier..... G. O. ✻.

Commandeur ..... C. ✻.

Officier..... O. ✻.

Chevalier..... ✻.

TABLE

DES FAMILLES NOBLES

DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.

Abrantès (Junot)..... 44
Albert..... 45
Albuféra (Suchet)..... 45
Aligre..... 117
Allonville..... 238
Audibert de Lussan..... 156
Audiffret-Pasquier..... 47
Arenberg..... 46
Auerstaedt (Davout)..... 48
Aumont..... 48
Autriche..... 2
Avaray (Bésiade)..... 49
Bade..... 5
Bardonnenche..... 122
Bassano..... 50
Bauffremont..... 50
Bavière..... 7
Beauharnais..... 52
Beauvau-Craon..... 53
Belgique..... 9
Bellune..... 54
Berghes-Saint-Winock..... 55
Blacas..... 55
Bois-Halbran..... 124
Boissy (Rouillé)..... 125
Bonaparte..... 40
Bonnault..... 252
Bourbon..... 13
Brésil..... 9
Brissac..... 67
Broglie..... 56
Buffon (le Clerc)..... 132
Cadore (Champagny)..... 61
Caminade..... 134
Carbonnel..... 138
Cardinaux..... 20
Carrelet..... 139
Cars (Pérusse des)..... 58
Castries (la Croix)..... 59
Caulaincourt..... 115
Caylus..... 61
Chalus..... 139 et 230
Champagny..... 61
Chapuys-Montlaville..... 242
Châtellerault..... 62
Chevreuse (Albert)..... 45
Choiseul..... 63
Civrac (Durfort)..... 72
Clermont-Tonnerre..... 65
Coetmen..... 140
Coigny..... 66
Colas des Francs..... 186
Conegliano..... 67
Cossé-Brissac..... 67
Créquy..... 151
Crillon..... 69
Crussol d'Uzès..... 113
Dalmatie..... 71
Danemark..... 10
Decazes..... 71
Doudeauville..... 101
Drummond..... 156
Durfort-Duras..... 72
Elchingen (Ney)..... 74
Empire français..... 1
Esclignac (Preissac)..... 75
Espagne..... 11
Estissac..... 100
Feltre (Goyon)..... 75
Fézensac..... 100
Fitz-James..... 76
Francs (Colas des)..... 186
Gadagne (Galléan)..... 77
Gastebois..... 152
Girault..... 153
Gramont (Guiche)..... 77
Grande-Bretagne..... 16
Grèce..... 17
Green de Saint-Marsault..... 237
Hallez..... 155
Harcourt..... 79
Herlincourt (Wartelle)..... 242
Holstein..... 18
Hunolstein..... 155
Ibelin..... 231
Isly (Bugeaud)..... 81

Digitized by Google

Istrie (Bessières)..... 81
Italie 18
La Ferté Papillon..... 167
La Sizeranne (Monier).... 240
La Tour d'Auvergne..... 111
La Tour-du-Pin..... 261
Le Clerc de Buffon..... 132
Lorge (Durfort)..... 72
Lussan (Audibert)..... 156
Luxembourg 88
Luynes (Albert)..... 45
Magenta (Mac-Mahon).... 82
Maillé 82
Maillefeu..... 161
Malakoff 83
Marmier 84
Massa (Regnier)..... 84
Monaco 20
Monier de la Sizeranne ... 240
Montebello (Lannes)..... 85
Montesquiou-Fézensac.... 86
Montmorency 87
Montrichard 164
Montureux..... 373
Morny 89
Mortemart..... 89
Moskowa (Ney)..... 74
Mouchet..... 374
Mouchy..... 92
Moustier..... 164
Moyria..... 375
Murat..... 42
Narbonne-Pelet..... 91
Narcillac (Pandin)..... 191
Neuchatel..... 166
Nevet..... 166
Ney..... 74
Noailles..... 91
Ornans 378
Otrante..... 93
Padoue (Arrighi)..... 93
Pandin (Narcillac)..... 191
Pape et Cardinaux..... 20
Papillon (la Ferté)..... 167
Pays-Bas..... 25
Périgord (Talleyrand).... 107
Persigny (Fialin)..... 94
Pérusse des Cars..... 58
Plaisance (Lebrun)..... 95
Polignac..... 95
Poligny..... 168
Pontevès..... 105
Portugal..... 26
Poutier..... 387
Preissac d'Esclignac..... 75
Prusse 27
Quingey..... 388
Ray..... 168
Reculot..... 390
Richelieu 97
Rivoli (Masséna)..... 98
Rochechouart (Mortemart). 89
Rochefoucauld (la) 98
Rohan-Chabot..... 102
Roquefeuil..... 232
Rougemont 394
Rousseau 169
Rovigo (Savary)..... 104
Rupt..... 176
Russie 29
Sabran (Pontevès)..... 105
Santans..... 400
Saulx-Tavannes 106
Saxe..... 31
Scey 49
Seytres (Caumont)..... 177
Suède et Norvége 36
Talleyrand-Périgord..... 107
Tarente (Macdonald)..... 109
Tascher la Pagerie..... 110
Tinseau..... 405
Torchefelon..... 180
Tour d'Auvergne (la)..... 111
Tour-du-Pin (la)..... 261
Toytot 406
Trémoille (la)..... 111
Trévise (Mortier)..... 113
Tricornot..... 408
Turquie..... 37
Uzès (Crussol d')..... 87, 113
Valmy (Kellermann) 114
Vicence (Caulaincourt).... 115
Wagram (Berthier)..... 115
Wartelle d'Herlincourt.... 242
Wulf 182
Wurtemberg..... 37

Digitized by Google

FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES VINGT-DEUX VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'*Annuaire* de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858; *q*, 1859; *r*, 1860; *s*, 1861; *t*, 1862; *u*, 1863; *v*, 1864; *x*, 1865; *y*, 1866.

A

Abatucci ..... *h* 365
Abbans ..... *x* 374
Abeille ..... *t* 379; *v* 388
Abon ..... *t* 380
Aboville ..... *p* 151
Abrantès ..... *q* 59
Abrial ..... *v* 123
Achy ..... *t* 380
Adaoust ..... *t* 380
Agard ..... *v* 388
Agay ..... *x* 375
Agnel ..... *t* 380
Aguiel de Chenelette ..... *y* 363
Agoult ..... *b* 203; *i* 109; *u* 203
Aguesseau ..... *g* 197
Aguillenqui ..... *t* 381
Agut et Aiguières ..... *t* 381
Aigremont ..... *x* 375
Ailhaud ..... *t* 381
Ailly ..... *g* 198
Aimini ..... *t* 381
Aix ..... *n* 379
Albert ..... *t* 381
Albertas ..... *n* 166; *t* 381
Albis ..... *t* 382
Albon ..... *e* 174
Alègre ..... *n* 167
Alfaro ..... *n* 168
Aligny ..... *m* 285
Aligre ..... *d* 172; *e* 314
Alinges ..... *s* 124
Allamanon ..... *t* 382
Allard ..... *t* 382
Alleman ..... *m* 177
Almont ..... *p* 152; *r* 166
Aloigny ..... *u* 123
Alphéran ..... *u* 401
Alsace-Henin-Liétard ..... *h* 108
Alziary ..... *v* 388
Amalric ..... *v* 388
Amat ..... *t* 382
Ambly ..... *f* 386; *s* 125
Amboise ..... *n* 171
Ambrugeac (Valon d') ..... *b* 304
Amfreville ..... *q* 145
Amphernet ..... *t* 375
Ancezune ..... *t* 122
Andelarre ..... *k* 338; *y* 407
Andelot ..... *y* 128
Andigné ..... *e* 551; *g* 389
André ..... *l* 323; *t* 382
Andréa ..... *t* 382
Andrevet ..... *s* 373
Angennes ..... *y* 140
Angerville ..... *v* 125
Angeville ..... *s* 374
Angoulvent ..... *x* 377
Anhalt ..... *y* 2
Anjorrant ..... *r* 133
Annequin ..... *n* 379
Anthoüard ..... *k* 373; *n* 347
Antigny ..... *x* 377
Antin (Pardailhan) ..... *y* 362
Antoine ..... *t* 382
Antonelle ..... *u* 401
Aoust ..... *u* 380
Aragon ..... *e* 360
Aramon ..... *q* 222
Arbaud ..... *t* 382
Arbaumont (Maulbon d') ..... *q* 196
Arbois ..... *x* 377
Arcussia ..... *u* 401
Arcy ..... *n* 204
Arène ..... *u* 401
Arfeuille ..... *i* 191
Argenson ..... *f* 280

Argentré.....*b* 275
Argout.....*k* 334
Arjuzon.....*i* 376
Arlatan.....*t* 383
Armand.....*t* 383
Armolis.....*u* 380
Arnaud.....*t* 383
Aronio.....*m* 418
Arpajon.....*q* 150
Arquier.....*t* 383
Arras.....*i* 317
Artaud (Montauban).....*t* 383
Artois.....*n* 380
Asnens de Delley..*d* 173; *v* 258
Asnières.....*c* 173; *d* 175
Assier.....*q* 153
Assignies.....*n* 175
Astuard.....*u* 401
Aubermesnil.....*i* 297
Aubéry de Vatan.....*m* 179
Aubespine.....*f* 176
Aubigné (Agrippa d').....*c* 309
Aubigny.....*c* 131; *t* 373
Aubusson....*c* et *d* 175; *g* 189
Audenfort.....*n* 380
Audibert.....*t* 384
Augustine.....*t* 384
Autichamp (Beaumont)...*r* 120
Autric.....*t* 384
Auxy.....*v* 126
Avaugour.....*y* 147
Averdoing.....*m* 418
Averhoult.....*n* 380
Avignon.....*t* 383
Avout ou Davout.....*o* 79
Aymard.....*a* 259
Aymeret de Gazeau.....*u* 124
Aymonnet.....*x* 380
Ayrault.....*c* 181
Azincourt.....*n* 380

B

Babinet.....*t* 125
Bachelu.....*x* 380
Bacquehem.....*n* 381
Badier.....*t* 384
Balaison.....*s* 374
Balarin.....*t* 384
Baldoni.....*u* 402
Balland.....*s* 374
Balou.....*s* 374; *t* 384
Balthazar.....*m* 418
Balzac.....*h* 358 et 383
Bange (Ragon).....*r* 135
Baraguey-d'Hilliers.....*h* 354
Baralle.....*m* 418
Barante.....*a* 262
Barbançois.....*h* 351
Barbentane (Robin).*l* 275; *v* 400
Barbentane (Puget).*r* 134; *v* 396
Barchou de Penhoen.....*i* 385
Barcillon.....*t* 298
Barlet.....*v* 388
Barlatier.....*u* 402
Barral.....*l* 176
Barras.....*t* 130
Barrême.....*t* 385
Bart.....*m* 419
Barthélemy.....*m* 182; *r* 310
Barthélemy-Sauvaire....*g* 390
Baschi.....*t* 385
Bassecourt.....*n* 381
Bassompierre.....*m* 186
Basta.....*l* 301
Bastard.....*f* 400
Battefort.....*x* 383
Baudot.....*t* 131
Baujeu.....*x* 383
Baulny.....*d* 225
Bausset.....*t* 385
Bayard du Terrail.....*m* 189
Bayle.....*t* 132
Bazan de Flamanville...*m* 191
Baume (la).....*l* 177
Béarn (Galard).....*m* 399
Beauffort.....*b* 207; *u* 190
Beaufranchet.....*k* 192
Beauharnais.....*q* 94
Beaulaincourt.....*n* 381
Beaumetz.....*n* 381
Beaumont d'Autichamp...*r* 140
Beaumont la Bonninière..*r* 145
Beaumont.....*e* 137; *k* 194
Beaurepaire.....*y* 217
Beaussier.....*t* 385
Beauvais.....*n* 343
Beauvilliers.....*o* 157
Bec-de-Lièvre.....*a* 259
Bédoyère (Huchet de la)..*o* 337
Béhague.....*p* 160
Belbeuf.....*l* 187
Belgrand.....*x* 135

Digitized by Google

Bellegarde . . . . . s 375
Belmont (Vachon de) . . . . o 337
Belvalet . . . . . n 382
Bénaud de Lubières . . . . . t 386
Benoist . . . . . f 391
Bérard . . . . . e 331 ; f 180
Bérenger . . . . . e 352
Bergerand . . . . . m 419
Berlette . . . . . n 382
Berluc de Perussis . . . . . p 162
Bermont . . . . . p 166
Bernard (Charles de) . . . . h 382
Bernard . . . . . o 161 ; t 386
Bernard de Montessus . . . x 387
Bernardy . . . . . h 365 ; v 389
Bernier . . . . . u 402
Bernieulles . . . . . n 382
Bernimicourt . . . . . n 382
Bernon . . . . . n 272 ; r 234
Berre . . . . . t 286
Berthois . . . . . f 401
Berthollet . . . . . s 375
Berthus de l'Anglade . . . . . l 187
Bertoult . . . . . l 189
Bertrand et Bertrier . . . . . s 375
Bérulle . . . . . k 201
Béthencourt . . . . . o 161
Béthune . . . . . n 84
Beugnot . . . . . g 396
Bezannes . . . . . y 148
Billet . . . . . v 127
Billiard de Lorière . . . . . p 171
Biord . . . . . t 386
Biron (Gontaut) . . d 202 ; x 91
Bischoop . . . . . m 419
Blacas-Carros . . . . . c 183
Blaisel (du) . . . . . l 190
Blanchebarbe . . . . g 202 ; x 91
Blancmesnil . . . . . a 278 ; d 173
Blin de Bourdon . . f 392 ; g 406
Blocquel . . . . . n 382
Blois . . . . . i 298
Blonay . . . . . s 376
Blondel d'Aubers . . . . . n 382
Blosseville . . . . . p 414
Bocsozel . . . . . v 125
Boffles . . . . . n 388
Boigne . . . . . s 376
Boileau . . . . . c 310
Boisdenemets . . . . . x 390
Bois de Tertu (du) . . . . . q 157
Bois-Halbran . . . . . v 190 ; y 240
Boisroger . . . . . r 307
Boissier . . . . . k 206
Boissieu . . . . . s 129
Boisson . . . . . t 386
Boissy (Rouillé de) . . . . . l 323
Boissy d'Anglas . . . h 376 ; l 385
Boitouzet . . . . . x 390
Bolomier . . . . . s 376
Bompar . . . . . t 386
Bonaert . . . . . p 424
Bonald . . . . . k 336
Bonardi . . . . . d 177
Bondy . . . . . g 326
Bonfils . . . . . l 236
Bonneuil . . . . . f 274
Bonnières . . . . . n 383
Bonninière (la) . . . k 166 ; r 145
Bonrepos (Moreau) . . . . . x 161
Bordeneuve . . . . . h 208
Borely . . . . . t 387
Bosquiel . . . . . m 419
Bossuet . . . . . c 311
Botmilliau . . . . . h 365
Bottu de Limas . . . . . r 149
Boubers . . . . . y 236
Bouchelet . . . . . m 195
Boucher . . . . . m 196
Bouchet de Sourches . . . . c 108
Boucq (le) . . . . . p 175
Boudart . . . . . n 383
Boufflers . . . . . f 181
Bouillane . . . . . t 135
Bouillé . . . . . b 211
Boullogne . . . . . n 383
Bouquier . . . . . t 387
Bourbel de Montpinçon . . . s 132
Bourbevelle . . . . . x 394
Bourbon-Busset . . . d 180 ; o 374
Bourdeilles . . . . . c 312
Bourgnon de Layre . . . . . p 176
Bourgogne . . . . . m 201 ; t 136
Bourgoing . . . . . h 190
Bourke . . . . . f 406
Bourmont . . a 265 ; d 181 ; t 137
Bours . . . . . n 383
Bousquet . . . . . v 249
Boussicaud . . . . . t 387
Boutassy . . . . . t 387
Boves . . . . . x 178
Bovis . . . . . t 142

Boyer.....n 176; v 389
Boysset .....h 364
Boysseulh.....a 266
Boyve.....q 162
Brac de la Perrière.....o 226
Bragelongne .....q 163
Brancas....i 110; r 327; t 366
Brancion .....x 396
Brandt .....n 383
Branges .....x 396
Brantôme.....c 312
Braux.....x 136
Brebières.....n 384
Brécourt (Lenez de Cotty).u 126
Breda.....e 183; l 191
Brehan .....c 184
Brehant .....c 188
Bressieu .....y 155
Breteuil.....l 194
Brézé.....e 375
Briançon (Vachon).....o 337
Briant.....c 189
Bridieu.....s 141
Briey.....b 216; d 182
Brillon.....g 202
Briois .....n 384
Brossard.....s 198
Brossaud de Juigné.....x 159
Brouilly.....n 384
Bruc.....d 183; l 354
Bruce.....y 205
Brun .....t 387
Brunet .....t 144
Brunswick .....y 12
Bruny.....u 402
Bruslé.....h 191
Bryas .....b 220; e 187
Buchère ...q 163; r 160; s 224
Budé.....q 166
Buffon .....c 312
Burgues de Missiessy.....t 387
Burguet .....s 144
Burlet.....t 388
Busancy-Pavant.....c 192
Bussy-Rabutin.....c 322

C

Cabanes .....t 388
Cabre de Roquevaire ....t 388
Cadenet .....t 388
Caderousse (Gramont)...x 94
Cadier de Veauce .....k 340
Cadoine de Gabriac.....l 323
Caffinière (la).. .....f 186
Caillhol. .....c 194
Calonne .....m 201
Cambis d'Orsan.....e 360
Cambray (Lambert).....s 146
Campredon (Martin de)..k 206
Candolle.....d 186
Canisy (Carbonnel de)....i 328
Capré de Mégève .....s 377
Caraman.....m 149
Cardevac d'Havrincourt ..s 174
Cardon .....m 419
Carieul (du).....n 385
Carmejane de Pierredon..y 251
Carné.....f 392; t 367
Carnot.....h 356
Carondelet.....x 137
Carpentier.....p 179
Casabianca .....h 366
Castelbajac.....o 162
Castellain .....m 480
Castellane.....c 195; e 352
Castelmur.....t 145
Castiglione.....k 165
Castillon.....i 298; t 388
Causé de Nazelles.....y 157
Cays .....m 397
Catinat.....q 167
Caumartin (le Fèvre)q 169; u 129
Caumont la Force.....n 92
Cays .....t 388
Ceccaldi. .....l 196
Chabannes. a 268; f 187; i 193
Chabaud-Latour .....f 402
Chabert de la Charrière..y 158
Chabrillan (Moreton)a304; m 247
Chambge (du).....m 202
Chambly .....g 315
Chambon de la Rouvière..y 372
Chamonin .....p 431
Champéron (Coste)e 312; l 204
Champlitte.....x 403
Chanaleilles.....o 164
Chantérac (la Cropte de)..n 195
Chapel .....s 154
Chapelle (Beaujeu la).....r 161
Chaponnay.....t 376
Chapt de Rastignac.....t 366
Chapuys-Montlaville .....f 402

Digitized by Google

Chardon de Chenemoreau. *t* 370
Charette. . . . . *h* 294
Charnage (Dunod). *x* 404; *y* 384
Charpin. . . . . *d* 192
Chasseloup-Laubat. . *f* 393; *l* 325
Chassiron. . . . . *f* 403; *m* 398
Chasteigner . . . . . *t* 376
Chastelet (du) . . . . . *p* 424
Chastellux . . . . . *v* 72
Chastillon. . . . . *n* 182
Châtaigneraye (la). . *d* 173 et 329
Châteaubourg (la Celle). . *k* 210
Châteaubourg (Basset). . . *p* 442
Châteaubriand. . . . . *e* 200
Châteaumorand (Joubert). *t* 231
Châteaurenard. . . . . *r* 168
Châteauvieux (Lullin). . . . *u* 233
Chaton des Morandais. . . . *e* 191
Chaumont-Quitry . . . . . *m* 402
Chaussegros. . . . . *n* 274
Chavanes (Boutechoux). . . *t* 149
Chérisey. . . *a* 273; *b* 230; *i* 197
Chevalier d'Almont. . . . . *r* 166
Chieusse de Combaud. . . . *u* 402
Chieza ou Chieze. . . . . *t* 151
Chifflet. . . . . *x* 407
Chirat. . . . . *r* 368
Chissé. . . . . *s* 156
Chivot . . . . . *n* 385
Chomel . . . . . *v* 389
Chrétien de Tréveneuc. . . . *i* 303
Cibeins (Chollier de). . . . . *n* 186
Cillart. . . . . *m* 316
Cipières . . . . . *t* 389
Clapiers . . . . . *t* 389
Clary . . . . . *g* 401
Claveson. . . . . *y* 162
Clémens . . . . . *t* 389
Clérissy . . . . . *v* 389
Cléron d'Haussonville . . . *x* 411
Clozier. . . . . *u* 132
Codre (la). . . . . *x* 138
Coetlogon. . . . . *h* 195
Coetlosquet. . . . . *g* 390
Coetnempren. . . . . *p* 414
Coigny . . . . . *x* 82
Coislin (Cambout de) . . . . *g* 190
Colas de la Motte. . . . . *i* 299
Colbert. . . . . *l* 199
Coligny. . . . . *l* 201; *q* 251
Colins. . . . . *p* 424
Colonjon . . . . . *u* 200
Combarel de Leyval *e* 360; *f* 385
Combaud . . . . . *u* 402
Comines. . . . . *c* 313
Commynges. . . . . *e* 195
Compans . . . . . *d* 327
Comte (le) . . . . . *m* 420
Condamine (Harenc de la). *b* 247
Condé. . . . . *c* 202; *k* 218
Conegliano . . . . . *v* 77
Constant de Rebecque. . . . *n* 385
Contades. . . . . *f* 390; *l* 201
Constantin . . . . . *s* 377
Contamine . . . . . *s* 378
Conte de Nonant (le). . . . . *g* 220
Contes . . . . . *n* 385
Conzié . . . . . *s* 157
Corberon (Bourrée de). . . *l* 326
Corcelles (Tircuy de). . . . *h* 372
Cordes . . . . . *u* 402
Corgenon. . . . . *s* 378
Coriolis . . . . . *u* 133
Corneille. . . . . *c* 313
Cornudet. . . . . *e* 338
Cornulier. . . . . *p* 180
Corte . . . . . *p* 425
Cosnac. . . . . *l* 203
Cosne de Cardanville. . . . . *d* 195
Costa de Beauregard. . . . . *s* 158
Coucy. . . . . *n* 188
Coudenhove. . . . . *p* 425
Couédic (du) . . . . . *g* 396
Couffon . . . . . *p* 189
Coulanges. . *c* 315; *f* 385; *t* 373
Coupigny (Malet de). . . . . *f* 212
Couraud. . . . . *q* 172
Courcelles (Gars de) . . . . . *l* 205
Couronnel . . . . . *q* 227
Courtais . . . . . *f* 393
Courtarvel. . . . . *b* 234
Courtemanche . . . . . *l* 229
Courtils de Bessy (des). . . . *t* 372
Courval (Collas de). . . . . *x* 336
Cousin de Montauban. . . . *v* 141
Coussemaker. . . . . *p* 191
Coustard . . . . . *o* 166
Covet . . . . . *t* 389
Cramayel . . . . . *m* 398
Crécy . . . . . *x* 414
Cremoux . . . . . *e* 196
Créquy. . . . . *n* 192

Digitized by Google

Crest (du).....t 370
Croix.....k 215; m 420
Croix de Chevrières (la)...i 198
Cropte (la) de Chantérac.n 195
Crose.....t 390
Crouseilhes.....r 174
Crousnilhon.....s 160
Croy.....p 96
Cuers.....t 390
Cugnac.....p 193; q 174
Cunchy.....n 386
Curial.....g 396
Cusack.....x 283
Cussy (Cornot).....s 224
Custine.....c 207
Cuverville.....h 366
Cuvillon.....p 200

D

Dadvisard.....v 241
Dalberg.....k 168
Dalmassy.....y 379
Damas.....f 124
Dambray.....g 401; u 135
Damian.....u 402
Damman.....p 425
Dammartin.....g 337; y 379
Dampierre.....g 391
Danet des Longrais.....x 243
Daniel de Grangues.....u 224
Danré.....v 129
Darcy.....n 204
Daru.....f 394; g 396
David.....y 380
Davy de la Pailleterie....c 209
Decrès.....o 103
Dedons.....t 390
Dejean.....d 328; f 394
Déliot de la Croix.....m 420
Delley de Blancmesnil....d 173
Delort.....e 374
Demandolx.....t 390
Denis du Péage.....m 421
Descartes.....c 316
Desmousseaux de Givré...h 359
Despotots.....y 381
Despréaux de St-Sauveur.v 132
Destutt de Tracy..e 361; h 382
Deu.....s 316
Diesbach.....y 163
Dieudé.....v 389
Dieuleveult.....h 386
Digoine.....k 216
Dion.....b 238; l 206; x 144
Divion.....n 386
Divonne (Laforest).....r 184
Dôle.....y 381
Donzé.....t 154
Doria.....t 390
Dortans.....y 164
Doublet de Persan.....g 210
Douhet.....h 367
Doyen.....a 278; c 215
Dreux-Brézé.....e 375
Drouillard.....g 211
Droullin de Menilglaise..n 243
Drouot.....f 407
Drummond.....n 108
Du Bois.....m 420
Dubois de Saran.....x 174
Du Bouchage.....e 361
Dubourg.....y 383
Duboy de Laverne.....y 184
Du Boys de Riocour.....s 139
Dumas de Marveille.....i 362
Dumas de la Pailleterie...c 209
Dunod de Charnage.....y 384
Duperré.....e 376
Duprat.....f 404
Dupuy de Bordes.....l 209
Duquesne.....t 155
Durand.....t 390
Duranti.....t 391
Durcet.....f 198; g 212
Du Vernin.....s 220

E

Eckmühl.....o 79
Eckstein.....u 137
Egmont.....n 209
Eiguesier.....u 403
Eisautier.....t 391
Ennetières.....l 303
Entraigues.....k 218
Escalis.....t 391
Escaussines.....m 421
Escayrac de Lauture.....h 198
Eschassériaux.....h 359
Esclaibes.....d 328; m 206
Escorches de Sainte-Croix.k 338
Escotais (des).....i 214
Escoubleau de Sourdis....t 222

Digitized by Google

Escrivieux ..... *s* 378
Esmenard ..... *t* 391
Esmivi ..... *u* 403
Espagnac (Sahuguet d') ... *a* 317
Espagnet ..... *u* 403
Esparbès de Lussan ..... *x* 147
Espeuilles ..... *l* 211
Espiard ..... *r* 179
Espiennes ..... *m* 421
Espinassy ..... *t* 391
Espinay-Saint-Luc. *d* 196 ; *f* 199
Estaing ..... *q* 176
Estelle ..... *u* 403
Esternoz ..... *y* 386
Estienne ..... *n* 274 ; *t* 241
Estourmel ..... *l* 212 et 364
Estrabonne ..... *y* 387
Estrées ..... *y* 166
Etchegoyen ..... *e* 62 ; *h* 357
Evain ..... *h* 359
Exelmans ..... *k* 372
Eyragues (Bionneau) .... *m* 209

F

Fabre ..... *t* 391
Fabre de la Valette ..... *e* 201
Fabron ..... *t* 392
Fabvier ..... *h* 359
Falletans ..... *e* 309 ; *y* 167
Falloux ..... *f* 375
Fampoux ..... *n* 386
Farges ou Fargis ..... *u* 403
Faucigny ..... *s* 378
Faucogney ..... *y* 168
Faudoas ..... *h* 385
Faudran ..... *u* 403
Favières ..... *y* 389
Favre ..... *s* 379
Fay de la Tour-Maubourg. *e* 202
Félix du Muy ..... *t* 392
Feltre (Clarke) .. *h* 377 ; *k* 170
Fénelon (Salignac). *c* 316 ; *f* 255
Fénis du Tourondel ..... *l* 213
Ferre ou Ferry ..... *u* 403
Ferrier ..... *u* 403
Fiennes ..... *o* 167
Figuières ..... *u* 403
Filolie de la Reymondie (la) *t* 158
Flahault ..... *k* 334 ; *x* 157
Flamarens (Grossolles) ... *k* 221
Flavigny ..... *g* 402
Fléchère (la) ..... *s* 379
Fléchin ..... *n* 386
Florian ..... *c* 317
Flotte ..... *h* 357 ; *t* 392
Foix ..... *e* 208
Fontaine ..... *m* 210
Fontanges ..... *t* 164
Fontenay ..... *r* 182
Foras ..... *s* 379
Forbin-Janson ..... *c* 217
Foresta ..... *e* 218
Formeville ..... *s* 225
Fort ..... *u* 404
Fortia ..... *u* 138
Fortis ..... *u* 404
Fouant de la Tombelle ... *f* 201
Foucault de Saint-Germain. *t* 164
Fouchier ..... *p* 206
Fougeroux (Greslier du) ... 369
Fourmestraux ..... *m* 210
Franc ..... *u* 404
France ..... *n* 387
Franchet ..... *y* 392
Franqueville ..... *m* 211
Fransures ..... *b* 242 ; *d* 201
Fremin du Sartel ..... *h* 288
Fresnay (Guillart) ..... *n* 312
Fresse-Monval ..... *u* 404
Frévol de Ribains ..... *o* 168
Frignet des Préaux ..... *h* 200
Frioul ..... *k* 171
Froissard ..... *y* 169
Fruict ..... *m* 212
Fulque d'Oraison ..... *a* 404

G

Gabriac (Cadoine de) ... *l* 323
Gaëte (Gaudin) ..... *n* 117
Gageac ..... *e* 246
Gai ou Gay ..... *u* 404
Gairal de Serezin ..... *x* 175
Gaillard ..... *u* 404 ; *y* 394
Gajot ..... *u* 405
Galard de Béarn ..... *m* 399
Galaup ..... *u* 405
Galice d'Aumont ..... *u* 405
Galliffet ..... *m* 117
Gantès ..... *t* 392
Garde (la) ..... *l* 214
Garde-Giron (la) ..... *u* 239
Gargan ..... *m* 212

Digitized by Google

Garnerin de Montgelas ...s 379
Garnier .....u 405 ; y 394
Gascq.....c 221
Gassendi .....u 140
Gastines (Macé de) .....h 214
Gaudechart .....r 190
Gaufridy .....u 405
Gayffier ou Gueffier.....s 164
Geffrier .....v 132
Genevières.....n 387
Genlis.....c 317
Gentils de Langalerie....b 243
Geoffre de Chabrignac...q 178
Geoffroy du Rouret.....v 389
Gérard .....k 373
Gérente .....u 405
Gères.....s 169
Gerlache.....l 217
Germiny (le Bègue de)...y 241
Gestas .....f 203
Gesvres (Potier de).....q 180
Gilles ou Gilly.....u 405
Gillet de Morambert.....q 198
Giraud.....u 405
Glandevès.....t 171
Godefroy de Ménilglaise.n 210
Godet.....u 142
Gombert.....q 234
Gomiecourt .....t 387
Gontaut-Biron....d 202; x 91
Gonzague .....f 360
Gorrevod .....y 170
Gosson.....n 387
Gottignies .....p 426
Goujon de Thuisy .....e 210
Goulaine .....d 324
Goulard ou Goullard.....t 172
Gourgaud .....h 359
Gouy d'Ansereul .....m 421
Gouy d'Arsy.....m 218
Gouyon Marignon .....v 133
Goyer de Sennecourt....v 166
Gramont de Vilmontés...v 194
Grammont.....d 203; e 354
Grandjean d'Alteville.....t 175
Grangues (Daniel) .....u 224
Granson .....y 396
Gras de Préville.....u 406
Grasmesnil.....b 254
Grasse .....u 406
Grasset.....i 299; v 389
Gratian .....u 406
Gréban.....p 211
Greling.....v 390
Grénedan (du Plessis)...b 276
Greslier du Fougeroux...h 369
Grignan .....q 182
Grille.....e 354; u 406
Grilleau (Michel de).....t 177
Grimaldi.....t 392
Grimaud.....k 273
Grivel .....y 400
Gros .....r 376
Grossolles .....k 221
Grouchy.....f 407; g 392
Grysperre .....o 426
Guérin.....u 406
Guillart de Fresnay.....n 312
Guiramand .....u 407
Guislain .....m 422
Guitaut-Pechpeyrou ....b 269
Guizot .....f 219
Guyard .....h 235
Guyon de Pampelonne...p 215

H

Habarcq.....n 387
Halmal.....p 427
Hamel (du).....h 272
Hamel de Bellenglise ....o 359
Hamelaincourt.....n 387
Hangouwart.....h 204
Hannedouche.....o 359
Hanovre.....y 20
Haraucourt .....p 218; y 403
Harchies.....n 217
Hardy (le) .....o 226
Harenc de la Condamine..h 206
Harlay .....p 221
Harscouet de Saint-Georges g 397
Haubersart.....f 396
Haussonville.....e 362; x 411
Hauteclocque.....a 282
Hautefeuille.....a 285
Hautefort .....q 183; u 407
Hauterive.....a 288
Hautpoul. .....e 212; g 298
Hautussac de Pravieux...r 399
Havrincourt (Cardevac)...s 174
Haye (la) .....o 360
Haynin.....n 387
Hays (du) .....f 207

Digitized by Google

Hébraïl.....a 290
Heeckeren.....h 359
Hellin.....p 426
Hénin-Liétard.....i 179
Héricourt.....o 172
Herlincourt.....k 339
Hermite.....u 407
Hersart de la Villemarqué.b 248
Hespel.....h 367
Hesse.....y 20
Hibon de Frohen.....d 204
Hinnisdal.....p 224
Hody Warfusée.....g 336
Honorat.....u 407
Horosco.....p 427
Hostager.....u 407
Hornes.....a 373
Hoston.....o 360
Hostun.....l 178
Houchin.....o 361
Houdetot.....e 363; g 398
Hours (des).....i 204
Hozier.....i 377
Huchet de la Bédoyère...o 337
Hugo.....c 222
Hugon.....y 404
Hugues.....t 166
Humières.....n 217
Hunolstein.....g 236
Huot.....y 172
Husson.....d 206; e 218

I

Icard.....u 407
Imbert.....m 224
Imécourt (Vassinhac d').c 262
Inchy.....o 361
Inguimbert.....u 480
Isly (Bugeaud).....v 89
Isoard.....u 407
Istrie.....n 117
Ivoley.....s 380

J

Jacops.....m 225
Jacqueminot.....e 340
Jacquesson de la Chevreuse e 219
Jaillet de Saint-Cergues...s 380
Jamin.....e 341
Janson (Forbin).....c 217
Janvier de la Motte.....o 337
Jassaud.....u 408
Jaubert.....i 208
Jauche de Mastaing.....l 377
Jaucourt.....k 227
Jessé.....x 195
Joannis.....u 408
Joinville.....c 318
Joly.....b 250
Jonquières.....d 207
Jonvelle.....y 173
Jordan.....n 219
Jorie (Malet de la).....b 254
Josne de Contay (le).....o 362
Joubert de la Bastide.....t 231
Jouffroy.....y 174
Jourdan.....t 180
Joyeuse.....t 184
Juchault de la Moricière..s 183
Juigné (Brossaud de)....x 159
Juigné (le Clerc de).....n 223
Juillac.....y 175

K

Keranflech.....h 368
Kératry.....h 368; i 300
Kercado,.....y 405
Kerdrel.....h 368; i 300
Kergariou.....n 226
Kergorlay.....k 339
Kéridec.....h 369
Kermainguy (Cillart)....m 316
Kermarec.....h 369
Kersauson.....i 300
Kervéguen.....l 326
Kessel.....o 175
Kéthulle (la).....p 427

L

La Bonnelière.....s 176
Labrosse.....g 332
La Broue de Vareilles..l 305
Lacépède.....c 318
La Chambre.....s 153
La Codre.....u 146
Lassy ou Lacy.....y 182
Ladevèze.....h 352
Ladoucette.....f 403
La Fayette.....e 205; g 392
La Fontaine.....m 422
La Forge.....o 357
La Fosse.....o 357

La Forest de Divonne ....r 184
La Fresnaye .....q 217
La Fressange.....e 355
La Frezelière.....s 178
La Grange (Lelièvre).....s 180
Lagrenée.....e 342
La Guéronnière .....t 178
La Guiche .....e 256
La Hache de Champeaux,u 150
La Hitte .....h 358
Laidet.....h 369; u 408
Laigle .....e 364
Laincel.....v 390
Lamartine.....i 301
Lambel.....r 193
Lambilly.....r 195
Lamennais.....i 302
Lamoignon.....a 291; d 325
La Moricière.....h 370; s 183
Lamote-Baracé.....c 224
La Moussaye.....c 227
Lancry de Prouleroy....x 203
Lancy-Raray.....m 225
Landrian .....n 228
Lanet .....u 239
Langalerie (Gentils de)..b 243
Langlois d'Estantot .....t 372
Langlois de Montry.....l 305
Lanjuinais.....f 396
Lannoy.....i 182
Lansfeld.....f 382
Lantivy.....r 335
La Panouse.....a 309
Lapeyrouse.....l 236
La Place .....k 333
La Porte..... r 204
La Roche-Lacarelle.....s 339
La Rochette.....h 363
Larocque-Latour.....p 228
Lascaris-Vintimille.....u 149
Las Cases .....l 288; m 233
Lasteyrie du Saillant.....e 221
Latil.....u 408
Laubespin.....y 411
Laugier-Villars..d 209; e 223
Laur .....l 218
Laurencin.....r 201
Laurens.....u 409
Lauris .....u 153
Lauriston (Law)..u 261; v 222
Lavalette .....e 357
Lavalette (Welles de)...y 276
La Verne (Duboy de)....y 184
La Vrillière (Phélipeaux).s 222
Lawœstine .....l 267
Léautaud.....u 409
Le Cambier .....o 362
Le Carlier .....p 428
Le Clément.....o 361
Le Clerc de Morains.....u 154
Le Clerc du Tremblay....y 187
Le Conte de Nonant.....m 238
Le Febvre.....m 422; v 135
Lefebvre de Maurepas....l 307
Le Flo.....i 302
Legendre de Luçay.....l 222
Le Josne de Lespierre...x 358
Le Josne Contay .....o 362
Le Gras du Luart.....i 210
Le Gros .....v 137
Lemaistre .....m 423
Lemarois .....g 398
Lemercier .....h 362
Le Mesle du Porzou.....t 407
Lencquesaing .....m 422
Lennox.....c 131; e 125
Lens.....o 362
Lentilhac.....b 252
Lepelletier d'Aulnay.....h 362
Lepic.....h 363
Lépinois (Buchère).q 163; r 160
Lescalopier .....q 188
Lescheraine.....s 380
Lesdiguières (Bonne) ....u 155
Lespierre (le Josne de)...x 358
Lestang Parade.....v 390
Leusse.....r 202
Levasseur.....o 363
Levavasseur.....k 339
Levis-Mirepoix .....y 95
Leray Marnésia.....y 189
Libertat.....u 409
Liechtenstein .....i 37
Ligne.....p 110
Ligniville.....k 237
Linage .....p 238
Liniers .....o 180
Lioux (Estienne de).....n 274
Lippe .....i 38
Lisle ou Lyle.....u 409
Lombard .....u 409
Longpérier.....f 220

Longrais (Danet des)....x 243
Longueval.....p 428
Loques.....u 409
Lorraine.....a 170
Lostanges.....k 241
Louis de Lagrange.....m 422
Louverval.....p 241
Luart (le Gras du).....i 210
Lubersac.....d 212
Luçay (Legendre).....l 222
Lucinge.....s 186
Ludre.....a 293
Lullin de Châteauvieux...x 160
Luppé.....l 223
Lusignan.....o 185
Lyons (des).....o 374

M

Mac-Carthy.....c 232
Macé de Gastines.....h 214
Mac-Sheehy.....l 227
Madre.....t 185
Madrid de Montaigle....c 233
Maés.....p 428
Magnoncourt.....e 342
Maillard de Tournon....s 381
Maillefaud.....k 251
Mailly.....c 235; g 192
Maisières (Alviset).....s 187
Maisniel (du).....o 188
Maistre.....p 243; s 381
Malakoff (Pélissier).....v 92
Malartic.....u 235; t 186
Malespine.....u 410
Malet.....b 254; f 212
Maleville.....e 343; h 370
Malherbe.....c 319
Maliverni.....u 410
Maloteau.....m 423
Malus.....m 423
Marc de Tripoly.....v 390
Marches (Sauvage des)...d 242
Mardigny (Georgin).....t 195
Marescaille.....m 423
Mareschal.....s 381
Marescot.....q 189
Mareste.....s 381
Marguerittes (Teissier de).y 190
Marin.....u 410
Marion du Mersan.....f 285
Marnézia (Lezay).....y 189
Marotte du Coudray.....l 306
Martel.....d 212; e 224
Martin ou des Martins...v 390
Marveille.....i 215
Masin.....n 239
Masson de Joinville.....l 306
Mastaï-Ferretti.....e 289
Mastin (le).....d 214
Matharel.....o 190; q 194
Mathé.....t 199
Matrais (la).....g 218
Maugny (Nicod de).....u 158
Maulde.....s 188
Mauny (Reviers).....e 248
Maurepas (Lefèvre).....l 307
Maynard.....h 223; k 294
Maynier.....u 409
Mazarin.....p 245
Mazelière (Rous de la)....p 248
Mazenod.....o 336; t 406
Mecklenbourg.....y 25
Médemanche (Jannart)....t 202
Meloizes (des).....o 195
Mellarède.....s 381
Melun.....e 225
Menil (du).....d 177
Menilglaise (Droullin)....n 243
Menou.....i 247
Mensdorff.....f 242
Menthon.....s 381
Mérindol.....u 410
Merlin d'Estreux.....m 424
Mérode.....a 297; d 216
Mesemacre.....p 429
Mesgrigny.....e 365
Mesmes.....q 197
Mesnard.....k 294
Messey.....n 246
Meulan.....f 216
Meurisse.....n 252
Meynard.....p 250
Meyran.....u 410
Michels (des).....v 390
Michodière (la).....q 197
Millcret.....s 194
Millet.....s 382
Millières (Lemaire de)....l 229
Miolans.....s 196
Mirabeau.....c 247; d 236
Molé.....f 223
Mollien.....h 379

Moncel (du).....t 408
Monclar (Ripert).....v 215
Monet.....s 382
Monier.....v 391
Monspey.....h 224
Monstiers de Mérinville (des).....v 258
Montagu.....s 197
Montaigle.....c 233
Montaignac.....o 199
Montalembert....d 218; x 100
Montalet.....e 341
Montault.....b 259
Montbel.....s 383
Montchal.....p 255
Montesquieu.....c 319
Montesson.....u 246
Monteynard.....b 261; d 219
Montferré.....u 357
Montgommery.....c 238
Montgrand.....u 411
Montholon.....g 39; l 366
Montigny.....o 364; y 125
Montluc.....c 320
Montmorot.....v 97
Montolieu.....u 411
Montremy.....s 198
Montrevel (la Baume)....l 179
Morand.....s 383
Morandais (des).....e 191
Morel-Vindé.....e 320
Moreton de Chabrillan...a 304
Mornay.....e 357; g 394
Morny.....x 105
Mothe-d'Isault (la).....n 305
Motz.....s 384
Mougins.....v 391
Mouillebert.....r 235
Moustier.....e 230
Mouxy.....s 384
Moy.....g 218
Muëg de Boffsheim.....n 252
Muffat de Saint-Amour..s 384
Muguet de Varange.....t 228
Murard.....k 253
Mure de Pelanne.....h 228
Musset.....a 307
Muyssart.....m 424

N

Nadaillac (Pouget).....f 239
Nagu.....l 233
Narbonne-Lara.....k 252
Nassau.....y 28
Navailles.....d 220
Necker.....u 163
Nédonchel.....b 264; f 224
Neuvecelle de Maugny...u 158
Neuville (Rioult).....s 204
Nicéville.....e 323
Nicolaï.....s 201; v 381
Nicolas ou Nicolay.....v 202
Nicolazo de Barmon.....r 203
Niel.....r 370
Noble de Revest.....v 391
Noé.....t 205
Nonant (le Conte)..g 220; m 236
Norman.....p 429
Normant (le).....m 247
Noyelles.....o 364

O

Obert.....o 364
Occoche.....o 365
Odard.....v 259
Ogier de Baulny.....d 225
Oldenbourg.....y 29
Olivari ou Olivier.....u 411
Oncieux.....s 384
O'Neil.....q 243
Ongnies.....o 365
Oosterling.....p 409
Oraison.....f 397; u 411
O'Reilly.....m 253
Orfeuille..c 239; d 229; u 342
Orlié et Orly.....s 202
Ornano....l 234; u 165; v 489
Ornezan.....u 411
Orsanne.....m 255; r 308
Orsay (Grimaud d').....k 253
Ortigues.....u 411
Orville.....u 356
Ostrel.....o 365
Otrante (Fouché).....u 98
Oudinot de Reggio.....v 102
Oyenbrugge.....p 429

P

Palikao.....v 141
Panat.....h 357
Pange (Thomas de).....h 375
Panisse.....v 391

Panouse (la) ..... *a* 309
Parcey (Rigollier) ..... *f* 398
Pardailhau d'Antin ..... *y* 362
Parny ..... *c* 321
Parry (Puniet de) ..... *t* 244
Partz de Pressy ..... *o* 375
Pas ..... *o* 366
Pasquier ..... *t* 97
Passerat de Silans ..... *s* 203
Passier ..... *s* 385
Pastoret ..... *k* 333; *v* 392
Patras de Campaigno ..... *o* 366
Paul ou Paule ..... *v* 141
Pavant (Busancy) ..... *c* 192
Pavée de Vendeuvre ..... *x* 176
Payan d'Augery ..... *v* 392
Pazéry ..... *v* 398
Pechpeyrou-Guitaut ..... *b* 269
Pelicot ..... *v* 393
Pelissier ..... *v* 92 et 393
Pelleport ..... *r* 232
Peluze (Mareymonge) ..... *v* 143
Pena ..... *v* 393
Pennautier ..... *o* 201
Percy ..... *b* 273
Pernety ..... *m* 400
Perrée de la Villestreux ..*q* 210
Perrenot de Granvelle ...*p* 430
Perrier et du Perrier ....*v* 394
Perrodeau de Beaufief ....*t* 371
Persan ..... *g* 210
Persigny ..... *k* 256
Petiton ..... *v* 144
Petypas ..... *p* 430
Peyssonnel ..... *v* 394
Phélipeaux de la Vrillière.*s* 222
Pillat ..... *x* 163
Piis ou Pins ..... *q* 203
Pillet-Will ..... *s* 335
Pillot de Chantrans ..... *q* 251
Pimodan ..... *p* 281
Pin ..... *v* 394
Pinault des Jaunaux ....*m* 424
Pingon ..... *s* 385
Pinon de Saint-Georges ..*h* 231
Pinoteau ..... *x* 167
Piolenc ..... *v* 149
Pitton ..... *v* 395
Plessis-d'Argentré (du)...*b* 275
Plessis de Grénedan (du)..*b* 276
Pluvinel (la Baume) ..... *l* 179
Pobel ..... *s* 385
Podenas ..... *p* 132
Poëze (la) ..... *f* 231
Poitiers Saint-Vallier ..... *t* 206
Pollinchove ..... *m* 424
Pommereu ..... *d* 172; *e* 214
Pommeroy ..... *f* 398
Poniatowski ..... *m* 400
Pons ..... *c* 243
Pontbriand ..... *t* 376
Pontécoulant ..... *l* 365
Pontèves d'Amirat ..... *x* 168
Ponthieu ..... *x* 223
Pontis ..... *v* 395
Porcellets ..... *u* 412
Port (du) ..... *s* 386; *v* 395
Portalis ..... *v* 395
Porte (la) ..... *o* 366
Portes (de) ..... *l* 237
Portes de Saint-Père (des) *g* 223
Portier ..... *s* 386
Poucques ..... *p* 269
Pouilly ..... *f* 242
Pourroy de l'Auberivière.*u* 166
Poussin ..... *i* 220
Pozzo di Borgo ..... *o* 135
Pracomtal ..... *m* 263
Prat (du). *g* 225; *i* 223; *m* 264
Préval ..... *l* 365
Prevost ..... *m* 401
Prevost de la Boutetière..*h* 379
Prevost de Touchimbert..*b* 284
Pronville ..... *o* 367
Pronleroy (Lancry de)...*x* 203
Provençal ..... *v* 396
Puget de Barbentane. *r* 134; *v* 396
Puis (du) ..... *m* 404
Puniet de Parry ..... *t* 244
Puyguyon ..... *e* 238
Puymaigre ..... *e* 242
Puy-Montbrun (du) ..... *e* 325

Q

Quarré d'Aligny. *m* 285; *n* 256
Quatrebarbes ..... *e* 366
Quecq de la Chérye ..... *m* 424
Quélen ..... *a* 314
Quellerie ..... *m* 273
Querhoent ..... *h* 357
Querrieu (Gaudechart)...*r* 190

Digitized by Google

Quinsonnas (Pourroy)....u 166
Quiqueran de Beaujeu...u 168

R

Rabasse.....v 396
Rabiers.....v 396
Rabutin.....c 322
Racan.....c 322
Racine.....c 323
Raffelis.....v 151
Raget (du).....t 369
Raguse.....o 136
Raimondis.....v 152
Rambey (Couthaud de)...v 154
Rampon.....e 318
Ranchicourt.....o 367
Ranst de Berchem.....r 208
Raousset-Boulbon.....v 397
Rapatel.....h 363
Rascas.....v 397
Rasque de Taradel.....v 397
Rauzan.....v 72
Ravel.....v 397
Ravinel.....k 261
Raynaud.....e 244
Reclus (du).....e 246
Récourt.....o 367
Reggio.....v 102
Régis.....v 398
Regnaud de Saint-Jean d'Angély.....g 399
Reillane.....v 398
Reisset.....i 225
Rély.....o 368
Remerville.....v 398
Rémusat.....e 366; v 396
Remy de Gennes.....m 425
Renaud d'Alein.....v 398
Renty.....o 368
Repellin.....h 371
Requiston.....v 399
Rességuier.....h 357
Reviers de Mauny.....e 248
Rians.....v 399
Ribains (Frévol).....o 168
Ribbe.....v 399
Riboisière (Baston de la)..g 399
Ricard.....v 399
Ricaumont.....i 225
Richardot.....o 368
Richaud.....t 208
Richemont.....f 398
Richerand.....t 211
Richery.....v 400
Riencourt.....b 289
Rieu (du).....b 291
Riocour (du Boys).....u 169
Rioult de Neuville.....s 204
Ripert Montclar.....v 400
Riquet de Caraman.....m 149
Riquetti de Mirabeau.d 236; v 400
Rivière.....q 116
Rivière de la Mure.....s 206
Rivoire.....h 353
Robien.....b 294
Robin de Barbentane.l 275; v 400
Rochefontenilles (la).....d 236
Rochejaquelein (la).....d 238
Rochelambert (la).....p 411
Rochethulon (la).....q 205
Rochette.....s 386
Rodoan.....m 425
Roffignac.....h 298
Roger.....e 366; h 364
Rolland.....v 400
Romieu.....c 252; v 400
Roncherolles.....h 233
Ronsard.....c 325
Roose.....p 431
Roquelaure.....m 275
Roselly de Lorgues.....u 175
Rosières.....a 316
Rosily.....m 437
Rotours (des).....s 207; v 400
Roucy.....c 253; f 250
Rougé.....l 238
Roure (du).....e 358
Rous de la Mazelière. m 303; p 248
Rousseau.....v 155
Rousseau de Labrosse....g 332
Roussin.....m 430
Rouvroy.....m 425
Roux ou Ruffo.....v 401
Roux de Sigoyer.....v 402
Roux de Larcy.....v 402
Roy.....f 409
Roye de Wichen.....n 356
Rubens.....p 265
Ruffi.....v 402
Ruolz.....r 212; x 172
Ruyant de Cambronne..m 425

S

Saboulin ..... v 402
Sacconay ..... s 209
Sacquespée ..... o 368
Sade ..... v 162
Safalin ..... v 403
Saigne (la) ..... h 292
Sailhas ..... s 209
Sailly ..... o 368; s 214
Saint-Aignan ..... f 399; o 157
Saint-Chamas ..... v 403
Saint-Chéron ..... h 235
Sainte-Aldegonde ..... l 240
Sainte-Aulaire ..... m 429
Sainte-Hermine ..... k 340
Saint-Gelais ..... o 212
Saint-George de Vérac ... r 214
Saint-Jean de Pointis ..... t 212
Saint-Marc ..... d 242
Sainte-Marie d'Agneaux ... r 217
Saint-Mauris ..... a 318
Saint-Omer ..... o 369
Saint-Ouen ..... d 241
Saint-Phalle ..... f 251; i 227
Saint-Priest ..... g 193; v 411
Saint-Simon ..... k 265
Sales ..... s 216
Salignac (Fénelon) ..... f 255
Salis-Soglio ..... f 353; h 371
Sallier de la Tour ..... s 386
Salperwick ..... o 369
Salteur ..... s 387
Salvandy ..... e 367
Sangues ..... y 370
Santeul ..... c 326
Saporta ..... v 403
Saqui ..... v 403
Saran (Dubois de) ..... x 174
Sarcus ..... c 259
Sarrazin ..... f 258; k 267
Sart (du) ..... m 426
Sartiges ..... l 241
Sassy ..... v 403
Saulnier (le) ..... r 224
Saulx-Tavannes ..... o 148
Saumery la Carre ..... l 244
Saur ..... l 247
Sauvage des Marches .... d 242
Sauzet ..... o 216
Savary-Lancosme ..... v 258
Sayve ..... i 198
Scarron ..... c 326
Schauenbourg ..... e 344
Schérer ..... m 426
Schneider ..... f 410
Sébastiani ..... e 367
Segrais ..... c 326
Séguier ... c 261; d 244; n 157
Séguins ..... p 303
Séguiran ..... v 403
Ségur ..... e 367; g 231
Seigneuret ..... v 403
Seillans ..... v 404
Selle ..... v 165
Senchon ..... v 404
Sennecourt (Goyer) ..... v 166
Sénonnes ..... c 224
Serennes ..... v 168
Serezin (Gairal de) ..... x 175
Serière ..... m 278
Serravalle ..... p 268
Sesmaisons ..... e 252
Sévérac ..... r 349
Sévigné ..... q 209
Seyssel ..... s 387
Seze ..... l 366; t 251
Sieyès ..... e 368
Sigaud de Bresc .. v 404; y 200
Signier ..... v 169
Silans (Passerat) ..... s 203
Silvy ..... v 404
Siméon ..... e 368
Simiane ..... r 328
Simonet de Laborie ..... v 255
Sinety ..... v 170
Sivry ..... m 401
Solérac ..... b 298
Solms ..... x 235
Someire ..... v 404
Sonnaz ..... s 387
Soult de Dalmatie ..... p 143
Soultrait ..... h 279
Sourdis (Escoubleau de) .. t 222
Staplande ..... h 371
Straten ..... b 299; e 258
Subervie ..... h 364
Suchet d'Albuféra ..... v 56
Suffren ..... v 175
Suleau ..... l 374
Sully ..... c 98
Surian ..... v 405

Surville.....m 316
Susini.....e 260

T

Taffin.....m 426
Taillepied.....g 326
Talamer.....v 405
Talaru.....h 374
Talhouet.....g 232
Tallenay.....l 248
Tassin.....p 270
Taunay.....v 174
Tauriac.....e 359
Tavannes (Saulx).....o 148
Teil (du).....i 257; m 280
Teissier de Marguerittes..y 190
Tenremonde.....l 250
Terray.....e 320
Terrier de la Chaise.....t 368
Textor.....l 251
Tharon.....k 269
Thézan.....o 220
Thiard de Bissy.....e 369
Thieffries.....l 383
Thiennes.....y 204
Thieulaine.....o 369
Thiollaz et Thoire.....s 388
Thomassin.....v 405
Thoron.....v 405
Tilly (le Gardeur).....u 177
Tinguy.....h 372
Tircuy de Corcelles.....h 372
Tocqueville.....f 399
Torchon de Lihu.....t 368
Torcy (Villedieu).....e 359
Torrebren.....n 259
Touchebœuf-Clermont...u 180
Touchimbert.....b 284; l 306
Toulgoet (le Goazre).....u 185
Toulongeon.....l 255
Tour d'Auvergne (la).....q 130
Tour du Pin (la).f 295; l 281; t 320
Tourtoulon.....h 262
Tourzel.....c 108; d 325
Toustain.....r 339; t 408
Tramecourt.....o 221
Tramerie (la).....o 370
Traversay.....b 284
Trazegnies.....l 255
Tremblay (le Clerc du)...y 187
Tressan.....n 264
Tressemanes.....v 405
Treveneuc (Chrétien de)..i 303
Trimond.....v 405
Trippier-Lagrange.....u 360
Tryon de Montalembert..e 370
Tuite.....l 263
Turenne.....k 275
Turgot.....l 264
Turpin.....p 431

V

Vacher.....v 405
Vacher de Saint-Géran...s 217
Valavoire.....v 176
Valbelle.....v 177
Valée.....e 378
Valette (la).....l 324
Valette-Chabriol (la).....t 224
Vallière (la).....l 178
Vallin.....m 282
Vallincourt.....m 427
Valon d'Ambrugeac.....b 304
Valori.....s 218; x 211
Van den Steen.....f 262
Van der Linde.....m 427
Van der Straten...b 299; e 258
Van Echaaute.....m 427
Varadier.....v 406
Varages.....v 406
Varange (Muguet de)....t 228
Vareilles (la Broue).....l 305
Varenne.....l 324
Vassinhac d'Imécourt c 262; u 343
Vatan (Aubéry de).....m 176
Vaufreland (Piscatory)...e 434
Vaulchier.....a 322; t 406
Vendeuvre (Pavée de)...x 176
Vento.....v 406
Vérac (Saint-George).....r 214
Verclos (Joannis de).....l 327
Verdillon.....v 406
Verdonnet.....b 269
Verhuell.....d 339
Verneuil.....m 285
Vernimmen.....m 427
Vernou-Bonneuil.....f 274
Verthamon.....r 230
Veteris.....v 406
Vialet.....s 388
Vidart.....h 237

Digitized by Google

Vidaud de la Tour.....*g* 233
Viefville (la) .....*o* 370
Viennois .....*o* 222
Vieuville (la).....*o* 223
Vigne (la).....*l* 265
Villages...*c* 264; *l* 364; *v* 406
Villars .....*n* 266
Villedieu de Torcy .....*e* 359
Villehardouin .....*c* 327
Villemarqué (Hersart)...*b* 248
Villeneuve.....*p* 315; *v* 178
Villeroy (Neufville) .....*n* 268
Villers-au-Tertre. .....*m* 282
Villestreux (Perrée de la) *q* 210
Villette.....*s* 221
Vins .....*v* 406
Vintimille.....*v* 181
Vioménil (du Houx).....*u* 188
Virieu .....*m* 283
Viry .....*s* 388
Vismes.....*x* 223
Vitalis.....*v* 407
Vitrolles .....*m* 434
Vogué.....*h* 353; *i* 303; *l* 267
Voland.....*v* 407
Voltaire.....*c* 328
Voyer d'Argenson .....*f* 280

W

Wacquant .....*p* 273
Waldeck.....*i* 73
Waldruche de Montremy.*s* 298
Walsh.....*u* 343; *x* 235
Warenghien.....*m* 427; *s* 333
Warfusée (Hody).....*g* 336
Warluzel.....*o* 370; *v* 251
Warren .....*v* 183
Wasservas .....*o* 370
Waubert. .....*m* 427
Wavrin.....*l* 386; *m* 282
Welles de Lavalette.....*y* 276
Widranges.....*q* 212
Wignacourt.....*b* 306; *d* 248
Wissocq.....*c* 265
Wyse .....*x* 229

Z

Zangiacomi.....*e* 379

PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1844.
Histoire des duchés-pairies avant 1789..... 85
Galeries des Croisades du musée de Versailles. . . 325

1845.
Précis historique des titres nobiliaires en France. . 269
Armorial des gens de lettres. 306

1846.
Concession de titres; droits de chancellerie. 296
Dictionnaire héraldique . . 300

1847.
Généalogie du pape Pie IX. 289
Notice historique sur le Sacré Collége..... 293

1848.
Recherches historiques sur la maison de Gonzague.. 360
Création des Ordres de Pie IX et de Saint-Olaüs. 373

1849-1850.
Notice historique sur la noblesse de Corse 246
Les honneurs de la cour. . 273
Ordre de Malte 348

1851.
Critique de quelques mots historiques 261
Notice historique sur le titre de chevalier. 307
Armorial des provinces. . . 324
Lettres inédites de Balzac. 383

Digitized by Google

1852.
Le château de Brugny . . . 283
Revue nobiliaire de l'Assemblée législative. . . . 295
Armorial des villes de France 334

1853.
Armorial de l'Empire . . . 302
Armorial des villes de France 315

1854.
Notice historique sur les comtes d'Hust. 301
Le château de Pommiers. . 328
Nobiliaire de Flandre. . . . 367

1855.
Recherches sur les trois fleurs de lis de France. . 389
Nobiliaire de Flandre (suite) 418

1856.
Fastes militaires de la noblesse en Crimée 372
Nobiliaire d'Artois. 379
Noms patronymiques et noms féodaux. 399

1857.
Notice sur les érections de terre et les titres avant 1789. 340
Ordre de Sainte-Anne de Munich 255
Nobiliaire d'Artois (2e article). 359

1858.
Ordres du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de Saint-Michel 362
Majorats, 1808-1835. . . . 390

1859.
Loi du 28 mai 1858. 329
Titres avec dotation, 1810-14 354
Armorial de l'échevinage de Paris. 371
Ordre royal de Thérèse de Bavière 301

1860.
Conseil du sceau des titres. 313
Noblesse du comtat Venaissin (1er article). . . . 343
Armorial de l'échevinage de Lyon. 383

1861.
Droits des anoblis à la particule nobiliaire. 395
Anoblissements en 1814 et 1815. 396

1862.
De la rédaction et de l'importance des actes de l'état civil. 342
Titres concédés pendant les cent jours. 355
Titres concédés à des dames, de 1808 à 1830. . . 356
De la majuscule et de la minuscule comme orthographe de la particule. 364
Nobiliaire de Provence. . . . 379

1863.
Liste des anoblissements de 1815 à 1830. 372
Confirmations de noblesse de 1815 à 1830. 385

1864.
Chevaliers qui ont justifié de 3,000 francs de rente pour l'hérédité de leur titre, de 1808 à 1814. . . 375
Nobiliaire de Provence (3e article). 388

1865.
Concessions d'armoiries . . . 346
Nobil. de Franche-Comté. 372
Gentilshommes titrés des pays réunis à l'Empire français, 1808-1815. . . . 417

1866.
Compétence du conseil du sceau 294
Procès : Montmorency, d'Anfin, Sangues, Crussol. 355
Nob. de Franche-Comté. . . 379
Familles maintenues de la Guadeloupe 420

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DE

L'ANNUAIRE DE 1867.

ALMANACH 1

Préface IX

Maisons souveraines de l'Europe 1

État actuel des familles ducales ou princières de France 43

Tablettes généalogiques des maisons nobles 117

Notice généalogique sur la maison Colas des Francs. 186

Notice généalogique sur la maison Pandin de Narcillac 191

Demandes de changements et additions de noms 196

Concessions de noms 210

Ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis; chapitres nobles de Sainte-Thérèse et de Sainte-Anne de Munich 218

La noblesse de France aux armées et dans les Écoles militaires 225

Musée de Versailles, salle des Croisades, 7e article. 230

Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des Croisades, par M. le comte de Delley de Blancmesnil 233

Revue nobiliaire du Sénat et du Corps législatif 236

Notice historique sur la noblesse du Briançonnais ... 243

Notice sur la maison de Bonnault, en Berry 252

Notice sur la maison de la Tour du Pin 261

Principales alliances de la noblesse 266

Naissances 300

Digitized by Google

Nécrologe..... 307
Conseil du sceau des titres..... 340
Titres étrangers portés par des Français et transmissibles à tous les descendants..... 341
Id. à tous les rejetons mâles..... 343
Id. par ordre de primogéniture..... 345
Titres personnels..... 345
Grandesse d'Espagne..... 346
Naturalisations..... 350
Titres créés ou confirmés en 1866..... 351
Liste de tous les titres confirmés de 1856 à 1865.... 352
Liste de tous les titres créés de 1856 à 1865..... 354
Nobiliaire de Franche-Comté 358
Jurisprudence nobiliaire; titres de duc de Montmorency et de Châtellerault; de marquis de Belbeuf; de comte de Poligny, de Gardane; particule nobiliaire..... 419
Revue nécrologique : les ducs de Blacas, de Castries; la baronne du Laurens d'Oiselay; le baron de Barante; la marquise de Rougé; le marquis Turgot; le comte de Bruce..... 440
Tables..... 447

PLACEMENT DES GRAVURES.

Planche BE en regard du titre.
— BF en face de la page..... 190
— 5 du Nobiliaire de Franche-Comté..... 359
— 6 du Nobiliaire de Franche Comté..... 418

Digitized by Google

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google